This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

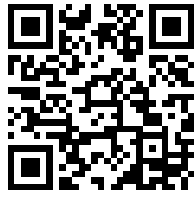

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY
OF THE

PERIODICAL ROOM
CLASS 905
BOOK R32

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE

TOME CENT SOIXANTE-DEUXIÈME

Septembre-Décembre 1929

UNIVERSITY OF MINNESOTA LIBRARY

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1929

Digitized by Google

UNIVERSITY OF
MINNESOTA
LIBRARY

Digitized by Google

905
R32

LA
CRISE DES PRIX AU XVIE SIÈCLE
EN POITOU[1]

INTRODUCTION

Considérations générales
Les salaires dans le cours du siècle

La crise économique que nous traversons depuis bientôt quinze ans a remis en mémoire les crises similaires qui se sont produites dans le cours de notre histoire, et celle tout particulièrement longue du XVIe siècle a, plus que toute autre, retenu l'attention. C'est que cette crise, par sa longue durée d'abord et en raison de l'époque de renouveau social où elle se présenta ensuite, offre des particularités que l'on ne trouve dans aucune autre. Par ailleurs, c'est peut-être la crise la plus éloignée de nous sur laquelle on puisse trouver des renseignements offrant de sérieuses garanties d'authenticité. Mais une autre cause, et qui domine toutes les autres, la rend spécialement intéressante : la découverte du Nouveau Monde, qui vint à cette époque déverser subitement sur l'Europe des quantités de métaux précieux, or et argent, d'une abondance jusqu'alors inconnue. Cet afflux, succédant tout à coup à la disette de ces mêmes métaux qui s'était produite à l'issue de la guerre de Cent ans, ne pouvait manquer d'avoir, et eut en effet, des conséquences économiques considérables. Si maintenant, aux différentes circonstances que nous venons d'énumérer, on ajoute les guerres de religion qui, pendant quarante années de ce XVIe siècle, troublèrent profondément le royaume, on se rendra facilement compte des condi-

1. Dans cette étude, les sommes énoncées en monnaies de l'époque sont traduites en monnaies de nos jours, franc or antérieur à la guerre, lorsqu'il est besoin. Nous avons choisi ce franc or, au lieu du franc stabilisé à 0 fr. 20, afin de faire concorder cette nouvelle étude avec les travaux que nous avons déjà publiés sur la situation économique en Poitou au XVIe siècle.

502416
Digitized by Google

tions exceptionnelles dans lesquelles se présenta la crise dont nous allons essayer de suivre la marche et dont nous nous proposons, dans un volume spécial, de rechercher par la suite les conséquences et les effets en Poitou.

Le but de notre étude est tout particulièrement, nous venons de le dire, de suivre la marche de la crise plutôt que d'en rechercher les causes, en un mot de relater ce que nous en avons pu constater, d'abord et surtout au moyen de documents de l'époque trouvés dans nos archives tant départementales que municipales, et ensuite par l'examen d'une série de documents officiels : les ordonnances sur les monnaies.

Les documents tirés de nos archives nous ont mis à même de dresser deux tableaux, sur lesquels nous allons nous appuyer tout spécialement pour suivre la marche de cette crise et que nous donnons de suite ci-dessous.

Le premier de ces tableaux nous fournira, de Louis XI à Louis XIII, d'abord la valeur intrinsèque de la livre, ensuite son pouvoir d'achat durant toute cette période. Nous aurons ainsi ces renseignements, non seulement pendant la durée de la crise, mais encore pendant les années qui la précédèrent immédiatement et celles qui la suivirent.

Le second tableau n'est autre qu'un relevé donnant le détail de toutes les monnaies, françaises et étrangères, figurant dans nombre de payements effectués pendant cette même période de Louis XI à Louis XIII.

Tableau nº 1

La valeur intrinsèque de la livre. — Son pouvoir d'achat en Poitou.

Règnes	Périodes		Valeur intrinsèque de la livre	Valeur intrinsèque moyenne par règne	Pouvoir d'achat de la livre	Pouv. d'achat moyenne par règne
Louis XI	1461	1472	6 fr. 097		61 fr.	
				6 fr. 255		58 fr. »»
	1473	1483	6 541		55	
Charles VIII	1483	1486	6 024		55	
	1487	1492	5 640		56	
				5 651		56 »»
	1493	1495	5 471		56	
	1496	1498	5 471		57	
Louis XII	1498	1502	5 471		57	
	1503	1507	5 471		58	
				5 433		56 fr. 75
	1508	1511	5 471		57	
	1512	1515	5 324		55	

Digitized by Google

Règnes	Périodes		Valeur intrinsèque de la livre	Valeur intrinsèque moyenne par règne	Pouvoir d'achat de la livre	Pouv. d'achat moyenne par règne
François Ier	1515		5 fr. 324		55 fr.	
	1516	1518	5 028		54	
	1519	1520	4 817		50	
	1521	1528	4 731		46	
				4 fr. 687		43 fr. 85
	1529	1532	4 731		42	
	1533	1540	4 327		38	
	1541	1542	4 298		34	
	1543	1547	4 244		32	
Henri II	1547	1549	4 244		32	
François II	1550	1553	4 063		28	
	1554	1556	4 063		26	
				4 108		27 50
	1557	1560	4 063		24	
Charles IX	1560	1564	3 926		24	
	1565	1567	3 789		23	
				3 740		22 »»
	1568	1572	3 704		21	
	1573	1574	3 559		20	
Henri III	1574	1575	3 418		20	
	1575	1576	3 139	3 235	18	18 »»
	1577	1589	3 148		16	
Henri IV	1589	1592	3 148		16	
	1593	1594	3 148		14	
	1595	1598	3 148	3 102	10	13 20
	1599	1602	3 148		13	
	1603	1610	2 922		13	
Louis XIII	1610	1629	2 809		13	
				2 615		12 50
	1630	1640	2 422		12	

Ce tableau n° 1 est extrait de notre étude sur le Pouvoir d'achat de la livre, figurant en tête de notre volume sur *L'agriculture et les classes paysannes en Poitou au XVIe siècle*, publié il y a peu d'années. Les deux premières colonnes fournissent la marche de *la valeur intrinsèque de la livre par règne*, et cette valeur n'est autre chose, on le sait, *que la valeur appréciée en francs de nos jours du poids du métal, or ou argent, que cette livre contient.* Mais en multipliant le prix des denrées dans le cours du XVIe siècle par cette valeur intrinsèque, on s'aperçoit que c'est là un coefficient insuffisant pour obtenir le prix de ces mêmes denrées à notre époque ; c'est donc que la livre possédait une autre valeur, une valeur supérieure à sa *valeur intrinsèque*, c'est-à-dire une *valeur relative*, ce que les financiers nomment le pouvoir d'achat, et c'est ce pouvoir

Digitized by Google

d'achat que l'on trouve dans les deux dernières colonnes de ce même tableau n° 1.

Ce pouvoir d'achat, nous voyons qu'il est allé constamment en diminuant tout le long du XVIe siècle : c'est donc qu'il fallait de plus en plus de livres pour obtenir la même marchandise, en un mot que le prix de cette marchandise ne cessait d'augmenter. Tels sont les renseignements que nous donne ce tableau n° 1, qui est en réalité une véritable échelle des prix, car nous savons maintenant qu'à une diminution du pouvoir d'achat correspond toujours une augmentation proportionnée du prix des marchandises.

Il est difficile d'établir *très exactement* (mathématiquement) le pouvoir d'achat de la livre aux différentes époques de notre histoire. La colonne de notre tableau qui fournit règne par règne ce pouvoir d'achat est le fruit de vingt années de recherches dans nos archives départementales et municipales ; elle est le produit de plus de cinq mille pages de notes intéressant la vie économique en Poitou, et nous croyons pouvoir la donner, dans ses résultats généraux en ce qui concerne notre province, comme aussi exacte que la chose est possible en pareille matière : le pouvoir d'achat de la livre était bien d'environ 61 francs au début du règne de Louis XI, tandis qu'il ne se chiffrait plus qu'entre 12 et 13 francs à la fin du XVIe siècle. Les très nombreuses applications que nous avons encore eu l'occasion de faire de ces différents chiffres depuis l'époque de leur publication en 1925 *n'ont fait que nous confirmer dans notre opinion première ;* mais il nous faut ajouter que, si nous considérons ce *tableau comme précis* dans ses résultats généraux, c'est-à-dire *dans ses moyennes par règne*, ce n'est par contre qu'à titre de simple indication et pour faciliter l'application du tableau que nous donnons dans l'avant-dernière colonne, pour ainsi dire année par année, les constatations que nous avons réussi à relever dans nos recherches, bien que du reste nous les considérions, elles aussi, comme exactes. Nous avons déjà fait cette remarque lors de la publication de notre étude en 1925, mais nous tenons à le répéter ici.

Ceci dit, nous insisterons de nouveau et tout particulièrement sur l'importance du rôle que va jouer dans le cours de notre étude ce *pouvoir d'achat de la livre.* C'est lui qui, en nous renseignant très exactement sur la hausse plus ou moins rapide du cours des denrées aux différentes époques, va nous guider et nous permettre de suivre pas à pas la marche de cette crise des prix au XVIe siècle. Disons, en terminant ces quelques remarques sur le pouvoir d'achat de la livre, que tous les prix de notre époque figurant dans le tableau n° 1, aussi bien que ceux

Digitized by Google

qui figureront dans les autres tableaux que nous allons fournir par la suite, sont exprimés en franc or antérieur à la guerre. Il en sera de même du reste toutes les fois que, dans le cours de cette étude, il sera question de monnaies de nos jours.

Tableau n° 2

Détail des monnaies dans les payements.

N^os des notes	Date	Or français dans les payements	Or étranger dans les payements	Monnaie d'argent et de billon dans les payements	Montant total du payement
1.	1482, avril	10 l.	22 l. 3 s.	12 l. 17 s.	45 l.
2.	1483, mars	108 l. 10 s.	18 l. 16 s.		127 l. 6 s.
3.	1519	51 l. 14 s.	9 l. 11 s.	3 l. 15 s.	65 l.
4.	1519	65 l. 14 s.	6 l.	8 l. 6 s.	80 l.
5.	1519, 1er mai	15 l. 5 s.	84 l.	15 s.	100 l.
6.	1519, juill.	11 l. 4 s.	41 l. 19 s.	6 l. 17 s.	60 l.
7.	1519, sept.	2 l.	4 l. 5 s.	15 s.	7 l.
8.	1519, oct.	12 l.	43 l.	60 l.	115 l.
9.	1522, janv.	593 l.	605 l.	2 l.	1,200 l.
10.	1532, 15 déc.	200 l.	57 l. 16 s.	42 l. 4 s.	300 l.
11.	1538	9 l.	9 l. 8 s.		18 l. 8 s.
12.	1538	2 l. 5 s.	19 l. 10 s.		21 l. 15 s.
13.	1538		8 l. 14 s.		8 l. 14 s.
14.	1538	2 l. 5 s.	8 l. 14 s.		10 l. 19 s.
15.	1543, août	13 l. 10 s.	16 l. 10 s.	100 l.	130 l.
16.	1546, 15 mai	481 l. 10 s.	145 l. 1 s.	40 l. 2 s.	666 l. 13 s.
17.	1548, 30 juin	706 l. 9 s.	193 l.	11 s.	900 l.
18.	1548, janv.	112 l. 10 s.	25 l. 13 s.	21 l. 17 s.	160 l.
19.	1548, 30 juin	456 l. 12 s.	138 l. 14 s.	4 l. 14 s.	600 l.

1. A. Richard, *Les archives du château de la Barre.*
2. *Ibid.*
3. Archives de la Vienne, E^4 27. Minutes Chaigneau, 1519, 15 octobre.
4. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1519, mars.
5. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1519, 1er mai.
6. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1519, 20 juillet.
7. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1519, 13 septembre.
8. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1519, 15 octobre.
9. Ibid. Fonds de la seigneurie de la Planche. Acquisition de la seigneurie du Lude, par Pierre Régnier, seigneur de la Planche, 1522, janvier.
10. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1532, 5 décembre.
11. Ibid. Dépôt des Archives historiques du Poitou, manuscrit n° 51.
12. Ibid.
13. Ibid.
14. Ibid.
15. Ibid., E^4 27. Min. Chauveau, 1543, août.
16. Ibid., E^4 4. Min. Charles, 1546, 15 mai.
17. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1548, 30 juin.
18. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1548, 13 juin.
19. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1548, 30 juin.

Digitized by Google

Nos des notes	Date	Or français dans les payements	Or étranger dans les payements	Monnaie d'argent et de billon dans les payements	Montant total du payement
20.	1550, avril	2 l. 6 s.	8 l. 5 s.	55 l. 9 s.	66 l.
21.	1550, oct.	32 l. 10 s.	6 l. 2 s.	111 l. 8 s.	150 l.
22.	1551, mars		66 l.	134 l.	200 l.
23.	1551, août			24 l.	24 l.
24.	1559, 20 mai	552 l.	304 l. 10 s.	143 l. 10 s.	1,000 l.
25.	1559, 3 janv.	1,150 l.	936 l. 16 s.	1,213 l. 13 s.	3,330 l.
26.	1559, 18 juill.	33 l. 11 s.	224 l.	92 l. 9 s.	350 l.
27.	1559, 4 août	460 l.	909 l. 17 s.	630 l. 3 s.	2,000 l.
28.	1559, 11 déc.	368 l.	96 l. 12 s.	155 l. 8 s.	620 l.
29.	1559, 11 déc.	138 l.	175 l. 12 s.	286 l. 8 s.	600 l.
30.	1561, 15 nov.	47 l. 18 s.	27 l. 2 s.	12 l. 12 s.	87 l. 12 s.
31.	1561, sept.	125 l.	72 l.	15 l.	212 l.
32.	1561, 8 sept.	182 l. 10 s.	394 l. 1 s.	123 l. 9 s.	700 l.
33.	1561, 23 sept.	500 l.	331 l. 4 s.	68 l. 16 s.	900 l.
34.	1561, 5 oct.	582 l. 10 s.	480 l.	137 l. 10 s.	1,200 l.
35.	1564, déc.			30,000 l.	30,000 l.
36.	1562, 3 avril		80 l.		80 l.
37.	1568, 6 janv.	500 l.	611 l.	289 l.	1,400 l.
38.	1568, mai		10 l.		10 l.
39.	1568, 22 janv.	500 l.	1,920 l.	80 l.	2,500 l.
40.	1568, avril	500 l.	2,880 l.	520 l.	3,900 l.
41.	1568, 5 août		960 l.	440 l.	1,400 l.
42.	1568, 6 août	250 l.		429 l.	679 l.
43.	1568, 10 août	100 l.		30 l.	130 l.
44.	1568, juill.	1,500 l.	1,010 l.	490 l.	3,000 l.
45.	1569, avril		47 l. 11 s.	152 l. 9 s.	200 l.

20. Archives de la Vienne, E[4] 4. Min. Charles, 1550, 21 avril.
21. Ibid., E[4] 4. Min. Charles, 1551, 15 octobre.
22. Ibid., E[4] 4. Min. Charles, 1551, 12 mars.
23. Ibid., E[4] 4. Min. Charles, 1551, 29 août.
24. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1559, 30 mars.
25. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1559, 3 juin.
26. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1559, 18 juillet.
27. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1559, 4 août.
28. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1559, 11 décembre.
29. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1559, 11 décembre.
30. Ibid., E[4] 1-102. Min. Augier, 1561, 15 novembre.
31. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1561, 16 septembre.
32. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1561, 8 septembre.
33. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1561, 23 septembre.
34. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1561, 5 octobre.
35. Ibid., G. 896. Document intéressant, communiqué par le R. P. Dom de Monsabert.
36. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1562, 3 avril.
37. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1568, 6 janvier.
38. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1568, 31 mars.
39. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1568, 2 juin.
40. Ibid., E[4] 24. Min. Bourbeau, 1568, avril.
41. Ibid., E[4] 24. Min. Bourbeau, 1568, 5 août.
42. Ibid., E[4] 24. Min. Bourbeau, 1568, 6 août.
43. Ibid., E[4] 24. Min. Bourbeau, 1568, 10 août.
44. Ibid., E[4] 27. Min. Chauveau, 1568, 2 juillet.
45. Ibid., E[4] 24. Min. Bourbeau, 1569, 27 avril.

Digitized by Google

N^os des notes	Date	Or français dans les payements	Or étranger dans les payements	Monnaie d'argent et de billon dans les payements	Montant total du payement
46.	1570, 18 avril	10 l. 16 s.	131 l. 14 s.	57 l. 10 s.	200 l.
47.	1572, sept.	364 l.	102 l. 10 s.	33 l. 10 s.	500 l.
48.	1576, juin	360 l.	818 l.	822 l.	2,000 l.
49.	1580, 23 juill.	900 l.		300 l.	1,200 l.
50.	1581, 5 janv.		1,000 l.	5,000 l.	6,000 l.
51.	1581, 18 avril	300 l.		300 l.	600 l.
52.	1581, 9 mai			1,500 l.	1,500 l.
53.	1581, 27 mai			645 l.	645 l.
54.	1581, 9 août			1,600 l.	1,600 l.
55.	1581, 15 déc.	900 l.		100 l.	1,000 l.
56.	1581, 20 déc.	600 l.		165 l.	765 l.
57.	1584, nov.	300 l.		1,200 l.	1,500 l.
58.	1584, 8 nov.			300 l.	300 l.
59.	1585, 1er juin			2,700 l.	2,700 l.
60.	1586, mai		100 l.	700 l.	800 l.
61.	1588, 14 févr.	2,400 l.	750 l.	900 l.	4,050 l.
62.	1588, 6 oct.			1,500 l.	1,500 l.
63.	1588, déc.			500 l.	500 l.
64.	1597, 15 févr.			1,600 l.	1,600 l.
65.	1598, mars			1,000 l.	1,000 l.
66.	1600, 12 janv.			31,500 l.	31,500 l.
67.	1603, 19 avril			1,625 l.	1,625 l.
68.	1603, mai			800 l.	800 l.
69.	1603, 9 juin			1,259 l.	1,259 l.
71.	1608, 31 déc.			440 l.	440 l.
72.	1621			7,100 l.	7,100 l.

46. Archives de la Vienne, E^4 27. Min. Bourbeau, 1570, 18 avril.
47. Ibid., E^4 1-108. Min. Charpentier, 1572, 27 septembre.
48. Ibid., E^4 1-108. Min. Charpentier, 1576, 20 juin.
49. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1580, 23 juillet.
50. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1581, 5 janvier.
51. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1581, 18 avril.
52. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1581, 9 mai.
53. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1581, 27 mai.
54. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1581, 9 août.
55. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1581, 15 décembre.
56. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1581, 20 décembre.
57. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1584, 22 novembre.
58. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1584, 8 novembre.
59. Ibid., E^4 1-104. Min. Grandchief, 1585, 18 juin.
60. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1586, 24 mai.
61. Ibid., E^4 27. Min. Chauveau, 1588, 14 février.
62. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1588, 6 octobre.
63. Ibid., E^4 1-104. Min. Grandchief, 1588, 4 décembre.
64. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1597, 5 février.
65. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1598, 27 mars.
66. Ibid., E^4 27. Min. Chaigenau, 1600, 12 janvier.
67. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1603, 19 avril.
68. Ibid., E^4 27. Min. Pigneteau, 1603, 9 mai.
69. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1603, 9 juin.
71. Ibid., E^4 1-263. Min. Aubéry, Loudun, 1608, 31 décembre.
72. Ibid., E^4 22. Min. Caillaud, Montmorillon, 1621, 29 mars.

Digitized by Google

Ces payements, pour lesquels nous fournissons toutes les références, proviennent presque uniquement des minutes notariales de l'époque et présentent ainsi toute garantie d'authenticité. Le tableau ci-dessus, dressé par ordre chronologique, comprend, comme on vient de le voir, cinq colonnes. Dans la première figure la date des payements desquels sont extraites les différentes monnaies ; la seconde fournit, par livre et par sol, la quantité d'or français contenue dans chaque payement ; la troisième, la quantité d'or étranger exprimée de la même façon ; la quatrième indique le montant des monnaies d'argent, de billon et de cuivre complétant, le cas échéant, le payement ; la cinquième, enfin, fait connaître le montant total du payement. Mais le tableau que nous donnons ci-dessus n'est que le résumé d'un autre tableau beaucoup plus complet, dont nous allons produire de nombreux extraits dans le cours de notre travail et dans lequel figure le nom de toutes les monnaies, françaises et étrangères sans exception, composant ces différents payements, et ce second tableau s'est trouvé formé de la façon la plus simple, nous allions dire la plus inattendue.

En recueillant pendant de longues années dans nos archives poitevines les documents nécessaires pour nos différents travaux, publiés et à publier, sur la vie économique et l'état social en Poitou au XVIe siècle, nous avions noté en passant, simple curiosité nous semblait-il alors, le détail de toutes les monnaies composant aux différentes époques les payements qui nous passaient sous les yeux, lorsque les documents nous fournissaient ces indications, ce qui ne se présentait du reste que de loin en loin. Ce sont ces notes, considérées alors comme d'importance secondaire, qui, une fois groupées par ordre chronologique, ont constitué ce tableau, qui nous semble maintenant d'un puissant intérêt, car il va nous permettre de déterminer d'une façon exacte la date d'arrivée en Poitou des métaux précieux du Nouveau Monde, sous forme de ducats, doubles ducats et réales du royaume d'Espagne. Il nous révélera, en outre, un phénomène économique des plus intéressants : la disparition à peu près complète de l'or à la suite de l'ordonnance de l'année 1577.

Aux deux tableaux ci-dessus, nous en ajouterons trois autres, qui sembleront de moindre importance, mais que nous considérons cependant comme utiles pour l'intelligence de cette étude et éclaircir entre autres, si possible, cette question des monnaies, d'autant plus ardue sous l'Ancien Régime qu'elle se compliquait alors d'une monnaie de compte, « la livre », contenant 20 sols, dont chacun se décomposait en 12 deniers. Cette livre de compte ne se traduisait pas par une monnaie

Digitized by Google

tangible, une monnaie métallique ayant exactement la valeur d'une livre, le cas ne s'est présenté que deux fois dans le cours de notre histoire et cela par pur hasard et non intentionnellement, elle ne servait donc que pour fixer la valeur des monnaies métalliques. Elle permettait au souverain de faire varier à son gré la valeur de ces monnaies ; certains de nos rois, comme Philippe le Bel, Philippe de Valois et quelques autres, en ont abusé, et nous verrons que, plus près de nous, Charles IX et Henri III ont été contraints d'en user largement.

Le premier de ces tableaux, qui prendra le nº 3, comme faisant suite aux deux autres insérés ci-dessus, fournira le cours des trois principales monnaies françaises en circulation au XVIe siècle, l'écu d'or au soleil, le teston et le franc d'argent.

Tableau nº 3[1]

Les cours de l'écu d'or au soleil — du teston (argent) du franc d'argent

Date	Cours de l'écu d'or sol en livres, sols et deniers	Cours du teston en sols et deniers	Cours du franc d'argent en livres, sols et deniers
	1re émission		
1475, nov.	1 l. 13 s.		
1487, juill.	1 l. 16 s. 3 d.		
1488, avril			
1493, août		1re émission	
1513, 6 avril		10 s.	
1516, 27 nov.	2 l.		
1517, 25 mai	1 l. 16 s. 3 d.		
1519, 10 juin	2 l.		
1519, 13 août	2 l.	10 s.	
1521, 20 sept.	2 l.	10 s.	
1533, mars	2 l. 5 s.	10 s. 6 d.	
1541, 19 mars	2 l. 5 s.	10 s. 6 d.	
1543, juill.	2 l. 5 s.	10 s. 6 d.	
1548, mars	2 l. 5 s.	12 s. 8 d.	
1549, oct.	2 l. 5 s.	11 s.	
1550, janv.	2 l. 6 s.	11 s. 4 d.	
1561, août	2 l. 10 s.	12 s.	
1568, août	2 l. 12 s.	12 s.	
1569, nov.	2 l. 13 s.	12 s.	
1570, août	2 l. 14 s.	12 s.	
1572, juill.	2 l. 12 s.	12 s.	
1573, juin	2 l. 14 s.	13 s.	
1574, sept.	2 l. 18 s.	13 s.	1re émission
1575, 31 mai	3 l.	13 s.	1 l.
1575, 17 juin	3 l.	14 s. 6 d.	1 l.

1. Les cours de toutes les monnaies figurant dans ce tableau nº 3 sont extraits des Tables de M. de Wailly.

Digitized by Google

Date	Cours de l'écu d'or sol en livres, sols et deniers	Cours du teston en sols et deniers	Cours du franc d'argent en livres, sols et deniers
1577, 15 juin	3 l. 5 s.	16 s.	1 l.
1577, nov. Ordonn. de Poitiers			
1577, 20 nov.	3 l.	14 s. 6 d.	1 l.
1602, sept.	3 l. 5 s.	15 s. 6 d.	1 l. 1 s. 4 d.
1615, févr.	3 l. 15 s.		
1630, févr.	4 l.		
1631, août	4 l. 3 s.		
1633, juill.	4 l. 6 s.		
1636, mars	4 l. 14 s.		1 l. 7 s.
1636, juin	5 l. 4 s.		
1640			

Dans ce tableau, qui fournit *le cours officiel* de trois monnaies depuis la date de leur émission, nous attirerons tout particulièrement l'attention sur l'écu d'or sol qui va être pendant la seconde moitié du XVIe siècle l'objet d'innombrables spéculations et dont le cours, non plus alors d'une manière officielle, mais de par la volonté des marchands et autres spéculateurs, atteindra sous les règnes de Charles IX et de Henri III le chiffre de six, sept et huit livres ; résultat, nous le verrons, d'un agiotage destiné à maintenir la crise des prix qui semblait vouloir s'atténuer à cette époque. Nous rappelons que ces altérations du cours des espèces ne se faisaient alors aussi facilement que grâce à la monnaie de compte dont nous parlions ci-dessus, et en raison de la nature même des monnaies qui n'étaient que de simples jetons sur lesquels n'était inscrite aucune valeur.

Tableau nº 4

Le tableau nº 4 ci-dessous donne le cours, à différentes époques, d'un certain nombre de monnaies étrangères. Ces monnaies, par suite des nombreuses spéculations sur le change que l'on constate à partir du règne de Henri II, et en raison également des fréquentes contrefaçons dont elles furent l'objet, notamment de la part de l'Allemagne, éprouvèrent en France dans le cours du XVIe siècle, en faisant toutefois une exception pour les monnaies d'Espagne, de nombreuses vicissitudes. Leur ciculation dans le royaume, tantôt autorisée, tantôt interdite selon les circonstances, fut très irrégulière, jusqu'au jour où l'ordonnance de Henri III du mois de novembre 1577 en arriva à les supprimer toutes, en faisant cependant encore une exception pour certaines monnaies espagnoles. Nous aurons à nous occuper longuement par la suite de ces monnaies étrangères.

Notre cinquième tableau contient, par période et dans des colonnes

Digitized by Google

TABLEAU N° 41

Le cours de quelques monnaies étrangères en circulation en Poitou au XVIe siècle

	ESPAGNE				ESPAGNE ET FLANDRES					PORTUGAL	ANGLETERRE		
	Espagne — Monnaies d'or				Espagne et Flandres — Monnaies d'argent						Angleterre — Monnaies d'or		
	Double ducat	Ducat	Pistolet	Pistole	1/2 réale	Réale	Double réale	Quadruple réale	Philippus des Fland.	Mon. d'or Ducat	Noble à la rose	Noble Henry	Angelot
1538	4 l. 7 s.	2 l. 3 s. 6 d.									5 l. 8 s.		
1549, janv.	4 l. 18 s.	49 s.	44 s.		2 s.	4 s.	8 s.	16 s.		47 s.	5 l. 8 s.	4 l. 18 s.	3 l. 12 s.
1555, juill.	4 l. 18 s.	49 s.	44 s.		2 s.	4 s.	8 s.	16 s.			5 l. 8 s.	4 l. 18 s.	3 l. 12 s.
1561, 17 août	5 l. 6 s.	53 s.	48 s.		2 s. 1 d.	4 s. 2 d.	8 s. 4 d.	16 s. 8 d.	31 s.	50 s.	5 l. 17 s.	5 l. 8 s.	3 l. 18 s.
1577, 20 nov.	6 l. 4 s.	62 s.	58 s.		2 s. 6 d.	5 s.	10 s.	20 s.	Décrié	64 s.	Décrié	Décrié	Décrié
1612, oct.				7 l. 4 s.									
1613, juill.				7 l. 6 s.									
1614, oct.				7 l. 10 s.									
1614, oct.				7 l. 12 s.									
1615, févr.				7 l. 5 s.									

1. Dans le tableau n° 4, le cours des ducats en l'année 1638 est tiré du journal (inédit) de Jehan de Brilhac : arch. de la Vienne, fonds des Archives historiques du Poitou, manuscrit n° 51. — Les cours de toutes les monnaies étrangères de l'année 1549 à l'année 1757 sont extraits des ordonnances sur les monnaies. — Le cours des pistoles des années 1612, 1613 1614, 1615, provient du journal (inédit) de Jehan Boynet : arch. de la Vienne, fonds des Archives historiques, manuscrit n° 50.

Digitized by Google

séparées, les arrivages du Nouveau Monde des métaux précieux, or et argent, dans le cours du XVIe siècle. Il montre l'énorme prépondérance que prirent, à partir de la découverte des mines de Potosi en l'année 1545, les arrivages de l'argent et, alors que l'Espagne, comme nous pourrons en juger, tenant compte de ces indications, modifiait dans ce sens, sinon dans ces proportions, le rapport entre les deux métaux dans ses monnaies, la royauté s'obstinait chez nous à le conserver identiquement le même, à très peu de chose près, de Louis XII à la fin du siècle et même plusieurs années après. De là la raison des innombrables spéculations sur le change que nous avons déjà signalées et aussi, pour une partie tout au moins, la cause du désordre qui ne cessa de se présenter dans nos monnaies à dater du règne de Henri II.

TABLEAU N° 5[1]

Les arrivages d'or et d'argent du Nouveau Monde dans le cours du XVIe siècle

Périodes		Totalité des arrivages d'or	Totalité des arrivages d'argent	Moyenne annuelle des arrivages d'or	Moyenne annuelle des arrivages d'argent
1493	1544	1,151,269,000 fr.	773,503,000 fr.	22,573,901 fr.	15,166,725 fr.
1545	1560	468,495,000 fr.	1,107,900,000 fr.	31,233,000 fr.	73,860,000 fr.
1561	1600	979,599,000 fr.	3,192,857,000 fr.	25,117,923 fr.	106,986,051 fr.
		2,599,363,000 fr.	5,074,260,000 fr.		

N. B. — En 1545, découverte de la mine d'argent de Potosi (Bolivie).

C'est muni de ces différents documents, en les complétant par l'examen des ordonnances des règnes de Henri II, de Charles IX et de Henri III, et en nous étayant de l'opinion d'un petit nombre d'auteurs de l'époque ou du siècle suivant : Jean Bodin dans sa réplique à M. de Malestroit, Le Blanc dans son *Historique des monnaies de France* (1690), Henri Poullain que M. Paul Harsin, dans son excellente étude sur l'afflux des métaux précieux au XVIe siècle, vient de mettre en pleine lumière[2], c'est, disons-nous, par tous ces moyens que nous allons entreprendre maintenant, pour le Poitou, l'étude de la crise des prix dont cette province, comme la France entière, eut à souffrir pendant plus de quatre-vingts ans au XVIe siècle.

Une première crise s'était manifestée au sortir de la guerre de Cent ans. Les variations du pouvoir d'achat de la livre nous indiquent, sous

1. Le tableau n° 5 est tiré du *Précis de l'histoire des doctrines économiques*, par M. Auguste Dubois.

2. *Les doctrines monétaires et financières en France au XVIIe et au XVIIIe siècles.* Cf. *Rev. histor.*, CLX, 394.

Digitized by Google

le règne de Louis XI, une forte hausse des prix et une dépréciation de la monnaie. Le pouvoir d'achat était tombé de 61 à 55 francs, perdant ainsi six points dans une période d'une vingtaine d'années ; mais une réaction s'était produite sous Charles VIII, où le pouvoir d'achat de la livre avait regagné une partie de ce qu'il avait perdu sous le règne précédent. Cette réaction se poursuivit en s'accentuant pendant la première moitié du règne de Louis XII, et ce n'est que vers la fin de ce dernier règne, mais dès cette époque, que l'on voit se dessiner la grande crise qui va, à partir de François Ier, déchaîner pour le reste du siècle un surhaussement ininterrompu des prix de toutes choses : grains, vins, bestiaux et autres produits du sol, de toutes les marchandises en général, de la terre elle-même, des immeubles, des loyers, etc., etc.

Le prix de l'hectolitre de froment, qui n'était, en Poitou, que de 8 à 10 sols au début du règne de Louis XI, s'éleva à 3 livres sous Charles IX, atteignit les prix de 7 à 8 livres pendant la période aiguë de la guerre de la Ligue vers 1596, pour venir enfin se stabiliser entre 3 livres 10 sols et 4 livres tout à la fin du siècle. En prenant les prix de l'année 1596, on trouve que le prix du froment avait ainsi augmenté dans la proportion de 1 à 20 depuis le règne de Louis XI, ce qui est formidable ; il est vrai que quatre ans après, à la fin du siècle, cette proportion n'était plus que de 1 à 10 et qu'à ce chiffre le prix du froment se stabilisa pendant de longues années ; mais ce n'en était pas moins là une augmentation considérable pour une denrée de première nécessité comme le froment. Et quand nous disons « froment » nous voulons parler de tous les grains. Nous ferons remarquer que dans ces calculs nous prenons pour point de départ le règne de Louis XI [1].

Il en fut de même, bien que dans d'un peu moins grandes proportions, pour les bestiaux : au temps de Louis XI, un mouton valait 5 à 6 sols ; les bœufs se vendaient dans les environs de 11 livres la paire [2] à la foire de Bressuire au mois de juin de l'année 1480. Au début du règne de François Ier, cette paire de bœufs ne valait encore que 15 à 16 livres [3], et un mouton de bonne taille se vendait 10 sols, tandis que, de 1596 à 1600, métayers et fermiers vendaient couramment une paire

1. Les prix des grains, à partir du règne de François Ier, sont tirés des mercuriales du marché de Poitiers (archives municipales, manuscrit n° 362). Pour les années antérieures, ils proviennent des fonds des abbayes de Sainte-Croix et de la Trinité dans les archives départementales de la Vienne. Le prix de l'hectolitre de froment se stabilise entre 3 et 4 livres en Poitou pendant les trente premières années du XVIIe siècle.

2. Archives municipales : Recueil de Dom Fonteneau, vol. LXX, p. 407.

3. Archives de la Vienne, E^4 27. Min. Chaigneau, 1519, 14 mai.

Digitized by Google

de bœufs 90 à 100 livres[1], un mouton 40 sols, et le prix des porcs avait suivi la même progression. Mais, à cette date, la guerre de la Ligue une fois terminée en Poitou, le prix des bestiaux fléchit comme celui du froment, et c'est aux environs de 80 livres que se stabilisa le prix de la paire de bœufs pendant les vingt ou trente premières années du XVIIe siècle. Ce prix avait donc progressé dans la proportion de 1 à 8 depuis le règne de Louis XI.

L'examen de notre tableau de la marche du pouvoir d'achat de la livre montre qu'il concorde pleinement avec toutes ces variations dans les prix du froment et des bestiaux. En nous basant d'abord sur la marche de ce pouvoir d'achat, ensuite sur la date de l'apparition en Poitou des premières monnaies espagnoles qui nous est révélée par notre relevé du détail des monnaies dans les payements dont notre second tableau fournit un résumé, nous conclurons que la crise des prix qui *s'était dessinée* dans les dernières années du règne de Louis XII *avait éclaté* dès les premières années du règne de François Ier et que, dans le milieu de ce même règne, comme nous espérons pouvoir le démontrer un peu plus loin, cette crise battait déjà son plein.

En nous servant maintenant de ces deux tableaux, ainsi que des trois autres que nous avons cru devoir y joindre, en nous aidant des ordonnances de Henri II, de Charles IX et de Henri III, ainsi que d'un certain nombre d'autres documents tirés de nos archives, nous sommes arrivé à diviser, pour le Poitou, cette crise en cinq périodes distinctes qui formeront chacune l'objet d'un chapitre de cette étude.

1° *Règne de François Ier*. Un afflux considérable de monnaies étrangères, joint à des exportations de denrées d'une abondance inaccoutumée, déclanche subitement une crise qui va aller en s'aggravant d'année en année pendant toute la durée du règne.

2° *Règne de Henri II*. Les exportations se poursuivent, en augmentant de jour en jour, ainsi que l'afflux monétaire. La crise se complique de nombreuses spéculations sur le change, résultant de la prépondérance prise par les arrivages de métal blanc sur les arrivages de l'or ; situation nouvelle, dont il n'est tenu aucun compte par la royauté pour modifier dans ses monnaies le rapport entre les deux métaux.

3° *Sous Charles IX*, soit que les exportations de denrées diminuent et que l'afflux monétaire s'en ressente, soit que la capacité d'absorption du marché se soit élargie par suite du développement du commerce, de

1. Archives de la Vienne, E^4 6, liasse 5. Min. Doridan, 1600, 30 août. — E^4 27. Min. Guyonneau, 1598, 3 mars, et 1599, 23 mai.

Digitized by Google

l'industrie, des opérations de finances, et que l'afflux monétaire ainsi canalisé ait moins d'effet sur la masse de la population, toujours est-il qu'à cette époque la marche du pouvoir d'achat de la livre indique nettement un fléchissement dans la hausse des prix. Mais alors les marchands, les financiers, tous les spéculateurs qui, depuis quarante ans, vivaient et s'enrichissaient de la crise, s'alarment et tentent par tous les moyens de maintenir ces hauts prix. C'est ainsi que l'on voit apparaître, à la faveur des guerres de religion, un désordre monétaire sans précédent, occasionné par un agiotage sur les monnaies et tout particulièrement sur l'écu sol dont le prix, sans raison apparente, est porté à quatre, cinq et six livres, quelquefois davantage, alors que son *cours officiel sous Charles IX ne dépasse pas 3 livres!* Ces prix désordonnés de l'écu d'or maintiennent et ravivent la crise, qui avait tendance à fléchir.

4° *Le règne de Henri III et les premières années du règne de Henri IV.* Dès le début du règne de Henri III, le prix de l'écu étant porté à 7 et 8 livres, la situation devient plus menaçante encore et paraît sans issue. Les tribunaux ne tenant plus compte des ordonnances, la royauté devient impuissante à réprimer ces abus. C'est l'effarement. Sous l'énergique impulsion de la Cour des monnaies, Henri III étant à Poitiers signe la mémorable ordonnance du mois de septembre 1577. Cette ordonnance, véritable monument dans l'histoire de nos monnaies, remplaçait au moyen du compte par écu le compte par livre, en usage dans le royaume depuis l'origine de la monarchie, et le roi abandonnait ainsi une partie essentielle de ses droits régaliens en pareille matière, celle qui lui permettait de *faire varier à son gré le cours de ses monnaies.* Cette énergique décision eut l'heureux effet de fixer pendant vingt-cinq ans à 3 fr. 14 *la valeur intrinsèque* de la livre, fait unique comme durée dans le cours de notre histoire[1], et de stabiliser pendant quinze ans *le pouvoir d'achat de la livre* qui n'avait cessé de diminuer chaque année depuis cinquante ans et plus. Cette stabilisation du pouvoir d'achat ne prit fin, en effet, qu'en l'année 1593, époque à laquelle *les événements politiques* (dans l'occurrence, pour le Poitou, la période aiguë de la guerre de la Ligue) en vinrent à dominer complètement *la situation économique.*

5° *De l'année 1593 à la fin de la crise.* A cette date de 1593, le redoublement de violence en Poitou de la guerre de la Ligue met arrêt aux

1. Consulter les Tables de M. de Wailly. — La valeur intrinsèque de la livre est déduite du cours légal de l'or combiné avec le cours légal de l'argent.

Digitized by Google

bons effets de l'ordonnance de Henri III, donne un nouvel essor à la crise, qui disparaissait de jour en jour, et la porte à son paroxysme. C'est alors que l'on constate les prix les plus élevés, et de beaucoup, de tous ceux que l'on a eu à enregistrer dans tout le cours du siècle, et c'est là de toute la crise la période la plus pénible. Mais, cinq ans après, à la fin de l'année 1598, la guerre a pris fin, les troupes de Mayenne ont quitté le Poitou ; la situation économique se trouvant de nouveau sous l'action de l'ordonnance de 1577 et la disparition de l'or aidant, les prix des denrées et le pouvoir d'achat de la livre se stabilisent une seconde fois et pour trente ans et plus. La crise a pris fin pour le Poitou. La crise des prix tout au moins, car la hausse est définitivement enrayée.

Ce sont là les différentes phases de la crise que nous nous proposons de développer et d'étudier dans ces cinq chapitres.

Mais, avant d'entreprendre cet exposé chronologique, il ne nous semble pas dépourvu d'intérêt de souligner une différence essentielle que l'on constate entre cette crise et celles plus ou moins analogues qui peuvent se produire de nos jours, nous voulons parler de la marche des salaires, qui n'eut assurément aucune répercussion sur la crise du XVIe siècle. Loin de là même, car le prix des salaires fut loin de suivre l'ascension continuelle que l'on constate dans tous les autres prix. La question, au point de vue économique comme au point de vue social, nous semble assez importante pour qu'on lui consacre ici quelques pages, dût cette parenthèse paraître un peu longue.

Dans cette crise du XVIe siècle, en effet, les salaires se classent nettement à part. Pour nous permettre de mieux apprécier les variations qu'ils subirent, nous suivrons leur marche en Poitou depuis le règne de Louis XI et, au moyen de notre tableau du pouvoir d'achat de la livre, nous traduirons les prix de ces salaires en monnaie de nos jours. Il sera facile ainsi d'établir la comparaison avec les salaires de notre époque, et nous entendons toujours parler d'une époque normale, du début de l'année 1914.

A l'issue de la guerre de Cent ans, tous les historiens, d'un commun accord, signalent les taux élevés des salaires, et il en était encore ainsi en Poitou à l'époque de Louis XI. Lors de la construction du château de Vasles, que l'abbesse de Sainte-Croix (Poitiers) fit édifier dans la seigneurie de ce nom de 1467 à 1472[1], le prix des journées des maçons,

1. Tous les renseignements concernant l'abbaye de Sainte-Croix sont tirés des riches archives de cette abbaye, qui se trouvent aujourd'hui dans les archives départementales de la Vienne ; ces renseignements m'ont été fournis pour la majeure partie par le R. P. Dom de Monsabert, que je suis heureux de trouver l'occasion de remercier ici.

Digitized by Google

charpentiers, menuisiers et autres ouvriers d'art, variait de 17 à 24 deniers, soit de 4 fr. 25 à 6 fr. 10 en monnaie de nos jours[1]. En tenant compte de cette circonstance qu'au château de Vasles tous les ouvriers étaient nourris, on constate qu'ils touchaient alors des salaires supérieurs à ceux du Poitou au début de notre siècle. A la même époque, dans cette même seigneurie de Vasles, la journée des faucheurs est payée 19 deniers, représentant 4 fr. 85 de notre monnaie, et il s'agit toujours là d'ouvriers nourris. Il y a quelque vingt ans, le salaire d'un faucheur dans ces conditions en Poitou variait de 3 à 4 francs.

En prenant maintenant pour la même époque la catégorie des ouvriers se nourrissant à leurs propres dépens, nous trouvons, dans une restauration du château de Poitiers en l'année 1471[2], le prix de journée des maçons fixé à 3 sols 10 deniers, soit 11 fr. 60, et la journée des manœuvres servant ces maçons est payée 2 sols 6 deniers (7 fr. 70). Ces deux prix sont d'un cinquième et peut-être d'un quart plus élevés qu'ils ne l'étaient avant la guerre de 1914. Nous voulons toujours parler des prix du Poitou.

D'autres prix tirés de l'étude d'A. Richard, *Les archives du château de la Barre*, viendront confirmer ceux que nous venons de citer, en fournissant même des prix supérieurs pour les ouvriers agricoles. Le prix de journée des maçons au château de la Barre est fixé à 22 deniers (4 fr. 95) en 1478 et celui des journées de faucheurs à 2 sols 6 deniers (6 fr. 85) l'année suivante, les uns et les autres étant nourris. Il en ressort un prix très élevé pour les ouvriers agricoles. Ces archives du château de la Barre nous fournissent également des renseignements sur les salaires des femmes à cette même époque. Une femme employée à faner le fourrage est payée 12 deniers par jour, ou 2 fr. 75 de notre monnaie et, comme elle recevait en plus sa nourriture, elle touchait ainsi environ un quart en plus qu'une femme occupée au même travail il y a vingt ans en Poitou. Détail curieux : dans ces comptes du château de la Barre il est question de la « journée du samedi », dont la durée était régulièrement réduite, pour permettre aux ouvriers de regagner leur domicile. Ce qui indiquerait bien encore la rareté de la main-d'œuvre, puisqu'on devait faire appel à des ouvriers étrangers à la paroisse.

Si nous comparons maintenant ces prix de journée avec celui du

1. Nous rappelons que la « livre » se composait de 20 sols et que chaque sol contenait 12 deniers.

2. *Archives historiques du Poitou*, t. XX, p. 292.

Digitized by Google

froment, dont l'hectolitre, nous l'avons dit plus haut, valait 8 sols en monnaie de l'époque au début du règne de Louis XI, nous trouvons que l'ouvrier d'art qui en 1470, au château de Vasles, était payé 24 deniers ou 2 sous par jour tout en étant nourri, se procurait ainsi, quitte et net, un hectolitre de froment en quatre jours, ce qu'il n'eût fait que difficilement au début de notre siècle en Poitou. Le faucheur du château de la Barre, dont le prix de journée s'élevait à 2 sols 6 deniers en 1479, semblait amasser l'hectolitre de froment beaucoup plus rapidement encore, mais il nous faut dire que l'on constate une hausse sérieuse du prix des grains à partir de 1472. Nous ferons remarquer que les variations dans ce prix des grains avaient autrefois, dans les années de récolte déficitaire, une tout autre amplitude que de nos jours, en raison des difficultés de transport et des règlements qui régissaient assez souvent ces transports de grains ; il y avait là une question d'une gravité exceptionnelle au point de vue des salaires.

Dans la période s'étendant de 1480 à 1515, comprenant ainsi les trois dernières années du règne de Louis XI et l'ensemble des règnes de Charles VIII et de Louis XII, on constate une augmentation de plusieurs points dans le pouvoir d'achat de la livre, que l'on peut attribuer à une production plus abondante résultant de trente années de paix intérieure et à une sage administration du royaume sous ces deux rois. Cette augmentation du pouvoir d'achat prend fin toutefois, pour des raisons que nous trouverons par la suite, vers le milieu du règne de Louis XII et, à l'avènement au trône de François Ier, le pouvoir d'achat de la livre était revenu exactement au point où on le trouvait à la fin du règne de Louis XI, c'est-à-dire à 55 francs. Il semblerait en avoir été de même pour les salaires.

Nous en trouvons la preuve dans les registres du receveur de l'abbaye de la Trinité de Poitiers des années 1493 et 1494[1]. En 1493, les journées de manœuvres sont comptées 12 et 14 deniers (2 fr. 80 et 3 fr. 35), *et tous les ouvriers employés à l'abbaye étaient nourris*. En 1494, les hommes employés à faner le fourrage sont payés 12 deniers (2 fr. 80) ; les vendangeurs occupés à fouler la vendange (occupation généralement peu rémunérée) touchaient 12 et 14 deniers (2 fr. 80 et 3 fr. 35). D'autres ouvriers, travaillant les uns dans le jardin de l'abbaye, les autres au sarclage des blés, gagnent 18 deniers (4 fr. 20), tandis que les tailleurs de vigne ne touchaient l'année précédente que 15 deniers (3 fr. 45). Ce qui semblerait indiquer que l'on n'attachait alors que peu

1. Archives de la Vienne, fonds de l'abbaye de la Trinité, liasse 19 et suivantes.

Digitized by Google

d'importance à cette façon de la vigne, cependant une des plus importantes. Mais il faut tenir compte de ce que les journées de taille de la vigne sont des journées d'hiver, tandis que le sarclage des blés se fait au printemps, époque où les journées contiennent plus d'heures de travail. Le salaire des femmes oscillait entre 10 et 12 deniers (2 fr. 24 et 2 fr. 80). Enfin, la journée du chef jardinier de l'abbaye figure dans ces registres pour 24 deniers ou 2 sols (5 fr. 60). En somme, tous ces salaires semblent rémunérateurs et ne diffèrent que bien peu de ceux de la période précédente pour ces mêmes catégories d'ouvriers agricoles. Il en était sans doute ainsi pour les ouvriers d'art, mais les renseignements nous font défaut en ce qui les concerne pour cette époque.

Pour le règne de François Ier, les archives du château de la Barre, que nous avons déjà consultées, vont nous renseigner de nouveau sur les ouvriers agricoles. Nous rappellerons qu'au château de la Barre tous les ouvriers étaient nourris. Ce document nous fournit la journée de faucheurs au prix de 30 deniers ou 2 sols et 6 deniers pendant les années 1517, 1519 et 1523, mais en raison de la rapide diminution du pouvoir d'achat de la livre à cette époque les 30 deniers, qui représentaient 6 fr. 75 en 1517, ne valaient guère plus de 5 fr. 75 en 1523. En cette même année 1523, les vendangeurs touchaient 12 deniers (2 fr. 30). En réalité, les salaires des ouvriers agricoles n'avaient pas encore sérieusement fléchi au début du règne de François Ier. Les ouvriers d'art commençaient par contre à être assez sérieusement éprouvés. En poursuivant, pour ce qui les concerne, la catégorie des ouvriers nourris, le livre de compte du château des Roches de Vendeuvre nous montre en effet, en 1515, le prix des charpentiers à 15 et 18 deniers (3 fr. 34 et 4 fr. 05), et celui des manœuvres à 6 deniers (1 fr. 25). A vrai dire, il s'agit là de journées d'hiver, dans lesquelles les ouvriers sont moins payés, mais on n'en constate pas moins une diminution, pour les manœuvres notamment[1]. Comme ouvriers d'art non nourris, toujours sous le même règne, le journal inédit d'un magistrat poitevin, Jehan de Brilhac[2], donne, en 1542, la journée des maçons à 4 sous (6 fr. 80) et celle des manœuvres à 2 sous (3 fr. 40). Évidemment, en monnaie de l'époque, le prix des salaires avait assez sérieusement augmenté, mais le pouvoir d'achat de la livre avait encore plus sérieusement diminué. Nous ne sommes plus là, en effet, à cette restauration du château de Poitiers en l'année 1471, que nous citions plus haut, et où les maçons, tout en

1. Archives de la Vienne. Carton 26. Journal *Les Affiches du Poitou* du 26 juin 1788.
2. Ibid. Fonds des Archives historiques du Poitou, manuscrit n° 51.

Digitized by Google

ne touchant que 3 sols et 10 deniers, n'en recevaient pas moins 11 fr. 60 en monnaie de nos jours, pendant que leurs manœuvres, qui étaient payés 2 sols 6 deniers, encaissaient en réalité 7 fr. 70. L'augmentation du chiffre des salaires n'avait pas été aussi rapide que la diminution du pouvoir d'achat de la livre ! Quelques pages plus loin, Jehan de Brilhac, qui avait été maire de Poitiers et que l'on pouvait ranger parmi les plus riches habitants de la ville, nous apprend qu'en 1542 le gage annuel de sa cuisinière ne s'élevait qu'à 4 livres (152 francs).

Mais c'est durant la seconde moitié, et tout particulièrement pendant le dernier quart du XVIe siècle, que l'on constate combien la légère augmentation des salaires que l'on voit se produire alors était insuffisante pour compenser la diminution qui s'était manifestée dans le pouvoir d'achat de la livre.

Un règlement officiel des salaires *publié en 1578*, tant pour la région de Poitiers que pour celle de Niort, et reproduit dans l'étude de M. Boissonnade sur l'*Organisation du travail en Poitou* (1899), va nous permettre d'apprécier la situation, en utilisant toujours notre tableau de la marche du pouvoir d'achat de la livre. Ce règlement peut se diviser en trois parties comprenant : 1° les prix de journée des ouvriers (agricoles et ouvriers d'art) recevant argent et nourriture ; 2° les prix de journée de ces mêmes ouvriers non nourris ; 3° les gages annuels des domestiques de ferme et des domestiques de maison bourgeoise, hommes et femmes.

Le prix de la journée d'un ouvrier agricole (manœuvre) est fixé en été, et étant nourri, à 3 sols et 6 deniers (2 francs) ; dans la même saison, mais sans être nourri, à 5 sols (4 francs). Le même ouvrier, en hiver, étant nourri, reçoit 2 sols (1 fr. 60), et sans être nourri, 4 sols (3 fr. 20).

La journée d'un faucheur est cotée : étant nourri, 4 sols (3 fr. 20), et sans être nourri, 8 sols (6 fr. 40). On remarquera que dans tous ces prix le salaire de l'ouvrier non nourri est doublé, et c'est là un curieux indice de l'enchérissement des denrées alimentaires, car, antérieurement au XVIe siècle, le salaire de l'ouvrier non nourri n'était *augmenté que de moitié et non doublé*, et cela très régulièrement. On peut consulter entre autres, à ce sujet, le règlement publié par le sénéchal de Poitou en l'année 1307[1] à l'occasion du séjour à Poitiers du pape Clément V et de Philippe le Bel, venus pour traiter la question des Templiers.

Dans le règlement de l'année 1578, le salaire d'un maçon s'élève : en été, étant nourri, à 3 sols 6 deniers (2 fr. 80) ; dans cette même saison,

1. *Archives historiques du Poitou*, t. VIII, p. 403.

Digitized by Google

mais sans nourriture, à 6 sols (4 fr. 80). En hiver ce maçon, étant nourri, reçoit 3 sous (2 fr. 40).

En ce qui concerne les couvreurs et les charpentiers, leurs journées sont taxées : en été, avec nourriture, à 4 sols (3 fr. 20) ; sans nourriture, à 8 sols (6 fr. 40). En hiver, le charpentier étant nourri reçoit 2 sols 6 deniers (2 francs), et non nourri, 6 sols (4 fr. 80). Les tonneliers sont payés : étant nourris, 4 sols (3 fr. 20) ; sans être nourris, 8 sols (6 fr. 40).

On trouve ensuite le salaire d'une buandière, fixé à 1 sol 6 deniers (1 fr. 10) lorsqu'on lui fournit la nourriture, tandis qu'il est porté à 3 sols 6 deniers (2 fr. 80) si la buandière n'est pas nourrie. Dans ce dernier cas, on le voit, le salaire était bien plus que doublé.

En mettant maintenant en parallèle les prix de 1578 traduits en franc or de 1914 avec les prix du temps de Louis XI exprimés de la même façon, on trouvera, en commençant par les ouvriers recevant argent et nourriture : que les maçons touchaient en moyenne 5 francs par jour en 1471 et 2 fr. 80 seulement en 1578 ; que le prix des charpentiers et couvreurs travaillant dans les mêmes conditions, qui s'élevait égal ment à 5 francs au temps de Louis XI, n'était plus que de 3 fr. 20 en 1578 ; que le faucheur était payé en moyenne 5 fr. 50 en 1470 et 3 fr. 20 seulement d'après le règlement que nous venons de citer en 1578, et qu'enfin ce même règlement ne traitait guère mieux les autres ouvriers agricoles (vendangeurs, faneurs, etc.), dont nous avons vu les prix de journée fixés (toujours l'ouvrier étant nourri) à 3 fr. 20 et 2 fr. 80 en 1478 et 1479, tandis qu'il n'est plus qu'à 2 francs cent ans après. Et nous ne parlons ici que des journées d'été.

En abordant maintenant les prix de journée d'ouvriers se nourrissant à leurs dépens, la différence sera plus grande encore. Un maçon, dans ces conditions, touchait 11 fr. 60 lors de la restauration du château de Poitiers en 1471, pendant que le règlement ne lui alloue que 4 fr. 80 en 1578, et le manœuvre qui recevait 7 fr. 70 à cette même date de 1471 n'est plus payé que 4 francs en 1578.

Une autre comparaison ne sera pas moins concluante.

Nous avons vu plus haut que, sous le règne de Louis XI, alors que l'hectolitre de froment valait 8 sous à Poitiers, l'artisan (maçon, charpentier, etc.), qui gagnait 2 sols par jour tout en étant nourri, se procurait ainsi l'hectolitre de froment en quatre journées de travail. A l'époque où nous sommes arrivés, en 1578, sous Henri III, l'hectolitre de froment vaut 3 livres ou 60 sous sur le marché de Poitiers [1], et l'arti-

1. Poitiers. Archives municipales, manuscrit n° 362.

Digitized by Google

san le plus favorisé, le charpentier, qui gagne, nous venons de le voir, 4 sous par jour (nous parlons comme ci-dessus d'ouvriers nourris), met plus de deux semaines pour obtenir cet hectolitre de froment que son devancier se procurait en quatre jours au temps de Louis XI ! On voit combien la situation de l'ouvrier s'était modifiée d'une époque à l'autre. Aussi la misère était-elle grande en Poitou : le conseil de ville, dès l'année 1540, était obligé de créer à Poitiers *les Dominicales*, sorte de bureau de bienfaisance, pour lesquelles chaque habitant un peu fortuné de la ville était sollicité, tous les dimanches, de verser son obole. Un certain nombre de listes de ces dominicales, fournissant le nom des souscripteurs et la mesure de leur générosité, subsistent encore dans nos archives municipales. Curieux document, contenant sur la portion riche de la population d'intéressants et utiles renseignements pour qui veut s'occuper de l'état social de l'époque.

Disons, en passant, qu'en raison du prix élevé du froment on mangeait au XVIe siècle en Poitou, et cela un peu dans toutes les classes de la société, beaucoup plus de pain bis que de pain blanc, celui-ci était l'apanage de quelques rares privilégiés. Le pain bis était pétri de moutures très variées, selon la fortune des gens. Le pain que consommait le peuple se composait de seigle, d'orge, d'avoine et d'une petite quantité de froment. La mouture destinée à la confection de ce pain se vendait, au marché de Poitiers, à un prix de moitié moins élevé que le pur froment.

Nous avons dit que ce règlement de 1578 fixait également les gages annuels de certaines catégories de domestiques. Le gage annuel d'un manœuvre ou d'un valet de ferme était coté 8 livres (128 fr.), d'une servante de ferme, 5 livres (80 fr.), des gens de maison, cocher, valet de chambre, cuisinier, 12 livres (192 fr.), d'une cuisinière, 10 livres (160 fr.). On voit combien ces gages sont éloignés de ceux qui étaient pratiqués en Poitou au début du XXe siècle, car nous n'entendons pas parler des temps que nous vivons actuellement.

Vingt ans après, vers la fin du XVIe siècle, les gages des domestiques agricoles n'avaient encore que très légèrement progressé. On trouve en effet, en 1585, les gages d'un bouvier à 12 livres (192 fr.) ; en 1587, ceux d'une servante d'auberge à 6 livres (96 fr.)[1]. En 1597, le gage d'un valet de ferme encore à 12 livres (144 fr.)[2].

Pour les premières années du XVIIe siècle, le journal inédit et très

1. Archives de la Vienne, E[4] 27. Min. Pigneteau, 1587, 28 septembre.
2. Ibid., E[4] 22. Min. Pointeau-Montmorillon, 1597, 26 janvier.

Digitized by Google

intéressant d'un gentilhomme campagnard poitevin, Jehan Boynet, écuyer, seigneur de la Touche-Freyssinet, va nous fournir des renseignements très complets sur une certaine catégorie de domestiques[1]. Jehan Boynet habitait sa seigneurie de la Touche dans la paroisse de Marnay. Quatre métairies d'assez grande importance entouraient la maison de la Touche, mais Jehan Boynet n'exploitait directement que « la préclôture », d'une contenance de quelques boisselées, attenant directement à sa maison. Les quatre fermes étaient cultivées à moitié fruits. Le personnel domestique de la Touche se composait : d'un « laquais » qui soignait les chevaux tout en aidant au service de la maison, d'une cuisinière, d'une femme de chambre, d'un domestique tout à la fois laboureur et jardinier, d'une femme de basse-cour pour le soin des volailles, des vaches et des porcs, et enfin d'un garçonnet de quatorze à quinze ans qui aidait à la femme de basse-cour et servait de berger. Jehan Boynet fournit assez exactement pendant une vingtaine d'années les gages de tout ce personnel et certains détails sur sa plus ou moins grande docilité dans son service.

Le gage annuel du « laquais » de Jehan Boynet, qui était fixé à 24 livres (288 francs) en 1607, était passé à 25 livres (300 francs) en 1611, à 28 livres (336 francs) en 1615 et était arrivé à 31 livres (370 francs) en 1629, augmentant ainsi d'environ 30 % dans le cours de ces vingt-deux années. Sa cuisinière, qui gagnait 24 livres (288 francs), exactement comme le laquais, en 1607, était payée 33 livres (400 francs) dès l'année 1621. On peut juger ainsi de la place qu'occupait la cuisinière dans le personnel de la seigneurie de la Touche. La chambrière de la femme de Jehan Boynet, qui était payée 15 livres (180 francs) en 1607, recevait 21 livres (250 francs) en 1621. On constate ainsi, au commencement du XVIIe siècle, une sérieuse augmentation dans les gages du personnel domestique d'une famille de la noblesse provinciale. L'augmentation ne fut pas aussi sensible pour la partie de cette domesticité attachée à la terre : le laboureur de la Touche-Freyssinet, qui était payé 20 livres (244 francs) en 1607 ne gagnait encore que 24 livres (288 francs) en 1618, et la femme de basse-cour, dont le gage était fixé à 12 livres (144 francs) en 1607, ne touchait que 14 livres (168 francs) treize ans après, en 1620.

Si l'on compare maintenant ces prix avec ceux que fixe le règlement de l'année 1578, on trouve : que les cochers ou laquais étaient payés 12 livres (192 francs) en 1578 et 31 livres (370 francs) en 1629, les cuisi-

1. Archives de la Vienne. Fonds des Archives historiques du Poitou, manuscrit n° 50.

Digitized by Google

nières (en ville) 10 livres (160 francs) en 1578 et 33 livres (400 francs) en 1621, les ouvriers agricoles (laboureurs) 8 livres (128 francs) en 1578 et 24 livres (288 francs) en 1618, et que le gage annuel d'une servante de ferme, qui était fixé à 5 livres (80 francs) toujours par ce même règlement de 1578, s'élevait à 14 livres (168 francs) en 1620. En somme, dans une moyenne d'une quarantaine d'années (1578-1620), les prix de tous ces salaires avaient sérieusement progressé et, en prenant ces prix traduits en monnaie de nos jours, on constate que les gages des gens de maisons : cocher, cuisinière, femme de chambre représentent, vers l'année 1620, assez exactement les gages pratiqués pour ces mêmes serviteurs en Poitou à la fin du XIXe siècle. Le XVIIe siècle, en ce qui concerne les salaires, ne semblait donc pas à ses débuts vouloir suivre les mêmes errements que le siècle qui l'avait précédé.

En suivant ainsi période par période, dans le bref historique que nous venons d'en faire, la marche des salaires dans le cours du XVIe siècle, on constate que la hausse considérable qui, d'après tous les historiens, s'était manifestée à la suite de la guerre de Cent ans, persistait encore semblable, ou à peu près, au temps de Louis XI, qu'elle se prolongea en grande partie sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, mais qu'elle prit nettement fin dans la dernière partie du règne de François Ier. A cette date, où l'on voit se produire une véritable explosion de la hausse des prix de toutes les denrées, des produits du sol et de toutes les marchandises en général, on constate au contraire dans le prix des salaires un fléchissement qui ira en s'accentuant pendant cinquante ans et plus si, *pour évaluer ces salaires, on tient compte de la diminuaion continue du pouvoir d'achat de la livre pendant le même laps de temps.* Logiquement, on en conclut qu'il n'avait été tenu aucun compte de ce phénomène économique dans les règlements sur les salaires, et on a tout lieu d'en être surpris. C'est là l'indice d'un état social tout spécial. Mais nous abordons là une question que nous réservons, nous l'avons noté au début, pour un autre travail. Nous nous contenterons donc de dire ici que le XVIe siècle, qui fut une époque remarquable de renaissance intellectuelle, artistique et littéraire, n'en fut pas moins et avant tout le *Siècle de l'argent* : que le capitalisme naissant, produit de l'afflux subit dans le royaume des millions du Nouveau Monde, en bouleversant de fond en comble et soudainement l'antique société féodale, n'améliora pas le sort des salariés, et nous avons maintenant la certitude que ce ne sont pas les prix de la main-d'œuvre qui ont pu aggraver la crise du XVIe siècle. C'est un peu pour en arriver à cette conclusion que nous n'avons pas craint d'allonger notre travail

Digitized by Google

de ces quelques pages avant d'aborder l'étude de cette crise selon l'ordre chronologique et les étapes successives que nous indiquons plus haut.

I

Le règne de François Ier : un afflux subit de monnaies étrangères détermine une diminution considérable du pouvoir d'achat de la livre et fait naître la crise en Poitou.

Dans l'exposé général de la crise que nous venons de fournir, nous avons dit qu'après s'être dessinée dès le milieu du règne de Louis XII, cette crise débuta réellement en Poitou dans les toutes premières années du règne de François Ier. Ces indications nous sont fournies : d'abord par une diminution considérable et subite du pouvoir d'achat de la livre à cette date, ensuite par un examen de la situation économique du royaume ; elles nous sont confirmées enfin par une circulation extrêmement abondante de monnaies d'Espagne en Poitou dès cette époque. Ces trois preuves du début de la crise sous François Ier, nous allons les examiner successivement.

Si, pour nous faciliter cette étude, nous prenons la marche du pouvoir d'achat de la livre dès le règne de Louis XI, notre tableau nous indique, ainsi que nous l'avons déjà signalé, un premier fléchissement de ce pouvoir d'achat dans le cours de ce règne. De 61 francs, chiffre pour lequel il figure à l'avènement au trône de Louis XI en 1461, il était tombé à 55 francs en 1483, date de la mort de ce prince. Mais, dès les premières années du règne de Charles VIII, le pouvoir d'achat prend son essor et, à l'avènement de Louis XII, en 1498, on le trouve à 57 francs. Cette ascension se poursuit encore pendant quelques années ; en 1508 il avait atteint 58 francs. A cette date, le pouvoir d'achat commence à fléchir de nouveau et assez sérieusement pour que, sept ans après, à la fin du règne, il ne soit plus que de 55 francs, revenant ainsi exactement au chiffre où il se trouvait à la mort de Louis XI. Cette diminution, *commencée en l'an 1508, va se poursuivre désormais et sans interruption jusqu'à la fin du siècle*, en s'accentuant plus ou moins selon les époques.

Que s'était-il donc passé ? La paix intérieure dont jouissait le royaume depuis plus de vingt ans n'ayant pas cessé de régner, la production n'avait pas cessé de croître et la même tranquillité subsistait toujours dans le royaume. Ce n'est donc pas de ce côté qu'il nous faut chercher la cause de l'affaiblissement que nous venons de constater dans le pou-

Digitized by Google

voir d'achat de la livre aux environs de l'année 1508. Ne pourrait-on pas l'attribuer au début de l'afflux monétaire? A la première apparition en Poitou de ces monnaies d'Espagne, de Portugal et des Flandres, qui, jointes aux monnaies d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne déjà en circulation, allaient dès le règne suivant doubler, tripler peut-être, subitement la circulation monétaire? Et ce milieu du règne de Louis XII semble bien indiqué pour un tel événement. Depuis plus de vingt ans, nous venons de le dire, la paix intérieure, en développant la production, a permis d'année en année la constitution d'une masse considérable de réserves toutes prêtes alors pour l'exportation. Du côté de l'Espagne également, « qui ne vivait que des produits de la France », ainsi que nous l'apprend un des auteurs les plus autorisés de l'époque, Jean Bodin, dans sa réplique aux paradoxes de M. de Malestroit, ce milieu du règne de Louis XII semble bien choisi. A cette date en effet, depuis plusieurs années déjà, l'or du Nouveau Monde afflue dans les ports de mer et le trésor royal regorge. De très pauvre qu'elle était antérieurement, l'Espagne, devenue subitement très riche, n'attend pas pour venir nous enlever, et par grandes masses dès le règne de François Ier, les denrées et marchandises de toute nature qu'elle ne nous prenait jusqu'alors que par petite quantité, strictement au fur et à mesure de ses besoins, et, comme tout nouveau riche, elle paie fastueusement, sans compter, l'or ruisselle : on peut s'en fier pour cela au tempérament espagnol. C'est ce Pactole qui, en se déversant dans notre Poitou, va déterminer la hausse formidable des prix que nous constatons dès le début du règne de François Ier ; de même que c'est son avant-garde, si nous pouvons nous exprimer ainsi, qui avait occasionné le premier fléchissement du pouvoir d'achat de la livre signalé vers l'année 1508, et qui n'était lui-même que le précurseur de la débâcle de ce pouvoir d'achat constaté dans le règne suivant.

C'est ainsi que nous apparaît le début de la crise en Poitou. Un examen attentif du tableau n° 1 (pouvoir d'achat de la livre) va nous permettre de nous rendre plus exactement compte de ce début, et le détail de la circulation des monnaies étrangères viendra ensuite confirmer, pour le règne de François Ier, l'opinion que nous aurons pu nous former tout d'abord d'après la marche du pouvoir d'achat de la livre.

En suivant période par période ce tableau n° 1, on constate que de 58 francs, chiffre auquel il s'était maintenu de 1503 à 1507, le pouvoir d'achat de la livre fléchit à 57 francs vers l'année 1508 pour y demeurer pendant trois années et descendre subitement à 55 francs en 1512,

Digitized by Google

chiffre auquel il se fixera encore pendant trois autres années, jusqu'en 1515. Dans le cours de ces huit années (de 1507 à 1515), le pouvoir d'achat avait donc diminué de 3 francs, *perdant ainsi, en moyenne, 0 fr. 375 par an.*

En continuant cet examen sous le règne de François Ier, nous allons trouver dans le pouvoir d'achat de la livre une perte moyenne annuelle de beaucoup plus considérable, nous indiquant par suite une augmentation dans les prix des denrées de tout autre envergure que sous le précédent règne. La longue durée du règne de François Ier (trente-deux ans) et les nuances qu'il présente au point de vue qui nous intéresse nous le font scinder en deux parties à peu près égales, la première englobant les dix-sept années qui se sont écoulées de 1515 à 1532. Dans cette première période, le pouvoir d'achat de la livre est passé de 55 à 42 francs, accusant ainsi une perte de 13 francs, avec une *moyenne annuelle de 0 fr. 765*, supérieure ainsi de plus du double à celle du règne de Louis XII, qui n'était que de 0 fr. 375. En poursuivant cette étude pour la dernière partie du règne de François Ier (1532-1547), on trouve que, dans ces quinze années, le pouvoir d'achat est tombé de 42 à 32 francs, diminuant ainsi de 10 francs, qui représentent *une perte de 0 fr. 666 par an.* Chiffre inférieur à la moyenne de la première moitié du règne, mais encore très élevé. En prenant maintenant l'ensemble du règne, on constate que le pouvoir d'achat de la livre, qui s'élevait à 55 francs en 1515, n'était plus que de 32 francs en 1547, fournissant ainsi une diminution de 23 francs dans le cours de ces trente-deux années, soit une *moyenne de 0 fr. 718 par an.* Aucun des autres règnes n'approchera de ce chiffre dans le cours du siècle.

Des différentes indications qui viennent de nous être fournies par la marche du pouvoir d'achat de la livre, on peut tirer la conclusion suivante : l'afflux des monnaies étrangères, qui détermina dans la première moitié du XVIe siècle une diminution subite et considérable du pouvoir d'achat et une augmentation correspondante des prix, se manifesta assez timidement tout d'abord vers le milieu du règne de Louis XII ; mais bientôt, dès le début du règne de François Ier, il envahit par masses considérables tout le Poitou. La marche du pouvoir d'achat de la livre de 1515 à 1532 vient de nous en fournir la preuve et on en trouverait la pleine et entière confirmation en suivant le cours des denrées durant cette même période et pendant tout le règne de François Ier. Ces recherches nous entraîneraient dans des longueurs qu'il nous faut éviter, mais nous jetterons néanmoins un coup d'œil sur le cours des bestiaux, cette denrée unique entre toutes, qui a ce privilège, au point de vue de

Digitized by Google

ces recherches, de fournir constamment la moyenne des prix de l'ensemble des denrées[1].

Dans les premières années du règne, en 1519, la paire de bœufs, qui valait, nous l'avons dit plus haut, de 10 à 12 livres au temps de Louis XI, ne se vendait encore que 15 à 16 livres. Nous en trouvons la confirmation dans deux marchés passés dans l'étude de Me Chaigneau, notaire à Poitiers, le *14 mai de cette année 1519*. Par le premier de ces marchés[2], un laboureur de la paroisse de Ligugé, Marc Pascaud, s'engage à payer à la fête de Saint-Michel prochainement venant à un marchand de bestiaux de Poitiers, Étienne Chauvyn, la somme de 15 *livres tournois* pour raison « de vendityon et livraison d'une paire de bœufs de l'aage de quatre à cinq ans ». Par le second de ces marchés[3], le même marchand vend à un autre laboureur de la paroisse de Vouneuil-sous-Biard également une paire de bœufs, moyennant 16 livres payables le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste. Quinze ans plus tard, le 18 octobre 1535, dans le bail à ferme de la métairie de Plaix-Gaillard, paroisse de Bouresse[4], deux paires de bœufs sont évaluées l'une 18 livres, l'autre 20 livres. Huit ans après, le 26 janvier 1543, on trouve dans la paroisse de Nieuil-l'Espoir[5] l'acquisition par Pierre Chaumillon d'une paire de bœufs moyennant 25 livres. Enfin, le *16 février de cette même année 1543*, le même Pierre Chaumillon vendait au bourg et paroisse de Ruffigny[6] deux jeunes bœufs de l'âge de trois ans et de poil rouge, moyennant *29 livres 10 sols* payables à la fête de la Pentecôte. Ainsi, du début du règne de Louis XI (1461) à l'année 1519, c'est-à-dire pendant près de soixante ans, le prix des bœufs n'avait pas augmenté de 50 %, tandis que de 1519 à 1543, soit en moins de vingt-cinq ans, il avait pour ainsi dire doublé. Il en fut exactement de même pour les autres animaux et notamment pour les porcs. Dans tous les baux à ferme ou à métayage sans exception, il était stipulé, au XVIe siècle, en plus du prix de ferme, des redevances en nature, parmi lesquelles figuraient toujours un ou deux porcs. A la fin du règne de Louis XII, chacun de ces porcs est généralement évalué 20 sous ; à la fin du règne de Fran-

1. Dans notre étude sur le *Pouvoir d'achat de la livre*, parue dans le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre 1922, nous avons inséré un graphique qui démontre pleinement ce que nous avançons là.

2. Ibid., E4 27. Min. Chaigneau, 1519, 14 mai.

3. Ibid., E4 27, Min. Chaigneau, 1513, 14 mai.

4. Ibid., E4 27. Min. Chaigneau, 1535, 18 octobre.

5. Ibid., E4 27. Min. Chauveau, 1543, 26 janvier.

6. Ibid., E4 27. Min. Chauveau, 1543, 16 février.

Digitized by Google

çois Ier, leur prix est régulièrement porté à 40 sous. Là aussi les prix avaient doublé.

La marche du pouvoir d'achat de la livre, aussi bien que le cours des denrées, tout jusqu'ici nous indique donc bien le règne de François Ier comme le début de la crise des prix au XVIe siècle en Poitou ; l'examen de notre second tableau, en nous renseignant sur la date de l'invasion des monnaies espagnoles, cause initiale de cette crise, va nous fournir maintenant la preuve de l'exactitude de cette première indication et nous confirmer dans notre opinion.

Les deux premiers payements qui figurent dans notre tableau no 2 intéressent le XVe siècle et ne sont reproduits là que pour donner un aperçu des espèces étrangères en circulation à cette époque en Poitou. L'un et l'autre de ces payements sont tirés du travail de Richard, *Les archives du château de la Barre*, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Le premier, à la date du 10 avril 1482 et s'élevant à la somme de 45 livres, est effectué au moyen de 5 écus d'or vieux (monnaie française), de 2 lions d'or, 2 henriques d'or, 1 quart et 1 demi-noble à la rose (monnaies anglaises), 1 florin au monde, 1 florin au chat et 7 autres florins sans désignation, tous ces florins monnaies d'Italie, et le payement est complété au moyen de monnaies d'argent et de billon. Le second de ces payements, effectué au mois de mars 1483, comprend 55 écus d'or à la couronne, 8 écus d'or au soleil, 2 écus vieils, 2 royaux (monnaies françaises), 2 saluts et 2 lions (monnaies anglaises). De ces monnaies anglaises, les unes avaient été frappées en Angleterre, les autres à Paris, toutes étaient un reste de l'occupation au temps de Charles VI. Elles se rencontraient nombreuses encore en Poitou au temps de Louis XI. Quant aux florins, ils étaient également *monnaie courante* dans cette même région à la fin du XVe siècle, tandis que, par contre, et c'est là une note à prendre, à cette date *il n'y était jamais question de monnaies espagnoles.*

Le détail de la circulation monétaire nous faisant défaut pour les règnes de Charles VIII et de Louis XII, il ne nous est pas possible de fixer d'une façon exacte la date de la première apparition de ces monnaies d'Espagne sur les marchés du Poitou ; mais, pour le règne de François Ier, il nous est facile de fournir des précisions au moyen des payements dont le montant figure dans le tableau no 2 et qui se trouvent échelonnés entre les années 1519 et 1546. Au mois de février 1519, on trouve dans les minutes de Me Chaigneau, notaire à Poitiers, le payement d'une somme de 80 livres effectué au moyen de 30 écus d'or sol, 3 écus couronne, un noble à la rose, un philippus et le complément en

Digitized by Google

monnaie blanche, c'est-à-dire au moyen de deux sortes de monnaies françaises, l'écu sol et l'écu couronne, d'une monnaie anglaise, le noble à la rose, et d'une monnaie des Flandres, le philippus[1]. Nous ne trouvons pas encore de monnaie d'Espagne dans ce premier payement, mais nous trouvons une monnaie des Flandres, qui étaient alors, on le sait, sous la domination de l'Espagne. Le 1er mai de cette même année 1519, toujours dans l'étude Chaigneau, on relève le payement d'une somme de 100 livres soldées au moyen de 8 écus d'or au soleil, de 40 *ducats d'Espagne* et le surplus, le parsus, comme on disait à l'époque, en monnaie blanche, de sorte que l'on rencontre là 15 livres et 5 sols d'or français, 84 *livres d'or espagnol* et 15 sols de monnaie blanche. Le 20 juillet 1519, c'est l'acquisition, moyennant 60 livres, d'une rente de quatre setiers de grains, qui est payée par 18 *ducats d'Espagne,* 2 royaux, 4 écus couronne (monnaie de France), 2 saluts (monnaie d'Angleterre), le surplus en monnaie blanche. On se trouve encore là en présence de 11 livres 4 sols d'or français, 41 livres 19 sols d'or étranger et 6 livres 17 sols de monnaie blanche. Toujours la prédominance des monnaies étrangères et particulièrement des monnaies d'Espagne. Le 13 septembre, nous poursuivons encore l'année 1519, une petite somme de 7 livres est payée au moyen d'un écu d'or sol (France), un angelot (Angleterre), un philippus (Flandre) et le parsus en monnaie blanche. Le 15 octobre 1519, ce sont les chanoines du chapitre de Saint-Hilaire-le Grand qui s'acquittent d'une somme de 115 livres avec 10 angelots (Angleterre), 3 doubles ducats (Espagne), 6 écus sol (France), et qui versent le surplus en monnaie blanche. D'où : 12 livres d'or français, 43 livres d'or étranger et 60 livres de monnaies d'argent et de billon, françaises et étrangères. A la fin du même mois d'octobre, le 31, les chanoines de Saint-Hilaire payent une somme de 60 livres composée de 20 écus sol, 6 écus couronne, 4 ducats d'Espagne, 1 philippus et 1 salut. Au mois de janvier 1522, on se trouve en présence d'une somme plus importante. Il s'agit de l'acquisition moyennant 1,200 livres, par un professeur de l'Université de Poitiers, Pierre Régnier, seigneur de La Planche, de la seigneurie du Lude, dans la paroisse de Marçay, pour laquelle P. Regnier verse 200 écus sol, 99 écus couronne, 200 ducats d'Espagne, 190 philippus et le surplus en monnaie de billon. Ce payement de 1,200 livres se trouve ainsi effectué, à peu près par portions

1. La référence de ce payement, aussi bien que celles de tous les payements que nous allons citer par la suite, se trouve ci-dessus dans les notes afférentes au tableau n° 2. Il est facile de se reporter à chacun de ces payements au moyen du montant total du payement et de la date à laquelle il a été effectué.

Digitized by Google

égales, en monnaies étrangères et en monnaies de France. Le 5 décembre 1532, une somme de 300 livres, formant le montant de la vente d'une rente de 10 setiers de grain, est payée par l'acquéreur avec 100 écus d'or au soleil, 6 doubles ducats d'Espagne, 3 nobles à la rose, 1 angelot et le complément, qui représente 42 livres 4 sols, en monnaies d'argent et de billon, françaises et étrangères.

En l'année 1538, on trouve une série de payements intéressants, bien qu'il s'agisse de sommes modiques. Un conseiller au siège royal de la sénéchaussée de Poitiers, messire Jean de Brilhac, dans son journal, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, fournit de nombreux détails sur la tenue de sa maison[1], et là il nous apprend qu'ayant emprunté en 1537 90 livres (3,420 francs ; franc or antérieur à 1914) à un marchand de Poitiers, Jehan d'Amboise, il les lui remboursait par petites sommes l'année suivante, et il donne la date et le montant de quelques-uns de ces payements. Le 26 février 1538, il lui faisait un premier versement, dont il donne le détail en indiquant l'espèce et la valeur des monnaies : « Un écu sol valant 45 sols (France), deux nobles à la rose à 5 livres 8 sols pièce (Angleterre) et deux doubles ducats à 4 livres 7 sols l'un (Espagne) », soit au total 21 livres 15 sols. Au mois d'août suivant, il faisait un nouveau versement : quatre écus sol (9 livres) et quatre doubles ducats (17 livres 8 sols). Le 7 octobre, il remboursait encore 8 livres et 14 sols au moyen de 4 ducats (Espagne) à 2 livres 3 sols et 6 deniers pièce. Enfin, le 4 novembre, il annonce un payement d'un écu sol et de deux doubles ducats. Au total, dans ses quatre payements, Jehan de Brilhac avait versé 67 livres et 14 sols, au moyen de 10 livres et 16 sols de monnaies anglaises, 13 livres et 8 sols de monnaies françaises et 43 livres 10 sols en monnaies d'Espagne. Mais ce qu'il y a là de caractéristique, ce n'est pas tant la prépondérance de la monnaie espagnole que sa persistance à figurer dans chacun de ses modestes payements, alors même qu'il ne s'y trouve qu'une seule espèce de monnaie. Ce qui prouve que cette monnaie espagnole était bien la *véritable monnaie courante* en Poitou, et cela dix ans avant la fin du règne de François Ier.

Au mois de juillet 1542, un inventaire[2] dressé après le décès d'un marchand épicier de Poitiers, Janet Courtynier, et de sa femme, Marie Abrioux (inventaire qui ne figure pas dans le tableau n° 4), va nous

1. Archives de la Vienne. Fonds des Archives historiques, manuscrit n° 51. Ces divers payements ne figurent pas au tableau n° 2.

2. Archives de la Vienne, E^4 27. Min. Chauveau, 1542, 8 juillet. Cet inventaire ne figure pas au tableau n° 2.

Digitized by Google

dévoiler le fond de la caisse d'un très riche commerçant poitevin au temps de François Ier, car Janet Courtynier avait réalisé une sérieuse fortune, à ce point que, quelques années après sa mort, son fils aîné Pierre Courtynier achetait un office de trésorier de France à Poitiers, ce qui était acheter en même temps la noblesse. La caisse de Janet Courtynier contenait : 205 écus d'or sol, 6 écus couronne, 2 francs d'or du roi Jean, 2 francs d'or de Charles V, 7 moutons d'or, voilà pour les monnaies de France. Il s'y trouvait ensuite 197 doubles ducats d'Espagne, 19 nobles à la rose, 13 angelots et 1 noble henry, le tout montant à près de 1,500 livres, soit environ 57,000 francs, franc or d'avant guerre. Cette somme, en raison de la valeur des doubles ducats d'Espagne, était représentée pour la plus grande partie par des monnaies étrangères. Mais le côté le plus intéressant de cet inventaire c'est que sur cette somme, 1,000 livres avaient été mises à part « dans une boëte avec un petit brief » indiquant qu'elles étaient destinées à constituer la dot de l'un des enfants de Janet Courtynier, et que ces 1,000 livres étaient entièrement composées des 197 doubles ducats et des monnaies anglaises. C'est dire la faveur dont jouissaient à l'époque ces doubles ducats. On trouve ensuite, au mois d'août 1543, un modeste payement d'une somme de 30 livres, effectué au moyen de 6 écus sol (13 livres 10 sols), de 3 doubles ducats et d'un ducat d'Espagne (16 livres 10 sols). Puis, en mai 1546, un payement plus important, 666 livres 13 sols, dans lequel figurent 214 écus sol, 22 doubles ducats, 9 ducats, 2 angelots, 2 impériales, le complément étant effectué en monnaies blanches ; là, la majorité du payement est donc composée de monnaies d'or françaises, 214 écus sol, et de monnaies blanches, françaises et étrangères. Ce payement était fait par un marchand de l'Angoumois, qui apportait une monnaie peu répandue en Poitou, « l'impériale », monnaie des Flandres dont le cours en France était fixé, par les ordonnances, à 4 livres.

De la composition de ces différents payements il ressort nettement, nous avons pu en juger, qu'en Poitou, dès le règne de François Ier, les monnaies étrangères et notamment les monnaies d'Espagne circulaient en telle abondance que les ducats et doubles ducats, avant même et de préférence à nos monnaies nationales, pouvaient être considérés comme la monnaie courante. Cette remarque, jointe aux indications qui nous ont été déjà fournies par la marche du pouvoir d'achat de la livre et par la hausse des prix des denrées à cette même époque, prouve jusqu'à l'évidence que l'or et l'argent du Nouveau Monde avaient envahi le royaume dès le règne de Louis XII, ou tout au moins

Digitized by Google

dans les toutes premières années du règne suivant, et non pas seulement dans la seconde moitié du siècle, comme beaucoup d'historiens sont encore portés à le croire.

Cet afflux monétaire a, pour le Poitou, une autre signification : il indique dès cette époque une exportation considérable des denrées, pouvant entraîner par suite dans la province une certaine disette de ces produits. Ces exportations se composaient en majorité de grains, de sel et de mules. Très probablement faudrait-il y joindre également les draps de laine, les draps de droguet (mélange de laine et de fil) et les cuirs travaillés, toutes marchandises dont le Poitou était gros producteur à l'époque. Les mules étaient, et sont encore, une spécialité du Haut-Poitou dont les Espagnols ont toujours été très amateurs, et cette marchandise avait un avantage, inappréciable à l'époque, celui de se transporter elle-même ; le sel provenait du littoral, du Bas-Poitou ; le transport s'en effectuait par mer. Les grains exportés étaient fournis par l'ensemble de la province. De ces différentes exportations provenait la majorité des ducats et doubles ducats que nous avons vus figurer dans ces différents payements.

Le trafic du Poitou avec l'Espagne ne se bornait pas seulement à des exportations, il donnait lieu également à quelques importations, peu nombreuses très vraisemblablement, mais que nous indique un document qui ne saurait être contesté, un acte notarié du 1er décembre 1548. A cette date, un marchand de Poitiers, Loys Chiché, était assigné à comparaître devant le Parlement de Paris, et sa femme, Jehanne Chauveau, de répondre textuellement au sergent qui lui remettait l'assignation : « Que son mari ne sauroit obéir à ladite assignation, qu'il s'en estoit allé en païs et royaume d'Espaigne amasser ses debtes (recouvrer ses créances), quérir des soyes et payer ce qu'il devoit aux marchands dudit païs où il fait frafic de marchandises avec eux ; et y va quérir des soyes crues qu'il amène aux marchands de Tours pour faire les taffetas et aultres draps de soye. Et luy a dict son mary quand il s'est allé et parti de cette ville de Poictiers, qu'il ne seroit de retour que jusques à la Saint Hillaire (14 janvier), ou ung peu après, car il avoit à faire, pour son estat et négociation de marchandises, en plusieurs lieux et villes dudit royaume. Et desclare ladicte Jehanne Chauveau qu'elle ne pourroit faire savoir ledict adjournement à son mari avant qu'il soyt de retour[1] ».

Ainsi les Poitevins (car Loys Chiché n'était certainement pas le seul

1. Archives de la Vienne, E^4 27. Min. Chaigneau, 1548, 1er décembre.

Digitized by Google

de ses compatriotes à trafiquer dans ce pays), *dès l'année 1548*, avaient affaire pour leur commerce dans un grand nombre de villes du royaume d'Espagne. Il est à croire que ce n'était pas en une journée que s'étaient nouées de semblables relations commerciales ; et c'est encore là une preuve que l'inflation monétaire, origine de la crise des prix, devait bien dater des premières années du règne de François Ier. Quant aux importations d'Espagne, elles se bornaient très vraisemblablement à ces fils de soie dont parle Loys Chiché et n'étaient susceptibles d'influencer que très faiblement la balance commerciale qui se chiffrait en faveur du Poitou, ainsi que nous l'avons constaté, par de très nombreux ducats et doubles ducats.

De l'examen que nous venons de faire durant tout le règne de François Ier de la marche du pouvoir d'achat de la livre d'abord, de la circulation monétaire ensuite, et enfin du cours de plus en plus élevé des denrées, nous pouvons maintenant conclure qu'un afflux excessif et subit des monnaies étrangères, joint à une rareté des denrées résultant d'exportations sans doute disproportionnées avec la production, a déclanché brutalement, à cette époque en Poitou, une crise des prix qui allait se poursuivre désormais jusqu'à la fin du siècle et dont nous venons d'écrire la première phase.

Le règne de Henri II apporta dans cette crise certaines complications que nous allons examiner dans le chapitre suivant.

II

Les règnes de Henri II et de François II. La crise des prix se poursuit en se compliquant de nombreuses opérations sur le change.

Sous Henri II, la diminution du pouvoir d'achat de la livre se poursuit dans les mêmes conditions et suivant le même rythme que pendant les dernières années du règne précédent. En consultant, en effet, le tableau n° 1, on voit que de 1547 à 1559, durée du règne de Henri II, *la diminution annuelle* du pouvoir d'achat s'élevait en moyenne à 0 fr. 66, et c'est bien là le chiffre que nous avons constaté pendant les quinze dernières années du règne de François Ier. Il est donc à croire que les exportations du Poitou en Espagne continuaient comme par le passé, que de leur côté les monnaies de ce pays affluaient en Poitou en quantités aussi considérables que précédemment et qu'en conséquence la hausse des prix se poursuivait dans les mêmes proportions. Un rapide examen de quelques prix, denrées et autres, durant cette période, et

Digitized by Google

le relevé de la circulation monétaire, viendront confirmer cette première impression.

Pour les bestiaux, et nous rappelons que nous trouvons assez exactement là une moyenne générale de tous les prix, la paire de bœufs que nous avons vu vendre de 25 à 30 livres au maximum, dans les dernières années du règne de François Ier, atteignait le prix de 42 livres dans la paroisse de Nieuil-l'Espoir[1] le 13 mai 1559. Le 19 novembre 1560, un laboureur de la paroisse de Fleuré, Michel de Lestang[2], achetait deux bœufs, venant à l'âge de quatre ans, moyennant 50 livres. Il est bien à croire que c'était là un prix courant à l'époque, car, au mois de mai de cette même année 1560, on trouve encore la vente d'une paire de bœufs de l'âge de quatre ans moyennant 50 livres[3]. En passant de 30 à 50 livres, le prix de ces animaux avait agumenté ainsi de 66 % dans une douzaine d'années.

Pour les porcs, l'augmentation avait été moins sensible. Dans deux baux à métayage, l'un du 13 octobre 1559[4], l'autre du 17 novembre de la même année[5], dans lesquels ces animaux figurent parmi les redevances annuelles dues par le métayer, chaque porc est évalué 3 livres. On trouve ce même prix dans le livre de compte du receveur du château des Roches de Vendeuvre[6], toujours en l'année 1559. On se souvient que; sous le règne de François Ier, le prix des porcs dans les baux à métayage était généralement fixé à 2 livres. L'augmentation n'avait donc été là que de 50 %. Il en était de même pour le prix des moutons.

La moyenne du prix de l'hectolitre de froment au marché de Poitiers dans cette même période était passée de 24 sous à 40 sous, de 1547 à 1560[7], subissant ainsi une hausse de plus de 66 % dans le cours de ces quelques années.

Le prix de location d'une maison bourgeoise, maison de notaire, de procureur, voire même de magistrat, qui ne dépassait guère 25 livres dans les quartiers du centre de la ville de Poitiers sous François Ier, s'élevait à 35 livres vers l'année 1560, et les loyers de certains immeubles, comme les jeux de paume par exemple, atteignaient 50 et 60 livres. Le coût de la vie à cette fin du règne de Henri II était donc plus élevé

1. Archives de la Vienne, E^4 27. Min. Chauveau, 1559, 13 mai.
2. Ibid., E^4 27. Min. Pigneteau, 1560, 19 novembre.
3. Ibid., E^4 27. Min. Pigneteau, 1560, mai.
4. Ibid., E^4 27. Min. Chauveau, 1559, 13 octobre.
5. Ibid., E^4 27. Min. Chauveau, 1559, 17 octobre.
6. Ibid. Carton 26. Lettre de Me Maugas, avocat feudiste à Mortagne, au journal *Les Affiches du Poitou* du 26 juin 1788.
7. Poitiers. Archives municipales, manuscrit n° 362.

Digitized by Google

qu'il n'avait jamais été en Poitou, et la crise des prix continuait à battre son plein. C'est bien là ce que nous indiquait la marche du pouvoir d'achat de la livre.

Le détail de la circulation monétaire va nous fournir des indications concordantes. Nous ne relèverons dans notre tableau que les payements les plus intéressants. On trouve, au 30 juin 1548, un prêt de 900 livres dans lequel figuraient 313 écus sol, 1 écu couronne (monnaies de France), 35 doubles ducats, 3 ducats, 8 écus de Castille (monnaies d'Espagne), et dont le surplus était effectué en monnaie blanche. Le même jour, dans un autre prêt s'élevant à 600 livres, on rencontre : 200 écus sol, 3 écus couronne (France), 30 écus de Castille, 12 doubles ducats, 2 ducats (Espagne), 1 angelot, 1 noble à la rose (Angleterre), le surplus en monnaie blanche. On ne rencontre guère dans ces deux payements que des monnaies d'Espagne comme monnaies étrangères. Le 3 juin 1559, on est en présence d'une plus forte somme, 3,300 livres (79,200 francs en franc or), qui ont été payées, dit l'acte, au moyen de 500 écus sol, 100 doubles ducats, 100 *pistolets*, 63 angelots, le tout du poids et prix de l'ordonnance et le parsûs en monnaies de *réales*, testons et douzains. Dans ce payement figure une nouvelle monnaie d'or espagnole, le pistolet, qui va peu à peu remplacer les ducats et doubles ducats. Le pistolet avait en 1559 une valeur de 44 sols, pendant que le ducat circulait pour 49 sols et le double ducat pour 4 livres 18 sols. Rappelons qu'à cette même date notre écu d'or sol avait cours pour 45 sols. Parmi les monnaies d'argent qui entraient pour une large part dans ce dernier payement (plus de 1,200 livres) figure, en tête, une monnaie espagnole, la *réale*. A partir de cette époque on trouve, dans tous les payements en Poitou, la réale aussi abondante que le teston, notre monnaie d'argent. Le douzain, dont il est également question dans ce payement, était une monnaie de billon française valant 12 deniers ou 1 sou.

Le 4 août 1559, un marchand du Bas-Poitou, sire Jacques de Bourdigale, seigneur de l'île d'Olonne, achetant moyennant 8,500 livres (204,000 francs) la seigneurie de la Bajonnière dans la paroisse d'Olonne, versait un premier acompte de 2,000 livres, au moyen de 200 écus sol, 6 doubles henris (France), 207 pistolets, 56 doubles ducats, 23 ducats (Espagne), 10 portugalaises (Portugal), 27 angelots (Angleterre), et le parsus en réales, testons et douzains. De sorte que dans ce payement on trouve 460 livres en monnaies d'or françaises, 909 livres en monnaies d'or étrangères et 630 livres en monnaies d'argent et de billon, dont une bonne partie très vraisemblablement en réales d'Espagne. Nous fournirons le détail d'un dernier payement,

Digitized by Google

600 livres, représentant un prêt consenti à messire Jehan de La Forêt, baron de Griss, et qui était effectué avec 60 écus sol, 17 pistolets, 4 doubles ducats, 26 angelots, 5 nobles à la rose et le complément, soit 286 livres, en monnaies de testons. Exceptionnellement, ce payement comprend une quantité de monnaies anglaises assez appréciable, mais il était consenti par un marchand assez peu fortuné d'un faubourg de Poitiers, qui versait sans doute là des économies amassées de longue date ; car en 1559, date de ce prêt, la monnaie anglaise avait en grande partie disparu pour faire place à la monnaie espagnole.

Dans ces différents payements, les monnaies étrangères se sont toujours présentées dans des proportions considérables, indiquant bien que l'afflux monétaire que nous avions constaté au temps de François Ier se poursuivait encore, et confirmant ainsi ce que nous dit Henri Poullain dans son *Traité des monnaies*[1], qu'à partir de ce règne la circulation des monnaies étrangères devint tellement abondante que, dans son ordonnance de 1540, le roi dut faire insérer « l'impression de toutes leurs figures », afin que la population puisse connaître le prix de chacune de ces monnaies. Poullain ajoute « que leur nombre s'accreust grandement encore sous Henri II ».

Une circulation monétaire de beaucoup supérieure aux besoins du marché, jointe à des exportations de denrées sans doute disproportionnées avec la production, continuait donc à entretenir à cette date une crise qui semblait même vouloir s'aggraver. C'est qu'à ces deux causes était venue s'en adjoindre une nouvelle, *la spéculation sur les changes*, que vont nous révéler des documents nouveaux, *les ordonnances sur les monnaies*, et dont nous trouverons l'explication dans notre tableau des arrivages des métaux précieux du Nouveau Monde aux différentes époques du XVIe siècle.

Ses monnaies furent pour Henri II une source de perpétuels soucis ; il rendit à leur sujet de nombreuses ordonnances. Nous retiendrons seulement celles qui ont une importance au point de vue de l'afflux de monnaies étrangères, que nous avons vu se produire depuis la fin du règne de Louis XII, et des spéculations sur les changes dont nous parlons plus haut.

Une première ordonnance du 14 janvier 1549 créait, au début du règne, une nouvelle monnaie d'or, « les Henrys », destinés sans doute, dans l'esprit du roi, à remplacer l'écu d'or au soleil, mais qui n'eut, en réalité, qu'une existence très éphémère et dont on ne trouve que peu de

1. Henri Poullain, *Traité des monnoies*. Paris, édition Frédéric Léonard, 1709, p. 124.

Digitized by Google

traces dans la circulation. Cette monnaie, du poids de 2 deniers 20 grains et demi, avait cours pour 50 sols, établissant ainsi le prix du marc d'or (à 23 carats) à 172 livres. L'ordonnance ajoute : « pour équipoler l'argent avec l'or, et que les valeurs de nos monnoyes se correspondent, voulons qu'il soit donné de chacun de nos marcs d'argent 15 livres ». C'était donc là la valeur de l'argent dans le *teston*, la monnaie d'argent française la plus répandue depuis Louis XII. Sur cette base, d'après les tables de Wailly, le rapport entre l'or et l'argent se trouvait fixé de 1 à 10,91 dans les monnaies du royaume. C'est là ce qui nous intéressait dans cette ordonnance, et ce dont il y a lieu de prendre note en vue des opérations sur les changes qui vont se produire[1].

Dans une seconde ordonnance de ce même mois de janvier 1549, Henri II se plaint amèrement de ce que beaucoup de gens reçoivent les monnaies sans les peser ; qu'il en résulte que « plusieurs personnes par une avarice exécrable rongnent et lavent toutes ses monnaies », à ce point qu'il n'en existe plus que très peu ayant leur vrai et juste poids. Le roi signale, en outre, que bon nombre de ses sujets prennent et émettent les espèces d'or et d'argent pour un prix de beaucoup supérieur à celui qui était fixé par les ordonnances. Pour mettre un terme à ces abus, Henri II insère dans son ordonnance une liste contenant le nom, le poids, le titre, la valeur et même un dessin grandeur nature de toutes les monnaies d'or, d'argent et de billon, françaises et étrangères, dont la circulation est autorisée dans son royaume. Sans parler des monnaies de billon, on relève sur cette liste 28 monnaies d'or, dont 7 monnaies de France, 10 d'Espagne en y comprenant quelques monnaies des Flandres, 4 d'Angleterre, 4 d'Italie, 2 de Portugal et 1 de Hongrie. Les monnaies d'argent sont au nombre de 13 : 4 de France, 4 d'Espagne, 4 de Suisse et 1 de Ferrare. Soit, au total, 41 monnaies, tant d'or que d'argent, dont la circulation était autorisée dans le royaume. Mais cette liste fournit également, et dans les mêmes conditions, le nom d'un certain nombre d'espèces, d'Angleterre, d'Italie, de Portugal et d'Allemagne, formellement interdites ; parmi ces espèces sont spécialement visées de grosses monnaies d'argent venant d'Alle-

1. Toutes les ordonnances sur les monnaies des règnes de Henri II, François II et Charles IX citées dans cette étude sont tirées d'un recueil publié au XVIe siècle, avec privilège du roi, par deux libraires de Paris, Pierre Haultier et Jehan Dallier. Ce recueil donne non seulement le texte complet de chaque ordonnance, mais il fournit encore un dessin (grandeur naturelle) de chaque monnaie, française et étrangère, citée, et cela sans exception. Ce très intéressant volume fait partie des collections de mon confrère de la Société des Antiquaires de l'Ouest M. François Eygun, archiviste paléographe, qui a bien voulu me le confier pendant quelque temps, ce dont je lui suis très reconnaissant.

Digitized by Google

magne, nommées « Iocondales », qui ne valent que 28 et 30 sols et n'en courent pas moins régulièrement par le royaume pour 33 sols.

Cette ordonnance étant restée lettre morte, et les marchands continuant à recevoir et à émettre les monnaies, françaises et étrangères, à des prix plus élevés que ceux autorisés, le 5 juin 1551 intervient un autre édit qui, tout en s'élevant très vivement de nouveau contre ces abus, nous fait connaître la raison de cette exagération des prix des monnaies : « Tellement », dit l'ordonnance, « qu'il se transporte journellement grande quantité des écus de France, tant en pays d'Italie qu'autres lieux, lesquels sont convertis en espèces étrangères, allouées ensuite en cestuy royaume à plus haut prix beaucoup qu'elles ne vallent, et par ce moyen il se trouve peu de nos écus courant en notre royaume. Et, pour plus facilement transporter nos écus, plusieurs marchands *tant regnicoles qu'étrangers*, en vendant leurs marchandises, font obliger les achepteurs à les payer en écus d'or au soleil, contrevenant directement ainsi aux ordonnances par cy devant faites ». Pour parer de nouveau à cette situation, l'ordonnance renouvelle l'interdiction des monnaies étrangères que nous connaissons déjà, entre autres des fameuses « Iocondales » d'Allemagne, en en ajoutant quelques autres.

On voit par là l'importance que présentaient dès le début du règne de Henri II ces spéculations sur le change ; mais elles prirent bien vite des proportions d'une tout autre envergure encore et nécessitèrent dès le 27 juillet 1555 une nouvelle ordonnance, celle du 5 juin 1551 étant demeurée sans effet, comme la précédente.

Dans cette ordonnance du 27 juillet 1555, Henri II constata que, malgré la défense qu'il en a faite, les monnaies étrangères circulent actuellement dans son royaume plus nombreuses que jamais. Que « plusieurs princes, potentats, communautés et autres voisins, *eux disant avoir droit de fabriquer monnoyes*, ont faict forger quantité d'autres monnoyes d'or, d'argent et de billon, escharses de loy (d'un titre peu élevé) et foibles de poids, eû esgard au prix fixé pour l'or et l'argent dans les ordonnances ». Ces princes, potentats et communautés, continue le roi, avec la connivence de plusieurs de mes sujets et « d'étrangers faisant métier de banque », inondent le royaume de leurs mauvaises monnaies à ce point que dans certaines provinces frontières : « le duché de Bourgogne, le comté d'Auxerrois, les Charolois, Masconois et pays de Bresse, il n'y a à présent quasi autres monnoyes qu'icelles étrangères défendues et prohibées, et avec tel inconvénient, perte et incommodité, que nos subjets, pour poyer nos droicts et de-

Digitized by Google

voirs seigneuriaux, sont contraints achepter nos monnoyes forgées à nos coings et armes à plus hault et excessif prix que ceux permis par nos dictes ordonnances ».

Le roi se trouvait dans un cruel embarras. Après avoir fait examiner par sa Cour des monnaies toutes les espèces étrangères « courrant par les bourses » dans les différentes provinces, il se décide à publier une nouvelle liste contenant encore le nom et la désignation de toutes les espèces, françaises et étrangères, *dont la circulation est autorisée dans le royaume*, et on a la surprise de constater que le nombre, loin d'en être réduit, en est au contraire considérablement augmenté ! On y trouve 95 monnaies d'or et d'argent, soit 8 monnaies d'or françaises et 41 monnaies d'or étrangères ; 2 monnaies d'argent françaises et 44 monnaies d'argent étrangères. Nouvelle surprise : parmi ces dernières figurent 26 sortes de ces « Iocondales » d'Allemagne, du poids de 22 deniers 12 grains (28 grammes 682), tout spécialement proscrites par les précédentes ordonnances. Si, à ces espèces d'or et d'argent, on ajoute les espèces de billon qui figuraient également sur la liste de Henri II, on arrive à 134 sortes de monnaies, françaises et étrangères, ayant, au mois de juillet 1555, droit de circulation dans les différentes provinces du royaume. Et sur aucune de ces monnaies la valeur n'était inscrite ! On peut juger par là de l'embarras des sujets de Henri II, les pauvres gens, en présence de cette avalanche. Il y avait cependant une catégorie de ces sujets que cette situation n'embarrassait pas, c'étaient les marchands, qui, tous alors, à peu près sans exception, faisaient le commerce de l'argent et savaient tirer très adroitement parti de cette abondante circulation monétaire. Nous allons pouvoir nous en rendre plus exactement compte dans le règne suivant.

Ce n'était pas cette dernière ordonnance qui pouvait, on le suppose bien, mettre un terme aux spéculations sur les changes, et Henri II disparut, au mois de juillet 1559, sans être parvenu à enrayer le mal.

Dans la courte durée de son règne éphémère, François II, plein de bonne volonté, ne négligea pas non plus cette question angoissante des monnaies et, peu après son avènement au trône, le 7 novembre 1559, il rendait une ordonnance qui va nous fournir de précieuses indications sur la crise des changes, car c'était bien là une véritable et très grave crise.

Dans cette ordonnance, après avoir signalé les mesures prises par les rois ses prédécesseurs pour mettre de l'ordre dans leurs monnaies, François II continue : « Mais par la malice, avarice et cupidité de gain de la plupart *des trésoriers, receveurs et autres comptables ayant manie-*

Digitized by Google

ment de nos deniers, leurs clercs et leurs commis, l'ordre ainsi estably a esté si mal gardé et les choses tellement desguisées que lesdicts billonnements se continuent aujourd'hui plus que jamais, et voyons bien peu de moyens d'y pourvoir pour l'advenir ». La première manifestation de François II est un cri de désespoir ! Les trésoriers de France, les receveurs des tailles, leurs clercs, leurs commis, l'administration entière des finances en un mot, tout s'en mêle, et le roi, dans son ordonnance, ne trouve qu'une conclusion : c'est d'édicter pour l'avenir *la peine de mort* contre tout trésorier, receveur, comptable de quelque qualité qu'il soit, leurs clercs et leurs commis, qui seront pris en faute. Il faut avouer aussi, d'un autre côté, que ces opérations étaient bien tentantes pour quiconque avait un maniement d'argent. Pour s'en rendre compte, il faut jeter préalablement un coup d'œil sur le tableau des arrivages de métaux précieux du Nouveau Monde dans le cours du XVIe siècle, qui figure en tête de cette étude.

De cet examen, il ressort que, dans le cours du XVIe siècle, il est arrivé en Europe, venant du Nouveau Monde, 7,673,623,000 francs de métaux précieux, soit 2,599,363,000 francs d'or et 5,074,260,000 francs d'argent, et que ces arrivages se sont produits d'une façon très irrégulière. Pendant que, de 1493 à 1544, la moyenne annuelle des arrivages de l'or était d'un tiers supérieure à la moyenne annuelle des arrivages de l'argent, de 1545 à 1560, au contraire, par suite de la découverte en Bolivie de la fameuse mine de Potosi, les arrivages de l'or n'atteignent plus la moitié du chiffre des arrivages du métal blanc, et, de 1461 à l'année 1600, la proportion en faveur de l'argent s'accentue encore, elle atteint 75 %.

On peut facilement imaginer l'influence qu'un revirement aussi complet dut avoir, à partir de l'année 1545, sur le marché des métaux précieux en Europe, et dans quelle proportion put varier, dans la seconde moitié du siècle, le rapport commercial entre l'or et l'argent. Aussi est-ce avec une extrême surprise qu'on s'aperçoit qu'en France, durant tout le cours du XVIe siècle, la royauté ne tint aucun compte de ces indication dans la fabrication de ses monnaies.

Pendant qu'en Espagne, à partir de l'année 1557, le souverain ne cessait de donner à sa monnaie d'or une valeur supérieure, tout en laissant à sa monnaie d'argent la valeur de la première moitié du siècle[1], en France, au contraire, la royauté augmentait régulièrement la valeur de sa monnaie d'argent toutes les fois que, en 1561, 1568,

1. Henri Poullain, *Traité des monnoies*, p. 154 et suiv.

Digitized by Google

1570, 1574, 1575, 1577, 1602, elle donnait à sa monnaie d'or une valeur supérieure, et cela proportionnellement, si bien qu'à la fin du siècle, alors que le rapport entre l'or et l'argent était fixé de 1 à 13.30 dans les monnaies en Espagne, de 1 à 13.50 en Angleterre, il demeurait toujours en France de 1 à 11.06, comme au temps de François Ier[1]. Il n'en faut pas plus pour expliquer les innombrables spéculations sur les changes que nous ont révélées les ordonnances, car le marchand, qui se procurait en France un marc d'or moyennant 11 marcs d'argent, obtenait ensuite 13 marcs et plus d'argent de ce même marc d'or en le transportant dans certains États voisins ; si mieux il n'aimait transformer, et à bon compte, ce marc d'or en ces monnaies d'or étrangères « escharses de loy et foibles de poids » indiquées par toutes les ordonnances, et s'il avait encore l'adresse, nous l'avons vu, de faire courir ensuite par le royaume de France pour un prix de beaucoup supérieur à leur valeur. L'opération ne pouvait manquer d'être fructueuse et, en la renouvelant, on arrivait vite à la fortune. Aussi en Poitou, au XVIe siècle, les marchands de toutes catégories, même les plus modestes, faisaient-ils le commerce de l'argent. *Tout convergeait là.* Nous espérons arriver à le montrer clairement dans un autre travail.

Mais la disparition de l'écu d'or, dont se plaint Henri II dans toutes ses ordonnances, avait aussi une autre cause. La royauté, en fixant le cours du marc d'or et du marc d'argent à la fin de chacune des ordonnances dans lesquelles elle faisait varier le prix de ses monnaies, avait ainsi, *théoriquement*, en quelque sorte le contrôle du commerce des métaux précieux ; mais, au XVIe siècle, ce n'était plus là qu'une illusion. L'abondance subite des métaux précieux venus du Nouveau Monde en avait à ce point élargi le marché qu'il échappait à l'influence des ordonnances, et l'on pouvait compter pour cela sur l'esprit d'indépendance qui soufflait alors sur la nation tout entière, aussi bien que sur l'initiative, nous allions dire l'audace, des marchands de l'époque. La royauté s'en était bien vite aperçue. Deux ordonnances, l'une du 8 avril 1554, l'autre du mois d'août 1555, en font foi.

Dans la première, averti « de la mauvaise foy des orfèvres, joailliers et autres batteurs et affineurs d'or, aujourd'hui en grand et excessif nombre, dont la plupart *achaptent l'or et l'argent a plus hault prix qu'il n'est permis* par les ordonnances, et par là desrobent et soustraient les matières nécessaires pour les monnaies », Henri II fixe le nombre de ces orfèvres et désigne les villes de son royaume où ils pour-

1. Pour ce qui concerne les monnaies françaises et le rapport entre l'or et l'argent dans ces monnaies, voir les Tables de M. de Wailly.

Digitized by Google

ront s'établir. Il leur interdit ensuite formellement d'avoir aucune association avec les changeurs et avec les officiers de ses monnaies. On peut bien être assuré, on s'en rend facilement compte par cette ordonnance, que les écus d'or, dont le cours était inférieur à leur valeur commerciale, allaient, et par grande quantité, alimenter l'atelier de ces innombrables joailliers ; si le roi interdit formellement à ceux-ci toute association avec les changeurs et avec les officiers des monnaies, c'est donc que, pour leur industrie, les premiers leur fournissaient les monnaies d'or, les autres les lingots destinés à la fabrication de ces monnaies, qui changeaient ainsi de destination. Dans l'état où se trouvait alors le marché des métaux précieux, il était bien impossible qu'il en fût autrement, et ce n'était pas une pareille ordonnance qui pouvait modifier la situation. La seconde ordonnance, du mois d'août 1555, vise les changeurs. Elle dépeint si bien la situation que nous ne résistons pas au désir d'en reproduire quelques passages essentiels : « Nous avons été advertiz que *plusieurs marchands et autres personnes de diverses qualitez*, tant de nos subjets naturelz qu'estrangers résidant et fréquentant en nostre royaume, se sont ingérez et ingèrent encore à présent *de faire faict de change* sans permission ni lettres de nous, et ce faisant ont cueilly et trébuché la pluspart des bonnes et fortes monnoyes, d'or et d'argent, tant nostres qu'estrangères, ayant cours par nos ordonnances... *tellement que le nombre des changeurs est pour le jourd'hui presque infiny*. Oultre que ledit estat est exercé par gens pauvres, non fondez en biens, qui sont par nécessitez induicts à billonner et rongner nosdictes monnoyes, eux voulant en brief temps s'enrichir ; ce qui n'adviendroit si le nombre desdicts changeurs estoit limité et cet estat créé et *érigé en titre d'office*, et baillé à gens capables, opulents en biens et de probité requise pour l'exercer ». Le roi créa bien des offices de changeurs qui demeurèrent à sa nomination, mais il ne put empêcher les trésoriers de France, les receveurs des tailles et autres officiers de ses finances, de même qu'une multitude de marchands et de gens de toutes qualités, de continuer à spéculer sur les changes et à faire le commerce de l'argent sous toutes ses formes : *ce fut là, nous l'avons dit, le principal et le plus répandu de tous les commerces au XVIe siècle.* Ces opérations sur les changes continuaient donc encore, l'ordonnance du mois de novembre 1559 nous en a fourni la preuve, sous François II comme par le passé ; nous allons, dans le chapitre suivant, les trouver plus nombreuses et plus importantes encore sous le règne de Charles IX, son successeur.

On demandera sans doute maintenant quel rapport il pouvait y

Digitized by Google

avoir entre les spéculations sur les changes et la crise des prix dont nous poursuivons ici l'étude? Un corps de l'État, qui était à l'époque la première autorité en ces matières, la Cour des monnaies, va nous fournir la réponse à cette question.

Cette Cour, en registrant le 9 août 1555 l'importante ordonnance du 23 juillet précédent, l'accompagne d'un certain nombre de remarques intéressantes au point de vue de cette crise. Après avoir exposé que, pour pouvoir se procurer par grande quantité l'écu d'or destiné à leurs opérations sur les changes, les marchands les prennent à un prix supérieur à leur valeur, la Cour continue : « Abusant ainsi et décevant le pauvre et menu populaire qui cuide avoir beaucoup gaigné et grandement proffité d'avoir mis et exposé entre les mains desdicts marchans lesdictes monnoyes d'or et d'argent à plus haut prix qu'il n'est permis, n'advisant que lesdicts marchans leur vendent pour cette raison à plus haut prix leurs denrées et marchandises, et sans avoir cognoissance que l'augmentation du prix de l'or et de l'argent apporte enchérissement de toutes victuailles et autres marchandises et denrées. »

C'était bien là la vérité, et c'est ainsi que ces opérations concouraient dans une certaine mesure à entretenir la crise. Cependant, sous Henri II, les marchands, les financiers, les spéculateurs de tout genre augmentaient avant tout le cours de l'écu dans le but de se procurer cette monnaie plus facilement et en plus grande abondance, en vue de leurs spéculations sur les changes. Dans le règne suivant, celui de Charles IX, nous les verrons, au contraire, usant de l'expérience acquise, porter le cours de l'écu d'or à des prix invraisemblables, dans le seul et unique but de maintenir la hausse des prix qui faisait depuis de longues années leur fortune et avait, à cette époque, tendance à s'atténuer. Ce sera là l'objet de notre troisième chapitre.

Paul RAVEAU.

(Sera continué.)

Digitized by Google

LES DÉBUTS D'UN FUTUR MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LA MISSION DU COMTE WALEWSKI EN ÉGYPTE

[Les documents utilisés pour cette étude sont extraits des archives du ministère des Affaires étrangères, notamment d'un dossier non relié qui contient les originaux des lettres particulières adressées par Thiers à Walewski pendant sa mission en Égypte, les copies des rapports renvoyés à Thiers par Walewski, enfin la copie d'un récit de ses négociations à Alexandrie, que Walewski avait commencé et qu'il n'a pas poussé au delà de ses premiers entretiens avec Méhémet-Ali].

Le 27 juillet 1840, Thiers, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, faisait prier le comte Walewski de passer d'urgence au ministère.

Polonais d'origine, naturalisé français de la veille, le comte Walewski n'était encore, à ce moment, qu'un Parisien d'adoption, à l'affût de la fortune politique ou, comme on l'a dit de son contemporain Jérôme Paturot, « à la recherche d'une position sociale ». Toutefois, il devait déjà de ne pas passer inaperçu dans le monde à ce que nous appellerons, pour nous servir d'une expression consacrée, « le mystère de sa naissance » : mystère dès lors éclairci, car c'était le secret de Polichinelle qu'il était fils de Napoléon Ier et de la comtesse Walewska. Peut-être était-ce cette filiation qui l'avait fait prendre en amitié à l'historien du Consulat et de l'Empire. En tout cas, le temps n'était plus où elle pouvait le faire tenir à l'écart de la France. L'épopée impériale avait cessé d'être à l'index avec l'avènement de Louis-Philippe, qui ne s'offusquait pas de la voir remettre en honneur, et, l'année où les cendres de l'Empereur étaient ramenées à Paris, rien ne s'opposait évidemment à ce qu'un premier ministre du roi recourût aux talents d'un fils naturel de Napoléon Ier. De ses talents, Walewski n'avait pas encore eu, il est vrai, grande occasion de fournir la preuve. Il avait, comme Polonais, rempli des missions à Londres et à Paris quelque dix

Digitized by Google

ans auparavant, puis servi comme officier français dans l'armée d'Afrique, enfin pris la direction d'une feuille de chou parlementaire, le *Messager des Chambres*, et écrit quelques vaudevilles et comédies de salon. Bagage assez mince en somme, où ne s'affirmaient pas encore des mérites, d'ailleurs réels, et qui ne pouvait suffire à lui faire prédire les hautes destinées auxquelles l'avenir le réservait : ambassadeur, ministre des Affaires étrangères, grand-croix de la Légion d'honneur, sans parler de la présidence du Sénat, qui ne supposait rien de moins qu'un changement de régime.

Walewski s'empressa de se rendre à la convocation du président du Conseil. « Je dispose », lui dit Thiers, « d'une mission importante, que j'ai songé à vous confier. Mais c'est à deux conditions : la première est que vous soyez prêt à partir dans douze heures ; la deuxième que personne ne soit informé de votre départ ». — « Quant à la première », lui répondit Walewski, « pas de difficulté ; quant à la seconde, ma position dans le monde ne me permet pas de disparaître aussi aisément, sans que personne ne s'aperçoive ni ne prenne souci de mon absence. Mais ce que je peux vous offrir, c'est de prétexter un voyage d'agrément ou d'affaires et de m'engager envers vous sur l'honneur à n'instruire personne du vrai motif de mon départ ». Après un instant de réflexion, Thiers voulut bien se déclarer satisfait. Sans doute avait-il reconnu à part lui que, même naturel, un fils de Napoléon Ier ne disparaîtrait pas en effet de Paris sans que personne ne s'en avisât. Toujours est-il qu'il estima la deuxième de ses conditions remplie par la proposition de Walewski et le secret de la mission qu'il voulait lui confier suffisamment assuré d'être gardé. En foi de quoi il le lui révéla.

Il s'agissait d'une mission auprès de Mehemet-Ali, vice-roi d'Égypte ; et elle se rapportait à une situation qui mettait toutes les chancelleries en émoi, en même temps que l'Europe à deux doigts de la guerre générale. Pour la seconde fois depuis moins de dix ans, Mehemet-Ali était entré en conflit avec son suzerain, le sultan de Turquie, et avait envoyé contre lui ses armées, commandées par son fils Ibrahim et par un ancien officier français, Sèves, devenu musulman sous le nom de Soliman Pacha. Les Turcs avaient été battus à Nézib, le 24 juin 1839, et les troupes égyptiennes s'étaient avancées jusqu'au Taurus, qui sépare la Cilicie de l'Anatolie. Là, l'intervention amicale du Gouvernement français auprès de Mehemet-Ali les avait arrêtées et les tenait dans l'expectative, la destruction de l'Empire ottoman ayant paru certaine si elles avaient franchi le Taurus. Le Sultan avait alors offert à son vassal victorieux la possession héréditaire de l'Égypte et celle de la

Digitized by Google

Syrie en viager : Mehemet-Ali avait dédaigneusement refusé. Bientôt les grandes puissances d'Europe s'étaient saisies de l'affaire et avaient commencé entre elles, à Londres, des négociations, pour fixer les conditions de la paix entre les deux adversaires. Mais, comme elles n'avaient pu arriver à se mettre d'accord, leurs négociations n'avaient abouti qu'à doubler la crise orientale d'une crise européenne. La France, en effet, chérissant en Mehemet-Ali un client et le croyant militairement beaucoup plus fort qu'il n'était, avait été très exigeante pour lui. Au contraire, les quatre autres grandes puissances, Angleterre, Prusse, Autriche et Russie, n'avaient pas voulu lui faire la part à beaucoup près aussi large. Cette divergence fondamentale d'opinion entre la France et ses quatre partenaires s'était déjà manifestée avant l'avènement au pouvoir, le 1er mars 1840, du cabinet présidé par Thiers, et n'avait fait que s'accuser depuis. Les négociations de Londres s'étaient donc éternisées, sans que Thiers en conçût d'ailleurs grand déplaisir, car son arrière-pensée était d'en profiter pour ménager un accommodement direct entre Mehemet-Ali et le Sultan. Mais il avait fait trop de fonds sur la patience des gouvernements qu'il traînait en longueur et compté sans la gallophobie impénitente de son collègue britannique Lord Palmerston. Sur la proposition de l'Angleterre et sous sa pression, l'Autriche, la Prusse et la Russie avaient fini par signer avec elle, le 15 juillet 1840, sans même en prévenir la France, un traité d'alliance à quatre. Aux termes de cette convention, l'offre devait être faite à Mehemet-Ali de l'Égypte héréditaire et du Pachalik d'Acre en viager, en lui donnant un délai de dix jours pour accepter ou refuser ; ce délai passé, l'offre serait restreinte à l'Égypte seule, sans Acre ; après un nouveau délai de dix jours, toute l'offre serait retirée. Le traité du 15 juillet 1840, conclu à l'écart et à l'insu du gouvernement français, qui n'en avait reçu communication qu'après, avait provoqué dans notre pays une telle explosion de colère et d'indignation que même le sage Louis-Philippe n'avait pas cru pouvoir refuser de s'y associer. Ni la réaction de l'opinion publique française — au diapason de laquelle Thiers n'avait pas eu besoin de se mettre, s'y étant trouvé spontanément — ni l'intransigeance malveillante de Lord Palmerston n'avaient laissé la moindre chance à une solution de conciliation qui fît rentrer la France dans le concert européen. Chacun étant resté sur ses positions, la guerre en Europe était apparue menaçante, et des opérations sur le Rhin, en Lombardie, dans la Manche, s'étaient fait entrevoir comme la conséquence possible, voire probable, de la conflagration orientale.

Digitized by Google

Les derniers de ces événements dataient de la veille, au sens littéral du mot, quand Thiers reçut Walewski : ils emplissaient toutes les têtes, au point que le président du Conseil ne pût les traiter, ou peu s'en faut, que par prétérition. Il s'en tint donc à lui donner son sentiment sur le traité du 15 juillet 1840, qu'il trouvait « un fait grave, un procédé injurieux » envers la France, « isolée sur une question où elle aurait dû être la première consultée, comme étant la première puissance dans le bassin de la Méditerranée ». Puis, sans plus s'attarder sur le passé, il en vint au présent et à l'avenir, c'est-à-dire à la politique dont il avait fait choix pour se tirer d'embarras. Elle consistait, en somme, à obtenir de Mehemet-Ali qu'il s'en remît à la France du soin de traiter pour lui avec le Sultan : c'était là ce qu'il attendait de l'habileté de Walewski. Pour décider le vice-roi d'Égypte à donner carte blanche au gouvernement français, il faudrait lui montrer d'un côté les quatre alliés du 15 juillet menaçant l'intégrité du domaine qu'il s'était taillé, de l'autre la France portée d'inclination vers lui ; et pour que le gouvernement français eût le loisir de négocier, il faudrait dissuader Mehemet-Ali de se porter à quelque coup de tête, comme de faire franchir le Taurus à ses troupes, le convaincre de se maintenir sur une stricte défensive, de mettre Alexandrie en état de défense, de n'en pas faire sortir sa flotte, d'éteindre l'insurrection qui avait éclaté contre lui en Syrie, d'empêcher qu'elle se rallumât en octroyant aux populations quelques privilèges sous la garantie de la France.

Rien de tout cela ne parut à Walewski très difficile à faire accepter par Mehemet-Ali et il le dit à Thiers. Mais ce n'était pas du tout l'avis du président du Conseil. Sa vive imagination lui représentait le vice-roi d'Égypte comme un caractère indomptable et intraitable, « un fondateur d'empire, un homme de capacité et d'absolu vouloir, une tête où la ferme décision du génie empruntait au fatalisme oriental une inflexibilité nouvelle ». C'est là l'image qu'on se faisait alors en France de Mehemet-Ali et tel fut le portrait que Thiers traça de lui à Walewski. Il en conclut que, le traité du 15 juillet n'ayant pu qu'irriter sans l'effrayer un personnage de cette trempe, obtenir de lui une concession sur les prétentions qu'on savait être les siennes était chose à peu près impossible. Ensuite, il munit Walewski d'une lettre d'introduction auprès du vice-roi, à qui il le présentait comme un ami sûr, un confident informé, chargé de lui donner des conseils inspirés du seul désir de lui être utile. Enfin, il le congédia en le laissant libre d'agir à Alexandrie selon les circonstances et en l'avertissant que, pour l'y conduire, un

Digitized by Google

bâtiment de l'État irait l'attendre à Nice, où il s'embarquerait de préférence à Toulon, afin de mieux dépister les indiscrets.

Walewski prit tout juste le temps de faire ses malles, de s'assurer d'un secrétaire, à qui il ne dit pas où il irait et, le 28 juillet, à huit heures du matin, se mit en route, après un dernier entretien avec Thiers à sa maison d'Auteuil. A Fontainebleau, la voiture dans laquelle il voyageait, chaise de poste ou cabriolet, se cassa. Passé Moulins, un des chevaux s'abattit, le postillon tomba et fut presque écrasé sous une roue. Walewski était superstitieux : ces accidents l'impressionnèrent comme de mauvais présages. « J'avoue naïvement », a-t-il rapporté depuis, « que je me mis alors à mal augurer du succès ». Le reste du voyage fut exempt d'incident. Mais à Nice, qui n'était pas alors en territoire français, le consul de France se formalisa de n'avoir pas été avisé du passage de Walewski et de ne pas recevoir sa visite, ce dont il se vengea en inventant des cancans que reproduisirent les journaux de Paris : l'émissaire secret de Thiers aurait, par suite du mystère dont il s'était maladroitement entouré, été pris pour un prétendant déguisé et appréhendé au corps. Il n'y avait pas un mot de vrai. Le meilleur moyen de cacher sa mission avait paru être à Walewski de ne pas se cacher lui-même. « Je suis », raconte-t-il, « entré à Nice dans ma voiture, les quatre chevaux de la poste battant le pavé, et me suis venu loger au premier hôtel de la ville. Je doute que ce soit là du mystère ». Ce n'en était pas, en effet, non plus que l'arrivée, après trois jours d'attente, du bâtiment à vapeur de l'État, le *Tartare*, sur lequel il s'embarqua.

Une semaine d'une traversée magnifique, sans autre escale qu'une relâche de quelques heures à Messine et, le huitième jour, le 12 août, le *Tartare* entrait dans le port d'Alexandrie. Pas plus alors qu'aujourd'hui la vue de cette ville, découverte de la mer, n'était enivrante. Mais pour en compenser la platitude s'offrit à Walewski un spectacle qu'il déclare à juste titre « unique entre tous les spectacles » : « Quarante vaisseaux de guerre réunis dans un seul port, quarante vaisseaux gigantesques, hauts de bord, portant debout toute une forêt de mâts, d'antennes et de cordages ». L'amiral turc qui commandait l'escadre envoyée par le Sultan contre son vassal rebelle avait eu, quelques mois auparavant, la délicate attention de la livrer à Mehemet-Ali et de la conduire lui-même à Alexandrie, ce qui avait au moins doublé les forces navales du vice-roi d'Égypte. C'est à ce coup de théâtre, ou plutôt à ce coup de filet, qu'était dû le rassemblement de tant de navires de guerre sous les yeux émerveillés de Walewski. Tandis que le vapeur

Digitized by Google

français avançait lentement entre leurs lignes pour accoster, des troupes égyptiennes faisaient l'exercice à feu sur la plage, bien en vue de la terre comme de la mer. Elles semblèrent au passager du *Tartare* se livrer à une exhibition autant qu'à un exercice : « Se préparer à la guerre, mais surtout s'y préparer manifestement, afin que le bruit en fût porté par toute l'Europe », lui parut être l'intention du maître des soldats qu'il vit manœuvrer. La supposition pouvait ne pas être injustifiée. Car au lazaret se trouvaient depuis la veille, purgeant une quarantaine de quelques jours, à laquelle le premier soin de Mehemet-Ali avait été de les soumettre, Rifaat Bey, Mustechar[1] de la Sublime-Porte, et les drogmans des ambassades d'Angleterre et d'Autriche en Turquie, venus de Constantinople pour lui signifier les décisions de la conférence de Londres, c'est-à-dire les termes de cette sorte d'ultimatum à trois degrés qu'avait stipulé le traité du 15 juillet 1840. Pour les oreilles de ces visiteurs intempestifs pouvait être la sérénade de mousqueterie, de tambour et de clairon, dont retentissaient les abords de « la marine ».

Descendu à terre, son premier contact avec Alexandrie fit promptement tomber les illusions, que Walewski avait apportées d'Europe, sur la beauté d'une ville qu'il s'était figurée étincelante et pittoresque, par cela seul qu'elle était en Orient. Ce qui était indigène lui parut sordide et misérable, ce qui était européen plutôt mesquin. Rien de l'éclat ni du charme des cités mauresques. Des bâtisses sans style, généralement de pauvre aspect, une population arabe uniformément vêtue de cotonnade bleue, des marmots tout nus courant dans les ruelles, un sol alternativement poussiéreux dans les endroits secs et fangeux dans les endroits humides, faute de pavage, voilà ce qui le frappa le plus et le désenchanta. C'est tout au plus si son impression devint un peu moins mauvaise en arrivant sur la principale place du quartier européen, dénommée place des Consuls, parce que s'y dressaient les consulats étrangers. Il prit logement chez le consul général de France, M. Cochelet, qui commençait à avoir l'habitude d'héberger les émissaires de Thiers, ayant déjà eu très peu auparavant la visite de M. Eugène Périer, lui aussi chargé de chapitrer et de retenir Mehemet-Ali.

A peine Walewski était-il arrivé à Alexandrie que les Consuls des quatre puissances signataires de l'alliance du 15 juillet 1840 eurent tôt fait de comprendre qu'il venait avec une mission diplomatique et qu'elle se rapportait à la situation créée par ce traité : point n'était

1. C'est-à-dire sous-secrétaire d'État.

Digitized by Google

besoin d'être grands clercs pour le deviner. Deux d'entre eux, ceux de Russie et d'Angleterre, vinrent immédiatement le voir. Le premier lui dit qu'il dépendait de lui de faire fléchir la résistance du vice-roi ; le second lui déclara qu'il apportait dans les plis de sa redingote ou la paix, ou la guerre, car, sur un mot de la France, le vice-roi se soumettrait aux conditions du traité, ou bien les repousserait. A l'un et à l'autre, Walewski répondit qu'il n'avait pas mission d'influencer la décision de Mehemet-Ali à cet égard et que son devoir ne commencerait qu'après la notification officielle du traité.

Mehemet-Ali se trouvait alors au Caire. Averti de l'arrivée de Walewski en Égypte, il rentra précipitamment à Alexandrie. Dès son retour, il s'enquit si Walewski ne désirait pas une immédiate audience. Sur la réponse négative du mandataire de Thiers, il renouvela son message le lendemain : la France n'avait-elle rien à lui faire insinuer? Rien, répondit encore Walewski, tant que Son Altesse n'aurait pas, en toute liberté et à l'exclusion de tout conseil, défini son attitude par rapport à l'ultimatum des « quatre ». Renonçant à rien tirer de cet homme obstiné, le vice-roi se décida alors à lever la quarantaine où croquaient le marmot Rifaat-Bey, Mustechar de la Sublime-Porte, et ses deux acolytes, les drogmans des ambassades anglaise et autrichienne, et les reçut tous trois en audience, accompagnés des consuls généraux de Russie, de Prusse, d'Angleterre et d'Autriche en Égypte. Rifaat entra, se prosterna, puis, s'étant relevé, donna lecture de son exploit d'huissier. Mais, bondissant de son sofa et se dressant de toute sa hauteur, Mehemet-Ali l'interrompit dès les premiers mots, s'écriant qu'on avait méconnu sa loyauté et son zèle pour les intérêts du Sultan, qu'il avait voulu sauver l'Islam et le sauverait malgré les suggestions perfides faites à la Porte-Ottomane, qu'il n'accepterait jamais les conditions humiliantes qu'on lui proposait et que seule la guerre pourrait lui ravir ce que la guerre lui avait donné. « Ici commençait ma mission », conclut Walewski, au récit de cette algarade.

C'est le 16 août qu'avait eu lieu l'orageuse entrevue du vice-roi avec l'envoyé de son suzerain et les représentants des « quatre ». Le même jour, Walewski montait en voiture avec Cochelet pour se rendre au Sérail, c'est-à-dire au palais vice-royal. Leur équipage, précédé des coureurs ou *Saïs* aux culottes bouffantes, aux manches flottantes, à la veste soutachée, qui écartaient la foule de leur longue baguette et criaient gare aux passants lambins à se ranger, les y conduisit à travers des ruelles étroites, grouillantes de monde. Pendant le trajet, Cochelet confirmait à son hôte les données que celui-ci tenait déjà de Thiers sur

Digitized by Google

le caractère du despote oriental qu'il était sur le point d'aborder : volonté de fer, indomptable opiniâtreté, résolutions inexorables. Mais l'attention de Walewski, en approchant du sérail, était distraite de ces considérations psychologiques par l'aspect des lieux qui s'offraient à sa vue. Le spectacle n'en répondait pas plus à son attente que n'y avait répondu Alexandrie elle-même. « Un ensemble de constructions qui ne présente rien de bien remarquable » ; d'abord, une vaste cour, entourée d'édifices habités par les principaux officiers du vice-roi ; au milieu, un corps de bâtiment qui est celui où lui-même loge et reçoit ; au delà le harem, ceint d'une double muraille ; enfin, une espèce de citadelle, au milieu de laquelle s'élève un phare, dont la construction vient d'être achevée : voilà en quoi consistait alors le sérail de Mehemet-Ali. Walewski et Cochelet descendirent de voiture devant le perron du bâtiment central, gravirent un grand escalier aux marches de bois, sans décoration d'aucune espèce, traversèrent une antichambre, sorte de salle des gardes, puis le « divan » des grands-officiers, où se faisait un va-et-vient de militaires et de fonctionnaires de tous grades, et arrivèrent devant une porte, des deux côtés de laquelle se tenaient deux sentinelles en uniforme égyptien, avec fourniment, sabre et giberne à l'européenne. Cette porte ouvrait sur le « divan » du vice-roi, grande salle percée à jour de larges fenêtres à coulisses, décorée d'un peu de mauvaise peinture, garnie de sofas sur ses quatre côtés et ornée d'un volumineux lustre en cristal. C'est là que Mehemet-Ali attendait le consul général de France et l'envoyé spécial de Thiers, debout au milieu de cette salle, dans son attitude favorite, jambes écartées, tenant son sabre courbe en travers derrière lui. Walewski vit un petit vieillard, de robuste apparence, portant sans fléchir le poids des ans, le visage encadré d'une magnifique barbe blanche qui s'étalait sans ondoyer sur sa poitrine, la figure comme éclairée par des yeux dont l'âge n'avait pas émoussé le regard et qui s'allumaient, quand il lui plaisait, « tels l'étincelle du diamant ». A droite et à gauche du prince, son ministre des Affaires étrangères, Boghos Bey, et son interprète Kosrew Effendi ; à quelque distance derrière, un groupe de grands officiers.

Walewski présenté par Cochelet, Mehemet-Ali prolongea plus que de coutume les compliments d'usage et échanges de banalités, qui suivent invariablement les présentations, et qui, en Orient, sont de rite traditionnel. Il y mit « toute la politesse verbeuse et fleurie de l'Orient » : car il voulait à la fois plaire — (Walewski lui reconnut « le don de séduire, comme tous les hommes forts quand ils se plient à être doux ») — se donner le temps de juger son interlocuteur, enfin se montrer libre de

Digitized by Google

préoccupations, comme si la démarche du Mustechar de la Sublime-Porte et la redoutable partie dès lors engagée n'avaient eu sur lui d'autre effet que de lui mettre le cœur en joie. Même après avoir porté l'entretien sur les graves affaires du moment, il allait, venait, se promenait à grands pas. « Je ne l'ai pas laissé terminer, je n'ai pas voulu l'entendre », répétait-il à propos de la communication que Rifaat Bey était venu lui faire le matin même. Il affectait de rire d'avance de la déconvenue au-devant de laquelle, assurait-il, couraient aveuglément les puissances qui avaient eu l'audace de lui signifier un ultimatum. « Le style figuré de l'Orient lui fournissait des tours très saisissants, des expressions d'une vivacité singulière ». Ainsi disait-il des alliés du 15 juillet et de la Turquie : « Ils croient qu'ils viendront ici ramasser des œufs et prendre des perdreaux à la main. Qu'ils essaient ! Mehemet-Ali sera prêt à leur répondre ». Parfois, il recourait à la parabole. Un pâtissier, racontait-il, vit un jour sa devanture dévalisée par un chameau qui, ayant fait le pèlerinage de La Mecque, était sacré ; l'homme saisit une grosse cloche et l'agita avec vacarme aux oreilles de l'animal, espérant ainsi l'éloigner ; mais, indifférent au bruit, le chameau continuait à brouter les gâteaux et aurait infailliblement tout mis sens dessus dessous si un voisin n'avait conseillé au pâtissier de renoncer à sauver tout son étalage et d'abandonner plutôt au chameau un gros gâteau. « Eh bien », s'écriait le vice-roi, « je suis semblable au chameau qui a fait le pèlerinage de La Mecque. On ne mettrait pas impunément la main sur moi. L'appétit m'est venu de la Syrie et des villes saintes. Je m'y suis établi. J'en ai tiré meilleur parti qu'on n'en avait jamais tiré. Et maintenant on prétend que je lâche prise ! Après une carrière fournie comme la mienne, on ne s'effraye pas de vains mots. Les menaces ne pourront avoir sur moi aucune influence ».

Tant d'enjouement et d'énergie ne convainquirent pleinement Walewski ni de la tranquillité, ni de la résolution de Mehemet-Ali. Il y vit plutôt le signe d'une « attention constante à étonner, séduire, produire de l'effet », et d'un « artifice qui se composait tour à tour de simplicité, de familiarité, de bonhomie, de ferme confiance, d'humilité ironique envers les quatre puissances ». Bref, il lui sembla que, pour donner l'impression de l'inflexibilité et de la sûreté de soi, le vice-roi prenait plus de peine que ce n'eût été nécessaire, s'il avait été aussi intraitable et sûr de sa force qu'il se plaisait à l'affirmer. L'opinion de Walewski à cet égard était formée, quand Mehemet-Ali l'invita avec Cochelet à s'asseoir au fond de la salle. Là était la place d'honneur du vice-roi : un petit tapis de brocart d'or posé sur le sofa. Mehemet-Ali y sauta avec la légèreté d'un

Digitized by Google

jeune homme et s'accroupit à la turque. Ses visiteurs s'assirent à sa droite et à sa gauche. Son ministre et son interprète restèrent debout devant lui. Le café maure fut apporté et la conversation alors devint sérieuse.

Après que le vice-roi, engagé par Walewski à réfléchir encore à la grave détermination qu'était celle de repousser les conditions des « quatre », eut renouvelé sa déclaration d'y être irrévocablement décidé, Walewski lui exprima d'abord l'intérêt porté par les Français à l'Égypte ainsi qu'à ses propres efforts pour régénérer le vieil Orient par la civilisation européenne. Puis il le rendit attentif à ses responsabilités envers le monde entier : la guerre générale, lui dit-il, était entre ses mains ; de lui dépendait de faire éclater ou non un incendie dont, s'il s'allumait, Le Caire ne serait pas plus à l'abri que Constantinople. La France, si serviable envers lui, se croyait en droit d'exiger de lui la modération. La politique qu'elle lui conseillait consistait à maintenir au pied du Taurus l'armée de son fils Ibrahim, à ne pas hasarder un vaisseau à la mer, un soldat en Anatolie, à bien garder la Syrie, à comprimer la révolte syrienne par les armes et par l'octroi de garanties, à fortifier Alexandrie, à s'enfermer de toute part sous le canon des citadelles et, ainsi menaçant, respecté, à en appeler de nouveau aux négociations, qui ne pouvaient avoir dit leur dernier mot dans la participation de la France. Continuant à faire le hardi, Mehemet-Ali opposa à Walewski des calculs de forces. Qu'enverrait l'Angleterre? Une douzaine de vaisseaux? Il en avait quarante. La Russie? Elle ne pouvait pas expédier en Anatolie plus de 20,000 hommes ; car l'Asie Mineure n'avait pas de vivres pour nourrir une grande armée. L'Autriche? Elle ne ferait rien. Walewski lui rétorqua avec beaucoup de sens qu'il avait à tenir compte de « la supériorité stratégique de l'Europe » et lui répéta que la sollicitude de la France était au prix de sa propre modération. Finalement le vice-roi en vint à accepter de se tenir sur la défensive, au moins tant qu'aucune action militaire ou navale n'aurait été entreprise contre lui. Restait à obtenir de lui qu'il se jetât dans les bras de la France, qu'il en implorât l'intervention diplomatique, afin qu'elle pût rouvrir des négociations à sa requête. Mais cette suggestion-là, Walewski ne voulait pas la formuler explicitement ; il tenait à ce que l'appel de Mehemet-Ali aux bons offices, à la médiation de la France eût l'apparence de la spontanéité. Aussi laissa-t-il à Cochelet le soin d'insinuer au vice-roi, tantôt directement, tantôt par l'entremise des deux Égyptiens présents à la conversation, la démarche à laquelle il entendait l'amener. Lui-même attendit, en affectant de ne pas s'en

Digitized by Google

mêler, la fin des conciliabules tenus en sa présence. Ce ne fut pas sans résistance que Mehemet-Ali, dont l'amour-propre répugnait à suivre des indications qu'il avait immédiatement comprises, se prêta à entrer dans la voie où l'on voulait l'engager. Il finit pourtant par y entrer et, comme dit Walewski, « vint au but » : il proposa de recourir à la médiation de la France. A cette offre laborieusement provoquée, Walewski répondit gravement qu'il n'avait pas mission de son gouvernement d'accepter en quelque sorte la tutelle de l'Égypte, ne pouvait même prévoir quel parti prendrait la France dans cette conjoncture nouvelle, mais croyait pouvoir affirmer que pareille démarche ne saurait qu'ajouter aux sympathies françaises en faveur du vice-roi. On convint alors que Mehemet-Ali adresserait à Cochelet, pour présenter sa demande, une lettre sur laquelle il désirait que le secret fût gardé au moins quelques jours. Walewski ne crut pas devoir refuser « à ce grand orgueil blessé » la consolation d'un secret momentané et, sur cette concession qui ne lui coûtait guère, prit congé de Son Altesse.

Au sortir de cette audience, il se rendit à celle de Mohammed Saïd Bey, l'un des fils de Mehemet-Ali. Ce jeune prince habitait le harem désaffecté de son père. Car le médecin du vice-roi lui ayant, depuis environ cinq ans, interdit les plaisirs de son harem, Mehemet-Ali, très docile aux ordonnances de la faculté, avait aussitôt distribué ses femmes, « comme meubles inutiles », à ses grands officiers et mis à la disposition de son fils le bâtiment qui les avait abritées. Ce bâtiment n'avait, en dépit de sa destination primitive, rien de somptueux ni d'orné. Il ressemblait par l'absence de décoration et d'art à celui où demeurait le vice-roi ; la seule différence était que les salles nues n'en étaient pas animées par les allées et venues d'officiers et de dignitaires, qui mettaient autour de Mehemet-Ali les dehors de la souveraineté. L'aspect de Saïd ne prévenait pas en sa faveur. « Qu'on se figure », dit Walewski, « un jeune homme rose et bouffi, perdu dans son embonpoint, défiguré par la graisse presque jusqu'à la difformité ». Pesanteur de corps, pesanteur d'esprit, pensa Walewski à part lui : mais la conversation du prince démentit le jugement téméraire qu'avait inspiré son physique adipeux. Saïd l'entama et la soutint en français, qu'il parlait couramment, comme quelqu'un qui l'a appris en parlant, et qui lui était suffisamment familier pour qu'il employât des expressions usuelles et pût même risquer des jeux de mots. Il était un élève de la France ; son père l'avait confié, enfant, à un officier de la marine française, qui lui avait enseigné les mathématiques. Les seuls objets précieux qu'on remarquât dans son salon, il les avait reçus du vice-roi en récompense

Digitized by Google

d'examens subis avec succès devant son maître français ; il est vrai que c'étaient des pipes, de ces pipes à long tuyau qu'on appelle Chibouks, « d'une valeur considérable », assure Walewski, « avec de superbes bouquins d'ambre, comme tissus d'une quantité de pierreries, évalués à quelques centaines de mille francs ». Saïd ne fit aucune allusion à la politique, matière sur laquelle il n'avait pas voix au chapitre ; mais il parla avec admiration de notre pays, de nos institutions, de notre industrie, s'enquit de notre armée, de notre marine, exprima le vœu de connaître un jour « la glorieuse terre de France » et invita Walewski à déjeuner sur la frégate qu'il commandait. Tel fut l'amical accueil réservé à un envoyé de Thiers et futur ministre de Napoléon III par le prince égyptien qui devait, monté sur le trône vice-royal, favoriser les débuts du percement de l'isthme de Suez en donnant à Ferdinand de Lesseps, qu'il avait connu dans sa jeunesse, la concession du canal des deux mers.

Après ces entrevues, Walewski voulut se rendre compte de la situation réelle du vice-roi. Ses constatations à cet égard ne furent pas des plus rassurantes. Sans doute un débarquement en Égypte paraissait-il peu à craindre ; car il y avait 20,000 hommes de troupes à Alexandrie et 10,000 de plus pouvaient y être amenés en trois jours. Mais il n'en était pas de même en Syrie. Là, si 2 ou 3,000 marins anglais se joignaient à 6,000 Turcs, on ne pouvait douter qu'ils ne réussissent à insurger tout le pays, et les 60,000 Égyptiens ou Albanais qui s'y trouvaient sous les ordres de Soliman Pacha seraient complètement hors d'état de leur résister. Telles étaient les perspectives qui s'ouvraient devant l'action militaire des ennemis de Mehemet-Ali en Syrie. Quant à leur action navale contre Alexandrie, les empêcher de forcer la passe eût été facile en y coulant une ou deux vieilles carcasses de bâtiments : mais le vice-roi ne voulait pas en entendre parler, pour garder la possibilité de faire sortir ses propres vaisseaux. A défaut de ce moyen, le même résultat aurait pu être obtenu en installant des batteries de manière à rendre l'entrée impraticable : mais cette précaution avait été négligée et les batteries établies le long du port étaient placées avec tant d'ignorance qu'elles ne pourraient causer qu'un très léger dommage à une escadre venant bombarder la ville. Aussi, en cas de bombardement, les premières victimes en auraient-elles été le palais du vice-roi, tout ce qui en dépendait et l'arsenal. Que si Mehemet-Ali faisait, ainsi qu'il tenait à s'en réserver la faculté, sortir ses vaisseaux d'Alexandrie pour livrer bataille, ce serait, dans l'état où ils étaient, les envoyer « à leur ruine positive ». Non qu'ils fussent en trop petit

Digitized by Google

nombre — dix-neuf vaisseaux, quinze frégates, autant de bricks et corvettes, entre navires égyptiens ou turcs livrés à l'Égypte par leur amiral ; — ni que l'effectif des équipages fût insuffisant — environ 24,000 matelots en tout ; — ni que la construction ou le gréement fussent défectueux — beaucoup parmi les bateaux étaient bien conditionnés et entretenus — : mais l'artillerie laissait à désirer — vingt-six canons seulement du modèle le plus moderne, récemment arrivés des fonderies de Marseille et tous placés sur la frégate du prince Saïd, comme des objets de luxe ; enfin et surtout le commandement était incompétent, et à cela tenait la principale faiblesse de cette escadre. « Matériel superbe, équipages complets, matelots adroits et intelligents », écrivait Walewski après l'avoir visitée ; « il ne manque que des officiers ». Mais des officiers sont, à la mer, une chose assez nécessaire à une force navale. Manquait aussi, pour soutenir longtemps la guerre, ce qu'on est convenu d'en appeler le nerf, c'est-à-dire l'argent ; car, malgré sa réputation justifiée de nabab, Mehemet-Ali n'avait pas un trésor inépuisable, ainsi que devaient le prouver à Walewski des demandes d'emprunt de sa part. Bref, dans les conditions où se trouvait le vice-roi, sait-on quelle était sa meilleure carte? Précisément celle dont on le conjurait de ne pas servir : le passage du Taurus. En le franchissant, les troupes d'Ibrahim Pacha avaient chance de faire éclater une révolution en Asie Mineure et de jeter le désarroi dans toute la Turquie, ce qui pouvait être une précieuse diversion à une attaque contre la Syrie ou l'Égypte. Devait-on se figurer que Mehemet-Ali ne s'en aviserait pas? Walewski n'osait se faire cette illusion. Au surplus, si ses ennemis venaient bombarder Alexandrie, tenter de détruire ses arsenaux et sa flotte, la colère ne suffirait-elle pas pour que le vice-roi donnât à son fils l'ordre de franchir le col interdit? Aussi Walewski ne se flattait-il pas de pouvoir le retenir depuis longtemps dans une défensive passive : si « les quatre » allaient au delà d'un simple blocus, « rien », pensait-il, « ne pourrait arrêter la marche d'Ibrahim Pacha sur l'Asie Mineure ».

Tout ceci ne laissait pas de démolir fortement le système imaginé par Thiers. Ce système reposait sur la défensive de la part de Mehemet-Ali, et voici que la défensive apparaissait comme inefficace à le mettre à l'abri de coups décisifs en Syrie, meurtriers en Égypte ; voici que s'écroulait l'illusion de son invulnérabilité, non seulement dans la province dont l'évacuation était exigée de lui, mais même dans celle qu'il était menacé de perdre s'il ne se soumettait pas ; voici que les résultats de la rapide enquête menée par Walewski renversaient la conception d'après laquelle il eût suffi au vice-roi de se pelotonner comme un héris-

Digitized by Google

son, pour qu'on ne sût pas par quel bout le prendre. Le système de Thiers excluait le passage du Taurus : et voici que ce coup d'audace semblait la moins trompeuse des ressources dont disposât le client de la France. Le système de Thiers supposait un assez long délai, imparti à la France pour négocier à Constantinople et avec « les quatre » : et voici que ce délai paraissait devoir être abrégé, soit par la brièveté de la résistance de Mehemet-Ali, soit par la contre-offensive à laquelle le conduiraient les actes d'hostilité de ses adversaires.

Mais assez longtemps devait s'écouler avant que Thiers connût les premières impressions de Walewski : on n'avait pas alors la ressource du télégraphe électrique et des câbles sous-marins pour communiquer d'un bout du monde à l'autre. Le moment où Walewski lui adressa son premier rapport, le 18 août, dut être à peu près celui où il reçut de Thiers une lettre particulière, dans laquelle le président du Conseil lui confirmait par écrit les instructions qu'il lui avait données verbalement à Paris. Cette lettre, Thiers n'avait pas perdu de temps pour l'écrire : elle était de trois jours seulement postérieure à leur conversation. On y sent la confiance dans son système pour prendre sa revanche diplomatique des « quatre », transformer en un échec pour eux celui qu'ils avaient infligé à la France en se confédérant en dehors d'elle, échapper de la sorte aux risques d'une situation internationale dont il apercevait clairement l'extrême gravité, le tout à la seule condition que Mehemet-Ali se conformât exactement à ses conseils politiques et stratégiques.

Il ne faut pas, disait-il, que le Pacha (Mehemet-Ali) passe le Taurus. S'il le passe, c'est la guerre générale, et la guerre générale c'est sa ruine certaine. Nous pourrons peut-être nous tirer, nous, de la guerre générale, mais lui non. En ne passant pas le Taurus, il faut peu garder l'Égypte, sauf Alexandrie, toujours menacée d'incendie, mais bien garder la Syrie, avoir deux masses de troupes, une dans le pays insurgé, une au pied du Taurus, et là soumettre les rebelles du Liban, puis menacer l'Asie Mineure sans l'envahir. Dans cette attitude, ne hasardant pas un vaisseau à la mer, pas un soldat en Asie Mineure, on peut attendre et défier les quatre puissances. Mais pour cela il faut avoir soumis la Syrie ; tout est là. On la soumettra par la force, par des concessions raisonnables, garanties par la France et transmises par M. Cochelet. La Syrie soumise et l'attitude menaçante, mais expectante, prise, on peut jouer de manière à mettre toute l'Europe dans le plus cruel embarras, car elle ne pourra rien, absolument rien, la France surtout étant là pour empêcher les grosses entreprises, telles que les débarquements ou les envois d'armées. C'est pour le cas où l'on aura réussi à comprimer la Syrie, et où l'on aura pris l'attitude que j'indique, expectante et menaçante, c'est pour ce cas qu'une réponse invoquant la médiation de la France peut venir à propos

Digitized by Google

et faire naître une série de chances favorables. « Vous me sommez », dira le pacha au Sultan, « soit. Vous avez invoqué l'appui de l'Europe, moi je l'invoque aussi. Je charge la France de négocier pour moi, je lui remets mes pleins pouvoirs. Entendez-vous avec elle. Quant à moi, je répondrai par la force à ceux qui viendront envahir mes possessions ». Dans cette situation du vice-roi, contenant la Syrie d'une main, tenant de l'autre la porte du Taurus, prêt à l'ouvrir pour fondre sur l'Asie Mineure, et renvoyant la négociation à la France, il y a une force à mon avis très grande, bien efficace. Cela vaut mieux qu'un coup de tête, consistant à passer le Taurus et à provoquer un tremblement de terre. Constantinople et le Caire y seraient engloutis. Mais il faut aller pas à pas : 1° se concentrer en Syrie, au centre du pays insurgé, au pied du Taurus ; 2° soumettre l'insurrection par les armes et par l'octroi de quelques garanties ; 3° attendre et renvoyer à la France. Adieu, mille amitiés.

A. THIERS.

Le spectacle d'une imagination en mouvement est toujours intéressant, surtout quand l'imagination est celle d'un homme de la valeur de Thiers. Mais Walewski dut bien sentir que le domaine où elle se donnait carrière était celui de l'irréel. Car le contraste qui se manifestait dès lors entre ses propres constatations et la combinaison échafaudée par Thiers se marque à un dernier trait, qui n'est pas le moindre. Tandis que le président du Conseil limitait le rôle de la France à un concours diplomatique, dont l'occasion lui serait offerte par la menaçante expectative de Mehemet-Ali et par son appel à la médiation française, Walewski faisait dépendre d'un concours matériel de la France l'autorité même de ses conseils et l'efficacité de la défensive prescrite au vice-roi. La France venant ouvertement au secours de son client, lui fournissant un amiral et un état-major naval, une quarantaine d'officiers de marine, la flotte française surveillant étroitement la flotte anglaise, pour empêcher le bombardement d'Alexandrie et tout débarquement européen en Syrie ou en Égypte : telles sont les suggestions que Walewski soumettait à Thiers, vers le moment où il recevait de lui la lettre qu'on vient de lire. Plus tard, il y ajoutera 10 millions pour payer des troupes, des mécaniciens pour un bateau à vapeur, sans préjudice d'une satisfaction d'amour-propre : le grand cordon de la Légion d'honneur. La divergence des deux conceptions, l'imaginative et la réaliste, apparaît ici en pleine lumière. D'après Thiers, la force supposée du vice-roi doit, pourvu qu'il soit sage, ouvrir la voie à des négociations, grâce auxquelles sera retournée la situation diplomatique faite à la France. D'après Walewski, la faiblesse relative du vice-roi oblige la France à se compromettre davantage en sa faveur.

Digitized by Google

Mais la conception au service de laquelle Walewski avait à s'employer, c'était celle de Thiers, et non la sienne. Il revit Mehemet-Ali plusieurs fois encore, « Je me suis efforcé », rapporte-t-il, « de lui démontrer qu'il n'avait d'autre protecteur que le roi, d'autre ami que vous, M. le président du Conseil, et que, pour arriver à un résultat satisfaisant, il mît dans ses relations avec moi une entière confiance ». Cet appel à la confiance de son interlocuteur avait pour but de l'amener à confesser franchement, sans aucune réticence, les dernières conditions dont il se contenterait pour traiter. Car, bien que ce fût la France qui dût négocier pour le vice-roi et qu'elle ne pût s'en charger que les mains libres, avec de pleins pouvoirs, encore fallait-il qu'elle sût ce qu'il considérait comme acceptable ou inacceptable pour lui-même. « Nous en reparlerons », répondit évasivement Mehemet-Ali à la question de Walewski sur ce point ; puis il indiqua que, « dans l'intérêt même de la Turquie », la Syrie devait être assurée à sa famille. L'intérêt de la Turquie avait bon dos. Ayant tout lieu de supposer que le Sultan ne le comprendrait pas de cette manière-là, Walewski sauta sur ce mot de « famille » et suggéra au vice-roi une ingénieuse combinaison : l'Égypte héréditaire à lui, la Syrie héréditaire à son fils Ibrahim Pacha, Adana et Candie en viager à un autre de ses fils. Sans doute ne proposa-t-il autant que parce qu'il sentit Mehemet-Ali encore très exigeant. Les exigences du vice-roi tenaient en effet à ce qu'il conservait l'espoir de s'entendre directement avec le Sultan, ne croyait pas qu'on pût rallumer l'insurrection en Syrie, redoutait peu un blocus militaire (davantage, il est vrai, un blocus commercial), pensait pouvoir résister trois ans aux efforts des « quatre » et de la Turquie, se flattait enfin d'obtenir de la France un subside de vingt-cinq millions. Walewski discerna la part d'illusion que contenaient quelques-unes au moins de ces convictions, mais remit à plus tard la suite de la discussion ; car l'affaire voulait être traitée comme un marchandage de bazar.

Cependant, les délais prévus par le traité du 15 juillet avaient commencé à courir. Le 26 août, le Mustechar de la Sublime-Porte, Rifaat Bey, vint, escorté de ses quatre anabaptistes, les consuls généraux des alliés, signifier à Mehemet-Ali l'échéance du premier terme : celui à l'expiration duquel était retirée l'offre du Pachalik d'Acre en viager. L'entrevue fut courte et, le consul anglais ayant voulu parler, le vice-roi lui coupa sèchement la parole. Walewski le vit aussitôt après et le trouva calme, même assez gai. Son assurance et sa belle contenance étaient entretenues par son espoir d'un arrangement direct avec le Sultan, qui n'aurait en effet pas été impossible, si Rifaat Bey n'eût été

Digitized by Google

un pantin entre les mains de ses quatre acolytes consulaires, et le Sultan lui-même prisonnier de leurs quatre gouvernements. Mais Mehemet-Ali, non plus que Walewski d'ailleurs, ne s'étaient encore avisés de cette objection, que l'expérience devait bientôt leur révéler. Le vice-roi écrivait au grand vizir, au Reis Effendi (ministre des Affaires étrangères) et à la sultane Validé, mère du Sultan ; il avait même, un instant, compté sur Rifaat Bey pour porter ses lettres à Constantinople et y transmettre ses propositions. Naturellement, Rifaat n'en fit rien, restant à Alexandrie pour attendre l'expiration du second délai, et ce fut le premier démenti de l'événement à l'illusion de Mehemet-Ali. Le 28 août, Mehemet-Ali le manda au palais, avec ses quatre inséparables, et leur déclara qu'il acceptait l'Égypte héréditaire, s'en remettant, pour le reste, à la magnanimité du Sultan. La déclaration ne manquait pas d'habileté et sans doute Rifaat s'en serait-il satisfait ; mais ce furent les consuls qui y répondirent, et leur réponse fut qu'ils la tenaient pour non avenue, à moins que le vice-roi ne fit évacuer la Syrie et ne renvoyât à Constantinople l'escadre turque qui avait fait défection.

Cette fois Mehemet-Ali, déçu, fut ébranlé et rabattit quelque chose de ses prétentions. Demandant à Walewski un vapeur français, *le Papin*, pour porter à Stamboul sa lettre au grand vizir, il l'avertit qu'il se contenterait de l'Égypte héréditaire et de la Syrie, Adana, Tarsous et Candie en viager. Walewski estima le moment favorable pour obtenir de lui davantage et, le voyant le lendemain en tête à tête, sauf l'indispensable drogman, l'adjura de ne pas prétendre à plus qu'à l'Égypte héréditaire, à la Syrie en viager, et de restituer le reste, Adana, Tarsous et Candie. Le vice-roi commença par se récrier très fort, par protester qu'il préférerait renoncer à la médiation française, plutôt que d'en passer par là. Puis, comme Walewski lui opposait la responsabilité qu'il assumerait en déchaînant une guerre européenne, dans laquelle la France n'interviendrait que sur le Rhin, et encore seulement après que les Russes seraient à Constantinople et les Anglais à Alexandrie, alors il se résigna à sacrifier Adana et Tarsous, mais non Candie. Walewski ne jugea pas à propos d'insister ce jour-là pour lui faire abandonner Candie, convaincu qu'il était d'y réussir ultérieurement et de lui faire même accepter en sus une répartition des Pachaliks de Syrie entre lui-même et ses fils. L'affaire conduite jusqu'à ce point, il consentit, sur les pressantes instances de Mehemet-Ali, à se rendre en personne à Constantinople pour y négocier avec la Sublime-Porte cet arrangement direct, auquel tendaient les vœux du vice-roi. « Je n'hésite pas à vous affirmer », écrivit-il à Thiers, « après ce laborieux mar-

Digitized by Google

chandage, que Mehemet-Ali sera dorénavant complètement à vous. Si vous acceptez la médiation qu'il vous demande, si vous lui faites savoir que vous lui tiendrez compte des sacrifices qu'il fait pour complaire aux désirs de la France, il se conformera strictement à vos conseils. Mais il est indispensable de faire acte d'acceptation de la médiation qu'il invoque ».

La pratique qu'en une quinzaine de jours Walewski avait acquise de son partenaire le lui faisait apparaître sous un jour bien différent de celui sous lequel Thiers le lui avait décrit. Aussi ne crut-il pas devoir s'en cacher au président du Conseil, auprès de qui il démentit, non sans une méritoire franchise d'expression, « les renseignements erronés sur le caractère de Mehemet-Ali, qui m'avaient été donnés par vous et qui m'avaient été confirmés à mon arrivée ici ». Et il lui traça du vice-roi un portrait moral, que nous le verrons plus tard compléter par de nouvelles touches. « Mehemet-Ali », lui dit-il, « est un joueur, mais un joueur habile et froid ; comme ceux qui ont beaucoup joué, il est très faible à la vue des cartes ; cependant, il ne fait que de bonnes parties ; il calcule mûrement ses chances et ne risque son argent qu'à bon escient. Il y a chez Mehemet-Ali un mélange de finesse et de bonhomie, de décision et d'incertitude, de calcul et d'entraînement, de fanfaronnade et de simplicité, qui peut au premier abord donner le change sur son caractère ; mais avec un peu d'observation, on ne saurait se tromper longtemps sur les véritables motifs qui influencent ses déterminations. La vanité lui fait faire, lui fait dire surtout bien des choses ; je n'hésiterai pas à affirmer cependant que le calcul l'emporte encore sur la vanité. Dire que c'est un Turc fanatique est de toutes les absurdités la plus grande ». L'avenir devait justifier l'exactitude de ce jugement sur le caractère du personnage, que Thiers avait dépeint à Walewski sous les couleurs d'un homme tout d'une pièce, indomptable et irréductible.

Le 30 août, Walewski vint prendre congé du vice-roi, avant de partir pour Constantinople. Il le trouva radieux, plein de confiance en son mandataire et d'espoir dans le succès. « Je ne vous connais pas depuis longtemps », lui dit Mehemet-Ali, « mais je n'hésite pas à vous confier mes intérêts, à mettre mon sort entre vos mains ». Il lui fit ensuite un petit cours de diplomatie orientale, à l'usage de ses négociations avec les ministres du Sultan : Walewski se garderait bien de livrer trop tôt son dernier mot, proclamerait *urbi et orbi* que, si l'armée égyptienne n'avait pas passé le Taurus et embrasé toute l'Asie Mineure, c'était uniquement par égard pour la France, déclarerait enfin que l'invincible

Digitized by Google

et intrépide vice-roi ne faisait de concessions à la paix qu'en considération de ses amis français. Tous deux prirent alors quelques dispositions nécessitées par leur imminente séparation. Ils convinrent qu'à l'expiration du second et dernier délai prévu par le traité de Londres, Mehemet-Ali répéterait à Rifaat Bey sa précédente déclaration, acceptant l'Égypte héréditaire et s'en remettant pour le reste à la magnanimité du Sultan, que Walewski, s'il réussissait à conclure quelque arrangement à Constantinople, en transmettrait aussitôt la nouvelle à Alexandrie, et que, dans ce cas, l'ordre serait immédiatement donné à l'escadre turque escamotée au sultan de rallier la Corne-d'Or et aux troupes égyptiennes d'évacuer les provinces restituées. Enfin, pour se procurer quelques données sur les dispositions des Anglais, dont le gouvernement était l'âme de la coalition contre le vice-roi, Walewski alla faire une visite à leur amiral, Stopford, en rade d'Alexandrie. Sa conversation avec lui le convainquit que rien ne serait de sitôt tenté contre cette ville : Stopford n'approuvait pas entièrement la politique passionnée de Lord Palmerston et traitait de fou l'ambassadeur d'Angleterre en Turquie, Lord Ponsonby, plus intransigeant encore que le chef du Foreign Office. Walewski en conclut qu'il arriverait à Constantinople ayant encore assez de temps devant lui pour négocier ; et ce fut avec un peu d'espoir au cœur qu'il s'embarqua, le 30 août, sur le *Papin*.

Son activité à Alexandrie avait pleinement satisfait Thiers. Plus le président du Conseil avait cru difficile de retenir le vice-roi d'Égypte, plus il fut heureux d'apprendre le résultat des instances et des conseils de Walewski. Comme la première condition du succès de son plan était de gagner du temps, il se réjouit de la voir se réaliser et en sut gré à son envoyé. Au fur et à mesure des rapports qu'il reçut de lui, il lui répondit par des lettres particulières le félicitant, l'encourageant, le guidant, sur le ton amical d'un protecteur envers un protégé, qu'il employait pour la première fois et dont les débuts diplomatiques pourraient assurer la carrière. Son plan n'avait été modifié en rien par les impressions peu optimistes de Walewski sur les capacités de résistance de Mehemet-Ali. Persistant à tout baser sur une défensive quasi passive du vice-roi, ne pouvant, d'autre part, pour des raisons qu'il indiquait, lui prêter aucun concours militaire ni naval ostensible, il continuait à lui interdire jusqu'à nouvel ordre le passage du Taurus, à lui conseiller d'abaisser raisonnablement ses prétentions territoriales, à le presser enfin de désarmer les insurgés de Syrie par des concessions dont il eût voulu voir soit Walewski, soit le visiteur des Frères de la Doctrine chrétienne, porter l'annonce aux populations.

Digitized by Google

Je suis fort content de vous, écrivait-il à Walewski le 7 septembre 1840. Je me plains cependant de ce que votre départ n'est pas resté assez secret. Je vous recommande avec les plus vives instances de ne dire mot à âme qui vive, surtout de ne rien dire à Paris de tout ce que vous savez et de tout ce que vous faites. Une confidence à cet égard serait un malheur et vous compromettrait en faisant croire que vous ne gardez pas ce que l'on vous confie. Je vous demande pardon de vous dire cela : mais c'est dans votre intérêt. Un jour je vous expliquerai à quel point c'est dans votre intérêt.

Du reste, il faut que vous demeuriez encore à Alexandrie. Peut-être aurez-vous occasion d'aller jusqu'en Syrie avec le frère Étienne[1]. Vous ferez pour le mieux. Je vais tâcher d'avoir un ingénieur pour défendre Alexandrie ; je n'en suis pas sûr. Quant à un amiral, c'est presque impossible. Tâchez qu'on n'y voie pas de la mauvaise volonté de notre part. Nos officiers ne veulent pas servir sous la cocarde étrangère. Nous ne pouvons pas envoyer tout un état-major maritime. Nous ne le pourrions jamais. Dans la « Coopération » en Espagne, je pus à peine trouver un ou deux officiers voulant porter la cocarde espagnole. Le pourrions-nous, ces officiers n'empêcheraient pas l'escadre turque[2] d'être détruite. Il faudrait, pour ne pas nous exposer à une défaite, joindre notre flotte à la flotte égyptienne. Mais alors nous appelons les Anglais à la guerre, nous les attachons indissolublement aux Russes, nous perdons nos griefs en devenant provocateurs et nous n'avons plus le droit de préférer pour champ de bataille le Rhin et les Alpes à la Méditerranée.

Il faut prolonger le plus longtemps possible la patience du vice-roi et retarder la catastrophe, car nous ne serons militairement prêts qu'au printemps.

J'envoie à Cochelet une indemnité pour les frais qu'Eugène Périer et vous lui avez occasionnés. Pour rendre votre position bonne auprès du vice-roi et celle de Cochelet pas fausse, je rends les communications communes à tous deux. J'envoie un nouveau titre[3] à Cochelet pour qu'il soit content et ne soit pas jaloux de vous.

Il faut que le vice-roi se serve du frère Étienne et lui remplisse les poches de satisfactions pour les Syriens.

Adieu, attendez mes nouveaux ordres. Tout à vous.

A. THIERS.

Cette lettre offre l'intérêt de montrer quelles répercussions extrêmes Thiers admettait que la crise de l'Orient pût avoir et pourquoi il tenait tant à gagner du temps. Ces répercussions extrêmes, ce ne sont rien de moins qu'une guerre européenne en Occident, sur les théâtres d'opé-

1. Visiteur des frères en Orient.
2. Confisquée par Mehemet-Ali, comme nous l'avons dit.
3. Celui de conseiller d'État.

Digitized by Google

rations où la France peut avoir quelque chose à récolter, sur le Rhin et les Alpes. Le Thiers de 1840 ne voit pas les traités de 1815 d'un œil aussi complaisant que le Thiers de 1866. Pourquoi il tient tant à gagner du temps, c'est pour avoir celui d'achever des préparatifs militaires, qui exigent encore, jusqu'au printemps suivant, presque six mois. Impérieuse raison en effet de chercher à retarder jusqu'au terme de ce semestre la catastrophe attendue en Orient. Mais qu'entend Thiers au juste par ce mot de « catastrophe »? Est-ce l'effondrement de Mehemet-Ali sous les premières mesures de coercition des « quatre »? Non. Cette hypothèse-là est exclue de ses prévisions, comme de celles de la plupart des Français, ses contemporains. Ce qu'il entend par catastrophe, c'est — la résistance passive du vice-roi obligeant ses ennemis à faire entrer en ligne des forces sérieuses contre lui — l'intervention armée des Russes en Turquie. De cette éventualité pleine de périls, grosse de complications, naît pour Thiers l'espoir d'éviter la guerre européenne, à laquelle il veut être prêt, mais qu'il ne désire pas. Sa pensée sur ces deux derniers points est indiquée dans sa lettre suivante à Walewski.

J'adresse à M. Cochelet, lui écrit-il le 10 septembre, une lettre dont il vous donnera lecture. Je vous recommande le secret le plus rigoureux sur tout ce qu'elle contient.

Je suis fort content de tout ce que vous avez fait à Alexandrie. Votre conduite y a été habile et heureuse. Persistez jusqu'au bout. Tâchez toujours d'amener le vice-roi à des concessions et surtout à ne passer le Taurus que quand nous lui en donnerons le signal. Je suis sûr que, s'il tient bien le plan que nous lui avons tracé, les quatre signataires du traité échoueront. Il ne leur restera d'autre ressource que d'appeler une armée russe sur le Taurus, et c'est alors un revirement politique en Angleterre. Nous armons à force, non pas pour guerroyer en Syrie, mais en Europe, si les circonstances nous y amènent. C'est là le secours le plus réel au vice-roi. Nos bons offices, c'est-à-dire notre médiation, ne sont pas encore prêts d'être acceptés à Constantinople. Il faudra qu'on soit plus embarrassé pour les accueillir. Notre rôle à nous est toujours de nous tenir en arrière et de ne pas nous exposer à un refus. Nous les accorderons volontiers au vice-roi, mais nous ne les offrons pas aux puissances.

Adieu, mille amitiés.

A. THIERS.

P.-S. — Si vous tenez à revenir, j'y consens, mais j'aimerais mieux pour vous et pour moi que vous restassiez plus longtemps. A. TH.

Ainsi la guerre européenne, suprême ressource que Thiers n'écarte pas, n'est-elle cependant à ses yeux qu'un pis aller, auquel il espère

Digitized by Google

échapper par la réouverture de négociations. A en rouvrir, il compte acculer les « quatre » et la Turquie par l'embarras où les plongera la défensive de Mehemet-Ali, par la modération des conditions dont le vice-roi se contentera, enfin par l'éventualité même de cette guerre générale qu'il se prépare fiévreusement à pouvoir soutenir. Ce plan apparaît clairement dans une troisième lettre particulière, qu'il adresse à Walewski le 17 septembre, et où perce pour la première fois la crainte de voir ses calculs déjoués par d'excessives concessions de Mehemet-Ali aux exigences du parti adverse.

Je vous félicite, lui écrit-il, de votre succès à Alexandrie. Le Conseil et le Roi en ont été très satisfaits. Le Roi surtout, à qui on n'avait pas dit tout ce que vous valiez, est très content de vous. Maintenant, permettez-moi de vous le répéter : gardez bien vos affaires et n'écrivez ni ne parlez à personne.

Vous avez obtenu du vice-roi qu'il se contentât de l'Égypte héréditaire et de la Syrie viagère. C'est tout ce qu'il fallait ; c'est ce que commandent la justice, la raison, la politique bien entendue de la France. Mais je ne voudrais pas, pour mon compte, qu'on demandât plus de sacrifices à Mehemet-Ali. Au delà, il y aurait dommage pour la France et pour Mehemet-Ali. Sous le rapport surtout de la dignité, la France, après avoir vivement désapprouvé le traité du 15 juillet et s'être armée contre ses conséquences possibles, semblerait avoir travaillé sous main à son adoption, ce qui serait pitoyable.

Ainsi, l'Égypte héréditaire, la Syrie viagère, voilà notre thème, ni plus, ni moins. Ne demandez rien d'autre.

Je vous dis cela parce que le vice-roi me semble un peu affaibli et je vois maintenant ses ennemis se vanter qu'il cédera.

Je dois vous dire que la concession à Mehemet-Ali de l'Égypte héréditaire et du pachalik d'Acre viager, à Ibrahim des pachaliks d'Alep, Damas et Tripoli, nous semblerait l'équivalent de l'Égypte héréditaire et de la Syrie viagère au vice-roi. Je vous fais remarquer que, pour réunir toute la Syrie, il faut avoir, outre le pachalik d'Acre, ceux d'Alep, de Tripoli et de Damas.

Je vous prescris de retourner à Alexandrie après votre course à Constantinople. Je vois que vous avez de l'influence sur le Pacha[1] et je veux que vous en usiez. Si vous ne réussissez pas à Constantinople, ce que je crains, non à cause de la Porte elle-même, mais des quatre ambassadeurs, il restera à diriger Mehemet-Ali dans la juste voie où il doit se tenir, entre la témérité et la faiblesse, et je crois que vous serez utile. Si, en retournant en Égypte, vous pouviez voir Ibrahim[2] et le mettre au même diapason que son père, je crois que cela serait bien bon.

Quant à votre mission à Constantinople, vous avez si bien fait à Alexan-

1. Mehemet-Ali.
2. En Syrie.

Digitized by Google

drie, que j'espère beaucoup de votre présence sur le point principal de la négociation. Mais je vous prie de vous donner comme témoin oculaire, bien instruit de ce qui se passe à Alexandrie, comme utile informateur, plutôt que comme envoyé spécial pour ouvrir une négociation directe, au nom de la France, entre le vice-roi et le sultan. M. de Pontois[1] doit faire une démarche auprès de Reschid Pacha[2], lui dire qu'on a obtenu du vice-roi des concessions importantes, qu'il faut en profiter, que, si on laisse échapper cette occasion, elle ne se représentera plus, que le vice-roi tiendra bon, nous aussi, et que les dés seront jetés en l'air. Alors, Dieu sait ce qui arrivera ! Nos armements sont sérieux ; nous avons aujourd'hui près de 500,000 hommes ; nous en aurons, s'il le faut, 900,000 au printemps. Nous venons de consacrer cent millions aux fortifications de Paris, qui peuvent être finies en onze ou douze mois. Nous sommes donc sérieusement préparés. Il ne faut rien dire qui nous engage à l'avance ; mais il faut dire tout ce qui inquiétera le plus. M. de Pontois dira tout cela, et puis il dira qu'il a auprès de lui l'envoyé qui a été chargé avec M. Cochelet de disposer Mehemet-Ali à la modération, que c'est M. Walewski, que M. Walewski sait à merveille tout ce qui en est du vice-roi et de ses dispositions, et il vous mettra en rapports avec Reschid Pacha. Je ne vois aucun inconvénient à marcher vivement dans cette voie. Quand on a pris une route, il faut aller au bout.

Vous craignez de dire à Constantinople tout ce que vous avez obtenu du vice-roi : je ne suis pas de cet avis. Il ne faut pas le dire tout de suite ; il faut livrer ses concessions peu à peu, de manière à ne pas se dépouiller tout d'un coup. Mais il faut qu'à la fin des pourparlers on sache tout ce que vous apportiez ; il faut qu'on soit mis au pied du mur et que le monde sache jusqu'où la France et le vice-roi avaient poussé la modération. Il ne faut donc pas en partant emporter quelque chose avec vous. Il faut, après avoir débité successivement vos concessions, les avoir fait connaître toutes.

Je crois qu'avec la plus grande envie de céder, à Constantinople, on craindra « les quatre » et on voudra recourir à leurs conseils. Dans cette prévision, je ne crains pas d'avertir M. de Metternich[3], M. de Werther[4], même les sages du Cabinet anglais, des concessions obtenues de Mehemet-Ali, afin que, s'ils veulent sérieusement la paix, ils en saisissent l'occasion si heureuse qui s'offre à eux. Pour moi, je crois aujourd'hui l'arrangement, tel qu'il peut résulter des concessions du vice-roi au Sultan, suivies des concessions du Sultan au vice-roi, je crois cet arrangement meilleur que notre médiation. J'ai déjà écrit en ce sens à M. de Pontois des dépêches qui cadrent avec votre mission actuelle.

Si vous n'obtenez rien à Constantinople, retournez en Égypte, après avoir

1. Chargé d'affaires de France.
2. Ministre des Affaires étrangères.
3. Chancelier d'Autriche.
4. Ministre des Affaires étrangères de Prusse.

Digitized by Google

vu Ibrahim, si vous pouvez. Maintenez le père et le fils dans cette conduite. Concédez les villes saintes, Adana, Candie ; tenez ferme pour l'Égypte héréditaire, la Syrie viagère, ni plus, ni moins. Ne point passer le Taurus, à moins d'un avis de notre part ; ne pas faire sortir la flotte ; bien armer Alexandrie ; bien garder la côte de Syrie et la montagne, consacrer toutes ses forces à ce double objet, faire des concessions aux Syriens ; attendre et nous laisser faire avec la concession de l'Égypte héréditaire et de la Syrie viagère : voilà la conduite dont il ne faut pas se départir et que vous irez continuer de conseiller à Alexandrie. Je vous l'enjoins absolument.

J'ai envoyé à Cochelet un grade, celui de conseiller d'État, une large indemnité pour avoir hébergé tous nos envoyés : ainsi retournez chez lui à Alexandrie, je vous en prie instamment. Vous ne reviendriez en France que si vous aviez tout fini à Constantinople. Tirez sur le département des Affaires étrangères les fonds dont vous aurez besoin.

Adieu, je vous félicite de nouveau.

A. THIERS.

Le jeu de Thiers est ici comme étalé. Ses cartes sont les préparatifs militaires de la France, les concessions déjà obtenues du vice-roi, la défensive de Mehemet-Ali. Son raisonnement est le suivant : les « quatre », qui ne pourront pas venir à bout du vice-roi sans lui opposer des forces considérables, n'oseront pas provoquer une guerre européenne, en lançant à la France un défi qu'elle relèverait et, plutôt que de prendre pareille responsabilité, ils accorderont à Mehemet-Ali ou lui laisseront concéder par le Sultan l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère, c'est-à-dire ce qu'eux-mêmes étaient disposés à lui reconnaître avant la conclusion du traité de Londres. Toutefois, Thiers ne s'attend pas à ce que cet heureux dénouement de la crise se produise dès la mission de Walewski à Constantinople : et c'est là, comme on verra, le seul point sur lequel il ne se trompe pas.

Walewski était arrivé à Constantinople le 7 septembre. A cette époque de l'année, les ambassades étaient encore installées au frais, dans leurs résidences d'été, sur le haut Bosphore, les unes à Thérapia, les autres à Buyuk-Déré ou à Yéni-Kéui. Celle de France était à Thérapia, dans le délicieux palais turc ou *yali*, construit en bois, peint en rouge sombre, dont la façade donnait sur le détroit et dont le parc ombragé s'étalait sur la pente d'une colline, au pied de laquelle s'élevait l'habitation. C'est là que Walewski se rendit aussitôt et trouva le chargé d'affaires, M. de Pontois. Celui-ci, dès qu'il fut au courant de ce que Walewski venait tenter, lui laissa très peu d'espoir de réussir. Reschid Pacha, ministre des Affaires étrangères, était, lui dit-il, entiè-

Digitized by Google

rement entre les mains des « quatre » ; par surcroit, ce ministre était personnellement intéressé à l'abaissement de Mehemet-Ali, qui personnifiait le principe musulman dans l'Empire ottoman, tandis que lui-même s'identifiait avec le système des réformes qu'il avait instaurées. Dans le Divan, c'est-à-dire dans ce conseil de ministres et de dignitaires dont le sultan s'entourait, la majorité aurait été en faveur d'un arrangement direct avec le vice-roi d'Égypte. Mais le grand vizir Rizza Pacha, Reschid et un troisième ministre influent, Ahmed Fethi, étaient contre, et leur avis s'imposait aux autres. Enfin, il n'y avait rien à faire non plus avec les quatre ambassadeurs, dont ceux d'Autriche, de Russie et de Prusse étaient menés par celui d'Angleterre, Lord Ponsonby. Pour ces diverses raisons, Pontois conclut que Walewski avait peu de chances de tirer parti à Constantinople de ce qu'il avait obtenu de Mehemet-Ali. Cette douche froide sur le peu d'illusions que Walewski avait apportées d'Égypte lui fit comprendre immédiatement qu'il y avait pour lui moins de lauriers à récolter à Constantinople qu'à Alexandrie. Il en conclut à la nécessité de mettre à ses démarches d'autant moins de précipitation, d'autant plus de réserve et d'apparent détachement que ses chances de succès étaient plus faibles. D'accord avec lui, Pontois se borna donc à avertir Reschid Pacha de son arrivée et à faire savoir à ce ministre, par quelque intermédiaire officieux, que Mehemet-Ali avait complètement remis son sort à la France. Reschid, sans autre commentaire ni réaction à cet avis, exprima simplement le désir de voir Walewski. Mais, surenchérissant sur leur résolution initiale de circonspection, Pontois et Walewski jugèrent opportun de différer cette visite.

Cet ajournement empira encore, si c'est possible, les conditions dans lesquelles se présentait la mission de Walewski. Car le 9 septembre, soit exactement deux jours après lui, arriva d'Alexandrie Rifaat Bey, venant rendre compte à Constantinople de l'accueil que le vice-roi d'Égypte avait fait à la signification de l'ultimatum du Sultan et des « quatre ». En se hâtant de manière à arriver avant lui à Constantinople, Walewski avait eu pour but de prévenir une interprétation tendancieuse et malveillante de la réponse du vice-roi à la seconde sommation — réponse qui n'était ni maladroite, ni intransigeante, et aurait pu être tenue pour acte de soumission — et de faire comprendre à la Sublime-Porte que, Mehemet-Ali s'étant en somme soumis aux exigences de son suzerain, il ne s'agissait plus désormais que de remettre à lui, vieillard de soixante-douze ans, et à ses enfants quelques pachaliks, pour lesquels serait payé à la Turquie double tribut. Mais Walewski

Digitized by Google

ayant renoncé à se mettre immédiatement en rapports avec Reschid, il perdit le bénéfice, d'ailleurs problématique, qu'il s'était promis de son avance sur Rifaat. Les ambassadeurs des « quatre » eurent beau jeu pour prétendre qu'il n'y avait aucunement à s'arrêter à la réponse de Mehemet-Ali, qu'on y devait voir une rouerie plutôt qu'une porte ouverte à la conciliation, et que, par conséquent, il fallait la considérer comme un refus définitif. Leur thèse était pourtant tellement contestable que des hésitations à s'y rallier se manifestèrent dans le Divan. Mais Lord Posonby y coupa court en déclarant : « Si l'on accorde seulement un demi-pachalik en plus des termes de la convention de Londres, je demande mes passeports ». L'argument, auprès du gouvernement turc en ce temps-là, était sans réplique, venant de l'ambassadeur d'Angleterre. Pour en contrebalancer l'effet, il eût fallu que le chargé d'affaires de France pût espérer produire le même, en ripostant : « Si l'on n'accorde rien de plus, je demande les miens ». Mais il n'était pas autorisé à le déclarer et, s'il l'eût été, il n'aurait pas pu se flatter de produire, à beaucoup près, autant d'effet. C'est ce qui permet de penser que la cause dont Walewski s'était fait l'avocat était, à Constantinople, perdue d'avance. Il en avait le sentiment très net. Dès le 15 septembre, il écrivit à Thiers qu'il n'y avait rien à attendre du Divan pour un arrangement direct avec Mehemet-Ali : « Toute initiative d'arrangement, ajoutait-il, ne peut donc venir que de Londres ». C'était là renvoyer Thiers à celui des cinq gouvernements coalisés contre Mehemet-Ali et nous, où l'absolue intransigeance avait précisément son siège : autant dire que c'était lui dénoncer l'impasse où nous nous trouvions et dans laquelle nous enfoncions.

Après s'être résolus à considérer la réponse du vice-roi comme un refus formel, les quatre ambassades et le Divan ne perdirent pas de temps pour passer aux actes. La Porte procéda à la nomination d'un nouveau Pacha d'Égypte. L'ordre fut envoyé aux consuls d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et de Prusse de quitter Alexandrie. Les dispositions furent prises pour commencer sans retard les opérations sur la côte de Syrie. Cependant Walewski se tenait toujours dans l'expectative. Ni la déposition de Mehemet-Ali par le Sultan, ni la rupture diplomatique des « quatre » avec le rebelle, ni l'annonce des imminentes mesures de coercition ne le firent sortir de sa réserve. A la fin de septembre, il n'avait encore eu personnellement de conversation qu'avec un seul ministre ottoman, Ahmed Fethi, qui n'était pas celui des Affaires étrangères, et cet entretien s'était tenu dans les limites d'une discussion académique sur la convention de Londres et l'opportunité

Digitized by Google

de laisser la Syrie au vice-roi. Cette temporisation ne peut s'expliquer que par une circonstance : la négociation que menait Pontois au même moment pour déterminer la Porte à demander les bons offices de la France. Sans doute parut-il aux deux diplomates qu'il y avait lieu de laisser le pas, de donner la préférence à celle des deux négociations qui avait le plus de chances d'aboutir, ou le moins d'échouer. De fait, Walewski espéra un instant que Pontois réussirait. Puis, le commencement des hostilités en Syrie vint réduire ce fugitif espoir à fort peu de chose, sinon le dissiper totalement. Les « quatre » avaient eu leurs raisons, en se hâtant de faire parler la poudre devant Beyrouth : en coupant les ponts derrière eux, ils les coupaient aussi derrière la Turquie, dont ils avaient craint un recours à notre médiation officieuse.

Ce fut seulement alors que Walewski se décida à aller voir Reschid Pacha. Il commença par le flatter à propos de ses réformes, chercha ensuite à l'effrayer par l'inquiétude de ce que serait l'attitude ultérieure de la France. Reschid répliqua fort posément, en exprimant sa conviction que tout serait terminé avec Mehemet-Ali par l'emploi des moyens coercitifs. Walewski se rabattit alors sur un second épouvantail : le passage du Taurus par l'armée égyptienne, les Russes débarquant à Constantinople. Mais Reschid, qu'il n'était décidément pas facile de démonter, répondit encore tranquillement par l'espoir qu'Ibrahim Pacha ne franchirait pas le Taurus. Une longue discussion s'engagea ensuite sur la convention de Londres et la Syrie. Elle conduisit Reschid, toujours aussi sûr de lui, à affirmer avec calme que Mehemet-Ali perdrait la Syrie et céderait. Walewski tenta encore de faire valoir le résultat pratique des efforts modérateurs de la France auprès du vice-roi, insista de nouveau sur les responsabilités qu'assumait la Turquie ; ce fut peine perdue : l'imperturbable Reschid n'en démordit pas de son parti pris. Aucune allusion ne fut faite par Walewski aux bons offices que le gouvernement turc pourrait demander à la France : cette négociation-là était l'affaire de Pontois, qui était, lui, chargé d'affaires de France, tandis que Walewski se présentait à Constantinople plutôt en envoyé de Mehemet-Ali, en intermédiaire bénévole entre le vice-roi et le Divan.

Au sortir de cet entretien, qui eût été décevant pour lui s'il s'en fût promis grand'chose de bon, Walewski ne laissa à Thiers aucune illusion sur la négociation qu'il était venu tenter, un tout petit peu sur celle dont Pontois restait chargé : un arrangement direct entre Mehemet-Ali et le Sultan est, dit-il, devenu presque impossible ; un léger espoir subsiste d'amener la Porte à solliciter les bons offices du gouver-

Digitized by Google

nement français. Puis, comme, en attendant, l'affaire était portée sur le terrain militaire, il posa au président du Conseil une série de questions qui prouvent bien qu'à ses yeux les moyens diplomatiques, en Orient tout au moins, faisaient désormais place à des arguments d'un autre ordre : fallait-il préparer Mehemet-Ali à faire passer le Taurus à ses troupes, lui conseiller de faire sortir sa flotte pour débloquer la Syrie, de faire un coup de main contre les forces navales alliées devant Alexandrie? Une escadre française serait-elle envoyée de Toulon?

Réduit par les circonstances à envisager de pareilles hypothèses, Walewski jugea à juste titre qu'il n'avait plus rien à faire à Constantinople et que sa place était de nouveau auprès de Mehemet-Ali. Il partit donc pour le rejoindre, remportant son rameau d'olivier, dont personne n'avait voulu.

Le 11 octobre, il était de retour à Alexandrie. Mehemet-Ali, qui s'en était absenté, y rentra le 12, impatient de la voir. Walewski s'attendait à le trouver ou bouillant, ou soucieux : mais ce diable d'homme faisait mentir toutes les prévisions ; il était, au dire de notre envoyé, « très frais d'esprit et très gai », au demeurant en parfaite santé. La situation pourtant n'avait rien de particulièrement réjouissant pour lui. Beyrouth avait été bombardée et, bien qu'ils eussent à eux deux 40,000 hommes sous leurs ordres, Ibrahim et Soliman avaient laissé débarquer 6,000 Turcs et 2,000 Anglo-Autrichiens ; là-dessus, l'insurrection, qui n'avait jamais cessé de couver en Syrie, s'y était rallumée. Walewski apprit à Mehemet-Ali, sous le sceau du secret, qu'une démarche venait d'être faite par l'ambassadeur ottoman à Paris, qui semblait les prémisses d'une demande de bons offices, et qu'ainsi, de la perplexité des Turcs et d'une attitude énergique du gouvernement français, pourrait peut-être sortir la reprise des négociations. Le vice-roi lui laissa voir qu'il y comptait beaucoup. Comme il n'y avait toutefois rien de moins certain — c'était même totalement illusoire — il fallait commencer par ne pas être mis définitivement hors de combat. Ainsi Walewski fut-il amené à faire un peu de stratégie. Il avait beaucoup de titres à se permettre cette distraction ; fils naturel de Napoléon Ier, ancien officier d'Afrique, envoyé de Thiers, qui était très féru d'art militaire, enfin mentor improvisé d'un demi-souverain qui n'en avait personnellement que peu de notions, bien qu'il eût fait la guerre pendant une grande partie de sa vie. Walewski esquissa devant le vice-roi un plan stratégique comportant une alternative : ou bien deux concentrations de troupes, l'une à Saint-Jean-d'Acre, l'autre à Marache, celle-ci permettant de se porter sur Diarbékir ou sur Koniah ; ou bien,

Digitized by Google

si Ibrahim ne pouvait se maintenir dans le nord, une seule concentration autour de Saint-Jean-d'Acre, pour tenter la défense de ce pachalik en faisant le sacrifice du reste. Le second parti supprimait la menace contre la Turquie en laissant subsister une possibilité de défensive en Syrie méridionale : « C'est vous soumettre à la Convention », fit observer Walewski à Mehemet-Ali, qui se rappelait comme lui que la convention de Londres avait mis à sa disposition l'Égypte héréditaire et le pachalik d'Acre en viager. Mehemet-Ali écouta cette observation sans rien répondre. Walewski lui suggéra encore de faire sortir sa flotte et de combiner une action navale avec une attaque des troupes d'Ibrahim contre un camp anglo-turc en Syrie. Mehemet-Ali le remercia, sans lui dire pour lequel de ces divers partis il penchait, et les instructions qu'il envoya ensuite à Ibrahim ne concordèrent avec aucun, du moins à ce qui fut rapporté à Walewski.

L'impression que celui-ci retira de cet entretien fut que le vice-roi fléchissait. « J'ai cru entrevoir », écrivit-il à Thiers le 17 octobre, « qu'il y avait à craindre de la part de Mehemet-Ali de la faiblesse, plutôt que de la témérité... Rien de positif ne me prouve encore que sa détermination de résister soit moins arrêtée ; mais, je vous le répète, il n'a pas été douteux pour moi que, pour rétablir l'équilibre, c'était du côté de la vigueur et de la résolution qu'il fallait peser... Mehemet-Ali est très préoccupé des négociations, beaucoup plus que des opérations militaires ».

Ces jours-là, les nouvelles qui parvinrent à Alexandrie du théâtre des opérations furent de plus en plus inquiétantes. Contrairement à leur habitude, les troupes égyptiennes jouaient sur ce théâtre, qui avait été celui de leurs exploits, un rôle muet, sinon un rôle immobile, car elles commençaient à bouger pour se replier sans combattre. Dans la population syrienne, la révolte grondait. Les chrétiens indigènes étaient manifestement favorables aux envahisseurs. Les Druses avec leur prince, l'émir Béchir, faisaient défection. Mehemet-Ali payait la faute qu'il avait commise en transportant dans ce pays, parmi ces gens accoutumés à une certaine autonomie, parmi ces montagnards du Liban et de l'Anti-Liban, le même système oppressif qu'il avait institué en Égypte : « La même règle de fer », disait Walewski. Il pouvait se repentir de n'avoir pas octroyé à temps à ses sujets syriens des privilèges avalisés par la France, dont la garantie eût été, assure encore Walewski, « vénérée à l'égal de la parole sainte », la promesse crue « presque avec religion ». Maintenant il était trop tard et, par suite de cette irréparable erreur, Anglais, Autrichiens, Turcs même étaient accueillis à

Digitized by Google

Beyrouth en sauveurs. Une autre erreur fatale de Mehemet-Ali avait été de ne pas assez compter avec la duplicité de l'émir Béchir, que Walewski définissait « un prince arabe s'il en fût, recevant des deux mains, parlant avec deux langues, assez habitué à ruser avec Dieu pour ruser avec le vice-roi, passer de Mehemet-Ali au Sultan comme il passait de l'Évangile au Coran et du Coran à l'Évangile ». Bref, la situation en Syrie parut à Walewski si compromise qu'ayant eu l'intention de s'y rendre pour apporter des garanties aux Syriens et des satisfactions à Béchir, et s'étant déjà ouvert de ce projet à Mehemet-Ali, il y renonça. Le déplacement n'en valait plus la peine.

Il revit Mehemet-Ali le 18 octobre. « On assure à Smyrne », lui dit-il pour le sonder, « que vous ne pouvez, ni ne voulez faire passer le Taurus à vos troupes ». — « Quand la France me le permettra », répondit le vice-roi, « je marcherai. » Mais le ton sembla à Walewski n'y pas être. « Cette assurance », rapporta-t-il à Thiers, « ne fut donnée que très faiblement. » En fin de compte, quand il faisait le tour de l'horizon oriental, il n'augurait rien de bon de ce qu'il apercevait du côté de la Syrie et ne trouvait quelque réconfort qu'en contemplant en connaisseur les fortifications d'Alexandrie, qui avaient fait grand progrès depuis l'arrivée d'un officier français du génie, le commandant Galice. Elles lui paraissaient rendre un bombardement peu à craindre. Ce sont celles qui ont subsisté jusqu'à ces dernières années et dont quelques bastions ont été conservés comme motifs décoratifs. Ainsi les événements de 1840 eurent-ils pour effet de faire ceindre de fortifications au moins deux cités, de très inégale importance : Paris et Alexandrie. Ce fut en quelque sorte le symbole de la solidarité que ces événements avaient créée entre elles.

Plus Walewski observait Mehemet-Ali, plus il le trouvait différent de l'idée qu'on se faisait de lui en France. Dans les circonstances, chaque jour plus graves, avec lesquelles le vice-roi se trouvait aux prises, ni les qualités, ni les défauts qu'il manifestait n'étaient ceux que la réputation lui attribuait. Belle occasion, pour un diplomate débutant, de s'essayer dans l'art de la psychologie, que le spectacle donné par cet homme illustre, dans une des crises décisives de sa retentissante carrière ! De nouveau, Walewski se prit donc à tracer le portrait moral de Mehemet-Ali, ou plutôt à compléter celui qu'il avait déjà esquissé de son modèle.

« Au premier moment », écrit-il, « on pourrait croire que la vanité et le calcul influent alternativement sur les déterminations de Mehemet-Ali. Mais ce serait là une grave erreur. Son premier mouvement

Digitized by Google

peut être quelquefois dirigé par la vanité, l'amour-propre, la fierté : ses décisions reposent toujours sur un calcul mûrement approfondi. Aussi la témérité est-elle loin de lui et, s'il est susceptible d'audace, c'est qu'il a compris que l'audace sans témérité est souvent de l'habileté. Mehemet-Ali n'est pas plus un génie organisateur qu'un génie civilisateur. Il n'a ni le coup d'œil d'aigle qui embrasse de haut les hommes et les choses, ni l'intelligence supérieure qui fait concevoir et accomplir des entreprises impraticables aux yeux du vulgaire. Il est doué de finesse et de perspicacité, sa volonté est ferme et persévérante, il est surtout profondément habile. Comme militaire, il a probablement du courage et du sang-froid, certainement de la détermination : l'instinct de la stratégie lui manque complètement. On ne saurait être surpris que l'ignorance de la carte et de la science militaire le rende impropre à improviser un plan de campagne, basé sur les ressources de notre tactique ; mais on pourrait s'attendre à ce que son sens droit et sa longue expérience lui fissent saisir sans peine les vérités de la stratégie, qui avant tout reposent sur le bon sens. Eh bien, à cet endroit-là sa perspicacité l'abandonne. C'est le chef albanais, qui ramène tout à une troupe de cavaliers, qui ne voit que le sabre et les efforts individuels et qui ne conçoit ni l'action des masses, ni l'artillerie, ni les fortifications, pour lequel enfin la grande guerre n'est jamais que guerre de partisans. Pour résumer en un mot ma pensée sur Mehemet-Ali, je dirai que, né au milieu de notre civilisation, il eût été plus près de devenir un Talleyrand ou un Metternich qu'un Napoléon ».

Le nom propre qui termine ce portrait dit à qui Walewski avait pensé en le traçant. Une comparaison qui n'y est pas énoncée s'y laisse pourtant deviner. Souvent, on avait appelé Mehemet-Ali le Napoléon de l'Orient. En homme qui avait des raisons personnelles de placer Napoléon à son rang hors pair, Walewski remettait Mehemet-Ali au sien, infiniment au-dessous dans l'ordre militaire et dans celui du gouvernement. Le don qu'il lui reconnaissait à un degré éminent le classait parmi les diplomates et, sous ce rapport il l'égalait, en son genre oriental, aux plus grands que son siècle eût produits en Occident.

La conduite passée et présente du vice-roi parut à Walewski confirmer cette opinion de son caractère, de sa nature. « Téméraire », écrivit-il, « en 1833 il ne se fût pas arrêté à Koniah. Homme de génie, en 1839 il ne se fût pas arrêté à Nézib... Il n'a jamais osé porter franchement ses vues sur le trône des Sultans... Si la France eût pris part aux travaux de la Conférence de Londres et eût obtenu l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère, il eût accepté. Je crois même que, si la France eût signé

Digitized by Google

la convention du 15 juillet, il s'y serait soumis. Je vais plus loin, je crois enfin que, si j'avais eu pour mission de ne rien épargner pour faire accepter la convention par le vice-roi, j'y aurais réussi ». Si Mehemet-Ali avait persisté dans son refus, c'était — pensait Walewski — parce qu'il s'était vu appuyé par la France et qu'il avait compris que notre appui suffisait à lui assurer l'Égypte héréditaire : donc, en résistant, il ne risquait la perte que du pachalik d'Acre en viager, tandis qu'il courait la chance de gagner la totalité de la Syrie. Calcul un peu bien machiavélique, mais pas invraisemblable, en tout cas digne du madré diplomate ou, comme avait dit précédemment Walewski, du « joueur » que lui semblait être Mehemet-Ali. Pour conclure toute cette analyse, qui ne manquait pas de finesse, l'envoyé de Thiers déclara carrément au président du Conseil : « Il me paraît certain que vous avez été induit en erreur sur le caractère de Mehemet-Ali et sur les motifs qui déterminent sa conduite ». Cette conclusion n'était pas dépourvue de franchise : car lorsqu'on veut faire entendre à un ministre qu'il s'est trompé, on s'en tire généralement en lui disant qu'il a été égaré par des renseignements inexacts.

A la fin d'octobre fut connue à Alexandrie une note que le gouvernement français avait adressée le 8 à Londres, Vienne, Berlin et Pétersbourg. Après beaucoup d'hésitations et d'atermoiements, Thiers s'était en effet décidé à tracer l'ultime limite, au delà de laquelle les « quatre » auraient affaire, non plus seulement au vice-roi d'Égypte, mais à la France. Cette limite, c'était la possession héréditaire de l'Égypte pour Mehemet-Ali. Pareille définition du *casus belli* justifiait le calcul qu'à tort ou à raison Walewski prêtait au vice-roi, de compter sur la France pour lui assurer en tout cas le minimum de l'Égypte héréditaire. La note du 8 octobre n'en éveilla pas moins quelque déception chez Mehemet-Ali, par rapport à la Syrie, qu'elle ne mettait pas sur le même rang que l'Égypte, ou plus probablement jugea-t-il politique d'en faire paraître un certain désenchantement. Walewski réagit contre cette impression et n'eut en somme pas de peine à le ramener à une juste appréciation du signalé service que nous lui rendions en couvrant l'Égypte contre la menace qui s'en rapprochait de jour en jour. Il était du reste bien trop fin pour ne pas s'en rendre compte de lui-même. Dans le péril de plus en plus pressant où il se trouvait, la France était effectivement sa plus sûre sauvegarde contre la dépossession totale. Aussi prit-il soin de s'effacer derrière elle. « Je ne m'appartiens plus, je suis entre les mains de la France », répondit-il à des ouvertures qui lui avaient été faites au nom des « quatre ». Auprès de Walewski, il protesta en termes émouvants de sa gratitude envers notre pays. « Que

Digitized by Google

la France m'aide ou ne m'aide pas », lui dit-il, « je n'en suis pas moins désormais à elle. Toute ma vie, je lui serai reconnaissant de ce qu'elle a fait pour moi et, en mourant, je léguerai ma reconnaissance à mes enfants et leur recommanderai de rester toujours sous la protection de la France ». Il y a lieu de croire à la sincérité de ses sentiments ; encore qu'il fût de son intérêt de nous les exprimer, trop de ses semblables, dans des cas analogues, s'en sont dispensés pour ne pas lui en savoir gré.

Rien cependant n'annonçait qu'après la note française du 8 octobre les « quatre » eussent renoncé à poursuivre, comme auparavant, la complète ruine de Mehemet-Ali, son expulsion d'Égypte aussi bien que de Syrie et du reste. Car c'est là ce qu'avait prévu la convention du 15 juillet, dans le cas où il l'aurait refusée. Au surplus, même en Syrie, sa résistance n'était pas définitivement brisée ; il y maintenait encore des troupes, de combattivité bien affaiblie, mais d'effectif imposant. A moins donc que des négociations ne fussent rouvertes, soit par la Turquie avec la France ou lui, soit par les « quatre » avec Paris, la parole restait aux armes. Pour que des négociations se rouvrissent, dans les conditions où Thiers l'avait espéré et cherché, il fallait que Mehemet-Ali donnât du fil à retordre à ses adversaires. Or, il continua à ne leur en pas donner, ou à leur en donner très peu. Ses troupes évacuaient successivement Tripoli de Syrie, Tortose, Lattakieh ; Ibrahim les concentrait à Damas ; on disait la garnison de Saint-Jean-d'Acre en assez médiocre état ; on savait que les montagnards du Liban préparaient une attaque contre les Égyptiens. Une des conditions essentielles du plan de Thiers, on peut même dire la condition première de ce plan, faisait donc défaut : conséquemment, tout ce plan s'effondrait. L'inefficacité de cette résistance quasi passive, que Thiers avait préconisée, réduisait à néant les chances de transformer la convention du 15 juillet en une déconvenue pour ceux qui l'avaient signée sans la France, et de les acculer à la nécessité de reprendre la conversation avec nous. Par suite aussi, c'était nous-mêmes qui risquions de nous voir, progressivement, mais assez vite, acculés à cette guerre européenne, à laquelle Thiers s'était flatté d'échapper, tout en s'y préparant effectivement et ostensiblement. Telle est la situation que Walewski vit clairement se dessiner dès avant la fin du mois d'octobre.

Il répéta que, pour permettre à Mehemet-Ali de tenir tête, il fallait lui porter secours. Il détermina ainsi la nature du secours : un amiral et son état-major, un emprunt de dix millions pour payer les troupes, des mécaniciens pour un bateau à vapeur, plus — appoint tout moral, celui-là — le grand cordon de la Légion d'honneur. A ce secours, il ajouta quinze jours après — quand il vit Alexandrie menacée et crai-

Digitized by Google

gnit les effets d'une action navale anglaise contre cette place — un général de brigade et 800 artilleurs français. Il déplora le rappel à Toulon de l'escadre française, rappel que Thiers avait motivé par sa juste et fameuse parole : « Il y a des moments où les canons partent seuls ». Il demanda qu'on fît revenir une force navale pour empêcher le bombardement d'Alexandrie par les Anglais. Il insista sur la nécessité de l'assistance financière, sinon « l'existence politique de Mehemet-Ali serait compromise ». Il représenta que, vu l'inefficacité de la résistance passive, la question se posait de nouveau s'il ne convenait pas de faire passer le Taurus. Sur la réalité de l'intention qu'affichait le vice-roi, d'avoir voulu franchir cette montagne-Rubicon, il en était venu à une opinion catégorique : « Mehemet-Ali », disait-il, « n'a jamais pensé sérieusement au passage du Taurus ». Toutefois admit-il encore, bien qu'avec moins de certitude, que, sur notre conseil positif, le vice-roi pût s'y décider. Mais l'opération ne serait plus matériellement possible que pendant un délai relativement court : six semaines, au plus deux mois. « Ou bien il faut immédiatement franchir le Taurus », écrivit-il, « ou bien y renoncer complètement ». Si, à Paris, l'on n'y renonçait pas complètement, il fallait donc en donner au vice-roi le conseil formel, qu'il suivrait, à condition d'être sûr de l'appui de la France. D'une manière générale, nous devions savoir ce que nous voulions et le dire ; et Walewski, de nouveau en veine de franchise, déclara à Thiers : « Si vous ne voulez pas laisser au hasard ou aux Anglo-Russes les événements, il faut leur imprimer une direction. Le vice-roi est disposé à se conformer à vos conseils, mais encore faut-il lui en donner ».

Faute de conseils et d'appui, Mehemet-Ali, dans un moment d'abattement, ne s'entendrait-il pas directement avec les « quatre »? N'accepterait-il pas de leurs mains le pis aller de l'Égypte héréditaire, ou moins que cela? Walewski le craignit à partir de la fin d'octobre et vit dans cette éventualité celle d'un échec diplomatique, qui ne laisserait même pas à la France le moyen de sauver la face en étant, aux yeux de l'Europe, l'instrument du compromis pacifique, à ceux du vice-roi l'agent de son salut. Ses craintes devinrent encore plus vives quand Saint-Jean-d'Acre eut succombé, que l'insurrection fut devenue générale en Syrie, qu'il fut évident que les « quatre » ne laisseraient plus retomber sous la domination égyptienne des populations soulevées à leur voix et à leur instigation, que Mehemet-Ali se fut montré lui-même « convaincu que la Syrie était perdue pour lui », enfin que la menace fut désormais suspendue sur Alexandrie et l'Égypte. Contre la démoralisation du vice-roi, Cochelet et Walewski luttaient bien de leur mieux. Mais le second ne crut pas pouvoir s'en tenir à cela. Pour écarter l'éven-

Digitized by Google

tualité qu'il redoutait, Walewski remontra à Mehemet-Ali qu'il était plus digne de sa part d'adresser ses concessions à la France plutôt qu'aux « quatre ». Il lui suggéra d'écrire au roi Louis-Philippe une lettre dont il rédigea le modèle. Mehemet-Ali s'y prêta de bonne grâce : résigné à ne sauver que l'Égypte héréditaire, il préférait lui aussi faire à la France les sacrifices auxquels l'action coercitive des « quatre » le contraignait. Le 7 novembre 1840, il scella — ce qui était sa manière de signer, car il ne sut jamais écrire — la lettre suivante à Louis-Philippe :

Très haut, très puissant, très magnifique seigneur, auguste Empereur de la grande nation française.

Il me serait impossible d'exprimer la reconnaissance dont je suis pénétré pour l'intérêt bienveillant que Votre Majesté et la grande nation française ont de tout temps daigné me témoigner. Je ne saurais surtout remercier assez Votre Majesté pour avoir déclaré, dans la note officielle adressée de sa part aux grandes puissances de l'Europe, que mon existence politique est indispensable à l'équilibre européen. Cette nouvelle marque de l'intérêt que me porte Votre Majesté m'impose des devoirs que je saurai remplir, et d'abord celui d'exposer clairement à Votre Majesté et à la France les motifs de ma conduite.

Depuis le commencement de ma carrière, le vœu le plus sincère de mon cœur a été la prospérité de l'Empire ottoman. Je désirais le voir heureux, tranquille et puissant. Mon ambition la plus grande a toujours été de lui venir en aide contre ses ennemis et de sacrifier pour sa défense tout ce que j'ai acquis péniblement par de longs travaux. Dieu m'est témoin que je suis encore aujourd'hui animé des mêmes vues et, je le dirai ici avec franchise, si j'ai toujours été naturellement porté pour la France, c'est que de tous les gouvernements de l'Europe c'est celui qui veut le plus sincèrement l'intégrité, l'indépendance et la prospérité de l'Empire ottoman.

Je prie Votre Majesté de croire que c'est l'amour de mon pays qui a toujours dirigé ma conduite.

Ainsi, après beaucoup de soins et de peines, je commençais à faire régner l'ordre en Syrie, à faire succéder la paix et la tranquillité à l'anarchie et au désordre, à imprimer une nouvelle impulsion au commerce, à donner un libre essor aux arts et à l'agriculture. Ces résultats, obtenus en peu d'années, me faisaient espérer de parvenir à la complète civilisation de cette province et, si j'ai insisté si vivement pour qu'elle restât sous mon autorité, c'est parce que j'avais la conviction que, si elle m'était enlevée, tous les maux que j'en avais arrachés retomberaient de nouveau sur ce malheureux pays, tandis que la Syrie entre mes mains était un élément de force qui me mettait à même de porter des secours efficaces à mon souverain.

Mais aujourd'hui ce que je voulais éviter est en partie réalisé. L'influence étrangère est venue en aide aux éléments de désordre et d'insurrection. Une

Digitized by Google

première tentative avait été impuissante ; elle avait été éteinte à sa naissance. Cette fois, ceux qui ont cru travailler pour l'intégrité de l'Empire ottoman en excitant à la révolte une de ses provinces ont réussi, à force d'intrigues et d'instigations, à en armer les habitants les uns contre les autres et à provoquer la guerre civile.

Les motifs d'intérêt général qui me portaient à désirer conserver la Syrie n'existent donc plus. Il reste mes intérêts personnels et ceux de ma famille : ceux-là, je suis prêt à les sacrifier à mon pays et à la paix du monde.

Aussi c'est à la haute sagesse de Votre Majesté que je m'adresse. Je mets mon sort entre ses mains. Elle réglera à sa volonté les arrangements qui doivent terminer ce différend.

Si Votre Majesté le juge convenable, je suis prêt à me contenter en Syrie du Pachalik d'Acre. Cette province a résisté jusqu'à ce jour à tous les efforts qu'on a faits pour la soulever contre moi. Votre Majesté trouvera peut-être juste de faire aussi laisser sous mon autorité l'île de Candie.

Mais si ses hautes lumières lui faisaient juger que la Syrie entière doit être maintenue sous mon gouvernement, je suis prêt à combattre jusqu'au dernier soupir. Mon fils Ibrahim a sous ses ordres une armée considérable. Damas, Alep, les principales villes de Syrie sont encore en mon pouvoir. L'armée du Hedjaz est en partie au Caire ; le reste y sera sous peu de jours ; mon neveu Achmet Pacha la commandera. Des Cheikhs influents du Liban, qui étaient établis au Caire, partent pour la montagne, où sont également renvoyés, à la demande de Votre Majesté, les Émirs et les Cheikhs que le prince Béchir avait récemment fait exiler au Sennaar.

J'ai, en outre, quarante bâtiments prêts à prendre la mer au premier signal de Votre Majesté.

Mon unique but en faisant aujourd'hui cette démarche auprès d'Elle est de prévenir les malheurs d'une guerre générale. Elle n'en doutera pas après l'assurance que je viens de lui donner de ma détermination de me sacrifier avec mes enfants, si Elle le jugeait nécessaire.

Faite il y a vingt jours, on aurait pu voir dans cette démarche de la faiblesse. Mais aujourd'hui que mon existence est assurée, que la France s'est prononcée à cet égard, je ne cours pas de risques à prolonger la guerre. Ce ne sont pas les forces qu'on pourrait déployer contre moi qui m'effraient ; ce qui m'effraie, ce serait d'être la cause d'une guerre générale, qui n'aurait d'autre objet que la défense de mes intérêts personnels.

Aussi, dans cette circonstance, je devais m'adresser à Votre Majesté, dont la sagesse fait l'admiration du monde entier, et c'est entre ses mains que je viens remettre mon sort. Je lui demande seulement de daigner intervenir dans le traité qui réglera définitivement les relations qui devront exister à l'avenir entre mon souverain et moi. En retour de ce bienfait, je ne cesserai de témoigner toute ma vie au roi et à la France la reconnaissance la plus vive, que je léguerai à mes enfants et à mes petits-enfants, comme un devoir sacré à remplir.

Digitized by Google

Je m'arrête en suppliant Votre Majesté de daigner me continuer sa haute bienveillance et en me recommandant humblement à ses bontés royales.

Le 12 Ramadan 1256 (7 novembre 1840).

En transmettant à Thiers, qu'il croyait encore président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, la copie de cette curieuse lettre, Walewski en faisait un commentaire, qui n'était pas inutile pour remettre au point les complaisantes affirmations de Mehemet-Ali sur sa propre force et le rappel pathétique de ses revendications sur la Syrie et autres lieux. Mehemet-Ali, avait-il déjà écrit, est convaincu que la Syrie est perdue pour lui ; Mehemet-Ali fera toutes les concessions qu'on voudra (moins l'Égypte, bien entendu). Il confirma : « Mehemet-Ali ne met aucune restriction à sa soumission, même pas Acre et Candie, pourvu que la France intervienne ». Il indiqua judicieusement que faire rendre la Syrie au vice-roi paraissait désormais impossible, à moins d'une guerre européenne et que, pour faire éclater une guerre à ce propos, le terrain était mauvais : car, en Syrie, le seul fondement du droit de Mehemet-Ali avait été le fait, et le fait n'existait plus. Donc n'était plus en question que l'Égypte, c'est-à-dire ce que la convention du 15 juillet, si le vice-roi l'eût acceptée, lui aurait reconnu. « Les événements », conclut-il, « ayant donné tort aux prévisions de la France, le meilleur moyen, je dirai presque le seul moyen de sortir de ce mauvais pas n'est-il pas celui que je viens de faire naître »?

Le moyen que Walewski pensait avoir fait naître, pour sortir de ce qu'il appelait avec raison un mauvais pas, consistait, selon lui, dans cette lettre même de Mehemet-Ali. Voici comment il en concevait l'usage : le gouvernement français ou bien proposerait aux « quatre » les conditions de son choix (l'Égypte seule, ou l'Égypte plus Acre et Candie), et publierait ensuite la lettre, ou bien commencerait par la publier, puis adresserait aux « quatre » un ultimatum dont le rejet entraînerait la guerre. On voit par là qu'aux yeux de Walewski l'utilité de la lettre de Mehemet-Ali était de munir la France d'un titre à formuler une proposition, très inférieure à ses exigences d'antan, et à transformer, si bon lui semblait, cette proposition en ultimatum. Ainsi aurions-nous trouvé l'occasion, d'abord d'une initiative d'accommodement, sur les bases mêmes que les « quatre » avaient naguère admises, ensuite de la guerre, que Thiers s'était constamment réservée comme une suprême ressource. Walewski avait toujours jugé avantageux pour nous que le vice-roi se remît complètement et publiquement entre nos mains ; l'une des premières choses qu'il eût faites à Alexandrie avait été de le déterminer à solliciter notre médiation ; il ne s'était

Digitized by Google

jamais expliqué pourquoi Thiers n'avait pas fait acte public d'acceptation de cette demande. La démarche qu'en dernière heure il provoqua de la part de Mehemet-Ali, ce fut en somme le renouvellement, sous une forme légèrement différente, de la même requête. Il y vit enfin pour la France un intérêt direct, qu'il définit ainsi : « Cette lettre constitue une sorte de vasselage moral de la famille de Mehemet-Ali envers le roi des Français. Les affaires s'arrangeant par suite de cette lettre, l'Égypte à l'avenir est ouvertement sous l'influence exclusive de la France ». Que si les « quatre », dit-il encore, consentaient à laisser au vice-roi quelque chose de plus que l'Égypte, « cette conclusion ferait en quelque sorte de l'Égypte une espèce de fief relevant de fait autant et plus du roi des Français que du sultan lui-même ». En écrivant ces lignes, Walewski définit sans s'en douter la raison même pour laquelle l'Angleterre, qui poursuivait une partie contre la France autant que contre Mehemet-Ali, se fût d'autant plus acharnée contre lui que la France eût plus officiellement assumé sa protection.

A la mi-novembre, on apprit à Alexandrie que le cabinet présidé par Thiers avait été renversé à Paris et remplacé par un gouvernement où le portefeuille des Affaires étrangères était échu à Guizot, jusque-là ambassadeur à Londres. Walewski était trop fin pour ne pas comprendre que ce changement de ministère annonçait ou même consacrait un changement de politique extérieure. Mais il s'efforça honnêtement de convaincre Mehemet-Ali du contraire ; car il craignait que, sur la nouvelle de ce qui s'était passé à Paris, le vice-roi ne s'adressât aux Anglais et aux Russes, et il avait à cœur d'empêcher « un dénouement aussi déplorable ». Il persuada donc à Mehemet-Ali que le nouveau ministère français ne s'écarterait en rien des bases de la note du 8 octobre, ce qui était encore plausible, et que la négation engagée par la lettre du vice-roi à Louis-Philippe suivrait son cours, ce qui l'était beaucoup moins. Mehemet-Ali lui promit de ne rien changer à sa ligne de conduite. Ses exigences étaient d'ailleurs de plus en plus modérées. Il achevait, sous l'effet de déceptions successives, de se résigner à se contenter de l'Égypte héréditaire, c'est-à-dire d'un domaine que les « quatre » ne refuseraient vraisemblablement plus à l'humble requête du successeur de Thiers. Walewski le disait « tout préparé à n'obtenir que l'Égypte héréditaire », pourvu que la France intervînt au traité, intervention à laquelle il tenait, pour la garantie qu'elle impliquerait au profit de sa dynastie. « Sa pensée », écrivait Walewski à Guizot, est de vivre tranquillement en Égypte, de s'appliquer par tous les

Digitized by Google

moyens possibles à faire prospérer le pays, à y introduire la civilisation ; son ambition est de rendre des services à la Turquie et au sultan ». A la longue aventure guerrière de son règne, Mehemet-Ali, assagi par ses récents revers et par la menace de perdre tout son bien, souhaitait donc tardivement une fin paisible, dans une activité essentiellement pacifique et dans la fidélité à son suzerain : le diable vieilli se faisait ermite. Ses projets de travaux publics étaient vastes, puisqu'ils comportaient le percement de l'isthme de Suez et la création d'un service de navigation sur le futur canal. Mais son ambition politique se limitait désormais à vouloir être réellement le maître et le seul maître en Égypte, sans partage avec quiconque, surtout pas avec l'Angleterre, dont il redoutait avec raison les convoitises. « Il a », mandait Walewski à Guizot, « le plus grand désir de se maintenir en bonnes relations avec l'Angleterre, mais il craint de ne pas pouvoir y réussir, car il est décidé à ne jamais permettre que les Anglais s'emparent de la route des Indes. Il est prêt à faire le canal de Suez à ses frais, mais il veut y établir des forts à lui ; il veut que les bateaux à vapeur soient à lui ; enfin, il donnera aux Anglais toutes les garanties de passage imaginables, mais il ne leur laissera pas prendre pied ». Un grand projet — qu'il faut sans doute rattacher aux études poursuivies en Égypte par les Saints-Simoniens français sur les conditions d'exécution du canal de Suez — amenait donc Mehemet-Ali à découvrir, en novembre 1840, l'aspect proprement moderne de la question d'Égypte, celui sous lequel ses descendants devaient la voir se poser, et aussi la voir résolue tout autrement que ne le voulait le grand vice-roi.

En continuant sous Guizot à s'acquitter de la mission que Thiers lui avait confiée, Walewski agissait en agent correct et consciencieux. Mais sans doute n'avait-il pas été sans comprendre de lui-même que la continuation de sa mission importerait beaucoup moins à Guizot qu'à Thiers. En tout cas s'en convainquit-il vite, en constatant qu'il ne recevait plus rien de Paris ; et il ne mit pas longtemps à se faire cette conviction, puisqu'il fixa son départ au 24 novembre, sans attendre son rappel. Lorsqu'il annonça son départ au vice-roi, Mehemet-Ali voulut absolument y voir un changement de politique : « Je vois bien », observa-t-il, « que la France m'abandonne ; je reprendrai donc ma liberté et je finirai mes affaires comme je l'entendrai ». Correct jusqu'au bout, Walewski essaya encore de l'en dissuader, en lui remontrant que son propre intérêt était d'attendre avec confiance le résultat des négociations que le gouvernement français aurait entamées, à la suite de sa

Digitized by Google

lettre à Louis-Philippe. Puis il quitta Alexandrie. Probablement n'était-il déjà plus en Égypte lorsque y parvint la lettre de Guizot, en date du 17 novembre, qui le rappelait :

J'ai reçu, lui disait le nouveau ministre, les dépêches que vous avez écrites au département des Affaires étrangères jusqu'à la date du 31 octobre. J'ai lu avec un vif intérêt les informations qu'elles contiennent sur la situation du Pacha d'Égypte et l'appréciation qui y est faite de son caractère et de ses dispositions personnelles. Le gouvernement du roi ne peut qu'être satisfait de la manière dont vous avez accompli votre mission. Jugeant néanmoins que, dans les circonstances actuelles, il pourrait y avoir plus d'un inconvénient à la prolonger, il s'est décidé à y mettre fin en vous rappelant en France. Vous voudrez bien en conséquence, après avoir reçu la présente dépêche, faire vos dispositions pour quitter Alexandrie.

GUIZOT.

C'est là un genre d'instructions dont on ne regrette généralement pas d'avoir devancé la réception.

Quand il avait appris la chute de Thiers, Walewski lui avait écrit pour lui demander quelques nouvelles de la crise intérieure qui avait déterminé cet événement. Thiers lui répondit le 10 décembre 1840 et, ayant sans doute appris de lui qu'il ne serait plus en Égypte à ce moment, lui adressa sa lettre à Malte, où il devait faire escale. La lettre de l'ancien président du Conseil fut naturellement chagrine, sombre, amère et sévère pour la situation dans laquelle sa chute laissait le pays, dont il avait dû céder le gouvernement à Guizot.

Je vous écris à Malte pour vous donner, suivant votre désir, quelques nouvelles de Paris. D'abord, je vous dirai que le motif, pour lequel je ne vous ai plus écrit, à partir du jour de ma démission, c'était le désir de vous laisser toute liberté d'action et de ne vous influencer en rien sur votre conduite ultérieure. Je ne voulais pas non plus qu'on m'imputât aucun conseil au vice-roi, à partir du jour où je n'avais plus à lui en donner. Ces précautions n'ont empêché aucune calomnie. Mais je suis trop expérimenté pour m'étonner ou m'affecter de tout ce qu'inventent d'indignes ennemis. Le motif pour lequel j'ai donné ma démission est l'affaire d'Égypte elle-même. Le roi avait cru faire peur à l'Europe par ses armements. Quand il a vu que l'Europe ne s'effrayait pas d'une simple démonstration et que, pour lui arracher une modification, même légère, du traité du 15 juillet, il fallait une menace sérieuse de guerre et l'armement complet, il a pris peur pour lui-même et n'a plus voulu avancer. J'ai alors offert ma démission, ne voulant pas être complice d'une politique ridicule, qui avait beaucoup menacé pour finir par ne pas frapper. La discussion de l'adresse a été violente, comme elle devait l'être. On a cherché à se jeter de part et d'autre à la tête le malheur de la situation. Je crois n'avoir laissé de doute dans aucun esprit et avoir rendu claire pour

Digitized by Google

tout le monde la cause du mal, qui est la faiblesse incurable de notre gouvernement. La majorité numérique, due au désir de la paix à tout prix, a donné au gouvernement un avantage du moment. Je ne sais ce que tout cela durera, mais je ne crois pas qu'on recueille autre chose que des fruits amers d'une politique aussi misérable. Les esprits sont abattus dans le parti numériquement vainqueur et exaspérés dans le parti vaincu. Les masses sentent l'humiliation de la France. Quant à moi, je suis rentré dans le repos et le calme, dont j'avais besoin, et je regarde avec douleur l'état de notre pays. Il faudrait être fou pour regretter le pouvoir. Mais il suffit d'avoir quelque sentiment patriotique dans le cœur pour être profondément affligé. Adieu, je vous attends avec une vive impatience. Je veillerai à ce qu'on ne défigure pas votre rôle. On ne l'a guère cherché. M. de Girardin s'est seul évertué sur votre compte, mais sans effet.

Adieu, mille amitiés. A. THIERS.

Ce n'est jamais dans les impressions d'un ministre tombé du pouvoir qu'il faut chercher une appréciation sereine de la situation, ni surtout un jugement impartial des responsabilités. On ignore si telle fut la réflexion que la lettre de Thiers inspira à Walewski, mais ce n'est pas impossible : car Walewski avait pu constater sur place, à Alexandrie, que les données sur lesquelles Thiers avait fondé sa politique pêchaient par plus d'un côté. Quoi qu'il en soit, la grande aventure diplomatique dans laquelle il avait joué un rôle épisodique de juillet à décembre 1840, et qui avait failli se terminer en aventure militaire, paraît avoir fait impression sur l'esprit de Walewski. De la crise où le sort de l'Empire ottoman et la paix de l'Europe avaient été en question, il semble avoir tiré cette leçon, qu'il y avait moins de risques à courir à prendre parti pour la Turquie que contre elle. Une quinzaine d'années plus tard, devenu ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, il pratiquera l'alliance anglo-franco-turque contre la Russie, présidera le Congrès qui terminera la guerre de Crimée et signera le traité de Paris. Peut-être, en vivant ces heures enivrantes où la fortune du Second Empire fut à son apogée, se souvint-il du temps où, envoyé particulier de Thiers, il s'évertuait en Égypte à tirer Mehemet-Ali et la France d'un très mauvais pas, où les ministres turcs lui faisaient croquer le marmot à Constantinople et où son patron, « débarqué » par Louis-Philippe, lui dénonçait charitablement « l'incurable faiblesse » du gouvernement du Roi-Citoyen : piquant enseignement d'un des fondateurs de la monarchie de Juillet à un futur ministre de l'homme du 2 Décembre.

F. CHARLES-ROUX.

Digitized by Google

MÉLANGES

L'AFRIQUE AU DERNIER SIÈCLE DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE[1]

L'incomparable puissance de travail de M. Gsell met à une rude épreuve la célérité de ses recenseurs. En même temps que la *Revue historique* rendait compte des tomes V et VI de son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, paraissaient les tomes VII et VIII qui nous retracent, avec autant d'ampleur que d'exactitude, les événements dont ce pays a été le théâtre entre la chute de Carthage, en 146, et l'avènement d'Auguste, en 27 av. J.-C.

Il est vain, en présence d'une matière aussi vaste et diverse, de prétendre la soumettre à une analyse détaillée ; et il est également superflu de renouveler, à propos de ces deux derniers volumes, l'éloge que valurent à l'auteur la science et la méthode des six précédents, une science sans défaut, une méthode élégante et rigoureuse, qui règle continuellement le jeu des textes par le témoignage du terrain, des monnaies et des monuments, et sépare, avec un soin ininterrompu, l'ivraie des hypothèses et le grain de la réalité. Je me bornerai donc, pour les lecteurs de la *Revue historique*, à marquer les gains principaux que M. Gsell vient de procurer à notre connaissance de l'antiquité, et à souligner en quelques traits l'originalité des tomes VII et VIII dans l'ensemble de sa grande œuvre.

I

D'abord M. Gsell a écrit deux chapitres considérables de l'histoire militaire romaine : la guerre contre Jugurtha (VII, p. 153-262), la guerre de César contre les Pompéiens d'Afrique (VIII, p. 1-155) ; et je doute, hors le cas où d'heureuses découvertes épigraphiques nous enseigneraient soudain l'emplacement de *Zama regia*, ou d'*Aggar*, que des retouches de quelque utilité puissent être apportées à son exposé, qui mérite, en ce sens, et dans la mesure où le mot s'applique à l'histoire, d'être appelé définitif.

Pour la campagne de César, M. Gsell a rendu hommage à ses devanciers, Tissot, Stoffel, Veith (VII, p. 59), et à différentes reprises il a utilisé leurs travaux. Mais, pour la première fois, il a relié leurs découvertes de détail sur

1. A propos de l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, par M. Stéphane Gsell ; t. VII : *La République romaine et les rois indigènes*, 312 p., et t. VIII : *Jules César et l'Afrique ; fin des royaumes indigènes*, 306 p. Paris, Hachette ; prix de chaque volume : 45 fr.

Digitized by Google

un plan où se déroule le développement total des événements, depuis le coup de main manqué de Curion jusqu'au suicide de Caton d'Utique, suivant une chronologie précise dont les points d'appui sont solidement fixés à la fois sur le calendrier officiel et sur le calendrier julien, dans un cadre historique où les effectifs, les ressources, les difficultés des belligérants sont justement évalués et où respire l'âme de leurs chefs : César, dont l'âge n'avait affaibli ni l'endurance physique, ni la lucidité, ni surtout cette confiance en sa fortune, qui eût précipité tout autre au désastre, mais qui s'unissait en lui à un sang-froid imperturbable de victorieux (VIII, p. 51) ; Métellus Scipion, l'*imperator* des Pompéiens, disert et médiocre, violent et infatué (VIII, p. 36) ; le roi numide Juba Ier, un sot vaniteux et féroce (*ibid.*, p. 345) ; Caton, enfin, dont le stoïcisme un peu théâtral s'alliait à la passion du devoir et à un sentiment réfléchi des possibilités et du réel (*ibid*, p. 28-29). Peut-être un reviseur zélé des gloires consacrées estimera-t-il que M. Gsell s'est laissé entraîner trop loin par Plutarque, recopiant les panégyriques de Thraséas et de Munatius Rufus, dans son culte pour la mémoire de ce héros, dont le sacrifice attira à Utique « plus de renommée qu'un passé historique de dix siècles » (*ibid.*, p. 147)? Mais nul assurément ne pourra lire sans émotion les pages où il a raconté les derniers jours de Caton, ses suprêmes efforts pour épargner aux vaincus la honte de massacres inutiles, et les supplices d'atroces représailles, et la grandeur sereine de sa mort libératrice (VIII, p. 139-146).

Pour la guerre de Jugurtha, exception faite de la bataille du Muthul maintes fois étudiée, M. Gsell avait, pour ainsi dire, tout à faire. De cette tâche, que les négligences de Salluste — *de minimis non curat praetor* — rendaient particulièrement ardue, il s'est acquitté en maître ; il est, le plus souvent, parvenu à traduire en dates absolues les indications de temps toutes relatives du *De bello Iugurthino;* il a repéré sur la carte les étapes de campagnes que l'historien ancien a dédaigné de localiser. Il a su, en outre, dans une succession interminable de batailles et de sièges, d'escarmouches et de razzias, de négociations et de feintes, renouer la trame d'une expédition qui a passé de la guerre à la guérilla, puis de la guérilla aux palabres et aux traquenards. Enfin, il a démêlé les liens invisibles qui en ont uni les vicissitudes à l'évolution des partis dans Rome et qui rattachent aux vides qu'elle a creusés dans l'armée républicaine la réforme du recrutement des légions, qui devait peser d'un poids si lourd sur les destinées du régime italien.

Comme M. Gsell, je suis convaincu que l'initiative de Marius ne fut à l'origine qu'un expédient de fortune destiné à réparer d'urgence des pertes dangereuses ; mais peut-être l'opportunisme du personnage n'y eût-il pas recouru avec autant d'empressement si, malgré sa courte vue politique, il n'en avait pas d'emblée mesuré les conséquences favorables à ses ambitions et à la dictature de fait dont rêvait ce militaire. Comme M. Gsell aussi, je suis persuadé du rôle actif, sinon prépondérant, que les chevaliers, installés en Afrique pour leurs affaires, ont joué dans la disgrâce de Métellus ; j'inclinerais à voir même, dans l'inégale impulsion transmise aux opérations,

Digitized by Google

un contre-coup des alternatives de succès et de revers par lesquelles l'ordre équestre est passé à cette époque dans son conflit avec le Sénat ; et, dans les variations apparentes de l'attitude de Scaurus, la trace d'une politique constamment tendue à maintenir par des coalitions de rechange le pouvoir d'un véritable tiers-parti. Mais si je m'engage ici et là plus loin que lui dans la voie qu'il a frayée, ce n'est point, je l'avoue, sans élargir la part des conjectures. On pourra peut-être en grossir le nombre pour préciser encore davantage telle donnée de temps ou de lieu, et j'ai moi-même, en corrigeant les *mss.* de Salluste, fixé au 13 décembre 109 av. J.-C. le massacre de Vaga (*Rev. histor.*, 1928, CLVIII, p. 1-18), que M. Gsell se contente de placer dans la saison d'hiver (VII, p. 203). Mais on ne reviendra pas sur les conclusions qu'il a fermement énoncées et, s'il n'est permis à personne d'affirmer que les relations d'histoire militaire, surtout quand il s'agit d'écrivains antiques, correspondent à la vérité, nul ne pourra désormais lire celle que nous devons à Salluste sans demander à M. Gsell les moyens de la comprendre.

II

En second lieu, M. Gsell a débrouillé, dans toute la mesure compatible avec la pénurie de nos documents, l'enchevêtrement des dynasties et des frontières dans l'Afrique indépendante. Au IIe siècle avant notre ère, les royaumes indigènes sont deux : la Numidie de Jugurtha, délimitée par la *fossa regia* à l'est et, à l'ouest, par la Mulucha (Moulouya), et comprenant de surcroît le littoral des Syrtes ; la Maurétanie de Bocchus, à peu près superposable au Maroc actuel, qu'elle excède un peu à l'orient, entre l'Océan et la Moulouya. Mais, quand survient César, la situation s'est quelque peu compliquée, et chacun des royaumes s'est dédoublé. Il y a une Maurétanie occidentale, sur laquelle règne Bogud, et une Maurétanie orientale, que gouverne un autre Bocchus. Cette division a été facilitée par la défaite de Jugurtha et l'attribution à la Maurétanie d'un tiers de ses États. Bogud avait conservé le territoire du premier Bocchus, à l'ouest de la Moulouya. Maître de la région comprise entre le fleuve et le Chélif, qui peut-être s'est appelé aussi Mulucha, le Bocchus du Ier siècle a joint à sa part, en 46 av. J.-C., une portion de la Numidie dont le souverain, Juba Ier, était tombé, les armes à la main, dans la défaite des Pompéiens, et il s'est alors étendu jusqu'à l'Ampsaga (Oued-el-Kébir de Constantine). Dans l'intervalle, la Numidie s'était pareillement scindée. Entre la Maurétanie orientale et l'Ampsaga, s'interposa le royaume du Mastanesosus que mentionne Cicéron et qui se confond probablement tant avec le Masinissa du *De Viris* qu'avec le Masanassès d'Appien. De l'Ampsaga à l'embouchure de la Tusca (Oued-el-Kébir de Tabarka), où commence la *fossa regia*, subsistait, fort réduit, l'ancien royaume de Jugurtha, passé, par la grâce de Rome, à son cousin Hiempsal II, puis hérité par Juba Ier, fils du précédent.

On ne saurait dire avec certitude, ni le moment auquel remonte ce double

Digitized by Google

démembrement, ni les rapports de parenté que pouvaient soutenir entre eux ces divers dynastes. La branche de Mastanesosus et celle de Juba Ier devaient se rattacher l'une et l'autre au tronc de la famille de Masinissa. En tout cas, leurs princes n'ont cessé de pratiquer les mêmes alliances, de combattre les mêmes ennemis : fidèles au Sénat romain, les deux Numidies ont adopté ensemble le parti du Sénat contre Marius, puis celui des Pompéiens contre César. Les Marianistes les livrèrent pour un temps à un usurpateur, le roi Hiarbas ; mais la victoire de Sulla les restitua à leur dualité antérieure et à leurs anciens maîtres respectifs. Au contraire, celle de César les a supprimées l'une et l'autre : la Numidie de Juba Ier dès 46 ; celle de Mastanesosus, un instant recueillie par son fils Arabion après les ides de mars 44, définitivement en 41. En Maurétanie, l'insuffisance des témoignages aggrave la confusion. Il n'y a point de doute que le Bogud et le Bocchus, qui, ensemble, soutinrent César, ne procèdent, directement ou non, tous les deux, du Bocchus qui livra Jugurtha. Mais M. Gsell, avec sa prudence aiguisée, se refuse à prendre position sur les degrés de cette descendance[1]. Il cite, sans se l'approprier, la généalogie que L. Müller a cru devoir dresser d'après les monnaies, et qui, après la mort de Bocchus, ami de Sulla, compte un Bogud Ier et un Bogud II en Maurétanie occidentale, un Bocchus II et un Bocchus III en Maurétanie orientale. Il examine, sans la cautionner autrement que d'un interrogatif peut-être, l'hypothèse qui ferait se succéder à l'ouest Iphthas, Ascalis et Bogud ; à l'est, un autre Bogud et Bocchus II (VIII, p. 274). J'avoue ma répugnance à entrer dans ces complications inutiles. Il est sûr qu'en 82, au temps de la guerre de Sertorius, les environs de Tanger et Tingi elle-même, qui, au dire de Plutarque, appartenaient au royaume de Maurétanie, obéissaient à un prince indigène, Ascalis, que Plutarque ne décore pas du titre de roi, mais présente comme le fils d'un certain Iphthas (Plut., *Sert.*, 9), dont une phrase, échappée au naufrage des *Histoires* de Salluste et amendée très heureusement par M. Gsell, semble faire un roi de Maurétanie (II, 20 Maur.). Mais Salluste a pu prendre un « caïd » pour un « sultan », et ériger en souverain un vassal du roi. Par son autonomie géographique, le Rif a toujours appelé au Maroc des chefs plus ou moins indépendants de l'autorité centrale ; et, puisque, comme le montre M. Gsell, les seuls rois maures qui soient mentionnés sur des monnaies avant Juba II sont le Bogud et le Bocchus de la période césarienne (VIII, p. 75), je serais assez disposé pour ma part à faire l'économie d'intermédiaires suspects, à assigner à la mort de Bocchus Ier, survenue vers 80 (VIII, p. 269), le morcellement de la Maurétanie et en transmettre tout de suite les deux mo eaux à Bogud dans l'Ouest et, dans l'Est, à Bocchus II. Assurément, cette combinaison, de toutes la plus simple, suppose aux fils de l'ami de Sulla une grande longévité. Mais nous sommes au pays de l'octogénaire Masinissa et des vertes vieillesses, et nous n'avons pas lieu de dénombrer, pour un même temps, plus de souve-

1. Même réserve sur la singulière information de Suétone (*Caes.*, 51, 1) concernant les amours de César et d'Eunoè, femme de Bogud.

Digitized by Google

rains chez les Maures qu'en Numidie. A Hiempsal II, décédé aux environs de 60 av. J.-C., a succédé le seul Juba Ier, comme à Mastanesosus le seul Arabion. Pourquoi donc aurait-il fallu aux Maurétanies une plus forte consommation de princes indigènes?

Au surplus, si quelques doutes peuvent subsister sur leurs débuts, M. Gsell a dissipé toutes les obscurités qui entouraient leur disparition. A l'ouest, le césarien Bogud ne sut pas se dégager à temps de l'alliance avec l'ancien lieutenant du dictateur, le triumvir Marc-Antoine. Il commit, en 41-40 av. J.-C., l'imprudence de s'en aller combattre le légat d'Octave en Espagne Ultérieure et, pour sa punition, perdit ses États. Bocchus II s'en empara aussitôt après son départ et en reçut l'investiture en 38. Mais, cinq ans après avoir ainsi reformé l'unité de la Maurétanie, ce roi mourait sans héritiers. Octave devient alors le maître du royaume et, pendant huit ans, le garde à sa discrétion, sans toutefois le fondre dans l'Empire : après quoi il le relève en 25 av. J.-C. au profit du fils exilé de Juba Ier, préférant appliquer à la Maurétanie, restaurée de l'Océan à l'Ampsaga sous le sceptre flexible de Juba II, un régime de protectorat provisoire, plutôt que la réduire tout de suite à la condition des provinces.

III

Enfin et surtout, sur l'organisation même de ces provinces en Afrique, M. Gsell projette un faisceau de lumière qui finit par éclairer d'un jour nouveau l'histoire de la civilisation romaine.

1° Non seulement il a dessiné d'une main sûre les frontières de l'*Africa vetus*, restreinte, en 146, par un Sénat timoré, à l'ancien État punique, dans l'intérieur de la *fossa regia;* mais il en a suivi pas à pas l'extension progressive : d'abord, au sud de cette *fossa*, par l'annexion, en 46, du littoral des Syrtes (moins Leptis major) ; puis, à l'ouest, en 27, par celle de l'*Africa nova*, la seconde en date des provinces de Rome en Afrique, créée en 46 avec la portion du royaume de Juba Ier comprise, sur 100 kilomètres de profondeur, entre l'embouchure de la Tusca (Oued-el-Kébir de Tabarka) et une ligne passant à l'ouest d'Hippone (Bône) et Calama (Guelma), et arrondie, en 44, lors de la mort de Sittius, des territoires de Cirta (Constantine), Milev (Mila), Chullu (Collo) et Rusicade (Philippeville), que le dictateur César avait d'abord concédés à ce condottiere et à ses compagnons d'aventure.

2° Pour la première fois, il a examiné en détail et résolu dans son ensemble la question si importante de la colonisation romaine en Afrique. Amorcée par les projets de la période des Gracques, elle n'a effectivement commencé qu'avec César, pour recevoir une impulsion vigoureuse, d'abord des triumvirs, puis d'Octave, dans les années qui encadrent sa victoire d'Actium, de 36 à 27. A la conclusion de la guerre contre les Pompéiens, en 46, remontent les colonies cirtéennes précitées, dont le statut fédéral a survécu à leur absorption ultérieure dans la province, jusque sous l'Empire, et la colonie de Curubis (Kourba). Du même temps, ou du lendemain des ides de mars 44, datent

Digitized by Google

Clupea, Carpis, Hippo-Diarrhytos (Bizerte) et probablement Thuburbo-maius. Entre 36 et 27, furent fondées Thuburbo minus, Uthina dans l'*Africa vetus;* Sicca dans l'*Africa nova;* entre 33 et 25, Igilgili, Saldae, Rusazu, Ruguniae, Gunugu, Cartennas, au bord de la mer; Thubusuptu, Aquae (Hammam-Rirha) et Zucchabor (Miliana) à l'intérieur des terres, dans le royaume vacant de Bocchus II; Zilis (Azila), Babba (dans l'Ouezzan), Banasa (Sidi Ali bou Djenoun) dans le royaume vacant de Bogud. Enfin, Carthage a été, à cette époque, l'objet de deux « déductions » successives : l'une voulue par César et réalisée peu après sa mort; l'autre en 29. Les lecteurs de la *Revue historique* (1927, CLVI, p. 228 et suiv.) se rappellent le vigoureux mémoire où M. Gsell, par des rapprochements inédits, a mis hors de doute l'antériorité de la première, non seulement sur le gouvernement de Statilius Taurus, auquel on la rapporte ordinairement, puisque ce gouvernement descend à 36-35 av. J.-C., et que Lépide, qui précéda Taurus de 40 à 36, est déjà dénoncé comme un persécuteur des colons de Carthage, mais sur la restauration advenue par leurs soins en 39 av. J.-C. du culte local des *Cereres*. M. Gsell a résumé dans son livre cette argumentation inattaquable; et je ne songe nullement à reprendre contre elle les positions indéfendables où, par excès de confiance en la vulgate, je m'étais tenu dans mon *Virgile* (p. 748 et suiv.). Toutefois je n'irai pas, dans mon *mea culpa*, jusqu'à accréditer la version de Solin (27, 11), suivant laquelle la première colonisation, inscrite par lui sous le consulat de Marc-Antoine et P. Dolabella, aurait été accomplie dès 44, après le 16 mars, jour où P. Dolabella succéda comme consul à César assassiné (VIII, p. 174). Le nom de *Concordia* donné à la *colonia Iulia Karthago*, par analogie avec ce qui s'est passé ailleurs, notamment à Bénévent et à Casinum, en Italie, me paraît en abaisser la fondation jusqu'aux temps, qui ont suivi la guerre de Modène, de la réconciliation entre les deux chefs du parti césarien et de l'avènement du triumvirat. Par ailleurs, à la rajeunir ainsi d'un an ou deux, on gagne, semble-t-il, de mieux rendre compte de l'assertion de Tertullien sur les longs retards qu'elle a subis, et de celle d'Appien, que la résurrection de Carthage fut l'œuvre d'Octave réalisant la pensée de son père adoptif.

3° Même si l'incertitude voile encore ces détails, M. Gsell en a débarrassé l'essentiel, et l'essentiel, ici, est de grande conséquence. C'est la différence qu'il nous a révélée entre les deux colonisations successives : celle d'entre 44 et 39 se déployant en dehors de l'espace maudit par la consécration de 146; celle de 29, au contraire, se massant, en violation des interdits, au cœur de l'ancienne métropole punique. Entre temps, le vainqueur d'Actium s'était libéré des préjugés stériles et, quitte ensuite à couvrir son audace de la poésie du IVe chant de l'*Énéide* (voir mon *Virgile*, p. 750 et suiv.), il n'a plus consulté, dans son choix définitif, que la valeur du site et l'avenir de sa création.

En quoi, certes, le futur Auguste a fait preuve de plus de courage et d'intelligence politiques que Caius Gracchus, s'il est vrai que le second lotisse-

Digitized by Google

ment de l'*imperator* déborde les lignes du premier, empruntées à l'œuvre du tribun, en 122 (VIII, p. 176-177). Mais, là encore, M. Gsell a innové, et l'historien des Gracques ne pourra se passer, ni du commentaire qu'il a dressé dans son tome VII de la loi agraire de 111, ni de l'exposé qu'il y a joint de la « centuriation » de l'Afrique, ni des conceptions qu'il a exprimées sur la portée de la réforme agraire.

Je passe sur le commentaire aussi prudent et approfondi qu'on pouvait l'attendre et où j'ai précieusement recueilli cette idée neuve et féconde que, dans l'esprit des fondateurs, la colonie décrétée en 123 par la *lex Rubria* devait englober une pluralité de territoires, former, autour d'un centre situé au voisinage de l'ancienne Carthage, sur plus de 150,000 hectares plus ou moins dispersés, une organisation ramifiée, tentaculaire. Je renonce à analyser la description que M. Gsell, utilisant les découvertes de Falbe et les observations de Barthel, a retracée de la vaste opération d'arpentage à laquelle, avant l'*Africa nova* centuriée depuis 46, l'*Africa vetus* avait été soumise. Rien ne saurait en être détaché et rien n'y manque : avec une clarté convaincante, elle nous représente, dans ses procédés d'élaboration et dans ses résultats matériels, la grandiose réalité que fut le cadastre romain en Afrique (VII, p. 11-18). Parce que ce gigantesque travail a exigé certainement plusieurs années, M. Gsell incline à en féliciter la commission sénatoriale de 146. Mais il a noté que la plus ancienne attestation qui concerne la préexistence de la centuriation nous est fournie par la loi agraire de 111 ; et si, comme je crois l'avoir établi (*Autour des Gracques*, 1928, chap. IV) à l'aide de l'alternance de triumvirs agraires [1], la colonisation gracchienne en Afrique s'est poursuivie en 123, 122 et 121, rien ne s'oppose à ce que la mensuration africaine ait été exécutée sur l'ordre des réformateurs. Il est même probable qu'elle le fut en conformité du plan de C. Gracchus, puisque les lots qu'il a compris dans ses assignations italiennes, mesurant régulièrerement une superficie de 200 jugères (50 hectares), ont dû former les mêmes carrés de 2,400 pieds de côté que nous retrouvons en Afrique entre les chemins de l'arpentage provincial (*Autour des Gracques*, p. 283).

Quoi qu'il en soit, M. Gsell a remarquablement discerné les raisons profondes de l'hostilité du Sénat à l'entreprise du tribun. Il a raconté, sans en être dupe, la campagne de diffamations déchaînée contre Gracchus en 121 [2], et il a conclu à l'échec final de la réforme agraire. En Afrique, comme en Italie, celle-ci a dévoré l'*ager publicus* (VII, p. 95) ; comme en Italie, elle ne profita qu'aux riches : sur les terres concédées, puis revendues (sans doute en vertu de la loi Baebia de 119), comme sur les terres aliénées en vertu

1. L'hypothèse de Cichorius, déclarée très ingénieuse, mais non adoptée par M. Gsell (VII, p. 65, n. 5), acquiert, grâce à cette alternance, la solidité qui, sans elle, lui manquait en effet.

2. Voir, à propos du soi-disant miracle des loups, l'analyse volontairement dédaigneuse que M. Gsell donne du récit d'Orose et de Tite-Live. Encore atténue-t-il l'invraisemblance du mensonge en parlant, avec eux, de simples piquets, que les loups — inconnus en Afrique — auraient rongés et enlevés. Mais Plutarque et Appien parlent de fondations (θεμέλια : App., *Lib.*, 136), ou de cippes (ὅροι : App., *B. C.*, I, 24 ; Plut., *C. Gr.*, XI) ; cf. *Autour des Gracques*, p. 286.

Digitized by Google

de la loi Thoria de 111, ce sont les sénateurs et les chevaliers qui, en fin de compte, « se taillèrent, autant qu'il semble, de beaux domaines » (VII, p. 119 ; cf. *Autour des Gracques*, p. 234-235 et 260).

Traitée avec cette largeur et cette pénétration, l'histoire régionale renferme la substance même de l'histoire générale. L'Afrique n'est plus qu'un observatoire d'où l'on découvre les plus lointains horizons de l'Empire romain. Par exemple, nulle part, comme dans les pages du tome VIII où M. Gsell a défini l'enclave des terres dévolues aux Sittiens, et décelé les hésitations d'Octave envers une Maurétanie qu'il entend régir sans pour cela s'embarrasser des soucis d'une gestion directe, et qu'il parsème à dessein de colonies rattachées pour ordre à l'Espagne, nous ne comprenons jusqu'à quel point la notion de province était indifférente, au regard des Romains, à celle d'unité territoriale. De même, c'est dans les premiers chapitres du tome VII qu'il faudra s'enquérir désormais du processus par lequel s'est dégagé le concept original du *solum provinciale*, avec le droit de propriété éminente du peuple romain qui y est incorporé : il ne date ni des origines de la conquête, comme l'a pensé Klingmüller, ni de la révolution des Gracques, comme le croyait Mommsen, ni du Principat, comme M. Tenney Frank vient de l'enseigner. En fait, il est sorti spontanément, après 146, de la réduction en province romaine d'un État punique dont les citoyens avaient tous disparu, soit dans les tueries du siège de Carthage, soit dans la servitude où furent plongés les survivants, et où, par conséquent, les idées de souveraineté et de propriété étaient inévitablement appelées à se confondre. Là, comme tout à l'heure avec l'*ager publicus*, M. Gsell aboutit à substituer des solutions évidentes aux conjectures où s'entre-choquaient les juristes. De son enquête locale surgit, à force de probité, de savoir et de critique, une vérité universelle, qu'on n'oubliera plus.

IV

Comment, d'ailleurs, après avoir lu ces deux volumes, pourrait-on n'en point conserver le souvenir et l'empreinte? Non pas seulement à cause de tout ce qu'ils nous apprennent, mais aussi de la manière dont ils nous l'apprennent. Car s'ils égalent la science des précédents, la valeur d'art en est supérieure. Non que M. Gsell ait haussé le ton ou visé l'effet. Sa prose demeure la propriété, la limpidité et la simplicité mêmes, glace sans tain derrière laquelle le fond apparaît avec tout le relief que lui laisse l'usure des temps. Mais cette fois la richesse et l'éclat du fond brillaient de lueurs extraordinaires ; la forme, toujours adéquate, s'anime et se colore avec lui. Dans le septième volume, que domine l'histoire de Jugurtha, M. Gsell avait sous les yeux l'ouvrage d'un écrivain de génie, Salluste. Dans le huitième, que termine celle des deux derniers rois de Maurétanie, il disposait non seulement des débris de l'œuvre de Juba II, mais d'une partie des collections que cet amateur avait réunies à grands frais, et des vestiges qui subsistent de son activité de bâtisseur dans cet exquis paysage de Cherchell où il avait fixé,

Digitized by Google

après Bocchus II, sa capitale. En tirant de cette documentation éloquente tout le parti scientifique qu'elle comporte, il a rendu, avec un art discret et sûr, leur vie intense à des figures expressives en leurs contrastes. Il a condensé celle qui était éparse dans le *De Bello Iugurthino*, dont il a défini, en deux pages que lui envieront les critiques littéraires (VII, p. 132-133), l'impérissable mérite. Du barbare qui a intéressé Salluste, de sa bravoure et de son habileté, de ses ruses et de ses cruautés, de ses fureurs et de ses abattements, il a peint une image digne du modèle latin, aux couleurs aussi vives que véridiques. Il a réussi ce tour de force de nous rendre familière et présente la personne effacée du roi Juba II, qui tiendra désormais dans l'histoire une place intermédiaire entre le bon roi René et le légendaire roi d'Yvetot : le voici, avec son visage rasé de frais, ses cheveux bouclés, son visage aux traits vite empâtés, « à l'expression sérieuse et douce de savant débonnaire » (VIII, p. 217). Nous n'ignorons plus rien de son existence et de son caractère ; de ses prétentions à la divinité mythique d'Hercule et de sa dévotion à l'actuelle divinité de l'empereur romain ; de ses déboires conjugaux avec l'altière Cléopâtre Sélénè, la fille adultérine de la grande Cléopâtre et du triumvir Marc-Antoine, associée à son trône, une « femme tout à fait dénuée de charme et apparemment difficile d'humeur » (VIII, p. 220), puis avec la Cappadocienne Glaphyra, épousée au cours d'un voyage d'exploration archéologique et répudiée à la fin de l'enquête[1] ; de son goût pour la statuaire grecque ; de ses manies d'érudit à la curiosité gloutonne et à la critique défaillante, de touche-à-tout livresque « dont la bibliothèque avait trop peu de fenêtres sur le dehors » (VIII, p. 260). Mais l'ironie savoureuse et contenue dont M. Gsell a comme ouaté cette résurrection ne l'empêche pas de rendre au collectionneur, dont l'enthousiasme aura sauvé tant de trésors, un hommage où vibre, quelque soin que l'écrivain aura mis à la cacher dans la brièveté de ses descriptions, son émotion délicate et profonde devant les répliques parfaites de Phidias et de Praxitèle qui font aujourd'hui la gloire du petit musée de Cherchell.

On le voit : si les volumes que M. Gsell vient de publier inspirent au monde savant la même admiration que leurs aînés, ils risquent, par la variété, l'intérêt et le talent qui les distinguent, de la communiquer aux purs lettrés et même au grand public[2]. L'auteur se défendrait sans doute d'avoir cherché ce genre de succès, et il ne songera pas à s'en flatter. Mais ceux que désole l'indifférence à laquelle se heurtent, d'ordinaire, chez nous,

1. M. Gsell a entièrement débrouillé la chronologie de ces deux mariages. Peut-être seulement a-t-il accordé trop de crédit à l'opinion de la majorité des historiens du triumvirat, suivant laquelle Cléopâtre Sélénè serait née en 40 plutôt qu'en 36 av. J.-C., et trop de valeur à l'impression conforme qu'il a retirée de l'âge apparent de cette reine sur les monnaies de l'an 19 av. J.-C.?

2. L'éditeur a eu bien tort de mesurer à M. Gsell cartes et plans et de lui refuser toute autre illustration. En revanche, la correction typographique est à peu près impeccable. T. VII, p. 175, l. 9 : supprimer « ne » ; t. VIII, p. 225, l. 4 : lire « conçu » au lieu de « né ».

Digitized by Google

les travaux d'histoire ancienne, s'en réjouissent très sincèrement, parce qu'ils escomptent le retour de faveur que l'*Afrique* de M. Gsell, comme la *Gaule* de M. Jullian, attirera à leurs études de prédilection ; ils ne doutent point de voir ce regain s'accroître encore, quand, résolu à élever jusqu'au faîte ce monument de science française, l'auteur écrira sur la période impériale les volumes dont certaines indications de son tome VIII (sur la *lex Manciana*, et sur la révolte de Tacfarinas en particulier) laissent espérer qu'ils ne tarderont pas trop à commencer de paraître.

Jérôme CARCOPINO.

UNE SÉANCE DU SÉNAT ROMAIN SOUS TIBÈRE

Dans les deux courts paragraphes que consacre Suétone, en sa biographie de Tibère, aux rapports de cet empereur avec le Sénat (§§ 30, 31), il rappelle d'abord que Tibère consultait le Sénat sur toutes les affaires, petites ou grandes, publiques ou particulières, et en allègue des exemples. Puis il dit que Tibère acceptait sans récriminations les décisions prises contre son avis et rapporte un cas, malheureusement non spécifié, où l'empereur fut à peu près seul de son sentiment. « Un jour », dit-il, « que l'on votait par division (*per discessionem*), personne ne le suivit quand il se rangea du côté le moins nombreux » (*transeuntem eum in alteram partem, in quâ pauciores erant, secutus est nemo*). Ceci prouve, soit dit en passant, que Tibère ne votait pas toujours, soit le premier, soit le dernier ; il semble bien que dans la *discessio* relatée par Suétone, il y eut déjà quelques sénateurs dans la minorité lorsque Tibère, avant la fin du vote, la rejoignit.

Cette indépendance relative du Sénat, d'ailleurs de plus en plus domestiqué, à l'égard de Tibère, ne peut guère se placer que dans les premières années de son règne, alors que la *dyarchie* n'était pas encore un vain mot ; il est probable qu'elle frappa vivement l'opinion et qu'on se demanda avec curiosité de quoi il s'agissait. Mais Auguste, annulant une décision de Jules César, avait interdit la publication des procès-verbaux des séances du Sénat (*auctor... fuit... ne acta Senatus publicarentur*, Suétone, *Aug.*, 36) ; c'est seulement par une faveur très rare que ces *acta* ont pu être communiqués, de loin en loin, à un historien très en crédit [1].

En dehors du passage cité de Suétone, je ne trouve pas, dans les écrivains païens, d'autre exemple de Tibère mis en minorité par le Sénat. Rappelons

1. Cf. Mommsen, *Staatsrecht*, III, 2, p. 1017-1019.

Digitized by Google

que l'histoire détaillée du règne de Tibère, dans les *Annales*, est interrompue par une longue lacune au livre V et au début du suivant.

Mais on trouve une indication concordante dans l'*Apologétique* de Tertullien, écrite en 197. Au début même de cet ouvrage, Tertullien s'applique à montrer que les mauvais empereurs ont seuls persécuté les chrétiens, mais que les bons — parmi lesquels il compte Marc-Aurèle, malgré la persécution de Lyon, dont il semble ne rien savoir — leur ont été favorables. Il rappelle, comme pour expliquer ce qui suit, qu'une ancienne loi interdisait qu'un dieu nouveau fût consacré par l'empereur sans l'approbation du Sénat, puis il écrit (chap. v) : « Tibère, sous qui le nom chrétien entra dans le siècle, ayant appris de Syrie-Palestine ce qui en avait révélé l'origine divine, saisit de ces nouvelles le Sénat (*detulit ad Senatum*), en vertu de la prérogative de son suffrage (c'est-à-dire du privilège d'exprimer le premier son opinion, *cum praerogativa suffragii sui*). Le Sénat rejeta le sentiment de l'empereur, parce qu'il ne l'avait pas approuvé lui-même (*quia non ipse probaverat*) ; mais César persista (*in sententia mansit*), menaçant de sa colère les accusateurs des chrétiens ». Cette histoire se retrouve, quelque peu amplifiée, dans Eusèbe (qui disposait d'une traduction grecque de Tertullien et la cite à ce propos), dans l'*Histoire* d'Orose, jusque dans celle de Grégoire de Tours [1]. On voit, en comparant les rédactions, comment elle était complétée et interprétée : Tibère, informé par Pilate des miracles opérés par Jésus en Palestine, prend l'initiative de proposer au Sénat d'admettre Jésus au rang des dieux ; le Sénat refuse, parce qu'il n'a pas pris lui-même cette initiative qui lui revient de droit, ou parce qu'il n'a pas été préalablement saisi, c'est-à-dire non par incrédulité, mais par un mouvement d'amour-propre ou de dignité blessée. Ce que Tertullien ajoute sur la menace de Tibère à l'endroit des accusateurs des chrétiens est évidemment absurde, puisqu'il n'y avait pas encore de chrétiens en ce temps-là [2].

« L'assertion de Tertullien », écrit Renan (*Origines*, t. II, p. 348), « reproduite par d'autres écrivains ecclésiastiques, sur l'intention qu'aurait eue Tibère de mettre Jésus au rang des dieux, ne mérite pas d'être discutée ». Cette opinion était sans doute partagée par Mommsen, puisque dans le long index des passages d'auteurs cités, qui est imprimé à la fin du *Staatsrecht*, il n'y a aucun renvoi au chapitre v de l'*Apologétique* ; l'expression *praerogativa suffragii* ne figure pas dans son index général.

Toutefois, ce passage ne peut être ainsi écarté sans discussion. Au point de vue du droit public romain, il est parfaitement correct : Tibère use de sa prérogative, étant *princeps Senatus* et grand pontife ; il se conforme à son

1. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, II, 2 ; Orose, *Hist.*, VII, 4 ; Grég. Tur., *Hist. Franc.*, I, 22.

2. *As there were as yet no accusers of the Christian sect, there could have been no occasion for passing a law against such accusers* (A. Neander, *General history of the Christian religion*, trad. angl., éd. Bohn [1853], t. I, p. 129). Neander conclut que Tertullien s'est probablement laissé tromper par un document faux.

Digitized by Google

habitude, notée par Suétone, de saisir le Sénat de toutes les affaires ; il n'oublie pas que l'admission de divinités nouvelles est, au premier chef, de la compétence du Sénat, comme on le vit, par exemple, en l'an 550 de Rome, lors de la réception de la Grande Mère racontée par Tite-Live (XXIX, 10, 6) et comme le dit, d'ailleurs, Tertullien[1]. Si l'histoire est invraisemblable et même impossible, elle n'a pas été inventée par un Africain peu au courant de la vie politique de Rome, bien que bon légiste[2] et, semble-t-il, incapable d'une fraude. Il l'a trouvée dans quelque écrit rédigé à Rome, à l'intention d'un cercle de gens informés des usages que nous appellerions *parlementaires*, ou plutôt, je pense, dans un recueil apologétique de textes, parmi lesquels la réponse de Trajan à Pline au sujet des chrétiens de Bithynie, recueil qui devait être à la disposition des défenseurs du christianisme, comme un manuel, dans la polémique engagée contre les païens. L'existence d'une pareille compilation, analogue aux *Testimonia adversus Judaeos* qu'a restitués la perspicacité de Rendel Harris et qui servirent, dès le début de la propagande chrétienne, à réfuter les objections des Juifs, justifie bien les redites qu'on trouve d'une apologie à l'autre et qu'on explique souvent à tort par des emprunts de l'une à l'autre, alors qu'il y a seulement une source commune ; la chose me paraît particulièrement évidente dans le cas de Tertullien et de Minucius Felix, lequel n'a pas copié son prédécesseur.

Il ne suffit pas de dire que le texte allégué par Tertullien est sans valeur historique ; il faut en expliquer la genèse. Je risque l'hypothèse que ce document faux avait quelque rapport avec la séance trop brièvement rapportée par Suétone, et dont le mystère dut longtemps exciter la curiosité du public : Tibère, presque seul de son avis, contredit par la grande majorité du Sénat. Cela dut faire scandale[3].

Mais si un Romain converti, au début du IIe siècle sans doute et, comme je l'ai montré, de bonne ou de haute condition, mit en circulation cette légende explicative de l'échec parlementaire subi par Tibère, c'est le cas de dire, avec cet empereur lui-même, qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Le souvenir d'un échec de Tibère, dans une affaire restée mystérieuse, ne suffisait pas ; il fallait qu'il se fût produit une demi-indiscrétion, qu'il eût été question, au Sénat, à la suite d'une *relatio* de Tibère, de Jésus et de la secte nouvelle qui se réclamait de lui.

Or, qu'il ait été question de cela au Sénat, c'est plus que vraisemblable. J'ai publié autrefois un mémoire intitulé : *La curiosité de Tibère*, où j'ai réuni divers exemples du soin minutieux qu'avait mis cet empereur, du moins dans la première partie de son règne, à s'informer de tout ce qui se passait dans

1. Cf. Mommsen, *Staatsrecht*, III, 2, p. 1050.

2. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, I, 2.

3. Quand Neander allègue (*op. cit.*, t. I, p. 129) que l'histoire contée par Tertullien n'est pas compatible avec la servilité du Sénat sous Tibère, il montre qu'il n'a pas remarqué le passage de Suétone.

Digitized by Google

l'Empire, à se faire adresser des rapports sur tous les sujets ; or, nous savons par Suétone qu'il ne gardait pas ces informations pour lui, mais les portait à la connaissance du Sénat. Les événements graves qui agitèrent la Palestine entre les ans 19 et 21 ne purent rester ignorés de Tibère ni, par suite, de la Curie. Josèphe et Tacite nous apprennent qu'en 19 l'empereur chassa de Rome les Juifs — ou certains Juifs — et les Égyptiens — ou certains Égyptiens. Josèphe raconte deux histoires pour motiver la colère impériale. D'une part, des prêtres égyptiens ont odieusement trompé une grande dame de l'aristocratie romaine, en la livrant, pour de l'argent, à un libertin, qu'elle prit pour le dieu même du temple. D'autre part, des rabbins quêteurs ont escroqué une autre grande dame en lui persuadant d'acheter de l'or et de la pourpre destinés à Jérûsalem, alors qu'il s'agissait pour eux de vivre aux dépens de la prosélyte. On a remarqué, depuis la fin du XVIe siècle, que ces anecdotes ne sont guère à leur place, celle surtout qui concerne la fourberie des prêtres égyptiens, qui n'a rien à voir avec l'objet propre de Josèphe. D'autre part, deux faits divers de ce genre n'auraient pu motiver les mesures très graves prises par l'empereur. Il y avait autre chose : une agitation d'origine religieuse, notamment parmi les Juifs. Si Josèphe a donné des détails à ce sujet, ce qui est très vraisemblable, on a eu des raisons, lors du triomphe du christianisme, de les éliminer des manuscrits, dont l'état actuel, dans les passages visés, est évidemment défectueux. Tout récemment, M. Eisler a émis l'hypothèse, à mon avis très digne d'attention, que les rabbins quêteurs n'étaient pas de simples escrocs, mais des messianistes, qui se faisaient donner de l'or et de la pourpre — remarquez qu'ils ne sollicitaient pas de dons en argent — pour en habiller le Messie, roi d'Israël.

Ceux qui ne sont pas au courant des dernières études faites sur ce sujet demanderont ce que signifie cette date de 19, considérée comme le début d'une agitation messianique, alors que le drame du Calvaire, terme de cette agitation — *repressa in praesens*, dit Tacite — est placé par la tradition, d'ailleurs incertaine, entre 29 et 33. Mais l'auteur autrichien déjà cité a rectifié ces dates au moyen du témoignage d'Eusèbe sur les actes officiels de Pilate, datés de ce qui est pour nous l'an 21, qui furent publiés en 311 dans tout l'Empire par Maximin Daïa ; émanant de la chancellerie impériale, ils ne peuvent avoir été des faux maladroits. La date de 21, au lieu de 29 ou de 33, est confirmée par la place qu'occupent, tant dans les manuscrits grecs des *Antiquités* de Josèphe que dans les manuscrits slaves de la *Guerre*, les deux passages à la fois abrégés, altérés et interpolés qui sont relatifs à Jésus. La date de 21 a encore l'avantage de placer ces grands événements au début du règne de Tibère, empereur depuis l'an 14, et d'expliquer les préoccupations que lui causèrent les nouvelles reçues de Palestine. Ce pays, depuis la mort d'Hérode le Grand, était en effervescence, agité par des tentatives continuelles de révolte et parcouru par des bandes d'insurgés que l'aristocratie et le sacerdoce juifs traitaient de brigands, *léistai;* ces insurgés, ou les

Digitized by Google

meilleurs d'entre eux, étaient au service de l'idéal messianique, qui comportait l'expulsion des Romains et du parti conservateur qu'ils protégeaient. En l'an 19, cette agitation avait gagné le ghetto de Rome, d'où les mesures répressives de Tibère. En 21, lorsque Pilate, après l'entrée des insurgés à Jérusalem et l'occupation momentanée du Temple, eut pris la mesure rigoureuse dont Tibère dut être immédiatement informé, le Sénat a dû être appelé à en connaître. Personne, sauf les sénateurs liés par le secret, ne put savoir au juste ce qui s'était passé ; mais, une ou deux générations après, en combinant ce qui avait transpiré au sujet d'une séance du Sénat sur les affaires de Palestine et d'une autre séance où Tibère fut mis en minorité, quelqu'un imagina l'histoire singulière de Tibère *jam pro suâ conscientiâ christianus*, comme le Pilate de Tertullien, dont l'*Apologétique* nous apporte le premier écho. Cette hypothèse me semble avoir le double avantage d'exonérer Tertullien d'un soupçon de fraude et de suggérer l'explication d'un texte qui, bien que contraire à la vraisemblance, ne peut être une invention pure et simple, dénuée de tout fondement et de toute raison.

S. Reinach.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

(MOYEN AGE)

OUVRAGES GÉNÉRAUX, DROIT, INSTITUTIONS, LITURGIE, ORDRES RELIGIEUX. — Résumer en 500 pages l'histoire de l'Europe, de la fin du IVe au milieu du XIIIe siècle, c'est une tâche qui n'est certes pas aisée. Outre, bien entendu, une connaissance suffisante des questions qu'on traite ou qu'on effleure, ce qui n'est pas le plus difficile, deux qualités rares sont impérieusement requises : savoir choisir, puisqu'on ne peut tout dire ; et sans se dissimuler que le spécialiste trouvera toujours qu'on fait la part trop petite à ce qui l'intéresse, trop grande à ce qui intéresse les autres. Ensuite trouver un plan qui soit clair sans être artificiel. M. FLICHE[1] s'est fort bien tiré d'affaire. Il a pris résolument le parti d'être bref et de ne dire que l'essentiel sur l'histoire sociale et économique, et de réserver la plus grande part de la place dont il disposait pour le récit des événements. Décision qui lui vaudra sans doute des critiques, mais qui, à notre avis, est pleinement justifiée, pour peu que l'on pense aux besoins et aux désirs de ses lecteurs probables. Il les trouvera dans le grand public et parmi les étudiants débutants, bref chez des gens desquels on peut bien avouer qu'ils ignorent tout du Moyen Age — qu'en reste-t-il à la sortie du lycée? on n'a pas eu à le repasser pour le baccalauréat! — et qui ont besoin avant tout de cette armature de faits et de dates précises sans lesquelles — on l'oublie trop dans l'enseignement secondaire — l'étude d'une civilisation, d'un état social, est quelque chose de vague et qui ne tient à rien. Pour en venir au détail, nous regrettons un peu que M. Fliche, en comptant ses pages, puisqu'il a dû le faire, n'ait pu en trouver deux, nous n'en demanderions pas plus, pour parler des monastères anglo-saxons du VIIe et du VIIIe siècle et de leur rôle dans l'histoire religieuse et intellectuelle. L'Italie, d'autre part, n'est étudiée que comme champ de bataille du Sacerdoce et de l'Empire. On ne prend pas une idée suffisante de la brillante civi-

1. Augustin FLICHE, *La chrétienté médiévale, 395-1254*. Paris, E. de Boccard, 1929, in-8°, XVIII-501 p. (*Histoire du Monde*, publiée sous la direction d'E. Cavaignac, VII 2).

Digitized by Google

lisation urbaine qui la caractérise. La disposition des matières est admirablement souple et claire jusqu'à la Réforme grégorienne ; nous avouons regretter qu'à partir du XIIe siècle M. Fliche ait adopté un plan géographique qui ne fait pas assez voir l'interdépendance des questions. Les conclusions de l'auteur sont presque toujours parfaitement judicieuses. On remarquera sa sévérité pour l'institution impériale, même entre les mains de Charlemagne. Très dur pour le césaropapisme, n'est-il pas un peu indulgent pour certaines ambitions temporelles de la papauté? A la diète de Besançon, par exemple, ce n'est pas seulement Rainald de Dassel, c'est le cardinal Roland qui a interprété la lettre d'Adrien IV comme une affirmation de suzeraineté. — Quelques remarques de détail, en vue d'une réédition. P. 89, la « large culture » de saint Grégoire le Grand ; n'est-ce pas beaucoup dire? P. 350, en faisant élire son fils Henri roi des Romains, Frédéric II ne contrevenait pas strictement à ses engagements envers le pape. P. 357, après avoir perdu Parme en 1247, il n'a pas réussi à la reprendre. P. 461, M. Bloch a montré que l'ordonnance de Louis X sur l'affranchissement des serfs s'applique à deux bailliages seulement et non pas au domaine royal.

Le titre et le plan du volume de la *Germania Pontifica*, consacré à la Suisse, ne brillent ni par la brièveté, ni par la clarté, ni par la logique. C'est que l'auteur, M. BRACKMANN [1], ou les directeurs de la collection n'ont pas su prendre nettement parti entre trois méthodes. Ou bien classer les documents pontificaux, qu'ils inventoriaient, d'après les anciennes divisions ecclésiastiques, provinces et diocèses, telles qu'elles ont existé jusqu'en 1198, puisque l'avènement d'Innocent III est le terme auquel on s'arrête. C'eût été sans doute le mieux. Ou bien adopter comme cadre les anciennes divisions politiques. Ou enfin les divisions politiques actuelles. On a pris tous ces systèmes à la fois. C'est par une application du premier qu'on avait commencé par la province de Salzbourg, pour continuer par celle de Mayence, qui donne encore au présent volume un de ses nombreux sous-titres. C'est une application du second d'avoir fait de la Suisse actuelle une division de l'Allemagne. C'est une application du troisième de l'avoir considérée comme un tout ; d'avoir coupé en deux parties le diocèse de Constance : celle qui est aujourd'hui allemande dans le demi-volume précédent et celle qui est suisse dans celui-ci ; et d'avoir distrait les évêchés de Bâle, Lausanne, Sion, Genève, des provinces de Besançon, Tarentaise et Vienne dont ils dépendaient jadis. Mais pourquoi faire figurer dans le présent demi-volume les parties du département du Haut-Rhin qui relevaient jadis de l'ancien diocèse de Bâle et qui ne sont pas suisses, j'imagine? Pourquoi adopter une méthode différente pour Bâle et pour Constance? Tout cela est bien arbitraire et bien confus.

1. Albert BRACKMANN, *Regesta Pontificum Romanorum. Germania Pontificia*, vol. II, pars II ; *Helvetia Pontificia, Provincia Maguntinensis*, pars II ; *Dioeceses Constantiensis II et Curiensis, et Episcopatus Sedunensis, Genevensis, Lausannensis, Basiliensis*. Berlin, Weidmann, 1927, in-8°, XXIV-296 p.

Digitized by Google

Hâtons-nous de dire que l'ouvrage est, comme les précédents volumes, fait de main de maître. On connaît le plan : pour chaque établissement ecclésiastique, ou chaque famille féodale, d'abord une bibliographie copieuse [1], puis une notice historique qui est un modèle de netteté et de précision, des renseignements sur les archives et leur histoire et, enfin, l'analyse non seulement des bulles de papes, mais des actes des légats pontificaux et des lettres adressées au Saint-Siège. De par leurs destinataires, les documents analysés intéressent moins l'histoire politique et générale que l'histoire du temporel des établissements ecclésiastiques, ainsi que de certaines institutions comme la protection apostolique, l'exemption, l'avouerie.

Le quatrième volume de la collection de sources de l'histoire de la procédure romano-canonique au Moyen Age, que publie M. WAHRMUND [2], comprend quatre fascicules consacrés à la réédition de quatre œuvres juridiques : 1° les *Excerpta legum* composés par Bulgarus à la demande du cardinal-chancelier Aymeric ; le ms. Vat. latin 8100, dont le texte était resté inconnu jusqu'à présent, a permis à M. Wahrmund de préciser le caractère et la composition de l'ouvrage. Il se compose de deux parties qui ont été séparées de bonne heure ; un exposé du rôle, des droits et des devoirs des diverses personnes qui prennent part à un procès, et une explication de quelques règles de droit ; exposé élémentaire, mais dont l'aisance, au jugement de M. Wahrmund, révèle un maître. — 2° La somme *Quicumque vult* de Jean Bassianus de Crémone, composée peu avant 1170 ; intéressante comme étant la première tentative connue pour étudier spécialement les règles de la composition du *libellus conventionalis* ou plainte écrite, dont l'auteur a contribué à répandre l'usage. — 3° La *Summa de actionum varietatibus* de Placentin, rédigée à Mantoue vers 1160, étude sur les différentes formes d'actions ; moins originale que ne l'avait pensé Savigny. — 4° La *Summa de Ordine judiciario* de Damase (1210-1215 environ) ; sans avoir vraiment ouvert des voies nouvelles, Damase a plus qu'aucun de ses devanciers travaillé à combiner la procédure alors en vigueur, fondée sur le droit romain, avec le nouveau droit canonique, tel que l'avaient élaboré les récentes décrétales pontificales réunies dans les *Quinque compilationes antiquae*. Son œuvre est tombée dans l'oubli, personne ne s'étant chargé de la remettre au fur et à mesure en harmonie avec les progrès rapides de la législation canonique.

En traitant de la coutume en droit canonique, M. WEHRLÉ [3] a abordé un

1. Nous avons été un peu surpris de ne pas trouver, dans celle des comtes de Savoie, mention du mémoire de M. DE MANTEYER, *Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne.*

2. Ludwig WAHRMUND, *Quellen zur Geschichte des Römisch-Kanonischen Processes im Mittelalter.* Innsbruck, Wagner, in-8°, fasc. double I-II, 1925, XXX-17 p. : *Excerpta legum edita a Bulgarino causidico* ; et XIV-8 p. : *Die Summa « Quicumque vult » des Johannes Bassianus ;* prix : 5 mk. ; — fasc. III, 1925, XXIV-87 p. : *Die Summa « de Actionum Varietatibus » des Placentinus* ; prix : 8 mk. ; — fasc. IV, 1926, XX-63 p. : *Die Summa « de Ordine judiciario » des Magister Damasus ;* prix : 6 mk.

3. René WEHRLÉ, *De la coutume dans le droit canonique. Essai historique s'étendant des ori-*

Digitized by Google

grand et beau sujet dans une thèse de doctorat en droit qui dépasse de beaucoup, à tous égards, ce à quoi les candidats ordinaires se tiennent pour obligés. Sans doute, l'Église avait des raisons pour montrer une certaine défiance envers la coutume. Celle-ci vient d'en bas ; dans l'Église, l'autorité descend. Et coutume c'est diversité ; or, l'unité est une des notes de l'Église. Si cependant la coutume a réussi à se faire une grande place dans le droit canonique, c'est qu'il y a non sans doute identité, mais rapport étroit entre l'idée de coutume et celle de tradition dogmatique ; or l'Église fait de la tradition « la principale source de ses dogmes, l'inspiratrice de ses rites, la gardienne de sa discipline ». Cela tient aussi à quelques-unes des influences qu'a subies l'Église (ainsi celle du droit romain, par l'étude de laquelle commence très opportunément M. Wehrlé), et aux conditions dans lesquelles elle a vécu longtemps, qui favorisaient fort peu son activité législative ; durant tout le haut Moyen Age, le droit n'a guère évolué que par la coutume. — Mais, d'ailleurs, une théorie de la coutume ne devient nécessaire que lorsqu'il s'agit d'en préciser les rapports avec le droit écrit. Aussi le problème ne s'est-il vraiment imposé aux canonistes que lorsque a recommencé dans l'Église, avec les progrès de la monarchie pontificale, l'exercice du pouvoir législatif. Pour la première fois, une décrétale de Grégoire IX (c. 11, *Cum tanto*, X, I, 4) posa ce double principe, encore accepté aujourd'hui, que la coutume ne peut jamais déroger au droit naturel et que, pour pouvoir déroger au droit positif, il faut qu'elle soit *rationabilis* et *legitime praescripta* (entendez par là, à notre avis, avec un peu plus de précision que ne le fait M. Wehrlé, qu'il faut lui appliquer les règles de prescription en vigueur dans les *leges* ou droit romain). Mais que faut-il entendre par *rationabilis*? D'abord, évidemment, et plusieurs textes cités par M. Wehrlé le prouvent : conforme à la raison. Mais il était bien impossible que la doctrine ne fût pas préoccupée d'assurer au droit écrit, c'est-à-dire, alors, aux décrétales pontificales, en cas de conflit, le dernier mot contre la coutume. Pour l'*Hostiensis* est raisonnable la coutume que l'Église romaine observe et prescrit d'observer. Alors que deviennent la spontanéité, la diversité, qui sont le caractère essentiel et le résultat de la coutume? — A cette théorie « ultramontaine » s'oppose au début du XIVe siècle la théorie romaniste de Jean André : droit de légiférer et droit d'établir une coutume vont ensemble ; c'est dans le peuple qu'ils résident ; le consentement du souverain, ici du pape, n'est pas mentionné comme nécessaire. — Naturellement cette doctrine ne triomphe pas chez les canonistes. Au XVe siècle, au contraire, le Panormitain déclarait que la permission du pape était la condition nécessaire de l'introduction légitime d'une coutume. Pour concilier ce principe avec les faits, Suarez imagina la théorie des trois formes de consentement : outre le consentement exprès et le consentement tacite, déjà admis par les juristes, le consentement

gines de l'Église au pontificat de Pie XI. Paris, librairie du Recueil Sirey, 1928, in-8°, XVIII-450 p. ; prix : 50 fr.

Digitized by Google

légal « donné par le souverain au moyen du droit lui-même », en déclarant d'avance valable toute coutume qui remplit des conditions déterminées. — Au XIXe siècle, la réaction contre le gallicanisme porte les canonistes les plus réputés à se montrer hostiles à la coutume. Le cardinal Gousset rejette le consentement légal de Suarez ; même la valeur du consentement tacite est souvent contestée. On ne peut l'invoquer en faveur de coutumes acceptées par ignorance du droit plutôt qu'adoptées librement et en connaissance de cause (ainsi, d'après Roux, pour la France du temps du Concordat, la révocabilité *ad nutum* des desservants par les évêques) ; ni de pratiques fâcheuses établies par les gouvernements et devant lesquelles le pape observe un silence prudent et à demi forcé. — Il n'en est pas moins vrai que le récent code de droit canonique a laissé à la coutume une place plus grande que ne le font souvent les codifications. — Nous n'avons pu donner qu'une bien faible idée de la valeur et de l'importance du livre de M. Wehrlé. Nous voudrions ajouter que ses analyses de doctrines (avec raison il néglige les comparses et se borne à ceux qui ont vraiment avancé des vues originales) sont des modèles de soin, de précision, de clarté ; il possède à un très haut degré l'art de rendre la pensée d'autrui sans y rien changer. Juriste, il a fait une œuvre qui mérite d'attirer l'attention des historiens. Tout au plus ceux-ci pourront-ils regretter qu'il n'ait pas rapproché davantage les théories qu'il exposait des circonstances au milieu desquelles elles sont nées et qui les expliquent.

La théologie catholique et le droit canonique enseignent aujourd'hui que le mariage est à la fois un contrat et un sacrement, les deux choses étant inséparables : si le contrat matrimonial est valide, il ne peut pas, entre baptisés, ne pas être un sacrement ; et si le sacrement existe, c'est qu'il y a contrat. Tout ceci n'est pas affaire de mots. Si l'on dissocie les deux notions, ou simplement si l'on insiste sur l'une beaucoup plus que sur l'autre, on s'expose — l'histoire des controverses politiques et religieuses en fournit bien des exemples — à de grandes difficultés. Ne pas maintenir que le mariage est bien un contrat, c'est risquer de sacrifier ce libre consentement des parties, sans lequel il n'y a pas d'union conjugale. Mais admettre, au contraire, que le mariage n'est qu'un contrat, c'est s'obliger en quelque sorte à lui appliquer les règles de tous les autres contrats, donc la dissolution par la volonté concordante des parties ; et à reconnaître, s'il s'agit d'en apprécier la validité, la compétence souveraine et exclusive de la juridiction civile, qu'il n'y a point de raison d'écarter de ce qui n'est pas sacrement. Ce sont choses que l'Église ne peut admettre. D'où l'insistance avec laquelle elle maintient sa doctrine. Mais il a fallu du temps pour que celle-ci s'élaborât et se précisât. Dans un livre qu'elle intitule modestement *Recherches*, Mlle SERRIER[1] a essayé d'en retracer les origines. Elle a fait de grandes lectures, et

1. G. SERRIER, *De quelques recherches concernant le mariage contrat-sacrement, et plus particulièrement de la doctrine augustinienne des biens du mariage.* Paris, E. de Boccard, 1928, in-8°, IV-256 p.

Digitized by Google

son livre fait défiler de façon très intéressante beaucoup de textes sous les yeux du lecteur. Nous nous demandons seulement si elle a bien nettement posé son sujet, si elle n'en traite pas un peu un autre que celui qu'elle annonce. Le premier tiers environ du livre réunit des passages des Pères qui sont à peu près étrangers à la question, ou n'y forment qu'une introduction très générale et qui aurait pu être résumée en quelques pages : le fond constant en est que le mariage est légitime et saint, tout en étant inférieur à la virginité. Même la théorie de saint Augustin sur les trois biens du mariage : *proles*, *fides*, *sacramentum*, ne nous paraît pas préparer la doctrine du contrat-sacrement aussi directement que le donne à entendre Mlle Serrier. Elle ne la contredit certes pas, mais elle est comme dans un plan différent ; elle vise à établir la légitimité, la grandeur, l'utilité du mariage, beaucoup plus qu'à en déterminer la nature juridique. Au fond, le vrai sujet nous paraît commencer au XIIe siècle, au temps où, par suite de la renaissance des études juridiques et sous l'empire de nécessités pratiques, on se mit à soulever des problèmes que n'avaient pas ou à peine abordé les Pères : validité, consentement, consommation, etc. Mlle Serrier ne s'est pas défiée d'une difficulté : savoir distinguer les acceptions très diverses dans lesquelles a été pris le mot de *sacramentum*.

Il est inutile de dire, car tout le monde le sait d'avance, avec quelle compétence très variée, quelle érudition, quelle sûreté de jugement et quelle mesure le R. P. Delehaye[1] a mis à la portée du public cultivé un sujet — le culte des saints — qui a fait si longtemps l'objet de ses études. Presque toutes les disciplines historiques et religieuses sont représentées dans cet ouvrage. Les deux premiers chapitres, si finement nuancés, sur les sens divers, successifs ou simultanés, vagues ou techniques, du mot « saint » et des termes apparentés, et sur les mots de martyr et de confesseur, sont une très remarquable contribution à la sémantique. La liturgie, l'archéologie, l'histoire des mœurs sont intéressées dans le chapitre relatif au culte des saints ; le droit canonique dans celui qui traite de l'approbation du culte. Le P. Delehaye fait très bien ressortir comment ce contrôle « n'a jamais été et n'a point pu être au premier rang des préoccupations de l'Église ». On résumerait assez bien, semble-t-il, l'attitude de l'autorité, en disant que sévère et ferme au début, avec des principes très simples, elle a fini par devenir très lente et formaliste ; dans l'intervalle, une longue période où elle a été à peu près débordée par la piété populaire. On pourrait en dire à peu près autant pour le culte des reliques ; contenu dans de justes limites tant qu'il fut interdit de déplacer ou de diviser les corps saints, il a beaucoup dégénéré quand des pratiques toutes contraires sont venues favoriser les fraudes ou les erreurs ; quelques faits cités par le P. Delehaye montrent comment aujourd'hui l'autorité ecclésiastique se met peu à peu à réagir. Un très curieux chapitre

1. R. P. Hippolyte Delehaye, Bollandiste, *Sanctus, essai sur le culte des saints dans l'antiquité*. Bruxelles, Société des Bollandistes, 1927, in-8°, VIII-266 p. (*Subsidia hagiographica*, 17).

Digitized by Google

traite des saints qui n'ont jamais existé ; un autre, sur la sainteté, relève de la psychologie religieuse. On remarquera la largeur de vues avec laquelle le P. Delehaye parle, du point de vue catholique, de la sainteté dans les confessions dissidentes ou même dans les religions païennes.

Le deuxième volume du grand ouvrage que M. COULTON[1] consacre au monachisme médiéval nous paraît supérieur au premier sur un point : encore que le plan en soit assez lâche, que les digressions n'y manquent pas et qu'on ne voie pas toujours bien pourquoi telle question est traitée longuement et telle autre à peine effleurée, il se renferme davantage dans le sujet. Par ailleurs, il présente à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts. La grande érudition de l'auteur, ses vastes lectures, lui permettent d'apporter bon nombre de faits curieux, de textes peu connus ; tout le monde, y compris les spécialistes, trouvera à s'y instruire. Et le sens critique de M. Coulton, très éveillé quand ses partis pris y trouvent leur compte, lui fournit souvent de pénétrantes remarques. Mais nous venons de faire l'objection grave : il n'est pas exempt de parti pris. Il écrit *ad probandum;* il dresse, contre l'institution monastique ou au moins la manière dont elle fonctionnait, un véritable réquisitoire. Accordons-lui une très large circonstance atténuante : l'agacement justifié que peuvent bien causer tant d'apologies ignorantes, tant d'illusions naïves sur le Moyen Age. Reconnaissons aussi que les abus et les tares qu'il décrit avec complaisance ne sont pas imaginaires, qu'ils sont graves, et qu'il ne les exagère pas. Seulement ils ne sont qu'un aspect de la question. M. Coulton est de ces collectionneurs de faits exacts qui, sans altérer la vérité, donnent une impression fausse, parce qu'ils croient avoir assez fait pour l'impartialité en mentionnant brièvement qu'il y a une contrepartie sur laquelle ils se gardent bien d'insister. Il écrit quelque part, avec raison, que l'histoire du monachisme ne se résume pas dans celle de quelques abbés illustres. Sans doute ; tout de même, lorsqu'on voit qu'en deux gros volumes il n'a pas trouvé la place de dire un mot d'un Suger, ne faut-il pas avouer que la lacune est vraiment singulière? — Il ne paraît pas s'être rendu compte de la difficulté d'apprécier vraiment le niveau moral d'une classe ou d'une époque. Quelle méthode employer? S'en tenir aux affirmations des contemporains? Il fait grand état de jugements généraux qu'il emprunte aux moralistes, aux prédicateurs, aux réformateurs, sans se demander s'ils ne sont pas un peu des clichés, dans des genres où une des lois est la sévérité, et si leur évidente exagération ne doit pas mettre en défiance. Quelle est la classe sociale, au Moyen Age, ou à d'autres époques, de laquelle on a communément dit du bien? Recueillera-t-on des faits, pour les classer, les comparer, faire le bilan du bien et du mal? M. Coulton reconnaît lui-même, p. 381, ce qu'il lui arrive souvent d'oublier, à savoir que le procédé est trompeur ; le mal, l'anormal, ayant coutume de laisser dans les documents

1. G. G. COULTON, *Five centuries of religion ;* vol. II : *The friars and the dead weight of tradition, 1200-1400 A. D.* Cambridge, University Press, 1927, in-8°, XXX-703 p., 6 pl.

Digitized by Google

plus de traces que le bien. Il est un genre de documents qui a évidemment ici une valeur particulière ; ce sont les procès-verbaux et les journaux de visites canoniques. Les chapitres où M. Coulton les étudie sont parmi les plus solides de son livre. Mais là encore il faut de la critique et de la psychologie. Par exemple, il se scandalise de l'impuissance des visiteurs à rien réformer sérieusement, et de l'extraordinaire indulgence ou impunité dont profitent souvent les coupables. Il néglige absolument d'en rechercher les causes. L'impuissance de l'autorité, quelle qu'elle soit, est un fait général au Moyen Age. M. Coulton raisonne toujours comme si les vices de l'institution monastique résultaient de l'institution elle-même, de ses principes et de son esprit et non, pour une part au moins, du milieu dont elle n'était pas responsable. Qui dira, par exemple, de combien de désordres ont été cause, dans beaucoup de monastères, les ingérences de familles féodales? — Enfin, on s'étonne que M. Coulton, qui cite les jugements sévères de tant d'hommes d'Église éminents, les invoque toujours comme témoignage à charge, jamais pour rendre hommage à l'esprit de liberté, d'exigence morale, au souci de réforme qu'ils révèlent. Il a raison de constater la vérité, que Clunisiens, Cisterciens, ordres Mendiants, les uns après les autres, sont assez vite déchus de leur idéal. N'est-ce rien que pendant si longtemps il se soit toujours trouvé une fondation nouvelle pour réagir contre la décadence des précédentes? — En somme, livre très important, très digne d'être lu avec grand soin, mais qui manque de sérénité scientifique et de ce minimum de sympathie qui est à peu près indispensable à l'intelligence d'une question.

Dom Gougaud [1] a étudié — dans l'Église latine seulement ; il ne parle à peu près pas des Églises orientales — deux formes anciennes de vie religieuse opposées à certains égards, et cependant analogues en ceci qu'elles font appel, comme moyen de sanctification, à l'isolement. On l'assure, soit par la retraite dans des lieux déserts, soit par une clôture très rigoureuse : on a des ermites ou des reclus. Encore qu'il ait existé pour ces deux catégories d'ascètes des recueils de conseils qu'on peut appeler des règles — Dom Gougaud relève celles qui sont connues, et en appendice en publie une, inédite jusqu'ici, pour la recluserie de Saint-Reinold de Cologne — il est clair qu'un pareil genre de vie ne réclame pas la même discipline que le cénobitisme ; il suppose et développe au contraire une certaine indépendance, et l'habitude, pour chacun, de se fixer à soi-même ses propres observances. Tous ces isolés du monde, d'autre part, en subissent moins l'influence que les religieux ordinaires, lesquels y restent après tout si mêlés ; jusqu'au jour où une civilisation uniforme les a peu à peu fait disparaître, ils n'avaient pas eu à s'adapter à des conditions sociales changeantes, comme les ordres proprement dits ; entre telle solitaire du XVIIe siècle et les anachorètes de la Thé-

1. Dom Louis Gougaud, *Ermites et reclus, études sur d'anciennes formes de vie religieuse.* Abbaye de Saint-Martin de Ligugé, 1928, in-12, IV-144 p. (collection *Moines et monastères*, 5) ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

baïde, les analogies sont bien plus grandes qu'entre un jésuite par exemple et un bénédictin. Il en résulte que le livre de Dom Gougaud ne peut pas être une histoire véritable, mais un recueil de détails et de traits curieux et pittoresques qui varient d'un individu et se répètent d'un siècle à l'autre. Il a exécuté ce programme avec son érudition coutumière. L'impression qui se dégage de son livre est que la vie érémitique surtout a tenu dans l'Église, dans l'imagination publique et aussi dans la littérature — témoin les chansons de geste auxquelles il emprunte tant de textes — une place plus grande qu'on ne le croirait peut-être. Cette impression se fortifierait si, ce qui ne rentrait pas dans son plan, il avait examiné aussi ces formes mixtes de vie cénobitique et de vie érémitique que sont les Camaldules, les Chartreux et certains groupes franciscains. — A propos des reclus, n'y a-t-il pas des recluseries subsistantes dont l'étude archéologique serait intéressante?

Qu'il ait existé au Moyen Age des monastères doubles d'hommes et de femmes, c'est un fait bien connu ; mais nous croyons que le très bon livre du P. Hilpisch [1] apprendra à beaucoup de personnes qu'ils ont été bien plus nombreux, et que l'institution a eu bien plus d'importance qu'on ne le croit communément. Il faut absolument renoncer à l'idée qu'elle soit, au début, une particularité du christianisme celtique, et devant la réfutation du P. Hilpisch on s'étonne que cette thèse ait jamais pu être soutenue. L'institution est d'origine orientale ; on la rencontre de bonne heure en Égypte, en Palestine (y compris dans les maisons latines fondées par sainte Paule et saint Jérôme et gouvernées par ce dernier) ; saint Basile la recommande et la propage. Sa grande autorité n'a pas empêché la législation impériale et canonique, depuis Justinien, de condamner les monastères doubles, qui disparaissent d'une façon presque complète et définitive à partir du IXe siècle. Ils existaient depuis longtemps en Occident. On ne les rencontre justement pas en Irlande. Ils apparaissent en Gaule au temps de saint Colomban (spontanément, nous semble-t-il, et sans que l'on puisse supposer une influence orientale) ; contrairement à ce qu'on avait vu en Orient, le monastère d'hommes est une espèce de dépendance de celui des femmes et fait pour son service ; les raisons de ce système sont d'ordre religieux (besoin qu'ont les nonnes des secours spirituels d'un clergé), et surtout, d'après le P. Hilpisch, d'ordre économique (et leur sexe, et la clôture, rendent difficile à des femmes d'exploiter les terres qui seules, à cette époque, peuvent assurer la vie d'un monastère ; mais alors pourquoi n'est-ce qu'une petite partie des couvents de femmes qui éprouve la nécessité de se « doubler » ainsi?). Vers la fin de l'époque carolingienne, les chanoines remplacent ordinairement les moines dans ce ministère auprès des religieuses. L'institution est inconnue en Italie ; plus encore qu'en Gaule, elle est répandue en Angleterre (où elle disparaît

1. P. Stephanus Hilpisch, *Die Doppelklöster, Entstehung und Organisation.* Münster, Aschendorff, 1928, in-8°, VIII-95 p. ; prix : 3 Mk. 90 (*Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens*, fasc. 15).

Digitized by Google

avec les invasions normandes) et en Espagne (où elle correspond à une curieuse pratique : l'entrée en religion de familles entières, parents et enfants). — Elle reprend faveur à la fin du XIe et au XIIe siècle, par un effet du renouveau religieux d'alors, et sous deux formes ; souvent ce sont des recluses qui choisissent les dépendances d'un monastère d'hommes pour y mener leur existence très spéciale, et peuvent devenir assez nombreuses pour constituer dans les monastères un élément distinct et incorporé ; parfois c'est du premier coup qu'un monastère de femmes est juxtaposé à un monastère d'hommes et en vient peu à peu à former avec lui une personne morale unique. A des fondations de ce genre ont pris part les Bénédictins, les Augustins, avant tous les Prémontrés, qui s'en sont fait presque une spécialité ; Clunisiens et Cisterciens y ont, au contraire, été hostiles. — Mais la grande nouveauté durant cette période est qu'il se fonde des ordres qui par principe s'attachent à cette forme d'organisation de la vie monastique : Fontevrault (sur lequel nous trouvons que le P. Hilpisch a été un peu bref), les Gilbertins (répandus en Angleterre seulement), l'ordre de Sainte-Brigitte, les Humiliés (sur les origines desquels le P. Hilpisch paraît ignorer l'important travail de Zanoni) ; et dans lesquels (c'est le cas pour Fontevrault et pour l'ordre de Sainte-Brigitte) la direction appartient parfois aux femmes. Il faut (c'est un point sur lequel il nous semble que le P. Hilpisch aurait pu insister un peu plus) voir dans cette disposition singulière une manifestation de ce culte de la Vierge qui va se développant à la fin du Moyen Age. Elle invite en tout cas à apporter un correctif à ce que l'on dit souvent sur le misogynisme des moines du Moyen Age. Il est vrai que, par ailleurs, les monastères doubles ont donné naissance à des difficultés à propos desquelles ce misogynisme s'est manifesté avec une violence dont le P. Hilpisch, p. 83, donne un bien curieux exemple. — Quant à l'attitude de l'Église, on peut dire en gros que la plupart des auteurs qui en parlent (Abélard excepté) sont défavorables aux monastères doubles ; les autorités ecclésiastiques d'Occident, sauf quelques mesures particulières, ne les ont pas combattus ; ils ont disparu spontanément et peu à peu.

Un sujet d'histoire locale, entre les mains d'un historien qui sait en dégager ce qu'il offre de typique, éclaire l'histoire générale. C'est ainsi que M. LECACHEUX[1], à propos de l'abbaye de Montivilliers, a apporté une utile contribution à l'histoire de l'exemption monastique ; avec cette particularité qu'il s'agit d'un monastère de femmes, et que c'est une abbesse que l'on voit gouverner un quasi-diocèse. L'abbaye de Montivilliers devait son privilège à une concession du duc de Normandie, Robert le Magnifique, faite d'accord avec l'archevêque de Rouen, Robert, en 1035 (que le pape n'ait pas été consulté, cela nous paraît, à cette date, moins singulier qu'à M. Lecacheux). L'exemption de la juridiction épiscopale s'appliquait non seulement au monastère, mais aux divers bénéfices à la collation de l'abbesse (quinze cures

1. Paul LECACHEUX, *L'exemption de Montivilliers*. Caen, Olivier, 1929, in-8°, 31 p.

Digitized by Google

et sept chapelles au commencement du XIVe siècle). Le privilège a naturellement donné lieu à de violentes, pittoresques et peu édifiantes querelles avec les archevêques de Rouen. Assez menacé, il fut consolidé, en 1384, par une bulle de Clément VII et se maintint jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. C'est surtout depuis le commencement du XVe siècle, et grâce aux registres de la cour ecclésiastique de l'abbesse, qu'on peut en suivre l'exercice. L'abbesse gouvernait son territoire avec l'aide d'un doyen, auquel étaient également confiées les fonctions d'official, et qui jugeait les causes ecclésiastiques. Les archives de son tribunal sont une source de premier ordre pour la connaissance de la vie privée et des mœurs en Normandie.

L'abbaye de Pontigny, la seconde des « filles » de Cîteaux, est célèbre par les hôtes illustres auxquels elle a donné asile : un saint Thomas Becket, un Étienne Langton, un saint Edme de Cantorbéry ; ainsi que par la beauté et la bonne conservation de sa grande église. A ce monument, ou plutôt, à propos de ce monument, à l'architecture cistercienne, M. FONTAINE[1] a consacré un livre clair, d'un sentiment artistique très vif et abondamment illustré, qui aide à pénétrer, par un de ses côtés, l'esprit austère d'un des grands ordres du Moyen Age. L'église de Pontigny est un document très important dans la controverse entre Cluny et Cîteaux, Pierre le Vénérable et saint Bernard.

Dans la vie, si riche, des institutions monastiques au Moyen Age, on constate deux tendances contraires : chaque fondateur d'ordre se propose un but particulier, et en même temps veut profiter des expériences faites ; on s'emprunte et on s'oppose les uns aux autres. M. HEIJMAN[2] a cherché à marquer les rapports des coutumes de Prémontré avec celles des autres grands ordres contemporains. Nous avons de ces coutumes deux rédactions, qui dateraient l'une du milieu du XIIe siècle, l'autre de 1200 environ ; elles dériveraient, indépendamment l'une de l'autre, d'une première rédaction perdue, faite vers 1130 sous la direction de Hugues de Fosses, le successeur à Prémontré de saint Norbert, devenu archevêque de Magdebourg. Le rédacteur a beaucoup puisé, d'une part, dans les coutumes et la *Charte de charité* de Cîteaux, d'autre part, dans les coutumes de Cluny, par l'entremise de l'abbaye de Hirsau. Les ressemblances entre les coutumes de Saint-Victor et celles de Prémontré viennent de la communauté des sources, non d'imitation réciproque. Par contre, Arrouaise s'est inspiré directement de Prémontré. Le chapitre le plus intéressant du livre est le dernier, où M. Heijman a fait ressortir l'originalité que conserve, malgré tant d'imitations de détail, la fondation de saint Norbert. Celui-ci voulait un ordre qui unirait à la vie religieuse le ministère pratique. La règle bénédictine s'y prêtait mal, et même

1. Georges FONTAINE, *Pontigny, abbaye cistercienne*. Paris, Ernest Leroux, 1928, in-4°, XII-169 p., 126 fig.

2. Dr Hugo Th. HEIJMAN, *Untersuchungen über die Prämonstratenser-Gewohnheiten*. Abbaye de Tongerloo (Belgique), 1928, in-8°, XVI-138 p. ; prix : 5 belgas.

Digitized by Google

pas du tout d'après les Cisterciens. Force fut donc de prendre pour base la règle des chanoines de Saint-Augustin. Mais celle-ci demandait à être complétée. Norbert emprunta à Cîteaux l'institution caractéristique des frères convers ; elle convenait à merveille à son programme : le travail des convers donnait aux prêtres le temps nécessaire au ministère. Il a aussi pris dans une large mesure dans la *Charte de charité* l'organisation de son ordre. Mais le souci du ministère à exercer l'obligeait à entrer dans les cadres diocésains. Il s'en est rendu de plus en plus compte, surtout à partir de sa propre élévation au siège de Magdebourg. Mais il n'a pas réussi à faire complètement accepter ses vues. D'où des tiraillements prolongés qui ont compromis l'unité de l'ordre de Prémontré.

Il est peu de questions sur lesquelles on ait autant déraisonné que sur les Templiers. Fallait-il, dans une bibliographie du Temple, s'en tenir aux ouvrages publiés sur l'histoire réelle de l'ordre, ou bien faire une place à tout ce qui concerne l'histoire légendaire (« Néo-Templiers » et rapports du Temple avec la Maçonnerie), ou même à la pure littérature, comme l'*Ivanhoe* de Walter Scott, ou les *Templiers* de Raynouard? M. Dessubré[1] a pris le second parti, qui, après tout, peut se défendre ; seulement alors il aurait été utile de distinguer plus nettement le bon et le mauvais grain. Fallait-il, d'autre part, mentionner les ouvrages généraux, y compris les bibliographies, comme la *Bio-bibliographie* de Chevalier, ou la *Bibliotheca* de Potthast, où il est question du Temple et de beaucoup d'autres choses. M. Dessubré l'a fait souvent ; mais ici il est inévitable qu'il entre un peu d'arbitraire dans ce qu'il cite et dans ce qu'il omet. La méthode admise, l'ouvrage est bien fait et rendra des services. Il est fâcheux seulement que les titres allemands ou latins soient trop souvent estropiés. Signalons quelques lacunes. L'ouvrage de Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, avait tous les titres à être cité ; de même les *Regesta Regni Hierosolymitani* de Röhricht. A propos des articles de Renan sur Pierre du Bois, Nogaret, Clément V, parus dans l'*Histoire littéraire*, il aurait été bon de mentionner qu'ils ont été publiés en volume (Calmann-Lévy, 1899). Le lecteur non averti ne s'apercevra pas que le *De facto Templariorum* d'Agostino Trionfo, signalé au n° 1068, a été publié par Scholz dans l'ouvrage *Die Publizistik zur Zeit Philipps des Schönen und Bonifaz VIII*, indiqué sous le n° 977.

L'ordre franciscain a reçu du Saint-Siège de très grands privilèges. Dans quelle mesure sont-ils chose nouvelle? Dans quelle mesure les anciens ordres en avaient-ils joui? Telle est la question qu'examine le R. P. Mathis[2] dans une étude juridique et canonique plutôt qu'historique. Il ne

1. M. Dessubré, *Bibliographie de l'ordre des Templiers, imprimés et manuscrits*, avec une préface par Albert Lantoine. Paris, Émile Nourry, 1928, in-8°, xx-324 p. ; prix : 50 fr.

2. P. Burkhard Mathis, O. M. Cap., *Die Privilegien des Franziskanerordens bis zum Konzil von Vienne (1311), im Zuzammenhang mit dem Privilegienrecht der früheren Orden dargestellt.* Paderborn, Schœningh, 1928, in-8°, xvi-179 p. ; prix : 6 Mk.

Digitized by Google

parle qu'incidemment des querelles célèbres auxquelles ont donné lieu les privilèges, soit entre l'ordre et le clergé séculier, soit au sein de l'ordre même entre la communauté et les spirituels. Dans l'exemption dont jouissait l'ordre, il distingue les divers éléments auxquels il consacre autant de chapitres : droit de s'adresser à un évêque librement choisi pour les ordinations et consécrations d'églises ; — droit de construire librement (et d'empêcher les autres de construire) des couvents et des lieux de culte (étude intéressante de terminologie sur le sens canonique des mots : église, chapelle, oratoire) ; — privilèges pour l'exercice du culte (exemption de l'interdit, droit à l'autel portatif, indulgences) ; — droit d'admettre à la sépulture ; — dispenses de redevances ; — droit de prêcher et de confesser ; — juridiction sur les membres de l'ordre. Le livre est dans l'ensemble clair, exact, précis, instructif. Il appelle cependant quelques réserves. C'est prendre infiniment trop à la lettre (p. 8) quelques métaphores dans lesquelles se complaisait l'imagination de saint François que de voir la moindre analogie entre l'ordre franciscain et les ordres très aristocratiques des Templiers ou des Hospitaliers. — C'est à tort, à notre avis, que le P. Mathis rapproche l'institution des monastères censiers (noter qu'il paraît ignorer complètement les travaux de Fabre) de la fiction légale en vertu de laquelle le pape était censé propriétaire de tous les biens des Mineurs. Tout au plus l'un a-t-il pu donner l'idée de l'autre. Mais ce sont choses très différentes dans leur origine et dans leur esprit. Suivant une formule très heureuse du P. Gratien, « avec les Frères Mineurs, le but poursuivi est non de protéger la propriété, mais de sauvegarder la pauvreté ». Dans le cas des monastères, les moines ont un droit de jouissance reconnu sur des biens dont le Saint-Siège possède le domaine éminent ; les deux droits s'expriment par un cens. La thèse que les Mineurs ont soutenue avec acharnement était, au contraire, que leur occupation de fait, purement précaire, n'avait rien de commun avec un droit. Sauf le cas très spécial de l'église d'Assise, antérieur au moment où la théorie eut été pleinement constituée, voit-on que les couvents franciscains aient jamais payé un cens au Saint-Siège ? — On est toujours surpris des ravages que la théorie de Stutz sur l'*Eigenkirche* a faits parmi les savants allemands. On la retrouve partout. Mais il est quelque peu divertissant de lire, p. 20 : « Sans que le fondateur en ait eu conscience » — donnons acte de cette concession — « le droit germanique a exercé une influence profonde sur l'ordre franciscain ». En réalité, c'est beaucoup plutôt au droit romain qu'a été empruntée, par le droit romain qu'a été justifiée la fiction légale de la propriété du Saint-Siège. — P. 82, on est stupéfait de voir le P. Mathis (en se fondant sur une bulle de Boniface VIII) parler de la « conception *primitive* (!) d'après laquelle toutes les églises appartiennent à l'Église romaine, et tous les biens d'église au pape ou plus exactement à saint Pierre » ; alors que cette idée n'apparaît, au contraire, qu'au moment du plein développement de la monarchie pontificale. — P. 88, étrange confusion entre la dîme traditionnelle perçue sur les reve-

Digitized by Google

nus des biens des fidèles pour les besoins de l'Église et du culte, et les décimes de croisade, qui portent sur les revenus ecclésiastiques.

Tandis que l'ordre des Frères Mineurs a joué un rôle de premier ordre dans la vie intellectuelle et religieuse de l'Angleterre au Moyen Age, les sœurs du second ordre s'y sont installées assez tard, vers la fin du XIIIe siècle, et n'y ont jamais tenu qu'une place assez faible : trois maisons seulement, dont la fondation apparaît comme une fantaisie pieuse de quelque grande dame et qui se rattachent à la branche de l'ordre fondée par la bienheureuse Isabelle de France. Elles ont vécu de la protection de quelques cercles aristocratiques (cf. un curieux tableau généalogique des bienfaiteurs). C'est donc un sujet assez mince qu'a choisi Mlle BOURDILLON [1]. Elle l'a traité avec beaucoup de soin et de méthode, entrant dans de très menus détails, qui sont souvent pittoresques et savoureux. En somme, un minimum de scandales, mais peu de ferveur et d'étonnantes libertés prises avec la règle ; tant en fait de pauvreté, même individuelle, que de clôture. Le couvent de Londres avait fini par devenir non seulement une maison de retraite, mais une espèce d'hôtel, même pour hommes. Lors de la dissolution, sous Henri VIII, on nous parle de religieuses qui ne demandaient qu'à être délivrées de leurs vœux, d'autres qui rentrées dans leur famille continuèrent à y mener le plus possible la vie monastique ; mais il n'y eut pas d'incidents graves.

OUVRAGES RANGÉS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE. — M. RAND [2] a réuni en un volume huit conférences sur les « fondateurs du Moyen Age » ; entendez par là quelques-uns des hommes de l'antiquité chrétienne qui ont transmis au Moyen Age les idées, les sentiments, les manières de penser sur lesquelles il a vécu. Le livre se ressent un peu de ses origines « parlées » ; on y trouve des négligences de forme, des digressions, des rapprochements piquants, mais un peu forcés, avec les hommes et les choses de notre temps, des plaisanteries qui ont pu faire sourire un auditoire, mais semblent un peu froides à la lecture. Tout cela est peu de chose : l'essentiel est que M. Rand traite son sujet avec beaucoup de compétence et une intelligente sympathie, qui le porte peut-être parfois à exagérer non l'importance historique, mais le mérite intrinsèque d'œuvres et d'auteurs médiocres, qui ont rendu le service de « transmettre le flambeau ». Je ne sais si, dans les premières conférences sur l'Église et la culture païenne, M. Rand n'a pas attribué à l'Église des vues plus réfléchies, des solutions plus nettes qu'elle n'en a eu en réalité. Il ne s'est guère inquiété des théories politiques, sans quoi ce n'est pas seulement le « mystique » qu'il aurait fallu montrer dans saint Ambroise ; à ce grand homme de gouvernement remonte, pour l'essentiel, la doctrine de l'Église

1. A. F. C. BOURDILLON, *The Order of Minoresses in England.* Manchester, University Press, 1926, in-8°, VIII-107 p. (*British Society of Franciscan Studies*, vol. XII).

2. Edward Kennard RAND, *Founders of the Middle Ages.* Cambridge, Harvard University Press, 1928, in-8°, XII-365 p. ; prix : 18 sh.

Digitized by Google

médiévale sur les rapports des pouvoirs spirituel et temporel. On aurait voulu que M. Rand marquât avec plus de précision ce que le Moyen Age a conservé, ce qu'il a laissé perdre de l'héritage si complexe de saint Jérôme. C'est peut-être prendre saint Augustin d'un point de vue un peu spécial que d'étudier Dante et saint Augustin. Et Dante est-il augustinien jusqu'au bout? Il me paraît différer de lui par des vues bien plus optimistes sur la valeur de la vie d'ici-bas, de la raison, des vertus naturelles. Les chapitres sur Boèce, sur Prudence, sont excellents.

M. l'abbé GUILBERT[1] a étudié avec soin les anciennes vies de saint Vaast et la plupart des travaux modernes dont elles ont fait l'objet. On ne peut dire que sa critique soit mal informée ; seulement elle est timide et inconséquente ; il lui arrive d'accepter des affirmations après avoir lui-même montré qu'elles sont sujettes à caution. C'est qu'il est de ces historiens qui ne peuvent pas se résoudre à ignorer, à laisser dans le doute ce qui est douteux ; au contraire, pour arriver à donner un récit détaillé et continu, il recourt tout le temps à des hypothèses, d'ailleurs franchement présentées comme telles, mais un peu oiseuses. C'est ainsi qu'il peut arriver à écrire cent cinquante pages sur un saint duquel on ne sait que bien peu de chose d'assuré. A ce travailleur consciencieux a manqué une méthode assez rigoureuse.

Qu'un personnage aussi célèbre que saint Grégoire le Grand, aussi sympathique, et qui, à la différence de tant de saints de l'Antiquité et du Moyen Age, nous est aussi bien connu par des écrits où il se révèle tout entier, ait attendu si longtemps sa place dans la collection « Les Saints », c'est un fait un peu surprenant. D'ailleurs, il n'y a rien perdu, étant échu à Mgr BATIFFOL[2]. Le présent livre est le dernier qui soit sorti de la plume de l'éminent historien. Il atteste au plus haut degré une de ses qualités caractéristiques, la finesse et le sens des nuances. La gloire de saint Grégoire a connu des vicissitudes. Au Moyen Age, où le souvenir de ses actes était quelque peu effacé, elle se fondait surtout sur ses écrits, dont l'influence a été si grande. Ceux-ci, aujourd'hui — nous ne parlons pas, bien entendu, de la correspondance — lui feraient plutôt tort. On leur reproche d'avoir transmis à la mentalité médiévale quelques-uns de ses pires défauts, et notamment la crédulité, le goût du merveilleux puéril. Par ailleurs, abstraction faite de quelques remarques qui sont d'un moraliste pénétrant, point d'originalité vraie, rien qui atteste une culture un peu sérieuse, même théologique. D'Augustin à lui, quelle chute ! De tout cela, Mgr Batiffol convient parfaitement. « Le philosophe », dit-il, « est chez lui sans emploi ; l'apologiste pareillement ; le théologien est un catéchiste ; le moraliste est supérieur ». Seulement c'est une injustice souvent commise par des modernes de faire de lui l'auteur respon-

1. Abbé E. GUILBERT, *Saint Vaast, fondateur de l'Église d'Arras.* Arras, Nouvelle Société du Pas-de-Calais, 1928, in-12, 161 p. ; prix : 7 fr. 50.

2. Mgr Pierre BATIFFOL, *Saint Grégoire le Grand.* Paris, Gabalda, 1928, in-12, 235 p. ; prix : 7 fr. 50.

Digitized by Google

sable d'une décadence dont il a été victime. — Il s'est trouvé que de son temps n'a été soulevée aucune des grandes querelles dogmatiques qui, avant et après lui, ont donné à tant de papes l'occasion de grands rôles. Il n'a eu vis-à-vis de l'Orient qu'à expédier les affaires courantes, si l'on peut dire. Sa conduite se résumerait assez bien en disant qu'il refuse, comme orgueilleuses, les formules qui exprimeraient son autorité supérieure, mais qu'il a conscience de cette autorité, que, pour le fond, il la maintient et l'exerce en la tempérant de souplesse. — A propos de l'évangélisation de l'Angleterre, dont il n'a vu, sans doute, que les premiers débuts, mais qui a été si grosse de conséquences, on trouvera peut-être Mgr Batiffol un peu bref. — Ce qui, chez le « consul de Dieu », est de tous points admirable, c'est l'ensemble de ses qualités pratiques : fermeté — allant parfois, Mgr Batiffol l'a montré, jusqu'à une certaine raideur — zèle, charité, énergie extraordinaire chez un homme toujours malade et torturé par la souffrance, aux prises avec les pires difficultés, arraché malgré lui à la vie contemplative qu'il aimait, profondément pessimiste et sans confiance dans l'avenir, et que rien cependant ne décourageait de travailler comme pour l'éternité. C'est ce qu'a admirablement senti et exprimé son biographe.

M. Mac Naught [1] a conçu son livre sur l'Église celtique et le siège de Pierre un peu comme la démonstration, à l'encontre d'adversaires, d'une idée essentielle : « L'ancienne Église celtique, loin d'être indépendante de Rome en ce sens qu'elle aurait repoussé la suprématie papale, était simplement une partie de l'Église catholique et avec toute l'Église reconnaissait le pape comme son chef visible ». Cela se voit même à son plan ; il expose moins qu'il n'aligne des thèses. Nous croyons d'ailleurs ces conclusions exactes. A ses origines, l'Église celtique ne se sépare en rien de l'ensemble de l'Église ; longtemps isolée, elle n'a pas perdu la notion de l'unité, représentée par l'Église de Rome ; les écrits de saint Colomban ou de Cummian prouvent qu'elle unit, à un grand attachement pour ses rites et à une grande liberté de langage, un profond respect pour le siège de Pierre. Les papes, de leur côté, n'ont nullement traité les Celtes en hérétiques. Il n'en est pas moins vrai que si M. Mac Naught avait été moins préoccupé de démontrer, et davantage d'analyser, et de comparer pour mieux analyser, il aurait constaté que tout de même l'état d'esprit de l'Église celte diffère sensiblement du « romanisme » d'un Augustin ou d'un Théodore, d'un Wilfrid ou d'un Boniface.

Dans son ouvrage considérable sur la papauté et le pouvoir civil à l'époque de Grégoire VII, M. Voosen [2] est revenu à la méthode de Mirbt, grouper faits et textes dans un ordre logique, sous un certain nombre de rubriques ; parti qui a des avantages et des inconvénients ; on peut dire que les juristes seront

1. John Campbell Mac-Naught, *The Celtic Church and the see of Peter*. Oxford, Basil Blackwell, 1927, xvi-118 p. ; prix : 7 sh. 6.

2. Élie Voosen, *Papauté et pouvoir civil à l'époque de Grégoire VII*. Gembloux, Duculot, 1927, in-8°, xii-342 p.

Digitized by Google

plus sensibles aux premiers et les historiens aux seconds. Le titre seul nous apprend que l'enquête de M. Voosen à travers la littérature de l'époque grégorienne est moins ample que celle de Mirbt et laisse de côté des points que celui-ci avait abordés ; elle est d'ailleurs approfondie et sérieuse, bien au courant des textes et de la littérature contemporaine. Il ne manque à l'ouvrage qu'une dernière révision, qui aurait fait disparaître quelques bavures, quelques contradictions ; on souhaiterait aussi une précision plus rigoureuse dans l'expression. M. Voosen nous permettra quelques réserves. Dans son premier chapitre, il insiste sur une idée qui tient, en effet, une grande place dans la philosophie politique du Moyen Age : le désir de ramener les différents pouvoirs à une source unique, l'*ordinatio pluralitatis ad unum*. Mais il en conclut que la question se posait nécessairement de la suprématie du pape ou de l'empereur. Il existait une autre solution que de faire dériver un des pouvoirs de l'autre ; c'était de les faire dériver tous deux immédiatement de Dieu. Cette doctrine de la « coordination des pouvoirs » est celle de Gélase Ier, de Nicolas Ier, celle qui a régné à peu près exclusivement dans l'Église jusqu'à Grégoire VII et au delà. M. Voosen le reconnaît lui-même p. 229 et p. 287, renchérissant et allant cette fois trop loin, il affirme que l' « Église a toujours admis la distinction des deux pouvoirs » ; tandis qu'en réalité papes et théologiens des XIIIe et XIVe siècles ont communément enseigné que le pouvoir civil dérive du pouvoir spirituel, seul immédiat par rapport à Dieu. Il y a dans tout cela un peu de flottement, qui semble venir de ce que M. Voosen ne s'est pas assez rigoureusement défini les termes qu'il emploie. — P. 22, M. Voosen nous paraît préciser à l'excès les trois périodes du mode d'élection des papes ; et c'est un anachronisme, pour le XIe siècle, de parler du collège des cardinaux. — M. Voosen admet avec raison, à notre avis, la distinction de M. Fliche entre la réforme clunisienne, avant tout monastique et accomplie d'accord avec les princes, et la réforme dite grégorienne, tendant à affranchir l'Église du pouvoir laïque ; il reconnaît également, à la suite de M. Fliche, le rôle de l'école lorraine. Mais il est porté à faire remonter bien plus haut que celui-ci la grande influence d'Hildebrand. A-t-il toujours bien vu à partir de quel moment le parti de la réforme a vraiment déclaré par principe la guerre à l'intervention laïque? Nous ne voyons pas du tout en quoi Léon IX « brisait avec l'ancien régime » en convoquant un synode à Rome sans consulter l'empereur. Est-il vrai que Grégoire VII ait toujours été « opposé à toute immixtion du pouvoir civil dans les affaires ecclésiastiques »? Comment expliquer alors l'affection reconnaissante avec laquelle il a toujours parlé d'Henri III, ou son attitude envers Guillaume le Conquérant? Il l'a dit lui-même à propos de ce dernier : aux princes dévoués à l'Église il était d'avis de passer bien des choses. — Sur l'élection de Grégoire VII et sa régularité, les conclusions de M. Voosen sont un peu hésitantes[1]. — Une difficulté qui s'imposait, c'était l'explication des textes

1. Sur les droits que le roi revendiquait dans l'élection papale, nous trouvons bien obscur

Digitized by Google

célèbres où Grégoire semble affirmer l'origine humaine et diabolique du pouvoir civil. M. Voosen a raison de n'y pas voir l'expression d'une pensée réfléchie et arrêtée. Mais Grégoire veut-il parler, non du pouvoir en soi, mais des circonstances historiques dans lesquelles se fondent d'ordinaire les royautés et les dynasties? Ou faut-il admettre que, pour lui, « toute légitimité du pouvoir a sa source dans la grâce divine », et que le roi légitime est celui qui gouverne bien? Avec un esprit aussi peu juridique en somme que celui de Grégoire, on n'est pas obligé de choisir; les deux explications peuvent avoir leur part de vérité. Grégoire n'est pas pour rien le protecteur de la *pataria;* sans l'avoir, bien entendu, poussée à bout, il est très près de l'idée que la légitimité du pouvoir dépend de la vertu. — Grégoire, à propos de l'Empire, a insisté sur la supériorité du système électif sur le système héréditaire. Comme M. Voosen le montre, il trouve ailleurs l'hérédité une chose toute naturelle et légitime. Au fond, il était le représentant d'une époque qui n'opposait pas du tout les deux notions aussi nettement que nous le faisons aujourd'hui[1]; on voulait que la communauté eût son mot à dire dans l'élection du souverain, mais on pensait que l'hérédité était un titre très sérieux au choix. D'autre part, nous croyons de nature à induire en erreur les expressions de peuple, de populaire, employées à ce propos par M. Voosen. Le mot peuple évoque pour nous une idée de démocratie. Pour les publicistes du Moyen Age, le *populus*, c'est la *nation* représentée par son aristocratie. — Grégoire VII revendiquait-il, exerçait-il, le droit de transmettre le pouvoir temporel aux souverains? Il y aurait, à notre avis, une distinction à faire, qu'oublie M. Voosen. Il n'est pas question pour le pape de conférer l'investiture à chaque souverain à son avènement. Mais bien des exemples montrent qu'au XIe siècle l'idée existait, communément admise, sinon officiellement proclamée, qu'un potentat ne se déclare pas roi par sa propre volonté, mais qu'une royauté doit être érigée par un des pouvoirs suprêmes de la chrétienté, l'empereur, ou, plus souvent, le pape. — Ceci nous amène à une des plus graves questions que soulève la politique grégorienne. Après M. Fliche, M. Voosen nie que Grégoire ait eu « le dessein d'établir une monarchie universelle dans laquelle tous les rois auraient été rattachés au pape par des liens de vassalité... Dans ce domaine, il continue simplement la politique de ses prédécesseurs ». Nous acceptons ce dernier point, en substituant : *accentue* à *continue*. Nous reconnaissons, d'autre part, que Grégoire n'a pas déclaré, comme le feront les papes depuis Innocent IV, et la plupart des canonistes des XIIIe et XIVe siècles, que *de droit divin* les souverains tirent leur

ce passage (p. 110) : « Le titre de patrice... ne pouvait donner à l'empereur que les droits politiques qui appartenaient aux Romains eux-mêmes en qualité de citoyens, aucunement le droit d'élire le pape, prérogative (?) ecclésiastique que l'Église accorda aux fidèles de la ville éternelle (?) et que régla plus minutieusement le décret de 1059 ».

1. Les textes de Brunon et de Guy de Ferrare sont assez exceptionnels. — Peut-on dire (p. 172) que, « sous les Carolingiens, le pouvoir fut électif sans aucun doute »?

Digitized by Google

pouvoir du Saint-Siège, dont ils sont les délégués et les vassaux. Mais il a considéré comme une institution fréquente et louable l'existence entre les États et le Saint-Siège de rapports de vasselage fondés sur des *droits humains et historiques*. Là où il a cru que ces droits existaient, il les a revendiqués ou maintenus avec une extrême vigueur (qu'on se rappelle sa déclaration : « J'interdirai la reconquête de l'Espagne sur les Maures plutôt que d'admettre que les droits de l'Église soient méconnus ! »). Il les a supposés très facilement sur la foi de documents apocryphes ou de pratiques mal interprétées (nous persistons à croire qu'il a bien réclamé l'hommage du roi d'Angleterre [1]). Il n'a pas négligé une occasion d'amener les princes à les établir (nous ne sommes nullement convaincus que le serment réclamé du successeur de Rodolphe de Souabe soit apocryphe). Il a présenté la reconnaissance de la suzeraineté pontificale comme l'œuvre pie par excellence que puisse accomplir un prince [2]. Outre le devoir général d'obéissance au Saint-Siège, qui s'impose à tout fidèle, il a cherché à répandre l'idée et la pratique d'un lien personnel de dévouement et de fidélité envers saint Pierre. Même en ce qui concerne l'organisation ecclésiastique, il avait une tendance à penser féodalement. Il y a là tout un aspect de sa politique que M. Voosen ne ne nous paraît pas avoir aperçu.

Il y a des sujets mal choisis ; ainsi ceux qu'ont traités M. Ohnsorge [3] : Les légats d'Alexandre III dans les dix premières années de son règne ; et Mlle Friedlaender [4] : Les légats pontificaux en Allemagne et en Italie à la fin du XIIe siècle. Les papes envoyaient dans chaque pays des légations plus ou moins fréquentes, mais intermittentes. Une histoire des légations ne peut être qu'une série assez décousue de monographies détachées, de courts regestes ; à moins que, sous prétexte de les replacer dans leur cadre historique et de les relier les unes aux autres, on n'en vienne à faire, à propos des légations, une histoire de la politique pontificale ; c'est-à-dire à donner autre chose, et plus, que ce que l'on annonce. Ni M. Ohnsorge, ni Mlle Friedländer n'ont évité le premier défaut. Celle-ci du moins a ajouté à son travail une deuxième partie dans laquelle elle étudie du point de vue juridique l'institution de la légation, telle qu'elle était constituée à la fin du XIIe siècle : choix et recrute-

1. Grégoire n'a jamais « désavoué » sur ce point son légat Hubert. Quant à dire (p. 311) : « Il ne peut être question du caractère féodal de cette obligation [le denier de Saint-Pierre], car Guillaume le Conquérant écarte cette interprétation », cela revient à ceci : « Une demande n'a pas été faite, car elle a été repoussée. »

2. P. 312, le vrai caractère de la « donation » de la comtesse Mathilde ne nous paraît pas bien défini. Il s'agit d'une reprise en fief de ses alleux, un acte qui est tout à fait dans l'esprit de la politique grégorienne.

3. Dr Werner Ohnsorge, *Die Legaten Alexanders III im ersten Jahrzehnt seines Pontificats, 1159-1169*. Berlin, Ebering, 1928, in-8°, 168 p. ; prix : 6 Mk. 60 (*Historische Studien*, fasc. 175).

4. Dr Ina Friedlaender, *Die päpstlichen Legaten in Deutschland und Italien am Ende des XII Jahrhunderts, 1181-1198*. Berlin, Ebering, 1928, in-8°, 162 p. (*Historische Studien*, fasc. 177).

Digitized by Google

ment des légats, leurs pouvoirs, leurs relations en droit ou en fait avec les autorités ecclésiastiques ordinaires ; les diverses classes à distinguer parmi eux. Par ailleurs, et sous la réserve ci-dessus exprimée, les deux travaux que nous signalons sont faits avec soin et critique. Si l'on n'y cherchera rien qui ressemble à une synthèse, on y trouvera beaucoup de matériaux bien préparés, notamment pour l'histoire du Sacré-Collège et pour la biographie de bon nombre de personnages marquants. M. Ohnsorge, en particulier, précise utilement bien des points des relations d'Alexandre III avec Louis VII, ou avec Manuel Comnène.

La biographie de Joachim de Flore par M. AEGARTER [1] est écrite avec une verve un peu grosse, mais amusante, d'un style un peu tapageur, mais brillant ; elle se lit sans ennui. Du point de vue historique, on n'en tirera pas grand profit. Aucune étude sérieuse des sources ; point de critique ; des développements entiers qui ne sortent que de l'imagination de l'auteur ; c'est exactement ce genre fâcheux qu'on appelle l'histoire romancée. Les noms propres, les titres d'ouvrages sont estropiés avec une persévérance qui prouve combien peu l'auteur est familiarisé avec les gens et les choses dont il parle. Le deuxième volume se compose d'extraits, choisis un peu au hasard et traduits, des œuvres de Joachim. L'introduction n'en est pas exempte d'erreurs, d'à peu près et de confusions. Le sous-titre même : *L'Évangile éternel*, est de nature à créer un malentendu grave. Jamais Joachim de Flore n'a désigné par ce nom ses propres œuvres. M. Aegarter mentionne dans sa bibliographie l'article capital du P. Denifle ; c'est à se demander s'il l'a lu.

Le premier volume de l'ouvrage de M. WARNER [2], dont nous avons rendu compte en son temps, racontait les origines et la fortune de la doctrine albigeoise. Celui-ci en retrace la destruction, d'abord par la croisade, puis par l'Inquisition. C'est de la vulgarisation en général bien informée et sérieuse, mais qui n'apprendra rien aux gens du métier. On est surpris, page 11, que M. Warner attache la moindre importance au roman historique de Peyret, l'*Histoire des Albigeois*, et le cite gravement. P. 216, est-il vrai que les Albigeois se soient fondus dans les Vaudois?

M. LACOMBE [3] a entrepris pour la *Bibliothèque thomiste* la publication des œuvres de Prévostin ; il donne dans un premier volume une notice sur la vie et les écrits du personnage : originaire de Lombardie (de Crémone, d'après une tradition d'ailleurs mal attestée), étudiant, puis maître à Paris, écolâtre à Mayence de 1194 à 1203, puis de nouveau à Paris, au plus tard en 1206,

1. Emmanuel AEGARTER, *Joachim de Flore, l'Évangile éternel ;* première traduction française précédée d'une biographie. Paris, Rieder, 1928, in-8° ; t. I : *Vie de Joachim de Flore*, 245 p. ; t. II : *L'Évangile éternel*, 174 p. ; prix : 20 fr. (*Les Textes du christianisme*).

2. H. J. WARNER, *The Albigensian Heresy*, t. II. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1928, in-12, x-227 p. ; prix : 6 s. Cf. *Rev. histor.*, CXLVIII, 250.

3. Georges LACOMBE, *Prepositini cancellarii Parisiensis, 1206-1210, opera omnia ;* I : *La vie et les œuvres de Prévostin.* Librairie Le Saulchoir, à Kain, Belgique, 1927, in-8°, x-221 p. ; prix : 25 fr. (*Bibliothèque thomiste*, XI).

Digitized by Google

comme chancelier de l'évêque, et placé ainsi à la tête des écoles, mort probablement en 1210. Il avait certainement une instruction théologique profonde (nous nous demandons pourquoi M. Lacombe lui attribue une culture surtout littéraire, à la mode du XIIe siècle, alors qu'il ne cite à peu près jamais d'auteurs classiques) ; il avait aussi fait son droit, à en juger par les délégations judiciaires que le pape lui a fréquemment confiées[1], ou les missions de procureur qu'il a reçues (à Mayence, notamment, il fut mêlé à la retentissante affaire de l'usurpation du siège archiépiscopal par l'évêque Lupold de Worms et s'attira une lettre très dure d'Innocent III). Ses ouvrages sont importants, variés et encore inédits. Un recueil de *Quaestiones ;* — un manuel à l'usage des confesseurs, la *Summa de poenitentia injungenda ;* — un traité de liturgie, le *Tractatus de officiis* (qui a passé presque intégralement dans le *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durand ; il signale, pour les environs de l'an 1200, la mode nouvelle des jubés) ; — une *Summa super psalterium ;* — une *Summa contra hereticos ;* le plus intéressant du point de vue historique, non par ce qu'il dit des Cathares, sur lesquels il n'apprend rien de neuf, que par les renseignements tout à fait nouveaux qu'il apporte sur les Passagiens, petite secte judaïsante (on s'étonne que M. Lacombe conteste ce point, quand on les voit observer la circoncision, le sabbat, la distinction des aliments purs et impurs) ; — la *Summa theologica ;* — et un recueil de *Sermons* qui, d'après les indications que donne M. Lacombe, paraissent très riches en détails pittoresques. Ces très intéressantes notices font vivement désirer la suite de la publication.

Dans les dernières années de sa vie, Paul SABATIER[2] préparait une édition définitive du *Speculum Perfectionis.* Elle devait paraître dans la collection de la *British Society of Franciscan Studies* et se composer de deux volumes, le premier comprenant le texte et les notes, le second l'introduction générale, la description des manuscrits, des documents complémentaires et l'index. C'est le premier qui paraît aujourd'hui. Paul Sabatier n'a pas eu le temps d'en corriger jusqu'au bout les épreuves ; M. A. G. Little l'a pieusement suppléé. En tête, outre quelques lignes de M. Little, qui donnent ces détails, on trouve les dernières pages, inachevées, auxquelles ait travaillé Paul Sabatier : un « coup d'œil préliminaire sur les trois interpolations *qui ont jusqu'ici déformé les abords du Speculum Perfectionis* ». En réalité, l'auteur n'a pu en discuter qu'une : l'histoire de la voix céleste qui se fait entendre pour confirmer la règle et prescrire de l'observer à la lettre et sans glose. Que ce soit une interpolation, nous en sommes d'accord ; mais nous avouons n'être pas convaincu par les arguments qu'allègue M. Sabatier pour la placer avant

1. M. Lacombe a l'air d'admettre qu'il s'agit de fonctions permanentes ; la délégation papale était donnée pour chaque affaire.

2. Paul SABATIER, *Le « Speculum Perfectionis », ou Mémoires de Frère Léon sur la seconde partie de la vie de saint François d'Assise.* T. I, texte latin. Manchester, University Press, 1928, in-8°, IV*-XXXII-350 p. (*British Society of Franciscan Studies*, vol. XIII).

Digitized by Google

l'excommunication d'Élie de Cortone : « On n'attaque pas un mort, ni celui qui a perdu toute capacité de nuire ». Si ; il suffit d'être rancunier. Le récit d'Eccleston, sur les protestations de la province d'Angleterre, en 1241, contre toute idée de commenter la règle, ne prouve pas non plus, à notre avis, que les frères d'Angleterre connussent déjà le récit merveilleux, dont la date nous paraît douteuse. — Le texte du *Speculum* est accompagné d'un appareil critique considérable et de nombreuses notes explicatives. C'est à propos du second volume qu'il y aura lieu de discuter la portée et le sens de l'ouvrage.

Le P. GRATIEN [1] a bien mérité de tous les franciscanisants, ou, pour mieux dire, de tous les médiévistes, en leur apportant, sur le premier siècle de l'histoire franciscaine, un livre d'ensemble qui manquait encore. Ni les pages pénétrantes, mais brèves du P. Ehrle, ni le manuel forcément sommaire du P. Holzapfel, ni le livre de Balthasar, un peu confus et conçu d'un point de vue spécial, n'avaient pu traiter ce grand sujet avec l'ampleur et la précision désirables. Ajoutons, et ce n'est pas un mince mérite dans des questions qui passionnent encore aujourd'hui, que le P. Gratien fait preuve d'un bout à l'autre d'autant d'impartialité que de mesure et de bon sens. Il s'agissait en somme d'expliquer l'évolution profonde qui a fait des Mineurs quelque chose de très différent de ce qu'avait voulu saint François : un ordre de clercs, et non plus de laïques, voué au ministère des âmes, obligé par là même aux études, à la vie urbaine et stable au lieu de la vie errante et à demi érémitique, exempt des évêques, comblé par le Saint-Siège de ces privilèges que le fondateur avait interdit de solliciter, fortement hiérarchisé, mais avec un contrôle assez effectif des subordonnés sur le supérieur, pourvu, grâce à divers biais, d'une quasi-propriété, et devenu très analogue à l'ordre rival et d'abord si différent des Dominicains [2]. — Cette évolution, le P. Gratien n'a pas du tout cherché à la dissimuler, à l'atténuer ; il l'avoue très franchement, au contraire (ainsi, contrairement à l'opinion de son confrère le P. Hilarin de Lucerne, il reconnaît que saint François n'avait nullement voulu promouvoir les études dans son ordre) ; il la raconte étape par étape, très clairement, en montrant fort bien les raisons qui la rendaient fatale, utile et légitime. S'il parle des Spirituels avec modération, il n'a garde de leur donner raison, ni de croire qu'on leur ait jamais donné raison (pour lui la bulle *Exivi de*

1. P. GRATIEN, O. M. C., *Histoire de la fondation et de l'évolution de l'ordre des Frères Mineurs au XIIIe siècle*. Paris, librairie Saint-François d'Assise, et Gembloux, Duculot, 1928, in-8°, XXIV-699 p.

2. Tel est bien le programme que définit le titre même du livre. On ne demandera donc pas au P. Gratien un récit détaillé des grandes luttes que l'ordre a soutenues contre le dehors : avec l'Université, avec le clergé séculier sur les privilèges ; on ne cherchera pas chez lui une étude approfondie des polémiques sur la pauvreté ; de toutes ces choses il parle sans doute, mais dans la mesure où elles ont affecté la vie intérieure de l'ordre. Signalons seulement que des appendices très étendus donnent une foule de détails intéressants sur l'activité générale de l'ordre et le rôle qu'il a joué dans la politique européenne des papes, dans l'Inquisition, la croisade, les missions.

Digitized by Google

Paradiso de Clément V, en ménageant leurs personnes, a bien écarté leurs idées ; il se sépare ici encore d'un de ses confrères, le P. René de Nantes). Le seul vrai tort de la communauté — nous ne disons pas des relâchés, nous parlons de saint Bonaventure, par exemple — a été de ne pas avoir eu le courage de convenir des changements accomplis au sujet de la pauvreté, au lieu de se payer eux-mêmes et de vouloir payer les autres de mots, de subtilités et de fictions légales. Nous regrettons un peu que le P. Gratien se soit arrêté en 1318, à la condamnation des Spirituels par Jean XXII, au lieu de pousser jusqu'aux bulles de 1322 et 1323, qui ont condamné à leur tour les adversaires des Spirituels et leur thèse de la pauvreté absolue du Christ et des Apôtres. Il nous semble qu'une espèce d'équité supérieure aurait conseillé ce parti ; l'intelligence de la vraie position de Jean XXII y aurait gagné.

Sainte Julienne de Cornillon et sa contemporaine et amie, sainte Ève, recluse à Saint-Martin de Liége, ont marqué dans l'histoire de la liturgie en se faisant les promotrices de la fête du Saint-Sacrement, instituée pour le diocèse de Liége en 1246 et pour l'Église universelle par Urbain IV, en 1264, puis par Clément V, au concile de Vienne. Le livre consacré à ces événements par une religieuse belge, Mme Clotilde DE SAINTE-JULIENNE[1], est surtout une œuvre d'édification. Pour satisfaire complètement les historiens, on aurait voulu une méthode un peu plus rigoureuse, une étude plus critique et un usage plus précis des sources ; et aussi que l'institution de la fête nouvelle fût mise à sa place dans le développement du culte ecclésiastique[2].

A aucune époque peut-être de sa longue histoire, le Saint-Siège ne s'est trouvé en présence de problèmes plus complexes et vu obligé de prendre des décisions plus graves qu'au cours du XIIIe siècle. Pour qui voudrait s'en rendre compte, il suffit de voir combien ont été longues les vacances du trône pontifical et difficiles les élections dans lesquelles se heurtaient moins encore des ambitions personnelles, comme il arrivait au XVe siècle, que des convictions de parti. Mlle JOELSON[3] a consacré à ce sujet un livre excellent, bien informé, pénétrant, judicieux, et qui cède le moins possible à la tentation de suppléer par des hypothèses plus ou moins subtiles au silence trop fréquent des textes. Nous ne ferons que quelques remarques. Elle s'est placée au point de vue historique plutôt que juridique ; sans négliger de mentionner les théories des canonistes, elle n'y a pas insisté autant qu'on le souhaiterait. Les divergences politiques expliquent pour une bonne part l'acharnement et la longueur des discussions ; mais il y a une autre raison : la diminution, si

1. Clotilde DE SAINTE-JULIENNE, *Sainte Julienne de Cornillon et l'établissement de la Fête-Dieu.* Bruges-Paris, Desclée et de Brouwer, 2e édit., 1928, 234 p.

2. Cf. le livre de l'abbé Dumoutet, que nous avons signalé dans le précédent Bulletin : *Le désir de voir l'hostie.*

3. Olga JOELSON, *Die Papstwahlen des 13. Jahrhunderts bis zur Einführung der Conclaveordnung Gregors X.* Berlin, Ebering, 1928, in-8°, 119 p. (*Historische Studien*, fasc. 178).

Digitized by Google

frappante, du nombre des cardinaux, dont il aurait été intéressant de rechercher les causes, dont un des effets est bien clair : dans un corps très restreint il est plus difficile qu'il se forme un tiers parti qui, en se portant d'un côté, assure la majorité requise. On tiendra compte aussi du népotisme de certains papes de cette époque, Innocent III et Innocent IV surtout ; la conséquence en était, à chaque changement de règne, une violente réaction. Au XVIe siècle, on opposera sous chaque pape les « anciens » et les « nouveaux » cardinaux : la chose, sinon le mot, existait au XIIIe. Il est frappant de voir à diverses reprises le peuple s'insurger spontanément pour peser sur les cardinaux. Ce pouvait être passion nationale ; le *Romano lo volemo* de 1378 a déjà retenti à Rome en 1240 ; il faut aussi tenir compte, croyons-nous, des intérêts matériels qui se trouvaient lésés par l'arrêt des affaires durant les interminables vacances. — Nous doutons un peu qu'il y eût dans le Sacré Collège, avant l'élection d'Urbain IV, un parti qui pensât déjà sérieusement à Charles d'Anjou pour le trône de Sicile.

Très peu de temps après le P. Doncœur, M. FERRÉ[1] a jugé utile de donner une nouvelle édition, avec traduction, du *Livre de l'Expérience des vrais fidèles ;* c'est le titre conventionnel des confidences mystiques dictées par sainte Angèle de Foligno, d'abord à son confesseur et secrétaire Frère Arnaud, puis à diverses personnes. Il y a ajouté un certain nombre de lettres et de fragments. Il a donné comme base à son édition un manuscrit, le n° 342 de la bibliothèque d'Assise, dont le scribe déclare travailler sur un *exemplar* ou texte vérifié en vue de la reproduction et auquel, contrairement au P. Doncœur, il attache une grande importance. Par sa nature, l'ouvrage est intéressant pour l'histoire des idées mystiques et des coutumes religieuses ; il ne touche guère à l'histoire proprement dite. On notera cependant qu'Angèle s'y montre très préoccupée de la secte dite du libre esprit, et avec des sentiments très hostiles. On aimerait à savoir quelle était son attitude vis-à-vis des Spirituels. M. Ferré nous paraît s'avancer un peu vite en disant, p. 289, que la sainte « était aux antipodes des erreurs professées à son époque sur la pauvreté du Christ ». Le texte qu'il cite à l'appui de cette thèse, le § 59 de son édition, est bien difficile à interpréter : le Christ proclamant le principe, si peu franciscain, qu' « aussi longtemps qu'un homme vit il doit conserver son bien », et se donnant lui-même en exemple à cet égard ! On se demande si le secrétaire de sainte Angèle, le bon frère Arnaud, a bien compris. Et que faire alors du § 139, où il est dit que le Christ pratiqua parfaitement la pauvreté des biens temporels (le contexte prouve qu'il ne s'agit pas seulement du détachement, mais de l'absence des biens de ce monde). Voilà un passage qu'auraient certes pu invoquer les Spirituels. Et l'on n'oubliera pas les relations d'Angèle avec Ubertino de Casale. Nous ne croyons

1. M. J. FERRÉ, *Le livre de l'expérience des vrais fidèles, par Sainte Angèle de Foligno.* Paris, éd. Droz, 1927, in-12, XLVII-534 p., 1 fac-similé.

Digitized by Google

pas toutefois qu'on puisse la classer avec certitude dans les Spirituels ou dans la communauté.

Nous avons à signaler, sur les deux grands maîtres de la scolastique, deux ouvrages qui, évidemment, intéressent avant tout les théologiens et les philosophes, mais qui, à l'occasion, pourront être utiles aux historiens. C'est d'abord le saint Thomas d'Aquin de M. DE BRUYNE[1]. Le sous-titre en indique bien le caractère : l'auteur a beaucoup insisté sur le milieu si vivant, si varié, qui était celui des écoles du XIIIe siècle ; où, dit-il avec une pointe d'exagération, « s'il y a une théologie catholique, il n'y a pas de philosophie chrétienne » ; et au sein duquel se déroulaient des querelles doctrinales dont la vivacité, mieux connue, dissiperait bien des idées fausses que de côtés très différents on se forme sur le Moyen Age. M. de Bruyne étudie également l'homme dans saint Thomas, et non pas seulement le système. Nous nous demandons s'il se fait toujours de lui une idée parfaitement juste. Saint Thomas a-t-il été vraiment « l'observateur attentif » de la politique de son temps? Rien à coup sûr ne le trahit dans ses écrits. Une autre question, que M. de Bruyne tranche peut-être un peu vite, est celle de son érudition et de ses lectures. A-t-il réellement lu tous les auteurs qu'il cite, ou ne cite-t-il pas d'après des recueils d' « autorités »? Ce qui ferait pencher pour la seconde hypothèse, ce sont les cas très nombreux où, sans doute pour les avoir lus en dehors de leur contexte, il attribue aux textes qu'il allègue un sens évidemment différent de celui que leur donnait leur auteur. Et c'est justement ce qui lui permet ces « essais acrobatiques » de conciliation, ces conciliations toutes « verbales » que regrette M. de Bruyne. La doctrine thomiste est exposée d'une façon intéressante avec une admiration très vive, mais une respectueuse indépendance quand il le faut. M. de Bruyne fait assez grand usage de l'euphémisme : « difficultés d'expression ». A propos des théories politiques de saint Thomas, il montre qu'elles ont un peu changé et se sont précisées, du *De regimine principum* à la *Somme*.

De l'important ouvrage de M. HARRIS[2] sur Duns Scot, le premier volume contient la biographie de Duns Scot et une étude sur sa place dans la pensée médiévale ; le second — cet ordre est-il bien logique et n'expose-t-il pas à des redites? — l'analyse de ses doctrines philosophiques. La biographie tient naturellement en peu de pages : Scot est mort jeune ; il n'a vécu que pour la science et l'enseignement ; et rares sont les documents contemporains qui parlent de lui. M. Harris ne les a pas tous connus ; de par la date de son livre, il n'a pu profiter de l'article du P. Longpré (*Archivum Franciscanum Historicum*, XXII, 54), lequel démontre, par une mention du registre d'Olivier Sutton, évêque de Lincoln, que Scot a été ordonné prêtre le 17 mars 1291, ce qui, entre parenthèses, achève de rendre inadmissible, pour sa naissance, la

1. Edgar DE BRUYNE, *Saint Thomas d'Aquin, le milieu, l'homme, la vision du monde.* Paris, Beauchesne, et Bruxelles, éditions de la Cité chrétienne, 1928, in-8°, 348 p. ; prix : 30 fr.

2. C. R. S. HARRIS, *Duns Scotus.* Oxford, Clarendon Press, 1927, in-8°, vol. I, XII-380 p., vol. II, IV-401 p. ; prix : 42 sh.

Digitized by Google

date de 1274, justement écartée par M. Harris ; ni de celui du P. Callebaut (*Ibid.*, XXI, p. 206), qui prouve que Scot a quitté Paris pour Cologne, où il devait mourir, au plus tard en septembre 1307. A la base de l'étude de M. Harris se trouve naturellement une liste des écrits de Scot. Il en est plus d'un dont l'attribution est douteuse ; pour décider si M. Harris n'en a pas admis trop facilement l'authenticité, il sera peut-être prudent d'attendre l'édition critique que préparent les PP. de Quaracchi. Dès maintenant, il n'est pas d'accord avec Grabmann sur l'authenticité de la *Grammatica Speculativa*, ni, pour le *De Rerum principio*, avec le P. Delorme, qui l'attribue à Vital du Four. Par ailleurs, son exposé est des plus intéressants. Il insiste avec force sur la grande liberté de pensée philosophique de laquelle on jouissait au Moyen Age. Il tend, sans méconnaître les différences, à diminuer l'opposition souvent établie entre saint Thomas et Duns Scot. Si le premier est plus intellectualiste, avec une tendance au déterminisme, et le second plus « volontariste » ; si celui-ci a gardé beaucoup plus de l'augustinisme du XIIe siècle, ils sont d'accord sur l'essentiel de leur attitude intellectuelle, notamment en ce qui concerne les rapports de la foi et de la science, de la révélation et de la raison, de la théologie et de la philosophie, qui ne peuvent se contredire. Scot, quoi qu'on en ait dit parfois, n'est ni un partisan de la « double vérité », ni un précurseur de Kant ; « il appartient entièrement à l'époque de la pensée médiévale, qui a été inaugurée par la philosophie thomiste ». Il doit beaucoup moins qu'on ne l'a prétendu à l'influence de Roger Bacon. En dépit de ses défauts : subtilité fatigante et chicanière, caractère un peu décousu de ses écrits, qui ne sont pour la plupart que des commentaires, non des exposés systématiques, M. Harris estime que « c'est avec lui plus encore qu'avec le docteur Angélique que la philosophie scolastique a atteint son plus haut point de développement ; ... qu'il a fait preuve d'une plus grande ampleur de vues, d'une plus vigoureuse logique ; et que » — moins asservi à l'aristotélisme, moins soucieux de le concilier à tout prix avec le christianisme — « il a mieux compris les besoins philosophiques du catholicisme que son plus célèbre rival ». Ce sont des idées qu'on discutera sans doute ; personne ne contestera la haute valeur du livre de M. Harris. — Scot n'a à peu près pas écrit, sinon en passant, sur les questions morales et politiques ; le peu qu'il en dit est d'ailleurs remarquable. M. Harris signale ses vues sur l'origine contractuelle du pouvoir politique et sur la valeur conditionnelle, et subordonnée à l'intérêt général, du droit de propriété. — A la fin du tome I, on trouve une ample bibliographie ; à la fin du tome II, le texte de quelques écrits encore inédits attribués à Scot.

M. Scholz[1], qui a déjà si bien mérité des études sur l'histoire des théories politiques au Moyen Age, vient de leur rendre un nouveau et grand service, en donnant, du *De ecclesiastica potestate* de Gilles de Rome, une édition correcte et maniable, qu'on peut presque qualifier d'édition *princeps*, tellement

1. Richard Scholz, *Aegidius Romanus, De Ecclesiastica potestate.* Weimar, Böhlau, 1929, in-8°, XIV-215 p. ; prix : 16 Mk.

Digitized by Google

était insuffisante celle d'Oxilia et Boffito. Il a établi son texte avant tout sur les deux manuscrits apparentés *Vat. lat.* 5612 et Paris. *lat.* 4229 ; accessoirement sur le *Vat. lat.* 4107 et le *Magliabecchanus*, I, VII, 12, de la Bibliothèque nationale de Florence. Une préface, très courte, se borne en somme à rappeler les études dont Gilles de Rome avait déjà été l'objet (avant tout celle de M. Scholz lui-même dans son livre : *Die Publizistik zur Zeit Philipps des Schönen und Bonifaz' VIII*) ; et les principales questions qui se posent à propos de l'homme (il n'est nullement prouvé qu'il se rattache à la famille Colonna) ou à propos de l'œuvre (elle date sans doute de la période février-août 1302 ; elle a été certainement une des sources principales de la bulle *Unam Sanctam ;* l'influence thomiste y est évidente, mais non exclusive, loin de là ; Gilles est un éclectique très augustinien et un peu arriéré par rapport à saint Thomas ; des différences et même des contradictions existent entre le *De ecclesiastica potestate* et les ouvrages antérieurs de Gilles : le *De regimine principum* et le *De renuntiatione papae*).

Après que tant de bons travaux ont fait la lumière sur la destruction du Temple, on aurait pu croire que personne ne se trouverait plus pour louer, à ce propos, le « haut idéal moral » de Philippe le Bel et soutenir que sa conduite en cette affaire « témoigne de sa prévoyance et de ses qualités d'homme d'État ». Les Templiers ne menaçaient-ils pas la tranquillité de l'Europe et surtout de la France ? Telle est du moins la raison dont se paie M. MARTIN [1]. Et si beaucoup de Templiers ont été brûlés, « cet incident lugubre a été une solution imprévue à laquelle Philippe a été amené par les hésitations du pape et l'obstination de l'ordre lui-même » ! M. Martin admet, ou peu s'en faut, que la présence des gens du roi à la commission papale chargée d'enquêter sur l'ordre était nécessaire pour protéger les commissaires contre Molay ! Si les résultats des enquêtes, hors de France, ont été favorables à l'innocence du Temple, c'est que « l'attitude des autres princes d'Europe était calculée pour donner à l'ordre tous les encouragements possibles ». D'un bout à l'autre, le livre de M. Martin s'inspire de la plus cynique raison d'État. Sous prétexte que Philippe le Bel lui paraît représenter les idées modernes de nationalité et d'État, tout doit lui être permis. Il n'y a pas jusqu'à Nogaret qui ne devienne pour lui un « exemplaire *honnête*, déterminé et impitoyable du tempérament anticlérical français ».

Quelles sont les origines et les causes de la « captivité d'Avignon » ? Mlle KRAACK [2] l'a recherché dans un excellent travail, auquel nous n'aurions guère à reprocher qu'une concision systématique allant jusqu'à la sécheresse. Elle fait très bien ressortir les difficultés au milieu desquelles le Saint-Siège se débattait à Rome, ou plutôt en Italie, car il ne résidait guère à

1. Edward J. MARTIN, *The trial of the Templars*. Londres, George Allen et Unwin, 1928, in-12, 94 p.

2. Élisabeth KRAACK, *Rom oder Avignon ? Die römische Frage unter den Päpsten Clemens V und Johann XXII*. Marbourg, Elwert, 1929, in-8°, XII-62 p. ; prix : 3 Mk. (*Marburger Studien zur älteren Deutschen Geschichte*, série II, fasc. 2).

Digitized by Google

Rome ; elle cite divers textes de la fin du XIIIe et du début du XIVe siècle, qui montrent comment était déjà dans l'air, et dans des milieux bien différents, l'idée que le pape devrait se réfugier sous la protection éprouvée du roi de France[1]. Après l'affaire d'Anagni, l'intérêt de la cour de France était évident, pour mater le parti bonifacien, de mettre la main sur la papauté. Un pape éloigné et libre eût été un grand danger. Clément V a eu la faiblesse de se laisser faire. Dans quelle mesure a-t-il cherché à échapper au joug? Nous nous demandons — ce ne sont que des nuances — si Mlle Kraack n'a pas un peu exagéré la sympathie avec laquelle, dans son désir d'opposer un contre-pied à l'influence française, il aurait suivi les débuts de Henri VII. Quand ce roi, au milieu de 1309, lui demandait la couronne impériale, était-ce de l'empressement que de la lui promettre pour le début de 1312? Et les garanties réclamées prouvent à l'évidence ce qui était certain *a priori;* le pape ne pouvait voir sans inquiétude recommencer l'ère des chevauchées impériales en Italie. — Mlle Kraack, pour de bonnes raisons, refuse d'admettre que Jean XXII à son avènement ait fait la promesse solennelle de ramener le Saint-Siège en Italie. Il reste d'ailleurs vrai qu'il s'intéressait aux affaires de la péninsule beaucoup plus que n'avait fait Clément V ; qu'il était bien moins asservi à la cour de France ; et, bien qu'il ait contribué à installer le Saint-Siège à Avignon, que le succès de sa politique lombarde aurait sans doute entraîné le retour à Rome. Est-il tout à fait vrai de dire, p. 44, qu'il ne songeait pas à séparer l'Italie de l'Empire? Il visait en tout cas à en exclure l'empereur en fait[2].

La curieuse et puissante personnalité du cardinal Napoléon Orsini méritait à coup sûr la biographie solide et intéressante que lui a consacrée M. WILLEMSEN[3] ; très bon livre qui aurait à notre avis gagné parfois en clarté si l'auteur en avait pris un peu moins à son aise avec l'ordre chronologique. A-t-il pénétré jusqu'au fond du personnage? Ce n'était pas chose aisée : d'abord à cause de l'inégalité des renseignements ; il est des circonstances où la figure du cardinal nous apparaît campée avec une précision et un relief extraordinaires (grâce avant tout aux rapports des ambassadeurs aragonais ; on aurait aimé que M. Willemsen les citât plus copieusement encore) ; ailleurs, au contraire, il y a des « trous » dans sa biographie. Puis l'homme est si plein de contrastes ! Faut-il voir en lui un grand politique auquel les circonstances n'auraient pas permis de donner sa mesure? Ce serait beaucoup dire : dans la seule grande « occasion » qui lui ait été donnée, sa légation en Toscane sous Clément V, il a été au-dessous d'une tâche d'ailleurs très difficile. Est-il même un grand diplomate? Oui, s'il suffit d'habileté dans le détail et s'il n'y

1. Est-ce à Innocent IV, n'est-ce pas plutôt à Urbain IV qu'il faut faire remonter l'existence d'un parti et d'un groupe français dans le Sacré Collège?

2. Mlle Kraack fait allusion à un mémoire à peu près achevé, retrouvé dans les papiers de feu Karl Wenck, et dont la publication serait désirable. Il y serait démontré que la fausse bulle *Ne praetereat* daterait non de 1334, mais du moment de l'élection de Jean XXII.

3. Dr Carl Arnold WILLEMSEN, *Kardinal Napoleon Orsini, 1263-1342.* Berlin, Ebering, 1927, in-8°, XXIV-238 p. (*Historische Studien*, fasc. 172).

Digitized by Google

faut pas des vues d'ensemble justes et applicables. Il a été sûrement un grand négociateur ; incomparable — et totalement dénué de scrupules — s'il s'agissait de séduire, de gagner, de tromper un partenaire. Mais il entrait trop d'arbitraire, d'incohérence et d'illusion dans le choix des politiques successives qu'il a servies. Il en a été cruellement puni. S'il a entretenu une conviction profonde et un sentiment sincère qui puissent le rendre sympathique, c'est son idée que la place de pape est à Rome et son désir de l'y voir revenir. Or, il a peut-être inventé, en tout cas fait triompher la candidature de Clément V à la tiare ; il a été l'appoint décisif dans l'élection de Jean XXII. C'est-à-dire, et c'est par là qu'il a agi sur l'histoire, qu'il est un des responsables de la « captivité de Babylone ». — Mais il a été trompé ! — Un peu parce qu'il voulait l'être. Il fallait bien de l'aveuglement pour ne pas voir la contradiction : vouloir le Saint-Siège libre à Rome, et épouser la politique de Philippe le Bel au point d'être peut-être complice de l'attentat d'Anagni, et en tout cas de pousser au procès contre la mémoire de Boniface VIII et de chercher le salut de l'Église par le roi de France. Qu'il ait été mécontent de la politique de Clément V et de Jean XXII, rien de plus naturel. Mais c'était une mauvaise manière de la combattre que de monter et de diriger, d'Avignon même, avec une audace et une dissimulation également prodigieuses, des intrigues grandioses, mais chimériques et dangereuses ; sous prétexte de ramener le pape à Rome, était-il sensé de compliquer encore la situation politique de l'Italie, en cherchant à créer pour le roi d'Aragon un royaume de Toscane? Et que pouvait donner le projet de concile négocié avec un souverain aussi peu consistant que Louis de Bavière? En somme, Napoléon Orsini donne l'impression d'un imaginatif et d'un passionné, très retors à l'occasion, mais sans jugement, sans connaissance des hommes, sans intelligence de la situation générale ; très individualiste, d'autre part, ce grand seigneur romain avait l'orgueil de la famille sans en avoir l'esprit de corps. Nous ne croyons pas être en tout cela très éloignés du jugement final de M. Willemsen. Mais nous ne le suivrons pas quand il attribue à son héros des principes et des doctrines ; qu'il voit en lui un champion des droits du cardinalat, un défenseur du pouvoir civil contre la théocratie papale, un admirateur de l'idéal des Spirituels. Il prenait des alliés et des arguments où il en trouvait ; nous nous le figurons très bien ministre très autoritaire d'un pape docile à son influence. M. Willemsen est beaucoup plus dans le vrai en le rapprochant des cardinaux princiers et politiques de la Renaissance ; il en est un des premiers exemples.

En attendant l'édition du *Defensor Pacis* de Marsile de Padoue, que M. Scholz prépare pour les *Monumenta Germaniae*, M. Previté-Orton [1] a été bien inspiré en donnant une édition soignée et maniable de ce célèbre traité. Elle est précédée d'une introduction concise et substantielle qui comprend trois parties : 1° une biographie de Marsile. A notre avis, M. Pre-

1. Prévité-Orton, *The Defensor Pacis of Marsilius of Padua*. Cambridge, University Press, 1928, in-8°, XLVIII-517 p., 5 fac-similés ; prix : 35 s.

Digitized by Google

vité-Orton rajeunit trop la lettre en vers d'Albertino Mussato, qui est à peu près la seule source pour l'histoire de la jeunesse de Marsile. Selon nous, elle doit se placer à la fin de 1311 ou en 1312. Elle prouve qu'à ce moment il a cherché fortune auprès de Cangrande della Scala, puis de Matteo Visconti, qui venait de rentrer à Milan grâce à Henri VII. Les allusions à l'attitude de Marsile vis-à-vis du pape, d'ailleurs obscures, ne nous paraissent pas prouver qu'il fût dès ce moment révolté contre le Saint-Siège, mais qu'il renonçait à faire carrière au service du pape. Ses velléités militaires se placent fort bien à un moment où beaucoup d'Italiens s'enrôlaient sous la bannière de Henri VII. Si la lettre de Mussato était postérieure à la venue de Marsile à Paris et à ses fonctions de recteur de l'Université, il serait singulier qu'il n'en fût pas question. Nous ne voyons aucune raison pour admettre que son séjour à Paris, qui a dû commencer en 1312 et a duré jusqu'à sa fuite auprès de Louis de Bavière, en 1326, ait été interrompu par un voyage dans son pays. Nous pensons en somme qu'il y a lieu de s'en tenir à la biographie de Marsile telle que l'avait établie M. Noël Valois[1]. — 2° Une analyse du *Defensor*. — 3° Un classement des manuscrits. M. Previté-Orton en connaît vingt, qu'il est d'accord avec M. Scholz pour classer en deux groupes, allemand et français. La recension française serait la plus ancienne. — Outre l'appareil critique, une annotation très sobre, mais très intéressante, indique les sources principales et souligne ce qu'il y a de plus remarquable dans les vues et les arguments de l'auteur. M. Previté-Orton a raison de dire qu'il y a dans Marsile un patriote italien ; et que bon nombre de ses idées ont été puisées dans le spectacle des gouvernements urbains de son pays (nous croyons toutefois qu'il exagère sur ce point et fait parfois des rapprochements forcés). Il montre bien les hésitations de Marsile touchant la place et le rôle de l'empereur, et la difficulté qu'il éprouve à concilier l'unité de la chrétienté, qu'il veut maintenir, avec le rejet de l'autorité papale, et la préférence donnée ordinairement aux États particuliers sur la monarchie universelle ; il y a bien des inconséquences dans ses théories ; il n'est d'ailleurs nullement certain que le *fidelis legislator humanus superiore carens* dont il parle à diverses reprises soit toujours l'empereur. — Le sacre de Louis de Bavière à Rome en 1328 nous paraît une application des idées de la *Monarchie* de Dante, beaucoup plus que de celles du *Defensor*, lequel ne connaît pas la théorie romaine de l'Empire.

Trois ouvrages récents concernent le pontificat d'Urbain V : deux publications de sources et un livre de vulgarisation. D'abord un fascicule des registres de ce pape, préparé par M. DUBRULLE[2] et contenant l'analyse de 596 lettres de provision, pour des bénéfices majeurs ou mineurs, relatives à

1, *Histoire littéraire*, t. XXXIII, p. 560 et suiv.

2. M. DUBRULLE, *Les registres d'Urbain V (1362-1363), recueil des bulles de ce pape publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican.* Paris, E. de Boccard, 1926, in-4°, 65 p.

Digitized by Google

la première année du pontificat. Ensuite les lettres relatives à la Belgique des quatre premières années du pontificat (1,929 numéros). Ce volume, préparé par feu Alphonse Fiérens, est publié par M. Camille Tihon [1]. Le mot de Belgique est largement entendu : il suffit, pour qu'une lettre soit relevée, qu'un nom de lieu ou de personne belge y figure à un titre quelconque. Pour la plupart de ces pièces, qui sont des actes d'administration courante : réserves ou collations de bénéfices, concessions d'indulgences, dispenses de mariage, on s'est naturellement borné à des analyses. Parmi les lettres plus importantes, données *in extenso* et jusqu'ici inédites, signalons le n° 4. C'est un ordre à l'archevêque de Prague de porter à l'empereur la bulle de notification de l'élection du pape ; il est curieusement motivé : Urbain V déclare vouloir éviter la mendicité indécente dont se rendaient ordinairement coupables les porteurs de lettres de ce genre. Une série de pièces se rapporte aux démêlés des comtes de Foix et d'Armagnac ; d'autres concernent les réductions de la « taxe », ou évaluation des bénéfices, et des procurations des évêques, auxquelles le malheur des temps obligea Urbain V. Plusieurs lettres sur le projet de croisade de Jean le Bon, sur la lutte contre les grandes compagnies ; beaucoup d'autres sur les affaires d'argent de la curie et sur les opérations faites pour son compte par des banquiers italiens, au premier rang desquels, à ce moment, figurent les *Alberti antiqui* de Florence. Notons une tentative du pape pour rétablir en Allemagne l'Inquisition. Une lettre curieuse a pour objet de mettre fin aux querelles entre les justices ecclésiastique et laïque à Furnes, Bergues et Bourbourg. D'excellentes tables facilitent l'usage de cette publication soignée. — Enfin, l'étude de M. de Lanouvelle [2], sans apporter grand'chose de nouveau, repose sur des lectures étendues et, sauf quelques inadvertances, bien faites ; malheureusement, l'absence de toute référence lui ôte beaucoup de son utilité. On voudrait aussi un plus grand souci de la composition. M. de Lanouvelle reprend *ab ovo* chacune des questions auxquelles a été mêlé Urbain V ; il en résulte d'interminables longueurs. Dans l'ensemble, la politique du pape a été bien caractérisée, avec beaucoup de sympathie pour un homme qui, s'il n'a guère conduit les événements, a eu du moins des intentions droites et des vertus personnelles.

Sans d'ordinaire utiliser lui-même, en des synthèses personnelles, les documents que son infatigable activité mettait au jour, M. Finke [3] est assurément un des érudits qui, par leurs trouvailles et leurs publications de textes, auront le plus contribué à éclairer l'histoire de la fin du Moyen Age. Il peut saluer avec un légitime orgueil l'achèvement de cette grande collection des

1. *Lettres d'Urbain V (1362-1370)* ; t. I (1362-1366) ; textes et analyses recueillis par † Alphonse Fiérens, publiés par Camille Tihon. Rome, Institut historique belge ; Bruxelles, Imbreghts ; Paris, H. Champion, 1928, in-8°, VI-1089 p. ; prix : 70 fr. (*Analecta Vaticano-Belgica*, vol. IX).

2. E. de Lanouvelle, *Le bienheureux Urbain V et la chrétienté au milieu du XIVe siècle*. Paris, Letouzey et Ané, 1929, in-8°, 420 p.

3. Heinrich Finke, avec la collaboration de J. Hollnsteiner et de H. Heimpel, *Acta Concilii Constanciensis*, t. IV ; Münster, Regensberg, 1928, in-8°, CIV-1,024 p.

Digitized by Google

Acta concilii Constanciensis, commencée voilà quarante ans. Ce quatrième volume ne le cède pas en intérêt aux précédents. Il nous offre d'abord, en guise d'introduction générale, une étude des publications de textes relatifs au concile et un catalogue des recueils manuscrits qui s'y rapportent. Puis des documents, classés, comme dans les volumes précédents, sous différents dossiers : 1° *L'Aragon, la Castille et le concile* (avant tout, la correspondance du roi d'Aragon avec ses ambassadeurs, très intéressante sur divers points : rivalité entre les royaumes ibériques, rendant difficile la constitution de la « nation espagnole » ; l'Aragon pourrait-il, ce qui lui aurait assuré la majorité dans la nation, s'incorporer les prélats des royaumes de Sicile et de Sardaigne, ses dépendances politiques ? — difficultés pour trouver un mode d'élection du pape qui satisfît tous les intérêts nationaux et levât tous les scrupules canoniques ; — curée indécente, à peine Martin V élu, des princes et même de leurs ambassadeurs, avides, pour leur propre compte, de faveurs de tout genre ; — préoccupations pour la liberté du nouveau pape ; tout le monde se montrait pressé de le voir quitter Constance ; n'y serait-il pas trop sous la coupe de Sigismond? — efforts du roi d'Aragon pour décider Benoît XIII, tout en le ménageant, à reconnaître Martin V). — 2° *Les procès de Jean Petit et de Falkenberg* (sur la question du tyrannicide ; M. Finke publie de nombreux mémoires sur ce sujet ; on notera l'intervention, dans les discussions, de Cauchon, le futur juge de Jeanne d'Arc). — 3° *Les affaires de l'Empire* (intéressants renseignements sur les préoccupations des villes italiennes, leur notion d'un intérêt commun, déjà celui qui préoccupera les plus sages politiques de la péninsule, au xve siècle : éviter une intervention étrangère. A ce moment, c'est celle de Sigismond que l'on redoute ; « que le pape le couronne donc en Allemagne », s'écrie un Florentin). — 4° *Les traités de réforme ;* M. Finke donne des rééditions critiques de deux d'entre eux : les *Capita agendorum* (l'attribution à Pierre d'Ailly n'est pas tout à fait certaine ; mais elle est probable ; en tout cas, beaucoup d'idées sont de lui), et les *Avisamenta edita in concilio* de Thierry de Nieheim. — 5° Un supplément aux précédents volumes ; la pièce de résistance est un recueil considérable de dépositions touchant les accusations contre Jean XXIII. — On voit par ces quelques exemples si la moisson est riche. « Désormais », dit M. Finke, « on peut écrire l'histoire du concile de Constance. »

En Nicolas V, ce qui a d'ordinaire attiré surtout l'attention, c'est l'humaniste couronné de la tiare, le représentant de la Renaissance. M. Pleyel[1] étudie en lui le politique : plus exactement, car le titre de l'ouvrage pourrait tromper, le politique italien, dont l'œuvre est double et plus considérable qu'on ne le croit souvent. Il est un des restaurateurs du pouvoir temporel du Saint-Siège ; par un mélange habile de fermeté et d'esprit de conciliation, il a réparé en somme les fautes d'Eugène IV. D'autre part, comme pour les hommes d'État les plus prévoyants de l'Italie d'alors, sa diplomatie a été

1. Kleo Pleyel, *Die Politik Nikolaus V.* Stuttgart, Kohlhammer, 1927, in-8°, vi-118 p. ; prix : 5 Mk.

Digitized by Google

dominée par la crainte d'une intervention française en faveur des prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume en Naples. C'est la raison qui l'a engagé à favoriser Alfonse d'Aragon, maître en fait du royaume, quitte à lui faire les plus graves concessions. Surtout, comme parade à l'invasion étrangère, il a travaillé à la fameuse politique de l'équilibre italien. Pour le garantir, et contre les ambitions opposées de Naples et de Venise, il a contribué à assurer à François Sforza la succession milanaise ; puis à transformer en une ligne générale italienne la paix de Lodi conclue entre Venise et le nouveau duc de Milan. En comparaison de cet exposé des négociations diplomatiques, le chapitre consacré au mécénat de Nicolas V paraît un peu maigre. M. Pleyel semble s'intéresser assez peu à l'art ; de même qu'il n'a pas le sens du pittoresque et du dramatique (à peu près rien sur le curieux épisode de la conjuration de Porcaro) ; ni le goût de la psychologie (les quelques pages qu'il consacre au personnage si vivant, si bien connu, que fut Nicolas V, sont ternes et trop dépourvues de sympathie). En somme, livre solide, un peu sec, qui aurait gagné, à notre avis, à suivre un plan plus chronologique. Un esprit de polémique un peu chicanière inspire à M. Pleyel, vis-à-vis de ses devanciers, des critiques qui ne sont pas toujours justifiées.

M. Gotwald [1] s'est proposé de rechercher quel emploi était fait des censures ecclésiastiques dans la deuxième moitié du xve et le commencement du xvie siècle, c'est-à-dire dans la période qui précède immédiatement la Réforme ; et quels résultats on en obtenait en fait. (Il s'agit seulement des censures promulguées par le Saint-Siège ; pour avoir une idée complète du fonctionnement de l'institution, il faudrait tenir compte aussi de celles qui émanaient d'autorités inférieures.) On ne peut dire qu'une question soit bien posée quand la réponse en est connue d'avance avec évidence ; et c'est ici le cas. M. Gotwald passe en revue, d'une façon d'ailleurs intéressante, toutes les querelles, grandes ou petites, que le Saint-Siège a soutenues à l'époque qu'il étudie ; tout cela pour constater que partout les censures ont été employées et que l'effet en variait suivant les sentiments, les intérêts, le caractère, la situation de ceux qui en étaient atteints, et de leurs alliés ou de leurs adversaires ; exactement comme au Moyen Age. Il aurait été plus intéressant d'étudier les théories des publicistes et des canonistes. M. Gotwald signale à diverses reprises, mais sans y insister autant qu'il le faudrait, l'emploi d'un argument où l'on aperçoit, non l'influence anticipée de la Réforme, mais celle des théories conciliaires, alors si accréditées : l'appel au futur concile est suspensif de la sentence pontificale. Il montre aussi, avec raison, croyons-nous, que, si les souverains et leurs conseillers se souciaient d'ordinaire assez peu de l'excommunication, les masses populaires restaient sensibles à l'interdit.

E. Jordan.

1. William Kurtz Gotwald, *Ecclesiastical Censure at the End of the fifteenth Century*. Baltimore, Johns Hopkins press, 1927, in-8°, vi-87 p. (extrait des *Johns Hopkins University Studies in Historical and Political Science*, Series XLV).

Digitized by Google

HISTOIRE UKRAINIENNE

PUBLICATIONS EN LANGUE UKRAINIENNE PARUES DANS L'U. R. S. S. DE 1917 A 1928

Les publications scientifiques en langue ukrainienne n'ont commencé à se multiplier que vers 1925-1926, à partir du moment où s'est accentuée la tendance d'ukrainiser toute la vie intellectuelle du Midi de la Russie et de bannir par conséquent l'usage, jusque-là habituel, de la langue russe. C'est à l'Académie des sciences d'Ukraine qu'échut l'honneur et le mérite de devenir le centre — unique après la disparition des Universités de Kiev, Kharkov et Odessa — de toutes les recherches et, par conséquent, de toutes les publications historiques en Ukraine. Un trait commun unit ces dernières aux publications analogues de l'U. R. S. S. en général : le grand nombre des articles et des petits essais, par contraste avec la rareté des ouvrages de synthèse et de longue haleine. Les moyens techniques de publication n'égalent pas encore la production scientifique. Il est à noter aussi que la Galicie, c'est-à-dire l'Ukraine polonaise, continue, comme au temps d'avant-guerre, à être un centre important de la pensée ukrainienne : celle-ci y possède des organes spéciaux, tels, par exemple, les *Mémoires de la Société de T. Ševčenko*, etc. Pour avoir une idée complète des publications historiques ukrainiennes, il aurait, certes, fallu prendre en considération les publications paraissant en Galicie. Toutefois, vu la difficulté de les avoir toutes sous la main, il n'est tenu compte dans le Bulletin qui va suivre que des principaux travaux historiques parus dans l'U. R. S. S.

Les publications historiques en langue ukrainienne peuvent être partagées en trois catégories, qui se distinguent sensiblement les unes des autres. Ce sont, d'abord, des ouvrages d'ordre général, assez peu nombreux du reste, où se reflètent nettement les idées qui animent les historiens du pays. — La plus grande partie des travaux publiés par les historiens ukrainiens est consacrée à leur pays, à l'Ukraine au sens propre du terme, c'est-à-dire aux territoires situés à l'est et à l'ouest du moyen Dniepr, depuis Kharkov et Kiev jusqu'à la Galicie orientale, et de ces deux villes aux rivages de la mer Noire. Dans leur œuvre collective, c'est donc l'histoire locale ou régionale qui domine. Certes, l'histoire du pays a connu des époques du plus haut intérêt. C'est tout d'abord le XVIIe siècle, l'âge d'or du sentiment national naissant, l'époque des luttes des Cosaques contre la domination polonaise et de l'union avec la Moscovie, cette union que les patriotes ukrainiens persistent à considérer comme la plus lourde faute commise par leurs ancêtres. Les très nombreux travaux qui traitent des faits et gestes des fameux hetmans de ce temps

Digitized by Google

respirent souvent un romantisme dont les historiens du XXe siècle ne parviennent pas à se défaire. Viennent ensuite les empiétements systématiques que le gouvernement impérial n'a cessé de commettre au XVIIIe siècle sur l'autonomie de l'Ukraine, jusqu'à la faire disparaître sous Catherine II. Puis c'est la renaissance du mouvement national au XIXe siècle. Ayant débuté vers 1845 par quelques rêveries de jeunes intellectuels, ce mouvement est bien des fois confondu avec le mouvement révolutionnaire qui, dans toute la Russie, visait à la destruction du pouvoir autocratique et centraliste des tsars. Il a fini par amener au XXe siècle la résurrection de l'Ukraine comme État indépendant, membre de l'Union des R. S. S. En rappelant ces trois époques, dont chacune correspond à l'un des trois derniers siècles, nous arrivons à déterminer les principaux sujets qui occupent invariablement la première place dans les œuvres des historiens ukrainiens. — Toutefois, le sort de l'Ukraine a été trop longtemps et trop étroitement lié à celui de la Russie en général pour que les historiens ukrainiens modernes ne soient pas dans la nécessité d'aborder des questions qui, sortant des cadres de l'histoire locale, se rapportent à l'histoire générale de la Russie. C'est la dernière catégorie des travaux historiques en langue ukrainienne qu'il importe de noter. Deux groupes de sujets y fixent l'attention. C'est tout d'abord la plus ancienne époque de l'histoire de la Russie, l'époque kiévienne, dont les principaux événements se sont déroulés sur le territoire actuel de l'Ukraine et où Kiev, « la mère des villes russes », était la capitale nationale. L'ancienne école historique de l'Université de Kiev a beaucoup fait pour étudier l'histoire de cette époque lointaine. Devenus Ukrainiens, les historiens de cette école sont même portés à considérer l'histoire de la Russie kiévienne comme faisant partie intégrante de l'histoire de l'Ukraine, sans remarquer qu'ils commettent exactement la même erreur que les vieux historiens russes quand ils croyaient à une continuité d'évolution historique unissant l'État de Kiev des Xe-XIIIe siècles à la Souzdalie et à la Moscovie. Telle est, du moins, l'idée maîtresse de la grande œuvre de M. HRUŠEVSKIJ, *Histoire de l'Ukraine-Russie*[1], et nous la verrons poindre dans certains travaux de ses continuateurs. Puis, enfin, ce qui évoque aussi l'intérêt des historiens ukrainiens, ce sont les événements du XIXe siècle, surtout tous ceux qui ont rapport au développement du mouvement révolutionnaire. Notre analyse suivra l'ordre qui vient d'être indiqué.

I. OUVRAGES D'ORDRE GÉNÉRAL. — Il est à regretter que l'*Histoire générale de l'Ukraine* de M. HRUŠEVSKIJ, le plus remarquable, certes, des historiens ukrainiens actuels, soit arrêtée au huitième volume, paru en 1917[2]. Ce grand ouvrage se termine aux premières années de Bohdan Khmelnijckij,

1. *Istorija Ukraïny-Russi*, 8 vol., 1904-1917.

2. M. HRUŠEVSKIJ, *Istorija Ukraïny-Russi*. — La première partie du IXe volume — jusqu'à 1653, réunion de l'Ukraine à la Russie — a paru pendant l'impression de cet article.

Digitized by Google

au moment où l'histoire de l'Ukraine touche à son apogée et où la question ukrainienne devient le nœud de la politique internationale en Europe orientale.

Nous devons à D. I. Bagalii une *Esquisse de l'histoire de l'Ukraine au point de vue économique et social*[1], ainsi qu'une *Esquisse sur l'historiographie ukrainienne*[2]. Les deux ouvrages se suivent et se complètent ou, plutôt, le premier volume de l'*Histoire de l'Ukraine* remet au point certaines parties de l'*Historiographie*, parue quelques années plus tôt. Dans celle-ci, on trouve d'abord (t. I) une analyse des annales russes des XIIe et XIIIe siècles rédigées à Kiev et en Volynie[3], suivie de celle des annales postérieurement rédigées en Russie occidentale, partie alors du grand-duché de Lithuanie (annales de Suprasl et de Hustyn). L'auteur, comme du reste tous les historiens ukrainiens actuels, tend à prouver que toutes les annales russes, et en particulier les remarquables chroniques qui relatent l'histoire des princes de Volynie et de Galicie au XIIIe siècle, ne sont pas des annales russes, mais des annales ukrainiennes. Cette idée découle de l'idée générale que les Russes du Midi et ceux du Nord auraient été dès le début des nations différentes. La communauté de nom et de langue ne prouverait pas avec évidence le contraire. Le tome II contient une analyse détaillée des chroniques cosaques du XVIIe siècle, qui relatent les événements du grand siècle de l'Ukraine des hetmans (chroniques de Samovidetz, Velitchko, Hrabianko, etc.). — Le premier volume de l'*Esquisse de l'histoire de l'Ukraine* n'est qu'une esquisse historiographique. Après quelques pages consacrées aux premiers historiens d'Ukraine — ou de Petite-Russie, comme on appelait ce pays dans ce temps —, Bautych-Kamenski et Markevič, l'auteur s'arrête amplement sur l'œuvre de Kostomarov, de Koulich et d'Antonovitch. Il passe ensuite aux écoles qui se sont formées à la fin du XIXe siècle auprès des Universités de Kiev et de Kharkov, ainsi qu'à Lvov en Galicie. Hruševskij, le chef incontesté des historiens de l'Ukraine contemporains, attire l'attention particulière de Bagalii. Somme toute, c'est un exposé bref, mais complet, des résultats obtenus par l'historiographie ukrainienne dans l'espace d'un siècle et demi.

A ces ouvrages d'historiographie ukrainienne, on pourrait peut-être ajouter l'*Autobiographie* de D. I. Bagalii lui-même[4]. Soixante-dix années d'une vie consacrée aux études historiques peuvent être considérées comme une des plus belles pages d'historiographie.

1. Dmitro I. Bagalii, *Narys istorii Ukraïny na socialno-ekonomičnomu hrunti*, t. I. Kiev, 1928, 124 p.

2. D. Bagalii, *Narys Ukraïnskoj istoriografii ;* I : *Litopici.* Kiev, 1923, 138 p. ; II : *Djereloznavstvo.* Kiev, 1925, 108 p.

3. Voir *Recueil des Annales russes*, t. I et II.

4. D. I. Bagalii, *Avtobiografia.* Kiev, 1927, 163 p. (voir aussi dans les *Mélanges Bagalii*, 1927).

Digitized by Google

L'histoire d'Ukraine de M. JAVORSKYJ[1] n'a pas de valeur scientifique. Ses *Esquisses de l'histoire des mouvements révolutionnaires en Ukraine*[2] sont plus intéressantes. D'un point de vue purement marxiste, M. Javorskyj cherche à envisager l'histoire du pays comme une lutte de classes ininterrompue depuis les émeutes des Kiéviens du XIe siècle contre leurs princes et les révoltes des Cosaques au XVIIe siècle jusqu'au mouvement socialiste ouvrier du temps d'avant-guerre.

Quoique sans grande profondeur, les travaux de M. E. SLABČENKO sont ce qu'il y a peut-être de plus intéressant parmi les livres ukrainiens. Il a débuté par un ouvrage en quatre volumes, en russe, intitulé *L'organisation économique de l'Ukraine, de Khmelnijcki à la guerre mondiale*[3], où il traite en détail l'histoire économique de l'Ukraine de la rive gauche du Dniepr, unie à la Moscovie depuis 1654 (propriété foncière, économie rurale, industrie, commerce, organisation économique du pays). Ces quatre volumes ont été suivis de deux autres parus en ukrainien sous le titre de *Matériaux pour servir à l'histoire économique et sociale de l'Ukraine au XIXe siècle*[4]. Cet ouvrage n'a de « matériaux » que le nom. C'est une œuvre de caractère général, où l'auteur se propose de présenter un aperçu d'ensemble, à base de marxisme, non seulement de l'histoire économique et sociale au sens propre du mot, mais de toute l'histoire de l'immense pays dénommé avant 1917 Midi de la Russie. C'est le premier essai de ce genre ; aussi y trouve-t-on beaucoup à reprendre. Le cadre est trop large ; pour traiter certaines questions, il aurait fallu des volumes entiers ; d'autres sont passées sous silence. L'auteur n'est pas sans sentir lui-même les défauts de son œuvre ; de là peut-être ce nom de « matérieux » qu'il lui donne. D'autre part, il ne se sert, à peu de chose près, que de sources publiées, sans presque recourir aux archives.

II. HISTOIRE DE L'UKRAINE PROPREMENT DITE. — C'est, naturellement, la grande épopée du XVIIe siècle qui y tient la première place. A. JAKOVLIV a fait une analyse détaillée du traité de Perejaslav, conclu par le hetman Khmelnijcki avec le gouvernement moscovite en 1654[5]. Il en arrive à conclure que ce traité considérait le hetman comme vassal du tsar, tout en lui laissant une indépendance de fait pleine et entière. Cette contradiction entre la lettre et l'application du traité est une des raisons des opinions si contradictoires des historiens sur ce document fameux. Un autre article du même

1. M. JAVORSKYJ, *Korotka istorija Ukraïny*, 150 p. (plusieurs éditions).

2. M. JAVORSKYJ, *Narysy istorii revolucijnoj borotby na Ukraïni*, t. I, 1927, 414 p. ; t. II, 1928, 167 p.

3. M. SLABČENKO, *Organisacia khoziaïstva Ukraïny ot Khmelnyčeiny do mirovoj vojny*, 4 vol. Odessa, 1923-1925.

4. M. SLABČENKO, *Materialy do ekonomično-socialnoj istorii Ukraïny XIX stolettja*, t. I. Odessa, 1925, 318 p. ; t. II, Odessa, 1927, 278 p.

5. A. JAKOVLIV, *Dogovir Hetmana B. Khmelnijckoho z Moskvoj z 1654. Mélanges Bagalii* (*Jubilejnyi Zbirnyk na pošanu D. J. Bagalii*, 1927, 35 p.).

Digitized by Google

auteur traite d'une des rédactions postérieures du traité de Khmelnijckij [1]. V. Ščerbina revient encore au même sujet [2]. S. Tomašivskij a publié une série de lettres de Paolo Doiri, secrétaire particulier du roi Jean-Casimir de Pologne, à Pietro Vidoni, nonce du pape à Varsovie, sur la campagne du roi contre Khmelnijckij et les Tatars de Crimée, ses alliés, en 1653 [3]. Terminée par un traité entre la Pologne et le khan conclu au détriment du hetman, cette campagne força celui-ci à avoir recours au tsar de Moscou. L'histoire si mouvementée de Khmelnijckij et de ses successeurs est le sujet de toute une série d'autres articles : tels *La mort de Jean Vyhovskyi*, par V. Herassimčuk [4]; *Sur la politique du hetman Samoïlovič*, par V. Parkhomenko [5]; *Les légendes du temps de Khmelnijckij*, par M. Petrovski [6]; *Privilèges et brevets octroyés aux municipalités de la rive gauche du Dniepr*, par A. Hruševskij [7], etc. L'intéressant article d'O. Ogloblin contribue à l'étude d'un épisode quelque peu oublié de la même époque. Il y est question du *Traité conclu en 1692 par Pierre Ivanienko avec la Crimée*. Ex-employé à la chancellerie du hetman, le transfuge Ivanienko visait à rétablir, avec l'aide du khan, l'indépendance de l'Ukraine, qui venait d'être partagée entre la Moscovie et la Pologne par le traité de 1686. Le négociateur aurait été l'agent de la noblesse ukrainienne, opposée à la politique des hetmans Samoïlovič et Mazepa [8]. N. Vassilenko a fait une analyse détaillée du tracé des frontières de l'Ukraine tel qu'il a été établi au XVIIe siècle, ainsi que des changements qui y ont été apportés pendant deux siècles et demi, jusqu'à la délimitation de 1917 [9]. Il importe, enfin, de noter deux articles sur les origines et les fonctions de deux « prikazes » moscovites, dont l'un, celui « de la Petite-Russie [10] », gérait les affaires de l'Ukraine des hetmans (1663-1720), et l'autre, nommé « Prikaze de la Grande-Russie [11] », a administré pendant une dizaine d'années (1688-1699) l'Ukraine orientale (plus tard le territoire du gouvernement de Kharkov), colonisée au XVIIe siècle sous les auspices du gouvernement moscovite. La question de la propriété foncière au lendemain de l'union de 1654 est amplement traitée

1. A. Jakovliv, *Statti B. Khmelnijckoho v redakcii 1659 roku. Mélanges Hruševskij* (*Zbirnyk na pošanu M. S. Hrusevskoho*. Kiev, 1928).

2. V. Ščerbina, *Do pytannja pro statti B. Khmelnijckoho* (*Mélanges Hruševskij*).

3. S. Tomašivski, *Do istorii perelomu Khmelnijckyny* (*Mélanges Bagalii*, 50 p.).

4. V. Herassimcuk, *Smert Ivana Vyhovskoho.*

5. V. Parkhomenko, *Do pytannja pro polityku hetmana Samojloviča.*

6. M. Petrovski, *Z lehend Khmelnijcyny.*

7. A. Hruševskij, *Universaly ta gramaty levaberežnym ratusam u. XVII v.* (tous les quatre dans les *Mélanges Hruševskij*).

8. O. Ogloblin, *Dogovir Petro Ivanienka z Krymom 1692 roku* (*Mélanges Bagalii*, 24 p.).

9. V. Vassilenko, *Territoria Ukrainy XVII viku* (*Mélanges Bagalii*, 20 p.).

10. L. Okynševič, *Prikaz Malyie Rossii Moskovskoï deržavy XVII v.* (*Travaux de la Commission pour l'étude de l'histoire du droit de la Russie occidentale et de l'Ukraine*, t. III, 1925, 14 p.).

11. S. Piatnicka, *Prikaz Velikja Rossii* (*Ibid.*, t. VI, 1926, 23 p.).

Digitized by Google

dans l'essai d'A. Hruševskij, *Les décrets des hetmans concernant la propriété foncière*[1]. S. Ivanyckyj-Vassilenko tend à conclure que les *Domaines privés de la noblesse polonaise*[2] conservés par celle-ci sur le territoire soumis après 1648 à l'autorité des hetmans étaient insignifiants ; pour retrouver leur place sous le nouveau régime, les nobles d'origine polonaise ont dû s'assimiler à l'aristocratie cosaque. Le travail de L. Okynševič sur la *Staršina générale dans l'Ukraine des hetmans*[3] est une contribution importante à l'histoire du régime gouvernemental cosaque. La *Staršina* servait au hetman à la fois de conseil privé et de conseil des ministres. Devenues très tôt héréditaires entre les mains d'un nombre limité de familles, les charges de membres de la *Staršina* firent de leurs titulaires une sorte de classe privilégiée qui s'enrichissait en se faisant attribuer constamment des terres habitées par les paysans ; au XVIIIe siècle, elle a été admise au sein de la noblesse de l'Empire. Le fort volume qu'I. Čerkaskyj a consacré à l'histoire des *Tribunaux des communes aux XVIe-XVIIIe siècles*[4] mérite une attention particulière. Toute commune rurale des vastes pays russes soumis jadis aux grands-ducs de Lituanie avait son tribunal, appelé tribunal de la *Kopa* (commune), vestige des *veče*, anciennes assemblées populaires contemporaines de la *Pravda* russe de Iaroslav et de ses successeurs. I. Čerkaskyj étudie en détail leur organisation et leur procédure. Reconnus successivement par les gouvernements de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine hetmanienne, les tribunaux des communes exigeaient la participation de tous les habitants domiciliés sur le territoire communal, nobles autant que roturiers ; ils jugeaient tous les délits et étaient investis de tout le pouvoir judiciaire. Après s'être maintenus pendant des siècles, ils ne disparurent que sous la poussée des réformes unificatrices de Catherine II. Le livre de Čerkaskyj est le premier travail de recherches que l'on possède sur ce chapitre important de l'histoire du droit coutumier russe.

Pour l'histoire du XVIIIe siècle, la question capitale est la pression de l'Empire sur l'autonomie de l'Ukraine ; aussi les travaux touchant l'histoire du droit occupent-ils parmi les œuvres des historiens ukrainiens relatives à cette époque une place dominante. C'est ainsi que nous y trouvons une série de contributions à l'histoire de la codification, des tribunaux et des finances de l'Ukraine sous Élisabeth et Catherine II, précisément à l'époque de l'unification de la législation locale, fondée sur le statut du grand-duché de Lituanie, avec celle de l'Empire, issue des codes moscovites et des lois décrétées

1. A. Hruševskij, *Hetmanski zemelni Universaly 1660-1670 rokiv. Recueil hist.-géographique (Ist.-geograf. Zbirnyk*, t. I. Kiev, 1927, 40 p.).

2. S. Ivanyckyj-Vassilenko, *Deržavske zemlevolodinnia polskoj šliakhty v Hetmanscjni (Travaux de la Comm. d'hist. du droit*, t. III, 1925).

3. L. Okynševič, *Heneralna Staršina na livoberežnii Ukraïni XVII-XVIII v. (Travaux de la Comm. d'hist. du droit*, t. VI, 1926, 97 p.).

4. J. Čerkaskyj, *Hromadskyi (kopnyi) sud na Ukraïni-Russi XVI-XVIII v. (Travaux de la Comm. d'hist. du droit*, t. XIII, XIV, 714 p. ; résumé en français assez médiocre).

Digitized by Google

par Pierre le Grand. Telles sont les *Esquisses touchant les lois en vigueur en Petite-Russie* de M. SLABČENKO[1], une analyse des mêmes lois par N. VASSILENKO[2], *Les réformes judiciaires du hetman Razoumovski* de I. ČERKASSKYJ[3] et, enfin, *L'histoire du droit budgétaire de l'Ukraine au temps de Razumovski* de V. ROMANOVSKYI[4].

Un autre épisode de l'histoire du XVIIIe siècle attire les historiens ukrainiens : c'est la chute de la *Sêč*, la libre et anarchique république des Cosaques Zaporogues. Le travail de M. SLABČENKO, *L'organisation sociale et juridique de la Sêč des Zaporogues*[5], nous la dépeint toutefois sous des couleurs bien moins égalitaires et démocratiques que l'on ne pensait jusqu'à présent. Les couches sociales y étaient différenciées à un tel point qu'une *Révolte des gueux*, décrite par V. PREKOV[6], y éclata quelques années avant la chute de la *Sêč*. Entouré de colonies que l'Empire essaimait tout autour de lui en Nouvelle-Russie, cet État primitif n'avait aucune chance de se maintenir. C'est ce que démontre d'une manière évidente le travail de Mme N. POLONSKA-VASSILENKO, *Les dernières années du Zaporožie*[7]. Le même auteur a publié l'analyse détaillée du manifeste du 3 août 1755[8], qui mit fin à l'existence de la *Sêč*. Tout en y découvrant le même courant d'idées qui, quelque temps auparavant, avait inspiré la fameuse « Instruction » à la Commission législative de 1767, Mme Polonska est portée à attribuer le manifeste de 1775 au désir de la noblesse, classe dominante, de faire disparaître les derniers vestiges de l'ancienne liberté démocratique de l'Ukraine. O. RJABININ-SKLJAREVSKI a publié un article très documenté sur les circonstances qui ont immédiatement précédé la chute de la *Sêč* et peut-être hâté les mesures de 1775. Ce furent les soulèvements des Zaporogues sur le Danube[9]. Mobilisés comme troupes auxiliaires lors de la guerre avec la Turquie, les Zaporogues se révoltèrent à plusieurs reprises contre les auto-

1. M. SLABČENKO, *Eskizy z istorii prav, po kotorym suditsja malorossiiski narod* (*Mélanges Bagalii*, 1927).

2. N. VASSILENKO, *Prava, po korotym suditsja malorossiiski narod, jak džerelo do istorii deržavnoho prava Ukraïny XVIII v.* (*Mélanges Hruševskij*, 1928).

3. J. ČERKASKYJ, *Sudovij reformy hetmana gr. K. H. Razumovskoho* (*Mélanges Bagalii*, 1927).

4. V. ROMANOVSKYI, *Do istorii budgetnoho prava hetmanščyny za Kyryla Razumovskoho* (*Mélanges Bagalii*, 1927).

5. M. SLABČENKO, *Socialno-pravova organisacja Siči Zaporoskoj* (*Travaux de la Comm d'hist. du droit*, t. XII, 137 p.).

6. V. PREKOV, *Bunt siromy na Zaporožji* (*Mémoires de la section d'histoire et de philologie de l'Acad. des sciences*, t. VII-VIII, 1926, 32 p.).

7. N. POLONSKA-VASSILENKOVA, *Z istorii ostannykh časiv Zaporožja* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. IX, 1926).

8. N. POLONSKA-VASSILENKOVA, *Manifest 3 serpnia 1775 v svitli čočasnykh idiei* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XII, 1927, 40 p.).

9. O. RJABININ-SKLJAREVSKI, *Zaporiski bunty Dunajciv 1771-1774 rokiv* (*Naukovy Zbirnyk, Recueil scientifique*, 1927, 21 p.).

Digitized by Google

rités militaires russes. Ceux d'entre eux qui n'avaient que peu d'attaches au pays natal restèrent en territoire turc près des bouches du Danube ; leurs descendants rentrèrent en Russie en 1807 et en 1828. La biographie d'Osip Mikhaïlovič Hlodkyj, le chef des Cosaques du Danube, qui fit sa soumission à l'empereur Nicolas Ier en 1828, est esquissée par D. Javornyckyj[1]. Les « Haïdamaks », sorte de flibustiers ou de Cosaques libres auxquels se mêlèrent peut-être des Zaporogues chassés de la *Sêč*, ont existé jusqu'à la fin du siècle sur les confins, très vagues d'ailleurs, de la Russie, de la Turquie et de la Pologne. L'article de M. Susloparіv, *Les Haïdamaks à la fin du XVIIIe siècle*[2], fait une peinture vivante de la vie et des tribulations de ces bandes dispersées et anéanties par suite des mesures policières du gouvernement de Catherine II et de ses successeurs.

Cent années[3] est le titre d'un recueil très intéressant de matériaux pour servir à l'histoire de la société ukrainienne depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à la guerre mondiale. Il contient un grand nombre de travaux et de documents ; parmi ces derniers, on remarque une série touchant l'histoire de la fameuse confrérie de Saint-Cyrille et Saint-Méthode (1847) et la biographie de Dragomanov, un des promoteurs du mouvement national ukrainien. L'Académie des sciences d'Ukraine a réédité en un volume les *Œuvres polémiques* de N. Kostomarov[4] (1818-1885), qui, pour avoir écrit en russe, n'en est pas moins considéré avec raison comme un historien ukrainien par excellence et comme partisan de la cause ukrainienne. On y a réuni tous les écrits de Kostomarov touchant la langue, l'histoire et le mouvement national de l'Ukraine, ainsi que ses écrits politiques et les pamphlets dirigés contre ses adversaires, les historiens et les publicistes partisans de l'unité panrusse. On doit à la même Académie la publication des *Matériaux pour servir à l'histoire de la culture et de la société de l'Ukraine occidentale*[5], contenant la volumineuse correspondance entre M. Dragomanov et J. Franko, deux chefs du mouvement national (137 lettres, allant de 1877 à 1895).

Les travaux consacrés à l'histoire régionale, ainsi qu'aux questions de détail de l'histoire économique, forment une catégorie très importante de l'œuvre des historiens de l'Ukraine. Dès 1918, D. I. Bagalii a donné une *Histoire de l'Ukraine des Slobodes*[6], c'est-à-dire l'Ukraine orientale, dont le territoire correspondait à celui de l'ancien gouvernement de Kharkov. Le

1. D. Javornyckyj, *Košovyi otaman O. M. Hladkyj* (*Mélanges Hruševskij*, 1928).

2. M. Susloparіv, *Hajdamasčina v 80-kh rokakh XVIII stolittia* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XVIII et XIX, 1928, 50 p.).

3. *Za sto lit.*, 2 vol., 276 + 328 p. Kiev., 1928 (*Mém. de la sect. d'hist. et de phil.*, t. XXIV et XXV).

4. *Naukovo-publicystycnii polemični pisannja Kostomarova.* Kiev, 1928, 315p.

5. *Listuvannja J. Franko i M. Dragomanova, Materjaly dla kulturnoj i hromadskoj istorii Zakhidnoj Ukraïny.* Kiev, 1928, 500 p.

6. D. Bagalii, *Istoria Slobodskoj Ukraïny.* Kharkov, 1918, 308 p.

Digitized by Google

livre manque quelque peu d'originalité, l'auteur ne s'étant servi que de matériaux déjà connus ; c'est plutôt une manifestation de régionalisme qu'une œuvre de recherche historique. L'Académie des sciences a publié un recueil spécial consacré à l'histoire, à l'archéologie et à l'ethnographie du pays de Černigov, dénommé « partie septentrionale de l'Ukraine de la rive gauche du Dniepr[1] ». On y trouvera, entre autres, de très intéressants travaux touchant l'histoire et la restauration de la cathédrale de Černigov, ainsi que de l'église du couvent d'Elec dans cette même ville, deux des plus remarquables monuments de l'architecture russe des XIe et XIIe siècles. L'article d'E. Sicinskyj retrace l'histoire des châteaux forts en Podolie aux XIVe-XVIIe siècles[2], bâtis par les princes lituaniens et plus tard par le gouvernement polonais pour défendre le pays des incursions des Tatars ; il est suivi d'une série de plans et de vues de ces ruines imposantes. L'*Esquisse de l'économie rurale des grands domaines en Volynie méridionale au XVIIIe siècle*, de O. Baranovič[3], dépeint la marche très intéressante de la reconstitution économique opérée dans ce pays après les guerres du XVIIe siècle par les grands propriétaires fonciers, tels, par exemple, que les princes Višnevecki, dont les domaines ont été l'objet particulier des investigations de l'auteur. L'*Esquisse de l'histoire du commerce de l'Ukraine de la rive gauche avec la Crimée*, de M. Tiščenko[4], dépeint les relations commerciales, assez modestes du reste, qui ont existé entre des deux pays avant le traité de Koutchouk-Kaïnardji, de 1774. Celui-ci, abandonnant à la Russie le territoire adjacent à la mer Noire, comportait l'obligation de conclure un traité de commerce entre la Crimée et l'Empire. La Crimée en a toutefois peu profité, le commerce des nouveaux ports russes s'étant dirigé vers les ports turcs de la rive méridionale de la mer Noire. O. Ogloblin a fait l'analyse du commerce de transit de l'Ukraine[5]. Il l'aborde vers l'époque de la Révolution française pour l'abandonner à la veille de la guerre d'Orient. Les événements de France et les relations franco-russes ayant toujours été d'une importance particulière pour le développement du commerce des grains exportés des ports de la mer Noire, le travail d'Ogloblin aurait un intérêt spécial pour les lecteurs français. N. Tiščenko retrace l'histoire du *Droit de distillerie et de débit d'eau-de-vie en Ukraine hetmanienne*[6]. Après avoir longtemps appartenu à

1. *Cernigie i pivničnje Livoboreže.* Kiev, 1928, 531 p.

2. E. Sicinskyj, *Oboronni zamky Zakhidnjoho Podillja XIV-XVII v.* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XVII, 1928, 96 p.).

3. O. Baranovič, *Narysy magnatskoho hospodstva na pivdni Volyni u XVII v.* (*Recueil « Études d'histoire d'Ukraine »*. Kiev, 1926, 90 p.).

4. M. Tiščenko, *Narysy istorii torgovli livoberežnoj Ukrajny z Krymom u XVIII st.* (*Recueil historico-géographique*, t. II. Kiev, 1928, 50 p.).

5. O. Ogloblin, *Tranzitnyj torg Ukrajny za peršoï poloviny XIX storičja* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XII et XV. Kiev, 1927, 47 p.).

6. N. Tiščenko, *Huralne pravo ta pravo šynkuvaty horilkoju v livoberežnoj Ukrajni* (*Travaux de la Comm. d'hist. du droit*, t. XII. Kiev, 1927, 53 p.).

Digitized by Google

tous les hommes libres, ce droit a dégénéré vers la fin du XVIIIe siècle en un privilège exclusif des propriétaires nobles. P. KLEPACKI a fortement contribué à l'étude de l'économie rurale des domaines seigneuriaux du XIXe siècle en se servant des archives de Dikanka, ex-domaine des Kotchoubey[1]. Il faut en dire autant du travail de E. FEDORENKO sur l'*Économie rurale des domaines du monastère des Saints-Pierre et Paul dans le pays de Černigov aux XVIIe et XVIIIe siècles*[2] et de celui d'E. OVČARENKO touchant la *Propriété foncière dans l'Ukraine orientale (des Slobodes)*[3]. O. BARANOVIČ retrace l'histoire d'un *Ville seigneuriale sous la domination polonaise*[4]. C'est la ville de Staro-Konstantinov, fondée sur les terres domaniales des princes Ostrojski au XVIe siècle et restée inféodée aux domaines de leurs héritiers jusqu'aux partages de la Pologne. L'histoire du pays de Guman aux XVIe-XVIIIe siècles, de M. TKAČENKO[5], est pareillement un essai d'histoire économique régionale.

Devenu gouverneur général de la Petite-Russie, le maréchal Rumjancev fit faire en 1766 une description économique, sorte de cadastre général de tout le territoire soumis à son autorité, c'est-à-dire de toute l'Ukraine extituanienne, autrement dit « Ukraine de la rive gauche du Dniepr ». Très intéressante et très détaillée, cette « Description » dite « de Rumjancev » continue à servir de source inépuisable aux études d'histoire économique. Toute une série en a été publiée dernièrement. S. ŠAMRAJ a retracé la situation économique du territoire du régiment de Poltava[6]; M. TKAČENKO celle de la ville d'Ostior[7] et de la *sotnia* de Kaniv[8]; J. PUSTOVIIT celle de la ville de Kosielec[9]; J. MANDZUK, enfin, a dépeint la *sotnia* (subdivision territoriale de régiment) de Hoholiv[10]. La description analogue faite dans l'extrême nord du territoire de l'Ukraine lors des réformes administratives de Catherine II, en 1787, a servi de source à un article de O. NAROČNYCKYJ, qui dépeint la situation économique du pays de Novgorod-Seversk à cette époque[11].

1. P. KLEPACKI, *Hospodarstvo Dikanskoho maetku* (*Mélanges Bagalii*, 22 p.).
2. E. FEDORENKO, *Z istorii monastyrskoho hospodarstva na Livoberežji XVII-XVIII v.* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XI. Kiev, 1927, 67 p.).
3. E. OVČORENKO, *Zemelna vlastnist u Slobidskoj Ukrajni u XVII-XVIII v.* (*Ibid.*, 59 p.).
4. O. BARANOVIČ, *Panske misto za Polskoj deržavy* (*Ibid.*, t. XVII. Kiev, 1928, 64 p.).
5. M. TKAČENKO, *Humanščina v XVI-XVII vv.* (*Ibid.*, t. XI, 1927, 29 p.).
6. S. ŠAMRAJ, *Economičnyj stan kosakiv Poltavskoho polku v 1767 r.* (*Recueil scientifique*, 1924, 72 p.).
7. M. TKAČENKO, *Misto Ostior v XVII-XVIII vv.* (*Za Rumjancevskoju revisieju*) (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. VI, 1925, 56 p.).
8. M. TKAČENKO, *Kanivskaja sotnja Perejaslavskoho polku* (*Ibid.*, 66 p.).
9. J. PUSTOVIIT, *Misto Koselec v 60-kh rokakh XVIII v.* (*Ibid.*, 37 p.).
10. J. MANDZUK, *Hoholivska sotnja Kiivskoho polku 1766 r.* (*Recueil « Études d'hist. d'Ukraine »*. Kiev, 1926, 78 p.).
11. O. NAROČNYCKYI, *Spravy pro plodonosje zemel Novgorod-Severskoho namiestnijstva, 1787-1797* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XVII, 1928, 33 p.).

Digitized by Google

Pour terminer l'analyse des travaux concernant l'histoire d'Ukraine proprement dite, mentionnons le tome Ier du *Recueil des travaux de la Commission historico-archéologique juive*[1]. On y trouve des articles consacrés à l'histoire des Israélites en Ukraine, tels, par exemple, que *Les colonies agricoles juives sous Nicolas Ier*, par D. WEINSTEIN ; *L'histoire des accusations de meurtres rituels*, par D. BRODSKI, etc. Suivent des matériaux touchant pour la plupart les persécutions dont les Juifs eurent à souffrir au XIXe siècle et même à l'époque de la guerre mondiale.

III. TRAVAUX TOUCHANT L'HISTOIRE DE LA RUSSIE EN GÉNÉRAL. — Le livre de P. SMIRNOV, *La route de la Volga et les anciens Russes*[2], est très intéressant, très bien écrit, mais paradoxal à l'extrême. L'auteur se met à la recherche des origines de la Grande-Russie et des Grands-Russes. Le berceau de la future Russie moscovite, c'est la région entre l'Oka et la haute Volga. Il est généralement admis qu'elle a été colonisée par les Slaves venus de l'Ouest à partir du Xe siècle. Les Normands ont pu y posséder quelques factoreries servant de ports de relâche sur la route qu'ils suivaient de la Baltique à la Caspienne. Smirnov cherche à prouver que ce pays a été dès le VIIe siècle habité par des émigrés de Scandinavie, qui auraient fondé un État détruit par l'invasion des Magyars vers 830. Celle-ci, plus terrible que celle des Tatars en 1237, aurait dispersé les Normands, dont une partie aurait réintégré à cette occasion ses anciens foyers en Suède, leur pays d'origine. Revenus trente ans après avec Rurik pour chef, ils auraient fondé l'État de Novgorod, berceau de toutes les formations politiques ultérieures en Russie. Pour prouver la thèse qu'il soutient, l'auteur a recours à de vieux travaux d'archéologie réfutés depuis par des fouilles systématiques, aux annales russes du XIe siècle qu'il interprète quelque peu arbitrairement, aux sagas d'Islande, source des moins sûres à moins d'une critique sévère, et enfin aux écrivains arabes, dont les œuvres en ce qui concerne l'ancienne Russie sont pleines de contradictions, de redites et de lacunes. Malgré tous ses efforts, il ne parvient pas à venir à bout des difficultés qui se dressent sur son chemin. Une fantaisie scientifique très brillante, telle est l'impression qui se dégage après la lecture du livre.

Pour l'époque kiévienne, c'est toujours, à défaut de sources nouvelles, aux annales et aux monuments juridiques que l'on revient. En étudiant les annales, V. NOVYCKYJ cherche à prouver que les « Diètes » (*Snêmy*) où prenaient part les princes et leurs conseillers étaient, dès la fin du XIe siècle, l'organe suprême placé au-dessus de l'autorité individuelle des princes de la maison de Rurik[3]. On doit à M. MAXIMEIKO un article sur le *Système de la*

1. *Zbirnyk prac židivskoj istorico-arkheografinenoj komissii*, vol. 1. Kiev, 1927, 253 p.
2. P. P. SMIRNOV, *Volžski sliakh i starodavni Rusy*. Kiev, 1928, 228 p.
3. V. NOVYCKYJ, *Snêmy ruskoï zemli X-XII vv.* (*Travaux de la Comm. de l'hist. du droit*, t. XII, 1927, 58 p.).

Digitized by Google

Pravda *russe d'après la rédaction détaillée* de ce monument[1], ainsi qu'un autre consacré à la situation juridique des *Vilains selon la* Pravda *russe*[2]. S. Borisionok a entrepris d'expliquer *La signification punitive du terme « potok » de la* Pravda *russe*[3]. Ce terme veut dire exil ou éloignement. C'est sur cette dernière signification que l'auteur insiste, en cherchant à déterminer le sens véritable de la sanction que la *Pravda russe* attachait aux délits les plus graves. S. Juškov a fait l'analyse du *Règlement ecclésiastique du prince Vsevolod*[4]. Ce monument, attribué à Vsevolod, petit-fils de Vladimir Monomaque, qui régna à Novgorod de 1125 à 1137, ne serait qu'une compilation postérieure faite au XIIIe siècle par un personnage inconnu, qui se serait servi de chartes authentiques de Vsevolod, perdues depuis.

Le premier volume des *Chartes ukrainiennes*, publiées par V. Rozov[5], contient quatre-vingt-quinze documents des XIVe et XVe siècles (chartes et brevets octroyés par les princes lituaniens et les rois de Pologne, traités entre ces deux pays, brevets du khan des Tatars, etc.) relatifs à la Galicie, incorporée à la Pologne dès 1340, ainsi qu'aux provinces russes qui étaient alors sous la domination de la Lituanie. On y trouve seize documents inédits provenant pour la plupart des archives privées de Galicie. Le tracé de la frontière orientale du grand-duché de Lituanie au XVe siècle, époque où il englobait la plupart des anciennes principautés russes à l'est du Dniepr, a toujours été difficile à déterminer. Il est donc tout naturel que Th. Petrun[6] ait voulu tirer au clair cette question. Malheureusement, on relève dans son travail une erreur regrettable. L'auteur nomme avec insistance Mcensk (actuellement ville de la province d'Orel) comme point extrême du territoire lituanien ; or, c'est en réalité de « Msczesk » qu'il s'agit, nom qui correspond à Meseck, actuellement Mesčovsk, ville située dans le gouvernement de Kaluga, à 150 kilomètres environ au nord-ouest de Mcensk. Cette erreur doit modifier considérablement les conclusions de l'auteur. V. Pičeta a fait une étude très documentée sur les *Paysans taillables en Lituanie au XVIe siècle*[7]. Quelques articles de valeur traitent en détail certaines questions du droit médiéval russe pour les provinces où était en vigueur le statut lituanien. H. Popov a étudié l'organisation, la procédure judiciaire et le rôle politique et national du tribunal de Luck, fondé en 1578[8]. S. Ivanickyj-Vasilenko a publié un travail sur la tutelle selon le droit de Magdebourg

1. M. Maximeiko, *Systema Ruskoï Pravdy v ii pošyrenii redakcii* (*Ibid.*, t. VI, 1928, 24 p.).
2. M. Maximeiko, *Pro smerdiv Ruskoi Pravdy* (*Ibid.*, t. XII, 1927, 24 p.).
3. S. Borisionok, *Karnyi Zmist* potoka *Ruskoï Pravdy* (*Ibid.*, t. III, 1926, 25 p.).
4. S. Juškov, *Ustav knjazja Vsevoloda* (*Mélanges Bagalii.* Kiev, 1927, 20 p.).
5. V. Rozov, *Ukrajnski hramoty ;* t. I : *XIV v. i perša polovina XV v.* Kiev, 1928, 264 p.
6. Th. Petrun, *Skhidnia meža velikoho knjazstva litovskoho v. 30-kh rokakh XV storiččja* (*Mélanges Hruševskij*).
7. V. Pičeta, *Krestjanje tjeglyie vo vtoroj polovinje XVI veka v velikom kniazestve litovskom* (*Mélanges Hruševskij*, en russe).
8. H. Popov, *Lucki tribunal 1578 roku* (*Travaux de la Comm. d'hist. du droit*, t. III, 1925, 26 p.).

Digitized by Google

en Russie occidentale et dans l'Ukraine des Hetmans [1] ; O. Dobrov un essai sur le droit de succession obligatoire selon le statut de Lituanie [2]. Une question de procédure pénale, la déclaration du meurtre faite devant le corps de la victime, a donné lieu à une étude d'I. Čerkaskyj [3]. On doit enfin à S. Borisjonok un article sur l'origine des avocats professionnels en Russie lituanienne [4]. O. Andriašev a publié un *Aperçu général de l'histoire de la colonisation du pays des Siévérianes* [5], c'est-à-dire de tout le vaste territoire entre le Dniepr et le Don. Il insiste surtout sur l'époque si peu documentée qui va du XIIIe au XVe siècle, où cet immense pays se repeuplait peu à peu après les invasions des Tatars, mais il n'apporte rien d'essentiellement nouveau sur son sujet.

V. Kordt a fait paraître un livre d'une grande utilité, une liste commentée des *Voyageurs en Europe orientale jusqu'à 1700* [6], qui n'est autre chose qu'une mise au point très soignée du fameux ouvrage de Fr. Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland bis 1700*, paru en 1846. Aux 266 voyageurs cités par Adelung, Kordt en ajoute 41 ; toutes les notes concernant la vie et la personnalité des voyageurs et la publication de leurs relations sont accompagnées de notices bibliographiques soigneusement rédigées.

Sur l'histoire du XVIIIe siècle, un seul ouvrage à signaler : V. Veretennikov, *Le poste de procureur général dans les premières années du règne de Catherine II* [7]. Il fait suite aux travaux précédents de l'auteur sur l'institution des procureurs, créée par Pierre le Grand sur des modèles français (les Bulletins russes de la *Revue* les ont cités à plusieurs reprises). L'auteur reprend l'histoire des procureurs généraux au moment où, cessant d'être l'agent immédiat du monarque auprès du Sénat, le procureur général devient en quelque sorte le premier ministre de Catherine.

Le centenaire de la révolte du 14 décembre 1825 a été commémoré en Ukraine par une série de travaux, dont quelques-uns doivent être signalés ici. Les historiens ukrainiens se sont surtout intéressés aux Décabristes originaires du territoire actuel de ce pays, ainsi qu'à ceux qui faisaient partie des sociétés secrètes du Sud ou qui se trouvèrent mêlés à la révolte du régiment d'infanterie de Černigov en janvier 1826. Sous le titre de *Les Décabristes en Ukraine* [8], D. Bagalii a publié un aperçu général des événements

1. S. Ivanicky-Vassilenko, *Zakony pro opiku nad niedolitkami v džerelakh Magdeburgskoho prava Zakhidnoï Russi i Hetmanščyny* (*Ibid.*, 22 p.).

2. O. Dobrov, *Pravo niesbkhidnoho spadkuvannja zalitovskom statutom* (*Ibid.*, 27 p.).

3. J. Čerkaskyi, *Povolannia nad trupom zabytoho* (*Ibid.*, 17 p.).

4. S. Borisjonok, *Utvorennie professijnoj advokatury v Litovsko-Ruskoj deržavi* (*Ibid.*, t. XII, 1927, 67 p.).

5. O. Andriašev, *Narys istorii kolonizacii sjeverskoj zemli do počatku XVI veku* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XX, 1928, 33 p.).

6. V. Kordt, *Čužozjomni podorozni po skhidniei Evropi do 1700 roku.* Kiev, 1920, 205 p.

7. V. Veretennikov, *Z istorii peršikh rokiv katerininskoj heneral-prokuratury* (*Mélanges Bagalii*, 20 p.).

8. D. Bagalii, *Dekabrysty na Ukrajni.* Kharkov, 1926, 56 p.

Digitized by Google

qui se déroulèrent dans le Midi : formation de la Société dite « du Sud » et de celle des « Slaves unis », révolte du régiment de Černigov, procès et sort ultérieur des conjurés arrêtés en Ukraine. Un recueil portant le même titre[1] contient des articles sur les mêmes sujets, ainsi que des esquisses biographiques de Décabristes originaires de l'Ukraine. Un article très documenté d'A. Kozačenko, *Le décembriste prince S. G. Volkonski*[2], tend à prouver que celui-ci, généralement considéré comme un homme peu pratique, connaissait très bien ses intérêts de propriétaire et s'inquiétait fort peu d'améliorer le sort de ses paysans. Pour appuyer sa thèse, l'auteur s'est surtout servi des lettres de Volkonski. Quelques articles à noter dans les *Mélanges Bagalii*, parus en 1927 : *Le décembriste Jušnievski et Gniedič*, par V. Basilevič[3]; *L'instruction secrète à propos du poème de Ryleeev* : « *La confession de Nalivaïko* », par J. Oksman[4]; *Un épisode arrivé dans la propriété des Poggio en 1827*, par B. Mjakovskyi[5]; *Correspondance des décembristes*, par B. Modzalevskyi[6]; *Decembriana*, par L. Dobrovolski[7].

L'histoire des fameuses colonies militaires fondées par Alexandre Ier est encore toute à faire, les travaux que l'on possède étant loin d'être nombreux. C'est ce qui augmente la valeur des *Esquisses d'histoire des colonies militaires* de Mme O. Tatarinova-Bagaliivna[8], qui raconte les révoltes des anciens Cosaques du Bug, transformés malgré eux en colons militaires. Le travail de S. Šamraj sur *La révolte des paysans du gouvernement de Kiev en 1855*[9] fait déjà songer aux mouvements révolutionnaires qui finirent par faire tomber l'Empire russe. L'idée dominante de l'auteur est pourtant que les meneurs appartenaient à la classe des paysans riches qui, en dépossédant les propriétaires nobles, ne voulaient que se mettre à leur place. Dans les *Mélanges Hruševski* (1928), on lira avec intérêt l'article d'A. Rjabinin-Suljarevski[10], *Le groupe de M. Ševčenko et la « Cloche » de Herzen*, qui jette de la lumière sur les relations entre les premiers révolutionnaires du Midi de la Russie et le célèbre publiciste émigré.

G. Gautier.

1. *Dekabrysty na Ukrajni*. Kiev, 1926, 206 p.

2. A. Kozačenko, *Dekabryst knjaz S. G. Volkonskyi jak pomêščik* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XVII, 1928).

3. V. Basilevič, *Dekabrysl Jušnjevskyj ta Hnjedič*.

4. J. Oksman, *Sekretne slidstvo pro « Ispoved Nalivajka » K. F. Ryleeva*.

5. B. Mjakovskyi, *Epizod 1827 roku v maetku Podzio*.

6. B. Modzalevskyi, *Z listuvannja dekabrystiv*.

7. L. Dobrovolski, *Decembriana*.

8. O. Tatarinova-Bagaliivna, *Narysy z istorij vijskovykh poselen na Ukrajni* (*Mélanges Bagalii*).

9. S. Samraï, *Kiivska Kozaccjna 1855 roku* (*Mém. de la section d'hist. et de phil.*, t. XX, 1928, 125 p.).

10. A. Riabinin-Suliarevski, *Z revoluciinoho Ukraïnskoho rukhu 1860-kh rokiv* (*Mélanges Hruševskij*).

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Exploration archéologique de Délos par l'École française d'Athènes. T. XI : *Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, par A. PLASSART. Paris, E. de Boccard, 1928. In-4°, VIII-319 pages, 257 figures, 6 pl.

La brève introduction de cette magistrale étude décrit avec précision le mont Cynthe, qui domine la partie médiane de Délos, et retrace sommairement l'histoire des fouilles jusqu'en 1920. Les quatre premiers chapitres sont consacrés au sommet principal du Cynthe : les édifices et objets que l'on y a retrouvés sont examinés successivement aux époques préhellénique, archaïque, de l'indépendance délienne et de la deuxième domination athénienne. Les Ve et VIe chapitres étudient les versants occidental, septentrional et oriental et la cime méridionale de la montagne.

De l'habitat préhellénique subsistent une douzaine de cabanes, aux murs généralement curvilignes de granit et de gneiss. L'outillage comprend un petit nombre d'objets de métal et, surtout, des objets de pierre et de terre cuite, à destination domestique (meulettes, pilons, mortiers, marteaux, vases monochromes, très rarement et modestement décorés, etc.). Cet habitat, nettement postérieur à l'âge néolithique, peut être situé vers la fin du IIIe millénaire. Au temps où la civilisation s'épanouit en Crète, toute vie semble avoir cessé à Délos, ou peu s'en faut : la pression de la marine crétoise avait sans doute obligé les pirates à évacuer la région du Cynthe.

Abandonné durant des siècles, le sommet de cette montagne fut de nouveau fréquenté à l'époque de la céramique mycénienne ; aux temps archaïques, des vases à décor géométrique y furent apportés, et le culte de Zeus, qui doit avoir été importé de Crète, ne tarda pas à s'y fixer, ainsi que celui d'Athèna.

Mais les édifices de la cime du Cynthe ne nous sont connus avec une certaine précision qu'à partir de l'époque de l'indépendance délienne (314-166), surtout grâce aux comptes des hiéropes. M. Plassart décrit de très près les différents éléments du *Kynthion* (sanctuaire de Zeus et d'Athèna), dont les principales constructions étaient à peu près terminées, semble-t-il, vers 267. Les comptes, malheureusement, ne nous apprennent rien sur les frais du culte ; ils signalent seulement la pratique des banquets rituels (aux IIIe et IIe siècles).

Au temps de la seconde domination athénienne, le *Kynthion*, de plus en plus fréquenté par les marchands et les pèlerins, bénéficia d'importants embellissements. On agrandit et remania l'escalier menant au sanctuaire ; l'entrée occidentale fut embellie ; la terrasse, élargie vers l'est. En même temps devait être dédié à Zeus le principal autel du *Kynthion*, installé ou reconstruit au sommet de la terrasse. L'auteur décrit minutieusement le mobilier sacré (bancs, tables, etc.). Apollon et Artémis étaient également représentés dans le sanctuaire et y possédaient des statues ; il y avait aussi nombre de statues d'hommes, dont les débris, comme ceux

Digitized by Google

des statues divines, sont fort misérables. Si l'on connaît assez bien l'organisation du sacerdoce, on est très médiocrement renseigné sur la vie religieuse du *Kynthion*. Une inscription signale du moins les conditions d'accès au sanctuaire : ce sont surtout des prescriptions d'ordre matériel (exclusion du fer, port de vêtements blancs, propreté des mains, etc.) ; les obligations de nature morale ne sont guère habituelles avant l'ère chrétienne. De l'époque médiévale, enfin, le sommet du Cynthe n'a conservé qu'un vestige : une inscription funéraire arabe.

Le versant occidental comprenait plusieurs sanctuaires. Au pied du versant, se trouvait un *Hèraion*, exploré en 1909-1911 par P. Roussel. M. Plassart étudie d'abord le sanctuaire primitif, où l'on a découvert un riche dépôt d'offrandes, dont plusieurs remontent au milieu du VIIe siècle, mais dont l'ensemble se situe entre 625 et 520 environ (cf. Ch. Dugas, *Les vases de l'Hèraion*. Paris, E. de Boccard, 1928) ; ces objets permettent de préciser le caractère d'Hèra délienne, qui est, avant tout, « la divine épousée ». Dès le VIIe siècle, Hèra était donc honorée au pied du Cynthe, tandis que Zeus l'était sur la cime, en dépit de la rivalité qui, dans la tradition de Délos, dressait cette déesse contre Apollon et Lèto. Vers la fin du VIe siècle, on remplaça la chapelle délienne primitive d'Hèra, parce que Polycrate avait agrandi et embelli l'*Hèraion* de Samos. Du nouvel *Hèraion*, plus vaste, aux murs de marbre blanc, M. Plassart examine en détail les dimensions, les façades, les fondations, les colonnes, etc. Ce temple était entouré d'une enceinte rectangulaire en gneiss et en granit ; à l'extérieur était l'autel ; tous deux étaient presque isolés sur une vaste terrasse. Sur le culte, nous trouvons d'abondantes informations dans les comptes et les inventaires.

Sur la terrasse de l'*Hèraion* commençait l'une des voies menant à la cime : la voie nord-ouest, la plus fréquentée (allant directement du *Kynthion* aux quartiers du port principal), que l'auteur étudie avec une précision minutieuse ; puis il examine la voie ouest, qui desservait uniquement le *Kynthion*, tandis que la voie nord-ouest conduisait aussi à « l'antre » (cf. *infra*) et au sanctuaire A. Ce dernier, qui fut peut-être le sanctuaire d'Arsinoè Agathè Tychè, était assez grand, muni d'une cour et d'un petit temple. De la voie nord-ouest se détachait un chemin menant à « l'antre », curieux sanctuaire, sur la destination duquel on a formulé des hypothèses très diverses. M. Plassart montre qu'il s'agit là, selon toute vraisemblance, d'un sanctuaire d'Héraclès ancêtre de Ptolémée II ; les différents monuments ici décrits datent des temps hellénistiques : aucun débris d'âge archaïque ou préhellénique. Les grottes artificielles comme celle-ci sont une innovation hellénistique.

Enfin, l'auteur étudie les sanctuaires des versants nord et est : ce sont, sauf une exception, des sanctuaires sans naos, à ciel ouvert, de type nettement sémitique. Tels sont, d'abord, sur le versant septentrional, les sanctuaires B, C et D (celui-ci très petit), consacrés aux « dieux premiers » et à d'autres divinités qu'honoraient des fidèles venus d'Orient (Arabes, Sidoniens). Au pied du versant nord se trouvait le sanctuaire E : pas de naos, une simple cour, avec autel, bordée de terrasses peu élevées. Un peu au sud-est, le sanctuaire F, consacré au « dieu du Cynthe » (Zeus?). Les sanctuaires G, H et I sont anonymes. A la hauteur du sanctuaire G prend naissance la voie nord, dépourvue d'emmarchements et de paliers dallés. A l'ouest du tronçon inférieur de cette voie étaient cinq autres sanctuaires à ciel ouvert (J, K, L, M et N) : les trois premiers étaient consacrés aux « dieux de Iamnaia », ville du littoral palestinien.

Digitized by Google

Puis, M. Plassart étudie le versant oriental. Parmi les rochers bordant à l'est la passe suivie par la voie nord, se trouve celui où est gravé le nom de Lèto, anciennement commémorée sur le Cynthe. Un peu au sud était le sanctuaire des dieux d'Ascalon. Quant à celui de Zeus Hypsistos, qui ne paraît pas antérieur au 1er siècle av. J.-C., ce n'est probablement pas au Zeus grec du sommet, mais plutôt à un dieu sémitique, qu'il était dédié.

A l'est de la cime méridionale se trouvait le sanctuaire d'Artémis Eileithyia, dont l'auteur décrit clairement l'emplacement, le naos, etc. ; il rappelle l'ancienneté et l'importance à Délos de cette divinité, dont le culte semble être venu de la Crète post-minoenne.

Un excellent résumé dégage les résultats essentiels de la savante et rigoureuse enquête de M. Plassart sur cette montagne du Cynthe, d'où l'on pouvait surveiller Délos tout entière et une grande étendue des mers voisines, et dont, pendant des siècles, la vie fut entretenue principalement par la religion.

Paul Cloché.

Fouilles du corps d'occupation français de Constantinople. Ier fascicule : *Le tumulus dit de Protésilas*, par R. Demangel. Paris, E. de Boccard, 1926. In-4°, VIII-78 pages, 92 figures.

A un kilomètre environ de la baie de Morto, à l'entrée des Dardanelles, est un *tumulus* aplati que les savants modernes ont qualifié de « *tumulus* de Protésilas », parce que les anciens, pensait-on, y voyaient la sépulture du héros Protésilas, tué le premier en débarquant aux rivages de Troie. M. Demangel montre qu'en réalité il s'agit ici d'une *toumba* d'époque préhellénique, analogue à celles qu'on a découvertes en Thrace, en Macédoine et en Thessalie ; il souligne l'importance stratégique et économique de la position, sise au contact des mondes européen et asiatique, des civilisations thraco-macédonienne et phrygienne ; puis il étudie cette *toumba* d'une manière très détaillée. Il y discerne quatre établissements successifs. Le plus ancien commence à 7m30 environ au-dessous du sommet de la butte et forme un dépôt de 4m20 ; il en subsiste deux vestiges notables : l'un difficile à identifier, l'autre qui fut probablement le foyer circulaire d'une habitation disparue ; il y a là de nombreux débris d'une poterie fort grossière, en général dépourvue de toute décoration. De 6 mètres à 7m30 au-dessous du sommet du *tumulus* se trouvait un deuxième établissement, où l'on a recueilli des débris d'objets plus variés et d'une technique plus soignée : la céramique était mieux cuite et lustrée, et un certain nombre de vases étaient décorés. Au-dessus d'une profondeur de 6 mètres était un troisième établissement, renfermant d'assez nombreux objets (cruches, fusaïoles, etc.) et séparé par une sorte de « massif » d'un quatrième et dernier établissement, situé à 2 mètres environ au-dessous du sommet de la butte et fort dépourvu.

Le plus ancien de ces quatre établissements date probablement d'environ 3000 av. J.-C. et a duré longtemps ; le deuxième, détruit à deux reprises au moins et dont la civilisation était plus avancée et plus riche, serait à peu près contemporain de Troie I, 2e période : deux villages subnéolithiques semblent s'y être succédé vers 2500 ; le troisième a pu durer de 2500 à 2100 (époque de Troie II, 1re période) ; le plus récent daterait de l'âge du bronze et aurait disparu quelque temps

Digitized by Google

après sa voisine Troie II, incendiée vers l'an 2000. De la base au sommet du *tumulus* dominent, en gros, les mêmes caractères techniques : absence presque complète de métal (indice de pauvreté des habitants, peut-être, plutôt qu'indice chronologique assuré) ; outillage néolithique de premier ordre ; os d'animaux très nombreux, mais peu utilisés ; absence quasi totale de céramique tournée. Abandonné, pour des raisons qui demeurent obscures, bien avant les temps mycéniens, cet emplacement ne sera réoccupé qu'à la fin de l'époque romaine.

Telle est la seule *toumba* qui, jusqu'à présent, ait été fouillée en Chersonèse et Thrace méridionale. La belle étude de M. Demangel nous montre avec précision comment la Macédoine se relie à la Troie prémycénienne ; elle ouvre d'intéressants aperçus sur les migrations du IIIe millénaire ; elle nous fait voir, en particulier, comment le deuxième établissement du *tumulus* « de Protésilas » a dû être occupé par les conquérants venus des régions septentrionales des Balkans, conquérants qui, d'une part, occupèrent les hauts lieux de la Thessalie et, d'autre part, fondèrent Troie I : les analogies sont frappantes entre certains objets de cet établissement et plusieurs de ceux que l'on a recueillis à Troie I et en Thessalie.

Paul CLOCHÉ.

Königtum und Episkopat in Portugal im 13. Jahrhundert, von Dr. Abiah Elisabeth REUTER. Berlin, Grunewald (Dr. Walther Rothschild), 1928. In-8°, 8 pages de table et bibliographie, 120 pages de texte. (*Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte* herausgegeben von Georg v. Below und Heinrich Friedrich Meinecke. Heft 69.)

L'auteur a pris pour base les collections imprimées de documents portugais et romains et étudie d'aussi près que le permettent ses sources les rapports de l'épiscopat et de la monarchie en Portugal depuis la fondation de cette monarchie jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Les premiers conflits survenus au temps de Sancho Ier et d'Affonso II aboutissent à un essai de concordat sous Sancho II, dont la déposition va marquer une grave défaite du pouvoir royal (1245). Les débuts du règne d'Affonso III correspondent à l'apogée de la puissance du clergé. Mais les *Inquirições* de 1258 amènent ce roi à rompre le pacte qui l'unit à l'Église. A partir de 1265, la lutte est ouverte et elle ne cessera qu'avec les *concordatas* de D. Diniz qui règlent de façon durable les droits respectifs de l'Église et de la Couronne en matière de biens ecclésiastiques, de nomination aux bénéfices, d'impôts, d'immunités, de juridictions. Dans un appendice, à titre d'exemple, l'auteur, utilisant les *Inquirições* de 1258, a dressé pour le territoire de Séja (évêché de Coïmbre) la statistique des biens-fonds soumis au cens qui avaient été acquis par l'Église ou les Ordres, soit en vertu d'achats, soit en vertu de donations.

Marcel BATAILLON.

Archives du Cogner, publiées avec le concours de l'abbé L.-J. DENIS (*Société des Archives historiques du Maine*). — I. Série H. Paris-Le Mans, 1903. In-8°, III-341 pages. — II. Série E. Art. 1-144. *Ibid.*, 1905. In-8°, 318 pages. — III. Série E. Art. 145-262. *Ibid.*, 1907.

Digitized by Google

In-8°, 328 pages. — IV. Série E. Art. 263-430. *Ibid.*, 1909. In-8°, VII-314 pages et 4 pl. — V. Série E. Art. 431-546. *Ibid.*, 1914-1918. In-8°, XVI-232 pages. — VI. Série E. Art. 547-704. *Ibid.*, 1919-1926. In-8°, 320 pages. — VII. Armorial et table des noms contenus dans les tomes I à VI (Série H, art. 1-97. Série E, art. 1-546), par l'abbé E. CHAMBOIS. Paris-Laval, 1923. In-8°, II-586 pages. — VIII. Série E. Art. 547-704. Table par le même. *Ibid.*, 1926. In-8°, 128 pages.

M. Julien Chappée, du Mans, continuant ses libéralités antérieures à la Bibliothèque nationale (qui lui doit déjà le Bréviaire de Sion, l'attestation authentique de la mort chrétienne de Descartes et douze volumes de documents originaux sur la Normandie[1]), a fait don au Département des Manuscrits de l'ensemble des documents réunis par lui au Mans sous le nom d'Archives du Cogner. Cette collection comprend actuellement trente-neuf volumes et quatre-vingt-dix cartons ou liasses, comprenant plusieurs milliers de pièces originales de toute nature relatives à l'histoire de nos provinces du XIIe au XIXe siècle.

La série H, reliée en huit tomes, concerne les ordres de Saint-Benoît (abbayes de Saint-Vincent du Mans, Saint-Calais, Évron, Marmoutier, Saint-Julien de Tours, Saint-Aubin et Saint-Serge d'Angers, Vendôme, Mamers, Saint-Évroul, Vitré, Poitiers, Blois, Saint-Maixent, Saint-Éloi de Paris, Saint-Pierre de Gand, etc.), de Cîteaux (Bonport, Royaumont, Ourscamp, etc.), de Saint-Augustin (Saint-Victor de Paris, Villiers-le-Bel, Saint-Symphorien d'Autun), des Trinitaires (Rieux), de Prémontré (Étival), de Sainte-Croix (Saint-Ursin-du-Désert), des Chartreux (Notre-Dame-du-Parc), de Grandmont (Bersai), des Minimes (Vincennes), des Carmes (Nantes), des Augustins (Ennezat), des Dominicains (le Mans, Aix), des Franciscains (Montepulciano), des Clarisses (Beaumont-sur-Sarthe, Noyon), des Ursulines (le Mans) et des Ordres militaires et hospitaliers.

La série E comprend des titres féodaux concernant diverses familles, en général de l'Ouest (Anjou et Maine), mais aussi parfois d'autres régions (Noyonnais, Champagne, etc.). Une partie seulement a pu en être jusqu'ici reliée et forme trente et un volumes, dont l'Inventaire sommaire a été publié récemment par M. H. Omont dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXIX, p. 296. Le reste, qui comprend un grand nombre de pièces de chartriers dont le détail est donné dans les inventaires signalés ci-dessus, constituera encore près de deux cents volumes quand il sera devenu communicable au public.

En outre de ces deux séries, il existe une troisième partie des Archives dites du Cogner, qu'on désigne sous le nom de *Fonds de Caix*. C'est une collection de plus de 6,000 pièces, achetée en 1918 par M. Julien Chappée au comte Victor-Amédée de Caix de Saint-Aymour, le savant historien mort en 1920. L'abbé Émile-Louis Chambois a publié en 1928, dans la série des *Archives du Cogner*, des analyses (accompagnées parfois de textes) de 1371 d'entre elles, avec table alphabétique. Ces documents se rapportent plus particulièrement au nord-est de la France. D'autres, moins beaux ou moins anciens, qui concernaient la région de l'Ouest, ont été attribués à des dépôts d'archives départementales de la région ; mais la plus grande partie est arrivée par envois successifs de M. Chappée à la Bibliothèque

1. Nouv. acq. fr. 22709-22801 (XIIIe-XIXe siècle).

Digitized by Google

nationale, où elle sera classée, puis reliée en volumes, afin d'être mise à la disposition des chercheurs.

Rappelons enfin que, dans la même collection intitulée d'abord *Société des Archives historiques du Maine*, puis *Société des Archives historiques du Cogner*, que nous indiquions en commençant, ont été encore publiés le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Villeloin*, par l'abbé L.-J. Denis, en 1911 ; la *Correspondance adressée à M. de Laleverie*, vice-consul à Naples (1718-1720), par R. de Brébisson, en 1912 ; le *Juratoire et le Livre des fondations de la Chapelle royale du Gué-de-Maulny* (anniversaires de la maison d'Anjou), en 1920 ; l'*Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre Saint-Julien du Mans*, par Julien Chappée, A. Ledru et L.-J. Denis, en 1922 ; enfin, le *Compte de Jehan Maucibot, receveur de l'évêque du Mans Adam Chastelain* (1432-1433), par Julien Chappée et L.-J. Denis, en 1923, tous documents appartenant aux mêmes Archives du Cogner.

Ph. LAUER.

George Bruner PARKS. **Richard Hakluyt and the English Voyages.** Edited with an Introduction by James A. WILLIAMSON. American Geographical Society. Special publication n° 10. New-York, 1928. In-8°, XVII-289 pages, 32 pl. hors texte.

De 1598 à 1600, Richard Hakluyt publiait en trois gros volumes in-folio ses Récits de voyages accomplis par les Anglais dans les différentes parties du globe : *The principal Navigations, Voiages, Traffiques and Discoveries of the English Nation, made by Sea or over-land to the remote and farthest distant Quarters of the Earth...* Ce recueil est bien connu des historiens de la géographie et le nom de Hakluyt est demeuré populaire chez nos voisins. Il a été donné à une Société, Hakluyt Society, qui a publié sur l'histoire des découvertes et les questions qui s'y rattachent d'excellents travaux. Mais de Hakluyt lui-même on ne savait presque rien. M. G. Bruner Parks doit être d'autant plus remercié d'avoir écrit cette biographie qu'elle intéresse directement l'histoire de la politique coloniale.

Et tout d'abord, il y a deux Richard Hakluyt. Le premier, un cousin plus âgé, dont on ignorait presque l'existence (1535?-1591), fut un homme de loi, attaché au Middle Temple, et devint une sorte de conseiller pour les compagnies de marchands qui s'intéressaient aux entreprises lointaines, on ne peut dire encore aux entreprises coloniales : la Russia Company, fondée en 1553, qui envoya Willoughby et Chancellor à la recherche du passage du Nord-Est ; la Turkish Company, fondée en 1581, qui se proposait de reprendre le commerce de l'Extrême-Orient par la voie de la Méditerranée. Il fut consulté par Frobisher, lorsqu'il entreprit la recherche du passage du Nord-Ouest, par Gilbert, par Walter Raleigh. C'était d'ailleurs un homme ayant de belles relations, connu de Lord Burleigh, qui était en fait premier ministre. Sans aucun doute, il exerça la plus heureuse influence sur la carrière de son cousin plus jeune.

Celui-ci, né probablement en 1552 et qui mourut en 1616, a raconté, dans la préface des ses *English Voyages*, comment, dans une visite qu'il fit à Londres à son aîné, il le trouva devant une table couverte d'ouvrages de cosmographie et d'une mappemonde. La conversation s'engagea et devint une véritable leçon de géogra-

Digitized by Google

phie théorique et pratique, car l'homme de loi montra à son cadet tout le profit que devait tirer le commerce de ces voyages dans des terres nouvelles. Cette entrevue date probablement de 1568. Le jeune Hakluyt était alors étudiant à Oxford. Il y devint « Bachelor of Arts » en 1574, « Master of Arts » en 1577. Il se destinait à la prêtrise et fut ordonné entre 1578 et 1583. Sa culture avait été toute classique, mais il avait appris aussi les langues modernes : italien, espagnol, portugais, français. Sans aucun doute, il s'intéressait à la géographie ; il a toujours déploré qu'elle ne fût pas enseignée dans les écoles. En 1577, il fait la connaissance d'Ortelius qui était venu à Londres. En 1580, il intervient dans la publication d'une traduction anglaise des deux premiers voyages de Jacques Cartier. La même année, il écrit à Mercator pour lui demander son avis au sujet de la possibilité d'atteindre l'Extrême-Orient par le passage du Nord-Est (il a inséré la réponse de Mercator dans le troisième volume de son grand ouvrage). En 1582, il publiera son premier livre : *Divers voyages, touching the discoverie of America, and the Ilands adjacent unto the same, made first of all by our Englishmen, and afterwards by the Frenchmen and Britons...* (petit volume in-16 de 60 pages). C'est un résumé des découvertes des Cabot, de Verrazano, des voyages imaginaires des frères Zeni et d'un récit de l'expédition de Laudonnière en Floride. La dédicace est intéressante. Hakluyt dit qu'il a fait la connaissance de marchands qui ont longtemps voyagé en Espagne. Il s'est entretenu avec Stephen Burough qui aurait voulu créer en Angleterre des écoles de pilotes comme celles qui existaient à l'étranger. Il a eu également des entretiens avec Drake, au retour de son voyage autour du monde, avec l'ancien ambassadeur du Portugal. Il donne à la fin une liste des principaux produits qu'on peut tirer des colonies.

En 1583, une nouvelle période commence dans la vie de Hakluyt. Il avait été sur le point de prendre part à l'une des expéditions qui se préparaient pour aller coloniser la Virginie. C'est en France qu'il vint s'installer, accompagnant comme chapelain le nouvel ambassadeur, Sir Edward Stafford. Pendant cinq ans, jusqu'en 1588, il va résider surtout à Paris. Il trouvera là l'occasion de poursuivre ses recherches, d'étendre et de préciser son information. Il reste d'ailleurs étroitement en contact avec ses compatriotes. En septembre 1584, il est reçu en audience par la reine et lui présente, de la part de Walter Raleigh, tout un plan de colonisation dirigé surtout contre l'Espagne. C'est lui, en réalité, qui est l'auteur de ce factum qu'il n'a pas publié, mais dont il a donné des copies à quelques-uns de ses amis. Il y revient sur les bénéfices qu'on peut tirer du commerce colonial. Il faut croire que cette démarche ne déplut pas à la reine, car elle lui fit obtenir une prébende dans le chapitre de la cathédrale de Bristol. Plus tard, en 1602, il sera doté d'un canonicat à l'abbaye de Westminster.

Il continue d'ailleurs ses publications. En 1585, il s'entremet pour celle d'une œuvre de Pigafetta, *Itinerario, o viaggio da Vienna a Constantinopoli*, 1567. En 1586, il fait traduire de l'espagnol en français l'*Histoire des terres nouvellement descouvertes..., par Antoine de Espeio, et nommées le Nouveau Mexico*. La même année, c'est à ses frais qu'est publiée, en français, l'*Histoire notable de la Floride*, de René de Laudonnière. En 1587, il donne lui-même une édition des Décades de Pierre Martyr : *De Orbe novo Petri Martyris Anglerii Mediolanensis... Decades octo,... labore et industria Richardi Hakluyti Oxoniensis Angli*. Paris, Guillaume Auvray, 1587. Puis viennent des traductions anglaises d'Espeio et de Laudonnière.

Digitized by Google

En 1588, il fait encore traduire en anglais, par R. Parke, l'*Histoire de la Chine*, de Mendoza.

A la fin de cette année, il rentre en Angleterre, et c'est alors qu'il publie *The principall Navigations, Voiages and Discoveries of the English nation, made by Sea or over Land to the most remote and farthest distant Quarters of the earth...* (in-4°, 825 p.), première forme du grand ouvrage qui commencera à paraître dix ans plus tard. 1588, c'est l'année de la Grande Armada, c'est le triomphe de l'Angleterre sur l'Espagne, c'est la voie librement ouverte à une politique coloniale. Il n'est pas exagéré de dire que les efforts des deux Hakluyt y ont contribué.

En 1590, Richard Hakluyt devient recteur d'une paroisse du Suffolk, Wetheringsett and Blockford. Vers cette époque, il se marie. Mais son activité est toujours la même. Des traductions de documents continuent à paraître, faites sur ses indications, matériaux qui prendront place dans son grand ouvrage. Il se renseigne sur l'expédition hollandaise de 1595 vers le Nord-Est. Il est consulté par le secrétaire d'État, Robert Cecil, sur l'avantage qu'il y aurait à créer un établissement en Guyane. Puis c'est la grande publication qui commence et se continuera pendant trois ans. Il va sans dire que la période suivante ne sera pas pour Hakluyt une période de repos. Il continue à suivre le progrès des découvertes, à diriger la publication de documents. Il donne des conseils aux Compagnies, il est même intéressé dans l'une d'elles, la Virginia Company. Après sa mort, Purchas utilisera une partie des notes qu'il a laissées dans ses *Pilgrimes*, dont un des volumes porte comme sous-titre : *Haklytus Posthumus*.

Le grand ouvrage de Hakluyt peut donner lieu à des critiques. Les documents qu'il a reproduits n'ont pas tous la même valeur ; il ne lui était pas toujours facile d'être exactement informé. Il n'a donné que ce qu'il a pu recueillir. Mais c'est l'auteur surtout qui nous intéresse, et le milieu dans lequel il a vécu. La consciencieuse étude de M. Parks est une intéressante contribution à l'histoire d'Angleterre au temps d'Élisabeth.

L. GALLOIS.

I. — Louis BERTRAND. **Philippe II à l'Escorial.** Paris, « L'Artisan du livre », 1929. In-8°, 288 pages. Prix : 15 fr.[1].

II. — ID. **Philippe II : Une ténébreuse affaire.** Paris, Grasset, s. d. [1929]. In-8°, 247 pages. Prix : 12 fr.

III. — P. O. DE TÖRNE. **Don Juan d'Autriche et les projets de conquête de l'Angleterre.** Étude historique sur dix années du XVIe siècle, 1568-1578. T. II. Helsingfors, 1928. In-8°, 239 pages.

IV. — Jean CASSOU. **La vie de Philippe II.** Paris, Nouvelle Revue française (*Vies des hommes illustres*, n° 29), 1929. In-8°, 235 pages, une planche. Prix : 12 fr.

M. Louis Bertrand nous apporte sur Philippe II un lot de deux volumes, dont l'un, nous dit-il, doit être considéré comme la préface de l'autre. Commençons par cette préface.

1. L'édition originale a paru dans les nouveaux *Cahiers de la Quinzaine*, XIXe série.

Digitized by Google

I. Voulant faire strictement œuvre d'historien, l'auteur s'est « efforcé de n'utiliser que des documents originaux ». Il s'est installé dans la bibliothèque même du célèbre monastère pour y lire les collections et narrations de Fray Juan de San Geronimo et de Fray José de Sigüenza, et les publications du P. Julian Zarco Cuevas. On pourrait contester la valeur de cette méthode, qui consiste à faire table rase de tout le travail ultérieur, s'il n'était visible que M. Bertrand, quoi qu'il en dise, a beaucoup lu sur Philippe II, et s'il ne s'était déjà fait, avant d'aller dans les solitudes de la Sierra de Guadarrama, une opinion sur l'énigmatique figure. Comment ont pu coexister dans le triste héritier du Flamand Charles-Quint les vices d'un « maniaque de l'absolutisme » et les vertus d'un ascète, une dévotion poussée jusqu'au scrupule et l'activité d'un grand roi (disons du moins d'un bureaucrate couronné), le dilettantisme d'un prince de la Renaissance et la sombre imagination d'un quasi-mystique hanté par les visions de l'enfer, la tendresse et le sourire d'un père qui envoie à ses filles des roses portugaises et leur écrit des lettres charmantes où l'on croit entendre le chant du rossignol, la cruauté d'un tyran libidineux et jaloux sur qui pèsent des accusations d'assassinat et peut-être d'infanticide? Ces questions, M. Bertrand se les est posées, et il y reviendra dans son volume sur l'épisode fameux, tant de fois étudié, d'Antonio Perez.

Mais d'abord il prend l'Escorial, qu'il nous présente en sa blancheur première, à la fois comme la grande préoccupation du roi — une œuvre qui l'absorba durant vingt-deux ans — et comme un symbole, page de pierre où il inscrivit sa foi et sa conception de la vie. Quiconque a vu l'énorme masse assise entre la montagne abrupte et la plaine quasi désertique, en sa géométrie hérissée d'obélisques et de pointes d'or, opposant sa muraille au vent terrible de la sierra et faisant tout de même, en cette âpre terre, l'effet d'un séjour relativement désirable, ne manquera pas de goûter l'art avec lequel l'écrivain a décrit « la huitième merveille du monde ».

Que cette construction colossale, que M. Bertrand trouve plus significative que Versailles, ait absorbé toutes les pensées de Philippe, c'est une impression que l'on peut ressentir lorsqu'on s'enferme, comme lui, avec les pièces relatives à ce travail ; impression qui se dissipe dès que l'on manie d'autres fonds d'archives, où l'activité multiforme du roi se manifeste sur d'autres terrains : crises financières et économiques, France, Angleterre, Pays-Bas, Italie, Portugal, Moluques, Nouveau-Monde, etc. Parcourez, en nos Archives nationales, les annotations dont sa main souveraine — *Yo, el Rey* — criblait les dépêches de ses ambassadeurs, et vous remettrez l'Escorial à sa vraie place, qui reste grande. La place où ce roi chez qui il y avait du moine aurait voulu vivre, et où il voulut mourir, en une agonie dont M. Bertrand s'est efforcé de peindre toute l'horreur, avec des couleurs prises à Valdès Léal et au Greco.

M. Bertrand, ici bien plus qu'en son *Louis XIV*, a voulu être juste. Il n'a pas fait une biographie romancée, mais une étude loyale de psychologie. Parfois son peu de familiarité avec les textes historiques l'égare. Qu'y a-t-il (p. 35) d'extraordinaire dans le nom d'« arc de triomphe » donné à un membre essentiel de la basilique? Qu'y a-t-il de significatif dans la formule, toute protocolaire, dont Philippe saluait l'Empereur : « Mon seigneur et mon père »? — ce père qui aurait voulu dormir dans la Chartreuse de Dijon, et dont une procession macabre transféra le cadavre en cette solitude castillane. Qui donc approuvera les nombreux passages où M. Bertrand préfère l'Escorial, en sa nudité farouche, à nos cathédrales, et où il déclare celles-ci (reproche étrange) gâtées par « l'orientalisme »? Cela y est,

Digitized by Google

p. 106 : « L'abus de l'orientalisme, dont l'art gothique était tout marqué », et Philippe, que nos huguenots traitaient de marrane, est donné ici comme l'« Occidental » typique, parce qu'il a expulsé les Morisques ! Comment cela se concilie-t-il (p. 161, en opposition à la p. 159) avec la « blancheur tout orientale » de l'Escorial?

Et qui enfin, parmi les connaisseurs du XVIe siècle finissant, contresignera ces phrases (p. 195-196) : « Dans la lutte implacable qu'il soutint contre la Réforme, la civilisation était certainement de son côté. Pour se persuader du contraire, il faut confondre qualité et quantité. Que nous importe le tonnage des ports de Londres, d'Amsterdam ou de Hambourg au temps de Philippe II, si, à cette époque-là, les Anglais, les Hollandais et les Allemands étaient à demi barbares !... » Érasme et les érasmiens, Durer, les humanistes d'Augsbourg et de Nuremberg, Thomas More et les Oxfordiens, et les splendeurs de la cour élisabéthaine, rivale des Tuileries et de Nérac... Au reste, Philippe dédaignait-il de recourir aux tonnes d'or des banquiers allemands et ne pleurait-il pas de n'avoir plus, pour asseoir sa domination sur les mondes et en rapporter des richesses, les gros et lourds vaisseaux des gueux pêcheurs de harengs? Des rues infectées par l'odeur du poisson allaient, après 1598, surgir la pensée de Spinoza et la lumière de Rembrandt.

II. Mais nos inquiétudes s'aggravent lorsque nous ouvrons le second volume. Le sous-titre lui-même : *Une ténébreuse affaire*, nous inspire une crainte : n'allons-nous pas quitter le terrain solide de l'histoire pour celui du roman?

Cette crainte n'est que trop justifiée. Non seulement M. Bertrand ignore délibérément ses prédécesseurs, sauf Mignet, et même ceux qui avant lui — par exemple Bratli — ont présenté l'apologie de Philippe II. Mais surtout, ce qui est déconcertant, c'est sa méthode. Sous prétexte que la plupart des documents originaux relatifs à l'assassinat d'Escovedo et au procès de Perez ont disparu (disparition qui, à elle seule, est une présomption contre Philippe II), il se borne, en somme, à opposer l'une à l'autre deux catégories de documents : d'une part, le plaidoyer de Perez, notamment le fameux manuscrit de La Haye, qu'il lui est facile de déclarer farci de documents apocryphes ou falsifiés ; tel n'est pas, soit dit en passant, la conclusion d'un érudit que nous citerons tout à l'heure, M. Törne, et pour qui les copies insérées dans ce manuscrit ne doivent pas en général être tenues pour suspectes, sauf de « petites erreurs d'écriture ou de date ». D'autre part, il oppose à la version de Perez ce qu'il appelle la « version officielle », et spécialement le récit du « bon Père de Sépulvéda ». Puis il confronte ces deux versions, en essayant d'en dégager, à la lumière de ses idées préconçues en faveur de Philippe II, la valeur psychologique.

Il n'ignore pas que Sépulvéda s'est permis de singuliers « embellissements narratifs ». Il pousse le scrupule jusqu'à faire, au passage, quelques réserves sur certaines accusations étranges lancées, plus de douze ans, de vingt ans après, contre Perez, celle par exemple d'avoir révélé aux Flamands les plans de don Juan et du roi — on donne comme preuve qu'il avait des domestiques flamands ! — d'avoir pactisé dès lors avec les huguenots français, d'avoir fait empoisonner don Juan. Puis, après nous avoir avertis de la fragilité de ces charges et tiré ce coup de chapeau à l'esprit critique, il les répète : nous connaissons cette méthode qui consiste à reprendre à maintes fois la même formule dubitative, comme si elle s'alourdissait en la répétant, à la faire ainsi pénétrer dans les esprits jusqu'à ce qu'elle passe, de doute en doute, pour vérité démontrée. On aura idée des procédés critiques de M. Bertrand par ce passage (p. 167) sur la mort de don Juan : « Cette

Digitized by Google

accusation [d'empoisonnement] n'a jamais été *prouvée ni réfutée*. Il serait de la dernière naïveté d'admettre comme preuves « scientifiques » les allégations des médecins de ce temps-là. En règle générale, au XVIe ou au XVIIe siècle, lorsqu'il est question d'empoisonnement, *il est sage de commencer par y croire*, tellement le poison était alors d'un usage courant, *quitte à vérifier la chose, si on le peut* ». Je pense que tout historien sérieux, non hanté par le romantisme des « cabinets secrets de l'histoire », écrira au contraire : il est sage de rejeter ces récits, quitte à y croire si la vérité en est démontrée. Mais ne fallait-il pas conclure : « *Quoi qu'il en soit*, personne n'était plus intéressé que Perez à la disparition de don Juan? » Que voilà bien « l'affaire » Perez !

Personne, si ce n'était peut-être son maître. Si M. Bertrand avait lu de plus près les textes, il serait moins hardi à dégager Philippe II de toute complicité dans le meurtre d'Escovedo. M. Törne me paraît très près de la vérité quand il écrit (p. 174-176 du livre cité plus loin) que Perez a tout fait (et plus tôt que M. Törne ne le croit lui-même) « pour inspirer au roi une méfiance croissante contre le quémandeur trop assidu qu'était Escovedo... La mort d'Escovedo était bien incontestablement l'œuvre de Perez. Mais il est évident que Philippe II avait donné son consentement. Sur cette complicité, il n'y a plus de doute. Perez avait incité le roi au crime en faisant valoir que les convoitises de don Juan étaient trop dangereuses pour ne pas justifier la suppression de l'agent le plus puissant de ce prince... » Voilà Mignet lavé des accusations de M. Bertrand.

« Convoitises » de don Juan, c'est-à-dire politique, inspirée par Escovedo, différente de celle de l'Escorial. Quelle politique? Quand on parle (p. 77) d'un projet de « débarquement de conjurés à Santander », d'une « invasion de l'Espagne », d'un « détrônement de Philippe II », M. Bertrand a raison de traiter ces imaginations de « pur roman ». Mais où il donne la mesure de son information, c'est lorsqu'il traite aussi de « pur roman » la « conquête de l'Angleterre protestante », le « mariage [de don Juan] avec la catholique Marie Stuart » — plus loin (p. 88) « romanesque histoire » du « mariage avec Marie Stuart ». Tant de certitude stupéfie.

Si M. Bertrand avait lu l'ouvrage de Kretzschmar, *Invasionsprojekte der katholischen Mächte gegen England*, il saurait que ces velléités anglaises de don Juan furent tout autre chose que des « projets chimériques ». Il lui aurait suffi de dépouiller la correspondance de Granvelle et les documents publiés par Kervyn de Lettenhove pour s'apercevoir que Philippe II était au courant. Il fallait sur ce sujet consulter d'autres archives que celles de Simancas et, en premier lieu, celles du Vatican.

III. C'est surtout dans ces archives, particulièrement dans les nonciatures de France, d'Espagne, de Naples, d'Angleterre, que M. Törne a préparé son consciencieux ouvrage, dont nous regrettons de ne pas connaître le tome I, paru en 1915, et très brièvement résumé au début de ce tome second, lequel débute en réalité avec l'année 1576 et l'envoi de don Juan aux Pays-Bas. Avec le savant finlandais, nous quittons les sentiers dangereux du roman psychologique pour le sol de l'histoire. On regrette, assurément, que ses lectures (de l'espagnol) soient parfois sujettes à caution et que certaines de ses traductions et interprétations soient discutables. Par exemple, la lettre de Philippe II citée p. 51 n'est pas aussi prometteuse que le dit M. de Törne ; on y retrouve le roi avec ses hésitations, précautions, réticences : si la reine d'Écosse est libérée, si elle consent, etc., alors il sera temps de parler du

Digitized by Google

mariage avec don Juan, « et dans les conditions qui me paraîtront convenir à mon service et au bien de nos affaires et États ». De même p. 174, M. de Törne, fidèle à la doctrine de Mignet, veut que Perez ait encore été bien avec Escovedo lorsque don Juan, au printemps de 1576, sollicitait pour son secrétaire une commanderie. Cependant, le billet de Perez (une faute d'impression donne : d'Escovedo) cité n. 1, dénonce l'attitude menaçante d'Escovedo et dit qu'il pourrait bien comploter la mort du roi. Pérez veut donc le perdre dès lors.

Ce qui ressort de cet important travail, c'est que le vainqueur de Lépante ne tenait pas du tout à quitter Naples pour les Flandres et ne s'y résolut que dans l'espoir de faire la conquête de l'Angleterre. Perez (p. 53, n. 1) dit nettement que, si l'on a fait miroiter aux yeux de don Juan cette espérance, c'est « para animarlo a la jornada de Flandes ». Il a traîné pendant cinq mois, fait, malgré les ordres de son frère, un inutile voyage en Espagne, lié partie avec la Curie. Chargé de pacifier les Pays-Bas, il eût voulu évacuer les troupes espagnoles par mer, tandis que Philippe ordonne de les faire partir par échelons, ce qui rendait le projet d'invasion inexécutable.

Car le roi est loin d'être dès lors acquis à une politique antiélisabéthaine. En mars 1575, Requesens a encore expulsé, à la requête d'Élisabeth, des réfugiés anglais et ordonné de fermer le séminaire de Douai. Le pape, tout en poussant à l'invasion de l'Irlande, ne veut pas unir cette île à l'Espagne. En septembre, Philippe semble céder, cependant que le pape accepte l'idée du mariage de don Juan avec Marie Stuart. En avril 1576, Philippe fait entendre à Rome qu'il donnera son adhésion à l'entreprise anglaise.

Mais le roi recule encore (juillet 1576). Il craint de compromettre l'affaire des Flandres en y mêlant cette espèce de projet de croisade. Il ordonne de ne pas remettre au pape les 50,000 ducats qu'il avait envoyés en Italie pour servir à cette entreprise. En décembre, le nonce Ormaneto constate avec tristesse ce recul définitif.

Il y a donc bien, sur cette question d'Angleterre, une politique personnelle de don Juan, servie et quelque peu fomentée par Escovedo et différente de la politique très hésitante du solitaire de l'Escurial. Perez a parfaitement raison (p. 130) de dire à son maître que Juan et Escovedo poursuivent une intrigue secrète, et le nonce Sega essaie vainement d'entraîner Philippe II dans leurs voies.

Rome elle-même, après le coup qui lui est porté par la paix de Bergerac, ne croit plus au succès et se borne à soutenir les rebelles irlandais. On croit d'ailleurs, du côté romain, que l'assassinat d'Escovedo est l'œuvre de conjurés néerlandais. Juan va bientôt mourir, épuisé et découragé, après avoir vu s'évanouir son rêve.

On voit combien ce travail jette de lumière non seulement sur un épisode — une tentative avortée ou même simplement esquissée, — mais sur l'ensemble de la politique européenne et sur quelques-uns des plus dramatiques incidents de l'histoire de Philippe II. On peut presque affirmer qu'il ne laisse rien subsister, au moins sur un point essentiel, de la thèse de M. Bertrand.

IV. Avec M. Cassou, qui a voulu lui aussi faire « son » Philippe II, nous avons encore une tentative de biographie psychologique, en un style qu'on souhaiterait plus simple et qui est trop souvent celui du grand reportage. Les événements de cour, intrigues et catastrophes qui donnent à la vie de Philippe une apparence mystérieuse et tragique y prennent la première place, et la familiarité de l'auteur avec la littérature ibérique lui confère une certaine saveur. On sent trop souvent le

Digitized by Google

désir, un peu anachronique, d' « épater le bourgeois » : par exemple, p. 11, cette phrase sur les « mets qui traversaient trop rapidement son énorme gueule », c'est à savoir celle de Charles-Quint. P. 35 : « le métier, sinon le devoir du prince, est d'assurer le bonheur de ses sujets en les obligeant tous à penser et à sentir comme lui ». Au reste, « il me faut confesser ici mon peu de goût pour les martyrs » et, sinon exalter les bourreaux à leur tour, du moins « considérer que bourreaux et martyrs relèvent du même type humain, type infiniment périlleux et détestable ». — Ce sont là jeux innocents, et quelque peu périmés.

Henri HAUSER.

I. — MACHIAVEL. **Le Prince**, traduction de Colonna D'ISTRIA, introduction de Paul HAZARD. Paris, Félix Alcan, *Textes et traductions pour servir à l'histoire de la pensée moderne*, collection dirigée par Abel REY, 1929. In-8° écu, 140 pages. Prix : 15 fr.

II. — Orestes FERRARA. **Machiavel**, traduit par Francis DE MIOMANDRE. Paris, H. Champion, 1928. In-8°, VIII-372 pages, une planche. Prix : 30 fr.

III. — ID. **The Private Correspondance of Nicolo Machiavelli**. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1929. In-8°, XII-130 pages, 10 figures. Prix : 2 doll. 25.

I. — Machiavel revient à la mode, et l'on a fort bien fait de mettre à notre disposition une traduction maniable du *Prince*. Plus on relit ce petit livre, mieux on s'aperçoit que ce n'est pas un traité philosophique abstrait, mais un système de réflexions bâti avec les éléments de la réalité contemporaine. C'est pourquoi la version du regretté Colonna eût gagné à être revisée par un historien qui, sous *Roano*, aurait reconnu le cardinal de Rouen, George d'Amboise, et non un soi-disant cardinal de Rohan (p. 31, 51). Cette revision eût fait disparaître quelques obscurités : p. 30, l. 24, « *les* affaiblir » se rapporte aux Vénitiens, mais a l'air de rappeler l'Église et le roi d'Espagne. P. 49, *il*, aux lignes 25, 26 et 30, est amphibologique. P. 92, l. 1-2, il fallait rétablir un vers de Virgile. P. 47, *Sinigagée* pour Sinigaglia est une évidente coquille. L'introduction de M. Paul Hazard est d'une élégante finesse ; c'est, en peu de pages, une parfaite analyse de la pensée du « secrétaire florentin ».

II. — Que la haine des Réformés et des Jésuites — pour une fois d'accord, — que Possevin et Gentillet aient représenté Nicolas Machiavel comme un suppôt du démon ; que cette caricature se soit trop longtemps imposée à la postérité comme un portrait, ce sont des vérités dont la critique s'était peut-être aperçue avant que M. Ferrara — Italien devenu homme d'État cubain — eût publié à la Havane un *Maquiavelo*, immédiatement traduit en français[1].

Son exposé se distingue d'ailleurs par une réelle finesse psychologique. Les divers aspects de la pensée machiavélienne, comme les épisodes de la vie de Nicolo, y sont exactement caractérisés, et l'auteur ne cède pas, en réhabilitant Machiavel,

1. Il ne connaît, dit-il (p. 33), que trois études américaines sur le sujet ; il a cité cependant lui-même, p. 32, celle de P. van Dyke. Il ignore le *Machiavelli and the Elizabethans*.

Digitized by Google

à la tentation de le transformer en héros. Sévère pour Jules II, qu'il trouve pire qu'Alexandre VI, il blâme les historiens de l'avoir tant vanté. D'ambitieuses théories sur la Renaissance, et en général sur les périodes historiques, nous révèlent dans leur alternance une « lutte psychologique entre deux mondes, l'asiatique et l'européen ». Nous voulons bien y croire...

N'ayant pas le texte espagnol sous les yeux, nous ne saurions rendre l'auteur responsable des bizarreries, vraiment trop nombreuses, dont la version française est émaillée[1]. Mais nous aurions souhaité, à un livre sur Machiavel, un traducteur qui ne se bornât point à être un hispanisant, et qui eût au moins une connaissance élémentaire de l'histoire de France au XVIe siècle[2].

III. — A son œuvre maîtresse, M. Ferrara joint le développement d'une conférence donnée à l'*Italy-America Society* sur un sujet spécial, qui nous fait pénétrer dans la vie intime de Machiavel : sa correspondance privée avec Vettori, avec Guichardin, avec les siens. On voit là, encore mieux, un Machiavel très différent de celui dont Innocent Gentillet et les autres antimachiavélistes ont fixé le type, un excellent employé (si l'on osait, on dirait un bureaucrate) qui souffre d'être mis hors de charge, un pauvre homme qui lutte contre les difficultés matérielles avec un émouvant courage, un bon mari, en dépit d'écarts auxquels la morale du temps n'attachait pas d'importance, un très bon père. Évidemment pas un héros, mais un malheureux assez inhabile à l'intrigue, « pas suffisamment machiavéliste en un temps où le machiavélisme existait déjà ». Il y a peut-être plus de suc dans cette plaquette que dans le gros volume.

Henri HAUSER.

J. POPOV-LENSKY. **Lilburne et les niveleurs** (Lilbern i Levellery). Moscou, 1928.

Ce livre russe sur Lilburne et les fameux Niveleurs (*Levellers*) de la première révolution d'Angleterre se rapporte à la lutte des classes. L'auteur trouve que les historiens se trompent quand ils représentent la grande révolution anglaise sous l'aspect exclusivement politique, tandis que, pour lui, c'est le côté social et économique qui domine dans le mouvement dont Lilburne fut un des chefs. Cela explique pourquoi le premier chapitre du livre de M. Popov-Lensky traite des « prodromes économiques » de la révolution et qu'il néglige ses causes politiques et religieuses, tout en exagérant l'importance historique de certains faits économiques qui n'eurent aucun rapport direct avec le mouvement révolutionnaire. Le livre aurait même gagné si l'auteur avait abrégé son introduction économique et s'il avait donné aux faits politiques et religieux la part qui leur revient. M. Popov-Lensky connaît très bien l'histoire agraire du XVIIe siècle et la lutte sociale provoquée par

1. P. 9 : « Johann*is* Bodino » et « Bozius Eugubin*o* ». P. 10 : « De religion*is* » et « in sacculo atque man*us* est ». P. 27 : « The Romance*s* lectures. » P. 30-31 : « Gervin*i*us. » P. 33 : « Onken. » P. 63 : « son ad late*rem* », qui devient, p. 131, « ad late*re* », et p. 172 : arrivent les « ad late*res* ». P. 42 : « che *la* terre d'Italia. » C'est beaucoup, et en trois langues.

2. Le fâcheux cardinal de *Rohan* (pour Rouen) est, aux p. 66, 106, 108, 155, 160, 218, accompagné de Rubertet (p. 67 et 155), de *Cia*mont (pour Chaumont, p. 107) et de Sammalo (p. 160, pour Saint-Malo). Adrianopolis (p. 196) est assez connue sous le nom d'Andrinople, et les *lanzequeneque* de la p. 198 existent en notre langue sous le nom de lansquenets.

Digitized by Google

les célèbres *inclosures* qui étaient si nuisibles aux intérêts de la population rurale. Il nous montre que déjà au début du XVIIe siècle le mot de niveleur servait à désigner les paysans rebelles qui d'ailleurs préféraient cependant s'appeler terrassiers (*diggers*). Quarante ans avant la Révolution, les niveleurs n'étaient donc autre chose que des paysans insurgés contre les *inclosures ;* ils devinrent encore plus nombreux vers le milieu du siècle et pendant la guerre civile. Sans doute ce mouvement niveleur du temps de Lilburne fut beaucoup plus compliqué que ne l'avait été le mouvement paysan et agraire du commencement du siècle ; mais, s'il trouva tant de sympathie dans la population rurale, c'était à cause du programme agraire du parti radical ayant un Lilburne à sa tête. M. Popov-Lensky raconte sa biographie et analyse ses pamphlets étudiés sur leurs éditions originales. Selon lui, Lilburne fut le représentant des intérêts des gens « of middle quality and condition », parti qui comprenait d'un côté les marchands, les artisans et les petits propriétaires ruraux, et de l'autre les soldats et les matelots. Lilburne fut pour leurs chefs le théoricien, l'idéologue.

Le côté fort du livre de M. Popov-Lensky réside dans l'analyse des différents aspects que prit le mouvement des niveleurs dans les différentes couches de la population, et aux différents moments du mouvement. Les ennemis du parti l'accusaient d'avoir prêché la parfaite égalité des conditions et l'annulation de la propriété privée ; Lilburne et ses compagnons protestaient, déclarant que leur programme n'était nullement communiste. Du vivant de Lilburne, le parti commença de se diviser en plusieurs groupes dont certains se rapprochèrent de telles ou telles sectes religieuses sans aucun programme politique. Cette dissolution du mouvement pendant les années 1648-1649 ne resta pas sans influence sur celui qui en était la principale incarnation. Or, M. Popov-Lensky proteste contre ceux qui voudraient faire croire que Lilburne s'était converti au pur spiritualisme des quakers avec leur doctrine sur la non-résistance au mal. Pour lui, Lilburne est une figure profondément tragique. Ni lui ni ses amis n'ont compris la nécessité historique de la dictature qui avait été réalisée par les « gentlemen ». Le sens final de la lutte leur échappait, dit M. Popov-Lensky, car il était caché dans la dialectique d'une évolution inévitable. Néanmoins, il considère Lilburne comme un héros cherchant sa source dans l' « expérience morale de son âme », c'est-à-dire dans quelque chose qui ne dérive pas de causes purement matérielles.

Le livre de M. Popov-Lensky est son deuxième ouvrage. Il existe de lui encore un livre sur Barnave, dont j'ai rendu compte dans les *Annales historiques de la Révolution française* en 1925.

Nicolas KARÉIEV.

Alberto BERTOLINO. 1° **Locke economista,** 98 pages. — 2° **La politica economica di Fénelon e il pensiero politico ed economico del suo tempo,** 79 pages. — 3° **Il problema della popolazione nel pensiero di G. Filangieri e le sue relazioni con li correnti intellettuali del secolo XVIII,** 53 pages. — 4° **Di alcune idee nella popolazione nel pensiero d'un Illuminista,** 46 pages. (Extraits des *Studi Sinesi*, publiés par l'Université de Sienne, 1926 et 1927.)

Locke, comme économiste, est moins connu que comme philosophe et théoricien

Digitized by Google

politique ; on sera donc reconnaissant à M. Bertolino de lui avoir consacré une étude approfondie. Il nous montre qu'on ne saurait réellement comprendre ses idées économiques si l'on faisait abstraction de ses idées philosophiques et politiques ; adversaire des idées innées, Locke, qui croit aux droits naturels, antétieurs à l'établissement de la société, est le partisan résolu de la liberté individuelle. Mais, en même temps, il ne perd pas de vue l'Angleterre économique de son temps, prospère surtout grâce à son commerce ; il se prononce donc pour le développement du commerce et il croit fermement encore à la balance commerciale. Il ne considère pas la monnaie comme une source, mais comme un indice de la richesse, et il voit en elle un moyen de puissance politique. Contrairement à la plupart de ses contemporains, il pense que vouloir réglementer le taux de l'intérêt est non seulement inefficace, mais dangereux. Il insiste sur l'importance de l'agriculture, mais ce serait cependant une erreur de le considérer comme un précurseur des physiocrates.

Ce qui est vrai, c'est que Locke, bien qu'imbu de bien des idées mercantilistes, annonce cependant les conceptions de l'école libérale, lorsqu'il se prononce pour le libre développement des forces économiques, lorsqu'il se montre résolument individualiste. Ce qui était nouveau aussi et fécond, c'était de considérer le travail comme l'un des facteurs essentiels — avec la terre — de toute la vie économique. M. Bertolino a raison de conclure que la supériorité de Locke sur la plupart des économistes contemporains, les Th. Mun, les Child, les Petty, etc., c'est qu'il était, en même temps, un grand philosophe.

C'est surtout la pensée politique de Fénelon qui jusqu'ici a été surtout étudiée ; M. Bertolino a donc rendu un réel service en exposant ses idées économiques. Celles-ci, d'ailleurs, n'ont rien de systématique ; Fénelon est tout d'abord guidé par ses sentiments chrétiens et humanitaires. Il vante la vie simple des cultivateurs et considère l'agriculture comme l'occupation la plus capable d'assurer le bonheur de l'humanité. Parmi les « arts », il distingue ceux qui sont indispensables à la vie et ceux qui n'ont pour objet que de satisfaire au goût du luxe. Il estime que le commerce extérieur doit être libre, mais il admet une certaine réglementation du commerce intérieur. Il s'élève contre les abus de la fiscalité, contre les guerres ruineuses. Il n'est donc, en aucune façon, ni un mercantiliste, ni partisan du colbertisme ; il annonce les conceptions libérales du XVIIIe siècle. M. Bertolino remarque encore très justement que les idées économiques de Fénelon ont évolué : dans le *Télémaque* et dans le *Dialogue des Morts*, il se présente surtout comme un utopiste ; dans les écrits politiques, provoqués par les misères du temps, il se préoccupe davantage de réformes pratiques. L'auteur a eu aussi l'heureuse idée de comparer les idées de Fénelon avec celles de quelques-uns de ses contemporains, animés aussi par le désir de réformes, Boulainvilliers, Vauban, Boisguillebert, Bélesbat, l'abbé de Saint-Pierre.

Dans ses deux études sur la population, l'auteur montre d'abord que Gaetano Filangieri (1752-1788), dans sa *Scienza della Legislacione*, a étudié sérieusement la question. Filangieri, persuadé de l'importance d'une population nombreuse, s'efforce de déterminer les obstacles qui s'opposent à son augmentation : ce sont, pense-t-il, l'extension de la grande propriété, le petit nombre de propriétaires, les richesses exorbitantes des ecclésiastiques, l'excès des impôts. A cet égard, il a subi l'influence des écrivains contemporains, de Montesquieu, de l'abbé Mann, du marquis de Mirabeau et aussi de Galiani, d'Antonio Genovesi (1712-1769) et de Pietro Verri (1728-1797). Frappé du mauvais état économique de l'Italie, et en particu-

Digitized by Google

lier du royaume de Naples, au XVIIIe siècle, il est persuadé que cet état empêche la population de s'accroître dans la péninsule, alors qu'en fait elle a augmenté d'une façon sensible. L'une des idées essentielles de Filangieri, c'est qu'il y a un lien étroit entre les subsistances et la population. Mais sa conception est profondément différente de la théorie que Malthus affirmera, au début du XIXe siècle ; il ne saurait donc être considéré comme un précurseur de l'illustre économiste anglais.

Dans l'étude sur les idées d'un Illuminé, il s'agit d'un écrivain allemand du XVIIIe siècle, Schmidt d'Avenstein, qui a écrit un important ouvrage, dont la traduction italienne a paru en 1777-1778 sous le titre de *Principi della Legislazione universale*. M. Bertolino montre que Schmidt est un disciple des physiocrates, mais qu'il étudie la question de la population d'une façon plus approfondie que ces derniers. Comme eux, il pense que, seule, une agriculture florissante peut permettre une nombreuse population ; contrairement à Filangieri, il se montre favorable à la grande propriété. D'ailleurs, ce n'est pas tant à la population en soi qu'il s'intéresse qu'à la répercussion qu'elle peut avoir sur le bien-être économique et social. Certaines de ses considérations ont un air de parenté avec la future doctrine de Malthus. Dans ces différentes études, M. Bertolino montre qu'il est fort au courant de la littérature économique du XVIIIe siècle.

Henri SÉE.

I. — Albert SCHINZ. **La pensée de Jean-Jacques Rousseau.** Paris, Félix Alcan, 1929. 521 pages. Prix : 60 fr. (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

II. — Ernest Hunter WRIGHT. **The meaning of Rousseau.** Londres, Humphrey Milford, 1929. VI-168 pages. Prix : 8 s. 6 d.

III. — René HUBERT. **Rousseau et l'Encyclopédie. Essai sur la formation des idées politiques de Rousseau, 1742-1756.** Paris, J. Gamber [1928]. 134 pages.

IV. — Antonello GERBI. **La politica del settecento, storia di un'idea.** Bari, Laterza, 1928. In-8°, 343 pages. Prix : 20 lire.

I. — L'ouvrage de M. Schinz est le fruit de longues années d'études et de méditations. A son actif, comptons d'abord son impartialité scientifique ; il se montre dégagé de tout préjugé religieux, moral, philosophique, politique. Puis, il a une grande sympathie pour la personne et la pensée de Rousseau, ce qui est une condition très favorable pour le comprendre. Enfin, il a suivi l'excellente méthode qui consiste à étudier les œuvres de son auteur dans leur ordre chronologique et en n'oubliant jamais l'influence réciproque de la vie et des œuvres.

Voici les conclusions essentielles auxquelles il aboutit. La grande et constante préoccupation de Rousseau, c'est une préoccupation de caractère *pragmatiste*, comme l'on dirait aujourd'hui[1] : une philosophie *vraie* lui a importé beaucoup moins qu'une philosophie *utile*, c'est-à-dire qui comporte le bonheur personnel de

1. Voir, à ce sujet, un travail antérieur de M. Schinz, *J.-J. Rousseau, a Forerunner of Pragmatism*. Chicago, 1909.

Digitized by Google

l'homme sur la terre. Ce problème pragmatique consiste essentiellement dans la recherche d'une formule qui concilierait les deux données suivantes : 1° le romantisme de l'homme qui aspire au bonheur ; 2° la nécessité de discipliner la nature humaine pour réaliser ce bonheur. Ce qui est fondamental chez Rousseau, c'est le romantisme, mais, en même temps, il est séduit par le caractère romain ou calviniste, qui est en opposition avec ce romantisme. De là, deux tendances contradictoires, mais c'est la seconde qui l'emporte de plus en plus sur la première. Ainsi s'explique le conflit entre Rousseau et, tout à la fois, les tenants de la tradition chrétienne et les révoltés qui veulent l'émancipation, totale et sans frein, de la personne humaine. M. Schinz montre que Rousseau a de bonne heure renoncé à l'idée du retour de l'homme à l'état de la nature, au lendemain même de la publication de son *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Il se jette alors dans « les bras de la raison », mais pas de celle qu'entendent les philosophes du XVIIIe siècle. « Il cherche », dit l'auteur, « à armer l'homme contre le romantisme conçu comme moyen, afin de réaliser le romantisme conçu comme but ». On a donc tort de n'envisager que le Rousseau romantique.

D'ailleurs, M. Schinz reconnaît qu'il y a bien des incertitudes dans la pensée de Rousseau, incertitudes qu'aggravent celles de la terminologie, car les mots *vertu*, *bonheur*, *raison* sont pris dans des sens assez différents. En fin de compte, Rousseau n'a pu s'arrêter à une formule définitive ; l'auteur y voit un avantage, car, dit-il, la postérité peut approfondir, clarifier, prolonger sa pensée. On s'explique par là même la variété des interprétations données par les commentateurs ; les uns dénoncent en Rousseau le père du romantisme ou de la Révolution ; d'autres, comme MM. Masson et Giraud, fondent le Rousseau romantique et le Rousseau romain en un Rousseau mystique.

La théorie de M. Schinz correspond-elle à la réalité? Il nous semble qu'en tout cas elle contient une forte part de vérité ; elle a tout au moins le mérite de nous donner une explication générale de la pensée et de l'œuvre de l'admirable écrivain. On peut se demander seulement si la terminologie employée par l'auteur est très heureuse. Le vocable *romantisme* comporte bien des sens divers ; ne vaudrait-il pas mieux le remplacer par *individualisme*, ce qui signifie l'aspiration à l'émancipation de la personne humaine? D'autre part, ne conviendrait-il pas de substituer le qualificatif de *calviniste* à celui de *romain*? Rousseau aspire à l'émancipation de la personne humaine, mais il pense que les efforts vers cette émancipation doivent être disciplinés. Il se souvient de plus en plus qu'il est né dans la cité de Calvin. En matière politique, il est individualiste, mais il considère que l'émancipation de l'individu ne peut se réaliser que par la contrainte de l'État.

D'ailleurs, en dehors de toute théorie, on ne peut qu'être séduit par les analyses aussi vivantes que pénétrantes que M. Schinz nous donne des divers écrits de Rousseau ; ses chapitres sur la *Nouvelle Héloïse* et sur l'*Émile* nous semblent particulièrement bien réussis. L'étude sur le *Contrat social* et ses vues sur la pensée politique de Rousseau, bien qu'intéressantes et suggestives, nous paraissent moins satisfaisantes. Préoccupé de retrouver partout le dualisme de pensée que nous avons noté, l'auteur ne montre pas suffisamment que, dans les conceptions politiques de Rousseau, il y a plus de cohérence qu'on ne le croit souvent. A cet égard, il aurait trouvé aussi des indications intéressantes dans *J.-J. Rousseau et l'Encyclopédie*, de René Hubert, dont nous parlerons plus loin, mais qui a paru trop récemment pour qu'il ait pu en avoir connaissance.

Digitized by Google

Signalons encore d'excellentes pages sur la religion civile, dont M. Schinz explique toute la portée, ainsi que sur la *Profession de foi du vicaire savoyard*, qui ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre. Il conclut qu'il faut, chez Rousseau, distinguer la religion sentimentale et la religion pragmatiste, que celui-ci considère surtout dans la religion l'utilité sociale[1]. La première n'est qu'un hors-d'œuvre, quoi qu'en pensent MM. Masson et Giraud.

D'une façon générale, l'auteur donne au Rousseau pragmatiste la primauté sur le Rousseau sentimental. Mais, au fond, n'est-ce pas celui-ci qui est vraiment fondamental et qui a agi le plus puissamment sur l'âme des contemporains? Le *Contrat social* n'a été qu'assez peu lu sur le moment, alors que le succès de la *Nouvelle Héloïse* a été prodigieux. Si Rousseau a exercé une immense influence dans les trente dernières années de l'Ancien régime, c'est moins par la puissance de la pensée que par la flamme d'une imagination passionnée ; c'est moins par sa philosophie, pleine d'incertitudes, que par la séduction triomphante de son style admirable.

II. — C'est aussi aux États-Unis qu'a été élaboré l'autre ouvrage sur J.-J. Rousseau qui nous est parvenu. Dans *The Meaning of Rousseau* de M. Wright, on ne trouvera pas le même luxe d'analyses et de démonstrations que dans le livre de M. Schinz, mais il est né également des longues méditations d'un esprit pénétrant.

L'auteur pense que souvent on a discuté à perte de vue sur tel ou tel aspect de la pensée de Rousseau ou de ce qu'on croyait être sa pensée, en lui prêtant des idées qu'il n'a jamais eues en réalité. Si une bonne fois on essayait de se rendre compte de ce qu'il a voulu réellement dire ! M. Wright reconnaît, d'ailleurs, que les commentateurs ont été égarés par les boutades de Rousseau, par les incertitudes de sa terminologie, et nous ajouterons, pour notre part, de sa pensée. Puis, trop de spécialistes divers se sont attaqués à lui (économistes, sociologues, psychologues, métaphysiciens, etc.), les uns et les autres essayant de plier à leur discipline une pensée qui ne voulait pas être dissociée.

M. Wright s'efforce donc de retrouver le fil conducteur. C'est précisément la conception que se fait Rousseau de l'*homme naturel*. Cela ne veut pas dire que notre philosophe veuille que l'on revienne à l'état sauvage : il pense que nous devons rester naturels, conformément aux aspirations et aux instincts essentiels de notre être, malgré tous les changements opérés par la civilisation. Or, pour arriver à la perfection de la nature humaine, nous n'avons d'autres moyens que l'éducation naturelle, la société naturelle, la religion naturelle.

Suit une pénétrante étude de l'*Émile*. L'auteur dégage tout ce qu'il y a de vues justes dans ce traité, qui ne vise pas à être un manuel d'éducation, qui représente un idéal, mais dont tous les plans d'éducation formulés depuis se sont plus ou moins rapprochés. Le *Contrat social*, destiné, d'après Rousseau, à constituer une société naturelle, est aussi un idéal, une utopie, mais dont, depuis la Révolution, on a effectivement tenté de se rapprocher. Sans doute, c'est un système *a priori*, peu propre à satisfaire les esprits qui, comme Montesquieu ou Burke, invoquent surtout l'expérience. Mais il n'a rien d'incohérent : Rousseau, par le pacte social, vise à accroître la liberté de l'individu, une liberté qui sera assurée par le contrôle de la société ; c'est une erreur d'accuser ses tendances soit à la tyrannie, soit à

1. Sur cette question, voir aussi une autre étude du même auteur : *La pensée religieuse de Rousseau et ses récents interprètes* (1927).

Digitized by Google

l'anarchie. Que les critiques se mettent donc d'accord ! Très justement, comme M. Schinz, M. Wright reconnaît qu'il n'y a pas entre le *Discours sur l'inégalité* et le *Contrat social* la contradiction qu'on a prétendu y voir. En fait, la démocratie moderne sort plus ou moins directement du *Contrat social ;* celui-ci a dissipé les brumes du pouvoir despotique et de la raison d'État.

Le chapitre consacré à la religion naturelle présente aussi de l'intérêt ; il consiste surtout dans une analyse alerte de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, dont on montre la parenté avec la « religion civile » du *Contrat social*. Cependant, M. Schinz a une vue plus profonde des choses quand il distingue, chez Rousseau, la religion sentimentale et la religion « pragmatiste ».

Cet intéressant volume, profondément sincère, pourra servir d'antidote aux élucubrations de toute une série de critiques, qui, comme Jules Lemaître, après une étude très superficielle de Rousseau, n'ont vu dans ses doctrines que « l'abomination de l'abomination », la plupart, parce qu'ils détestent le sentiment démocratique qui se manifeste si fort chez le « citoyen de Genève ». Ils trouvent un public sympathique ; de belles dames ne reprochaient-elles pas à leur conférencier favori de « n'avoir pas été assez injuste »? C'est M. Wright qui rappelle cette anecdote. — Il est très vrai encore de dire que Rousseau a toujours été parfaitement sincère, bien qu'il lui soit arrivé de se contredire, dans la forme plus encore que dans le fond.

Peut-être trouvera-t-on que l'auteur a un peu trop simplifié les questions et qu'il donne à la pensée de Rousseau plus de cohérence qu'elle n'en avait en réalité. Mais, étant donné son dessein de nous montrer ce qu'il y a d'essentiel dans cette pensée et de dissiper les nuages de poussière accumulés par d'innombrables controverses, il ne pouvait sans doute pas procéder autrement ; il aura rendu le grand service de purifier l'atmosphère.

III. — L'Essai de M. Hubert présente un grand intérêt pour l'histoire de la pensée politique de Rousseau. L'auteur montre que, tout d'abord, Rousseau ne s'est pas rendu compte de ses divergences avec les Encyclopédistes. Diderot l'avait chargé d'élaborer des articles sur la musique, puis de l'article *Économie politique*. Lors de son premier discours (sur les sciences et les arts), les idées personnelles de Rousseau commencent à se dégager. Une première étape est marquée par la préface de *Narcisse* (1753) : il n'est pas encore en possession de son système, mais il en a déjà mis au jour certains éléments essentiels. La question de l'inégalité, posée par l'Académie de Dijon, l'amène à développer une partie de sa doctrine qui s'élabore peu à peu (sa philosophie de l'histoire politique). Quant à sa théorie du droit public, une première expression en est donnée par l'article *Économie politique* (1754). En ce qui concerne l'article *Droit naturel* de l'*Encyclopédie*, M. Hubert conclut (et il semble avec raison) qu'il est de Diderot, mais que Rousseau en a eu de bonne heure connaissance. Lors de la rédaction du premier *Contrat social* (1756), Rousseau a rompu définitivement avec les Encyclopédistes. Selon M. Hubert, il n'y a pas d'opposition réelle entre le *Discours sur l'inégalité* et le *Contrat social*, bien que, dans le *Discours*, Rousseau acquiesce encore à la théorie « encyclopédique » du *Contrat* et que sa pensée n'ait pas, en 1754, atteint une parfaite netteté. Le manuscrit de Genève contient déjà toutes les parties essentielles du *Contrat social*, excepté le développement relatif à la religion civile. Contre Schinz, l'auteur soutient que la conception dominante de Rousseau n'est pas l'idée de la bonté naturelle de

Digitized by Google

l'homme, mais bien la théorie que tout ce qu'il y a de mauvais chez l'homme vient du gouvernement.

IV. — En un charmant ouvrage très agréablement écrit, et qui témoigne de connaissances étendues, M. Gerbi s'est efforcé de dépeindre le XVIIIe siècle français sous ses divers aspects, et principalement son esprit, de sorte que le titre ne correspond pas exactement au contenu du livre. C'est surtout une introduction à l'étude du romantisme qu'il a voulu écrire.

Le XVIIIe siècle est d'abord à l'opposé du romantisme, puisqu'il subit puissamment l'emprise du rationalisme, non pas du rationalisme cartésien, mais des façons de penser de Newton et de Locke, qui sont les oracles des philosophes ; de bonnes pages ont été écrites sur l'influence anglaise. L'auteur montre ensuite les effets de ce triomphe du rationalisme ; c'est l'incompréhension de la passion et, ajoute-t-il, de l'histoire. Il semble oublier le prix qu'attachent à l'histoire plusieurs des principaux penseurs français, les Boulainvilliers, les Du Bos, les Montesquieu, les Voltaire. De Voltaire, il a une idée un peu étriquée, quand il nous le représente comme le type du bourgeois. Il a pu être cela, mais il a été bien autre chose. Peut-on dire aussi que l'on se désintéresse de la politique présente? On lira des pages intéressantes sur « la religion de la tolérance », mais dans lesquelles M. Gerbi oublie un peu les institutions existantes, qui expliquent les campagnes d'un Voltaire. Le caractère du despotisme éclairé a été également bien saisi.

En d'excellentes et brillantes pages sur Diderot, l'auteur montre que la passion et la sensibilité font leur apparition avec cet admirable écrivain, et il explique bien aussi pourquoi Rousseau se trouve en opposition avec les philosophes ; on eût désiré seulement un peu plus de précision sur la pensée politique du « citoyen de Genève ». Peut-être pourra-t-on reprocher à ce volume, brillant et plein de vues suggestives, d'avoir trop mis l'accent sur le caractère négatif et destructeur du XVIIIe siècle, qui a aussi une valeur positive et constructive ; la raison, c'est sans doute qu'il a tenu trop peu compte de la vie politique et sociale de la France de l'ancien régime.

Henri SÉE.

René DE KERALLAIN. **Bougainville à l'armée du comte de Grasse. Guerre d'Amérique, 1781-1782.** (Extrait du *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, t. XX, 1928, p. 1-70.)

Dans le t. XIX de ce même *Recueil*, M. de Kerallain avait déjà donné (1927) une étude sur son aïeul, quand Bougainville était sous les ordres du comte d'Estaing ; il la termine par la campagne de 1781-1782 où le comte de Grasse, après avoir brillamment contribué avec la flotte française à la prise d'Yorktown (octobre 1781), fut finalement vaincu et fait prisonnier par Rodney à la bataille des Saintes. Bougainville commandait en second l'une des deux escadres, celle qui fut le moins éprouvée. Les copieux extraits de son *Journal* que publie M. de Kerallain fournissent de précieux renseignements sur ces deux célèbres épisodes de notre histoire navale. Grasse ne craignit pas de rejeter sur son subordonné une forte part de responsabilité dans cette cruelle affaire. Dans son *Journal*, Bougainville répond, sans acrimonie, mais par des faits précis : il n'a rien fait, affirme-t-il, que d'exécuter ponctuellement les

Digitized by Google

ordres de son chef. L'affaire fut portée deux ans plus tard devant un conseil de guerre qui retint des fautes vénielles pour lesquelles il fut seulement « admonesté » (1784). L'honneur était sauf, et Bougainville conserva dans l'opinion publique la haute réputation que lui avaient méritée sa brillante conduite au Canada avec Montcalm, puis son fameux voyage autour du monde et la relation qu'il en avait publiée en 1771.

Son *Journal* s'arrête à l'année 1782 ; M. de Kerallain, qui avait jadis donné un important travail critique sur la Jeunesse de Bougainville (1895), a résumé assez brièvement les dernières années de sa vie. Quelques faits intéressants valent d'être rappelés. En 1791, après la loi du 20 mai qui avait pour objet de réorganiser la marine, le ministre offrit à l'ancien chef d'escadre le titre d'amiral, assimilé dès lors à celui de maréchal de France ; Bougainville refusa, non par hostilité contre le nouveau régime, mais parce qu'il avait constaté « l'indiscipline consacrée par l'impunité » qui avait détruit tout esprit militaire dans la Marine. Incarcéré pendant plusieurs mois comme suspect pendant la Terreur et rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il fut, en l'an V, proposé par le Conseil des Anciens pour remplacer dans le Directoire Le Tourneur de la Manche ; heureusement pour lui, c'est Barthélemy qui fut nommé. Sous l'Empire, en un moment où le ministre Decrès était menacé de disgrâce, on songea à lui donner Bougainville pour successeur ; mais il avait alors quatre-vingt-dix ans, et Napoléon qui, s'il faut en croire les Mémoires de la comtesse de Kilmansegge (t. I, p. 87), avait pour lui une réelle affection, le trouva trop vieux pour porter un aussi lourd héritage. Bougainville, à ce qu'il semble, en éprouva quelque amertume. Mais ses jours étaient comptés, et il mourut le 31 août 1811, sans avoir jamais été oublié.

Ch. Bémont.

The Cambridge History of the British Empire. Vol. I : *The Old Empire, from the beginnings to 1783.* Cambridge, University Press, 1929. In-8°, xxi-931 pages. Prix : 35 s.

L'admirable ensemble des *Cambridge Histories* s'enrichit d'une série nouvelle, publiée sous la direction de MM. J. Holland Rose, A. P. Newton et E. A. Benians. Elle ne comprendra pas moins de huit volumes, les trois premiers consacrés à « l'histoire générale de l'expansion britannique d'outre-mer et à la politique impériale », deux à l'Inde anglaise (lesquels feront également partie de la *Cambridge History of India*), trois aux Dominions.

Cette monumentale publication vient à son heure, heure décisive dans l'histoire de ce qui est — d'aucuns diront : ce qui fut — l'un des plus grandioses phénomènes de l'humanité. Y a-t-il encore un *British Empire*, ou ce nom prestigieux n'est-il plus que le parfum d'un vase désormais vide, maintenant que les Dominions sont des « nations » dont le « souverain », même quand elles s'intitulent républiques, est l'hôte de Buckingham Palace, symbolique porteur d'une dizaine de couronnes? Si les grandes choses ne révèlent tout leur mystère qu'en cessant d'exister, c'est bien le moment d'étudier, comme le dit Sir Charles Lucas dans l'Introduction, « le développement d'une communauté de nations appelée à tort un empire, la plus illogique des constructions humaines qu'ait vues le monde, et peut-être bien la plus solide ». Au reste, « la vie de la Grande-Bretagne comme nation est maintenant,

Digitized by Google

plus qu'elle ne le fut jadis, conditionnée par ses relations avec ces autres nations ». Mais peut-être que les actions et réactions décisives n'y partent plus du centre.

Ce premier volume traite de la phase initiale de ce développement, depuis le début de l'expansion sous les Tudors jusqu'au grand événement qui, révélant à l'Angleterre les limites de l'ancienne politique coloniale, l'orienta dans la voie qui devait mener à « la communauté des nations britanniques ». On ne parlait guère d'empire avant 1783. On n'a jamais plus parlé d'empire que depuis qu'il n'y a plus d'empire.

La tâche, suivant la méthode de Cambridge, a été partagée entre de nombreux collaborateurs. Outre les quatre déjà nommés, on en compte une douzaine d'autres, parmi lesquels MM. H. W. V. Temperley, feu H. E. Egerton, C. Headlam, Miss Lilian Penson, à qui l'on doit également la bibliographie, un professeur de Yale (Ch. M. Andrews), un de l'Afrique du Sud (J. Ewing).

Cette multiplicité d'auteurs, que n'a peut-être pas corrigée une suffisante discipline directoriale, n'est pas sans inconvénients, surtout dans les premiers chapitres. Chacun a voulu traiter son point de vue spécial : les découvertes, les débuts de la colonisation, la maîtrise de la mer, l'émigration, le droit international, la formation d'une politique impériale avant la Restauration. De là non seulement des répétitions inévitables, mais la reprise d'un même sujet, avec des décalages chronologiques parfois déconcertants. On a, pour cette première période (des origines à 1660), le sentiment d'articles de revue (le plus souvent d'excellents articles de revue) cousus bout à bout plutôt que d'un corps continu d'histoire.

L'heureuse contre-partie, surtout pour un lecteur continental, c'est la richesse des renseignements et des aperçus que l'on rencontre en ces chapitres. Naturellement ils sont de valeur inégale. On n'a pas tous les jours l'occasion de lire un exposé aussi brillant, par exemple, que celui où M. Holland Rose résume l'expansion anglaise d'Élisabeth à Cromwell. Mais partout on trouvera du nouveau : une étude démographique de M. A. P. Newton sur la relative surpopulation de l'Angleterre des premiers Stuarts et sur les causes (autres que les causes religieuses trop exclusivement retenues par les historiens) qui, jusqu'en 1641, jetèrent sans doute 80,000 émigrants britanniques sur les côtes du Nouveau Monde ; les premières velléités d'indépendance de quelques-unes de ces communautés nouvelles, indépendance favorisée par la lutte entre le *Commonwealth* et les royalistes, et que le ***Western design*** de Cromwell ne réussit pas à déraciner ; la mise en lumière, par M. J. A. Williamson, du premier Acte de navigation, celui de 1650, accepté comme une mesure de circonstance, mais gros de principes révolutionnaires, tandis que celui de 1651 est moins un acte de politique commerciale qu'un moyen d'assurer la puissance navale de l'Angleterre ; c'est avec les Actes de la Restauration que le point de vue mercantiliste passera au premier rang. Il est donc juste de voir dans les hommes du *Commonwealth* les continuateurs d'Élisabeth.

Après 1660, le livre suit naturellement un cours plus régulier, plus traditionnel : lutte pour les colonies jusqu'en 1713, commerce des Indes espagnoles et luttes de 1714 à 1763, constitution d'un véritable empire, établissement définitif de la maîtrise de la mer après la paix de Paris, mercantilisme colonial. De là sort le conflit avec les colonies américaines. Là encore la nécessité de tout dire, et de tout faire dire par des spécialistes différents, n'est pas sans ralentir l'exposé. Ce que nous attendions, l'étude des relations entre ce conflit et l'évolution de l'Empire, se perd un peu au milieu des détails politico-militaires de la guerre de l'Indépendance.

Digitized by Google

Il semble qu'on n'ait pas complètement tiré parti des derniers travaux de l'historiographie américaine. L'étudiant anglais trouvera là, en quelques chapitres, un commode exposé de la formation des États-Unis ; mais ce n'est peut-être pas ce qu'il aurait fallu. Le dernier chapitre lui-même, écrit par le regretté Egerton sur « la littérature et la vie sociale de l'ancien Empire », et qui en réalité porte à peu près exclusivement sur la vie coloniale américaine, cette jolie synthèse, où sont énumérés quelques-uns des griefs des colons contre l'Angleterre, est assez bizarrement placée après les traités de Paris et de Versailles.

La bibliographie, qui couvre plus de soixante pages, est très riche, mais un peu trop anglo-saxonne. J'y ai vainement cherché (sauf erreur) le beau livre de D. Pasquet. Turgot y est cité, p. 886, d'après l'édition de 1844, ce qui serait particulièrement grave quand il s'agit de ses rapports avec les *insurgents*, et correctement p. 878, d'après l'édition Schelle. Je ne trouve pas trace des travaux si neufs de M. Schlesinger, ni de celui de Gierke, ni la mention de tous les travaux de H. van Tyne.

Henri HAUSER.

Kurt VON EICHBORN. **Das Soll und Haben von Eichborn und Co. in 200 Jahren.** Schicksal und Gestaltung eines Bankhauses im Wandel der Zeiten. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1928. In-8°, XVI-384 pages, 8 fig. dans le texte et 22 pl.

Cet ouvrage avait paru pour la première fois en 1903 sous le titre : ... *in 175 Jahren*. C'est la mise en œuvre des archives privées, livres de comptes et correspondance commerciale, d'une maison dont le fondateur, originaire de Landau, est venu créer à Breslau en 1728 un établissement de commission et de change. Jusqu'à la fin au moins du XIXe siècle et au début du nôtre, la firme a conservé ce caractère d'un institut bancaire très étroitement lié aux destinées des industries et du commerce silésiens.

On ne saurait exagérer l'intérêt que présente un pareil ouvrage, passionnant comme un roman de Freytag, mais un roman vrai. Il est impossible d'en indiquer ici toutes les richesses, non seulement pour l'histoire locale, mais, en raison du rôle joué par Breslau comme nœud de routes après la crise de l'annexion prussienne, pour l'histoire économique générale. A la fin du XVIIIe siècle, Breslau ne fait-il pas déjà concurrence à Saint-Malo, sur le marché de Cadix, pour le ravitaillement de l'Amérique du Sud? Il rêve aussi de battre les draps français dans le Levant, ce qui nous vaut de très intéressantes correspondances et enquêtes sur les centres drapiers de France : on avait, à Breslau, parlé des van Robais comme fournisseurs de la Valachie et de la Turquie ; mais le drap d'Abbeville est trop cher, et aussi trop épais pour les pays chauds. C'est à Marseille que Johann Friedrich Eichborn a vu les draps légers qui, sous le nom de londrins, font, grâce à leur bon marché extraordinaire et à d'importants rabais, la fortune de Carcassonne, de Saint-Pons, de Saint-Chinian.

Breslau fait de belles affaires après 1783 : les entrepôts sont vides et la récolte linière a manqué en France et en Hollande. Alors commence en Silésie la grande vogue des toiles peintes et des autres industries cotonnières. Puis viennent les vingt ans de guerre, avec les terribles fluctuations de change entre la réception d'un ordre et son exécution, le coût exorbitant des lettres rapides, la cherté de 1805.

Digitized by Google

Il vaut la peine de voir Austerlitz avec les yeux d'un marchand de drap de Jassy (p. 103-104). Les Eichborn, qui reçoivent d'Angleterre les subsides destinés à l'Autriche, collaborent au financement des indemnités de guerre exigées par Napoléon. L'histoire du blocus ne saurait se passer de cet ouvrage.

De la ruine même qui suit 1815, du sentiment de retard éprouvé par les Allemands devant l'invasion des produits anglais et aussi devant les progrès des industries françaises et belges, va sortir une force nouvelle : la Silésie s'essaie au commerce lointain d'exportation. Débuts pénibles, car le transit vers la Chine ne sera possible à travers la Russie (et avec combien de complications) qu'après l'oukase de 1819. Les draps silésiens ne se placent pas aux foires de Kiachta en raison de la baisse des thés ! Singulier élargissement de l'horizon d'une banque qui doit, en ces pays jaunes, consentir un ducroire de quinze mois à 6 au lieu de 7 ½ % ; qui essaie maintenant d'atteindre la Chine par Philadelphie et New-York, d'où les navires repartaient sur lest pour Canton, avec escales à Lima ou Santiago ; qui veut ensuite profiter de l'ouverture des ports anglais de Singapour et de Penang. Lors de la révolte des colonies espagnoles, l'Allemagne est encore bien loin d'avoir réalisé les techniques de l'exportation et du crédit qui feront sa grandeur. En 1826 on écrit encore : « Les affaires d'outre-mer sont le tombeau des Silésiens ». Rien ne tient devant la concurrence anglaise, avec son machinisme perfectionné, ses prix de revient extrêmement bas, son art d'accaparer les matières d'un prix peu élevé, par exemple la laine allemande.

On sent combien il est curieux de voir défiler toute l'histoire de l'Europe — j'entends l'histoire politique elle-même — de cet observatoire silésien. Le développement des affaires en Russie avant la Grande Guerre donne manière à de très piquants tableaux du commerce de Moscou, des foires de Nijni, etc.

Quel malheur que cette consciencieuse mise en œuvre de documents d'une valeur incontestable soit gâtée par la maladie courante en Allemagne, la psychose d'après guerre ! Il y a là, que les historiens allemands le sachent, de quoi rendre bientôt leurs ouvrages illisibles. « A la Gorgone [M. Kurt Eichborn, peu familier avec la mythologie, veut dire l'hydre] du mensonge de la responsabilité de la guerre, on a déjà coupé plus d'une tête. Mais elle se dresse toujours de nouveau, comme la firme, dans ses efforts depuis la guerre pour le combattre à l'étranger, l'a douloureusement éprouvé à diverses reprises ». Que dirait-on, je ne dis pas seulement en Allemagne, mais en Amérique, en Hollande, en Suisse, voire en Angleterre, si les historiens français, à tout propos et hors de propos, sortaient les raisons qu'ils ont de croire à la responsabilité de l'Allemagne? On les jugerait à bon droit insupportables[1]. On n'aime guère qu'ils parlent trop des « atrocités », mais est-ce pour lire, sous une plume allemande (p. 356) : « La façon monstrueusement dure dont les ennemis ont mené la guerre... » *Tenete risum*, dirions-nous, si la réalité n'était si tragique.

Toute la fin est viciée par ces tendances et par l'esprit étroitement réactionnaire de l'auteur. L'illustration n'est pas seulement constituée par des portraits de famille, mais elle reproduit des documents très précieux : un grand nombre de ces fiches par lesquelles les banquiers d'autrefois faisaient connaître les cours du

1. M. Kurt Eichborn essaie d'établir la responsabilité de la France d'après ce fait peu, quarante ans après Francfort, des banques françaises sont restées sourdes aux offres de collaboration qui leur venaient de Breslau. La Russie est innocentée grâce à des arguments de même calibre.

Digitized by Google

change, des marques de fabrique sur les étoffes, etc. Tout cela rehausse la valeur d'un livre indispensable[1].

Henri HAUSER.

Henry Wickham STEED. **Mes souvenirs (trente années de vie politique en Europe).** Traduction de M. d'Honfroi. I : 1892-1914 ; II : 1914-1922. Paris, Plon, 1926 et 1927. In-8°, IV-371 et 381 pages.

Après des débuts originaux et assez imprévus, qu'il raconte avec beaucoup de verve, M. Steed a été successivement correspondant du *Times* à Berlin, par intérim, en 1896, à Rome de 1897 à 1902, à Vienne de 1902 à 1913, directeur de la politique extérieure du *Times*, en partage, puis seul, de 1913 à 1922. Ses qualités personnelles de vivacité d'esprit, de perspicacité, de décision et de tact ont concouru, avec l'autorité de son journal, à lui créer, dans toutes les capitales étrangères où il a passé, une situation exceptionnelle. Le témoignage qu'apportent ses souvenirs sur la vie internationale de l'Europe pendant les vingt années qui ont précédé la guerre et les dix qui l'ont suivie est donc d'un prix tout particulier. Pour tout ce qui touche spécialement à l'Autriche-Hongrie et à l'Italie — celle-ci surtout dans ses rapports avec son alliée-ennemie —, on trouvera dans le premier de ces deux volumes quantité de renseignements intéressants, curieux, souvent tout à fait neufs. Mais sur l'Allemagne et la France aussi, les indications ou les jugements de M. Steed apportent à l'historien de très utiles compléments d'information, parfois des preuves décisives (ainsi, p. 132-135, les faits qui éclaircissent un des points restés obscurs de l'affaire Dreyfus) ; partout le témoignage de cet Anglais très profondément Anglais et en même temps très « désinsularisé » contribuera à nous faire mieux comprendre la psychologie britannique, à la fois simple et complexe. Sur les difficultés d'une guerre de coalition, sur les arrière-pensées de tel ou tel gouvernement, sur les incertitudes et les erreurs de la Conférence de la paix, sur le flottement de la politique dans l'Europe d'après guerre, le second volume de M. Steed apporte les révélations les plus curieuses et souvent les plus piquantes. Ces *Souvenirs* s'arrêtent au moment où, en 1922, les changements survenus dans la direction du *Times* à la suite de la mort de Lord Northcliffe — et peut-être aussi de certaines manœuvres auxquelles fait discrètement allusion le récit de la conférence de Gênes — amenèrent M. Steed à cesser sa collaboration au grand journal dont il avait, durant ces dix années, encore accru l'influence et l'autorité.

Son témoignage a-t-il, partout et toujours, la valeur d'un document historique? Bien que les *Souvenirs* soient écrits en grande partie à l'aide d'archives personnelles et que l'auteur ait, sans nul doute, noté au jour le jour la plupart des faits, anecdotes et impressions que l'on retrouve ici, la vivacité de son imagination ne l'entraîne-t-elle pas quelquefois à brouiller un peu l'ordre chronologique et à croire qu'il a prévu ou prédit certaines évolutions de la politique plus tôt qu'il ne l'a fait en réalité, ou même à s'exagérer légèrement l'importance de son rôle? Question un peu embarrassante, car où trouver des preuves décisives dans l'un ou l'autre sens? Qui pourrait, par exemple, contrôler l'exactitude, jusque dans les détails, de la double scène, d'ailleurs si piquante, avec l'impératrice Eugénie et

1. P. 162, dans une citation française, au lieu de « prouvent » et « exercisent », lire : « procurent » et « exercent ».

Digitized by Google

M. Clemenceau (t. II, p. 239-243)? Qui pourrait mesurer avec précision l'influence que les renseignements ou les idées de M. Steed ont pu avoir sur les conceptions d'Édouard VII? Et n'y a-t-il pas eu un peu de fantaisie dans le récit des scènes de Verdun (t. II, p. 80-82)? Mais, après tout, c'est ici surtout l'histoire anecdotique qui est intéressée et, quelle que doive être la réponse à ces questions, notre vue générale de la politique européenne de ces trente années n'en sera pas modifiée. Il est juste de dire, par contre, que partout où un contrôle est possible — la crise austro-russe de 1908-1909, la campagne pour une entente italo-yougoslave durant la guerre, l'organisation de la propagande antiautrichienne sur le front d'Italie, la conférence de Gênes — M. Steed se trouve d'accord avec les témoignages les plus autorisés, auxquels souvent il ajoute un utile complément.

Quel dommage qu'il n'ait pas écrit lui-même la version française de son livre! Y fût-il resté quelques anglicismes, ils n'auraient qu'augmenté la saveur du français presque impeccable que parle et qu'écrit M. Steed ; nous aurions eu, par ailleurs, l'impression directe du charme original de ces mémoires si spontanés, tout débordants de personnalité et de vie, et nous aurions eu un texte français. La traduction qu'a acceptée une des grandes maisons françaises d'édition n'est pas du français. C'est un devoir de nommer les choses par leur nom, car l'habitude se répand vraiment trop de publier, sous le nom de traductions, de détestables versions d'écoliers, pleines de contresens, quand ce n'est pas de non-sens, et d'incorrections. Nous avons ici un bel exemple du genre : c'est lamentable. Voici quelques échantillons de ce style : « ... L'effondrement ou la destruction des corporations du Moyen Age... produisirent un développement de la classe capitaliste d'où sortit un prolétariat *y correspondant* » (t. I, p. 25). « Après la *vacation* d'été de l'Université » (t. I, p. 32 : sans doute pour « vacances »). « Une motion transférant les délits de presse de la *juridiction de simple police* à un *tribunal judiciaire* » (t. I, p. 49 : quelles notions le traducteur a-t-il donc sur l'organisation judiciaire de la France?) « Quoique, au point de vue des relations extérieures, cette indépendance *fût* discutable et *faisait* encore l'objet de négociations » (t. I, p. 61). « Envie envers *ceux gagnant* du pain » (t. I, p. 73). « Lorsque la flotte de Cervera fut *annihilée* » (t. I, p. 119 : pour « anéantie »). « L'extrême gauche, qui obtint ainsi le *contrôle* d'une ville » (t. I, p. 149 : pour « conquit l'administration » ; *contrôle* n'a en français aucun sens dans une phrase de ce genre). « Les conservateurs craignirent, en outre, qu'il *serait* un Jeroboam » (t. I, p. 166). « L'Office central télégraphique » (t. I, p. 189 : pour « le bureau télégraphique central », ou « le central télégraphique », comme on dit maintenant ; l'inexactitude de la traduction peut induire ici le lecteur à une fausse interprétation). « *Un rendu-compte* » (t. I, p. 217 : sans doute pour un « compte-rendu », qui, d'ailleurs, d'après le contexte, serait ici une impropriété). « Une haie de *casques pointus* » (t. I, p. 345 : pour « casques à pointe », ce qui n'est peut-être pas absolument la même chose ; il s'agit du procès de Saverne). « Mon paragraphe *fut passé* par la censure » (t. II, p. 139 : cela doit signifier : « La censure laissa passer mon paragraphe) ». « Le royaume Triune de Croatie-Slavonie-Dalmatie » (t. II, p. 223 ; il faudrait au moins « triun », plutôt « triple et un » ou « triunitaire » ; la majuscule et la faute de genre semblent bien montrer que le traducteur a pris cette épithète de nature du royaume triunitaire pour un nom propre, dont il n'a pas songé à chercher le sens). « Un *État-Uni* yougoslave » (t. II, p. 247), pour un « État yougoslave uni » ou « un ». « *50,000 troupes* tchécoslovaques » (t. II, p. 255 ; pour « une armée tchécoslovaque de 50,000 hommes »). — Le choix est assez joli, et ce n'est

Digitized by Google

qu'un choix ; on pourrait aisément allonger la liste, du triple ou du quadruple au moins. Il est vraiment temps de réagir contre cette manière de traiter la langue et le lecteur. A quelles erreurs un historien de bonne foi, qui n'a pas le moyen de se reporter au texte anglais, n'est-il pas exposé par une traduction de ce genre? Que ce charabia envahisse jusqu'aux traductions officielles, et même, par contagion, jusqu'à la rédaction française originale de documents internationaux, ce n'est pas une excuse à ces offenses faites à notre langue et — on n'a pas le droit de reculer devant le mot propre — ce manque de conscience ; c'est, au contraire, une raison de plus de protester. Il faut qu'un traducteur ait au moins quelque connaissance des choses dont traite le livre qu'il traduit, et qu'en cas de doute il consulte son auteur, ou quelque expert, qu'il se rende compte que son travail n'est pas purement mécanique, mais intellectuel, et qu'il ait conscience de ce qu'exige la probité scientifique.

Louis EISENMANN.

S. SKAZKIN. **La fin de l'alliance austro-germano-russe** (Konets avstro-roussko-guermanskoro soïouza), t. I. Moscou, 1928. XI-355 pages.

Depuis la révolution de 1917, les archives du ministère russe des Affaires étrangères sont devenues accessibles aux historiens. C'est d'après les documents de ces archives que M. Skazkin vient de publier en russe le premier volume de sa thèse sur la fin du fameux « Dreikaiserbund » de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie, conclu au lendemain de la guerre franco-allemande (1871). Ce volume comprend deux parties. La première est consacrée à la restauration de l'ancienne alliance des trois monarchies initiatrices de la Sainte-Alliance de 1815, la seconde à « l'alliance des trois empereurs en action », où est exposée l'histoire diplomatique des années 1879-1884, au point de vue de la question d'Orient.

L'ouvrage est bien documenté, à l'aide de pièces provenant des archives générales et secrètes, exception faite pour celles d'origine autrichienne. L'auteur a bien étudié la presse périodique, les documents déjà publiés, les mémoires, les ouvrages sur l'histoire russe et étrangère.

M. Skazkin n'a pas voulu borner sa tâche scientifique à l'histoire diplomatique ; il l'a étendue à l'étude économique et sociale des relations internationales. D'après lui, l'antagonisme russo-autrichien aux Balkans n'aurait pas pu abolir l'alliance des trois empereurs si la collision des intérêts économiques de la Russie et de l'Allemagne n'eût pas détruit leur amitié d'autrefois. Il est à regretter que M. Skazkin n'ait pas cru devoir aborder, en outre, d'autres domaines, ceux des traditions politiques, des divergences confessionnelles, quoiqu'il en parle plus loin. Concentrant toute son attention sur l'antagonisme de la Russie et de l'Autriche dans les Balkans, il néglige le pays où se croisaient les intérêts des trois monarchies, la Pologne, dont s'occupait beaucoup la presse périodique de cette époque. C'est un point très important, car la question polonaise rapprochait l'Allemagne plus de la Russie que de l'Autriche qui avait concédé une grande autonomie à sa province polonaise. Cependant, ces omissions volontaires de la question polonaise ne nuisent pas trop à la bonne impression de son livre. Les documents d'archives lui ont fourni une quantité de faits jusqu'ici inconnus ou fort peu connus, qui peuvent intéresser les historiens des vingt dernières années du siècle passé.

On peut dire que la figure centrale qui domine dans le livre de M. Skazkin est Bismarck, qui sait tout, comprend tout, prévoit tout, dirige tout. L'auteur nous

Digitized by Google

montre quelle fut l'influence du chancelier allemand sur la politique du gouvernement russe, même à l'intérieur du pays. Bismarck combattait en Russie les mouvements « nihiliste » (révolutionnaire) et « panslaviste « (nationaliste), comme s'il les identifiait. Après le congrès de Berlin, il avait toutes les raisons de craindre la réalisation de l'idée favorite du chancelier russe, prince Gortchakov, qui rêvait au rapprochement de la France et de la Russie. Il avait peur aussi de la victoire éventuelle du régime constitutionnel en Russie et faisait tous ses efforts pour appuyer l'influence que les chefs du parti réactionnaire, Pobédonostsev et Katkov, exerçaient sur la volonté chancelante de l'empereur Alexandre III. Le traité du 18 juin 1881 qui, trois mois après la mort tragique d'Alexandre II, avait renouvelé le « triagle monarchique », fut aussi l'œuvre de Bismarck, qui voulait conserver un certain équilibre entre l'Autriche et la Russie ; mais les événements balkaniques des années 1881 et suivantes (le soulèvement en Bosnie et en Herzégovine, le coup d'État en Bulgarie, etc.) et la « politique scandaleuse » du gouvernement russe en Bulgarie, comme la qualifia M. Skazkin, ouvrirent une brèche dans l'entente des deux monarchies alliées à l'Allemagne et créèrent pour Bismarck une grande difficulté. Le chancelier allemand fut assez habile pour renouveler l'alliance en 1884. Quoique Alexandre III fût très défiant envers Bismarck et ne vît aucune nécessité de l'alliance, il lui donna son consentement, estimant que la Russie devait être en parfait accord avec les gouvernements monarchiques. C'est alors que le ministre russe Giers dit au fils de Bismarck : « Nous ne pouvons avoir affaire qu'aux monarchies, car s'allier à une bande comme celle de Grévy, de Clemenceau, de Floquet et d'autres « pareilles canailles », serait pour nous égal au suicide ». Mais, à la fin, Bismarck ne réussit pas à maintenir sur pied le « triagle monarchique ».

M. Skazkin nous promet encore un second volume qui, il faut l'espérer, sera aussi intéressant que celui dont nous venons de rendre compte.

Nicolas KARÉIEV.

I. — M. N. POKROVSKI. **Pages d'histoire. La méthode du matérialisme historique appliquée à quelques problèmes historiques concrets.** Paris, Éditions socialistes internationales, 1929. In-8°, 175 pages. Prix : 12 fr.

II. — André CHAMSON. **Clio ou l'histoire sans les historiens.** Paris, Émile Hazan, 1929. 126 pages. Prix : 16 fr. (Coll. « Les neuf muses ».)

I. — On trouvera dans *Pages d'histoire* trois études dont le principal intérêt provient de ce qu'elles s'appuient, au moins la première et la troisième, sur des documents d'archives dont la consultation n'a été possible que grâce à la révolution de 1917. — La première, intitulée *Lamartine, Cavaignac et Nicolas Ier*, a utilisé principalement la correspondance du chargé d'affaires de Russie, Kisselef, avec son gouvernement, et les rapports d'un agent secret, Jacques Tolstoï. Ces documents nous montrent Lamartine très désireux de maintenir de bons rapports avec le gouvernement russe et Nicolas Ier, d'autre part très disposé à rester en bons termes avec la nouvelle République, à la condition qu'elle ne fasse pas trop de concessions aux gens de gauche, et ce rapprochement s'impose d'autant plus à l'Empereur qu'il entend la révolution gronder en Allemagne. Après les journées de Juin, le gouvernement russe marque une grande sympathie pour le général Cavaignac. Ces faits sont certainement intéressants, mais pourquoi cette plaisanterie d'assimiler Lamartine à Kerenski et Cavaignac à Kornilof? Les historiens, même marxistes, ne devraient-ils pas se garder de l'anachronisme?

Digitized by Google

Dans la seconde étude, intitulée *Constantinople*, M. Pokrovski s'applique à démontrer que, si la Russie a toujours visé à la possession de Constantinople, notamment aux XVIIIe et XIXe siècles, c'est pour des raisons d'ordre économique. C'est par la mer Noire et les détroits qu'il est le plus aisé d'exporter les blés russes, dont la production s'est beaucoup accrue, grâce à la mise en valeur de l'Ukraine. De là, les guerres contre la Turquie. La conséquence de ces guerres, nous dit l'auteur, fut l'extension du servage à l'Ukraine, en 1783. Faut-il lui rappeler les récents travaux qui montrent que cette mesure de Catherine II ne faisait que confirmer les résultats d'une évolution déjà longue?

La troisième étude (*La Russie tsariste et la guerre pendant l'hiver 1914-1915*), qui s'appuie sur des correspondances diplomatiques, récemment exhumées, tend à prouver que la Russie tsariste s'est surtout engagée dans la guerre mondiale pour s'emparer de Constantinople, qu'elle considérait comme « le plus riche butin de la guerre ». — Ainsi dans tout le volume apparaît la préoccupation de l'interprétation économique de l'histoire suivant la formule marxiste. D'ailleurs, la préface et les discours, qui en occupent la première partie, prétendent opposer d'une façon crue l'histoire « marxiste » et l'histoire « bourgeoise », celle-ci digne de tous les mépris[1]. Si l'on faisait de l'histoire tout court, en se dégageant de tout préjugé, de tout parti pris et de tout credo et sans autre préoccupation que la recherche de la vérité !

II. — Voilà, d'autre part, présentées en un beau style, par un romancier de talent, de suggestives considérations sur l'histoire, qui pourront intéresser les historiens. M. Chamson essaie de dégager les deux aspects de l'histoire : l'*histoire-durée* et l'*histoire-temps*. La première considère surtout la permanence, l'autre, la chronologie, le devenir. Ce sont surtout les civilisations paysannes qui s'appuient sur la première conception, « liée à leurs travaux, à leurs efforts, à leur vie entière ». L'ouvrier, au contraire, est « un être essentiellement historique, pour qui rien n'existe qu'en fonction d'une chronologie et d'un avenir que rien ne fixe ». Bien qu'une masse de plus en plus grande d'hommes passe de l'histoire-durée à l'histoire-temps, ces deux notions cependant coexistent et luttent entre elles. M. Chamson se demande ensuite quelle est la valeur de l'histoire. L'histoire, déclare-t-il, porte en elle une puissance conservatrice, puisque souvent l'historien cherche à identifier le présent avec le passé. Mais elle a aussi une valeur révolutionnaire ; tous les systèmes révolutionnaires, comme le marxisme, ne se réclament-ils pas d'elle? On pourrait donc établir la formule : conservation = histoire-durée ; révolution = histoire-temps. Seulement, il n'y a pas opposition absolue entre les deux aspects de l'histoire, pas plus qu'entre les conceptions du paysan et de l'ouvrier, le premier n'étant pas nécessairement conservateur, ni le second nécessairement révolutionnaire. L'auteur aurait trouvé une confirmation encore plus forte de son idée, s'il avait songé à l'évolution, au fait que la révolution n'est souvent qu'une sorte d'évolution brusquée. Ajoutons que le concept de causalité marque aussi l'effort de l'esprit pour rapprocher les deux aspects de l'histoire, car, en essayant de déterminer les causes, on prétend rattacher le présent au passé, identifier le *conséquent* avec le *précédent* : tâche difficile, d'ailleurs, et souvent presque irréalisable. Notons encore une vue intéressante, c'est que l'histoire donne aux idées une valeur concrète, solide : « l'histoire », dit M. Chamson, « est le temporel de la pensée ».

Henri Sée.

1. M. Pokrovski est « président de l'Académie communiste de l'Union soviétique ».

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Antiquité. — Nous nous contenterons pour l'instant de signaler le tome II des *Études d'égyptologie* de M. Raymond Weill, avec un sous-titre : Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne ; compléments (Geuthner, 1928, 63 p. ; prix : 25 fr.). En huit chapitres, le savant auteur étudie : la révolution imperturbée de l'année mobile de 365 ; la date d'origine du calendrier en année mobile et la chronologie de l'Ancien empire ; à quelle date a été fixé ce calendrier (en l'an 2769 av. J.-C.) ; les observations directes du lever héliaque de Sirius en Égypte ; la notification administrative par avance du lever de Sothis ; les sources où les Grecs ont puisé ce qu'ils enseignent sur les vieilles organisations calendériques ; le calendrier mobile égyptien chez Pline ; la « fête d'Amon dans Louqsor » aux calendriers hiéroglyphiques.

— La librairie Geuthner a mis en vente un très beau volume de M. Pierre Montet : *Byblos et l'Égypte ; quatre campagnes de fouilles à Gebeil, 1921-1924* (gr. in-4°, 330 p., 122 figures et un atlas de XII p. et 167 planches ; prix : 600 fr.). On sait que les fouilles de M. Montet ont amené la découverte à Byblos de deux sanctuaires remontant à l'Ancien empire égyptien, d'un cimetière royal composé de neuf tombes. La tombe d'Ahiram, contemporaine du règne de Ramsès II, a conservé la plus ancienne inscription alphabétique connue. Ces fouilles ont projeté une lumière toute nouvelle sur les rapports de l'Égypte et de la Syrie.

Allemagne. — La 10e livraison du *Gesamtverzeichnis der ausländischen Zeitschriften, 1914-1924*, publié par le Bureau des 1,100 bibliothèques allemandes, termine cette très utile bibliographie avec les mots allant de *Meteorology* à *Zumotechnik Tidskrift* (Berlin, Preussische Staatsbibliothek, 1929, p. 713-781). A la suite viennent un Erratum, dont la brièveté témoigne du soin avec lequel a été exécuté un ouvrage, malgré le grand nombre de termes techniques en plusieurs langues ; une Introduction par le Dr Krabbe, président du Bureau ; enfin un long répertoire des sigles employés pour désigner les bibliothèques allemandes qui contiennent les revues analysées dans le volume.

France. — G. Fougères, G. Contenau, R. Grousset, P. Jouguet, J. Lesquier. *Les premières civilisations*, nouvelle édition revue et augmentée (Paris, Félix Alcan, 1929, in-8°, VIII-477 p. et 3 cartes ; vol. I de *Peuples et civilisations, histoire générale* publ. sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac ; prix : 50 fr.). — Cette nouvelle réédition n'est pas une simple réimpression du volume paru en 1926 et totalement épuisé depuis quelques mois. Auteurs et directeurs en ont revu le texte de près et se sont appliqués à le corriger, l'améliorer, le mettre au courant. Avant sa mort, le regretté G. Fougères avait pu faire déjà sur son exemplaire, dans les chapitres touchant la Grèce, une grande partie des corrections

Digitized by Google

nécessaires ; M. Cloché l'a suppléé pour le reste de l'histoire grecque, tandis que MM. Jouguet, Contenau et Grousset revisaient attentivement les pages dont ils étaient personnellement responsables. Une lecture attentive permet de se rendre compte que les changements ainsi introduits, sans modifier les grandes lignes de l'ensemble, sont cependant, en maint endroit, un véritable enrichissement. En outre, un supplément bibliographique indique les livres et les articles les plus importants parus sur chaque matière dans ces trois dernières années. On accueillera avec une particulière reconnaissance le copieux et excellent index de 25 pages qui a été ajouté au volume, pour le mettre en harmonie avec les autres tomes parus depuis lors dans la même collection, dont nous avons déjà souligné ici même la progression rapide (le septième volume achève de s'imprimer et le huitième va, dit-on, être mis d'ici peu sous presse).

— Le charmant petit volume publié par la maison Champion sous le titre *En souvenir de Henry Cochin* (1928, VI-379 p.) est un recueil d'articles, de causeries, de souvenirs composés par lui pour se délasser de la politique ou de l'érudition. Dans la partie consacrée à l'Art, on retiendra le chapitre sur *Les cathédrales et l'évolution du goût*. Les historiens noteront le discours qu'il prononça au Congrès des sociétés historiques et archéologiques à Bruges (1887) sur *La vérité et le mensonge dans l'histoire* ; un portrait curieusement buriné d'*Innocent III* ; ses *Souvenirs de la Grande Guerre* en Flandres, son pays d'origine, auquel il tenait par toutes les fibres de son cœur, comme l'Italie l'avait captivé par la richesse de sa littérature médiévale, par Dante et Pétrarque. Dans le volume, on ne relira pas sans quelque mélancolie son dernier écrit, lu par lui à l'Académie des inscriptions comme don de joyeux avènement après son élection comme membre libre, sur *Ce que disaient d'eux-mêmes les Français au XIVe siècle*. A quoi correspond une autre esquisse sur *Ce que les Italiens pensaient des Allemands au XIVe siècle*. Les Flamingants n'oublieront pas l'étude qu'il a consacrée, sous forme humoristique, au vieux nom de Zinneghem et à l'application qu'en firent les Anglais campés dans la région pendant la Grande Guerre. — Dans un livre de si bel aspect, combien on est choqué de rencontrer des fautes d'impression telles que *Labran* pour Latran (p. 359), *Uétrarque* (p. 293) pour Pétrarque, son cher Pétrarque ! Et j'en passe. — Ch. B.

— On consultera avec fruit la brochure de M. J. DE STURLER sur les *Manuscrits du cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras* (extrait du « Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique », t. XIII, p. 111-120). Ce cartulaire est, comme on sait, attribué à Guiman, moine à Saint-Vaast. Outre les manuscrits utilisés par le chanoine Van Drival pour l'édition qu'il en a donnée en 1875, M. de Sturler en mentionne plusieurs autres non utilisés par cet éditeur, notamment un manuscrit d'Arras signalé par A. Guesnon et qui contient quarante-six chartes restées inédites. Il faudra donc refaire le travail de Van Drival en une édition définitive.

— Les « Classiques français du Moyen Age », publiés sous la direction de M. Mario Roques (Édouard Champion), comptent quatre nouveaux volumes. — N° 58. *La vie de saint Eustache*, poème français du XIIIe siècle, composé sans doute par un religieux, plutôt moine que prêtre, dans le dialecte normand ; édité par Holger PETERSEN (XV-95 p. ; prix : 6 fr. 50). — N° 59. *Les chansons attribuées à Guiot de Dijon et Jocelin*, trouvères dijonnais ; ce sont vingt-deux petites pièces, dont une

Digitized by Google

au moins peut être datée entre 1220 et 1222, puisqu'elle souhaite le retour de deux croisés, Jean et André, qui appartenaient à des familles nobles d'Arcis-sur-Aube et de Montbard. Elles sont éditées par Élisabeth NISSEN, qui, dans l'introduction, s'efforce de déterminer la part qui revient à chacun des auteurs (xv-56 p. ; prix : 5 fr.). — N° 60. *La vie de saint Eustache, version de prose française du XIIIe siècle*, éditée par Jessie MURRAY ; c'est la traduction d'une Vie latine, dont on a reproduit le texte au bas des pages (VII-57 p. ; prix : 4 fr. 25). — N° 61. *Les poésies de Bernart Marti*, éditées par Ernest HŒPFFNER (x-74 p. ; prix : 6 fr. 50). Marti est un troubadour qui imite servilement Marcabru et qui a connu Pierre d'Auvergne ; il écrivait donc vers le milieu du XIIe siècle. Une traduction française accompagne le texte.

— Hedwig HINTZE. *Bürgerliche und sozialistische Geschichtsschreiber der französischen Revolution : Taine, Aulard, Jaurès, Mathiez* (extr. de *Gesellschaft*, 1929). — Mme Hintze caractérise d'une façon très judicieuse et fort impartiale ces quatre historiens de la Révolution, en insistant sur la différence de leurs points de vue. Elle marque justement les défauts de l'œuvre de Taine, mais il eût été bon d'indiquer aussi les services qu'il a rendus en frayant quelques voies nouvelles. Avec raison, elle montre tout ce que nous devons au labeur infatigable du regretté Alphonse Aulard, le premier qui ait étudié d'une façon vraiment scientifique la période révolutionnaire. Elle témoigne d'une véritable prédilection pour l'œuvre si large, si compréhensive de Jean Jaurès, servi d'ailleurs par l'usage qu'il fait de la conception marxiste, sans s'y asservir d'une façon étroite, car il ne néglige pas la grande influence des idées sur les événements historiques. M. Mathiez, nous dit Mme Hintze, continue, à bien des égards, l'œuvre de Jaurès ; lui aussi, il est un tenant du matérialisme historique, mais que tempère son sens de l'histoire ; elle fait un grand éloge de ses travaux et apprécie comme il convient ses excellents petits volumes de la Collection Armand Colin. En conclusion, elle insiste sur le caractère vraiment universel de la Révolution française. En quelques pages très pénétrantes, elle fait preuve d'une grande largeur d'idées et d'un remarquable sens historique. Elle fait encore observer que les modernes historiens de la Révolution ont une conception beaucoup plus réaliste des choses que Michelet, qui a toujours à la bouche le mot de « peuple », mais qui ne voit dans le peuple qu'une sorte de héros romantique. Henri SÉE.

— Georges CAHEN-SALVADOR. *Les prisonniers de guerre*, 1914-1919 (Paris, Payot, 1929, 316 p. ; prix : 25 fr.). — Directeur, pendant plusieurs années, du service des prisonniers de guerre au ministère de la Guerre, l'auteur était plus qualifié que qui que ce fût pour écrire cette histoire : il a pu utiliser non seulement les documents administratifs, mais aussi les rapports si précieux des délégués envoyés par les ambassades neutres d'Espagne et de Suisse. Sa documentation est excellente et il l'a interprétée de la façon la plus heureuse, en homme de forte culture, habitué à étudier les questions administratives et sociales [1].

M. Cahen-Salvador croit pouvoir établir que, dès le début, la France a traité ses prisonniers de guerre d'une façon plus humaine, plus conforme aux conventions internationales que l'Allemagne. Mais ensuite elle a dû, en bien des cas, user de

1. M. Cahen-Salvador a publié, entre autres ouvrages, des volumes sur *Le gouvernement législateur*, *Les fonctionnaires*, *Le logement dans les villes*, qui ont été très appréciés.

Digitized by Google

représailles, auxquelles ont répondu de nouvelles représailles de la part de l'Allemagne, de la sorte que le sort des prisonniers, de part et d'autre, a été en s'aggravant. Nos prisonniers ont alors d'autant plus souffert que l'Allemagne, atteinte par un étroit blocus, éprouva de plus en plus de peine à se ravitailler. En un mot, dit l'auteur, « le travail des prisonniers fut réglé en Allemagne d'après des considérations militaires, en France suivant les méthodes de l'économie sociale[1] ». Des deux côtés, d'ailleurs, les prisonniers constituent un élément non négligeable de la main-d'œuvre et ici l'on touche à l'histoire économique de la guerre. M. Cahen montre encore qu'il a fallu attendre les accords de Berne, au printemps de 1918 — accords auxquels il a collaboré de la façon la plus active — pour qu'on en arrivât à des règles plus humaines, qui auraient dû être en usage, dès le début des hostilités, et qui ont fini par s'imposer par la force des choses. Ce chapitre de l'histoire de la guerre, qu'il a écrit avec tant de soin et d'une façon si attrayante, est certainement un des plus émouvants et des plus douloureux ; il ne peut que nous faire souhaiter plus ardemment encore le triomphe d'une organisation internationale pacifique. H. S.

— Gaston MARTIN. *Manuel d'histoire de la franc-maçonnerie française* (Paris, Presses universitaires, 1929, in-16, XII-278 p. ; prix : 12 fr.). — Cette histoire de la franc-maçonnerie française, exposée d'une façon précise et objective, rendra de sérieux services aux travailleurs, d'autant plus que chacun des chapitres est accompagné d'une bonne bibliographie et de « textes et récits » instructifs. Après avoir montré combien les débuts de la franc-maçonnerie restent obscurs, M. Gaston Martin insiste sur la création du Grand Orient, en 1773, ainsi que sur le rôle que les loges ont joué dans les quinze dernières années de l'ancien régime, rôle qu'il avait étudié en détail dans un précédent volume : *La franc-maçonnerie française et la préparation de la Révolution* (Paris, 1927). Pendant la Révolution, très rapidement la franc-maçonnerie tombe, en quelque sorte, en sommeil et, si elle se réveille à l'époque du Consulat et de l'Empire, c'est pour être domestiquée par le pouvoir impérial. Sous la Restauration, elle reste « dans l'ombre de l'autorité » ; sous la monarchie de Juillet, une partie importante de son personnel est gagnée aux idées républicaines, tandis que d'autres maçons veulent orienter la Société vers les idées religieuses et aristocratiques. Sous le Second Empire, c'est de nouveau la servitude, au point que Napoléon III, en 1862, nomme lui-même le Grand Maître, qui n'est autre que le maréchal Magnan. Sous la Troisième République, la Maçonnerie s'imprègne de plus en plus d'idées démocratiques et anticléricales, ce qui explique les attaques auxquelles elle n'a cessé d'être en butte depuis trente ou quarante ans. Cependant, à lire l'exposé de M. G. Martin, on en arrive à penser que la franc-maçonnerie n'a jamais eu de *credo* bien particulier et qu'elle n'a pas joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des idées politiques. Seulement, sa forte organisation de Société secrète lui a permis, en certaines périodes, de servir de centre de ralliement et d'organe de propagande. H. S.

— Jean DUMSER. *Confessions d'un autonomiste alsacien-lorrain* (éditions Berger-Levrault, 108 p.). — Traduction française d'un factum composé d'abord en allemand et pour édifier les Alsaciens qui ne lisent pas encore le français ; la conclu-

1. L'auteur ne nous donne pas d'indication sur le nombre respectif des décès de prisonniers des deux nations belligérantes ; sans doute n'a-t-il pas trouvé de données sûres à ce sujet.

Digitized by Google

sion de l'auteur est que « le Quartier général du mouvement autonomiste alsacien est à Berlin et à Francfort ». Les Français de « l'Intérieur » y apprendront beaucoup de faits utiles à connaître.

— *Annuaire de la fédération historique lorraine.* Année 1928, 1 vol. in-8° (Nancy, Berger-Levrault, 1929, 1 vol. in-8°, 176 p.; 42e et 43e années des *Annales de l'Est*). — En 1927 s'est constituée une fédération historique lorraine comprenant la plupart des Sociétés historiques des anciens quatre départements lorrains et la Société des amis des pays de la Sarre, qui a pour président M. Sainte-Claire Deville et pour vice-président le commandant Lanrezac. La Fédération a tenu en 1927 à Sarrebruck un premier congrès, dont le compte-rendu a été publié au t. V du *Bulletin de la Société des amis du pays de la Sarre.* Le second s'est réuni à Nancy, et l'on trouvera, dans cet *Annuaire*, l'histoire de ce congrès avec un récit des excursions faites à Toul, à Varangéville et à Saint-Nicolas-du-Port. Suivent les communications faites pendant les séances de travail et que nous signalons brièvement. M. Louis Davillé a étudié l'*Origine des localités de la moyenne Moselle et du bas Rupt-de-Mad.* Ces localités se groupent autour d'Arnaville, lieu de naissance de M. Davillé. L'article présente une série d'ingénieuses observations personnelles qui justifient une théorie récemment émise par M. Camille Jullian dans ses *Notes gallo-romaines.* M. l'abbé A. Humbert montre, en se fondant sur le *Recueil et discours du voyage du roy Charles IX* (en Lorraine, 1564), que Catherine de Médicis et son fils Charles IX ne se sont point rendus cette année à Nancy; après avoir séjourné huit jours à Bar-le-Duc pour le baptême du fils premier-né du duc Charles III et de la duchesse Claude de France, ils ont séjourné le 9 mai à Ligny-en-Barrois, le 10 et le 11 à Gondrecourt et de là, par Langres, ils ont gagné Lyon. M. Lucien Praye attire l'attention sur deux poètes de la Pléiade : Pantaléon Thévenin, qui fut principal au collège de Ligny, et Clovis Hesteau, sieur de Nuisement, qui, dans cette même ville, se livra à des opérations d'alchimie. M. Edmond des Robert signale une *taque* de foyer provenant de l'hôtel Ferraris à Nancy; il donne de curieux détails sur cette famille Ferraris et sur celle de Saint-Remy de Fontette qui lui était alliée. M. André Gain signale *Quelques lettres d'émigrés* qui se trouvent aux archives de Meurthe-et-Moselle, et M. Frédéric Braesch s'occupe de la valorisation des créances privées sous le Directoire, d'après des documents des mêmes archives. M. André Lignot prouve que le célèbre préfet du Bas-Rhin Lezay-Marnésia tenait par sa mère, une Nettancourt, à la Lorraine, et qu'il avait gardé dans cette province de nombreuses attaches. M. Herly montre quel intérêt peut présenter une étude sur le département de la Sarre de 1789 à 1815 et donne une biographie des trois préfets qui se sont succédé à partir de 1800 : Bexon d'Ormecheville, de Sarralbe, Keppler, de Strasbourg, et Bruneteau de Sainte-Suzanne, originaire de l'Aube. Enfin, M. Henry Contamine insiste sur les rivalités qui ont mis aux prises les départements de la Moselle et de la Meurthe de 1815 à 1870; chacun a sans doute une cour d'appel; mais ils se disputent les canaux, les chemins de fer, le rectorat, le centre d'examen pour les hautes écoles, l'asile d'aliénés. C'est le plan d'une étude à reprendre. C. Pf.

— La Faculté des lettres de l'Université de Grenoble vient de publier le premier volume d'une bibliothèque italienne : *Jérôme Cardan, 1501-1576*, par M. Jean Dayre.

Digitized by Google

— Paul Crouzet et Armand Fournier. *Les ponts romains ;* t. I : *Du latin à l'anglais* (Toulouse, Édouard Privat ; Paris, Henri Didier, 1929, xxiv-246 p.). — Le titre du livre, encore accentué par la couverture qu'illustre le dessin de trois arches du pont du Gard, a besoin d'être expliqué : il signifie que, pour bien comprendre la formation de la langue anglaise, il est utile de passer par le pont du latin. Cette méthode, bien que très artificielle, peut donner de bons résultats. Souhaitons que les grammairiens en tirent du profit ; les historiens se contenteront de feuilleter le livre I, « Du latin à l'anglais par l'histoire », qui ne leur apprendra rien d'utile. — La méthode sera plus tard appliquée à l'espagnol, à l'allemand et à l'italien.

— Louis Bigard. *L'office claustral du trésorier de l'abbaye de Saint-Denis* (Ligugé, impr. E. Aubin. Extrait de la *Revue Mabillon*, 1928-1929, 75 p. ; illustr. et fac-similé). — Très instructive étude sur un des principaux offices dépendant du chapitre abbatial de Saint-Denis. Après un rapide résumé de ce qu'on peut savoir sur cet office, mentionné pour la première fois en 857 (dans une charte d'Æthelwulf, roi de Wessex et de Kent, dont le nom est fourni par une notice très postérieure, sous la forme erronée « Aedelnulfus, roi des Anglais ») et réorganisé par Suger vers 1130, l'auteur donne d'abondants détails, tirés des archives anciennes de l'abbaye; sur l'office du Trésorier (à noter un extrait du *Livre vert* de 1398, p. 12-13) ; sur les richesses liturgiques et artistiques contenues dans ce Trésor ; sur l'administration temporelle et financière, d'après le livre des recettes journalières ou *liève*, année 1334-1335 ; enfin, sur les fiefs attribués au Trésorier à Berneval-en-Caux, près de Dieppe, Attainville, Belloy-en-France et Villaines (en Seine-et-Oise), enfin à Carrières-sur-Seine (dénommé jusqu'en 1905 Carrières-Saint-Denis). Ici s'étale avec complaisance l'érudition si étendue de l'auteur sur les localités voisines de ce qu'on oserait appeler son ancien fief de Chatou. La monographie de Carrières est faite de main de maître ; les archéologues y trouveront toutes les indications utiles sur le beau retable de l'église qui est maintenant au Louvre. Pour Chatou, le chapitre sur la redevance appelée le *past*, est vraiment curieux par les détails concernant les prestations en nature qu'il fallait fournir au cuisinier du Trésorier quand il visitait son fief. — En appendice sont publiés plusieurs documents inédits (dont le texte latin devrait être revisé avec soin). Enfin, on trouvera, p. 32, le fac-similé d'une charte originale et inédite de Suger datée de 1137 ; p. 48, une bonne reproduction du retable de Carrières ; p. 63, une liste chronologique des trésoriers de l'abbaye de 857 à 1643 ; un état récapitulatif des baux du fief de Carrières et dépendances du xve siècle au xviiie. Ces notes d'histoire locale touchent à maintes reprises à l'histoire générale ; elles intéressent surtout l'histoire économique d'une grande abbaye. L'auteur termine en indiquant tout ce qui reste encore à faire sur ce domaine, et quelle mine de renseignements encore inédits renferment les archives, même mutilées, de cette illustre maison. Ch. B.

États-Unis. — James Villard. *Progress of mediaeval studies in the United States of America.* Bulletin, n° 7 (publié par la « Medieval Academy » d'Amérique et l'Université de Colorado. Boulder, Colorado, 1929, 73 p.). — On trouvera dans cette brochure les renseignements les plus précis et les mieux contrôlés sur les communications qui ont été faites à l'Académie du Moyen Age, qui fonctionne activement depuis quatre ans à Boston, et dans les nombreuses universités américaines dans le courant de l'année 1928-1929 ; une liste des livres consacrés à l'histoire médiévale

Digitized by Google

qui ont été publiés par des auteurs américains en 1928 ; un rapport sur les fouilles de Cluny dirigées par M. Kenneth J. CONANT ; une longue liste des érudits américains qui se sont occupés de l'histoire médiévale et des articles publiés par eux ; un article nécrologique sur Louis John Paetow, mort soudainement le 22 décembre 1929 à l'âge de quarante-neuf ans ; une liste des thèses de doctorat qui ont été entreprises ou achevées en 1928. Ces listes donnent une juste idée de la ferveur avec laquelle le Moyen Age européen est étudié de l'autre côté de l'Atlantique, où ne manquent d'ailleurs ni l'argent ni les meilleurs ouvriers.

Grande-Bretagne. — *Essays in criticism*, by members of the Department of English University of California (University of California Press, Berkeley, 1929, 261 p.). — C'est le tome I d'un recueil de critique littéraire dirigé par MM. Durham, Flaherty et Wells. Parmi les onze mémoires qui constituent le présent volume, l'historien pourra trouver d'intéressantes considérations sur Chaucer (*The moral Chaucer*, par M. George R. STEWART), sur la Comédie au temps de la Restauration (*The challenge of Restoration Comedy*), qui ne mérite pas le mépris avec lequel on parle ordinairement de ce théâtre ; sur la littérature au temps de Thackeray (*Thackeray and the Victorian compromise*, par M. Chauncey W. WELLS) ; sur l'art de M. Lytton Strachey, le délicieux biographe de Mme Du Deffand et de la reine Victoria (*The art of Lytton Strachey*, par B. H. LEHMAN). Pour donner une idée de l'influence exercée sur ce dernier écrivain par la littérature française, il suffit de dire qu'il fait ses délices de Racine et que son ironie rappelle celle de Voltaire. Ch. B.

— Le *Pilgrim's progress* de Bunyan a été continué par un anonyme signant seulement par les initiales T. S. Les recherches souvent faites pour soulever le voile de l'anonyme viennent d'aboutir à un résultat certain. T. S. est Thomas Sherwin, auteur de *Youth's Tragedy* et de *Divine breathings*. La prétendue « Seconde partie du Voyage du Pèlerin » a paru en 1683. Cette démonstration a été faite par le Rév. W. T. WHITLEY (cf. *Bulletin of the John Rylands library*, 1929, p. 231).

— Dans les Mémoires (*Proceedings*, t. XIV et XV) de la British Academy récemment parus (Londres, Humphrey Milford) figurent deux notices nécrologiques : l'une sur *James Smith Reid*, 1846-1926, auteur de nombreux articles parus dans le *Journal of roman studies* et d'un gros travail : *Municipalities of the Roman empire*, par MM. A. SOUTER et ADCOCK (13 p. ; prix : 1 s. 6 d.) ; l'autre sur *John Bagnell Bury*, 1861-1927, par M. Norman H. BAYNES, qui vient de donner la bibliographie des œuvres dues à l'éminent historien (13 p. ; prix : 1 s.). — Voici, en outre, cinq études : l'une sur le *Monosyllabism in English*, par M. Otto JESPERSEN, sur laquelle il ne nous appartient pas d'insister ; les quatre autres retiendront l'attention des historiens : *A greek cryptogram*, par Arthur S HUNT, d'après un papyrus écrit en cursive grecque du temps d'Hadrien ; texte et traduction (10 p., 1 fac-similé ; prix : 2 s.). — *Plotinus*, par le Rév. W. R. INGE (27 p. ; prix : 1 s. 6 d.). — *Roger Bacon*, par A. G. LITTLE (34 p. ; prix : 2 s.), rapide mais très substantielle étude critique sur la vie et l'œuvre du savant franciscain. A propos du chiffre de Roger, l'opinion de M. Little (cf. *Rev. histor.*, t. CLX, p. 103) est très nette : l'œuvre de M. Newbold « est ingénieuse, mais nullement convaincante ; elle appartient au domaine de la fantaisie ; peut-être même n'a-t-elle rien à voir avec Bacon ». — *Notes on the « Matière de Bretagne » in Italy*, par M. Edmund G. GAR-

Digitized by Google

DINER (36 p. ; prix : 2 s.). — *The Elizabethan Shakespeare*, par J. Dever WILSON (27 p. ; prix : 1 s.) ; l'auteur se propose de réfuter le reproche fait à Shakespeare par Ben Johnson et par des critiques contemporains de manquer d'art et de délicatesse, sans aucune intention morale. La vérité est que Shakespeare a écrit d'abord pour le théâtre ; il s'adressait à un public grossier, ou très raffiné, qu'intéressaient l'action scénique et la mise en scène beaucoup plutôt que le beau style. La plupart des critiques qu'on lui adresse tombent ainsi à faux.

— La 14e édition de l'*Encyclopaedia britannica* vient d'être terminée en vingt-quatre volumes, abondamment illustrés, le dernier comprenant un atlas de 200 cartes en couleur et un index. C'est à vrai dire un remaniement complet auquel a collaboré une double équipe de travailleurs anglais et américains sous la haute direction de M. J. L. GARVIN.

— M. G. F. BARWICK a publié pour l' « Association of special libraries and information Bureaux » un très utile répertoire : *The Aslib Directory ; a guide of sources of specialized information in Great Britain and Ireland* (Oxford University Press, 1928 ; prix : 21 s.). L'objet de ce répertoire est de faire connaître les ressources qu'offrent aux travailleurs les bibliothèques techniques des Iles Britanniques en dressant un inventaire des collections imprimées et manuscrites.

— La librairie Methuen met en vente *A short catalogue of books printed in England and of english books printed abroad before* 1641. C'est la bibliographie des livres appartenant au Wadham college d'Oxford et rédigée par H. A. Wheeler en 1918.

— La librairie Batsford publie le t. XII du *Survey of London*, description de la capitale dans les limites fixées à la juridiction du « County Council ». Il se rapporte à la paroisse de All Hallows Barking, t. I. — A l'histoire de Londres se rapporte une publication de textes : *Court rolls of the bishop of London's manor of Hornsey*, trad. par William McBeath et Frank Marcham (Londres, Grafton).

— Bernard SHAW. *Guide de la femme intelligente en présence du socialisme et du capitalisme*, traduction par Augustin et Henriette HAMON (Paris, éditions Montaigne, 1929, XLII-608 p. ; prix : 20 fr.). — Bonne traduction d'un volume publié, l'an dernier, à Londres, sous le titre : *The intelligent Woman's Guide to Socialism and Capitalism* C'est un volume de propagande socialiste, écrit avec l'entrain endiablé, l'humour et l'esprit que l'on est habitué à trouver sous la plume du célèbre auteur dramatique. Le lecteur français, à quelque opinion qu'il appartienne, aura plaisir et profit à lire ce *Guide de la femme intelligente*, qui se réfère souvent à l'histoire des faits économiques et sociaux de l'histoire d'Angleterre. Puis, en dehors du charme propre à l'auteur, il est très caractéristique de la façon dont les socialistes anglais entendent la transformation sociale qu'ils rêvent. — Bernard Shaw s'efforce de montrer tous les avantages qui découleraient d'une égale répartition de l'*income* national. Il préconise la nationalisation de la terre, des mines, de beaucoup d'industries, de la banque, mais par étapes successives et moyennant des indemnités accordées aux capitalistes expropriés. Il estime que des lois, beaucoup de lois, seront nécessaires pour réaliser le régime nouveau. C'est dire qu'il n'aime guère les méthodes bolchevistes, tout en reconnaissant ce qu'il a pu y avoir de grand dans la Révolution russe. Il n'est asservi à aucun dogme, pas même au soi-disant dogme marxiste ; il porte sur toutes choses un jugement parfaitement libre et exempt de tout préjugé. H. S.

Digitized by Google

— Miss Rose GRAHAM. *Two records of plate and vestments from Beaulieu abbey in 1399* (extrait de l'*Archaeological Journal*, vol. XXXIII, 1926). — Il s'agit ici de l'abbaye cistercienne de Beaulieu au diocèse de Winchester. Un conflit ayant éclaté, en 1397-1399, entre deux abbés rivaux, une plainte fut adressée au roi par les moines chassés de leur monastère contre l'abbé considéré par eux comme un intrus : ils y énuméraient les dilapidations commises par lui : objets précieux d'or et d'argent, vêtements, linge, etc. La liste en est curieuse au point de vue archéologique et linguistique. L'auteur n'a pas manqué de dresser une liste des expressions techniques, avec le commentaire approprié. Ch. B.

Italie et Saint-Siège. — Pierre GAUTHIEZ. *Vie de Bianca Capello* (Paris, Jules Tallandier [1928], bibliothèque « Historia », in-8°, 230 p., 16 photograv. ; prix : 20 fr.). — Ce n'est pas absolument une biographie romancée, mais la très romanesque histoire de la jeune fille qui s'enfuit à quinze ans pour échapper à la rigueur des lois vénitiennes et qui sut devenir la maîtresse de François de Médicis, puis son épouse morganatique, puis grande-duchesse et, par surcroît, « fille particulière » de la Sérénissime République ! Parmi les sources : « manuscrits et lettres des Médicis appartenant à l'auteur », et, parmi les références : « *Archivio storico italiano*. Florence, Vieusseux, via Vecchietti ». L'auteur s'excuse de ne pas citer davantage ses sources en disant : « J'écris du reste cet ouvrage pour la France et pour les Français ». C'est à donner envie d'être Italien. H. HR.

— Lucien GENNARI. *L'Italie qui vient.*. Témoignages politiques et littéraires (Paris, Jules Tallandier, s. d. [1929], in-8°, 253 p.). — Curieuse manifestation de l'état d'esprit actuel. C'est une série de vivantes études sur les courants littéraires et intellectuels de l'Italie, mais ordonnées autour de ce thème : à savoir que, depuis Foggazzaro et même depuis Manzoni, la pensée italienne s'oriente vers un fascisme catholique, et donc vers la réconciliation des deux Rome. Décidément, on ne peut plus ouvrir un livre russe où l'histoire ne soit ramenée aux normes du marxisme, ni un livre italien où tout ne soit rapporté au fascisme. C'est ainsi (p. 94) que « le libéralisme de Cavour... devait, trois quarts de siècle plus tard, entraîner le pays vers le désordre et l'anarchie et contraindre les hommes nouveaux à élever leurs regards vers ses prédécesseurs, disciples de l'arbitre clairvoyant des droits des peuples, le grand Joseph de Maistre ». Nous voilà mis en demeure de désapprendre — pour la rapprendre — notre histoire du *Risorgimento*. Nous ne sommes d'ailleurs qu'à un commencement : car (p. 192) « le gouvernement de M. Mussolini a encore beaucoup à faire pour délivrer le théâtre et l'art, avec toute la nation, du cancer maçonnique qui les ronge trop souvent encore ». Ordre est intimé à l'art d'être chrétien et moral, c'est-à-dire fidèle à la morale traditionnelle, ou de ne pas être. Le but, celui que vise, par exemple (p. 241), M. Paolo Buzzi, ce serait que « du haut du Capitole » — et même peut-être avec la bénédiction du sage Pape lombard — « le roi d'Italie fût proclamé aussi empereur romain ». Ajoutons que M. Gennari, qui manie notre langue en artiste, ne cache pas ses sympathies pour la nation en qui il se plaît à voir la sœur latine et catholique de la sienne. H. HR.

— E. DEVOGHEL. *La question romaine sous Pie XI et Mussolini* (Paris, Bloud et Gay, 1929, in-12, 339 p.). — Réserve faite de brèves indications sur la période antérieure, c'est, comme le titre l'indique, à l'avènement du fascisme que M. Devoghel prend la question romaine. Il s'est proposé moins d'écrire une histoire que

Digitized by Google

de réunir des matériaux, moins d'exposer sa propre opinion que de fournir au lecteur le moyen de s'en faire une. A propos de chaque incident, essai de négociation, discours, polémique de presse, qui a pu éclairer les intentions respectives des parties ou préparer la solution, il donne avant tout la traduction, complète ou par larges extraits, des textes mêmes. La traduction n'est pas toujours exempte de lourdeur et d'italianisme. Malgré sa réserve voulue, M. Devoghel ne cache pas ses sentiments : s'il considère les accords de Latran comme un grand succès dont il se réjouit pour l'Église, il ne dissimule pas les difficultés : son livre se clôt sur la constatation du « conflit de doctrines » qui existe entre l'Église et le Fascisme.

E. JORDAN.

— La *Bibliografia etiopica*, publiée par Giuseppe Fumagalli, qui s'arrête à l'année 1891, va être reprise et continuée par M. Silvio ZANUTTO, bibliothécaire du ministère des Colonies en Italie. Un premier fascicule vient de paraître à Rome (Sindicato italiano Artigrafiche, 36 p. ; prix : 6 l.).

Norvège. — *Aktstykker til de norske Staendermöders Historie 1548-1661* (Documents relatifs à l'histoire des États de Norvège, publiés par O. A. JOHNSEN ; t. I : 1548-1647. Oslo, J. Dybwad, 1929, in-4°, VII-754 p.). — Avant l'établissement de l'absolutisme, la Norvège avait des États dont les pouvoirs et l'organisation étaient assez mal définis, mais qui avaient incontestablement le droit non seulement de « consentir » et de voter les impôts, mais même d'approuver la succession au trône. Ils comprenaient, en général, les nobles, les hommes de loi et les représentants des paysans et des villes. Cette composition entraînait des jalousies entre les ordres ; mais ce qui amena surtout la diminution de leur influence fut la rareté de leurs convocations : il n'y en eut pas de 1548 à 1582. M. O. A. Johnsen, qui avait déjà résumé l'histoire de ces États dans son beau livre *De norske Staender*, fut chargé en 1907, par la Commission des sources de l'histoire de la Norvège, de publier les documents conservés sur leurs assemblées. Dès 1910, il fit paraître son premier fascicule, mais d'autres travaux retardèrent jusqu'en 1917 la publication du deuxième ; en 1927, le troisième lui succéda ; le tome IV vient de compléter le tome I qui s'arrête à 1647. Pour chaque réunion des États, les documents sont précédés d'une introduction qui résume tout ce qu'il est intéressant de savoir sur elle. La publication de M. O. A. Johnsen ne constitue donc pas seulement une édition de textes, mais aussi une véritable histoire du plus important des organes constitutionnels de l'ancienne Norvège. Sa perfection fait le plus grand honneur à son auteur et à l'école historique norvégienne. Émile LALOY.

Pays-Bas. — Voici deux brochures qui intéresseront à la fois les ingénieurs et les historiens : 1° *La fermeture et l'assèchement partiel du Zuiderzée* (2e édition 1926, impr. « De Residentie », La Haye, 40 p., avec une carte). On y suivra les projets et les travaux d'assèchement depuis l'origine jusqu'au projet de loi de 1925. — *Discours sur les relations hollando-belges*, par M. J. C. L.-VAN DER LANDE (édition du Comité national pour un accord hollando-belge ; Utrecht, H. de Vroede, 1929, 36 p., 1 carte). Il s'agit ici non pas du Zuiderzée, mais de l'Escaut, où les Belges ont créé un des plus grands ports du monde, mais dont les embouchures traversent le territoire hollandais. De là conflit. Un projet de traité élaboré en 1925 a été repoussé par les chambres hollandaises. Aux ardentes réclamations présentées par des orateurs belges dans une conférence tenue à La Haye le 8 avril 1929, M. Van der Lande, membre de la première Chambre des États généraux, est

Digitized by Google

allé à Bruxelles développer le point de vue hollandais. On lira avec un vif intérêt cet exposé très précis, très mesuré dans la forme, très net quant au fond. Ce qui complique singulièrement le débat, c'est que, de part et d'autre, le sentiment national est au plus haut point excité. Le désir réciproque d'un accord pacifique sera-t-il assez fort pour aboutir à un compromis?

République argentine. — Jose Torre Revello. *Documentos referentes a la história Argentina en la Real Academia de história de Madrid* (Publicaciones del Instituto de Investigaciones históricas, nº XLVII. Buenos-Aires, Imprenta de la Universidad, 1929, in-8º, 66 p.). — L'Academia de história de Madrid possède non seulement une riche bibliothèque d'imprimés, mais aussi une belle collection de documents inédits. M. Revello a relevé, parmi ces derniers, ceux qui intéressent la région devenue aujourd'hui la République Argentine. Sa liste comprend 370 numéros. — Au même auteur, nous devons des *Noticias históricas sobre la Recopilacion de Indias* (publ., nº XLVI. Ibid., 1929, 28-xxvi p.). La *Recopilacion de Indias*, vaste compilation juridique, qui devait rester en usage jusqu'à l'indépendance des anciennes colonies espagnoles, fut promulguée en 1680. Mais le gouvernement espagnol en avait ordonné l'élaboration dès le début du xviie siècle. L'auteur décrit ce long travail de préparation et marque le rôle de ceux qui y ont successivement collaboré. Son exposé est en partie nouveau, grâce à des documents inédits qu'il a étudiés et qu'il publie dans un important Appendice de vingt-six pages.

H. S.

CORRESPONDANCE

Messieurs les Directeurs,

Je lis, dans la *Revue historique*, t. CLXI, p. 160, l'article de M. Samaran où mon ouvrage sur Cauchon est signalé ; permettez-moi de vous adresser une petite rectification. J'ai dit que je croyais avoir reçu la vérité sur Jehanne d'Arc par une intervention céleste, mais nullement sous forme de « révélation ». Je ne suis pas spirite. Je crois que le cardinal Touchet m'a envoyé les éléments d'une Vie nouvelle de Jehanne, mais les éléments les plus naturels et les plus palpables. Et c'est sur les textes, et notamment sur les deux procès, que j'ai basé tous mes travaux. Je prétends que ces textes ont été mal lus, mal interprétés et que tout historien sérieux eût abouti aux mêmes conclusions que moi s'il avait recherché la vérité pour elle-même au lieu de plier les textes à des systèmes préconçus. Quant à ma qualité de publiciste catholique, elle influe si peu sur mes jugements que l'*Ami du Clergé* vient de se plaindre amèrement (nº du 22 août) que je n'aie pas ménagé les auteurs ecclésiastiques...

Je vous remets mon nouvel ouvrage sur *Jehanne d'Arc héroïne du Droit*, en attendant que je puisse vous offrir le tome I de ma *Vie de Jehanne*.

Je vous serais obligé de publier la rectification ci-dessus dans votre prochain numéro.

Veuillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Raymond de Rigné.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de 1929. Bulletin d'avril-juin. — Frederik Poulsen. La deuxième campagne de fouilles gréco-danoises à Calydon (avec un plan provisoire du téménos d'Artémis Laphria, une inscription grecque de quinze lignes sur bronze, etc.). — Franz Cumont. Une inscription de Didymes (découverte par B. Haussoullier). — Alfred Jeanroy. La poésie hermétique des plus anciens troubadours. — Maurice Dunand. La septième campagne des fouilles de Byblos en Syrie. — Le R. P. Poidebard. Résultats d'une mission en Haute-Djéziré (obtenus surtout à l'aide de l'observation aérienne qui a permis de retrouver le tracé du *limes* romano-byzantin entre Thannourin et Dara). — R. Mouterde. Inscriptions grecques mentionnant des artisans de la Béryte byzantine. — Camille Jullian. Rapports sur les travaux de l'École française de Rome durant l'année 1927-1928. — René Dussaud. Notice nécrologique sur Gustave Schlumberger. — Ch. Bémont. Rapport sur le concours des Antiquités nationales en 1928. — Maurice Holleaux. Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes durant l'année 1927-1928. — Le R. P. Poidebard. Deux points de l'organisation romaine de Palmyre (fixés à l'aide de l'observation aérienne). — Joseph Loth. Sur la persistance des institutions et de la langue des Brittons du Nord (royaume de Strat-Clut, au XIIe siècle).

Annales historiques de la Révolution française. 1929, juillet-août. — Gustave Laurent. La Faculté de droit de Reims et les hommes de la Révolution (minutieux dépouillement des archives de cette Faculté ; on y rencontre les noms de Brissot, de Pétion, de Danton, de Fouquier-Tinville, d'Enlart (l'aïeul de l'archéologue bien connu qui était de Montreuil-sur-Mer), de Sébastien Mercier, etc.). — H. Chobaut. La foire de Beaucaire de 1789 à 1796 (d'après les archives du département du Gard). — Maurice Dommanget. Le symbolisme et le prosélytisme révolutionnaires à Beauvais et dans l'Oise. Le théâtre patriote. — A. Mathiez. Robespierre et le procès de Catherine Théot (des documents nouveaux permettent d'établir que, dans cette affaire, Robespierre voulait empêcher Fouquier-Tinville de l'inscrire au rôle du Tribunal révolutionnaire, et qu'il eut la main forcée par la majorité de ses collègues du Comité. Si Robespierre cessa de paraître au Comité le 13 messidor, c'est bien à cause de cette affaire). — F. Nuñez de Arenas. Un agent secret pendant la Terreur à Bordeaux (Alexandre Desgranges obtint des représentants Isabeau et Tallien un certificat constatant « sa conduite vraiment républicaine pendant tout le temps de son séjour dans cette ville »).

L'Année politique, française et étrangère. 1929, juillet. — Alfred Zimmern.

Digitized by Google

L'Empire britannique et la Société des Nations (à lire et à méditer). — Louis VILLAT. L'Italie de 1926 à 1928 (évolution de sa politique intérieure).

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1929, mai. — PRÉCLIN. Edmond Richer et le richérisme (biographie d'un théologien qui prit une part considérable aux luttes pour le gallicanisme au temps d'Henri IV et de Louis XIII, admirateur de Gerson et historien de Jeanne d'Arc).

Carnet de la Sabretache. 1929, juillet. — Comte Louis DE COLBERT-TURGIS. Cinq colonels du régiment de Champagne (tous les cinq de la famille de Colbert). — Mémoires de César GONDALIER ; suite (retour en France, 1707). — Souvenirs de VIENNET ; suite (il est fait prisonnier à Leipzig ; réclamé par Bernadotte, qui pensait sans doute l'utiliser, lui et plusieurs autres captifs, pour ses rêves ambitieux, il assiste au retour de Louis XVIII à Paris et rapporte des anecdotes peu flatteuses pour l'empereur d'Autriche : « Si le nom de « ganache » n'eût pas été déjà appliqué aux hommes de ce caractère, on l'aurait inventé pour lui »).

Le Correspondant. 1929, 25 juillet. — Mgr Pierre BATIFFOL. La tradition évangélique (la valeur historique de cette tradition « tient au fait que, dès le premier jour, qui fut le jour où le Christ ressuscité apparut à Pierre d'abord, a été enfantée la communauté qui devait devenir l'Église »). — Camille AUDIGIER. Souvenirs d'un trésorier de l'Assistance publique. II. Fin le 10 août. — Jean ROMAIN. Sous le signe de la laïcité. II. Le pacte (c'est-à-dire l'entente tacite entre les représentants en France de l'école laïque et le communisme). — Marquis DE FROTTÉ. La mission de Louis de Frotté (d'après les *Mémoires de jeunesse* inédits de Frotté conservés au château de Couternes, joints aux textes publiés déjà par La Sicotière et par Barbey). — Domenico RUSSO. Bulgares d'Europe et d'ailleurs (à propos d'une double célébration récente : le millénaire du premier empire des Bulgares et le cinquantenaire du royaume de Bulgarie). = 10 août. Georges GOYAU. La gloire posthume d'une mystique canadienne : Catherine de Saint-Augustin, (d'après sa Vie par le R. P. Hudon, curé de Notre-Dame-du-Chemin à Québec (Mlle de Longpré, du diocèse de Bayeux, partit en 1648 pour Québec, où elle devint sœur hospitalière des malades comme sœur de la Miséricorde de Jésus et sous le nom de Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin. Son Journal, détruit dans l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1755, avait été largement mis à contribution par le P. Rageneau, jésuite, qui publia en 1671 à Paris une Vie de la Mère de Saint-Augustin. Elle mourut en 1668). — Henry D'ESTRE. Les conquérants de l'Algérie : le maréchal de Bourmont (esquisse biographique où l'on insiste sur son rôle en 1830. Déchu en 1840 de sa qualité de Français pour avoir pris, « sans autorisation, du service à l'étranger », en Portugal, il mourut en 1846 à l'âge de soixante-treize ans). — DE LANZAC DE LABORIE. Un témoin du crépuscule de l'Ancien Régime : le comte de Saint-Priest (d'après ses Mémoires, récemment publiés par le baron de Barante). = 25 août. Alfred DE VIGNY. Lettres inédites à Brizeux, 1849-1858, publiées par Fernand BALDENSPERGER. — A. GIRAUDET. Avec la jeunesse allemande : la Jugendbewegung. — G. LACOUR-GAYET. Talleyrand dans son cabinet de ministre (pendant les sept années et demie de son ministère, il ne cessa d'être de l'avis de Napoléon ; « toujours préoccupé de deviner sa pensée », il mit son art à lui fournir des arguments « pour passer de l'idée à la réalisation »). — A. CHESNIER DU CHESNE. Les voyages de Walter Scott en France, = 10 septembre. J. DEDIEU.

Digitized by Google

Un nouveau Port-Royal au diocèse d'Auxerre (un ancien oratorien, l'abbé Gaspard Terrasson, poursuivi en 1732 pour ses opinions jansénistes, fut recueilli par l'évêque d'Auxerre, Charles de Caylus, qui usait de toute son influence en faveur des ministres et religieux interdits par leurs évêques et leurs supérieurs. Nommé par lui curé de Treigny, Terrasson y reconstitua la solitude de Port-Royal et porta tous ses soins à sauver les Appelants persécutés. Son œuvre fut brusquement interrompue en 1735 par une descente de police qui arrêta Terrasson, son associé, l'abbé Fleur de Rouvigy et cinq personnes préposées à l'instruction des enfants. Il mourut à la communauté du Mont-Valérien en 1752). — Pierre WALINE. Pourquoi Mgr Seipel a abandonné le pouvoir. — Jean LEMOINE. Mme de Sévigné aux Rochers.

Journal des Savants. 1929, juin. — Paul MONCEAUX. Le christianisme aux premiers siècles (à propos de l'*Empire et l'Église*, par M. Jacques Zeiller). — Paul PELLIOT. L'origine des relations de la France avec la Chine ; 3e article (ajoute beaucoup de faits nouveaux à la Relation des voyages de François Froger en Chine pendant les années 1698-1700. Ces voyages ont beaucoup contribué à développer en France le goût préexistant pour les bibelots, étoffes et meubles de l'Extrême-Orient). — Ch. PETIT-DUTAILLIS. Administration monarchique et Parlement en Angleterre sous les règnes d'Édouard III et de Richard II (à propos de l'ouvrage de T. F. TOUT, *Chapters in the administrative history*) ; 1er article. = Juillet. P. PELLIOT. L'origine des relations de la France avec la Chine ; 4e et dernier article (voyages du peintre Giovanni Gherandini en Chine, 1699-1704 ; travaux qu'il y exécuta, soit pour la Mission française qui l'avait emmené, soit pour l'Empereur. De ces derniers, rien n'a encore pu être identifié. La dynastie mandchoue mit un certain temps à se « chinoiser » complètement ; K'ang-hi, 1662-1722, admira les sciences et les arts de l'Occident ; « c'est au temps de Gherardini que la peinture européenne trouva à la Cour et auprès de l'Empereur une appréciation sans réserve »). — Ch. PETIT-DUTAILLIS. Administration monarchique et Parlement en Angleterre sous les règnes d'Édouard III et de Richard II ; suite et fin. — Marcel AUBERT. La Renaissance artistique en France (résume les résultats certains obtenus par le livre de Maurice Roy sur les *Artistes et monuments de la Renaissance en France*). — A. MERLIN. L'École britannique d'Athènes en 1927. — La collaboration de Charles-Victor Langlois au *Journal des Savants*.

Mercure de France. 1929, 15 juillet. — FAGUS. Le renouveau de la chanson de Roland (avec un essai de traduction du début du poème en vers blancs décasyllabiques). — L. THUASNE. Essais en vers et en prose de Rouget de Lisle (dont un poème sur Roland à Roncevaux, « chant de guerre aux mânes de Frederick Dietrich, premier maire de Strasbourg », écrit à Strasbourg quelques jours seulement après la *Marseillaise*). — Martial DE PRADEL DE LAMASE. Alfred de Musset fonctionnaire (après avoir végété comme expéditionnaire dans une maison de banque, dans les bureaux d'un entrepreneur de chauffage militaire, etc., Musset finit par être nommé, en 1838, grâce à l'appui du duc d'Orléans, « conservateur de la bibliothèque du ministère de l'Intérieur, de la collection des médailles et du dépôt des ouvrages publiés à Paris et dans les départements », au traitement de 3,000 fr. par an. Il fut, en outre, nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1845 en témoignage « de la bienveillance de S. M. et de l'estime qu'elle fait de vos travaux ». Il

Digitized by Google

fut révoqué de ses fonctions, le 15 mai 1848, en faveur du « citoyen Marie Augier », par Ledru-Rollin, peut-être inspiré par George Sand. Mais, en 1853, Fortoul le nomma « bibliothécaire du ministre de l'Instruction publique », aux mêmes appointements que jadis. C'était une sinécure dont il jouit peu d'ailleurs, étant mort le 1er mai 1857). — Paul-Louis Couchoud. Le mythe de la danseuse obscène. — Eugène Thebault. Baudelaire, disciple de saint Thomas d'Aquin. — Chronique de Glozel (conférence du Dr Morlet sur les expériences de laboratoire exécutées par M. Bruet). — Émile Laloy. Bibliographie politique (sur trois ouvrages de M. Smogorzewski concernant la Pologne et la guerre). = 1er août. Philipp R. Dillon. L'indépendance américaine et l'amiral de Grasse (l'auteur, qui ignore beaucoup de choses, n'a pas connu le Journal de Bougainville paru au t. XX du *Journal de la Société des Américanistes de Paris ;* il y aurait trouvé du nouveau à dire sur Grasse et sur son lieutenant Bougainville). — André Moufflet. La crise du français dans l'administration française (observations judicieuses dont tout le monde pourrait faire son profit). — J. G. Prod'homme. Rossini et ses œuvres en France, 1817-1829 (à propos de la première représentation de son *Guillaume Tell* à Paris, août 1829). — M. Brian Chaninov. Études sur la littérature médiévale russe. II. Les Bylines du cycle kiévien (les « Bylines » sont des épopées sans valeur historique, mais intéressantes comme peinture de mœurs. Vladimir de Kiev, Ivan le Terrible, Boris Godounov y figurent sous des traits tout à fait fantastiques). — Chronique de Glozel (en réponse à un article de M. Latzarus dans le *Journal*, M. Reinach écrit : « Il y a cent preuves péremptoires de l'authenticité de *tous* les objets trouvés à Glozel ; il n'y en a pas une que les objets transférés à Moulins puis à Paris par la police, soustraits à tout contrôle des auteurs des fouilles, n'aient pas été intentionnellement mêlés à des objets faux ». Donc il y a des faux). — L. D. L'attentat de Sarajevo et les responsabilités de la guerre (à propos d'un article publié dans une revue maçonnique *Acacia*, qui n'apprend rien sur le rôle joué dans l'attentat par les francs-maçons). = 15 août. René Gonnard. Considérations sur le progrès (à propos des *Essais sur le progrès* par Dupréel). — Chronique de Glozel (Dr A. Morlet : Les six points de la réfutation de M. Latzarus). = 1er septembre. Henri Sérouya. La paix et le projet de Kant. — A. Chaboseau. Alger. La légende du coup d'éventail (raconte la scène orageuse qui eut lieu en 1827 entre le consul de France, Deval, et le dey d'Alger, Husseïn, qui réclamait au gouvernement français, en termes peu mesurés, une somme contestée de 2,500,000 fr. Après un échange de paroles violentes, le dey s'emporta jusqu'à dire au consul : « Sors, chrétien, fils de chien ! » Et ce fut tout). — Georges Mongrédien. Un petit-neveu de Brantôme : le comte de Matha. Documents inédits (tirés des « Dossiers bleus » de la Bibliothèque nationale ; Matha est mort en 1674). — A. van Gennep. Folklore. — G. Foat. Inscription de la fameuse Newton stone (elle « confirme » Glozel d'une façon éclatante).

Revue archéologique. 1929, avril-juin. — Amélia Hertz. Le décor des vases de Suse et les écritures de l'Asie antérieure. — Paul Couissin. Les armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains. 2e partie : Les armes gauloises sur les monuments étrusques. — W. Deonna. Terres cuites gréco-égyptiennes. — Louis Brehier. Questions d'art roman bourguignon (discussion des thèses présentées par M. Oursel sur la prééminence de Cluny. Ses conclusions « valent

Digitized by Google

pour l'histoire de l'art roman tout entier et nous aident à mieux comprendre les conditions générales dans lesquelles s'est produite, dès la fin du XIe siècle, la rénovation artistique »). — Salomon REINACH. Statues et statuettes (non figurées ou mal figurées dans les cinq volumes du *Répertoire de la statuaire*). — Adrien BLANCHET. Gustave Schlumberger (notice nécrologique). — Maurice MONDA. Dix siècles de reliure (à propos de l'exposition de la Bibliothèque nationale).

Revue de Paris. 1929, 15 juillet. — Louis MASSIGNON. La situation actuelle de l'Islam (après la suppression du califat universel par le nationalisme des républicains turcs en mars 1924. L'Islam « occupe une position intermédiaire entre les doctrines du capitalisme bourgeois et le communisme des Bolchevistes ; son rôle dans les problèmes coloniaux de demain sera très important »). — GAUTIER-DAUVERNAY. Le problème de la population en Angleterre (difficultés que rencontre un peu partout l'émigration comme remède au chômage provenant, dit-on, de l'excès de population). — G. LACOUR-GAYET. Talleyrand et l'affaire du duc d'Enghien (Talleyrand en est responsable ; il a réussi à tromper sur ce point la postérité, mieux éclairée maintenant). — Albert THIBAUDET. Histoire d'Amiel ; fin. = 1er août. Wladimir D'ORMESSON. L'évacuation de la Rhénanie (elle n'a que trop tardé ; mais il faut prendre des mesures pour qu'elle ne devienne pas un danger pour la France). — A. ARTHUR-LÉVY. Un grand profiteur de guerre sous le Consulat et l'Empire : Ouvrard ; suite le 15 août et fin le 1er septembre. — René DUSSAUD. Missions archéologiques françaises dans le Proche-Orient en 1929. — Jacques-Émile BLANCHE. Benjamin-Robert Heydon, 1786-1846, ou « le Génie » (biographie d'un peintre qui eut peut-être du génie, qui le croyait, mais dont il ne reste aucune œuvre de quelque valeur). — Julien TIERSOT. Louis XIV et la musique de son temps. = 15 août. Reynolde DAVID LE SUFFLEUR. En visite chez les seigneurs du Ouarzazat (novembre et décembre 1913). — L. JOLEAUD. L'Atlantide. Esquisse de protohistoire Eurafricaine (Platon peut avoir recueilli des témoignages véridiques sur les suites d'un cataclysme qui, vers le VIe, ou mieux encore, au IIIe millénaire, aurait fait émerger la région actuelle des Syrtes de Libye). — Charles OULMONT. Esquisses polonaises. = 1er septembre. Élie HALÉVY. Documents diplomatiques français (indique l'importance du tome I des *Documents diplomatiques français* qui vient de paraître et qui se rapporte à la période comprise entre le 4 novembre 1911 et le 7 février 1912). — Dr. NORVIÉ. Notes sur la Chine (recueillies après un séjour de dix ans dans une grande ville du pays). — Alice FERNAND-HALPHEN. Une grande dame juive de la Renaissance (instructive biographie de Dona Gracia Mendesia, d'une riche famille de Marannes portugais, ou Juifs convertis. Mariée à Francisco Mendez, elle prit le nom de Mendesia, son nom chrétien étant Béatrice de Luna. Pour échapper à l'Inquisition, elle quitta son pays natal, le Portugal, puis s'établit à Anvers, où la mort de son mari la laissa à la tête d'une grande maison de banque, et finit par trouver un asile sûr auprès de Soliman le Magnifique, heureux d'introduire dans ses États le précieux appoint des banquiers juifs. Là, elle reprit la religion de ses ancêtres qu'elle avait dû abandonner et mourut à Constantinople, riche, puissante et honorée, en 1568, à l'âge de cinquante-huit ans). = 25 septembre. Comte DE FELS. La crise du parlementarisme : le remède. — Pierre BERNUS. La conférence de La Haye et la diplomatie (regrette la légèreté avec laquelle la diplomatie française s'est engagée, sans une préparation technique suffisante, dans les négociations internationales de Was-

Digitized by Google

hington en 1921 et de La Haye en 1929). — Guy DE POURTALÈS. Nietzsche en Italie. I. — Georges HARDY. Problèmes d'enseignement colonial. — Sylvain LÉVI. La maison franco-japonnaise de Tokyo.

Revue de synthèse historique. T. XLVII, 1929, juin. — Fred Morrow FLING. La loi et l'histoire (réflexions sur l'article de F. Bouvier, *La notion de loi*, paru au t. CLV de cette Revue). — Henri BERR. Quelques mots de réponse à M. Fling. — Henri SÉE. Remarques sur le concept de causalité en histoire (en quoi ce concept, tel qu'on le conçoit pour l'étude des sciences, s'applique difficilement à l'histoire, essentiellement fondée sur l'idée de temps). — Henri BERR. Note sur l'article de M. Sée. — Amélia HERTZ. Les débuts de la géométrie. — Raymond LENOIR. Théorie des astres et des nombres sous la Révolution française. — A. ULLEIN. Les grandes étapes de l'évolution constitutionnelle de la Hongrie. — Marc BLOCH. Quelques contributions à l'histoire religieuse du Moyen Age (à propos des livres de Dessubré, le P. Delehaye, Mgr Batiffol, Gottlob, Dom Louis Gougaud, G. G. Coulton et Ch.-V. Langlois). — Robert BOUVIER. Les femmes et la science à propos de quatre ouvrages récents (ceux de Renée Déjean, Mme Arone, Albert Milice et Hélène Metzger). = Bulletin du Centre international de synthèse, n° 7. Organisation du Répertoire et de l'activité du Centre en ce qui concerne les fouilles préhistoriques et archéologiques. Projets d'articles du Vocabulaire historique (des mots : *a priori* et *a posteriori*, par R. BOUVIER ; art, par Louis RÉAU ; générations, par Lucien FEBVRE).

Revue des Deux Mondes. 1929, 15 juillet. — Camille BARRÈRE. Foch en Italie (important témoignage sur l'état d'esprit de Foch à l'égard de l'Italie et sur les mesures prises par lui après Caporetto, d'accord avec Sonnino et Orlando. « Je suivis Foch [à Padoue] et ne me séparai pour ainsi dire plus de lui jusqu'à son retour en France. C'est alors que, en contact presque constant avec lui, je pus le voir opérer »). — Pierre JOUVENET. Une semaine au château de Saint-Cloud, juillet-août 1870 (publie les lettres écrites par l'abbé Puyol, chapelain de l'Empereur, à son ami Mgr Foulon, alors évêque de Nancy. Elles vont du 31 juillet au 6 août 1870). — Noelle ROGER. Au cœur de l'Anatolie. I. La forteresse (description d'Angora, capitale de la nouvelle Turquie. Activité déployée par le nouveau régime pour doter la République d'une organisation toute moderne). — Louis MADELIN. Le Consulat de Bonaparte. IV. Le réorganisateur en face des Assemblées. — Baron BEYENS. Deux années à Berlin, 1912-1924. VIII. A la veille de la guerre (le jubilé de l'Empereur et le centenaire de 1813 ont excité le sentiment national au point que le Reichstag vota tous les projets militaires proposés par le gouvernement). — Georges GAUDY. Les postes de l'armée Gouraud, juillet 1918 (souvenirs d'un Poilu du 57e R. I. en service sur le front de Champagne). = 1er août. Albert PINGAUD. Études diplomatiques. Le premier mois de la guerre mondiale (les initiatives françaises ; la Belgique et la Grande-Bretagne, capitulation des Alliés devant la Turquie). — Duc DE LA FORCE. Les logis de M. de Lauzun (depuis la chambre qu'il occupa au château de Saint-Germain en qualité de capitaine des gardes jusqu'à sa maison de Passy, en passant par sa longue détention à la forteresse de Pignerol). — Comte KOKOVTZOFF. La ruine morale au pays des Soviets. II. Le désastre de l'instruction publique. — Noelle ROGER. Au cœur de l'Anatolie. II (à Césarée et à Sivas ; Malatia et les Hittites). — G. BIANQUIS. Thomas Mann, roman-

Digitized by Google

cier de la bourgeoisie allemande. = 15 août. Duc de Broglie. Mémoires. V. Accord passager avec M. Thiers, 1873. — Georges Loukomski. Au palais Alexandre après le départ de l'Empereur, Tsarskoié-Sélo, 1er août 1917 («les traits de caractère révélés par l'appartement privé de l'Empereur sont la modestie, l'amour d'une vie simple et saine, le goût pour le travail, l'absence de volonté esthétique »). — Vicomte Georges d'Avenel. Le goût de l'instruction et son prix depuis trois siècles. — Noelle Roger. Au cœur de l'Anatolie. III. Les bords du Tigre (et l'effort de reconstruction intellectuelle par Kémal Pacha et ses ministres). — Louis Madelin. Le Consulat de Bonaparte. V. L'ère des difficultés (à la veille du départ de Bonaparte pour la campagne d'Italie, beaucoup pensaient avec Mme de Staël qu'il serait utile pour la France qu'il fût vaincu. Bonaparte sentait de son côté qu'une victoire lui était nécessaire). — S. Rocheblave. Une correspondante de Sainte-Beuve : Mme Beck-Bernard. = 1er septembre. ***. La paix des empires centraux. I. 1916-1917 (récit fait d'après des pièces originales, dont la provenance n'est pas indiquée). — J. Lucas-Dubreton. Les quatre sergents de La Rochelle. I. La conspiration. — Duc de Broglie. Mémoires. VI. De Thiers à Mac-Mahon (renversement de Thiers, que remplace le maréchal ; le vote du 24 mai, « sans réaliser toutes les espérances qu'il a fait concevoir alors aux conservateurs et que je ne partageais moi-même qu'avec réserve, a rendu à la France un [grand] service »). — Lucien Romier. Questions économiques : un exemple de rationalisation industrielle et agricole (donné par les industriels qui, d'accord avec les producteurs du Plateau Central, ont contribué à doter la France d'une industrie prospère et sans rivale, celle du fromage de Roquefort). — Maurice Pernot. A la conférence de La Haye ; choses vues et entendues. I. = 15 septembre. Général Debeney. Armée nationale ou armée de métier? — ***. La paix des Empires centraux. II. 1917-1918. — J. Lucas-Dubreton. Les quatre sergents de La Rochelle. II. L'échec. — Septime Gorceix. Mon évasion de Bohême en Moldavie, avril-juin 1918. — Louis Madelin. Le Consulat de Bonaparte. VI. Marengo. — Maurice Pernot. A la conférence de La Haye. Choses vues et entendues. II. — C.-M. Savarit. Les Académies de province au travail (à Nîmes, Angers, Semur, Aix, etc.).

Revue des Études historiques. 1929, juillet-septembre. — Jules d'Auriac. Les « inclus » de la Bible (signale dans l'Ancien Testament un certain nombre de passages qu'on y a insérés et qui n'ont aucun lien avec l'histoire d'Israël et la propagation de sa foi). — Commandant Welschinger. André Chénier, sous-lieutenant à Strasbourg en 1782. — Edmond L'Hommedé. A propos des chants civiques, 1795-1796. — Colonel Daupeyroux. La curieuse vie de l'abbé de Pradt (il s'appelait Dominique-Georges-Frédéric de Riom de Prolhac Dufour de Pradt, né le 13 avril 1759 à Allanche en Haute-Auvergne ; mort le 18 mars 1837, à Paris, après avoir édifié Mgr de Quelen, archevêque de Paris, par les sentiments chrétiens qu'il lui exposa). — B. Combes de Patris. Le Saint-Siège et la politique romaine (à propos du livre de M. Pernot). — Em. Déborde de Montcorin. La réception de M. Louis Madelin à l'Académie française (« séance désormais historique »). — Dépouillement chronologique et méthodique des revues générales et locales et livres nouveaux.

Revue des Études napoléoniennes. 1929, juin. — Henri Heuse. Deux épisodes du régime français en Wallonie. I. Les plébiscites de l'an X et de l'an XII dans le

Digitized by Google

département de l'Ourte. II. Monge, comte de Péluse, sénateur de l'Ourte (d'après les archives de l'État belge, dépôt de Liége ; un dossier consacré aux fêtes publiques contient un dossier relatif à l'activité politique de Monge). — Édouard DRIAULT. Les enseignements de Napoléon. IV : la leçon de Rome à Napoléon (« Je vous le dis en vérité, ô Romains ! Les Latins que vous êtes et que nous sommes, nous avons une grande mission à remplir : selon la leçon de Napoléon et de vos Césars, [nous avons] ensemble à organiser l'Europe dans la paix du travail ; je dis : à fonder l'Europe pour qu'elle ait l'Empire, donc la paix »). — Émile LE GALLO. Le duc de Bourbon dans l'Ouest en mars 1815 ; suite et fin. — Lucien LAUDY. Les Belges aux Quatre-Bras ; le quartier général de Napoléon à Waterloo. — Édouard DRIAULT. Lectures napoléoniennes (conteste le titre des articles de G. Hanotaux sur L'Empire du recrutement ; en réalité, « c'est l'Empire du recrutement des nations pour l'œuvre de la Révolution. On le voit bien : Napoléon prophète du siècle, au seuil duquel il est debout » !).

Revue des Questions historiques. 1929, 1er juillet. — Bertrand DE CHANTÉRAC. Odet de Foix, vicomte de Lautrec. II (Lautrec en France ; l'expédition d'Italie en en 1527-1528 ; sa physionomie morale). — Casimir SMOGORZEWSKI. Joseph Pilsudski et les activistes polonais pendant la guerre, 1914-1918. — Henri LEHR. L'uniforme (ses transformations dans l'armée française depuis le XVIIe siècle). — Jean GUIRAUD. Histoire de la ville de Varennes-en-Argonne, par le chanoine G. Aimond (Varennes fut entièrement détruite pendant la dernière guerre et ses archives anéanties. Le chanoine Aimond vient de publier les notes qu'il en avait tirées). — Abbé Eugène SOL. Culte décadaire et fêtes nationales en Quercy. — E.-G. LEDOS. Chronique générale. — Maurice BESNIER. Chronique d'histoire ancienne grecque et moderne. — F. CABROL. Courrier anglais : Angleterre et Amérique. = Notes bibliographiques.

Revue d'histoire diplomatique. 1929, juillet-septembre. — Fr.-M. KIRCHEISEN. Pourquoi la guerre éclata en 1806 entre la France et la Prusse? (traduction d'un article paru l'an dernier dans les *Deutsche Stimmen*). — P. DESFEUILLES. Le voyage en France de Christine, reine de Suède, en 1656 (d'après l'ouvrage de F. A. Wrangel publié en suédois en 1923). — Alexandre BURNER. Le poète Destouches diplomate. Sa mission à Londres, 1717-1723 ; suite et fin. — Henri BOURIN. Un chargé d'affaires à Rome sous Louis XV (Pierre-Nicolas Delvincourt, secrétaire en 1750 de l'évêque de Laon, Rochechouart-Faudors, qui le nomma en 1752 chanoine de sa cathédrale. L'évêque ayant été désigné en 1757 pour remplacer à Rome le comte de Stainville en qualité d'ambassadeur, se fit précéder par un de ses grands vicaires, l'abbé de Meyère, assisté de l'abbé Delvincourt ; Meyère étant mort subitement, c'est Delvincourt qui devint officiellement chargé d'affaires. L'évêque, maintenant cardinal de Rochechouart, rejoignit son poste en mars 1758. Correspondance de l'abbé pendant l'intérim. On publie, en outre, un récit que Delvincourt a fait de la mort de son père, relation qui fournit des détails précis sur sa famille). — Comte Renaud PODZEZDZECKI. Les ambassades moscovites en Pologne (au XVIe et au XVIIe siècle).

Revue d'histoire de l'Église de France. 1929, juillet-septembre. — Ph. POUZET. Le pape Innocent IV à Lyon. Le concile de 1245 (insiste sur le rôle important joué

Digitized by Google

à cette occasion par les Lyonnais). — Géraud LAVERGNE. Les noms de lieux d'origine ecclésiastique ; suite et fin (des noms de lieu qui rappellent les souvenirs du dogme et du culte ; ceux des personnes, des ordres et des institutions ecclésiastiques ; emprunts faits à la toponymie de la Terre-Sainte. Revenant, en appendice, sur le nom de Montmartre, l'auteur conclut que ce nom vient de Mons Martyrum plus ou moins déformé). = Bulletin critique. = Notes bibliographiques. = Chronique d'histoire locale. = Revue des périodiques.

Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde. 1929, mars-avril. — Pierre BUFFAULT. Les domaines boisés de l'archevêque de Bordeaux, et spécialement la forêt de la Bessede (surtout au XVIIIe siècle). — Maurice DUPRAT. Notes sur l'instruction publique à Saint-Émilion avant la Révolution ; suite. — MEAULDRE DE LAPOUYADE. Les Dirouard, bourgeois et marchands de Bordeaux, 1475-1825 ; suite. — Marcel GOURON. Les derniers moments de Montesquieu (d'après un fragment de lettre du 3 mars 1755).

Revue historique de droit français et étranger. 1929, avril-juin. — Charles APPLETON. Les interpolations dans Gaius. La vraie date de ses Institutes. Critiques qu'elles ont soulevées (liste des interpolations, qui s'élèvent au chiffre de 68 en tout. Les Commentaires de Gaius ont été publiés entre 138, date de l'avènement d'Antonin, et 154 ou 155. Réfutation des reproches qui lui ont été adressés : Gaius fut « un jurisconsulte consciencieux, modeste, d'une érudition unique et très sûre, un professeur doué des meilleures qualités de cet état »). — E. LESNE. Les origines de la prébende (la « praebenda » est d'abord la portion de vivres que le chef d'un établissement religieux fait distribuer chaque jour à chacun de ceux qu'il a le devoir de nourrir » ; puis le terme passe de la pitance servie à chacun au lot de terres dont les récoltes alimentent cette distribution quotidienne ; on arrive enfin aux prébendes particulières propres aux établissements que régit la règle mitigée des chanoines. C'est alors « un droit reconnu à un chanoine de recueillir une part déterminée des fruits de la substance commune », et cette part prend le caractère d'un bénéfice) — F. MARTROYE. Une sentence arbitrale de saint Ambroise. — Georges ESPINAS. Rapport présenté à la Société d'histoire du droit au nom de la Commission des chartes de franchises. = C.-rendus. = Chronique. Olivier MARTIN. Émile Chénon, 1857-1927 (notice nécrologique très détaillée, avec une abondante bibliographie).

ALLEMAGNE

Historisches Jahrbuch. Bd. 48, H. 4 (1928). — Karl Gottfried HUGELMANN. Studien zum Recht der Nationalitäten im deutschen Mittelalter. II : Das Judenrecht der Rechtsbücher. — Berthold ALTANER. Glaubenzwang und Glaubensfreiheit in der Missionstheorie des Raymundus Lullus : ein Beitrag zur Geschichte des Toleranzgedankens. — Ludwig SCHMIDT. Das Ende der Römerherrschaft in Gallien ; Chlodowech und Syagrius (prend position vis-à-vis des idées soutenues soit par Bury dans le *Cambridge historical journal*, t. I, soit par Marc Bloch dans le t. CLIV de la *Revue historique ;* n'accepte pas la thèse d'après laquelle la domination de Childéric se serait étendue assez loin vers le Sud). — Josef BECKMANN. Johannes Malkaw aus Preussen. Ein Streiter für die römische Obedienz während des grossen Schismas. = Bd. 49, H. 1, 1929. Ignaz Philipp DENGEL. Ludwig Frei-

Digitized by Google

herr Pastor (biographie de l'historien des papes). — Herbert GRUNDMANN. Liber de Flore. Eine Schrift der Franziskaner-Spiritualen aus dem Anfang des 14. Jahrhunderts (importante étude ; en appendice, extraits du texte d'après un manuscrit d'Arras). — Virgil REDLICH. Eine Universität auf dem Konzil in Basel (Université fondée par le parti conciliaire : 1440-1449 ; ses liens avec l'Université fondée dans la même ville en 1460). M. B.

BELGIQUE

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1929, n° 5. — M. WILMOTTE. L'état actuel des études sur la légende du Gral. — Paul BERGMANS. Rapport sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale pendant l'année 1928-1929 (on en est arrivé au t. XXIX et à la lettre T). — Alphonse ROERSCH. Un historien belge oublié : Johannes Vasaeus (né à Bruges en 1511 ou 1512 ; humaniste spécialisé dans la science du droit, il accepta les offres de Fernand Colomb qui voulait l'emmener à Séville pour diriger sa bibliothèque ; il prit son service à la bibliothèque Colombine en 1532, puis fut nommé recteur du collège de Braga au Portugal et alla finir ses jours comme professeur à l'Université de Salamanque de 1552 à 1561. Il est l'auteur d'un *Chronicon rerum memorabilium Hispaniae*, 1552).

Revue belge de philologie et d'histoire. 1929, avril-juin. — A. VAN DE VIJVER. Les étapes du développement philosophique du haut Moyen Age. — H. COLLETTE. Notice historique sur le mot « Surhomme » (dans la littérature grecque et dans les lettres allemandes depuis le XVe siècle). — Les relations politiques entre l'Empereur et le roi de France de 1355 à 1356. I. Étude critique des documents, par B. MENDL. II. Histoire des relations, par F. QUICKE (avec des pièces justificatives). — Eug. ROCART. Un cartographe du XVIe siècle : Jacques de Surhon (Surhon était Montois, et c'est à Mons qu'il a vécu ; mort en 1558. Ses œuvres furent mises entre les mains du public en 1579). — Alphonse RŒRSCH. Les « Albums Amicorum » du XVIe et du XVIIe siècle. — Gustave CHARLIER. La correspondance de Mme de Staël et de Talma (édition très fautive). — G. ESPINAS. Note sur la « Charte sans date » accordée par Philippe d'Alsace à la ville de Saint-Omer.

ÉTATS-UNIS

The American historical Review. 1929, juillet. — Arthur W. HUMMEL. What the Chinese are doing in their history. — Nellie NEILSON. English manorial forms (abondante bibliographie). — Crane BINTON. The membership of Jacobin clubs (cherche à déterminer l'origine et la situation sociale des Jacobins, membres des Sociétés populaires, leur répartition, leurs charges fiscales, le montant de leurs cotisations. Longue liste des sources consultées). — Laura A. WHITE. The fate of Calhoun's sovereign convention in South Carolina (1860-1862). — William A. MORRIS. The lesser « Curia regis » under the first two Norman kings of England (étude sur une forme inférieure de la Cour du roi, qu'il ne faut pas confondre avec la « Curia regis » où dominaient les barons du royaume). = Documents. N. F. GALPIN. Letters concerning the « Universal Republic » (correspondance échangée entre Mazzini, Gerrit Smith, J. Cochrane et W. J. Linton, au sujet d'un plan de République universelle imaginé par Mazzini, 1866-1867). = C.-r. = Historical notes.

Digitized by Google

The economic history Review. Vol. II, n° 1. Janvier 1929. — Werner SOMBART. Economic theory and economic history (dans cet article, l'auteur expose, à la demande des directeurs de la Revue, la méthode et les doctrines qu'il a mises en pratique dans ses livres). — Henri PIRENNE. The place of Netherlands in the economic history of mediaeval Europe. — T. H. MARSHALL. Jethro Tull and the « New Husbandry » of the XVIIIth century (Jethro Tull, inventeur de procédés nouveaux pour l'agriculture, a publié, de 1731 à 1739, plusieurs ouvrages qui marquent une date importante dans l'histoire de l'exploitation agricole). — Alfred PLUMMER. The place of Bronterre O'Brien in the working-class movement (O'Brien, né en 1805, mourut en 1864. Ce fut un admirateur de Robespierre, Babeuf, Buonarroti. Analyse et critique de ses œuvres). — K. ASAKAWA. Agriculture in Japonese history ; a general survey. — W. H. BEVERIDGE. The Winchester rolls and their dating (les archives épiscopales de Winchester ont possédé la plus complète et la plus riche série de comptes des manoirs qui soit à la disposition des historiens ; elle est à peu près sans lacunes de 1208 à 1454 et se rapporte à cinquante-six manoirs répartis en sept comtés différents. Dans une suite de tableaux, l'auteur a déterminé la date de chacun d'eux, complétant et rectifiant en partie celle qu'avait fixée en 1924 M. Hubert Hall ; biographie succincte des évêques auxquels appartenaient ces manoirs). — Miss E. M. CARUS-WILSON. An aulnage accounts ; a criticism (montre à quel point sont insuffisantes les indications fournies par les aunagiers chargés de marquer les taxes prélevées sur la vente des draps ; quand on y regarde de près, on s'aperçoit que leurs chiffres ont une valeur aussi conventionnelle que celles où est indiqué, dans les contestations d'intérêt, l'âge des gens. Les exemples et les tableaux se rapportent aux années 1468 à 1479). — G. W. DANIELS et T. S. ASHTON. The records of a Derbyshire colliery, 1763-1779 (ces archives privées permettent de montrer l'exploitation économique d'une houillère). — W. H. MORELAND. Recent work in Indian economic history, 1905-1928. = C.-r. = Liste : 1° des livres et articles relatifs à l'histoire économique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, publiés en 1928 ; 2° aux États-Unis et au Canada, publiés en 1927 et 1928 ; 3° en France.

The Journal of modern history. Vol. I, n° 3. Septembre 1929. — Halvdan KOHT. The importance of the class struggle in modern history (communication faite au Congrès d'Oslo, 16 août 1928). — Harold HULME. The sheriff as a member of the House of Commons, from Elizabeth to Cromwell (l'interdiction faite aux shériffs d'être élus au Parlement n'est devenue définitive qu'après l'avènement de Guillaume III). — Erik ACHORN. Bernadotte or Bonaparte? (expose les intrigues ourdies autour de Bernadotte, ministre de la Guerre en l'an VII. Il était l'espoir des Jacobins ; mais Barras et Sieyès l'obligèrent à donner sa démission, laissant ainsi le champ libre à Bonaparte). — Robert J. KERNER. Russia, the Straits and Constantinople, 1914-1915 (utilise surtout les documents soviétiques). — Charles K. WEBSTER. Some early applications from american historians to use the British archives (pourquoi l'accès de ces archives fut refusé en 1828 et en 1835). — William L. LANGER. Recent books on the history of the Near East. — Frederik L. NUSSBAUM. Recent textbooks of modern history. = C.-rendus critiques.

Speculum. 1929, juillet. — Edward Kennard RAND. The classics in the thirteenth century. — Sister Mary Aquinas DEVLIN. An english knight of the garter in

Digitized by Google

the Spanish chapel in Florence (ce chevalier de la Jarretière est Edward Despenser, représenté dans une image de l'Église militante et triomphante, avec le Pape, l'Empereur, le cardinal Giles Albornoz, des Dominicains et une foule de personnages, parmi lesquels figurent aussi Pétrarque et Laure. Edward Despenser était à Florence vers l'an 1370, ce qui permet de donner à peu près la date de la fresque. Quatre belles photographies illustrent ce très intéressant article). — Harry CAPLAN. The four senses of scriptural interpretation, and the mediaeval theory of preaching. — Kenneth John CONANT. Mediaeval Academy excavations at Cluny. III (dessins et photographies du transept ; huit planches et le plan du transept en toutes ses dimensions). — Henry Miller MARTIN. Some phases of grammatical concord in certain merovingian charters. — ID. The latinity of the *diplomata* again. — John J. PARRY. The chronology of Geoffrey of Monmouth's *Historia*, books I and II. — Josef BALOGH. « Rerum dominis pietas semper amica » (expression d'origine antique, rappelant la « pietas Romani imperii »). — C. G. LOWE. A Byzantine ms. of the University of Illinois (recueil d'extraits tirés de divers auteurs grecs modernes). — Samuel H. CROSS. The earliest allusion in slavic literature to the « Revelations » of Pseudo-Methodius. — S. Harrison THOMSON. A « lost » chapter of Wyclif's « Summa de Ente » (un feuillet d'un manuscrit de Cambridge, utilisé par Dziewicki, a été lacéré ; on en retrouve le texte manquant dans un manuscrit de Vienne qui permet de combler la lacune).

GRANDE-BRETAGNE

Bulletin of the John Rylands library, Manchester. 1929, juillet. — W. M. CALDER. Leaves from an Anatolian notebook (notes sur les fouilles récentes et les inscriptions grecques relevées en Anatolie depuis cinq ou six ans. On trouve ici un texte amélioré de l'épitaphe d'Ammia déjà publiée par G. Perrot, Ramsay et Anderson). — R. S. CONWAY. Vergil as a student of Homer. — T. FISH. Assyriology in England during and since the war. — J. Rendel HARRIS. A further note on Hermes. — F. J. POWICKE. The Rev. Richard Baxter and his Lancashire friend Mr. Henry Ashurst (l'auteur du présent article ne doit pas être confondu avec le prof. F. M. Powicke, qui vient d'être nommé à la chaire d'histoire moderne à l'Université d'Oxford). — W. A. PANTIN. A medieval treatise on letter-writing, with examples, from the Rylands latin ms. 394 (cet exemplaire de l'*Ars dictandi* a été écrit en Angleterre au XVe siècle ; il est accompagné d'un recueil de lettres rédigées suivant les préceptes de l'art, et où l'on rencontre de curieux détails sur la vie cléricale à l'Université vers l'an 1400. Elles sont au nombre de 89 ; la plupart sont reproduites ici avec un grand soin et, quand il y a lieu, avec un copieux commentaire). — A. MINGANA. Woodbrooke studies. Christian documents in Syria, arabic and garsuni ; suite (la Vision de Théophile ; texte, transcription, traduction et commentaire critique).

The English historical Review. 1929, juillet. — V. H. GALBRAITH. An episcopal land-grant of 1085 (cette charte, dont un fac-similé est joint au texte, présente cet intérêt de montrer l'introduction en Angleterre du service féodal, le caractère propre du fief qui, à l'origine, n'était pas nécessairement héréditaire, la notion vraie du « servitium debitum » qui ne reposait pas, comme le supposait Round, sur une unité de dix chevaliers ; cette unité était plutôt de cinq et de ses multiples). —

Digitized by Google

Rose GRAHAM. The Great Schism and the English monasteries of the Cistercian order. — R. N. Carew HUNT. Some pamphlets of the revolt of the Netherlands against Spain (rédigés soit en latin, soit en français). — A. S. TURBERVILLE. The House of Lords under Charles II. 1re partie. — Patrick PURCELL. The Jacobite rising of 1715 and the english Catholics (expose comment fut exécutée l'enquête ordonnée en 1716 concernant « les immeubles possédés par certains traîtres et papistes insermentés » et qu'il importait de mettre sous séquestre). — N. DENHOLM-YOUNG. Edward I and the sale of the isle of Wight (il est inadmissible que cette acquisition ait été faite au moyen d'actes faux). — Anthony STEEL. The negociation of Wardrobe debentures in the fourteenth century (d'après des documents inédits). — A. T. BANNISTER. Visitation returns of the diocese of Hereford in 1397. 2e partie. — Helen J. CRUMP. An english Admiralty court in Brittany (si étrange que cela paraisse, il semble bien qu'en 1649 le roi Charles II, alors en exil, nomma son frère Jacques, alors à Jersey, amiral de la flotte anglaise insurgée contre le Gouvernement républicain ; sous ses ordres était un tribunal de l'Amirauté « dans les ports de Brettaigne », chargé de régler la question des prises faites par la flotte royale. Le plus singulier, c'est que cette institution eut l'assentiment de la France). = Reviews of books. Short notices. = Notices of periodical publications.

History. 1929, juillet. — H. E. SALTER. The city of Oxford in the Middle ages (minutieuse description de la ville : le plan, les rues et leur entretien, les maisons, son organisation municipale). — C. R. CRUTWELL. The teaching of political science at the public schools and universities. A memorandum on courses of study in history for children under eleven (analyse des observations présentées au Comité consultatif du ministère de l'Instruction publique par le Conseil de la Historical Association). — H. L. BEALES. The industrial revolution (étude sur le sens et la portée de cette expression au XVIIIe siècle).

The Quarterly Review. 1929, juillet. — J. Conway MORRIS. Literary censorship and the law (la censure des livres imprimés surtout depuis 1857 en Angleterre). — Ignatius PHAYRE. America's own « India » (la situation des Philippines depuis le régime américain). — Sir Andrew MACPHAIL. Johnson's life of Boswell (d'après les *Boswell papers* qui viennent d'être publiés en quatre vol. tirés à petit nombre). — J. E. MARSHALL. Capital punishment in the twentieth century (« la peine de mort est un reste de barbarie dont on ne peut espérer aucun avantage et dont on peut tout craindre. Il est horrible de penser qu'elle subsiste encore en pays civilisé »). — Edwin BEVAN. Josephus (d'après l'édition des œuvres de Josèphe, par P. S. A. Naber). — B. H. LIDDELL-HART. Strategy and the American war. — James WALL. The cathedrals and reforms (examen du rapport déposé par la Commission d'enquête sur la propriété et les revenus de l'Église en ce qui concerne les cathédrales, les collégiales et les chapitres en 1927). — T. BATY. The suppression of war.

The Times. Literary Supplement. 1929, n° 1432. Gerson and the modern thought. = N° 1433. English sculpture in english literature. = N° 1434. The city of Paris. = N° 1435. Nature in medieval poetry. = N° 1440. Tudor Church music (d'après les dix volumes consacrés à cette histoire qui ont été publiés sous ce titre à l'University Press d'Oxford avec l'appui du Carnegie trust. Londres, H. Milford ;

Digitized by Google

prix : 15 £ 15 s.). = N° 1443. The past and present of Toryism (d'après les travaux de Monypenny et de Buckle, édition revisée en deux volumes).

ITALIE

Atti e Memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. 4e série. T. XVIII, fasc. 4-6, juillet-décembre 1928 an VI. — L. RAVA. Aurelio Bertola-De'Giorgi, 1753-1798 (Bertola, poète né à Rimini en 1753, entra au couvent des moines olivétains, alla enseigner à Naples, fut autorisé à quitter l'habit religieux grâce à la protection du cardinal Garampi, et mourut le 30 juin 1798). — Gilda ALLEGRETTI-CHIARINI. La scuola privata di Paolo Costa in Bologna e la rivoluzione del 1831. — E. SULZE. Gli antichi portici di Bologna (avec seize figures).

Historia. Studi storici per l'antichità classica. 3e année, n° 2, 1929, avril-juin. — G. NICCOLINI. Origine e primo sviluppo del tribunato della plebe. — MEDEA NORSA. Papiri e papirologia in Italia (histoire des études papyrologiques en Italie). — G. PATRONI. L'*Inarime* di Virgilio (ce nom, donné par Virgile à l'île d'Ischia, n'est pas une bévue, causée par une indication d'Homère ; il remonte à une antiquité très reculée). — A. SOLARI. Sui limiti della regione Sapinia (région de Sarsina, au sud de Forli). — C. ALBIZZATI. Un capitello romano in Valle d'Isarco (chapiteau trouvé à Bressanone [= Brixen], lieu où l'on ne connaissait pas encore d'antiquités romaines). — Alda LEVI. I simboli dell'Impero in un rilievo del palazzo ducale di Mantova (bas-relief romain représentant un trône, un aigle, un foudre ailé et un sceptre). — L. LAFFRANCHI. *Constantina* e *Constantia*, nuove denominazioni di Arelate nei secoli IV e V (Arles fut appelée *Constantina* de 327 à 340 et *Constantia* de 353 à 412). = Correspondance de Toscane. Nouvelles archéologiques de Lombardie. Bibliographie. Vie universitaire. = Gina DE BENEDETTI. L'esilio di Cicerone e la sua importanza storico-politica (première partie d'un mémoire universitaire).

Scientia. Vol. XLIV, 22e année, 1928, n° 1. — W. OUALID. L'organisation rationnelle de la production économique. = N° 2. A. G. WIDGERY. Fundamental traits of Indian religions. = N° 4. M. MOYE. La paix et le droit des gens. = N° 5. G. DE MAGYARY. Importance et caractère juridique de la Cour permanente de justice internationale. = N° 7. E. RIGNANO. Prime linee di una morale fondata sull' armonia della vita. 1re partie : I postulati etici delle varie scuole filosofiche, e il postulato dell' armonia ; suite et fin au n° suivant. = N° 9. L. CUÉNOT. Les deux conceptions moniste et dualiste de la vie. — A. GRAZIANI. Tendenze monopolistiche nell' economia contemporanea. = N° 10. N. POLITIS. La notion de la neutralité et la Société des Nations. = N° 11. M. PARMELEE. The international question of the abolition of exterritoriality in China. = N° 12. C. A. REUTERSKIÖLD. Le statut de la Cour permanente et les conventions d'arbitrage et de conciliation. = 23e année, 1929. N° 1. G. LORIA. La scienza del secolo XVIII. — L. LE FUR. Le retour au droit naturel ; son rôle dans la conception actuelle du droit international. = N° 2. L. I. PRICE. Industrial peace ; its present position and its future prospects in England (texte et traduction française). = N° 3. Antoine MEILLET. La situation linguistique de l'Asie. = N° 4. A. LANDRY. Le maximum et l'optimum de la popu-

Digitized by Google

lation. = N° 5. M. GRANET. L'esprit de la religion chinoise. = N° 7. B. RUSSELL. What is western civilization? = N° 8. R. B. WESTERFIELD. The basis factors of american life (article traduit aussi en français dans l'appendice). — Ludwig VON BERTALANFFY. L'état actuel du problème de l'évolution ; suite au n° 9 (théories récentes sur l'avenir de la science et l'évolution). — Henri SÉE. De la nécessité d'une entente et d'une organisation économique internationales.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Actes (les) du premier Congrès national des historiens français. Paris, avril 1927. *R. B. P. H.*, 1929, 669.

Adalberto de Baviera (le prince) et *Gabriel Maura Gamazo*. Documentos inéditos referentes a las postrimerias de la casa de Austria en España ; I : 1678-1691. *Pol.*, 1929, 199.

Adams. The diary of John Quincy Adams, 1794-1845. American political, social and intellectual life from Washington to Polk. *A. H. R.*, juillet 1929.

Allen (J. W.). A history of political thought in the sixteenth century. *E. H. R.*, 1929, 469.

Ancelet-Hustache (J.). Les Clarisses. *R. H. Égl.*, 1929, 371.

Angelo (abbé *Sosio d'*). Jus digestorum, t. I. *Pol.*, juillet 1929 (bon exposé du droit romain).

Arthur (Sir *George*). King George V. *T.*, n° 1442 (l'auteur s'est moins inquiété de la Couronne que de celui qui la porte ; de là des lacunes et quelques incorrections).

Aubert (Marcel). La Bourgogne. La sculpture. *J. S.*, 1929, 282 (beaucoup de monuments figurés. On s'y perd un peu).

Baasch (Ernst). Holländische Wirtschaftsgeschichte. *Econ. H. R.*, janvier 1929 (N. W. Posthumus : livre incomplet ; l'auteur néglige le Moyen Age tout entier ; il donne une importance exagérée aux guildes ; il ne fait guère que donner l'opinion des autres, sans dire ce qu'il en pense).

Bailey (Cyril). The greek atomists and Epicurus. *R. C.*, 1929, n° 7 (remarquable).

Baker (Ernest A.). The history of the english novel ; the Elizabethan age and after. *T.*, n° 1434.

Barnett (Ratcliffe). Margaret of Scotland, queen and saint ; her influence on the early Church of Scotland. *H.*, 1929, 136.

Baron (Hans). Leonardo Bruni Arretino. Humanistisch-philosophische Schriften, mit einer Chronologie seiner Werke und Briefe. *A. st. L.*, 1929, fasc. 1 (important pour l'histoire de l'humanisme milanais et lombard).

Barrow (R. H.). Slavery in Roman empire. *E. H. R.*, 1929, 459.

Bartlett van Hoesen (Henry) et *Walter (Frank Keller)*. Bibliography. An introduction manual. *R. S. H.*, juin 1929.

Bemis (Samuel Flagg). The american secretaries of State and their diplomacy. Vol. IX et X. *T.*, n° 1434.

Benès (E.). Souvenirs de guerre et de révolution, t. II. *M. Fr.*, n° 1748 (c'est une sorte d'histoire diplomatique de la guerre).

Berney (Arnold). König Friedrich I und das Haus Habsburg 1701-1707. *H.*, 1929, 179 (thèse consciencieuse, mais dénuée de charme).

Bidez (J.). Michel Psellus. Épître sur la

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. H. R. = American historical Review. — *A. H. Rév.* = Annales historiques de la Révolution française. — *An. Pol.* = L'année politique française et étrangère. — *A. st. L.* = Archivio storico lombardo. — *Écon. H. R.* = Economic history Review. — *E. H. R.* = English historical Review. — *H.* = History. — *Hist.* = Historia. — *J. M. H.* = Journal of modern history. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *R. A.* = Revue archéologique. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. ét. h.* = Revue des études historiques. — *R. H. dipl.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. H. Dr.* = Revue d'histoire du droit. — *R. H. Égl.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. Q. H.* = Revue des Questions historiques. — *R. S. H.* = Revue de synthèse historique. — *Sc.* = Scientia. — *Spec.* = Speculum. — *T.* = The Times, Literary supplement

Digitized by Google

Chrysopée. Extraits sur l'alchimie, la météorologie et la démonologie, etc. *R. B. P. H.*, 1929, 648.

Bindewald (H.). Die Sprache der Reichskanzlei zur Zeit König Wenzels. *R. B. P. H.*, 1929, 592.

Bois (Benjamin). La vie scolaire et les créations intellectuelles en Anjou pendant la Révolution, 1789-1799. Les fêtes révolutionnaires à Angers, de l'an II à l'an VIII. *A. H. Rév.*, 1929, 409 (deux bonnes thèses de doctorat. Observations présentées par A. Mathiez).

Borden (Sir *Robert*). Canada in the Commonwealth ; from conflict to co-operation. *A. H. R.*, juillet 1929. *J. M. H.*, 1929, 481 (remarquable pour le fond et pour la forme).

Bremond (Henri). Histoire littéraire du sentiment religieux en France ; t. VII et VIII : La métaphysique des saints. *R. ét. H.*, 1929, 331 (plein de « pages éblouissantes »).

Brentano (Lujo). Eine Geschichte der wirtschaftlichen Entwicklung Englands. *Econ. H. R.*, janvier 1929.

Bromilow (William E.). Twenty years among primitive Papuans. *T.*, n° 1442.

Browning (Webster E.). The River Plate republics. A survey of religious, economic and social conditions in Argentina, Paraguay and Uruguay. *T.*, n° 1436.

Bryant (Rév. *A. T.*). Olden times in Zululand and Natal. *T.*, n° 1440.

Buchan (Mrs. *Susan*). The sword of State : Wellington of Waterloo. *A. H. R.*, juillet 1929 (arrière-petite-nièce de Wellington, l'auteur a écrit, à l'aide de documents inédits, une agréable biographie de Wellington après 1815).

Carcopino (Jérôme). Autour des Gracques. *R. C.*, 1929, n° 7 (renouvelle entièrement le sujet). *J. S.*, 1929, 279 (quatre études remarquables et neuves).

Cardenal (L. de). La province pendant la Révolution. Histoire des clubs jacobins, 1789-1795. *A. H. Rév.*, 1929, 406 (beaucoup de faits recueillis avec méthode, mais sans aucun appareil critique. Livre prudent, impartial).

Cardew (Sir *Alexander*). The white mutiny ; a forgotten history of the Indian army. *T.*, n° 1440 (intéressante étude sur la situation et l'état d'esprit de l'armée à Madras en 1818).

Carteggio (il) Cavour-Nigra, 1858-1861 ; vol. V : La liberazionne del Mezzogiorno. *T.*, n° 1435.

Chasles (Pierre). La vie de Lenine. *R. ét. H.*, 1929, 344 (excellente étude psychologique, écrite avec une remarquable impartialité et une connaissance approfondie de la Russie).

Cher (Marie). Charlotte Corday and certain men of the Revolutionary torment. *J. M. H.*, 1929, 482 (n'est pas du tout au courant).

Chiera (Edward). Excavations at Nuzi, t. I. *T.*, n° 1435 (Nuzi, près de l'actuelle Kirkuk, en Iraq).

Cloître (un) dominicain à Paris : les Filles de Saint-Thomas. Leur histoire, leur vie intérieure. XVIIe et XVIIIe siècles. *R. H. Égl.*, 1929, 371.

Coke (Richard). The Arab's place in the sun. *T.*, n° 1438 (remarquable).

Complete Peerage. Vol. VII. *T.*, n° 1436 (nouvelle édition ; ce vol. contient les comtes et barons de Kent, Lancastre, Leicester et Lincoln).

Connolly (James L.). John Gerson, reformer and mystic. *T.*, n° 1432.

Corti (comte *Egon Caesar*). Der Aufstieg des Hauses Rothschild 1770-1830. Das Haus Rothschild, 1830-1871. *J. M. H.*, 1929, 486 (deux volumes composés à peu près exclusivement à l'aide des archives de Vienne).

Coulton (G. G.). Art and the Reformation. *H.*, 1929, 141 (important ; traite surtout du développement et de la décadence de l'art religieux au Moyen Age).

Cowan (Helen I.). British emigration to British North-America, 1783-1837. *H.*, 1929, 160.

Cuntz (Otto). Itineraria romana. I. *R. B. P. H.*, 1929, 605 (excellent instrument de travail).

Cuq (Édouard). Manuel des institutions juridiques des Romains. Nouvelle édition revue et augmentée. *R. H. Dr.*, 1929, 342.

Curwen (E. Cecil). Prehistoric Sussex. *T.*, n° 1436 (résultat de nombreuses fouilles).

Cuthbert (Father, O. S. F. C.). The Capuchins ; a contribution to the history of the Counter-Reformation. *A. H. R.*, juillet 1929. *J. M. H.*, 1929, 462.

Cuvelier (Joseph). Inventaire des archives de la ville de Louvain, t. I. *R. B. P. H.*, 1929, 659.

Dawson (Warren R.). Magician and leech ; a study in the beginnings of medicine, with special reference to ancient Egypt. *T.*, n° 1438.

De Kiewiet (C. W.). British colonial policy and the South african republics 1848-1872. *A. H. R.*, juillet 1929 (bien écrit et bien documenté).

Deleito y Piñuela (José). La España de Fe-

Digitized by Google

lipe IV ; t. I : El declinar de la monarquia española. *R. S. H.*, juin 1929.

Dempt (Alois). Sacrum Imperium. Geschichts-und Staats-philosophie des Mittelalters und der politischen Renaissance. *R. Q. H.*, 1929, 247.

De Ridder (A.). La crise de la neutralité belge de 1848. Le dossier diplomatique. *R. B. P. H.*, 1929, 642.

Des Mallais (Pierre). Le sacre des rois de France. *R. S. H.*, juin 1929 (sans valeur).

Deuringer (Karl). Die Schlacht in Lothringen und in den Vogesen, 1914. *T.*, n° 1432.

De Vocht (Henri). Inventaire des archives de l'Université de Louvain, 1426-1797. *R. B. P. H.*, 1929, 655.

Dickinson (William Croft). The sheriff court book of Fife, 1515-1522. *A. H. R.*, juillet 1929.

Dodgson (Campbell). Woodcuts of the fifteenth century in the Ashmolean Museum Oxford. *T.*, n° 1440 (important pour l'histoire des incunables).

Dommanget (Maurice). Victor Considérant. Sa vie, son œuvre. *A. H. Rév.*, 1929, 412.

Donald (Sir *Robert*). The Polish corridor and the consequences. *T.*, n° 1434 (l'auteur regrette l'établissement du « corridor » et sa conséquence fatale : la construction du port de Gnydia. Affirmations souvent contestables).

Donnet (Fernand). Coup d'œil sur l'histoire financière d'Anvers au cours des siècles. *R. B. P. H.*, 1929, 627 (publié par la Banque d'Anvers à l'occasion de son centenaire).

Ducati (P.). Gli Etruschi. *Hist.*, 1929, n° 2 (c.-r. par L. de Regibus).

— Storia di Bologna ; t. I : I tempi antichi. *Ibid.* (c.-r. par R. Andreotti).

Duff (A. M.). Freedmen in the early Roman empire. *E. H. R.*, 1929, 459.

Dumur (Louis). Le sceptre de la Russie. *M. Fr.*, n° 749 (sous une forme romancée, c'est une réfutation de Fulop-Miller, *Raspoutine et les femmes*).

East (W. G.). The union of Moldavia and Walachia 1859. *T.*, n° 1433 (utilise les documents du Record office et des archives de Vienne).

Ebeling (E.). Keilschriftexte aus Assur religiösen Inhalts, fasc. 7-9. *R. C.*, 1929, n° 7.

— et *Meissner (Br.)*. Reallexikon der Assyriologie, fasc. 1-2. *R. C.*, 1929, n° 7 (indispensable).

Elkington (Margery E.). Les relations de société entre l'Angleterre et la France, 1814-1830. *T.*, n° 1440.

Engelenburg (F. V.). General Louis Botha. *T.*, n° 1435.

Eriau (J.-B.). L'ancien Carmel du faubourg Saint-Jacques, 1604-1792. *A. H. Rév.*, 1929, 413 (ouvrage déparé par de nombreuses erreurs, mais qui apporte du nouveau sur l'histoire de la mystique au XVIIe siècle).

Escholier (Raymond). Paris. *T.*, n° 1434.

Estève (Edmond). Byron et le romantisme français. *T.*, n° 1440.

Exultet (an) roll. *T.*, n° 1439 (reproduction d'un très beau manuscrit provenant du Mont-Cassin ; écrit en 1075. Publié par *J.-P. Gilson*).

Fabre (le P. *Abel*). Manuel d'art chrétien. *R. H. Égl.*, 1929, 362 (bon manuel).

Ferrand (Gabriel). Introduction à l'astronomie nautique arabe. *R. C.*, 1929, n° 7 (c.-r. à lire, par E. Blochet).

Fife (Robert Herndon). Young Luther ; the intellectual and religious development to 1518. *J. M. H.*, 1929, 460.

Finke (Heinrich). Acta concilii Constanciensis, t. IV. *A. H. R.*, juillet 1929 (très important. Maintenant on peut écrire l'histoire du concile de Constance).

Fouret (Louis-André). Les humanités modernes. *R. B. P. H.*, 1929, 697.

Fowler (G. H.). A digest of the charters preserved in the cartulary of the Prior of Dunstable. *H.*, 1929, 144.

Fransen (Nat). Liturgia Suecana, II. *E. H. R.*, 1929, 492 (ce volume contient un traité « De officiis ecclesiasticis eorumque partibus et ordine », composé par l'archevêque suédois Laurent Petri, 1531-1573, qui fut chargé de réformer la liturgie catholique pour la mettre en harmonie avec le dogme luthérien).

Friis (Miss *Astrid*). Alderman's Cockayne's project and the Cloth trade. The commercial policy of England 1603-1625. *H.*, 1929, 152 (remarquable). *Econ. H. R.*, janvier 1929 (R. H. Tawney : très intéressant et instructif).

Gallerand (abbé *J.*). Les cultes sous la Terreur en Loir-et-Cher, 1792-1795. *Pol.*, juillet 1929 (beaucoup de faits présentés avec méthode).

Garstang (John). The Hittite empire. *T.*, n° 1440 (réédition, mise au courant des plus récentes découvertes, de l'ouvrage paru en 1910).

Gassies des Brulies (G.). Anthologie du théâtre français du Moyen Age, t. II. *R. H. Égl.*, 1929, 353 (insuffisante présentation).

Gautherot (Gustave). La conquête d'Alger,

Digitized by Google

1830. *Pol.*, juillet 1929 (plein de science et de sérénité).

Gautier (E.-Fr.). Les siècles obscurs du Maghreb. *R. C.*, 1929, n° 6 (W. Marçais consacre à ce bel ouvrage une analyse minutieuse de quinze pages qui en donne toute la substance).

Gazotte (Pierre). La Révolution française. *R. B. P. H.*, 1929, 633 (véhément réquisitoire contre la Révolution et tous ceux qui y ont joué un rôle. Le polémiste fait le plus grand tort à l'historien).

Ghorbal (Shafik). The beginnings of the Egyptian question, and the rise of Mehemet Ali. *E. H. R.*, 1929, 474 (travail remarquable fondé sur une abondante documentation. L'auteur, Égyptien qui fit ses études à Liverpool et à Londres, l'a écrit sans aucun parti pris).

Gillier. La pénétration en Mauritanie. *Sc.*, 1929, n° 8.

Giuliano (L.). Storia di Siracusa antica. *Hist.*, 1929, n° 2 (c.-r. par R. U. Inglieri).

Godfrey (W. H.). The story of architecture in England. *H.*, 1929, 140.

Goetze (Alb.). Das Hethiter Reich : der alte Orient, t. XXVII, fasc. 2. *R. C.*, 1929, n° 7 (résumé très clair de la question).

Goguel (Maurice) et *Monnier (Henri)*. Le Nouveau Testament. Trad. nouvelle d'après les meilleurs textes. *R. A.*, 1929, 402 (bonne traduction copieusement annotée).

Goldmann (Emil). Neue Beiträge zur Geschichte des fränkischen Rechts. *R. H. Dr.*, 1929, 361 (résout plusieurs énigmes posées par l'interprétation de la Loi salique et de la Loi des Ripuaires).

Gonnard (René). Essai sur l'histoire de l'émigration. *Pol.*, 1929, 212 (il s'agit de la migration des peuples au XIXe siècle et de ses conséquences économiques).

Goodman (A. W.). Chartulary of Winchester cathedral. *H.*, 1929, 144.

Gottlob (Theodor). Der abendländische Chorepiskopat. *R. S. H.*, juin 1929.

Goyau (Georges). Un roman d'amitié entre deux adversaires politiques : Falloux et Persigny. *R. ét. H.*, 1929, 339.

Grabmann (M.). Der Einfluss Alberts des Grossen auf das mittelalterliche Geistesleben. *Spec.*, 1929, 350.

Graham (Cunninghame). José Antonio Páez. *T.*, n° 1434 (bonne biographie d'un héros de l'indépendance vénézuélienne contre l'Espagne ; héros de caractère romantique, fort différent de Bolivar, qui était un homme d'État).

Granet (Marcel). La civilisation chinoise, t. I. *R. A.*, 1929, 393 (à l'encontre des historiens chinois, qui projettent leur idéal traditionnel dans le passé, l'auteur s'efforce d'introduire dans le tableau de leur civilisation l'idée d'évolution).

Green (F. C.). French novelists ; manners and ideas from the Renaissance to the Revolution. *J. M. H.*, 1929, 463.

Greenbie (Sydney). Frontiers and the fur trade. *J. M. H.*, 1929, 472 (ouvrage de vulgarisation).

Gsell (Stéphane). Histoire ancienne de l'Amérique du Nord. Vol. VII et VIII. *A. H. R.*, juillet 1929 (très remarquable).

Guichard (lieutenant *Louis*). Histoire du blocus naval, 1914-1918. *T.*, n° 1439.

Guichen (vicomte *de*). Les grandes questions européennes et la diplomatie des grandes puissances sous la seconde République française ; t. II : 1er mai 1850-1er décembre 1852. *R. H. dipl.*, 1929, 359.

Gunkel (H.) et *Zscharnack (L.)*. Die Religion in Geschichte und Gegenwart, 2e édit., t. II. *R. C.*, 1929, n° 7.

Hackett (Francis). Henry VIII. *T.*, n° 1436 (écrit pour le grand public).

Hall (D. G. E.). Early english intercourse with Burma, 1587-1743. *A. H. R.*, juillet 1929.

— *(W. P.)*. Empire to Commonwealth. *T.*, n° 1436.

Harrison (A. W.). The beginnings of Arminianism. *H.*, 1929, 151 (remarquable).

— *(G. B.)*. The trial of the Lancaster witches 1612. *T.*, n° 1439.

Hartlet (Dorothy) and *Elliot (Margaret M.)*. Life and work of the people of England. *J. M. H.* (deux médiocres recueils d'extraits de sources pour le XIVe et le XVIIe siècle).

Hasebroek (J.). Staat und Handel im alten Griechenland. *R. B. P. H.*, 1929, 601.

Haupt. Paul Haupt Festschrift ; 3e partie : Assyriology, Egyptology. *R. C.*, 1929, n° 7.

Hauser (Henri). Les débuts du capitalisme. *R. H. Dr.*, 1929, 382 (important, surtout pour ce qui concerne l'organisation du travail).

Hautecœur (L.). La Bourgogne. L'architecture. *J. S.*, 1929, 281.

Heldmann (Karl). Das Kaisertum Karls des Grossen ; Theorien und Wirklichkeit. *R. C.*, 1929, n° 6 (M. Bloch : remarquable étude critique).

Herzog (R.). Heilige Gesetze von Kos. *Hist.*, 1929, n° 2 (c.-r. par A. Neppi Modona).

Hewitt (H. J.). Mediaeval Cheshire ; an economic and social history of Cheshire in the reigns of the three Edwards. *T.*, n° 1434 (remarquable).

Digitized by Google

His (Rudolf). Geschichte des deutschen Strafrechts bis zur Karolina. *A. H. R.*, juillet 1929 (indispensable pour l'histoire de la civilisation médiévale).

Holmberg (John). Eine mittelniederfränkische Uebertragung des Bestiaire d'Amour. *R. B. P. H.*, 1929, 716.

Howorth (Sir *Henry*). History of the Mongols, 4e partie. *H.*, 1929, 137.

Huddleston (Sisley). Louis XIV in love and in war. *T.*, 1435.

Ignatiev (comte *Paul*), *Odinetz (Dimitry)* et *Novgorotsev (Paul)*. Russian schools and Universities in the world war. *T.*, n° 1432.

Institut des Clercs de Saint-Viateur. *R. H. Égl.*, 1929, 372 (congrégation de droit pontifical avec pratique de vœux simples, fondée en 1830 au diocèse de Lyon ; chassé de France en 1904, cet Institut est très prospère en Belgique).

Ioannis Saresberiensis Metalogicon, édit. *Clement C. I. Webb*. *T.*, n° 1436 (très importante édition).

Ivray (Jean d'). L'aventure saint-simonienne et les femmes. *Pol.*, juillet 1929.

Jeffery (Miss *Violet M.*). John Lyly and the italian Renaissance. *T.*, n° 1434 (montre la réelle influence exercée sur Lyly par l'Italie).

Johansen (K. Friis). De forhistoriske tiden i Europa. 2 vol. *R. C.*, 1929, n° 6 (ouvrage riche en enseignements et en suggestions).

Kärst (J.). Geschichte des Hellenismus, t. I, 3e édit. *J. S.*, 1929, 277.

Keeton (G. W.). The development of extertoriality in China. *E. H. R.*, 1929, 479 (deux volumes remplis d'informations exactes sur un sujet très compliqué).

Kévock-Aslan. Études historiques sur le peuple arménien. *R. B. P. H.*, 1929, 612 (intéressant exposé de cette histoire jusqu'au xie siècle, où l'Arménie perdit son indépendance).

Kittredge (George Lyman). Witchcraft in Old and New England. *A. H. R.*, juillet 1929 (excellent).

Knight (Melvin M.), *Barnes (Harry Elmer)* et *Flügel (Felix)*. Economic history of Europe. *J. M. H.*, 1929, 501.

Kohler (Kaufmann). The origins of the Synagogue and the Church. *A. H. R.*, juillet 1929. *T.*, n° 1432 (remarquable. L'auteur est mort en 1925).

Koyré (Alexandre). La philosophie et le problème national en Russie au début du xixe siècle. *R. C.*, 1929, n° 6 (enquête d'un grand prix pour l'histoire de la Russie).

Kramer (Stella). The english crafts guilds ; studies in their progress and decline. *Econ. H. R.*, janvier 1929.

Lamb (Harold). Gengis Khan. *H.*, 1929, 137 (c'est un peu trop de l'histoire romancée).

Långfors (Arthur). Histoire de l'abbaye de Fécamp en vers français du xiiie siècle. *R. B. P. H.*, 1929, 574.

Langlois (Charles-Victor). La vie spirituelle. *R. S. H.*, juin 1929 (Marc Bloch critique la méthode suivie par l'auteur).

Lantoine (A.). Histoire de la franc-maçonnerie française. La franc-maçonnerie chez elle. *Sc.*, 1929, n° 9 (Guignebert : l'auteur a des connaissances étendues, mais peu d'esprit critique).

Latourette (Kenneth Scott). A history of christian missions in China. *A. H. R.*, juillet 1929 (important). *J. M. H.*, 1929, 496.

Leblond (Dr *V.*). L'église Saint-Étienne de Beauvais. *M. Fr.*, n° 748.

Leclercq (dom *Henri*). La vie chrétienne primitive. *R. S. H.*, juin 1929 (très agréable petit ouvrage).

Leforestier (E.). L'occultisme et la franc-maçonnerie écossaise. *Pol.*, 1929, 220 (ouvrage d'un intérêt exceptionnel).

Le Goffic (Charles). La Tour d'Auvergne. *Pol.*, juillet 1929.

Lehman (B. H.). Carlyle's theory of the hero. *J. M. H.*, 1929, 484 (bon).

Levy (Reuben). A Baghdad chronicle. *T.*, n° 1439 (très intéressante histoire de Bagdad jusqu'à la chute du califat abbasside en Iraq).

Lévy-Ulmann. Le système juridique de l'Angleterre ; I : Le système traditionnel. *R. H. Dr.*, 1929, 369.

Lichtervelde (comte *Louis de*). Léopold Ier et la formation de la Belgique contemporaine. *R. B. P. H.*, 1929, 639 (œuvre de haute vulgarisation).

Lot (Ferdinand). La fin du monde antique et le début du Moyen Age. *H.*, 1929, 135 (livre que doit lire tout professeur d'histoire européenne).

Lowe (J. E.). Magic in greek and latin literature. *T.*, n° 1435 (nombreuses omissions).

Ludwig (Emil). July 14. *T.*, n° 1435 (satire véhémente contre les rois et les ministres qui ont conduit à la guerre en 1914. C'est de l'histoire romancée où les erreurs abondent).

Mac Curdy (Edward). The mind of Leonardo da Vinci. *A. st. L.*, 1928, fasc. III (longue analyse d'un ouvrage important).

Maistre (Joseph de). La franc-maçonnerie. Mémoire au duc de Brunswick ; publ. par *E. Dermenghem*. *Sc.*, 1929, fasc. 9 (Gui-

Digitized by Google

gnebert : document d'un intérêt considérable).

Maiuri (Amadeo). Pompei. *T.*, n° 1436 (résultat des plus récentes fouilles).

Malaparte (Curzio). L'Italie contre l'Europe. *An. pol.*, 1929, 245.

Manuel (S. M. le roi). Early Portuguese books 1489-1600, in the library of H. M's the king of Portugal. Vol. I. *T.*, n° 1434 (important).

Maréchal (Maurice). Les périodes préhistorique, romaine et franque en Belgique. *R. B. P. H.*, 1929, 607.

Markovitch (Milan I.). Jean-Jacques Rousseau et Tolstoï. *R. C.*, 1929, n° 6.

Martin (Chester). Empire and Commonwealth. Studies in governance and self-government in Canada. *A. H. R.*, juillet 1929.

— *(William)*. Statesmen of the war in retrospect, 1918-1928. *J. M. H.*, 1929, 494.

Meinecke (Friedrich). Weltbürgertum und Nationalstaat. Studien zur Genesis des deutschen National-Staates. *A. H. R.*, juillet 1929 (intelligent et brillant).

Métraux (A.). La religion des Tupinambas et ses rapports avec celle des autres tribus Tupi-Guarani. *Pol.*, juillet 1929 (traité sur les croyances et les rites d'un groupe d'Indiens qui occupaient tout le littoral atlantique de l'Amazone au Rio de la Plata).

Metzger (Hélène). Les concepts scientifiques. *R. S. H.*, juin 1929.

Michel (P. Thomas). Beiträge zur Geschichte des Bischofsweihetages im christlichen Altertum und im Mittelalter. *E. H. R.*, 1929, 487 (le jour où les évêques étaient consacrés fut très généralement le dimanche).

Milice (Albert). Clémence Royer et sa doctrine de la vie. *R. S. H.*, juin 1929.

Miller (David Hunter). The peace Pact of Paris; a Study of the Briand-Kellogg treaty. *A. H. R.*, juillet 1929.

Minor (Henry). The story of the democratic party. *T.*, n° 1435 (de la démocratie en Amérique).

Morse (Hosea Ballou). The East-India Company trading to China, 1635-1834. *Econ. H. R.*, janvier 1929 (très important).

— et *Mac Nair (Harley Farnsworth)*. Far eastern international relations. *A. H. R.*, juillet 1929 (important). *J. M. H.*, 1929, 499.

Namier (L. B.). The structure of politics at the accession of George III. *J. M. H.*, 1929, 473 (excellent).

Nicolas de Cusa. The vision of God; trad. par *Emma Gurney Salter*. *T.*, n° 1432.

O'Brien (William). Irish fireside hours. *R. S. H.*, juin 1929 (livre à lire pour les historiens de l'Irlande contemporaine).

Odlozilik (Otokar). Mathiae de Janow Regulae veteris et novi Testamenti. *Spec.*, 1929, 357.

Ollard (S. L.) et *Walker (P. C.)*. Archbishop Herring's visitation returns, 1743, vol. I. *H.*, 1929, 158.

Oman (Sir *Charles*). Studies in the Napoleonic wars. *J. M. H.*, 1929, 483.

Osten (H. H. von der). Explorations in central Anatolia. *T.*, n° 1440 (ce n'est qu'une très longue description d'une rapide randonnée en auto).

Ovington (J.). A voyage to Surat in the year 1689; publ. par *H. G. Rawlinson*. *T.*, n° 1432.

Oxford and Asquith (earl of). Memories and reflections, 1852-1927. *J. M. H.*, 1929, 488.

Pagan (Theodora). The Convention of the royal burghs of Scotland. *E. H. R.*, 1929, 468 (cette assemblée était une institution nationale ayant pour objet de protéger les monopoles accordés aux bourgs royaux d'Écosse, notamment pour le commerce maritime).

Parra-Perez. Bolivar. Contribucion la estudio de sus ideas politicas. *R. H. dipl.*, 1929, 351.

Parks (George Bruner). Richard Hakluyt and the English Voyages. *A. H. R.*, juillet 1929 (excellente monographie).

Peopling (the) of Australia. Studies in Australian affairs. *T.*, n° 1437.

Platonov (S.). Histoire de la Russie. *R. Q. H.*, 1929, 154 (travail méritoire, mais où il y a beaucoup à reprendre).

Plattard (Jean). Vie de François Rabelais. *R. C.*, 1929, fasc. 7 (ouvrage fondamental).

Playne (Caroline E.). The pre-war mind in England. *H.*, 1929, 170 (étudie la névrose anglaise d'avant-guerre).

Pocquet du Haut-Jussé (B. A.). Les papes et les ducs de Bretagne. *R. Q. H.*, 1929, 158 (longue analyse du livre).

Poëte (Marcel). Une vie de cité : Paris. *T.*, n° 1434.

Poignant (Mlle *S.*). Le bourgeois de Lille au XIVe siècle. Sa condition juridique en droit criminel. *R. B. P. H.*, 1929, 613 (important c.-r. par G. Espinas).

Poingdestre (Jean), lieutenant-bailli de l'île de Jersey de 1688 à 1696. Les lois et coutumes de l'île de Jersey. *R. H. Dr.*, 1929, 372.

Pollak-Parnau (Franz von). Eine öster-

Digitized by Google

reischisch-ostindische Handelskompagnie, 1775-1785. *R. B. P. H.*, 1929, 631 (n'épuise pas tout le sujet).

Porée (Charles). Département de l'Yonne. Cahiers des curés et des communautés ecclésiastiques du bailliage d'Auxerre pour les États généraux de 1789. *R. H. Dr.*, 1929, 386 (O. Martin : un des ouvrages les plus instructifs que nous possédions sur la situation morale et matérielle du clergé).

Posthumus (N. W.). Dokumenten betreffende de buitenlandsche Handelspolitik van Nederland in de XIX eeuwe. *Econ. H. R.*, janvier 1929 (très important).

Poulet (Henry). Le général Humbert, 1767-1823. *A. H. Rév.*, 1929, 411.

Pressac (Pierre de, alias *Trygée)*. Les forces historiques de la France. La tradition dans l'orientation politique des provinces. *Pol.*, 1929, 217.

Prunel (Mgr *Louis*). Saint-Germain d'Auxerre, 378-448. *Pol.*, juillet 1929 (bon livre d'histoire, riche en aperçus sur le Ve siècle).

Rackham (H.). Early statutes of Christ's college, Cambridge, with the statutes of the prior foundation of God's House. *H.*, 1929, 146.

Raffray (capitaine *R. S.*). Ashanti 1923. Religion and art in Ashanti 1929. Ashanti law and constitution, 1929. *T.*, n° 1438 (remarquable).

Ralston (Jackson H.). International arbitration from Athens to Locarno (ouvrage rempli de faits sur l'arbitrage, depuis les Grecs jusqu'à nos jours).

Rand (Edward Kennard). Founders of the Middle ages. *A. H. R.*, juillet 1929 (recueil de huit conférences à l'adresse du public universitaire).

Raus (le P. *J. B.*). Institutiones canonicae. *Pol.*, juillet 1929 (manuel assez développé de droit canonique).

Registres du Conseil de Genève, t. IX et X, 1520-1531. *A. H. R.*, juillet 1929.

Reinhold (Peter P.). The economic, financial and political state of Germany since the war. *A. H. R.*, juillet 1929 (instructif).

Report (the) of the Deputy keeper of the Records for the year 1927. *H.*, 1929, 177 (se rapporte aux archives de l'Irlande du Nord).

Rheinbaben (Rochus, baron *von)*. Stresemann ; trad. par *Cyrus Brooks* et *Hans Herzl*. *T.*, n° 1434.

Roberts (Stephen H.). History of French colonial policy, 1870-1925. *T.*, n° 1437.

Robinson (Cyril E.). A history of Greece. *T.*, n° 1432.

Rocheblave (Samuel). La civilisation européenne. Les arts plastiques. *R. C.*, 1929, n° 7 (très bon tableau d'ensemble).

Rœdder (Edwin). Das südwestdeutsche Reichsdorf in Vergangenheit und Gegenwart. *A. H. R.*, juillet 1929.

Rostovtseff (M.). The social and economic history of the roman Empire. *Econ. H. R.*, janvier 1929 (longue analyse par J. L. Myres).

Rouvre (Charles de). Auguste Comte et le catholicisme. *R. S. H.*, juin 1929 (ouvrage solidement établi).

Roy (Maurice). Artistes et monuments de la Renaissance en France. *R. C.*, 1929, n° 7.

Runciman (Steven). The emperor Romanus Lecapenus and his reign. *T.*, n° 1439.

Savatier (R.). L'art de faire les lois : Bonaparte et le Code civil. *R. S. H.*, juin 1929.

Schmeckerbier (Laurence F.). The office of Indian affairs ; its history, activities and organization. *A. H. R.*, juillet 1929 (intéressant surtout pour l'étude minutieuse de la science politique).

Schnéegans (F. Ed.). Le théâtre édifiant aux XIVe et XVe siècles. *R. H. Égl.*, 1929, 354.

Seaver (Henry Latimer). The great revolt in Castile, 1520-1521. *J. M. H.*, 1929, 458 (excellent).

Sedgwick (Henry Dwight). France. A short history of its politics, literature and art from the earliest times to the present. *J. M. H.*, 1929, 457 (manuel tout juste bon pour les commençants).

Segre (A.). Metrologia e circolazione monetaria degli Antichi. *Hist.*, 1929, n° 2 (c.-r. par A. Neppi Modona).

— et *Egidi (P.)*. Emanuele Filiberto. *A. st. L.*, 1929, fasc. 1 (important pour l'histoire générale).

Seguin (Jean). En Basse-Normandie. Saints guérisseurs, saints imaginaires et dévotions populaires. *R. H. Égl.*, 1929, 345 (ce n'est pas un ouvrage d'érudition, mais il est bien illustré).

Sellery (George C.) et *Krey (A. C.)*. Medieval foundations of western civilization. *A. H. R.*, juillet 1929 (bon manuel, mais ce n'est qu'un manuel).

Singer (Charles). From magic to science. Essays on scientific twilight. *E. H. R.*, 1929, 463 (recueil de sept études sur le « crépuscule » scientifique qui s'étend de 400 jusqu'à 1543 environ. C.-r. par Ch. O. Haskins).

Stenton (Doris). The great roll of the Pipe for 5 Richard I. *H.*, 1929, 138 (important c.-r. par F. W. Powicke).

Stevens (Henry M.). The first delineation of

Digitized by Google

the New World, and the first use of the name America on a printed Map. *A. H. R.*, juillet 1929 (très intéressant, mais beaucoup d'affirmations sans preuve).

Streeter (Burnet Hillman). The primitive Church, studies with special reference to the origins of the Christian ministry. *T.*, n° 1435.

Strzygowski (Josef). Early church art in Northern Europe ; with special reference to timber construction and decoration. *T.*, n° 1434.

Sturzo (dom *Luigi*). L'Italie et le fascisme ; trad. par *Marcel Prélot*. *An. pol.*, 1929, 247 (remarquable).

Taldir Jaffrennou (F.). La véritable histoire de La Tour d'Auvergne-Corret, 1743-1800. *Pol.*, juillet 1929.

Terry (William H.). Judge Jenkins ; the learned, loyal and courageous judge. *T.*, n° 1438 (intéressant et neuf).

Thomas (A. H.). Calendar plea and memoranda rolls 1323-1367. *Econ. H. R.*, janvier 1929 (inventaire de ces rôles par le conservateur des archives de Londres au Guildhall).

— *(Georges)*. Comtes de la Marche de la Maison de Charroux, xe siècle-1177. *R. H. Dr.*, 1929, 393 (avec un catalogue de leurs actes).

Thompson (J. M.). Leaders of the French Revolution. *A. H. Rév.*, 1929, 405 (A. Mathiez : recueil de conférences sur les principaux révolutionnaires ; du talent, mais quelques préjugés et beaucoup de menues erreurs de détail).

Toffanin (Giuseppe). Il Cinquecento. *T.*, n° 1438 (gros ouvrage d'une grande valeur).

Turner (Edward Raymond). The Privy council of England 1603-1784. *J. M. H.*, 1929, 467 (fait trop vite ; beaucoup de choses vagues ou même contradictoires).

Vernadsky (George). A history of Russia. *T.*, n° 1438 (montre que la Russie actuelle est retournée, d'une part, à ses origines orientales ; d'autre part, au despotisme tzarien. La vie russe coule toujours dans les canaux anciens).

Vidal (C.). Charles-Albert et le Risorgimento italien, 1831-1848. — Mazzini et les tentatives révolutionnaires de la Jeune Italie dans les États sardes, 1833-1834. *Pol.*, juillet 1929 (bonnes thèses, mais mal écrites).

Vonderheyden (M.). La Berbérie orientale sous la dynastie des Benoû'l-Arlab, 800-909. *A. H. R.*, juillet 1929.

Walker (Eric A.). A history of South Africa. *H.*, 1929, 167 (important, mais on est submergé par l'abondance du détail)..

Warezak (Jan). Le développement des domaines de l'archevêché de Gniezno au Moyen Age, et leur situation économique aux XIVe et XVe siècles. *R. H. Dr.*, 1929, 375.

Waugh (W. T.). James Wolfe, man and soldier. *T.*, n° 1437 (du nouveau, surtout pour la campagne de Québec). *J. M. H.*, 1929, 470 (bonne interprétation des documents).

Webb (John J.). The guilds of Dublin. *T.*, n° 1437.

Wilkinson (Clennell). William Dampier. *T.*, n° 1440.

Williams (Edward Thomas). A short history of China. — China, yesterday and to-day. *A. H. R.*, juillet 1929 (c'est ce qu'on a écrit de mieux en anglais sur la Chine).

Wingfield-Stratford (Esmé). The history of British civilisation. *H.*, 1929, 132 (ouvrage remarquable, malgré des fautes d'omission et de commission relevées par R. Lodge). *J. M. H.*, 1929, 454.

Wittke (Carl). A history of Canada. *J. M. H.*, 1929, 477 (très utile mise au point).

Wollebaek (S.). Om Kielertraktaten, 15 januar 1814. *H.*, 1929, 163 (bonne étude sur l'union de la Suède et de la Norvège).

Woolley (Leonard). The Sumerians. *A. H. R.*, juillet 1929.

Wright (J. K.). The geographical lore of the time of the Crusades. *Sc.*, 1929, n° 8.

Youtz (Philip N.). Sounding stones of architecture. *T.*, n° 1442 (l'architecture étudiée en tant qu'elle est le signe visible de l'histoire. Un des exemples est emprunté à la cathédrale de Périgueux).

Zimolo (Giulio C.). Treviglio e la Ghiara d'Adda nella guerra di Cambrai 1509. *A. st. L.*, 1928, fasc. III (utile pour l'histoire de Louis XII).

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. Charles HIRSCHAUER est mort le 22 août à l'âge de quarante et un ans. Ancien élève de l'École des chartes, il était directeur de la bibliothèque municipale de Versailles. Ses thèses de doctorat ès lettres ont été remarquées ; l'une d'elles, la principale : *Les États d'Artois, de leurs origines à l'occupation française, 1360-1641*, lui a valu le premier prix Gobert en 1924. La thèse complémentaire est intitulée : *La politique de saint Pie V en France, 1566-1572*.

— M. Jean PSICHARI est mort le 30 septembre 1929, à l'âge de soixante-quinze ans. Né de parents grecs à Odessa, c'est en France qu'il fit toutes ses études et qu'il prit ses grades universitaires. Connaissant admirablement la littérature et la langue modernes de la Grèce, c'est avec une grande autorité qu'il les enseigna soit à l'École des langues orientales vivantes, soit à la quatrième section de l'École pratique des hautes études. Il s'efforça surtout de remettre en honneur le grec vulgaire et soutint de vives polémiques contre ceux de ses compatriotes qui prétendaient au contraire le purifier sous l'influence du grec classique. Ses *Essais de grammaire historique néo-grecque* (1889), *Études de philologie néo-grecque* (1892), sa *Grammaire du grec moderne* en grec ne l'empêchèrent pas d'entreprendre, outre quelques études historiques, des œuvres d'imagination, des romans, des essais poétiques où s'expriment les chagrins d'une âme passionnée. Sa bibliothèque, qui contenait une partie des livres de son beau-père, Ernest Renan, a enrichi celle du Sénat, dont, à la fin de sa vie, il était devenu conservateur. Ch. B.

— Nous ne pouvons omettre de signaler une touchante notice nécrologique sur *Émile Senart*, le savant indianiste, décédé le 21 février 1928 ; elle a été rédigée par M. A. FOUCHER, un des hommes de France qui ont le mieux connu l'homme et qui sont le plus compétents pour parler de l'œuvre. Elle a paru dans le *Journal asiatique*, janvier-mars 1928 (18 p., avec un portrait).

— On sait que le ministère français des Affaires étrangères a décidé de publier les documents de ses archives qui se rapportent aux origines de la Grande Guerre. Il a paru nécessaire de prendre pour point de départ de cette publication le traité de Francfort, afin de faire comprendre comment la situation résultant de la guerre de 1870-1871 a été progressivement modifiée par la formation de la triple alliance, de l'alliance franco-russe et de la triple entente, par les rivalités politiques, militaires ou économiques qui ont exercé une influence sur cette évolution. Pour mener à bien une entreprise aussi longue et aussi délicate, on a résolu de diviser le recueil en trois périodes, où le détail sera mené de front en trois séries chronologiques ; la première allant de 1871 à 1900, la seconde de 1901 au 4 novembre 1911, la troisième jusqu'au 3 août 1914. C'est avec la troisième série qu'a commencé cette publication intitulée : *Documents diplomatiques français, 1871-1914* ; le tome I ren-

Digitized by Google

ferme les textes, reproduits *in extenso* ou seulement analysés, qui vont du 4 novembre 1911 au 7 février 1912 et un index des noms propres (Paris, Alfred Costes et librairie L'Europe nouvelle, XXXI-659 p.). Ce recueil fournira un élément essentiel de comparaison avec les recueils analogues déjà publiés par l'Allemagne, l'Italie le gouvernement britannique, les États-Unis. Plus les moyens de contrôle seront multipliés, plus il sera possible de serrer de près la vérité, dont chacun des belligérants possède les éléments essentiels.

— L'Académie diplomatique internationale a inauguré, le 4 octobre 1929, son nouveau siège à Paris (4, avenue Hoche). Cette séance a été présidée par M. le vicomte de Fontenay, ambassadeur de France, assisté de M. A. C. Frangulis, ancien ministre de Grèce, secrétaire général perpétuel. Dans les trois journées de la session (27 septembre, 4 et 5 octobre), les communications suivantes ont été faites : la liberté des mers, par Sir Thomas BARCLAY ; les représailles, par le R. P. Yves DE LA BRIÈRE ; la situation du Vatican, par le prof. LE FUR et le Dr BACK ; la situation internationale de la Hongrie, par le comte APPONYI ; les organisations internationales, par M. G. DE MICHELIS, ambassadeur d'Italie ; le statut international de l'Égypte, par WACYF BOUTROS GHALI pacha ; le Panama, ses relations extérieures et son statut international, par M. Narcisse GARAY, ministre du Panama ; les origines du principe des nationalités, par M. R. REDSLOB, professeur à l'Université de Strasbourg, etc.

— Des *Annales de Bourgogne* viennent de paraître sous le patronage de l'Université et de l'Académie des Arts et Belles-Lettres de Dijon. La première livraison, comprenant les fasc. 1 et 2, contient les articles suivants : A. KLEINCLAUSZ, L'art bourguignon dans la vallée du Rhône ; Maurice CHAUME, Études carolingiennes. I. La famille de Saint-Guillaume de Gellone (avec un tableau généalogique) ; Pierre PERRENET, Un journal d'opposition sous Louis-Philippe (le *Courrier de la Côte-d'Or*) ; C. OURSEL, Saint Bernard, Fontenay et l'architecture cistercienne ; Gabriel JEANTON, Les populations prétendues sarrasines des bords de la Saône ; P. BRUNET, Un centre bourguignon de synthèse scientifique au XVIIIe siècle ; Roland DERCHE, Un abbé de Saint-Bénigne évoqué par l'Arioste. Castiglione et Bembo ; L. GUÉNAU, Maire et intendant. La révocation du vicomte-maïeur de Dijon Raviot, 1784 (Dijon, Rebourseau, Venot et Bellais ; abonnement annuel : 50 fr. L'administrateur des *Annales* est M. René Durand, professeur à l'Université). — La *Revue de Bourgogne* ayant cessé de paraître va être remplacée par les *Publications de l'Université de Dijon*, recueil non périodique, dont un premier fascicule a paru à la fin de 1928. — Nous espérons pouvoir donner régulièrement l'analyse de ces recueils.

Espagne. — A l'occasion de l'exposition de Barcelone, deux Congrès auront lieu dans cette ville dans la première quinzaine de novembre. Le premier est un Congrès international de généalogie nobiliaire et héraldique. Les six premières sections se rapportent uniquement à l'Espagne ; la septième est consacrée à des études comparatives de législation ou d'organisation nobiliaire en Espagne et à l'étranger, non seulement avec les pays hispano-américains, mais aussi avec les pays d'Europe (France, Angleterre, Belgique, Hollande, Autriche, etc.) qui ont eu des rapports directs avec l'Espagne. — Le Congrès international d'histoire de l'Espagne offre un intérêt beaucoup plus général ; il comprend six sections pour

Digitized by Google

la préhistoire et les colonisations pré-romaines, l'Espagne romaine et visigothique, l'histoire médiévale, moderne et contemporaine, enfin celle de la civilisation espagnole. Cette dernière sera présidée par don Ramon Menéndez Pidal. Le président du Congrès est le duc d'Albe et le secrétaire don Antonio Ballesteros.

États-Unis. — A l'occasion du 40e anniversaire de l'activité artistique, scientifique et sociale du professeur Nicolas ROERICH, l'Association française des amis du « Roerich Museum » a inauguré solennellement, le 17 octobre 1929, à New-York, le nouvel édifice du musée ; édifice de vingt-quatre étages, le premier « gratte-ciel » américain consacré à l'art. Ce bâtiment abrite non seulement le musée lui-même, qui contient près de neuf cents tableaux du maître, mais encore un Institut d'enseignement (*Master Institute*), où vont s'instruire plusieurs centaines d'élèves, et un foyer de collaboration internationale dans le domaine de l'art et de la science : l'*International Art center* du musée Roerich. Le président d'honneur de l'Association est M. Louis Marin, député, et le secrétaire général, M. George Chklaver, docteur en droit (à Paris, 397, rue de Vaugirard).

— L' « Anglo-american historical Committee » a institué une vaste enquête ayant pour objet d'organiser le travail scientifique en histoire dans le monde anglo-saxon, et d'abord de limiter le champ de l'information : conviendrait-il d'admettre ou d'exclure l'histoire ancienne, celle de l'Orient, celle de l'Europe, et de s'en tenir uniquement aux pays de langue anglaise? Quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que l'idée aboutisse à une solution pratique et rapide.

— Nous avons annoncé déjà plusieurs fois les fascicules de l'*International Index of periodicals*, qui a pris la suite, d'abord du *Pool Index* pour les années 1902-1906, puis de l'*Annual library Index* (1910). Dans le premier fascicule, trente-six périodiques seulement étaient analysés ; dans celui qui vient de paraître, il atteint au chiffre de 284, et l'administration souhaite de s'étendre encore davantage : elle prie les éditeurs de lui faire le service de leurs publications périodiques.

Grande-Bretagne. — Mme GREEN, dont nous avons annoncé la mort (28 mai) au t. CLXI, p. 223, était née en Irlande, à Kells ; son père, Edward A. Stopford, était archidiacre de Meath. Cette ascendance explique l'amour passionné qu'elle n'a pas cessé de ressentir pour sa patrie d'origine, et l'on ne sera pas étonné si elle a signé plusieurs de ses livres avec les prénoms d'Alice Stopford ; mais c'est peut-être ceux de son mari, John Richard, dont elle était le plus fière. C'est certainement John Richard Green, l'illustre auteur de la *Short history of the English people*, qui l'initia au travail historique ; elle fut sa collaboratrice pendant les brèves années de son mariage (1877-1883) et s'inspira de ses idées pour sa biographie d'*Henri II* (1888), pour son excellent livre *Town life in the XVth century* (1894), et elle n'a cessé de surveiller les éditions successives de la *Short history* (1892, etc.), qu'elle a d'ailleurs continuée de 1815 à 1914 dans un esprit d'égal libéralisme (1916). Après la Grande Guerre, elle se retira en Irlande, dont elle suivit avec passion la violente libération et fut élue membre du Sénat de l'État libre. C'est à l'Irlande, enfin, qu'elle a consacré ses derniers ouvrages : *The making of Ireland and its undoing, 1200-1800* (1908), *Irish nationality* (1911), *History of the Irish state to 1014* (1925). Ces ouvrages sont à la fois des réquisitoires contre les méfaits (*undoing*) de l'Angleterre et des livres d'histoire scientifiquement étudiés.

— C'est avec un vif regret que nous apprenons au dernier moment la mort (23 octobre) de l'éminent historien F. T. TOUT.

Digitized by Google

— Dans plusieurs lettres publiées par le *Times* (30 septembre 1927, 25 février 1928, 8 février 1929), le « Maître des rôles », Lord Hanworth, a marqué les progrès effectués sous sa direction en ce qui concerne les dépôts d'archives des manoirs ; ils s'appliquent dès maintenant à 9,000 manoirs sur les 12,000 environ qui subsistent encore aujourd'hui en Angleterre. Rien ou presque rien n'a encore été fait pour les archives des paroisses. Sur ces points si intéressants, voir une note dans *History*, 1929, p. 121-122. — Dans cette même livraison est mentionnée une requête présentée par un grand nombre de députés au Premier ministre d'alors, M. Baldwin, à l'effet d'obtenir que l'on refasse le recueil intitulé *Official return of Members* (1832), en y faisant entrer tous les faits certains concernant les élections et les partis en présence. Les Commissaires de la Trésorerie ont constitué à cet effet un Comité d'études présidé par l'auteur du projet, M. Josiah Wedgwod.

— Il est question de reconstituer la *Church historical Society*, qui avait disparu pendant la Grande Guerre ; affiliée à la « Society for promoting Christian Knowledge », elle aurait pour objet essentiel de publier des études et des textes relatifs surtout à l'Église anglicane. Dans la liste des promoteurs de cette intéressante entreprise, on lit les noms de MM. Ernest Barker, Claude Jenkins, A. G. Little, Reginald L. Poole, etc.

— On trouvera le programme des cours professés à l'*Institute of historical research* (conférences et travaux pratiques) dans le *Prospectus, session 1929-1930*, publié par l'Université de Londres (16 p.).

— La librairie Routledge et fils se propose de publier par souscription une *Bibliography of British naval history*, guide biographique et bibliographique parmi les sources imprimées et manuscrites, par M. G. E. Manwaring. L'ouvrage sera mis en vente au prix de 25 s.

Italie. — M. Rodolfo Amedeo Lanciani, professeur de topographie antique à l'Université de Rome, est mort fin mai 1929 à l'âge de quatre-vingts ans. On lui doit plusieurs ouvrages très estimés sur la topographie de la Rome antique.

— M. Pietro Egidi est mort pendant une excursion dans les Alpes de Courmayeur le 1er août 1929. Né le 6 décembre 1872, à Viterbe, il n'avait que cinquante-sept ans. Il avait été nommé professeur d'histoire moderne à l'Université de Messine (1912), puis à celle de Turin (1915). On lui doit des études historiques très appréciées sur Viterbe, la colonie sarrazine de Lucera, l'abbaye de Subiaco, la Rome du Moyen Age, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Il était depuis sept ans directeur de la *Rivista storica italiana* (nouvelle série). Il avait réuni dans les archives espagnoles un grand nombre de documents sur l'histoire de la Savoie. Espérons que cette mort déplorable n'en retardera pas la publication.

— Signalons les deux premiers volumes parus de l'*Enciclopedia italiana di scienze, lettere ed arti*, publiés par l'Istituto Giovanni Treccani. Ils s'arrêtent avec l'article sur Scipione Ammirato. Entreprise considérable, puisqu'elle a pour objet de présenter au grand public un tableau complet des sciences, lettres et arts, dans le monde entier ; mais entreprise digne de l'ardente activité que déploie l'Italie nouvelle dans tous les domaines.

Digitized by Google

— L'édition du *Milione* de Marco Polo a été vivement critiquée par G. Bertoni dans le *Giornale storico della letteratura italiana*. Le savant éditeur, Luigi Foscolo Benedetto, a répliqué dans une brochure de 68 pages intitulée *Filologia e geografia; critica di una critica* (Florence, Mariano Ricci). Cette controverse présente un réel intérêt scientifique.

Pays-Bas. — A l'occasion du Congrès de la Chambre internationale de commerce, les « Archives néerlandaises d'histoire économique » ont organisé une intéressante exposition internationale relative à la vie économique au cours des six derniers siècles. Une très grande place a été donnée aux tableaux, miniatures, tapisseries, comme on peut s'en rendre compte par le catalogue de l'Exposition et un album. On a groupé un grand nombre de portraits d'hommes d'affaires, d'inventeurs et aussi d'hommes d'État et d'auteurs qui ont exercé une influence sur la vie économique de leur temps. On a exposé des dessins relatifs à l'industrie de la soie, aux travaux de filature et de tissage. De nombreuses pièces concernent l'histoire de la marine marchande et de la pêche maritime. On a pu aussi contempler beaucoup de vues de places de commerce, de bourses, de marchés, docks et quais. Une série de tapisseries flamandes et italiennes et plusieurs manuscrits à miniatures présentaient des tableaux de l'activité rurale, du XIIIe au XVIIe siècle. Notons encore d'importantes collections de livres de commerce, de pratique commerciale, des papiers de firmes commerciales, des lettres de change (quelques-unes remontant au XIIIe siècle), des billets de banque, des polices d'assurance ; enfin, des *listes de cours des espèces et de marchandises*, fort anciennes, qui sont conservées aux Archives néerlandaises d'histoire économique. — Dans chacune des sections nationales, on s'est efforcé de présenter une période typique de la vie économique : pour l'Italie, la banque au Moyen Age ; pour l'Allemagne, la Hanse et les Fugger ; pour la France, Colbert et les économistes du XVIIIe siècle ; pour l'Angleterre, la « révolution industrielle » et le mouvement libre échangiste. H. S.

Suède. — Le Ve Congrès international d'histoire des religions, renouant la tradition interrompue depuis 1914, s'est tenu à Lund au mois d'août dernier. Inauguré le 27 par le prince royal de Suède, il a clos ses travaux le 29 au soir. De nombreuses Universités et des corps savants de tous les pays qui s'intéressent aux études historiques avaient envoyé des représentants. D'importantes communications ont été lues et discutées, dont les *Actes* du Congrès donneront au moins un résumé. Le Comité international d'initiative, qui se trouvait très réduit par la mort de plusieurs de ses membres, a été reconstitué. MM. Alphandéry, Toutain et Guignebert y représentaient la France comme par le passé. Le prochain Congrès se tiendra à Berlin en 1933.

Suisse. — M. Francis De Crue, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien recteur, ancien doyen de la Faculté des lettres, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort le 14 octobre 1928 dans sa propriété de la Petite-Pierrière, près Genève. La *Revue historique* a perdu en la personne de cet éminent historien suisse un ancien collaborateur et un ami fidèle.

Né à Genève le 9 septembre 1854, Francis De Crue fit dans sa ville natale ses premières études ; licencié ès lettres de l'Université de Genève en 1875, c'est, après un séjour à Leipzig, à Paris qu'il acheva sa formation scientifique, à l'école d'Albert Sorel, de Gabriel Monod et d'Ernest Lavisse, maîtres auxquels il conservera

Digitized by Google

toute sa vie le plus amical attachement ; licencié ès lettres de la Faculté de Paris (mention histoire) en 1882, il soutint en 1885 en Sorbonne avec un plein succès ses deux thèses pour l'obtention du grade de docteur ès lettres : *Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France à la cour, aux armées et au Conseil du roi François Ier* (Paris, 1885, gr. in-8°), et *De Consilio Regis Francisci I* (Paris, 1885, gr. in-8°).

D'emblée, Francis De Crue se révélait comme un des meilleurs connaisseurs du XVIe siècle français ; les publications qui suivirent ne furent pas inférieures à ses deux premiers livres ; toutes sont aujourd'hui bien connues ; utilisées et citées constamment, elles attestent la grande conscience de leur auteur, ses énormes dépouillements d'archives, son talent d'exposition, sa parfaite impartialité. Il suffit d'en mentionner les titres pour qu'une œuvre considérable apparaisse, œuvre dont le temps n'a point amoindri la valeur : *La Cour de France et la société au XVIe siècle* (Paris, 1888, in-18) ; *Anne, duc de Montmorency, pair et connétable de France sous les rois Henri II, François II et Charles IX* (Paris, 1889, gr. in-8°) ; *Le parti des Politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy, La Molle et Coconat* (Paris, 1892, in-8°).

Francis De Crue professa tout d'abord en France, à Rennes en 1886, en qualité de maître de conférences, puis à Poitiers de 1886 à 1888, comme chargé de cours. En 1888, l'Université de Genève l'appelle à la Faculté des lettres avec le titre de professeur ordinaire d'archéologie, d'épigraphie et de paléographie ; en 1898, il succède à Pierre Vaucher dans la chaire d'histoire moderne et d'histoire du Moyen Age ; atteint par la maladie, il prendra sa retraite en 1927.

Professeur remarquable, tant par la sureté et l'étendue de son érudition que par l'élégance de sa forme, Francis De Crue, tout en continuant sa collaboration aux revues et aux recueils français (*Revue historique, Revue critique, Revue d'histoire diplomatique, Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, *Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, etc.), consacra dès lors le meilleur de son activité à l'histoire de sa patrie et aux institutions savantes de Genève. Ses travaux les plus importants continuent les recherches sur le XVIe siècle, qu'il avait si laborieusement poursuivies à Paris. Il suffira de rappeler ici les principaux d'entre eux : *Le complot des fugitifs, 1563, Henri IV et les députés de Genève, Chevalier et Chapeaurouge* (1901), les *Documents sur l'Escalade de Genève*, recueillis à Paris (1903), *L'action politique de Calvin hors de Genève, d'après sa correspondance* (1909), *La délivrance de Genève et la conquête du duché de Savoie en 1536* (1916), *La délivrance de Genève et la réunion du Pays de Vaud à la Suisse, 1526-1603* (1927).

Tout particulièrement à l'aise dans le XVIe siècle, à l'étude duquel son nom restera attaché, Francis De Crue sut échapper à une trop étroite spécialisation. Ses cours, ses articles et ses livres le montrent également attiré par d'autres époques qu'il sut restituer avec une pareille maîtrise ; ainsi, le Moyen Age, auquel il consacra une brillante synthèse dans la *Guerre féodale de Genève et l'établissement de la commune, 1285-1320* (Genève et Paris, 1906, in-8°) ; la Révolution, qu'il étudia dans les *Idées politiques de Mirabeau* (1883) ; le XVIIIe siècle genevois et la Restauration genevoise, auxquels appartiennent l'*Ami de Rousseau et des Necker, Paul Moultou à Paris en 1778* (Paris, 1926, in-8°), et *Genève et la Société de lecture, 1818-1896* (Genève, 1896, in-8°).

Si la mort de Francis De Crue est une perte sensible pour la science et spéciale-

Digitized by Google

ment pour la science historique suisse, le départ de cet homme de cœur, au jugement ferme, profondément regretté de ses amis, de ses collègues, de ses élèves, creuse un vide difficile à remplir. Francis De Crue avait été l'un des présidents du Congrès international des sciences historiques de Bruxelles en 1923 ; il siégeait depuis sa fondation dans le Comité international, au sein duquel il représentait la Suisse ; de 1916 à 1917, il avait présidé l'œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre. Il servait généreusement de nobles causes et plus qu'aucune autre celle de la science. P.-E. MARTIN.

Tchécoslovaquie. — M. Jaroslav GOLL est mort le 8 juillet, à la veille de son quatre-vingt-troisième anniversaire. Lors de la célébration du quatre-vingtième, la *Revue* s'est associée (t. CIII) à l'hommage rendu à l'un des plus anciens collaborateurs de Gabriel Monod. A cette occasion, les douze bulletins « Bohême » que, de 1878 à 1906, M. Goll avait fait paraître ici ont été rassemblés, en traduction tchèque, dans un volume intitulé : *Poslednich padesat let ceské práce dèjepisné* (*Les cinquante dernières années de travail historique tchèque*). La préface brève, précise et dense qu'a écrite pour ce volume M. Susta, l'un des plus anciens élèves de M. Goll, son collègue à l'Université et son successeur au bulletin « Bohême », devenu le bulletin « Tchécoslovaquie », marque l'importance scientifique et nationale du service que M. Goll a rendu à son pays en publiant ces rapports réguliers sur le travail historique tchèque, les seuls qui parussent alors en Europe, et le profit qu'en a pu, qu'en peut encore tirer même un public tchèque. Ses travaux et ceux de ses élèves ont rectifié la conception de l'histoire nationale, un peu trop romantique, qu'avait accréditée la grande œuvre de Palacky et replacé cette histoire dans son cadre universel, surtout en dégageant les influences intellectuelles étrangères qui se sont exercées sur le peuple tchèque. Pour l'époque contemporaine, il est particulièrement intéressant de constater que, dans son avant-dernier bulletin, M. Goll se déclarait d'accord, dans l'ensemble, avec les vues et les conceptions d'Ernest Denis. Deux générations d'élèves ont subi profondément l'influence de son enseignement très vivant et très suggestif ; et si, en grande partie sous l'action d'un milieu transformé, les plus jeunes surtout ont été séduits par des idées différentes des siennes, c'est précisément pour avoir été formés par leur maître à la rigueur de l'observation et à l'indépendance du jugement. Ainsi se prolongera longtemps encore cette influence à laquelle la science historique tchèque doit d'avoir atteint le rang élevé où elle se place aujourd'hui. L. E.

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

JÉSUS ET LE MESSIANISME POLITIQUE

EXAMEN DE LA THÉORIE DE M. ROBERT EISLER

Tout le travail accompli par la critique depuis un siècle et demi, c'est-à-dire depuis le moment où l'on a commencé à traiter les Évangiles comme des documents d'histoire et non comme des textes inspirés et infaillibles, a-t-il été orienté sur une fausse piste et doit-il être repris sur des bases nouvelles en s'inspirant — mais en les accentuant — des vues que Reimarus a développées par une prescience vraiment géniale, alors que les documents dont il disposait ne lui permettaient pas de les dégager directement des textes? Telle est la question devant laquelle on est inéluctablement placé par l'ouvrage dont M. Eisler vient d'achever la publication[1] et qui, dans sa pensée, est destiné à clore définitivement un chapitre de l'histoire des études relatives aux origines chrétiennes et à y inaugurer une ère nouvelle.

L'œuvre de M. Eisler est si imposante, non seulement par ses dimensions, mais encore par l'immense érudition dont elle témoigne, qu'on ne peut se dérober à l'examen de conscience auquel elle convie les historiens du christianisme ancien.

Si M. Eisler a raison, il faudra le considérer comme l'auteur de la plus formidable révolution qu'une discipline historique ait jamais subie

1. ΙΗΣΟΥΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΟΥ ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΣ. Die messianische Unabhängigkeitsbewegung vom Auftreten Johannes des Täufers bis zum Untergang Jakobs des Gerechten nach der neuerschlossenen *Eroberung von Jerusalem* des Flavius Josephus und den christlichen Quellen dargestellt von Robert Eisler, mit Abbildungen einer Auswahl der unveröffentlichen altrussischen Handschriften und anderer Urkunden, einer Erstausgabe der wichtigsten slavischen Stellen nach Abschriften von † Alexander Berendts und Vassilyi Istrin, sowie den Ueberresten des rumänischen Josephus übersetzt von Moses Gaster. Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung (Religionswissenschaftliche Bibliothek begründet von W. Streitberg. 9), 1929, 2 vol. in-8°, xlix-542 et 769 p. (sans compter un fascicule d'errata et de planches qui paraîtra ultérieurement), 32 pl. [Dans le titre, les mots *Eroberung von Jerusalem des Flavius Josephus* sont imprimés en plus gros caractères que leur contexte, ce qui a la valeur d'un programme]. Une édition anglaise doit paraître en 1930 à Londres et à New York sous le titre *The Messiah Jesus.*

Digitized by Google

et, dans les siècles futurs, il méritera d'être appelé le vrai père de l'histoire chrétienne. S'il n'a pas raison, il faudra, tout en rendant hommage à son immense érudition et aux ressources infinies de sa dialectique, voir dans son œuvre le produit d'une des plus prodigieuses erreurs de jugement et de méthode qui peuvent être faites dans le domaine des études historiques. Quels que soient les profits que l'on puisse, sur bien des points de détail, tirer de son œuvre, la principale utilité de celle-ci restera cependant négative. Elle sera d'avoir contraint ceux dont il ne partage pas les vues à mettre à l'épreuve les principes avec lesquels ils opèrent[1].

Nous procéderons, quant à nous, à cet examen avec toute l'objectivité et l'impartialité dont nous sommes capable, mais naturellement aussi avec une pleine liberté d'esprit, dussent certaines de nos appréciations paraître dures à M. Eisler, et quand même il devrait penser que seules la routine et la paresse d'esprit nous empêchent de le suivre. Il ne faut pas redouter les nouveautés, si hardies qu'elles soient, mais il faut se garder aussi de penser que le fait de bouleverser les idées reçues soit, à lui seul, une recommandation. Nous n'ignorons certes pas ce qu'il y a d'imparfait dans les théories que la critique évangélique a lentement élaborées, ni combien elles laissent subsister d'obscurités et de problèmes sans solution ; mais ce serait une duperie que d'abandonner un édifice qui n'est ni achevé ni, dans toutes ses parties, aussi solide qu'il serait désirable, pour chercher un abri dans une construction improvisée qui pourrait bien n'avoir que la solidité d'un château de cartes.

Ce sont les études qu'il a été amené à entreprendre sur les fragments propres à la version slave de la *Guerre juive* de Josèphe[2] qui ont conduit M. Eisler à sa théorie. Il n'a pas découvert ces textes. Publiés en

1. M. Eisler a parfaitement conscience du dilemme que pose son livre, puisqu'il déclare que les critiques qui se refuseront à faire la volte-face nécessaire « seront balayés par le progrès de la science et auront mérité d'être oubliés d'une nouvelle génération de savants moins liés qu'eux aux conceptions traditionnelles » (I, p. 221).

2. Pour M. Eisler, la version slave reproduit le texte non de la *Guerre juive*, conservée en grec, mais d'une forme primitive — originairement rédigée en langue sémitique — puis traduite en grec en dehors de l'édition revisée que Josèphe devait en donner dans le *Polemos*. Cet ouvrage aurait été intitulé : Περὶ ἁλώσεως ou Περὶ ἁλώσεως Ἱροσολύμων, c'est-à-dire *Sur la prise*, peut-être *Sur la captivité* [de l'auteur] ou *Sur la prise de Jérusalem*. La traduction slave aurait été faite sur le grec en Lithuanie entre 1250 et 1260. Dans ce qui suit, nous nous servirons du terme *Halôsis* pour désigner le document conservé en slave, sans, pour cela, prendre à notre compte la théorie de M. Eisler, dont un point au moins ne nous paraît pas établi avec toute l'évidence qu'il faudrait : l'existence d'une traduction grecque de l'*Halôsis* différente de la *Guerre juive*.

Digitized by Google

russe dès 1866/69, puis en 1879, par A. N. Popov et I. Sreznjewski, signalés aux savants occidentaux par N. Bonwetsch en 1893, ils leur ont été rendus directement accessibles par Alexandre Berendts en 1906. Mais, presque aussitôt, des jugements catégoriques de Schürer, de Harnack, de Jean Réville et de quelques autres firent admettre à la plupart des critiques que la question du Josèphe slave était réglée presque aussitôt que posée. Quelques voix discordantes seulement s'élevèrent, mais sans réussir à se faire écouter[1]. M. Eisler a donc, en tout cas, le mérite de rouvrir un procès qui paraissait clos et, si le document devait être retenu, c'est à lui que reviendrait le mérite de l'avoir mis ou remis en lumière.

Si le témoignage de l'*Halôsis* a été l'occasion du travail de M. Eisler, sa conception ne s'appuie pas seulement sur ce texte, mais encore sur une étude approfondie, aussi nouvelle que hardie, de la tradition non chrétienne sur Jésus. Il est inutile d'en dire ici davantage, car nous aurons à revenir sur toutes ces questions en discutant la théorie de M. Eisler, qu'il est nécessaire d'exposer maintenant avec quelque détail[2], puisqu'elle ne consiste pas en une simple retouche des idées courantes, mais en une construction entièrement nouvelle.

I

Pour M. Eisler, l'œuvre de Jésus n'a pas été, dans l'histoire du judaïsme du 1er siècle, un phénomène isolé, mais un chaînon dans le développement d'un long mouvement, religieux par son inspiration, politique par le but qu'il se proposait et par la manière dont il se manifestait. Il tendait, en effet, à secouer le joug que faisaient peser sur le peuple juif, tant les Hérodes à demi païens que les Romains, et à restaurer une théocratie nationale avec un sacerdoce purifié.

Il s'agissait de revenir à la loi deutéronomique qui n'admet pas qu'un étranger règne sur Israël[3], et l'on pensait que, lorsque les choses

1. Sur toute cette question du Josèphe slave, on trouvera, dans l'ouvrage de M. Eisler, les indications bibliographiques les plus complètes et les plus précises, ainsi qu'un historique détaillé des discussions auxquelles elle a donné lieu. Il nous paraît inutile de reproduire ici ces indications.

2. Nous n'accompagnerons cet exposé de remarques critiques que sur quelques points particulièrement importants que nous signalerons en notes, parce que nous n'aurons pas l'occasion d'y revenir.

3. *Deut.*, 17, 14-15 : « Lorsque tu seras entré dans le pays que Yahwé, ton Dieu, te donne, lorsque tu le posséderas et que tu y auras établi ta demeure et que tu diras : « Je veux mettre « un roi sur moi comme toutes les nations qui m'entourent », tu mettras sur toi un roi que choisira Yahwé, ton Dieu. Tu prendras un roi du milieu de tes frères, tu ne pourras pas te donner un étranger qui ne soit pas ton frère. »

Digitized by Google

seraient ainsi rentrées dans l'ordre, s'ouvrirait une ère nouvelle, que ce seraient les temps messianiques et que le peuple élu dominerait l'univers tout entier. Dans une pareille conception, il ne saurait y avoir de séparation absolue entre le domaine politique et le domaine religieux ; les prophètes font naturellement figure d'agitateurs politiques, auxquels les circonstances ne permettent pas de jouer un autre rôle que celui de chefs de bandes. Ils font donc figure de brigands, de λῃσταί, comme dit Josèphe, qui, pratiquement insaisissables, épuisent les forces régulières par une guérilla ininterrompue et entretiennent dans le peuple, même en dehors de ceux qui les suivent, une agitation et une fermentation perpétuelles. C'est ainsi qu'aurait été préparée l'explosion finale de 66.

C'est avant l'avènement d'Hérode le Grand que M. Eisler croit pouvoir relever la première manifestation de l'activité de ces agitateurs messianistes. Il s'agit de cet Ézéchias, que Josèphe appelle un ἀρχιλῃστής[1], et dont le fils, Judas le Galiléen, devait, un demi-siècle plus tard, jouer un rôle actif. Hérode, à qui Jean Hyrcan avait — en 47 avant notre ère — confié le gouvernement de la Galilée, s'empara de lui et le fit mettre à mort avec un certain nombre de ses associés. M. Eisler pense que cet Ézéchias se croyait le Messie ou était tenu pour le Messie par les siens, et c'est parce qu'il avait des partisans à Jérusalem, notamment au sein du parti pharisien, qu'Hérode fut cité à comparaître devant le sanhédrin pour avoir usurpé un droit qui n'appartenait qu'au tribunal suprême[2].

Pendant tout le règne d'Hérode le Grand, sa main ferme et dure maintint le calme, mais l'esprit d'indépendance était contenu et non étouffé. Dès que, quelques mois avant la mort du tyran, le bruit se répandit qu'il était gravement malade, deux pharisiens, Judas, fils de Sariphaüs, et Matthias, fils de Margalus, poussèrent leurs disciples à renverser l'aigle d'or qu'Hérode avait fait dresser au-dessus de la porte du Temple. Le roi agonisant eut encore la force de réprimer durement ce mouvement, auquel M. Eisler pense qu'il faut reconnaître un caractère messianique. Il reprit dès qu'Hérode eut rendu le dernier

1. Pour des raisons faciles à comprendre, Josèphe désigne par les termes de λῃστής ou d'ἀρχιλῃστής les prétendants messianiques dont il a l'occasion de parler. M. Eisler opère comme si le terme de λῃστής ne pouvait avoir que ce sens et comme s'il n'y avait pas eu en Palestine des brigands de grand chemin. A ce compte, il faudrait regarder comme des prétendants messianiques les λῃσται qui rendaient peu sûre la route de Jérusalem à Jéricho (cf. *Luc*, 10, 30).

2. L'attitude que prit Hérode et l'intervention du légat de Syrie ne permirent pas au sanhédrin de maintenir ses prétentions.

Digitized by Google

soupir. Le peuple, assemblé dans le Temple, réclama d'Archélaüs, que le testament de son père avait désigné comme l'héritier de la dignité royale, la libération des prisonniers, l'allégement des impôts et le droit de choisir un nouveau grand-prêtre[1]. Grâce à l'appui des forces romaines, Archélaüs parvint à dompter l'émeute ; mais, impuissants à faire aboutir leurs revendications, les insurgés, certains d'entre eux au moins, se retirèrent dans les montagnes. Ils se donnèrent pour grand-prêtre et pour chef spirituel[2] un homme qui appartenait à un groupe de Rékabites, Johanan ben Zekargah, dont la famille avait des attaches sacerdotales.

C'était un apôtre farouche de l'indépendance nationale[3]. S'appuyant sur la loi deutéronomique, il proclamait déchus de la qualité d'Israélites tous ceux qui avaient accepté de se soumettre à la dynastie des Hérodes et aux Romains. Pour qu'ils pussent redevenir Juifs, il enseignait qu'ils devaient se soumettre au baptême des prosélytes[4]. Il annonçait que les temps étaient accomplis et qu'un Messie allait venir qui régnerait sur la terre entière après que Dieu aurait fait passer le monde par la triple ordalie de l'eau, du feu et du vent. Jean avait le don d'enflammer les foules. Il s'enveloppait de mystère, son nom même était tenu secret[5] ; il vivait au désert, vêtu d'une grossière étoffe de poils de chameau et ne prenait qu'une nourriture végétale. Archélaüs, que son influence sur le peuple inquiétait, le cita à comparaître devant le sanhédrin, mais, malgré les voies de fait auxquelles se

1. Le fait que l'allégement des impôts figurait parmi les revendications du peuple doit, croyons-nous, faire penser que c'était surtout la tyrannie exercée par Hérode sur ses administrés qui provoquait de l'agitation.

2. *Feldgeistlicher*, dit M. Eisler.

3. Pour la discussion des vues de M. Eisler sur Jean-Baptiste, nous nous permettons de renvoyer à notre livre : *Au seuil de l'Évangile : Jean-Baptiste*. Paris, 1928, p. 297 et suiv.

4. C'est sur le passage *Matthieu*, 3, 9 = *Luc*, 3, 8, que M. Eisler s'appuie pour soutenir cette idée, mais il ne prend pas garde que Jean-Baptiste y dit que « de pierres Dieu peut susciter des enfants à Abraham ». La pensée n'est donc pas seulement que les Juifs infidèles (et rien ne précise en quoi consiste cette infidélité) sont déchus de l'alliance divine, mais encore que dans cette alliance Dieu peut admettre qui il veut. La tendance du passage n'est donc pas particulariste, mais universaliste.

5. M. Eisler tire cette conclusion du fait que, dans l'*Halôsis*, Jean n'est pas nommé, mais seulement appelé « le sauvage », et de ce que, dans *Marc*, 6, 14, on lit φανερὸν γὰρ ἐγένετο τὸ ὄνομα αὐτοῦ. Ni l'un ni l'autre de ces deux arguments ne peut être retenu. Le fait que l'*Halôsis* ne nomme pas Jean doit être rapproché du fait qu'elle ne nomme pas non plus Jésus. La même explication vaut évidemment dans les deux cas et ce ne peut être que le désir de l'auteur d'insinuer des choses qu'il ne veut ou n'ose pas dire directement (cf. p. 480). Quant au passage *Marc*, 6, 14, qui se rapporte à Jésus et non à Jean-Baptiste, il signifie seulement que l'activité de Jésus a donné de la notoriété à son nom qui était primitivement, non pas inconnu, mais obscur.

Digitized by Google

livra contre lui l'un des juges, le pharisien Simon[1], le tribunal, impressionné par la manière dont « le sauvage » se présenta devant lui en se déclarant « l'homme » et en expliquant que « l'Esprit de Dieu l'avait saisi », ne put, ou n'osa prendre contre lui aucune sanction, et le prophète retourna au désert avec une autorité accrue.

L'avènement imminent du roi messianique que Jean-Baptiste avait annoncé suscita de nombreux prétendants. Aventuriers, simples intrigants, illuminés, la limite entre ces diverses catégories n'est pas nette, et nous ne sommes pas exactement renseignés sur les mouvements qui eurent pour chefs Judas le Galiléen, Simon de Pérée, Athronges. Ils groupèrent un nombre important de partisans. Une partie des troupes hérodiennes se joignit à eux. Au moment où l'armée des insurgés allait entrer en campagne, Jean-Baptiste leur adressa ses dernières recommandations, en même temps qu'il donnait ses instructions aux péagers qui auraient à remplacer ceux qui percevaient les impôts au profit d'Archélaüs et d'Antipas. La troupe marcha sur Jérusalem, assiégea la garnison romaine, incendia le portique du Temple, mais ne put résister aux renforts amenés par Varus. La révolte fut noyée dans un flot de sang. M. Eisler pense que des dissensions entre les trois principaux chefs du mouvement durent faciliter la tâche de Varus. Judas le Galiléen et Jean-Baptiste parvinrent à s'échapper, mais durent se cacher.

Quelques années plus tard, quand, après la déposition d'Archélaüs, le légat de Syrie, Quirinius, ordonna de faire le recensement de la Judée qui venait d'être incorporée à son gouvernement, l'insurrection reprit sous la direction de Judas et avec l'appui du parti pharisien[2]. Le mouvement fut étouffé et, pendant une douzaine d'années, un calme relatif régna, bien que le feu continuât à couver sous la cendre et bien que quelques extrémistes, des *Barjonim*, restassent groupés autour de Judas le Galiléen.

La paix fut rompue par la violence inconsidérée d'un nouveau procurateur, Ponce-Pilate, qui, décidé à braver les Juifs, ou peut-être ne se rendant pas exactement compte de la nature véritable du terrain volcanique sur lequel il marchait, crut pouvoir revenir sur une

1. L'*Halôsis* parle non d'un pharisien, mais d'un essénien. M. Eisler corrige. C'est un des nombreux exemples des corrections arbitraires qu'il fait subir au texte slave pour en éliminer des détails qu'il est impossible de tenir pour historiques.

2. M. Eisler se fonde pour l'affirmer sur le fait qu'un pharisien, Saddok, se trouvait parmi les partisans de Judas ; mais il est téméraire d'affirmer que le parti tout entier partageait les vues d'un de ses membres.

Digitized by Google

concession que ses prédécesseurs avaient faite aux susceptibilités juives ; il fit entrer dans Jérusalem et pénétrer dans la forteresse de la colline du Temple les enseignes de ses cohortes portant le médaillon de l'empereur. Jusque-là les troupes romaines avaient toujours déposé leurs enseignes avant d'entrer dans la ville. Pour les Juifs, ce fut l'accomplissement de la prophétie de Daniel (12, 11) sur « l'abomination de la dévastation », c'est-à-dire la profanation du Temple, et l'on pensa naturellement qu'après les 1.290 jours dont avait parlé le prophète, la délivrance viendrait et que le Messie paraîtrait.

Un siècle et demi plus tôt, l'attentat contre le judaïsme qu'avait commis Antiochus Épiphane en dressant la statue de Zeus Olympien sur l'autel de Yahwé avait provoqué l'insurrection des Macchabées ; l'offense à la sainteté de Jérusalem qu'était la présence des enseignes provoqua de même une réaction, mais dont les conséquences devaient être bien autrement importantes.

Il y avait alors parmi les Rékabites, c'est-à-dire parmi les bandes d'artisans itinérants qui parcouraient le pays comme le font actuellement les Sleibs, un homme, Jésus, qui, par Zorobabel, descendait de David. Son corps malingre était habité par une âme de feu. En lui naquit le sentiment que ce Fils de l'homme, descendant de David, que tout le monde attendait, c'était lui qui était appelé à l'être, qu'il serait le roi libérateur qui, par des souffrances inouïes, arriverait à la grandeur infinie, celui que Dieu avait choisi pour être son serviteur martyrisé et devenir ensuite le maître du monde.

Apparenté à Jean-Baptiste, il avait entendu son enseignement et reçu son baptême. Sa prédication pourtant allait plus loin que celle de son maître, car il proclamait la nécessité d'une justice supérieure, de la non-résistance à la violence et il annonçait la proclamation d'une loi nouvelle qui serait un fardeau plus léger que celle de Moïse. En même temps, il promettait à ceux qui le suivraient qu'ils seraient affranchis du joug romain et de celui d'une hiérocratie asservie à l'étranger. Autour de lui se groupèrent quelques-uns des extrémistes, Simon-Céphas, Simon et Judas, les Zélotes et aussi quelques disciples de Jean-Baptiste.

Un des premiers soucis de Jésus fut d'établir l'administration de son royaume futur. Douze hommes devaient être chargés d'aller appeler les douze tribus d'Israël, puis de les administrer ; soixante-douze autres de parcourir le monde pour trouver chacun la province qu'il aurait à administrer. Mais cette première tentative aboutit à un échec que les récits évangéliques dissimulent assez maladroitement, et Jésus

Digitized by Google

comprit que la voie par laquelle son royaume devait être réalisé était plus âpre. Dieu demandait que l'on renonçât à tout, argent, pays, maison, famille, que l'on prît le signe de la croix et que l'on allât au désert. Jésus prêcha non l'insurrection, mais la sécession. Il comptait y appeler les foules réunies à Jérusalem pour la pâque. C'est là l'ἔξοδος ἣν ἤμελλεν πληροῦν ἐν Ἰερουσαλήμ (*Luc*, 9, 31), dont Pierre, Jacques et Jean l'entendirent s'entretenir avec Moïse et Élie sur la montagne de la Transfiguration. Les extrémistes qui se trouvaient parmi ses disciples acceptaient ce plan ; mais, plus perspicaces que lui, ils comprenaient que les autorités romaines ne le laisseraient pas s'accomplir sans tenter de s'y opposer. Ils obtinrent de Jésus que, rapportant ses instructions antérieures, il recommandât à ses disciples de s'armer.

Pierre aurait voulu qu'en attendant le départ pour le désert, Jésus restât sur l'Hermon ; c'est pour cela qu'il proposa d'y élever des tentes (*Mc.*, 9, 5 et par.). Jésus n'y consentit pas et, suivi de la petite troupe de ses disciples, se dirigea vers Jérusalem. Il ne se faisait pas d'illusions sur ce qui allait s'y passer ; il s'attendait à la captivité, à la souffrance et à la mort ; mais ces épreuves qu'il prévoyait lui paraissaient l'expiation nécessaire de l'abandon du principe de la non-résistance à la violence auquel il avait dû se résigner. Jusqu'à la fin, cependant, il garda l'espoir d'une délivrance surnaturelle.

La petite troupe venue de Galilée, grossie en route de recrues nouvelles, s'établit au mont des Oliviers ; elle était forte alors de quelques centaines de personnes. Quand elle pénétra à Jérusalem en acclamant Jésus comme le roi messianique, elle se renforça encore et, à ce moment, il pouvait y avoir un millier d'hommes groupés autour de Jésus. Mais déjà il ne dirigeait plus le mouvement. Les messianistes ne songeaient plus à se retirer au désert, mais à se rendre maîtres de la ville. Par surprise, ils parvinrent à occuper le Temple et, au sud de la ville, la tour de Siloé, sans que la cohorte casernée au palais d'Hérode, à l'ouest de Jérusalem, se sentît assez forte pour pouvoir réprimer l'insurrection.

Peut-être l'aristocratie sacerdotale se serait-elle ralliée si Jésus n'avait pas attaqué ses privilèges en s'en prenant à la banque du Temple[1]. Menacés dans leurs intérêts matériels, les grands-prêtres

1. M. Eisler entend que les changeurs n'étaient pas, comme on le pense d'ordinaire, ceux qui fournissaient aux pèlerins les monnaies juives qui seules étaient reçues dans le trésor du Temple, mais que le Temple de Jérusalem, comme d'autres sanctuaires de l'antiquité, jouait le rôle de banque et que c'est à cette institution que Jésus s'en est pris.

Digitized by Google

coururent à Césarée demander secours à Pilate. Celui-ci se hâta d'amener des renforts et, à la veille de la Pâque, réussit à reprendre possession du Temple, sans doute en y faisant pénétrer ses soldats déguisés en pèlerins. Le sang des Galiléens fut mêlé à celui de leurs sacrifices. En même temps, comme il ne pouvait espérer reprendre la tour de Siloé de vive force, Pilate l'attaqua avec ses machines de guerre et, sous les coups des béliers, elle s'écroula, écrasant les occupants sous ses ruines[1].

La nuit suivante, la cohorte, renforcée par les agents du sanhédrin, entoura le mont des Oliviers, où Jésus et ses intimes s'étaient réfugiés après avoir célébré le repas pascal. Après une brève résistance, Jésus fut fait prisonnier, tandis que ses disciples parvenaient à s'enfuir. Avant le matin, il était exécuté avec deux de ceux qui avaient participé au coup de main.

Sur la croix de Jésus, conformément à l'habitude, Pilate avait fait placer une inscription qui faisait connaître les motifs de la condamnation ; elle était ainsi conçue : « Celui-ci est Jésus de Nazareth, le roi des Juifs ». Du même coup, Pilate bafouait Jésus et insultait le peuple juif tout entier dans ses espérances d'indépendance nationale. Les autorités juives protestèrent, mais Pilate refusa de tenir compte de leurs réclamations. Elles durent, pour répondre à l'allégation injurieuse du *titulus*, avoir recours à un procédé indirect. Dans le Temple, près de la porte où Jésus avait passé le jour de son éphémère triomphe, elles placèrent une inscription ainsi conçue : « Jésus, roi qui n'a pas régné, mais qui a été crucifié pour avoir prophétisé la destruction de la ville et la dévastation du Temple[2] ». Cette inscription, pense M. Eisler, était un chef-d'œuvre de diplomatie ; elle rappelait que, si Jésus avait bien été acclamé comme roi, les autorités ne l'avaient pas reconnu et, en passant sous silence l'intervention des Romains, elle soulignait la portée du désaveu juif. Ce chef-d'œuvre de diplomatie eut cependant de singulières conséquences. Ceux — et ils furent nombreux

1. A l'appui de cette interprétation qu'il donne du morceau *Luc*, 13, 1-5, M. Eisler fait valoir que l'exégèse n'est pas en état d'identifier les incidents auxquels ce morceau fait allusion. Mais ne vaut-il pas mieux avouer les limites de nos connaissances que d'imaginer ce que nous ne savons pas? On pourrait ajouter que l'explication de M. Eisler soulève plus de difficultés encore qu'elle ne paraît en résoudre.

2. L'*Halôsis*, qui, seule, parle de cette inscription, a « qui a été crucifié par les Juifs ». M. Eisler croit que les mots « par les Juifs » sont une interpolation chrétienne. Le texte tel qu'il est donné est parfaitement cohérent. M. Eisler suppose une interpolation parce que Jésus, ayant été crucifié par les Romains, l'inscription telle qu'elle est transmise ne saurait être authentique. Comme il veut qu'elle le soit, il en élimine ce qui obligerait à la rejeter.

Digitized by Google

— qui lurent l'inscription sans savoir au juste comment les événements s'étaient passés, durent nécessairement penser que Jésus avait été condamné et exécuté par les Juifs et que, par conséquent, sa condamnation avait eu des motifs religieux et non politiques. C'est ce que la tradition juive elle-même a fini par admettre.

Après l'exécution, quelques femmes et quelques disciples de Jésus cherchèrent vainement à retrouver son corps qui avait été jeté à la voirie[1]. A diverses reprises, on aperçut son frère jumeau qui lui ressemblait étrangement ; ainsi prit naissance la légende de sa résurrection.

Quelques partisans de Jésus, que son échec n'avait pas complètement découragés, restèrent groupés autour de son frère, Jacques le Juste, et attendirent sa seconde venue. En vue de l'exode auquel ils n'avaient pas renoncé, ils avaient mis leurs biens en commun. Leur attitude n'était pas sans inspirer certaines inquiétudes aux autorités[2]. Pierre et Étienne furent l'objet de poursuites[3] et toute une partie du groupe fut obligée de se réfugier en Samarie.

Là ils trouvèrent un terrain favorable à leur propagande, car chez les Samaritains l'attente du *Ta'eb*, du « revenant » — c'est-à-dire de Josué *redivivus* — était vivace. Un mystique, qui avait été élevé en

1. M. Eisler (II, p. 692, n. 2) appuie cette opinion sur une inscription d'Éphèse du VIe siècle (J.-M. Bakhuizen van den Brink, *Eine Paradosis zu der Leidensgeschichte. Zeitschr. f. die neutestamentl. Wissensch.*, XXVI, 1927, p. 213 et suiv.), dans laquelle il est question, d'après ἡ τῶν ἐναγγελίων παράδοσις, de Jésus qui μετὰ τὸν ζωοποιὸν αὐτοῦ σταυρὸν καὶ θάνατον... γυμνὸς καὶ ἄταφος ἀποριπτεῖται. Il suppose que le fait devait encore être mentionné dans les Évangiles (par exemple entre *Marc*, 15, 42 et 43) au VIe siècle et que leur texte a été altéré dans la suite, parce que les chrétiens ne pouvaient s'accommoder d'une telle idée. Une aussi grave altération du texte évangélique à une époque aussi tardive est bien difficile à admettre et l'autorité sur laquelle s'appuie M. Eisler pour la supposer est bien faible. M. Bakhuizen van den Brink suppose, d'une manière qui nous paraît bien plus satisfaisante, que le détail relatif à Jésus jeté nu et sans sépulture est tiré de l'interprétation allégorique de la parabole des vignerons, où il est dit, du fils envoyé par le maître de la vigne, que les ouvriers le prirent, le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne (*Marc*, 12, 8).

2. M. Eisler fait état ici d'un passage de l'évangile de Pierre (26), où il est dit qu'après la mort de Jésus on recherchait ses disciples comme des malfaiteurs, sous prétexte qu'ils voulaient incendier le Temple.

3. M. Eisler ne tient aucun compte du fait que, dans le livre des Actes, les récits relatifs à des persécutions contre Pierre et ceux qui se rapportent à Étienne ne se présentent pas dans les mêmes conditions et que les seconds sont aussi consistants que les premiers le sont peu. Il ne tient pas compte non plus du fait que ce n'est qu'à partir de 44, c'est-à-dire après que les premiers apôtres qui avaient dirigé la communauté de Jérusalem, Pierre, Jacques et Jean, eurent été frappés ou dispersés par la persécution d'Hérode Agrippa, que Jacques apparaît comme l'un des chefs ou comme le chef de l'Église de Jérusalem.

Digitized by Google

Égypte, s'y trouvait et y propageait des doctrines gnostico-helléniques, d'ailleurs mal connues, car nous n'avons à leur sujet que le témoignage de leurs adversaires. Il semble avoir été conquis par la prédication des disciples de Jésus et avoir reçu le baptême.

C'est lui, d'après M. Eisler, qui provoqua un mouvement messianiste que Pilate réprima pendant la dernière année de son gouvernement[1]. Il aurait promis aux foules, pour se manifester à elles en qualité de *Ta'eb*, de leur montrer les objets du tabernacle que, d'après une antique légende, Josué aurait cachés dans une caverne du Garizim. Josèphe le présente comme un imposteur. M. Eisler pense que c'était plutôt un illuminé. Il l'identifie aussi à « l'Égyptien » qui, plus tard, sous le gouvernement de Félix, annonça qu'il renverserait les murailles de Jérusalem et auquel Félix ne laissa pas le temps de tenter ce miracle[2]. L'une et l'autre de ces tentatives furent l'occasion de grands massacres, mais, chaque fois, Simon parvint à échapper. Dans l'ensemble, cependant, les entreprises des messianistes pour conquérir la Samarie échouèrent, et il ne subsista dans ce pays que des groupes gnostiques (Simoniens et Dosithéens) et héméro-baptistes (plus ou moins rattachés à Jean-Baptiste), de tendance quiétiste ; de très bonne heure, la Samarie cessa de compter pour le messianisme politique.

L'avènement d'Agrippa, que Caligula tira de la prison où l'avait jeté Tibère pour en faire un roi, donna une impulsion nouvelle aux idées messianiques, beaucoup de Juifs s'étant demandé si les souffrances qu'avait eu à supporter le nouveau roi n'étaient pas celles du serviteur de Yahwé. La visite qu'Agrippa fit à Alexandrie avant de prendre possession de son royaume provoqua des troubles auxquels M. Eisler n'hésite pas à reconnaître un caractère messianique[3]. Ils eurent, pense-t-il, un retentissement direct en Judée, où la situation devint critique quand Caligula donna l'ordre insensé de dresser sa statue dans le Temple de Jérusalem. Les pharisiens, d'une part, le procurateur Marcellus, de l'autre, s'efforcèrent d'apaiser les choses et d'obtenir le retrait d'un ordre qui, si l'on avait sérieusement songé à l'exécuter, aurait soulevé toute la Palestine. M. Eisler pense que, de son côté, le groupe des extrémistes ne resta pas inactif. C'est à ce moment-là que l'ἀρχιλῃστής Éléazar qui, vingt ans plus tard, devait tomber

1. Josèphe parle de ces événements, mais sans donner le nom de Simon.
2. M. Eisler (II, p. 701) pense qu'il prépara le miracle en minant les murailles.
3. Mais dont il n'est pas démontré qu'ils n'ont pas été simplement un mouvement antisémite.

Digitized by Google

entre les mains de Félix, aurait commencé son activité. Il tenait de près à Simon-Pierre. Les pharisiens réussirent à étouffer le mouvement qu'il avait provoqué ; ils firent crucifier nombre de ses partisans, mais ne parvinrent pas à s'emparer de lui. La mort de Caligula calma les esprits, mais Agrippa avait eu la révélation du pouvoir des messianistes et comprenait qu'il fallait prendre contre eux des mesures énergiques. Jean, fils de Zébédée, que les rebelles avaient choisi comme grand-prêtre après la mort de Jean-Baptiste, et son frère Jacques furent ses victimes. Simon-Céphas aurait aussi péri si des soldats, gagnés aux idées messianiques, n'avaient pas favorisé son évasion.

Sous le règne de Claude, le messianisme agita la juiverie de Rome. La neuvième année de son règne parut à Rome un nouveau messie, qui n'était autre que le magicien Simon, qui avait quitté la Samarie. Il se donnait pour le Christ, pour Jésus *redivivus ;* il trouva un adversaire résolu en Simon-Pierre, venu à Rome après s'être échappé de sa prison de Jérusalem. A la suite de rixes entre les partisans des deux Simon ou bien entre Juifs messianistes et Juifs sceptiques, Claude décréta l'expulsion de la communauté romaine.

Lorsque Félix eut été envoyé en Judée, il porta un rude coup aux messianistes en s'emparant par trahison de leur chef, Éléazar.

Il n'est pas jusqu'à l'apôtre Paul dont M. Eisler ne fasse, dans une certaine mesure au moins, un adepte du messianisme politique. Il était originaire de Gischala, la patrie de Jean de Gischala, l'un des agitateurs messianistes et antiromains les plus actifs qu'il y ait eus[1]. Il dit lui-même avoir été un zélote[2]. Il reçut le baptême, sans doute, au cours d'un séjour qu'il fit dans l'*Arabah*, c'est-à-dire au bord du Jourdain, dans la région de la mer Morte[3]. A ce moment-là, il aurait mené la vie d'un *Barjonim*, d'un homme en marge[4], puis il serait entré en

1. On pourrait demander dans quelle mesure on a le droit de conclure, du fait que deux hommes sont originaires de la même ville, qu'ils ont partagé les mêmes vues. Mais il est superflu d'insister sur ce point, car, s'il y a quelque chose de fondé dans la tradition rapportée par saint Jérôme sur Gischala, patrie d'origine de Paul, ce qui reste douteux, cela ne peut se rapporter qu'à la famille de l'apôtre, puisque lui-même était né à Tarse.

2. *Gal.*, 1, 14. M. Eisler prend manifestement dans un sens trop étroit la déclaration de l'apôtre. Paul ne dit pas avoir été un zélote, mais avoir été ζηλωτὴς τῶν πατρικῶν μου παραδόσεων. Or, ce zèle se manifestait précisément par les persécutions contre les messianistes, disciples de Jésus.

3. M. Eisler déclare « *unhaltbar* » l'idée d'une mission de Paul en Arabie, sans tenir compte des difficultés que, dans son hypothèse, soulève le retour de Paul à Damas après ce séjour (*Gal.*, 1, 17), ni du fait que l'activité de l'apôtre pendant ces deux ou trois ans lui attira l'hostilité du roi nabatéen Arétas (*II Cor.*, 11, 32-33. Cf. *Actes*, 9, 24 et suiv.).

4. *Rom.*, 7, 9, ἔζων χωρίς. Mais c'est arbitraire, pour ne pas dire davantage, de détacher ces mots de leur contexte. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le passage pour se rendre compte

Digitized by Google

relations avec Pierre et aurait donc été activiste[1] avant de se rallier à une politique de concessions aux Romains. Il faut cependant qu'il ait gardé quelque contact avec les messianistes puisque, au moment de son arrestation, il fut confondu avec l'Égyptien (*Actes*, 21, 38)[2].

Bannus aussi aurait, d'après M. Eisler, été un messianiste. Josèphe ne parle de lui qu'avec réserve et en fait un pur contemplatif, sans doute parce qu'il a été mêlé au mouvement qu'il provoqua. Il aurait préconisé une retraite au désert à laquelle ne devaient participer que des hommes aux mains pures, parmi lesquels, pense M. Eisler, se trouvaient aussi des disciples de Jean-Baptiste et de Jésus. Ce serait au moment de cette tentative d'exode, sur laquelle Josèphe garde une prudente réserve, que les messianistes auraient choisi comme grand-prêtre Jacques, le frère de Jésus.

M. Eisler pense, en effet, qu'on ne doit pas regarder comme une légende la tradition conservée par Eusèbe[3], d'après laquelle Jacques aurait eu le privilège de pouvoir entrer dans le lieu Très-Saint, et il suppose que les Zélotes et le parti nazaréen de l'indépendance l'avaient choisi comme grand-prêtre, comme l'avaient été autrefois Jean-Baptiste, puis Jean, fils de Zébédée. Grâce à la complicité de certains prêtres, il aurait réussi à exercer les prérogatives du souverain sacrificateur et aurait pénétré dans le lieu Très-Saint, le grand jour des expiations. Pareil attentat ne pouvait rester impuni. Le grand-prêtre officiel Annas profita du moment où, après la mort de Festus et avant l'arrivée de son successeur Albinus, l'autorité romaine n'était représentée à Jérusalem que par un officier subalterne, plus facile à acheter, pour faire comparaître Jacques et quelques autres devant le sanhédrin, illégalement convoqué[4]. Naturellement, il ne pouvait être question d'exécuter ouvertement la sentence prononcée. Force était de recourir à un subterfuge. On invita Jacques à parler au peuple du haut du toit du Temple. Il en profita pour annoncer le retour de Jésus sur les nuées

qu'il s'agit de l'état de l'homme qui, avant la révélation qui lui est faite de la Loi, ignore le sentiment du péché.

1. Même en supposant que Pierre ait été activiste dans le sens où l'entend M. Eisler, il ne résulterait pas d'une visite rapide que lui a faite Paul (*Gal.*, 1, 18) qu'il a partagé ses vues, étant donné surtout que cette visite n'a pas suffi pour supprimer tout frottement entre eux.

2. C'est le tribun qui confond Paul avec l'Égyptien, mais il suffit de lire le texte pour voir que, lorsque le tribun survient, il ignore ce qui s'est passé et ne sait rien sur Paul.

3. Dans *Hist. eccl.*, II, 23, 4 et suiv., d'après Hégésippe.

4. S'il paraît bien établi — ce qui, d'ailleurs, est parfaitement naturel — que le sanhédrin ne pouvait pas exécuter les sentences qu'il avait prononcées avant d'en avoir reçu l'autorisation des autorités romaines, il n'est nullement prouvé qu'il ne pouvait tenir séance sans en avoir reçu la permission.

Digitized by Google

du ciel. C'était ce qu'on attendait. Dans un mouvement d'indignation simulée, le prédicateur fut précipité dans le parvis où un foulon qui, en réalité, était un agent du sanhédrin, posté là tout exprès, lui donna le coup de grâce. Toute cette mise en scène a servi à faire croire aux Romains à un accident ou leur a permis de feindre d'y croire[1].

Avec la mort de Jacques le Juste, le moment est proche où les provocations répétées des procurateurs, jointes à une situation économique très critique, vont dresser le peuple juif contre Rome. Ce soulèvement n'a été, d'après M. Eisler, que l'aboutissement d'un long mouvement dont Jean-Baptiste, Jésus, les premiers chrétiens, marquent quelques-unes des principales étapes ; mais, si Jean-Baptiste et Jésus n'ont été que des représentants d'un mouvement qui, par ses origines, est aussi vieux que le judaïsme lui-même, ils lui ont cependant donné un caractère tout nouveau. Jusqu'à Jean-Baptiste, l'idéal juif était resté national, un abîme subsistant toujours entre Juifs et non-Juifs ; en proclamant que la violation de la loi deutéronomique a fait perdre aux Juifs leur qualité de fils d'Abraham, Jean-Baptiste met les Juifs sur le même pied que les païens, puisque les uns et les autres ne peuvent être admis dans la communauté messianique qu'après avoir reçu le baptême des prosélytes. Par là le royaume espéré n'est plus seulement antithétique de l'empire romain, il est placé sur un autre plan et devient transcendant et universel, donnant ainsi corps à « cette inextinguible espérance du peuple juif qui, dans tous les États transitoires de cette terre, a cherché une patrie, a perpétuellement cru la trouver, mais qui, incapable de s'éveiller de son antique rêve, ne s'est jamais trouvé vraiment chez lui et ne se trouvera complètement chez lui que dans le royaume divin de son rêve, dans une patrie devenue plus grande, devenue universelle, dans le vaste monde enfin unifié » (I, p. XLVIII). C'est ainsi que, prolongeant hardiment les lignes d'un mouvement qui paraît inspiré par le particularisme national le plus farouche, M. Eisler reste, à sa manière, un messianiste en ouvrant devant nos yeux la perspective d'une société universelle des nations qui lui apparaît comme devant enfin donner satisfaction aux aspirations de l'âme juive. Israël, pour lui, reste le peuple élu, « le serviteur de Yahwé », puisque c'est lui qui porte en son âme tourmentée l'idéal de l'avenir.

1. C'est cette histoire qui aurait donné naissance à la tradition talmudique d'après laquelle Dieu pourvoit (par exemple, en faisant tomber le coupable d'un toit) à l'exécution d'une sentence que les circonstances rendent impossible.

Digitized by Google

II

L'analyse qui précède, bien que nous l'ayons intentionnellement limitée aux lignes essentielles du système de M. Eisler, suffit à montrer combien sa conception diffère, non pas seulement des idées reçues dans telle ou telle école critique, mais encore de toutes les conceptions de l'histoire du christianisme primitif admises jusqu'ici. Et cette circonstance n'est pas sans rendre un peu délicat le jugement à porter sur ces idées. Ce serait une tâche fastidieuse et qui risquerait d'exiger un développement excessif, que de discuter point par point les théories de M. Eisler et d'en confronter chaque élément avec les conceptions des autres critiques. L'entreprise serait d'ailleurs inutile, car il est bien évident que M. Eisler n'a pu aboutir à des conclusions si différentes de celles de ses prédécesseurs que parce qu'il a mis en œuvre une autre méthode que la leur, une méthode qui repose sur une appréciation différente de la valeur relative des documents qui entrent en ligne de compte, et surtout qui les traite tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Au lieu d'opposer à la conception de M. Eisler une autre conception qui nous paraît plus exactement répondre à ce qui s'est passé, nous essayerons donc, par l'examen d'un certain nombre des arguments de M. Eisler, de caractériser et d'apprécier sa méthode.

Disons tout de suite — car ici il faut exprimer sa pensée sans restrictions — que la méthode de M. Eisler nous paraît arbitraire, parce qu'elle consiste, au lieu d'interroger les textes en toute impartialité et sans idée préconçue, à les soumettre, avant de les utiliser, à un traitement chirurgical d'amputations et de restaurations si audacieuses, qu'elles permettent de leur faire dire ce qu'ils ne semblent pas dire et parfois même exactement le contraire de ce que les historiens antérieurs y avaient trouvé.

Si M. Eisler a abouti à des résultats si différents de ceux de ses devanciers, ce n'est pas seulement parce qu'il a estimé devoir utiliser le témoignage de l'*Halôsis* que ses devanciers ont, à de très rares exceptions près, tantôt ignoré, tantôt délibérément écarté, c'est encore parce qu'il croit pouvoir mettre en œuvre toute une documentation qui viendrait l'appuyer.

Partant du fait qu'au Moyen Age et dans la suite, les livres juifs ont été, de la part des autorités ecclésiastiques, l'objet d'une censure

Digitized by Google

extrêmement vigilante[1], M. Eisler conclut à une action toute semblable qui se serait exercée dans l'antiquité, non seulement à partir du moment où l'Empire est devenu chrétien, mais auparavant aussi. Dès

1. L'action de la censure chrétienne sur les manuscrits et les livres juifs (parfois d'une autocensure destinée à prévenir l'action des autorités ecclésiastiques) est incontestable. M. Eisler en a donné des exemples topiques (I, p. 10 et suiv., 466 et suiv. et pl. I[A], II, III, IV, V, IX, X, XI). Il lui est cependant arrivé de découvrir l'action de la censure là où il n'est pas du tout certain qu'elle se soit exercée. Ainsi, à propos de l'absence généralement admise de toute mention de Jésus et des chrétiens dans le *Josippon*, M. Eisler (I, p. 10 et suiv., 466 et suiv.) rapporte que, d'après Giraud de Cambrie, qu'il appelle, à tort, Gérard de Cambrai, Robert de Crickdale, prieur de Sainte-Frideswide, près d'Oxford (vers 1170), qui était *hebraicae linguae non ignarus*, ayant fait une enquête auprès des Juifs sur la présence du *testimonium flavianum* dans les livres hébreux, aurait reçu d'eux la déclaration mensongère (*dicunt et mentiuntur*) que ce témoignage ne s'y était jamais trouvé. Cependant, ayant réuni les manuscrits, il découvrit ceci : *In quorum duobus testimonium hoc de Christo consequenter et integre scriptum invenit, in uno* (?) *vero quasi nuper abrasum, in aliis autem omnibus ab antiquo substractum et quasi nunquam appositum.* M. Eisler (I, p. 468, n. 1) reconnaît que ce que porte le manuscrit conservé au British Museum peut être lu aussi bien *immo* (ce que donne l'édition Warner) que *in uno*, leçon qu'il adopte, parce que, dit-il, si le passage avait été effacé dans les manuscrits vus par Robert de Crickdale, Giraud de Cambrie n'aurait pas pu dire que le texte s'y trouvait *consequenter et integre scriptum.* Ce raisonnement ne nous paraît pas convaincant, car il serait surprenant que, mentionnant deux manuscrits d'une si capitale importance au point de vue qui intéressait Robert de Crickdale, Giraud de Cambrie ne parle avec détail que de celui où le texte n'était plus lisible. Il faut ajouter que, si le passage avait été *nuper abrasum*, ce ne peut avoir été que parce qu'il contenait un texte que les Juifs ne se souciaient pas de mettre sous les yeux des chrétiens. Comme il n'est pas dit que, dans l'autre manuscrit, Robert de Crickdale ait trouvé quelque chose qu'il aurait jugé blasphématoire, il faudrait admettre qu'il aurait existé au XIIe siècle trois types de manuscrits du *Josippon*, les uns ne parlant pas de Jésus, d'autres contenant le *testimonium flavianum*, les troisièmes contenant un passage blasphématoire sur Jésus et que, pour cela, les Juifs auraient mutilés quand ils risquaient d'être vus par des chrétiens. Cela est trop compliqué pour être vraisemblable, et il suffit d'admettre, pour expliquer le témoignage de Giraud de Cambrie, qu'il existait deux types de manuscrits, les uns ne parlant pas de Jésus, les autres dans lesquels le *testimonium flavianum* aurait été ajouté d'après le texte actuel des *Antiquités juives*, et cela peut-être par des chrétiens ou des Juifs convertis au christianisme, dans l'intérêt de la propagande chrétienne parmi les Juifs (dans un autre cas, M. Eisler (I, p. 475) envisage une pareille hypothèse). La suppression du passage dans les deux manuscrits dont parle Giraud de Cambrie pourrait s'expliquer ou bien par le fait que les Juifs auraient soupçonné ou reconnu le caractère tendancieux de l'interpolation et l'auraient éliminée sur la foi de manuscrits qui n'étaient pas suspects à leurs yeux, ou bien par une prudence, peut-être poussée trop loin, mais que justifiait la manière dont ils étaient traités et qui leur aurait fait supprimer ce qui risquait d'attirer sur eux l'attention des autorités ecclésiastiques. Les mêmes observations peuvent être répétées à propos du manuscrit hébreu vu à Rome par le cardinal Baronius et dans lequel le *testimonium flavianum* était aussi *abrasum.* Si, malgré tout, il y avait eu dans quelques manuscrits du *Josippon* un passage sur Jésus, il ne serait aucunement prouvé que ce passage fût autre chose que de la polémique antichrétienne médiévale. Il ne nous semble donc pas que M. Eisler ait établi que le *Josippon* contenait originairement un passage sur Jésus différent du texte grec des *Antiquités juives* et encore moins, si ce texte très problématique a jamais existé, qu'on puisse le faire remonter à Josèphe lui-même.

Digitized by Google

avant Constantin, les copistes chrétiens auraient répugné à reproduire des textes qui présentaient Jésus comme un magicien, un agitateur ou un révolté. Sans doute, mais pareille censure aurait-elle été efficace? N'y avait-il donc que des scribes chrétiens? La censure aurait-elle pu empêcher les adversaires du christianisme de copier et d'utiliser des textes, qu'ils auraient difficilement pu ne pas connaître s'ils avaient existé? Or, ce qui nous est parvenu des arguments d'un Tryphon, d'un Celse ou d'un Porphyre, ne porte pas la trace de l'utilisation de textes qui, comme ceux que M. Eisler pense pouvoir revendiquer pour Josèphe, auraient présenté Jésus et ses disciples comme des agitateurs et des magiciens.

Sans nier que la censure officiellement ou officieusement exercée par les chrétiens puisse avoir fait disparaître bien des textes qui seraient précieux pour les historiens, nous ne pensons pas que les ravages qu'elle a faits soient aussi étendus que le suppose M. Eisler.

Mais, même s'il était prouvé que les textes que nous lisons, ou du moins certains d'entre eux, ont subi de graves mutilations, il resterait à formuler les plus expresses réserves sur les conjectures, hardies jusqu'à la témérité, que fait M. Eisler pour combler les lacunes qu'il croit discerner et sur la manière dont, cela fait, il utilise ces témoignages ainsi reconstitués, comme s'il s'agissait de textes incontestables.

Il est nécessaire de donner ici, en le discutant de près, un exemple de la méthode que nous critiquons. Choisissons ce que M. Eisler dit de la situation qui a existé en Palestine pendant le règne de Tibère.

Dans l'*Halôsis*, après la mention de la mort d'Agrippa (II, § 221)[1], on lit ceci :

Claude envoya de nouveau ses magistrats à ces royaumes, Cuspius Fadus et Tiberius Alexander, qui maintinrent le peuple en paix en ne permettant pas que l'on s'éloignât en rien de la pure Loi. Si quelqu'un transgressait la lettre de la Loi, une information était ouverte par les docteurs de la Loi et ils le punissaient, l'exilaient ou l'envoyaient à l'empereur. A ce moment-là se manifestèrent beaucoup de partisans de ce faiseur de miracles dont il a été question ; ils parlaient au peuple de leur maître, disant qu'il était vivant, bien qu'il fût mort ; ils disaient : « C'est lui qui vous délivrera de la servitude ». Beaucoup de gens du peuple les écoutaient et prenaient garde à leurs instructions. *Ce n'était pas à cause de leur réputation*, car c'étaient des gens des

1. D'après l'*Halôsis*, Agrippa n'aurait pas laissé de fils, ce qui est faux. La *Guerre juive* (II, 11, 6, § 220) dit qu'il en laissa un παντάπασιν ὄντος νηπίου, ce qui n'est pas tout à fait exact, puisque, d'après les *Antiquités juives* (XIX, 9, 1, § 354), Agrippa II avait dix-sept ans en 44, à la mort de son père.

Digitized by Google

plus humbles, les uns simplement tailleurs, les autres fabricants de sandales, d'autres artisans, *mais ils accomplissaient de merveilleux prodiges, ils faisaient en vérité ce qu'ils voulaient.*

Les nobles procurateurs, voyant que le peuple se laissait égarer, décidèrent, d'accord avec les docteurs de la Loi, de se saisir d'eux *et de les tuer*, craignant que ce qui était encore peu de chose ne finît par devenir considérable. *Mais ils eurent peur et furent effrayés par les prodiges, disant : « Ce « n'est pas par des moyens magiques que ces signes s'accomplissent. S'ils ne « viennent pas du plan de Dieu, ils seront bientôt confondus. » Et ils les laissèrent libres de faire ce qu'ils voulaient.*

Ensuite, à cause des actes qu'ils avaient commis, ils les envoyèrent, pour que leur affaire fût instruite, les uns à l'empereur, les autres à Antioche. D'autres furent exilés dans des pays éloignés [1].

Le texte grec de la *Guerre juive* (II, 11, 6, § 220) s'exprime ainsi :

Comme il (Agrippa II) était encore tout à fait enfant, Claude fit de nouveau des royaumes un gouvernement et il envoya comme procurateur Cuspius Fadus et ensuite Tiberius Alexander. Ceux-ci, ne touchant en rien aux mœurs du pays, maintinrent le peuple en paix.

La contradiction entre l'*Halôsis* et la *Guerre juive* est flagrante. D'autre part, Tacite (*Hist.*, V, 9) apporte sur la situation de la Judée sous Tibère un témoignage très net : *Sub Tiberio quies.* Il ne donne pas aux troubles qui se produisirent sous Caligula d'autre cause que la prétention de l'empereur de faire dresser sa statue dans le Temple et dit expressément que la mort de l'empereur et l'abandon du projet qui en est résulté mirent fin au soulèvement. D'agitations sous le gouvernement des procurateurs envoyés par Claude, il ne fait aucune mention.

La tradition chrétienne, enfin, n'a pas gardé le souvenir de persécutions dont les disciples de Jésus auraient eu à souffrir dans la pé-

1. Nous avons dans ce texte imprimé en italique les parties que M. Eisler (II, p. 561 et suiv.) donne comme des interpolations chrétiennes. Il est vrai que ce sont des phrases qui détonnent dans leur contexte. Elles sont favorables au christianisme, alors que, par son inspiration générale, le morceau lui est hostile. Mais on pourrait demander dans quelle mesure on est en droit de poser en principe qu'un semblable texte doit être parfaitement homogène. Il faudrait au moins — ce que ne fait pas M. Eisler — rechercher si les phrases incriminées ne viennent pas de ce que l'auteur a voulu appuyer sa polémique sur la tradition chrétienne elle-même, de manière qu'elle ne soit pas tout à fait en l'air. Mais, même en admettant le raisonnement de M. Eisler, on ne voit pas pourquoi il incrimine les mots « et de les tuer », à moins que ce ne soit parce qu'il ne peut se résoudre à admettre qu'il y ait eu des martyrs sous Tibère. Ce serait alors un exemple typique de plus du procédé qui consiste à éliminer d'un texte ce qui pourrait légitimer une objection à sa valeur historique.

Digitized by Google

riode qui a suivi la mort d'Agrippa Ier. Il y a là un ensemble de témoignages qui s'opposent à celui de l'*Halôsis* et, si l'on ajoute que ce texte unique contient la très grande invraisemblance de deux procurateurs exerçant conjointement leurs fonctions, on ne devra pas, croyons-nous, hésiter à admettre que l'on ne saurait retenir le témoignage de l'*Halôsis* ; il reste un témoignage tardif et à l'appui duquel aucune tradition extérieure saisissable ne peut être invoquée.

M. Eisler prend une tout autre position. Si la *Guerre juive* ne parle pas de troubles provoqués par les chrétiens sous Cuspius Fadus et Tiberius Alexander, c'est, d'après lui, parce que son texte a passé par des mains chrétiennes qui l'ont mutilé. Et voici sur quoi repose cette affirmation.

Dans la première édition du *Josippon*, imprimée à Mantoue entre 1472 et 1476 (I, p. 11 et suiv., 476 et suiv., pl. I), il a découvert ceci, qui manque dans les éditions ultérieures (pl. IV, V) :

> En ces jours-là, il y eut des luttes et des combats entre les pharisiens et brigands de notre peuple qui suivaient le fils de Joseph וכו' (= etc.)[1] [*ici un blanc*], Éléazar, qui avait accompli de grands crimes en Israël jusqu'à ce que les pharisiens le vainquissent.

Pour M. Eisler, le fils de Joseph c'est Jésus. C'est bien probablement ce qu'a entendu l'éditeur de Mantoue, R. Abraham Conat, et c'est sans doute pour éviter ce qui, dans la suite du texte qu'il devait connaître, aurait pu éveiller les susceptibilités des censeurs chrétiens, qu'il a remplacé la fin de la phrase par וכו'. Le commencement de la phrase sur Éléazar manque aussi. M. Eisler pense que, là encore, il devait y avoir quelque chose qui aurait choqué les chrétiens, par exemple que cet Éléazar était le chef des brigands qui suivaient le fils de Joseph. Ceci déjà est beaucoup plus conjectural, car rien ne prouve que la mutilation du texte se borne aux quelques mots que suppose M. Eisler et ne soit pas sensiblement plus étendue, en sorte qu'il n'y ait pas eu originairement de relation organique entre les brigands qui suivaient le fils de Joseph et Éléazar.

Il est vrai que M. Eisler pense pouvoir établir par ailleurs que cet

1. M. Eisler entend « qui étaient les disciples du fils de Joseph », alors que le texte, lu sans idée préconçue, signifierait plutôt « dont la bande avait pour chef le fils de Joseph ». Son interprétation, nettement tendancieuse, lui permet de soutenir l'historicité d'un texte dont le caractère légendaire serait évident s'il présentait Jésus comme conduisant une bande de brigands après 44. Ce serait alors une pure invention antichrétienne, ou bien cela se rapporterait à un ben Joseph qui ne serait pas Jésus.

Digitized by Google

Éléazar était un chrétien et même un compagnon de Pierre. Josèphe[1] raconte que Félix, devenu procurateur, fit prisonnier et envoya à Rome l'ἀρχιλῃστής Éléazar et un certain nombre de ses complices, tandis que d'autres étaient crucifiés. Cet Éléazar avait dévasté le pays pendant vingt ans, ce qui place le début de son activité à la fin du règne de Caligula, un certain temps par conséquent avant les troubles dont parle l'*Halôsis*. Pour pouvoir identifier cet Éléazar à celui dont parle le *Josippon*, M. Eisler conjecture que les mots « jusqu'à ce que les pharisiens l'eussent vaincu » se rapportent seulement à un avantage momentané qu'ils auraient remporté sur lui. Cette interprétation n'est pas naturelle, car le *Josippon* paraît bien dire que la victoire des pharisiens a mis fin aux agissements d'Éléazar. La manière dont la *Guerre juive*, aussi bien que les *Antiquités juives*, parlent des vingt ans pendant lesquels Éléazar a ravagé le pays ne permet pas de supposer que ses succès aient été interrompus par une défaite assez caractérisée et assez durable pour avoir pu être présentée comme une victoire de ses adversaires. Il faut donc, ou bien que l'Éléazar capturé par Félix n'ait rien de commun avec celui dont parle le *Josippon*, ou bien qu'il y ait, dans le *Josippon*, une grossière erreur chronologique, accompagnée d'une sensible déformation des événements, la défaite d'Éléazar étant anticipée de près de vingt ans et attribuée aux pharisiens et non au procurateur. Comme, aussi bien à l'époque où le *Josippon* place l'événement qu'à celle à laquelle le texte grec de Josèphe le rapporte, les pouvoirs de police n'appartenaient pas aux pharisiens, mais étaient entre les mains des procurateurs, il y a une forte présomption en faveur de la seconde hypothèse. Ainsi, l'un des arguments par lesquels M. Eisler pense justifier son interprétation du *Josippon* tombe.

Le second persuadera difficilement les critiques. Les *Homélies clémentines*[2] nomment, parmi les douze compagnons de Pierre, les prêtres Énéas et Lazare (Ἀνείας καὶ Λάζαρος οἱ ἱερεῖς). Lazare est évidemment le même nom qu'Éléazar. M. Eisler reconnaît que ce nom était trop répandu pour autoriser une identification. Mais la précision supplémentaire qu'il faudrait, il croit la trouver ou du moins pouvoir la restituer. Il lui suffit, pour cela, dans le nom du prêtre Ἀνείας, nommé à côté de Lazare, de corriger Α en Δ pour retrouver le nom

1. *Guerre juive*, II, 13, 2, § 253 ; cf. II, 12, 3, § 235, où son père est appelé Deinaios. Cf. *Antiq. j.*, XX, 8, 5, § 161, où il est ajouté qu'Éléazar était fils de Dinaios.
2. *Hom.*, II, 1. Cf. XX, 9 ; *Recogn.*, II, 1.

Digitized by Google

que, d'après Josèphe, portait le père d'Éléazar[1]. Il resterait à expliquer — ce que M. Eisler ne fait pas — comment cet Énéas-Dinaios, de père d'Éléazar-Lazare, serait devenu son associé et comment les deux hommes auraient été transformés en prêtres. Ce qui est grave aussi, c'est que M. Eisler n'explique pas comment Éléazar, envoyé à Rome sous le coup d'une très grave accusation, pourrait avoir échappé à une condamnation.

Si sérieuses que soient ces difficultés, ce n'est peut-être pas elles qui arrêteront surtout les critiques. Il leur paraîtra sans doute définitivement impossible d'utiliser un écrit qui n'est qu'un tissu de légendes et de fables et d'en tirer un renseignement précis. Il se peut que le roman des Clémentines ne soit pas une création *ex nihilo* et que quelques données d'histoire y aient été utilisées, mais elles sont tellement noyées dans la légende qu'il est vain d'essayer de les dégager. M. Eisler (II, p. 560) se rend lui-même compte qu'avec un texte comme celui-là, on ne peut aboutir à une certitude. *Gewissheit*, écrit-il, *ist bei diesem Zustand der Ueberlieferung nicht zu erlangen.* Malheureusement, à peine a-t-il formulé cette prudente réserve, qu'il l'oublie, et qu'il opère comme si l'identification qu'il a proposée était certaine.

Nous ne pouvons donc admettre que la combinaison du témoignage de l'*Halôsis* et de celui du *Josippon* autorise à considérer comme établie l'hypothèse d'une altération du texte de la *Guerre juive.* Nous avons vu que, d'autre part, cette hypothèse est contredite par le témoignage formel de Tacite. M. Eisler ne s'en embarrasse pas, car sa méthode de restitution lui permet de faire dire à ce texte le contraire de ce qu'il dit. Il lui suffit de supposer que Tacite avait écrit : *Sub Tiberio quies brevis...*, après quoi serait venue une mention rapide et quelque peu méprisante de l'affaire des enseignes et de l'insurrection provoquée par les partisans de Jésus. Les chrétiens auraient effacé tout cela[2] pour faire croire que les troubles de Judée n'avaient pas eu d'autre cause que les prétentions insensées de Caligula. On admire cette ingéniosité et cette audace ; mais, dût-on passer pour un esprit pusillanime, on se refuse à adopter une méthode qui consiste à faire de l'histoire non avec les textes, mais contre les textes.

1. Le fait que, dans les *Reconnaissances* (II, 1), on trouve, comme équivalent de Αἰνείας, *Eliseus*, n'est pas favorable à cette conjecture.

2. M. Eisler n'explique pas comment il se fait que les chrétiens se soient bornés à effacer un passage qui contredisait leurs idées et n'aient pas introduit ici un morceau qui aurait substitué aux phrases supprimées un résumé de l'histoire chrétienne telle qu'ils se la représentaient.

Digitized by Google

Le silence de la tradition chrétienne sur des démêlés que les chrétiens auraient eus avec les représentants de l'autorité dans la période qui a suivi la mort d'Agrippa nous paraît constituer contre le système de M. Eisler une objection beaucoup plus grave qu'il ne l'admet. Même si cette tradition avait voulu effacer le souvenir de condamnations prononcées contre des chrétiens qui auraient été des agitateurs et mené campagne contre l'autorité romaine, il lui aurait été difficile de faire oublier des faits qui s'étaient produits au grand jour. Ni amis, ni adversaires de la foi nouvelle ne pouvaient ignorer que des hommes étaient morts pour la défendre. La foi chrétienne a pieusement gardé le souvenir de ses martyrs, d'un Étienne ou d'un Jacques, par exemple[1]; si des chrétiens étaient, aux côtés d'Éléazar, tombés sous les coups des pharisiens ou des soldats des procurateurs, pourquoi n'aurait-on pas fait d'eux des martyrs qui se seraient laissé mettre à mort plutôt que de renier leur foi?

Il y a enfin un dernier argument contre le témoignage de l'*Halôsis* qui doit être souligné, car il est loin d'être sans portée, c'est qu'il suppose que les deux procurateurs Cuspius Fadus et Tiberius Alexander ont été simultanément en fonctions[2]. M. Eisler (II, p. 567 et suiv.) pense que le fait de deux procurateurs simultanés est attesté par ailleurs. Josèphe, par exemple (*Ant. j.*, XX, 5, 2, § 101), dit, à propos d'une famine dont il est aussi question dans *Actes*, 11, 28-30, qu'elle se produisit ἐπὶ τούτοις (c'est-à-dire sous Cuspius Fadus et Tiberius Alexander). C'est du moins ce que portent tous les manuscrits. Niese, cependant, donne, d'après le seul témoignage de l'*Epitome*, ἐπὶ τούτου, et cette leçon peut parfaitement se défendre, car, si le principe universellement admis de la critique de textes est que la *lectio difficilior* doit être préférée, il ne faut pas pousser l'application de cette règle jusqu'à l'absurde, jusqu'à adopter une leçon qui contredise le contexte. Or, on ne voit pas comment on pourrait raisonnablement supposer que Josèphe ait, au § 101, supposé un gouvernement commun de Fadus et de Tiberius Alexander après avoir, au § 100, dit que Tiberius

1. Si le souvenir du martyre de Jean, fils de Zébédée, en 44, a été de bonne heure effacé, c'est pour de tout autres raisons, parce que, par suite d'une confusion ou plus vraisemblablement du désir de donner à la littérature johannique un patron apostolique, on a été conduit à faire de l'apôtre Jean l'auteur de livres dont il était impossible d'ignorer qu'ils avaient été écrits longtemps après 44.

2. En s'appuyant sur le fait que l'*Halôsis* dit « dans ces royaumes », M. Eisler (II, p. 567, n. 1) suppose que Cuspius Fadus pourrait avoir gouverné la Judée et Tiberius Alexander la Galilée. Mais le pluriel s'explique bien plutôt par le fait que le royaume d'Agrippa avait été constitué par des éléments disparates successivement ajoutés les uns aux autres.

Digitized by Google

Alexander vint en qualité de successeur de Fadus (ἦλθε δὲ Φάδῳ διάδοχος Τιβέριος Ἀλέξανδρος), Josèphe pourrait avoir supposé un gouvernement commun des deux hommes. Si, malgré tout, on avait scrupule à accepter la leçon ἐπὶ τούτου, il faudrait comprendre le texte dans ce sens que la famine a commencé sous le gouvernement de Fadus et ne s'est terminée que sous celui d'Alexander. D'autre part, Tacite (*Annales*, XII, 54) dit expressément que Cumanus gouverna la Galilée pendant que Félix gouvernait la Judée et la Samarie. Même si ce témoignage ne devait pas être retenu comme contredisant celui de Josèphe (*A. j.*, XX, 7, 1, § 137 ; *G. j.*, II, 12, 8, § 249), infiniment mieux informé des choses juives, qui dit nettement que Félix succéda à Cumanus[1], il resterait qu'une séparation du gouvernement de la Galilée de celui de la Judée ne serait pas rigoureusement impossible. Mais il faut noter que la situation supposée dans le texte de Tacite est toute différente de celle qu'indique l'*Halôsis*, puisqu'il s'agit du partage de la Palestine en deux gouvernements et non de l'association de deux hommes pour l'administration de la même province.

Il est temps de conclure. M. Eisler ne peut maintenir le témoignage isolé de l'*Halôsis* contre les témoignages concordants du Josèphe grec, de Tacite et de la tradition chrétienne que par un échafaudage de constructions arbitraires qui témoigne de beaucoup d'ingéniosité, mais qui dénote aussi un parti pris en faveur de l'*Halôsis*, on serait tenté de dire une sorte de foi mystique en la valeur de son témoignage. Que resterait-il de ce document si M. Eisler le traitait seulement avec le dixième de la rigueur qu'il applique aux textes qui le contredisent? Aucun témoignage ne doit être *a priori* l'objet d'une faveur ou d'une défaveur particulière, mais tout un groupe de textes et de traditions indépendants les uns des autres ne peut être sacrifié à un unique témoignage divergent, surtout quand ce témoignage est tardif et se présente extérieurement dans des conditions qui autorisent à en suspecter la valeur.

III

Ce qui précède doit être complété par quelques remarques sur la manière dont M. Eisler traite les textes chrétiens. Ici encore, plutôt que de présenter des observations générales, nous discuterons un ou deux cas particuliers.

1. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, I[3-4]. Leipzig, 1901, p. 570, n. 14.

Digitized by Google

Nous avons vu que M. Eisler admet un double envoi de missionnaires par Jésus. D'une part, douze hommes auraient été chargés de parcourir les douze tribus d'Israël ; soixante-douze[1] autres auraient eu pour mission de s'adresser à tous les peuples de la terre. Ce double envoi n'est attesté que par l'évangile de Luc. Tandis, en effet, que Marc (6, 7-13) et Matthieu (9, 35-10, 16) rapportent un seul envoi des disciples en mission, Luc en relate deux. Une première fois (9, 1-6), il raconte l'envoi des douze et il le place exactement au même endroit que Marc. Les paroles que Jésus prononce à cette occasion sont assez proches de celles que donne Marc pour qu'il faille admettre que le texte de Luc dépend de la même source que celui de Marc et même, très probablement, du texte de Marc lui-même[2]. Le second envoi dont parle Luc, celui des soixante-douze ou soixante-dix, est rapporté au chapitre 10 (1-16)[3], c'est-à-dire dans une partie de son récit (9, 51-18, 14) qui lui est propre et pour l'intercalation de laquelle il abandonne, pour le reprendre ensuite au point où il l'avait quitté[4], le fil de la narration de Marc qu'il suit de très près dans toute la seconde partie de son évangile. Contrairement à ce qui a été admis par divers auteurs, ce fragment n'est pas homogène, c'est un amalgame de morceaux[5] qui, au point de vue du cadre, de la situation supposée, de la psychologie et de la géographie, présentent des caractères très divers[6]. Il semble bien que Luc a groupé à cet endroit des traditions recueillies à l'état isolé, qu'il ne savait pas où placer, mais qu'il ne voulait pas laisser perdre[7]. Il résulte de ces constatations que le récit de l'envoi des soixante-dix n'est pas encadré et qu'il faut le considérer en lui-même.

La comparaison avec le récit de l'envoi des douze chez Marc et chez Matthieu révèle des affinités assez nombreuses et précises pour

1. Ou soixante-dix. La tradition manuscrite hésite entre les deux nombres.

2. Matthieu paraît aussi suivre le texte de Marc, mais en le développant à l'aide de certains éléments empruntés à une autre source (les *Logia*).

3. Il faut noter, en passant, que, d'après *Luc*, 10, 1, Jésus envoie les soixante-dix « devant lui dans toute ville et dans tout endroit où il devait lui-même aller », ce qui contredit l'idée de M. Eisler sur les soixante-dix envoyés chez les païens. Il y a de bonnes raisons d'attribuer au début du morceau un caractère rédactionnel, mais si on ne le retient pas, il n'y a plus de raison valable de ne pas regarder l'envoi des soixante-dix comme un simple doublet de l'envoi des douze.

4. A part un petit fragment dont il donne l'équivalent ailleurs.

5. Dont plusieurs ont des parallèles plus ou moins directs dans diverses parties de l'évangile de Matthieu, quelques-uns aussi dans celui de Marc.

6. Voir là-dessus Maurice Goguel, *Introduction au Nouveau Testament ;* I, *Les évangiles synoptiques*. Paris, 1923, p. 464-481, 502-505.

7. Par un procédé tout semblable à celui qui lui a fait bloquer, dans 6, 20-8, 3, une série de morceaux qui n'ont pas d'équivalent chez Marc.

Digitized by Google

qu'il y ait lieu de mettre sérieusement en doute l'indépendance du récit de Luc. Jésus envoie les missionnaires deux par deux comme dans *Marc*, 6, 7. Les instructions s'ouvrent par la même parole que dans *Matthieu*, 9, 37 : « La moisson est grande, mais les ouvriers peu nombreux. Priez donc le maître d'envoyer des ouvriers dans sa moisson[1] ». Puis vient une autre déclaration qui se lit aussi dans *Matthieu*, 10, 36, avec des variantes insignifiantes : « Allez, je vous envoie comme des brebis au milieu de loups ». Ensuite, ce sont les instructions proprement dites : interdiction de prendre une bourse (ce trait est particulier à *Luc*, 10), une besace (ce qui se trouve dans *Marc*, dans *Matthieu* et dans *Luc*, 9), des sandales (*Matthieu*, 10)[2]. Ils devront, là où ils seront reçus, manger ce qu'on leur donnera sans aller de maison en maison[3], car l'ouvrier est digne de son salaire. Matthieu justifie par le même principe la recommandation de ne pas emporter de provisions de route. Quant à Marc, il a, dans 6, 10, une recommandation à laquelle on ne peut découvrir un sens que si on la considère comme le résumé d'une recommandation analogue à celle que donne Luc : « Quand vous entrerez dans une maison », fait-il dire à Jésus, « demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez de là ».

En présence de toutes ces constatations, une conclusion s'impose : les deux envois de missionnaires rapportés par Luc ne sont que deux formes différentes d'un même récit. L'évangéliste les a sans doute trouvées dans les deux sources principales qu'il utilisait (Marc et les *Logia*) et, ne reconnaissant pas leur unité foncière, il a, pour les différencier l'une de l'autre, créé une introduction particulière pour le récit emprunté aux *Logia*. Il y a là quelque chose de si simple et de si évident, pour peu qu'on prenne la peine de comparer les textes d'un peu près, qu'on est surpris que M. Eisler, dont la critique est en général si aiguë, ne s'en soit pas avisé.

Nous pourrions encore, comme exemple typique de la hâte que met M. Eisler à interpréter les textes dans un sens favorable à ses théories, citer son interprétation du récit de la transfiguration. Nous ne la dis-

1. Cette parole prouve que, dans la pensée du texte, Jésus envoie tous ceux qu'il peut et non pas un nombre de missionnaires fixé pour des raisons théoriques.

2. Dans *Marc*, 6, 9, il est recommandé aux missionnaires d'avoir des sandales aux pieds. Il est probable que ce sont des sandales de rechange que, dans *Matthieu*, 10, et *Luc*, 10, il leur est interdit de prendre.

3. Ce qu'ils pourraient être tentés de faire pour éviter d'être à charge à leurs hôtes, mais ce qui serait contraire au principe d'après lequel ceux qui prêchent l'Évangile ont le droit d'être entretenus par ceux à qui ils le prêchent.

Digitized by Google

cuterons pas en détail ; il suffira de remarquer que la proclamation de Jésus comme Messie et fils de Dieu par la voix céleste oblige à reconnaître à ce récit le caractère d'une explication théologique, même si l'on admet — ce que, pour notre part, nous ne faisons pas[1] — qu'il y a eu à l'origine du récit un incident réel. Le fait que la transfiguration constitue un doublet du baptême, puisqu'elle contient la même proclamation messianique, empêche de l'utiliser comme si c'était une relation historique à peine altérée.

Nous discuterons encore, en raison de son importance, l'interprétation que M. Eisler donne de l'épisode des deux brigands crucifiés avec Jésus, dans lesquels il ne voit pas, comme on le fait d'ordinaire, des condamnés de droit commun, mais des associés, du point de vue romain des complices de Jésus[2]. On peut s'étonner d'abord qu'il ne commence pas par examiner si l'épisode est bien historique. A tout le moins n'est-il pas au-dessus de tout soupçon, car il pourrait bien n'être que la mise en scène de la parole d'Ésaïe (53, 12), que, d'après *Luc*, 22, 37, Jésus s'est rapportée à lui-même : « Il a été mis au rang des malfaiteurs[3] ». Dans *Luc*, 23, 40[4], l'un des brigands invite ironiquement Jésus à se sauver et à sauver avec lui ses compagnons de supplice. L'autre lui reproche son attitude : « Ne crains-tu pas Dieu », lui dit-il, « alors que tu es ἐν τῷ αὐτῷ κρίματι ? Pour nous, c'est justement ; nous recevons ce que nos crimes ont mérité, mais lui n'a rien fait de mal ». M. Eisler (II, p. 525) donne à ἐν τῷ αὐτῷ κρίματι le sens de « alors que tu as été condamné par le même jugement », mais si κρίμα peut signifier procès, jugement, le sens le plus naturel et le plus usuel est celui de peine, de châtiment. Il est donc tout à fait arbitraire de penser que les deux λῃσταί avaient été jugés et condamnés en même temps que Jésus, parce qu'ils avaient participé au coup de main,

1. Nous avons essayé de montrer que le récit de la transfiguration faisait originairement partie d'un cycle de récits enfermés dans un cadre chronologique serré — ce qui n'est le cas que pour le cycle passion-résurrection — ; cf. l'introduction « Six jours après » (*Marc*, 9, 2 et par.), qui ne se rattache pas à son contexte. L'épisode était primitivement une proclamation de la messianité du ressuscité (*Notes d'histoire évangélique ; II, Esquisse d'une interprétation du récit de la transfiguration. Revue de l'histoire des religions*, t. LXXXI (1920), p. 145-157).

2. Luc (22, 32) n'emploie pas le terme de λῃσταί, mais celui de κακοῦργοι, qui s'oppose à l'interprétation de M. Eisler. C'est pourtant sur le texte de Luc qu'il s'appuie.

3. Des ἄνομοι, c'est-à-dire, littéralement, des « hors la loi ».

4. M. Eisler ne tient pas compte du fait que Marc ne donne pas ce détail, ce qui prouve que la tradition la plus ancienne l'ignorait. Il faut ajouter que la notion du paradis qu'il y a dans cette péricope n'apparaît nulle part ailleurs dans les paroles de Jésus et que cela aussi rend l'épisode bien suspect.

Digitized by Google

l'un d'eux ayant dirigé le groupe qui avait pris possession du Temple, l'autre ayant été à la tête de ceux qui avaient occupé la tour de Siloé[1]. Pour M. Eisler, ces deux hommes avaient pris au mouvement une part plus active que Jésus, qui, bien qu'il le désapprouvât, avait été impuissant à l'empêcher. Mais, supposons un instant que les choses se soient passées comme le dit M. Eisler : Jésus serait réellement responsable des événements, puisqu'il ne les a pas formellement désavoués et que même il s'est personnellement livré à une agression contre les marchands et les banquiers du Temple. En outre, le sentiment que Luc prête au brigand est celui d'un malfaiteur qui estime que le sort qu'il subit est dans l'ordre naturel des choses, puisqu'il est tombé dans les mains de la justice. Un insurgé vaincu a un sentiment tout différent, celui de subir une défaite, non de recevoir un châtiment. On ne peut donc pas considérer que l'interprétation de M. Eisler réponde aux données du récit, toutes réserves étant faites d'ailleurs sur la valeur historique de ce récit.

Il serait facile, mais fastidieux, de reprendre un à un tous les textes évangéliques que cite M. Eisler et de discuter les interprétations qu'il en donne. On verrait que son exégèse ne se préoccupe pas assez de déterminer le caractère des textes et d'essayer de les situer dans la tradition à laquelle ils appartiennent, et, d'autre part, qu'il ne les interroge pas comme quelqu'un qui cherche à s'informer, mais, si on nous permet cette comparaison, comme un juge d'instruction qui, persuadé par les témoignages qu'il a recueillis et les preuves qu'il a en mains qu'il a devant lui l'auteur du crime sur lequel il enquête, s'efforce de lui en arracher l'aveu.

IV

Une des surprises que l'on éprouve en lisant le livre de M. Eisler, c'est de voir le parti qu'il tire de certains témoignages que l'on est habitué à considérer comme sans valeur. L'un de ceux qu'il utilise le plus largement est celui des *Acta Pilati*, publiés en 311 sur l'ordre de l'empereur Maximin Daja, ou plutôt ce qu'il croit pouvoir conjecturer au sujet du contenu de ces actes.

M. Eisler se montre justement sévère pour Josèphe, qu'il considère comme un « menteur éhonté et un imposteur tout à fait indigne de

1. M. Eisler n'explique pas comment le premier n'avait pas été massacré avec les Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices, ni comment le second n'avait pas péri dans l'écroulement de la tour de Siloé.

Digitized by Google

confiance en tout ce qui concerne ses propres intérêts[1] », mais il estime que ce hâbleur a été en situation d'utiliser une documentation de premier ordre et qu'il ne s'est pas fait faute d'y recourir. A la cour des Flaviens, il a pu consulter les archives impériales, il a eu en main les rapports des procurateurs et toutes les pièces de l'état-major de Titus pendant le siège de Jérusalem. Mais ce n'est là — il faut le noter, malgré l'assurance avec laquelle M. Eisler parle de l'utilisation des archives impériales par Josèphe — qu'une conjecture. Elle suppose résolues dans le sens affirmatif deux questions qu'il vaudrait au moins la peine d'examiner. La première est celle-ci : est-il bien certain que les procurateurs aient envoyé à Rome des rapports exacts et détaillés sur tout ce qui se passait en Palestine? Se croyaient-ils tenus de rendre compte de ce qui n'était à leurs yeux que des actes d'administration et de police courantes? Communiquaient-ils à l'empereur les procès-verbaux de toutes les actions judiciaires qu'ils engageaient quand il ne s'agissait pas de citoyens romains? Le souci de ne pas faire juger leur administration imprévoyante et leur répression tantôt insuffisante et tantôt brutale, les précautions que beaucoup d'entre eux étaient tenus de prendre pour cacher leurs malversations ou leurs brutalités leur permettaient-ils d'envoyer à Rome des comptes-rendus exacts et sincères de la situation? On ne peut sans doute faire à ces questions des réponses qui s'imposent absolument et d'une manière générale. Il suffit qu'elles soient posées pour que l'on doive douter qu'il existât aux archives impériales une documentation absolument complète et objective sur l'histoire du mouvement messianique. En ce qui concerne Pilate, c'est-à-dire celui des procurateurs qui nous intéresse le plus directement, nous avons un document qui nous oblige à répondre négativement à ces questions, c'est le réquisitoire dressé contre lui par Agrippa Ier[2] dans lequel il est question, entre autres choses, d'une série ininterrompue d'exécutions sans jugements (τοὺς ἀκρίτους καὶ ἐπαλλήλους φόνους).

D'ailleurs, est-il certain — c'est la seconde question qu'il faut poser — que Josèphe ait eu libre accès aux archives impériales? Nous savons qu'elles n'étaient pas ouvertes au Sénat. Tacite lui-même, malgré ses relations avec Nerva et Trajan, ne paraît pas en avoir obtenu communication[3]. Il est vrai que Josèphe a été un écrivain offi-

1. Ce sont là les propres termes dont il se sert dans une réplique adressée à l'abbé Bardy, *La vie intellectuelle*, 15 juin 1929, II, p. 1158.

2. Conservé par Philon, *Legatio ad Gajum*, § 301 et suiv.

3. Ph. Fabia, *Les sources de Tacite*. Paris, 1893, p. 324 et suiv. ; cf. Tacite, *Hist.*, IV, 40.

Digitized by Google

cieux et proprement un agent de Titus ; mais, bien que rallié aux Romains, il est resté, en un certain sens au moins, juif, et toute son œuvre est une apologie du judaïsme. Titus, tout en se servant de Josèphe et en lui communiquant certains documents, pouvait-il vraiment avoir en ce personnage une assez grande confiance pour lui permettre de fouiller librement dans ses archives? Il est, tout au moins, permis d'en douter.

Parmi les documents officiels que, d'après M. Eisler, auraient contenus les archives impériales, il en est un qu'à coup sûr nous aurions un intérêt de tout premier ordre à connaître, c'est le dossier du procès de Jésus. M. Eisler pense en avoir retrouvé la trace et être en état de reconstituer au moins deux renseignements qu'il contenait : le premier serait un signalement de Jésus, celui qui aurait figuré dans le « mandat d'arrêt » lancé contre lui par Pilate. Il se retrouverait, pour l'essentiel, mais surchargé, dans un apocryphe qui n'est, sans doute, pas antérieur au XIIIe siècle, l'épître de Lentulus ; le second serait une fixation chronologique de l'année de la Passion, différente de celle qu'admet la tradition chrétienne. Pour ne pas allonger démesurément nos remarques, nous n'envisagerons ici que le second point[1].

La première mention d'un rapport de Pilate à Tibère sur le procès de Jésus ou, pour employer le terme par lequel cette pièce réelle, ou fictive, est généralement désignée, d'Actes de Pilate, se rencontre, vers le milieu du IIe siècle, dans l'*Apologie* adressée par Justin Martyr à Antonin le Pieux, à Marc-Aurèle, à Lucius Verus, au Sénat et à tout le peuple romain. Pour appuyer le récit qu'il fait des miracles et de la

1. Indiquons seulement en deux mots la marche du raisonnement de M. Eisler relative au signalement de Jésus qui se trouve dans la *lettre de Lentulus* et qu'il pense venir — les interpolations chrétiennes mises à part — des Actes authentiques de Pilate, c'est-à-dire, en dernière analyse, de l'ordre d'arrêter Jésus donné par Pilate. Le portrait de Jésus que donne l'*épître de Lentulus* est contradictoire. A côté de traits qui suggèrent l'idée de sa beauté, il y en a d'autres qui conduiraient à se le représenter comme laid, malingre et même difforme. C'est un signalement authentique qui a été surchargé par des chrétiens auxquels l'idée d'un Jésus laid répugnait. M. Eisler opère toujours suivant le même principe. Pour lui, quand un texte contient des traits contradictoires, c'est qu'il a passé par les mains de deux rédacteurs successifs. Or, s'il y a des cas où cette explication doit être admise, il n'y a pas là une règle générale et des contradictions peuvent avoir une autre origine. Elles peuvent résulter de ce que l'auteur a été influencé par deux sources (soit par deux documents, soit par deux courants de pensée) qu'il a juxtaposées, mais non parfaitement fondues ensemble, dont, dans bien des cas, il peut même n'avoir pas vu qu'elles ne s'harmonisaient pas parfaitement. C'est vraisemblablement le cas pour le signalement de Jésus, puisque nous savons qu'il a existé dans l'ancienne Église deux théories, qui l'une et l'autre sont inspirées par des considérations théologiques. D'après l'une, Jésus a été le type idéal de l'humanité, « le plus beau des enfants des hommes » ; d'après l'autre, il a pris sur lui toutes les tares, toutes les laideurs, toutes les misères de l'humanité.

Digitized by Google

passion de Jésus, Justin dit que ses lecteurs peuvent s'informer dans les Actes de ce qui s'est passé sous Ponce-Pilate[1]. Il ne s'exprime pas en des termes prouvant qu'il ait connu le document dont il parle. Il en suppose l'existence et pense que tout au moins les empereurs à qui, en première ligne, il s'adresse, peuvent en prendre connaissance.

Un point mérite d'être particulièrement souligné. On peut considérer comme acquis que, quelles que soient les circonstances qui les ont précédés et les intrigues juives qui ont pu se développer autour de Pilate, le procès, la condamnation et l'exécution de Jésus ont été romains et que c'est un développement secondaire de la tradition qui a, peu à peu, attribué aux Juifs tout l'essentiel de la responsabilité de la mort de Jésus. Or, c'est cette tradition secondaire — celle qui est représentée par les Évangiles sous leur forme actuelle — que connaît Justin et qu'il suppose attestée par des Actes de Pilate. Il en résulte qu'il a tout simplement conjecturé l'existence d'un document romain présentant des événements exactement la conception qu'en avaient les chrétiens.

Après Justin, Tertullien (*Apologeticum*, 5, 21) parle d'un rapport que Pilate aurait adressé à l'empereur. Tertullien se représente ce rapport moins comme une relation du procès de Jésus que comme une véritable apologie de la religion chrétienne que Pilate *jam pro sua conscientia christianus* aurait adressée à l'empereur et que celui-ci aurait transmise au sénat pour obtenir que la divinité du Christ fût officiellement reconnue. Il est hors de doute que la pièce que vise Tertullien ne peut avoir été qu'une œuvre chrétienne[2].

A côté de ces Actes, lettres ou rapports de Pilate d'inspiration chrétienne, il a existé une autre forme d'Actes de Pilate, ceux dont parle Eusèbe (*H. e.*, IX, 5, 1), qui étaient « pleins de blasphèmes » contre le Christ. Ils furent publiés sur l'ordre de Maximin Daja, et des mesures

1. Justin, *I Ap.*, 35, 9 : Καὶ ταῦτα ὅτι γέγονε δύνασθε μαθεῖν ἐκ τῶν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου γενομένων ἄκτων. 48, 3 : Ὅτι δὲ ταῦτα ἐποίησεν, ἐκ τῶν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου γενομένων ἄκτων παθεῖν δύνασθε. C'est vraisemblablement aussi à ces Actes que Justin fait allusion dans 38, 7 : Ἅτινα πάντα ὅτι γεγόνεν ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων τῷ Χριστῷ μαθεῖν δύνασθε.

2. Eusèbe (*Hist. eccl.*, II, 2) cite le passage de Tertullien, mais ne paraît pas avoir connu le document dont il parle. Dans la suite, il a existé toute une littérature d'Actes de Pilate qui, notamment sous la forme qu'elle a revêtue dans l'évangile de Nicodème, a joui d'une grande vogue au Moyen Age. Cette littérature ne paraît pas antérieure au ve siècle, mais il se peut qu'elle repose, en partie, sur un fond antérieur, puisque Épiphane (*Haer.*, 50, 1) a connu des *Acta Pilati*. Stulken (dans Hennecke, *Neutestamentliche Apokryphen*². Tübingen, 1924, p. 77) suppose que la lettre de Pilate à Claude qui figure dans les *Acta Petri et Pauli* (ch. 40-49, texte dans Lipsius-Bonnet, *Acta Apostolorum apocrypha*, I. Lipsiae, 1891, p. 196-197) a déjà été connue de Tertullien et que c'est à elle qu'il est fait allusion dans l'*Apologeticum*.

Digitized by Google

furent prises pour leur assurer la plus large publicité possible ; c'est ainsi que les maîtres d'école reçurent l'ordre de les faire lire aux enfants. Il a été couramment admis jusqu'ici que ces Actes n'étaient qu'une pièce de polémique, simple réplique aux *Acta Pilati* chrétiens et, comme eux, dénués de toute valeur historique. M. Eisler a une tout autre opinion : il renverse le rapport universellement supposé avant lui entre les deux documents. Il pense que Maximin Daja s'est borné, pour combattre les chrétiens, à faire publier les actes authentiques du procès de Jésus conservés aux archives de l'Empire. Les chrétiens, pense-t-il, connaissaient bien ce document et il n'aurait tenu qu'à eux d'en posséder une copie authentique[1]. S'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils savaient que ces actes présentaient Jésus sous un jour très différent de celui où le plaçait la prédication chrétienne.

La supposition de M. Eisler est grave ; elle ne va à rien de moins qu'à ressusciter une vieille conception rationaliste que l'on pouvait croire définitivement écartée par les progrès de l'histoire des religions, celle qui expliquait la formation des religions par les falsifications intéressées des prêtres. Est-on en droit de supposer sans preuves que les prédicateurs chrétiens présentaient une histoire qu'ils savaient fausse, ou du moins falsifiée? S'ils avaient été assez malhonnêtes pour le faire, peut-on expliquer comment ils ont pu être assez téméraires pour invoquer mensongèrement le témoignage d'Actes de Pilate, qu'il aurait suffi de produire pour les confondre? Comment encore supposer que, jusqu'au IVe siècle, il ne se soit trouvé aucun adversaire de l'Église pour utiliser un texte qui aurait produit l'effet d'un coup de tonnerre?

Mais il n'y a pas seulement des considérations morales à faire valoir. Pour justifier son opinion que les Actes de Maximin Daja sont un faux, Eusèbe donne un argument qui, jusqu'ici, avait paru péremptoire. Il rappelle (*H. e.*, I, 9, 2) que, d'après le témoignage de Josèphe, Tibère envoya Pilate comme procurateur de Judée la douzième année de son règne[2] et que ce magistrat resta en fonctions dix ans entiers, presque jusqu'à la mort du prince qui l'avait envoyé[3]. Pilate aurait donc gouverné la Judée du début de 27 à la fin de 37[4]. « Ainsi », con-

1. M. Eisler rappelle (I, p. xxxii) que les chrétiens ont souvent réussi à se procurer, à prix d'argent, des copies des interrogatoires des martyrs ; il pense que, pour quelques centaines de deniers, ils auraient pu avoir aussi les actes du procès de Jésus. On pourrait objecter qu'il était peut-être plus facile, en soudoyant quelque greffier, de se procurer la copie d'un interrogatoire qui venait d'avoir lieu que de faire copier une pièce ancienne déjà classée aux archives.

2. Soit entre le 19 août 26 et le 18 août 27.

3. 16 mars 37.

4. Josèphe dit, en effet (*A. j.*, XVIII, 2, 2, § 33-35), que Tibère envoya comme gouverneur

Digitized by Google

tinue Eusèbe, « apparaît évidente la fausseté des mémoires de notre Sauveur publiés tout récemment. Ils disent que ce fut sous le quatrième consulat de Tibère, c'est-à-dire la septième année de son règne, qu'eurent lieu les crimes des Juifs concernant la passion du Sauveur. Or, il est démontré qu'à cette époque Pilate ne gouvernait pas encore la Judée, s'il faut en croire le témoignage de Josèphe[1]. Celui-ci déclare clairement, dans le livre cité, que ce fut la douzième année du règne de Tibère que Pilate fut établi par ce prince procurateur de Judée » (*H. e.*, I, 9, 3-4). Cette difficulté n'a pas échappé à M. Eisler, mais il pense pouvoir établir que le témoignage de Josèphe a été falsifié par les chrétiens, précisément dans l'intention de déconsidérer les Actes de Maximin Daja.

Mais comment, à une époque où l'Église était encore persécutée, si l'on avait produit des manuscrits falsifiés de Josèphe, ne se serait-il trouvé personne pour leur opposer des manuscrits plus anciens? Il faudrait pour l'admettre que seuls les chrétiens aient conservé la tradition de l'œuvre de Josèphe et qu'il n'en ait existé de manuscrits qu'entre leurs mains.

Pour justifier sa thèse d'une falsification chrétienne des données chronologiques de Josèphe, M. Eisler signale un autre cas qu'il juge semblable (I, 130). Jérôme cite quelque part[2] le témoignage de Josèphe (*G. j.*, VI, 5, 3, § 288 et suiv.) sur des prodiges qui se seraient produits dans le Temple de Jérusalem quelque temps avant sa destruction et qu'il rapporte à l'époque de la mort de Jésus. Mais est-il certain qu'il y ait là une falsification et non, plus simplement, une erreur qui s'expliquerait aisément en supposant que Jérôme a cité de mémoire? En

de Judée Valerius Gratus, qui resta en fonctions onze ans et eut Pilate pour successeur. Il ne dit pas directement en quelle année celui-ci fut nommé, mais rapporte (*A. j.*, XVIII, 4, 2, § 89) qu'après le massacre des Samaritains, Vitellius lui ordonna de rentrer à Rome et qu'ainsi Pilate quitta la Judée après y avoir séjourné dix ans, mais Tibère mourut avant qu'il ne fût arrivé à Rome. Tibère étant mort le 16 mars 37, c'est sans doute en mars ou en février 37 que doit être placé le renvoi de Pilate. Son arrivée serait donc du début de 27, peut-être de quelques mois plus ancienne. Josèphe parle de dix ans entiers, et il serait bien surprenant que le rappel de Pilate ait eu lieu exactement à la même date de l'année que son envoi. Il n'est donc pas impossible qu'Eusèbe ait raison quand il parle de l'envoi de Pilate la douzième année du règne de Tibère, soit entre le 19 août 25 et le 18 août 26. Il faudrait alors entendre dans le texte de Josèphe dix ans dans le sens de plus de dix ans, mais moins de onze. Néanmoins, on ne peut pas écarter absolument deux hypothèses dont l'une serait qu'Eusèbe aurait commis une légère erreur en déduisant du témoignage de Josèphe que Pilate avait été envoyé en Judée la douzième année du règne de Tibère et dont l'autre serait qu'Eusèbe aurait connu une autre tradition qui mettait l'envoi de Pilate la douzième année de Tibère. Nous ne tirerons pas de cette hypothèse argument contre M. Eisler, car elle nous paraît trop conjecturale.

1. εἴ γε τῷ Ἰωσήπῳ μάρτυρι χρήσθαι δέον.

2. Dans l'*Epistula Paulae et Eustocii ad Marcellam.*

Digitized by Google

tout cas, le cas n'est pas du tout semblable à celui des dates de Pilate, puisque le témoignage unanime des manuscrits de Josèphe contredit le récit de Jérôme, alors qu'il confirme les dates qu'Eusèbe donne pour le gouvernement de Pilate.

Un second argument ne nous paraît pas plus probant. D'après Josèphe (*Ant. j.*, XVIII, 2, 2, § 34-35), Valerius Gratus, le prédécesseur de Pilate, déposa le grand-prêtre Ananos et établit à sa place Ismaël, fils de Phabi ; peu après (μετ' οὐ πολύ), il le remplaça par Éléazar, fils d'Ananos, lequel, au bout d'un an (ἐνιαυτοῦ δὲ διαγεισμένου), dut céder la place à Simon, fils de Kaminthos. Celui-ci ne resta pas en fonctions plus d'un an (οὐ πλέον καὶ τῷδε ἐνιαυτοῦ τὴν τιμὴν ἔχοντι διεγένετο χρόνος), puis ce fut Joseph Caiaphas qui devint grand-prêtre. Ensuite Gratus, après être resté onze ans en Judée, fut rappelé à Rome et eut pour successeur Ponce-Pilate. M. Eisler, suivant en cela Joseph Klausner[1], rapporte à Gratus une indication du Talmud (*Joma*, 8 b), d'après laquelle les procurateurs avaient pris l'habitude de changer le grand-prêtre tous les ans, parce que, chaque fois, ils recevaient de l'argent de celui à qui ils confiaient ces fonctions. Il pense que les diverses expressions dont se sert Josèphe ne sont là que pour éviter la monotonie de la phrase et qu'en réalité il s'agirait de quatre grands-prêtres qui se seraient succédé d'année en année, ce qui permettrait de fixer à quatre ans la durée du gouvernement de Gratus. Celui de Pilate aurait alors commencé dès 19, et il faudrait corriger dans *Ant. j.*, XVIII, 2, 2, § 35, l'indication relative à la durée des fonctions de Gratus en lisant $\overline{\Delta}$ ETH, au lieu de $\overline{\text{IA}}$ ETH (quatre ans, au lieu de onze ans), et dans *Ant. j.*, XVIII, 4, 2, § 89, celle qui a trait à Pilate en lisant $\overline{\text{IZ}}$ ETEΣIN, au lieu de $\overline{\text{I}}$ ETEΣIN (dix-sept ans, au lieu de dix ans). La correspondance entre ces deux indications prouverait qu'il y a falsification et non erreur de transcription. Il entre dans cette construction une trop large part de conjecture pour que nous puissions la retenir. D'abord, les expressions dont se sert Josèphe à propos des grands-prêtres nommés par Gratus ne permettent pas du tout de conclure à une périodicité régulière de leurs nominations, ensuite il n'est absolument rien dit de la durée des fonctions d'Ananos[2]. Autant il est légi-

1. Klausner, *Jesus of Nazareth, his Life, Times and Teaching, translated from the original Hebrew by* H. Danby[2]. London, New-York, 1927, p. 163, n. 1.

2. Il est vrai que la déposition d'Ananos est racontée par Josèphe immédiatement après l'envoi en Judée de Valerius Gratus. Mais, comme du gouvernement de Gratus Josèphe ne rapporte absolument rien d'autre que les dépositions et les nominations de grands-prêtres faites par lui, il n'y a aucune conclusion à tirer de là.

Digitized by Google

time de supposer que Gratus a pu chercher et trouver des prétextes pour déposer les grands-prêtres et procéder aussi souvent que possible à des nominations qui lui étaient profitables, autant il est peu vraisemblable qu'il ait, en principe, limité à un an la durée des fonctions sacerdotales, car une pareille mesure n'aurait pas manqué de provoquer des protestations. Le texte du Talmud que cite Klausner n'a pas la portée qu'il lui prête, puisqu'il parle d'une manière générale des procurateurs ; en tout cas la durée du seul pontificat de Caïphe montre qu'il n'y a pas eu de règle générale relative au changement annuel des grands-prêtres. M. Eisler (I, 127, n. 2) explique la durée exceptionnelle du pontificat de Caïphe en supposant qu'il s'était arrangé avec Pilate pour l'indemniser, par une redevance annuelle, du profit que lui auraient procuré des nominations fréquentes. La supposition est gratuite et, si on l'admettait, on ne verrait pas ce qui s'opposerait à ce qu'un arrangement semblable eût déjà été pris avec Gratus.

M. Eisler tire aussi argument de l'expression ἀρχιερεὺς τοῦ ἐνιαυτοῦ ἐκείνου, qui se trouve dans le quatrième évangile (11, 49, 51 ; 18, 13) ; mais, s'il fallait la prendre à la lettre et ne pas l'entendre seulement dans le sens de « grand-prêtre à ce moment-là », il n'y aurait pas de raison de ne pas prendre aussi à la lettre celle de *Luc*, 3, 2 (ἐπὶ ἀρχιερέως Ἄννα καὶ Καϊάφα), et de ne pas supposer qu'il y avait deux grands-prêtres simultanément en fonctions[1].

Une première conclusion nous paraît devoir être formulée : l'analyse interne du témoignage de Josèphe sur la chronologie du gouvernement de Pilate ne fournit aucune raison d'en suspecter l'intégrité.

M. Eisler (I, p. 129) attache beaucoup d'importance au fait que, citant le témoignage de Josèphe, Eusèbe dit εἴ γε τῷ Ἰωσήπῳ μάρτυρι χρήσθαι ἔστιν. Dans ce membre de phrase, il perçoit l'écho d'une hésitation ou d'un doute. Mais, deux phrases plus haut, Eusèbe s'exprime en des termes qui montrent que, pour lui, le témoignage de Josèphe est très sûr, et il faut voir dans la phrase sur laquelle s'appuie M. Eisler, non pas l'expression d'un doute, mais plutôt une pointe ironique à l'adresse de l'auteur et des défenseurs des *Acta Pilati* de Maximin Daja. Ce que vous racontez, leur dit-il, est contredit par un témoin qui n'est pas suspect ; vous êtes donc forcés de vous incliner, à moins que, niant l'évidence, vous n'alliez jusqu'à rejeter le témoignage de Josèphe !

1. Nous pensons que dans cette expression, qui est d'ailleurs incorrecte, puisque le mot « grand-prêtre » y est au singulier, un des noms propres vient en surcharge.

Digitized by Google

La date de 21 que donnent les Actes de Maximin Daja n'a pas seulement contre elle le témoignage de Josèphe, elle est aussi contredite par la tradition chrétienne. On trouve, au début de l'évangile de Luc (3, 1), une indication — la quinzième année du règne de Tibère (entre le 19 août 28 et le 18 août 29) — qui, à interpréter rigoureusement le texte, se rapporte à la vocation de Jean-Baptiste, mais qui — étant donné que Luc s'est certainement représenté que Jean n'avait commencé à prêcher que peu avant le baptême de Jésus — doit être comprise comme se rapportant, dans sa pensée, au début du ministère de Jésus. Luc ne précise pas combien de temps a duré ce ministère, mais il ne semble pas possible qu'il lui ait attribué une durée qui puisse sensiblement dépasser une année, ce qui donnerait, pour la mort de Jésus, au plus tôt la Pâque de 29 et plus vraisemblablement celle de 30.

On trouve, d'autre part, dans le quatrième évangile, une indication d'autant plus digne d'être prise en considération que sa signification chronologique est indirecte et que l'évangéliste ne l'a certainement pas donnée pour dater la mort de Jésus. Les Juifs, à propos de la déclaration de Jésus sur le Temple qu'il reconstruira en trois jours, lui disent : « On travaille à ce Temple depuis quarante-six ans[1] ». Cette parole a été prononcée entre l'été 27 et l'été 28. Comme elle est en relation directe avec une parole qui a joué un rôle capital dans le procès de Jésus, elle a dû être prononcée peu avant la pâque de la Passion qui se trouve être ainsi celle de 28[2]. Nous avons donc là une tradition qui fixait la mort de Jésus à 28. M. Eisler (II, p. 132) dit : non pas la Pâque de 28, mais celle de 29, parce que l'entretien rapporté par le quatrième évangéliste est placé à la Pâque qui a précédé celle où Jésus est mort. Mais, si l'évangéliste avait cru savoir et voulu exprimer que Jésus était mort à la Pâque de 29, il s'y serait pris autrement. Il est incontestable qu'il a déplacé la purification du Temple, à laquelle la parole 2, 20, est organiquement liée. La tradition johannique ne peut donc, en aucun cas, dépendre de la notice chronologique de Luc. A cet égard, la divergence entre les deux évangélistes est importante ; elle n'est cependant pas telle que l'on soit contraint d'attribuer à l'une ou l'autre d'entre elles un caractère légendaire.

Il est inutile d'essayer de retrouver les raisons qui ont fait adopter à

1. Il faut traduire ainsi et non pas « on a mis quarante-six ans à construire ce Temple », car le Temple d'Hérode ne fut achevé que peu de temps avant le siège de Jérusalem.

2. Pour le détail de l'interprétation de Jean, 2, 20, voir notre étude : *Notes d'histoire évangélique. Le problème chronologique. Revue de l'histoire des religions*, t. LXXIV (1916), p. 26 et suiv.

Digitized by Google

Luc la quinzième année de Tibère[1], mais il ne nous paraît pas légitime d'affirmer, comme on le fait souvent, que Luc n'a pu donner cette date que par une pure conjecture. Le fait que Marc ne fournit pas d'indication chronologique ne prouve pas que la tradition n'en ait contenu aucune, mais seulement que cette question ne l'intéressait pas[2].

Luc et Jean, opérant de manières tout à fait indépendantes, donnent approximativement — à deux ans près tout au plus — la même date pour la mort de Jésus. C'est là une objection très grave à la théorie de M. Eisler, d'après laquelle cette date aurait été arbitrairement fixée par réaction contre les Actes de Pilate de Maximin Daja, ou bien il faudrait supposer que les évangélistes déjà connaissaient ces Actes ; mais plus on place de bonne heure la falsification chrétienne de la chronologie que suppose M. Eisler, plus on la rend difficile à admettre ; plus on rend invraisemblable que les adversaires du christianisme n'aient pas usé plus tôt d'un document si gênant pour les chrétiens, plus on rend inexplicable l'imprudence attribuée aux chrétiens invoquant l'autorité de faux Actes de Pilate qui auraient appelé l'attention sur les actes authentiques qu'ils avaient tout intérêt à faire oublier.

Il faut toutefois ajouter qu'il y a un point sur lequel nous ne sommes pas en état de faire complètement la lumière. Si les Actes publiés au commencement du IVe siècle ont été forgés par la polémique antichrétienne, comment se fait-il que leur auteur se soit exposé à une objection comme celle que fait Eusèbe? Faut-il supposer qu'il a utilisé des actes antichrétiens antérieurs qui remonteraient jusqu'à une époque où, les Évangiles n'étant pas encore répandus comme ils devaient l'être plus tard, des traditions ont pu se former qui faisaient vivre Jésus près de cinquante ans et, par conséquent, plaçaient sa mort sous Claude[3]? D'autres pourraient l'avoir fait mourir plus tôt. Ce n'est là

1. En signalant à la *Société Ernest Renan* l'importance d'un texte de Thallus le Samaritain, cité par Julius Africanus, qu'on avait négligé jusqu'ici et qu'a très heureusement mis en lumière M. Eisler, nous avons discuté la théorie qu'il a incidemment développée sur la dépendance de Luc à l'égard de ce texte. Nous nous permettons de renvoyer aux arguments que nous avons développés pour l'écarter. Voir *Un nouveau témoignage non chrétien sur la tradition évangélique d'après M. Eisler. Revue de l'histoire des religions*, t. XCVIII (1928), p. 9-12.

2. Le quatrième évangéliste n'en donne non plus directement aucune, et pourtant il a connu l'évangile de Luc.

3. C'est à Claude que la lettre de Pilate est adressée dans les *Acta Petri et Pauli*. La tradition sur Jésus mort à cinquante ans est attestée principalement par Irénée (sans doute d'après Papias). Cf. Walter Bauer, *Das Leben Jesu im Zeitalter der neutestamentlichen Apokryphen*. Tübingen, 1909, p. 292 et suiv. ; Maurice Goguel, *Jésus de Nazareth, mythe ou histoire?* Paris, 1925, p. 236 et suiv. Ces traditions paraissent, pour une part, reposer sur l'inter-

Digitized by Google

qu'une hypothèse par laquelle nous ne prétendons pas résoudre entièrement l'énigme de la chronologie des Actes de Pilate de Maximin Daja.

V

M. Eisler attache une grande importance au fait que, si Jésus lui-même était hostile au recours à la violence, il y avait parmi ses disciples des *Barjonim*, c'est-à-dire des zélotes et des extrémistes. Ce serait parce que, sous leur pression, il se serait décidé à inviter ses disciples à s'armer que, prévoyant qu'il trouverait la mort dans les luttes qui allaient se produire, il aurait, à l'avance, interprété cette mort comme l'expiation du péché que constituait l'abandon du principe de la non-résistance à la violence[1].

L'apôtre Pierre est appelé dans *Matthieu*, 16, 17, Simon *Barjona* et, dans quatre passages de l'évangile de Jean, Simon, fils de Jean, ou, plus simplement, Simon de Jean (1, 42 ; 21, 15-16-17). Personne, jusqu'à présent, n'avait mis en doute que ces textes voulaient tout simplement dire que le père de Simon-Pierre s'appelait Jona ou Joannès[2]. Le nom de Simon étant très répandu et un autre Simon ayant fait partie du groupe des douze, il n'y a rien de surprenant qu'avant d'avoir reçu le surnom de Céphas-Petros ou abstraction faite de ce surnom, Simon ait été désigné par le nom de son père. M. Eisler (II, p. 66 et suiv.) propose du surnom *Barjona* une autre explication. On lit dans l'*Halôsis* (II, § 118) que Judas le Galiléen se mit à vivre « en dehors » (*in aeusseren Dingen*). Dans ce terme, M. Eisler voit l'équivalent d'une expression qui se trouve dans le Talmud (*Gittin* 56), où il est question d'un certain Abba ben Bathah Sikara (= le sicaire), chef des *Barjonim* de Jérusalem. Dans ce mot, il trouve la racine *bar* = dehors. Les *Barjonim* sont donc ceux qui sont en dehors, en marge, les extrémistes ceux qui se sont soustraits à la pression de la domination étrangère par la fuite dans des lieux inaccessibles. Le parti des *Barjonim* devrait être placé à côté de ceux des pharisiens, des sadducéens et des esséniens. Simon-

prétation littérale de textes comme *Jean*, 2, 19-20 ; 8, 57. Elles ont, d'autre part, une origine spéculative. Il faut que Jésus ait sanctifié toutes les étapes normales de la vie humaine (Irénée, *Haer.*, 22, 4 ; cf. 18, 17), et il faut qu'il soit arrivé au point culminant de la vie humaine (que l'on plaçait entre quarante et cinquante ans). Il n'est pas impossible que le μέτρον ἡλικίας τοῦ πληρώματος τοῦ Χριστοῦ de *Éph.*, 4, 13, ait été compris dans ce sens.

1. Nous ne revenons pas ici sur ce qui a été dit plus haut à propos de l'association de l'ἀρχιληστής Éléazar et de l'apôtre Pierre, que M. Eisler a cru pouvoir établir sur l'autorité des Clémentines.

2. Deux formes très voisines du même nom.

Digitized by Google

Pierre en aurait fait partie et l'auteur du quatrième évangile aurait commis une erreur plus ou moins volontaire d'interprétation en comprenant *Barjona* dans le sens de « fils de Jona (ou de Jean) ». M. Eisler reconnaît (II, p. 68) qu'on ne peut pas démontrer que cette interprétation soit fausse, mais il pense qu'il est facile (*es liegt nahe*) de comprendre Simon l'extrémiste, et cela d'autant plus que, parmi les disciples de Jésus, est mentionné un autre Simon qui était zélote[1]. On a peine à comprendre comment le cas de ce second Simon peut constituer un argument à l'appui de l'interprétation proposée. Pourquoi, dans la liste des douze, deux hommes appartenant, ou ayant appartenu au même parti seraient-ils désignés de deux manières différentes? Quoi qu'il en soit, il faut souligner le fait qu'après avoir expressément déclaré possible l'interprétation *Barjona* = fils de Jona, M. Eisler ne tient plus aucun compte de cette concession et opère comme si la traduction « extrémiste » était seule légitime.

Il trouve encore une confirmation de sa thèse dans un passage des *Toledoth Jesu*, où il est dit : « Il vint aussi à eux (c'est-à-dire aux disciples de Jésus), le brigand (*hap-paris* = ὁ λῃστής), le chef des *Barjonim*, Johanan. » Ce n'est plus seulement Pierre et Simon le Zélote, c'est aussi l'apôtre Jean qui aurait appartenu au parti extrémiste. Toutes réserves faites sur le crédit que méritent les *Toledoth Jesu*, il faut signaler combien serait étrange, s'il y avait eu plusieurs *Barjonim* parmi les disciples de Jésus, qu'un seul d'entre eux soit appelé *Barjona*.

Tout cela constitue un échafaudage d'hypothèses arbitraires et parfaitement inutiles, puisque la tradition évangélique et le sens naturel des mots fournissent du terme *Barjona* une explication entièrement plausible et tout à fait naturelle.

VI

Jésus a prêché la repentance. C'était là la reprise ou, plus exactement, la continuation de la prédication de Jean-Baptiste. L'interprétation que M. Eisler donne du terme de repentance nous paraît être arbitrairement limitée. Pour lui, le péché qui, d'après Jean-Baptiste et d'après Jésus, entraîne la perte et la condamnation des hommes, ce n'est pas la transgression de la Loi de Dieu en général, mais seulement la violation du principe deutéronomique qui condamne l'établissement

1. Ὁ καναναῖος (*Marc*, 3, 18. *Matthieu*, 10, 4) ; ὁ ζηλωτὴς (*Luc*, 6, 13. *Actes*, 1, 13).

Digitized by Google

d'une royauté étrangère en Israël. Non seulement cette limitation n'est pas légitime, mais encore elle est directement contredite par la manière dont, dans le Sermon sur la Montagne, Jésus développe le principe de l'accomplissement de la Loi. M. Eisler n'a pas montré et n'a même pas essayé de montrer que l'enseignement moral de Jésus doive être considéré comme une création postérieure destinée à substituer quelque chose de très différent à ce qu'il avait réellement prêché. Il serait, sans aucun doute, excessif de dire que la pensée de Jésus n'a, par aucun côté, sinon un aspect, du moins des contre-coups politiques ; l'économie nouvelle dont l'établissement est attendu ne s'accommode pas de relations entre dirigeants et dirigés fondées sur la force. C'est l'amour et c'est le principe du service qui y détermineront les rapports des hommes entre eux, et cela implique nécessairement l'abolition du pouvoir romain ; mais — il faut bien y prendre garde — non pas parce que c'est un pouvoir étranger, mais parce qu'il est fondé sur le principe de la domination. Ce qui doit y être substitué, ce n'est pas une dynastie nationale, c'est un régime tout différent, fondé sur l'amour fraternel des hommes les uns pour les autres. Cette substitution sera non le résultat d'une action violente, mais d'une transformation radicale de l'économie actuelle, qui sera réalisée par Dieu. Ce qui est vrai de l'organisation politique l'est aussi de l'organisation sociale et économique. Jésus porte sur le monde un jugement extrêmement pessimiste[1]. Il parle de l'argent comme du « Mammon injuste » (*Luc*, 16, 9-11) ; mais ce n'est pas sur l'action des hommes qu'il compte pour établir un ordre de choses meilleur, car elle ne peut que substituer aux violences et aux injustices d'autres violences et d'autres injustices. C'est Dieu seul qui établira une économie nouvelle, le Royaume céleste. Entre le principe de la non-résistance à la violence et la méthode des extrémistes qui comptaient sur la force pour chasser les Romains et rétablir l'indépendance nationale, il n'y a pas qu'une différence de méthode seulement. La différence est beaucoup plus grande : ce que Jésus attend, c'est un ordre de choses radicalement différent de l'ordre de choses actuel, et qui ne peut être établi que par Dieu.

C'est ce qu'exprime, du moins d'après l'opinion courante des exé-

1. Le pessimisme de Jésus apparaît, par exemple, dans un *logion* comme *Matthieu*, 5, 25-26, où il recommande à celui qui est en procès de s'arranger avec son adversaire. Jésus pense évidemment à un pauvre aux prises avec un adversaire puissant et influent, et l'idée que le juge pourrait lui rendre justice n'effleure même pas son esprit. Sur l'idée du pouvoir politique fondé sur la violence, voir *Marc*, 10, 42 et par.

Digitized by Google

gètes, la réponse que fait Jésus aux pharisiens qui lui demandent s'il est permis ou non de payer le tribut à César. Après s'être fait montrer un denier et fait constater que l'effigie et l'inscription sont de César : « Rendez », dit-il, « à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (*Marc*, 12, 13-17 et par.). M. Eisler (II, p. 195 et suiv.) propose de cette déclaration une interprétation toute différente. « Rendez à César ce qui est à César » signifierait, d'après lui : « Jetez-lui à la tête son argent maudit » ; mais Jésus se serait exprimé d'une manière assez habile pour que ses paroles ne pussent pas être utilisées contre lui. Pour justifier cette interprétation, qui a, au moins, le mérite de la nouveauté, M. Eisler fait remarquer que, pour pouvoir formuler sa réponse, Jésus est obligé de se faire présenter un denier. Il n'en possédait donc pas, et, comme les évangélistes n'indiquent pas que, par suite de quelque circonstance fortuite, il ait été momentanément démuni de tout argent, il faut en conclure que c'était systématiquement et par principe qu'il se refusait à user d'argent, à la manière des Sleibs actuels qui ne s'en servent pas non plus. Or, une vie conçue de cette manière n'est possible qu'en dehors des cadres de la société constituée. Pour Jésus, l'argent appartient à un monde sur lequel règne Satan. C'est le Mammon injuste (*Luc*, 16, 9, 11).

Toute cette argumentation ne nous paraît nullement probante. Nous n'avons aucune peine à admettre que Jésus ait pensé qu'il n'y aurait pas d'argent dans le Royaume de Dieu, mais il n'est pas légitime d'en conclure qu'il a dû vouloir réaliser dès maintenant un État qui ne devait exister qu'après un bouleversement total de toutes choses. Le quatrième évangéliste parle d'une bourse commune du petit groupe que constituaient Jésus et ses disciples (*Jean*, 12, 6 ; 13, 29), et il y a là quelque chose de si naturel qu'on n'a pas le droit d'écarter ce témoignage. On ne voit pas d'ailleurs comment Jésus, qui, à la différence de Jean-Baptiste, ne vivait pas au désert[1], mais fréquentait les bourgs et les villages et, pendant un certain temps, a vécu à Jérusalem, aurait pu se passer complètement d'un minimum de ressources financières.

S'il n'a pas voulu que les disciples qu'il envoyait en mission prissent de l'argent avec eux, c'est qu'ils ne devaient attendre leur subsistance que de Dieu, peut-être aussi parce qu'ils ne se seraient

1. Sauf, semble-t-il, à certains moments où, pour échapper à Hérode qui le faisait rechercher, peut-être plus tard à ses ennemis de Jérusalem, il a été contraint de se réfugier au désert.

Digitized by Google

jamais mis en route, ou, en tout cas, n'aurait pas agi avec la promptitude que Jésus jugeait nécessaire, s'ils avaient dû, au préalable, réunir des ressources suffisantes pour assurer leur subsistance ; s'il leur interdit de prendre avec eux des bourses et des besaces, c'est qu'il ne veut pas que leur voyage missionnaire ressemble à ces fructueuses tournées que faisaient certains prêtres mendiants attachés à des temples syriens[1].

Quant au fait qu'avant de répondre aux pharisiens Jésus s'est fait présenter un denier, le geste est nécessaire pour la mise en scène de la réponse, et n'autorise pas à conclure que ni Jésus ni aucun de ses disciples n'aient possédé de pièces de monnaie. Jésus n'aurait pas pu dire aux pharisiens, d'un denier qui ne leur aurait pas appartenu : « Rendez-le à César ».

Enfin, M. Eisler, pour pouvoir soutenir l'interprétation qu'il lui faut donner de l'entretien, pour éviter l'objection qu'il constitue contre sa thèse de l'attitude systématiquement négative de Jésus à l'égard de l'autorité romaine, est obligé de prêter à Jésus une sorte de duplicité qui n'aurait pas manqué de compromettre son influence. La question des pharisiens ne se comprendrait d'ailleurs pas si Jésus avait pris une position nette à l'égard de l'autorité romaine. Le fait que les pharisiens, que ce soit pour s'instruire ou pour tenter de compromettre Jésus comme paraissent l'indiquer les évangélistes, ont jugé à propos de l'interroger sur le problème brûlant du tribut, prouve que les questions de cet ordre étaient restées en dehors de son enseignement et que celui-ci, par conséquent, était orienté tout autrement que la prédication des agitateurs messianiques.

Nous sommes donc amené à conclure que, si Jésus a considéré le pouvoir romain — comme d'ailleurs tout autre pouvoir politique — comme fondé sur la violence et par conséquent comme destiné à disparaître dans le Royaume de Dieu, et s'il a porté sur l'argent un jugement tout semblable, rien n'autorise à lui attribuer une attitude agressive ni en matière politique ni en matière économique ou sociale. Ce sont là, pour lui, des choses qui disparaîtront d'elles-mêmes quand Dieu établira son règne.

D'après *Marc*, 8, 34, Jésus fait entendre à ceux qui veulent devenir ses disciples cet appel : « Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il

1. Deissmann (*Licht von Osten*[2]. Tübingen, 1909) cite une inscription grecque de l'époque impériale, trouvée à Kefr-Hauar en Syrie (publiée par Ch. Fossey, *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXI, 1897, p. 60), dans laquelle un esclave de la déesse syrienne se vante des voyages mendiants qu'il a faits pour sa déesse et de chacun desquels il a rapporté 70 πῆχαι.

Digitized by Google

renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive ». Les exégètes admettent d'ordinaire que la croix dont il est ici question est une allusion au supplice de Jésus. Les disciples de Jésus doivent donc être préparés à subir un sort, sinon identique, du moins analogue au sien, et le fait que le texte dit « sa croix » et non pas « la croix » est favorable à cette interprétation. Il suit de là que, dans la forme au moins, cette parole a subi l'influence d'une période postérieure et qu'elle reflète le temps où les chrétiens étaient persécutés. M. Eisler lui donne un autre sens. Il pense qu'en exhortant ses disciples à « prendre la croix », Jésus les a appelés[1] non pas à accepter de souffrir, mais à se marquer du signe distinctif d'un clan ou d'un groupe. C'est à ce signe que se rapporterait un passage d'Ézéchiel (9, 4). On pourrait tout d'abord demander s'il est bien légitime d'invoquer un texte dont rien ne prouve que Jésus l'ait eu présent à l'esprit quand il a prononcé la parole qui nous occupe, alors surtout que l'on ne peut aucunement établir qu'entre le VIe siècle et l'époque de Jésus ce passage ait jamais donné naissance à l'usage d'un signe qu'auraient porté les membres de certains groupes. Mais nous n'insisterons pas sur cette question de principe, car il est bien loin d'être certain que le texte d'Ézéchiel ait le sens que lui donne M. Eisler. Le prophète est invité par Dieu à marquer au front ceux des habitants de Jérusalem qui soupirent et gémissent à cause de toutes les abominations qui s'y commettent. Les mots דתחדוח הד du texte massorétique sont traduits dans les LXX par δὸς σημειόν. Il est vrai que, si des Pères comme Origène, Cyprien et Jérôme ont invoqué le texte d'Ézéchiel pour justifier l'usage du signe de croix, c'est là une considération qui ne saurait intervenir quand on cherche à déterminer le sens original du texte. Si le *tau* (T) a été, dans l'ancienne Église, un symbole courant de la croix, il n'est pas légitime de transférer simplement sa signification au *tav* hébreu. Il semble, d'ailleurs, que dans le texte d'Ézéchiel le mot הד signifie signe et non *tav* (ה)[2]. Quel était, dans la pensée d'Ézéchiel, ce signe? Peut-être un simple signe de reconnaissance, ou encore, comme le suppose Bertholet[3], un signe totémique, mais rien n'autorise à penser qu'il ait revêtu la forme d'une croix, comme le croit M. Eisler, et signifie l'incorporation au groupe des Rékabites. Il est d'ailleurs fort douteux qu'au temps de Jésus il ait encore existé des Rékabites formant

1. Un peu comme les prédicateurs des croisades invitaient leurs auditeurs à prendre la croix.

2. Cela résulte du rapprochement avec *Job*, 31, 35.

3. Bertholet, *Das Buch Hesekiel erklärt* (Marti, *Kurzer Hand-Commentar zum Alten Testament*). Freiburg, Leipzig, Tübingen, 1897, p. 52.

Digitized by Google

des bandes errantes d'artisans itinérants, pratiquant divers métiers, n'usant pas d'argent et systématiquement attachés à la vie nomade[1]. Ce que nous savons des Rékabites se réduit à peu de chose[2]. D'après *I Chroniques*, 2, 55, ils appartenaient à la race des Qénites, demi-nomades qui habitaient le sud de la Palestine, et passent pour s'être de bonne heure ralliés au yahwisme. Au temps d'Élie et d'Élisée, au moment de la réaction contre le culte des Baalim, Jonadab, fils de Rechab[3], groupa des hommes décidés à réaliser, en opposition avec la culture cananéenne, l'idéal de la vie nomade ; ils s'interdisaient l'agriculture, la construction de maisons, l'usage du vin et vivaient sous la tente. Ils paraissent avoir participé avec Jéhu et Élisée à un mouvement contre la dynastie d'Achab (*II Rois*, 10, 15 et suiv. ; *Jérémie*, 35, 6). Jérémie (35, 6) les présente comme des modèles de fidélité. Après l'exil, ils semblent avoir été des scribes réputés fixés à Jaebets ; ils avaient par conséquent abandonné la vie nomade. Il est ainsi tout à fait arbitraire de mettre l'activité de Jésus en relation avec un groupe rékabite, dont l'existence, à ce moment-là, est une pure conjecture.

A cela s'ajoute que, si Jésus a mené une vie errante, cela ne signifie pas qu'il ait appartenu à une famille de nomades. Il résulte de *Marc*, 6, 1-6', que sa mère, ses frères et ses sœurs[4] étaient fixés à Nazareth[5]. Lui-même avait pour centre d'activité et pour quartier général la maison de Pierre à Capernaum. Ce sont les nécessités de la prédication d'abord et ensuite l'obligation où il a été de se soustraire aux recherches d'Hérode Antipas qui lui ont imposé une vie itinérante.

Ce n'est donc qu'en opérant avec un certain nombre de postulats indémontrés et en donnant des textes une interprétation arbitraire que M. Eisler a pu faire de Jésus le prédicateur d'un mouvement d'indépendance fondé sur le rejet de la participation à une vie sociale

1. Il est encore plus aventureux d'établir une relation organique entre les Rékabites et les Sleibs actuels, comme le fait M. Eisler, qui donne (pl. XXII *bis* [20]) une photographie d'un groupe de Sleibs en les présentant, dans l'explication qui l'accompagne, comme les descendants des Rékabites et des Qénites de l'Ancien Testament et en disant expressément (I, p. 539) que l'aspect et le vêtement de ces hommes doivent être restés sans changement, sauf naturellement que l'armement consistait en arcs et en javelots, non en fusils à pierres.

2. Voir Gressmann, art. *Rekabisten*, dans *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, IV, col. 2065.

3. C'est-à-dire descendant de Rechab.

4. S'il n'est pas parlé de son père, c'est probablement qu'il était mort à ce moment.

5. Cet épisode ne peut être mis au compte de la tradition, puisqu'il rapporte, en somme, un échec de Jésus et, sous sa forme originale, disait qu'à Nazareth Jésus n'avait pas pu faire de miracles. Cf. Maurice Goguel, *Le rejet de Jésus à Nazareth. Zeitschr. f. die neutestamentliche Wissenschaft*, XII, 1911, p. 321-324.

Digitized by Google

et politique souillée par le rôle qu'y jouaient les éléments non-juifs et qui se proposait pour but d'entraîner le peuple au désert où, le moment venu, Dieu établirait son règne.

VII

Les remarques que nous avons présentées jusqu'ici permettent, croyons-nous, de formuler deux conclusions. La première est que M. Eisler n'a pas établi, tout au moins d'une manière qui soit susceptible de satisfaire des critiques un peu exigeants en matière de preuve, que les données de l'*Halôsis* puissent être appuyées et confirmées par d'autres textes; la seconde qu'il n'est pas possible de donner de la tradition chrétienne une interprétation qui s'harmonise avec le témoignage de l'*Halôsis*. Dès lors, le problème qui se pose n'est pas celui de la combinaison de deux traditions certainement indépendantes l'une de l'autre, celle de l'*Halôsis* et celle des Évangiles, mais celui du choix à faire entre ces deux témoignages.

Quelques remarques générales ne seront pas superflues ici.

M. Eisler nous apprend dans sa préface qu'il avait prévu la publication de son livre pour la fin de 1925; il devait avoir cinq feuilles. L'ouvrage n'a paru qu'en 1928-1929 et il a (sans compter les index et *errata*) 1,360 pages, soit dix-sept fois plus que son auteur ne l'avait prévu. Sans doute, les fonctions que M. Eisler a remplies à la Coopération intellectuelle ont retardé l'achèvement de son livre. Il est néanmoins permis de supposer qu'après les observations qui lui ont été présentées dans les discussions qui ont suivi ses premières communications, il a eu le sentiment que le seul témoignage de l'*Halôsis* n'était pas suffisant pour supporter tout le poids de la construction qu'il lui avait suggérée, ou tout au moins qu'il n'emportait pas la conviction de la presque totalité de ses auditeurs. Toujours est-il qu'il a utilisé ces dernières années pour étayer le témoignage de l'*Halôsis* par ceux de la tradition juive, du Josèphe grec interprété et corrigé comme nous l'avons vu, des *Acta Pilati* de Maximin Daja, etc. En apparence, la théorie de M. Eisler se présente en 1928-1929 avec un appareil beaucoup plus imposant qu'en 1925-1926. Elle n'en est pas plus solide, car l'argumentation nouvelle qu'il a ajoutée, loin de renforcer sa thèse, prend son appui sur elle. Ce n'est, à tout prendre, qu'une interprétation sous l'angle de sa théorie de toute une série de textes et de traditions. Cette interprétation est le plus souvent forcée, puisque, grâce à des hypothèses d'interpolations et de mutilations et à des restitutions

Digitized by Google

très hardies, elle fait dire aux textes tout autre chose, parfois le contraire de ce qu'ils paraissent dire. En tout cas, elle reste directement fonction de la valeur de la thèse fondamentale. Malgré l'énorme effort accompli par M. Eisler depuis quatre ans, les conditions où se présente aujourd'hui sa thèse ne sont pas, si l'on va au fond des choses, sensiblement différentes de celles dans lesquelles elle se présentait en 1925-1926. Nous restons en présence du problème : tradition évangélique ou Josèphe slave.

Quelques faits constituent, dès l'abord, au moins, des présomptions favorables à la tradition chrétienne. C'est en premier lieu qu'elle est attestée d'une manière incontestable à une date beaucoup plus ancienne que l'*Halôsis;* c'est ensuite qu'elle présente un tableau, non point absolument cohérent et sans lacunes, du moins infiniment plus complet et plus homogène que la tradition slave. On peut écrire l'histoire du christianisme avec la tradition chrétienne, on ne le pourrait avec l'*Halôsis*. Pour tirer parti de ce témoignage, M. Eisler a dû l'encadrer dans des éléments empruntés à la tradition chrétienne. Il n'est, en aucune mesure, illégitime de compléter les unes par les autres les données fournies par deux documents entièrement différents et indépendants l'un de l'autre ; on doit même estimer que les cas où l'on peut ainsi disposer d'une double documentation sont ceux dans lesquels l'histoire peut être reconstruite avec le maximum de probabilité, mais, dans le cas qui nous occupe, il y a quelque chose d'assez particulier dont il faut tenir compte : si le témoignage de l'*Halôsis* doit être retenu, même purifié des interpolations que M. Eisler a cru y reconnaître[1], il faut croire que la tradition évangélique est non pas seulement une tradition altérée par les intermédiaires qui

1. Il est naturellement impossible de discuter en détail les interpolations que M. Eisler croit discerner, car, pour le faire, il faudrait écrire tout un commentaire des textes propres à la version slave. Mais il faut au moins noter que, dans ses hypothèses, paraît entrer un élément d'arbitraire. L'hypothèse d'interpolations est, entre les mains de M. Eisler, un moyen commode d'écarter — peut-être trop facilement — quelques-unes des objections les plus graves que l'on pourrait faire à la valeur des textes qu'il utilise. Il n'est pas douteux que, dans la plupart des cas où M. Eisler recourt à l'hypothèse d'interpolations, les textes ont quelque chose de contradictoire. Mais l'hypothèse d'interpolations n'est pas la seule qui puisse rendre compte du caractère qu'ils présentent. On pourrait, par exemple, supposer que l'auteur des fragments, s'il n'est point Josèphe (ce qui est, tout au moins, une hypothèse qu'il n'y a, *a priori*, aucune raison d'écarter), voulant, dans une intention polémique, présenter de l'histoire de Jésus une conception toute différente de celle des chrétiens, a cependant pris son point de départ dans la tradition évangélique. A vrai dire, il ne pouvait faire autrement. Il fallait, en effet, que ses lecteurs se rendissent compte que c'était de Jésus qu'il entendait parler. M. Eisler a été, à tout le moins, un peu vite en besogne en n'envisageant que l'explication favorable à sa théorie.

Digitized by Google

l'ont conservée et par les méprises et les ignorances de ceux qui l'ont rédigée sous la forme que nous connaissons, mais une déformation systématique, volontaire et parfaitement consciente, un effort suivi et couronné d'un éclatant succès, pour substituer au souvenir de ce qui s'était réellement passé une simple fiction appropriée aux intérêts d'une Église dont, d'ailleurs, on n'explique pas comment elle est née. Nous avons déjà indiqué, en passant, les difficultés psychologiques et morales que soulève une pareille hypothèse. Il faut ajouter que l'on ne comprendrait absolument pas comment une fraude d'une pareille envergure pourrait n'avoir pas été dénoncée par les adversaires du christianisme ou leur réfutation par ses apologistes avoir été si complète qu'aucun souvenir de la discussion n'ait subsisté.

Mais laissons de côté ces objections, cependant graves, qui n'ont pas frappé M. Eisler, puisqu'il n'a pas tenté de les prévenir, et retenons seulement ceci : déformée, altérée, falsifiée comme elle l'aurait été, la tradition évangélique ne constituerait plus un document historiquement utilisable. Quel crédit, en effet, mériteraient ceux qui auraient accumulé tant de mensonges et qui pourrait se flatter de découvrir les atomes de vérité qui pourraient se cacher sous un pareil amas d'inventions? Dès lors, M. Eisler n'est plus en droit d'utiliser les Évangiles pour combler les lacunes qu'il est bien obligé de reconnaître dans sa documentation slave. Un témoin convaincu de mensonge ne peut plus être cru, même quand, par accident, on ne possède pas la preuve de son mensonge.

Nous nous bornerons à indiquer sommairement une dernière remarque encore. Le christianisme est solidaire des faits relatifs à la vie de Jésus, mais il est autre chose que ces faits. Il est une religion qui s'est édifiée sur la base fournie par une tradition historique. C'est donc poser le problème d'une manière trop étroite, et qui ne répond pas à toute la réalité à expliquer, que de se préoccuper seulement de ce qu'a été l'histoire de Jésus. Il faut aussi que l'on se rende compte de la manière dont le christianisme s'est constitué comme religion. Le problème est rendu par là plus complexe, mais nous avons un procédé de vérification et de contrôle dont la valeur est loin d'être méprisable. Nous pouvons poser en principe qu'une conception de l'histoire de Jésus ne peut être retenue comme valable si elle ne peut pas rendre compte aussi de la naissance et du développement du christianisme. Cette vérité paraît évidente, il n'est pas inutile cependant de la formuler, car l'expérience prouve — et nous ne pensons pas ici seulement à M. Eisler — qu'elle est souvent perdue de vue ; c'est peut-être

Digitized by Google

là une des causes profondes de la crise par laquelle passent les études d'histoire des origines chrétiennes.

Appliqué à la théorie de M. Eisler, le critère dont nous venons de parler au premier coup d'œil fait éclater son insuffisance. Si la prédication et l'œuvre de Jésus ont été ce qu'il dit qu'elles ont été, comment le christianisme en est-il sorti? M. Eisler ne semble pas s'être le moins du monde préoccupé de cette question. On dira peut-être que sa théorie est si nouvelle qu'il est impossible que, du premier coup, tous les problèmes que pose l'histoire du christianisme primitif soient résolus en fonction d'elle, et qu'il faut laisser tant à lui qu'à ses disciples le temps de la développer dans toutes les directions et notamment d'élaborer une interprétation du paulinisme qui puisse s'harmoniser avec elle. Soit. Mais nous avons, de notre côté, le droit de penser et de dire que tant que cette interprétation ne nous sera pas donnée — et, pour notre part, nous ne pensons pas qu'on puisse jamais la fournir — il manquera au système de M. Eisler une colonne indispensable pour qu'il soit vraiment en équilibre.

VIII

Il s'agit donc de juger les textes slaves en eux-mêmes. Nous bornerons notre examen à un seul fragment[1] et, comme nous avons eu l'occasion de discuter ailleurs son origine et ses relations avec la tradition chrétienne[2], nous essayerons seulement de montrer ici que, de ce texte, le plus étendu et le plus important de ceux que fournit l'*Halôsis*[3], il est impossible de tirer une idée cohérente de Jésus et que, si on élimine ce qui, manifestement, vient de la tradition chrétienne[4], il ne reste rien de réellement consistant.

Il faut d'abord reproduire le texte. Nous le donnons d'après la traduction allemande de Berendts, retouchée sur quelques points de détail par M. Eisler (II, p. 297-300). (Nous imprimons en italique les parties qui, d'après M. Eisler, seraient des interpolations.)

Alors parut un certain homme, s'il est permis de l'appeler un homme. Sa

1. Pour la discussion du fragment relatif à Jean-Baptiste, nous nous permettons de renvoyer aux observations présentées dans notre livre : *Au seuil de l'Évangile : Jean-Baptiste*, p. 20-33, 297-302.

2. *Le témoignage de la version slave de la « Guerre juive » de Josèphe sur la mort et la résurrection de Jésus. Revue d'histoire des religions*, t. XCIII, 1926, p. 22-43.

3. Livre II, entre les §§ 174 et 175 du texte grec.

4. Peu importe que ce soient des interpolations faites après coup ou des emprunts du premier auteur à la tradition chrétienne.

Digitized by Google

nature et son aspect étaient humains, mais son apparence plus que d'un homme, *mais ses œuvres étaient divines;* il accomplissait des prodiges merveilleux *et puissants. C'est pourquoi il m'est impossible de l'appeler un homme.* Mais si je considère la nature commune, je ne l'appellerai pas un ange.

Et tout ce qu'il accomplissait, c'était par une puissance invisible, par la parole et par le commandement. Les uns disaient de lui : « Notre premier législa-« teur est ressuscité des morts et a fait beaucoup de guérisons et des prodiges ». Les autres pensaient qu'il était envoyé par Dieu. Mais, sur beaucoup de points, il s'opposait à la Loi, il n'observait pas le sabbat d'après la coutume des pères. Cependant, il ne faisait rien de honteux et n'agissait pas avec ses mains, c'était par sa parole qu'il produisait tout. Beaucoup de gens du peuple le suivaient et écoutaient son enseignement. Beaucoup d'âmes étaient agitées, pensant que par là les tribus juives pourraient s'affranchir des mains romaines. Il avait l'habitude de se tenir devant la ville sur le mont des Oliviers. C'est là qu'il accomplissait des guérisons pour le peuple. Auprès de lui s'assemblèrent cent cinquante partisans et une masse de peuple. En voyant sa puissance et en constatant qu'il accomplissait par sa parole tout ce qu'il voulait, ils lui manifestèrent leur désir qu'il entrât dans la ville, défît les forces romaines et Pilate et gouvernât sur nous[1]. Il ne nous méprisa pas[2]. Quand, dans la suite, les chefs des Juifs eurent connaissance de cela, ils s'assemblèrent avec les grands-prêtres et dirent : « Nous sommes faibles et sans puissance pour résister aux Romains. Puisque maintenant l'arc est tendu, allons communiquer aux Romains ce que nous avons appris. Nous n'aurons pas à nous en faire de souci, ils ne l'apprendront pas par d'autres, nous ne serons pas dépouillés de nos biens, nous ne serons pas massacrés et nos enfants dispersés ». Ils allèrent donc communiquer cela à Pilate. Celui-ci envoya [ses soldats] et massacra beaucoup de gens du peuple. Et il se fit amener ce faiseur de miracles et, après avoir fait une enquête, il reconnut que c'était *un bienfaiteur et non* un malfaiteur, *ni* un séditieux, *ni* un prétendant à la royauté. *Il le relâcha parce qu'il avait guéri sa femme qui était à la mort. Il retourna à l'endroit habituel et accomplit les œuvres qu'il avait l'habitude d'accomplir et, comme de nouveau plus de peuple s'assemblait autour de lui, son action grandit de plus en plus sa gloire. Les scribes furent piqués de jalousie et ils donnèrent trente talents à Pilate pour qu'il le mît à mort. Celui-ci les prit et les laissa libres de réaliser leur volonté.* Ils le prirent et le crucifièrent *contre* la Loi des Pères.

On est d'abord frappé du fait que le texte ne nomme pas le personnage qui joue le rôle important qui est relaté ici. M. Eisler (II, p. 354 et suiv.) ne pense pas que l'on puisse se contenter de supposer qu'il y

1. Dans un manuscrit il y a « sur eux ».

2. La tradition du texte paraît être quelque peu incertaine. Trois manuscrits ont « mais il n'eut pas égard à cela ». La version roumaine a « mais son esprit n'était pas dirigé de ce côté »

Digitized by Google

avait dans l'original une appellation susceptible de choquer les chrétiens, par exemple Jésus ben Panthera (ou Pandara), car, dans ce cas, le mot choquant aurait pu disparaître sans que tombât, en même temps, le nom de Jésus. Il suppose que ce nom (Jésus ou Jésus fils de Joseph) a disparu parce que le détenteur du manuscrit d'où dérive la version slave a craint des difficultés avec la censure. L'hypothèse n'est que spécieuse. D'abord l'absence du nom de Jésus ne peut être un simple accident, puisque Jean-Baptiste, lui non plus, n'est pas nommé et puisque dans *Halôsis*, II, § 220, Jésus n'est pas davantage nommé, mais seulement désigné par l'expression « ce faiseur de miracles ». En outre, un censeur qui aurait lu ce texte, avec ou sans les phrases que M. Eisler tient pour des interpolations chrétiennes, n'aurait pu manquer de reconnaître que c'était l'histoire de Jésus qu'on prétendait raconter et aurait certainement considéré comme un blasphème le fait qu'elle y était présentée autrement que ne le font les Évangiles. M. Eisler se met ici en contradiction avec lui-même, puisque, d'une part, il admet qu'un Juif détenteur du manuscrit original a supprimé le nom de Jésus pour empêcher que les chrétiens ne reconnussent que c'était à lui que se rapportait le passage et de l'autre il suppose que les scribes chrétiens ont bien vu que c'était de lui qu'il était question, puisqu'ils y ont fait des suppressions et des additions destinées à harmoniser le texte avec la tradition chrétienne. Si, d'ailleurs, la censure chrétienne — ou la crainte de la censure, ce qui, pratiquement, revient au même — s'était émue de la présence du nom de Jésus, ce n'est pas ce nom seulement, c'est tout le passage qui aurait été supprimé.

Une autre explication est donc nécessaire. Nous ne concevons que celle-ci : l'auteur du fragment a voulu insinuer sur Jésus des choses qu'il n'osait pas dire directement, parce qu'il ne voulait pas ou n'osait pas contredire ouvertement la tradition chrétienne. C'est donc qu'il la connaissait et voulait la combattre[1].

De cette constatation dérivent diverses conséquences qui obligent à écarter l'interprétation du texte donnée par M. Eisler ; d'abord, si l'auteur connaît la tradition chrétienne et dépend d'elle, il est difficile de lui reconnaître la qualité de témoin indépendant. Celui qui est directement renseigné sur les événements qu'il rapporte n'entremêle pas

1. Il est à peine besoin de souligner le fait qu'un texte rédigé dans ces conditions ne peut pas être cohérent et que, par conséquent, on doit être extrêmement prudent et réservé sur la question des interpolations.

Digitized by Google

ce qu'il veut dire d'éléments empruntés à une tradition différente, qui contredit ses propres affirmations.

Dès lors, il n'est possible ni d'attribuer le texte à Josèphe, ni de lui reconnaître une valeur documentaire quelconque, et il ne faut voir dans le fragment de l'*Halôsis* qu'un morceau de polémique juive dont le but est sans doute moins de persuader les chrétiens que d'empêcher les Juifs de se laisser gagner au christianisme. Très habilement, l'auteur a entremêlé ses inventions d'emprunts faits à la tradition chrétienne, de manière à insinuer plus facilement ce qu'il voulait faire pénétrer dans les esprits, en ne paraissant pas s'opposer d'une manière brutale aux affirmations de la tradition chrétienne.

IX

Nous avons dit en commençant que le considérable ouvrage de M. Eisler plaçait la science du Nouveau Testament devant une décision à prendre. Doit-elle persévérer dans les voies où elle a marché jusqu'ici, ou bien faut-il qu'elle se décide à écouter le μετανοεῖτε qu'il lui adresse, à se frapper la poitrine et à se placer désormais sous le signe de l'*Halôsis*? Ce que nous avons dit — un peu trop longuement peut-être — nous dicte notre réponse. Personne plus que nous n'est sensible aux lacunes et aux insuffisances de la science actuelle du Nouveau Testament. Cependant, nous croyons qu'elle est dans la bonne direction, et l'examen minutieux que nous avons fait de l'œuvre de M. Eisler nous a renforcé dans la conviction que c'est seulement dans la voie où elle a marché jusqu'ici qu'elle pourra progresser. A l'invitation de M. Eisler, nous répondons donc par un *non possumus* absolu.

Devant le monument — car c'est un monument — qu'a élevé M. Eisler, on éprouve un sentiment où il y a quelque mélancolie. Sans aucun doute, son livre restera une mine très riche qu'il y aura toujours profit à exploiter. Il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble, une somme prodigieuse de talent, de science et de travail a été prodiguée en vain.

De cet échec il y a, croyons-nous, une leçon de méthode à retirer. La première vertu de l'historien doit rester la docilité à l'égard des textes. Il faut se garder de les violenter pour leur faire dire ce qu'on voudrait qu'ils disent. Sa seconde vertu, qui n'est, en somme, qu'une autre forme de la première, doit être de se défier des hypothèses. Certes, l'histoire ne peut entièrement se passer de conjectures, mais elle doit n'en faire que le minimum indispensable pour relier entre

Digitized by Google

elles les données des textes, et elle n'en doit hasarder aucune qui contredise les indications positives des textes, ou même qui ne soit, en quelque mesure, leur prolongement.

M. Eisler opère avec de tout autres principes. L'histoire est, pour lui, une science, ou plutôt — car ici il ne peut plus être question de science — un art des conjectures. Par les interpolations qu'il suppose dans les textes et les hypothèses qu'il fait pour les restituer dans leur forme première, il applique aux textes un traitement qui permet, pour peu qu'on ait de l'habileté — et il en a infiniment — d'écarter les témoignages qui contredisent ses hypothèses et d'en découvrir qui les appuient. Le contrôle des conjectures par les textes devient ainsi illusoire, et l'on vient à se demander à quoi servent désormais les textes, et si sa thèse aurait beaucoup perdu à être exposée sans le majestueux et laborieux appareil critique qui l'accompagne. Cet exposé direct et nu aurait eu du moins cet avantage qu'on aurait mieux vu le rôle que l'imagination y joue, certainement à l'insu de son auteur[1].

Maurice GOGUEL.

1. Depuis que ces pages ont été écrites, M. Salomon Reinach (*Jean-Baptiste et Jésus suivant Josèphe. Compte-rendu critique du Jésus Basileus de R. Eisler*, Paris, 1929 ; extrait de la *Revue des Études juives*) a donné son adhésion à la théorie de M. Eisler. MM. Meat et Thackeray, en Angleterre, Kempers et Lehmann-Haupt, en Allemagne, se sont prononcés dans le même sens. Par contre, M. Windisch (*Das Problem der Geschichtlichkeit Jesu. Theologische Rundschau*, 1929, p. 275) a apprécié l'ouvrage de M. Eisler (dont il ne donne pas d'ailleurs un compte-rendu détaillé) d'une manière qui se rapproche beaucoup de notre propre jugement. Il le qualifie de *bedeutender, von staunenswerter Gelehrsamkeit, bewundernswertem Scharfsinn aber (leider) auch von einer kaum je da gewesenen und kaum überbietbaren Kraft der Phantasie zeugender Riesenwerk.*

Digitized by Google

LA

CRISE DES PRIX AU XVIE SIÈCLE

EN POITOU

(Suite et fin[1]*)*

III

Le règne de Charles IX. La crise marque un temps d'arrêt. — Un agiotage sur les monnaies, favorisé par le désordre des guerres de religion, lui fait prendre un nouvel essor.

Dans notre exposé général de la crise, nous avons dit en débutant que le règne de Charles IX marquait un temps d'arrêt dans la hausse des prix et une sorte d'hésitation dans la continuation de la crise. La marche du pouvoir d'achat de la livre à cette époque nous en fournit la preuve. Pendant ce règne, du mois de décembre 1560 au mois de mars 1574, le pouvoir d'achat est passé de 24 à 20 francs. Ne perdant que 4 francs seulement dans le cours de ces quatorze années et fournissant ainsi une perte moyenne annuelle de 0 fr. 285, bien inférieure, on le voit, à celle de 0 fr. 66 que nous avions constatée pendant la durée du règne précédent.

Il faut en chercher sans aucun doute l'explication dans une notable diminution des exportations, augmentant ainsi tout d'un coup le stock des marchandises disponibles. La situation de l'Espagne, qui traversait à cette même époque une grave crise économique et monétaire[2], et qui se trouvait être pour le Poitou la principale et presque unique destinataire de ces exportations, rend très vraisemblable cette explication.

Notre tableau de la circulation monétaire, qui nous indique pour cette époque la même abondance (peut-être même plus grande encore)

1. Voy. *Rev. histor.*, t. CLXII, 1er fasc., p. 1-44.
2. Henri Sée, *Les origines du capitalisme moderne*, p. 40.

Digitized by Google

de monnaies étrangères que sous le règne précédent, semblerait être en contradiction avec ces indications, si les ordonnances de Henri II ne nous avaient montré les opérations sur les changes comme ayant, en ce qui concerne l'afflux de ces monnaies étrangères, suppléé, et au delà, à ce qui pouvait faire défaut du fait du ralentissement des exportations des denrées. Pour ce qui est de l'effet de cet afflux monétaire sur la situation économique, effet qui s'est nettement modifié et n'est plus le même que sous les deux règnes précédents, on se l'explique facilement par une plus grande capacité d'absorption du marché que précédemment, et par un classement des capitaux qui devait infailliblement arriver à se produire au bout d'un certain nombre d'années.

De cette capacité d'absorption du marché, qui a frappé M. Paul Harsin et qu'il a très judicieusement signalée dans son étude sur l'*Afflux des métaux précieux au XVIe siècle*, on trouve la raison, à cette époque, dans le développement qu'ont pris les opérations commerciales aussi bien que l'industrie, et surtout dans le nombre et l'importance toujours croissante des opérations financières. Parmi celles-ci, les prêts à la noblesse absorbent, à partir du milieu du siècle, une quantité invraisemblable de capitaux. Poitiers, au point de vue de ces opérations financières, ne pouvait rivaliser ni avec Paris, ni avec Lyon, mais il se plaçait nettement ensuite sur le même rang que n'importe quelle autre ville du royaume. Tous nos marchands s'étaient improvisés financiers, et on voyait défiler chez eux toute la noblesse du Poitou et une portion très appréciable de la noblesse des autres provinces, y compris l'Ile-de-France[1].

Nous trouvons ainsi, croyons-nous, dans la diminution des exportations et dans une disposition nouvelle du marché vis-à-vis l'afflux monétaire, les deux raisons du temps d'arrêt qui se manifeste dans la hausse des prix au temps de Charles IX.

Mais le fait capital de ce règne de Charles IX, outre l'arrêt dans la hausse des prix que nous venons de signaler, se trouve dans un agiotage sur les monnaies, sur l'écu d'or en particulier, qui vint subitement aggraver la situation monétaire et donner un nouvel essor à cette crise des prix qui semblait en voie d'apaisement. Favorisé par le désordre intérieur résultant des guerres de religion, cet agiotage prit bien vite des proportions considérables et le cours de l'écu d'or sol, envers et contre toutes les ordonnances, fut bien vite porté par les spéculateurs à un prix de plus du double supérieur à sa valeur officielle.

1. De tout cela, nous en apporterons les preuves dans notre étude en préparation sur la « Situation économique et l'état social en Poitou au XVIe siècle ».

Digitized by Google

Dès le début de son règne, Charles IX s'alarme de cet agiotage sur les monnaies et rend à son sujet une ordonnance spéciale, datée d'Orléans du 27 janvier 1560 (ancien style) :

« Nous avons esté advertiz que quelques inhibitions et deffences qui aient esté faictes de ne mettre et exposer l'escu d'or sol à plus hault prix que de cinquante solz tournois pièce, et le pistolet d'Espagne que de quarante huits solz, ce néantmoins il y a plusieurs marchands en nos villes de Paris et Lyon, lesquelz ne taschans que de troubler le faict de nos monnoyes et d'interrompre tout ce que l'on s'efforce y donner d'ordre et de provision, mettent et exposent à présent ledict escu à cinquante et un et cinquante deux solz pièce, et ledict pistolet à cinquante solz. Chose à quoy il est bien nécessaire pourveoir promptement et diligemment, pour le bien général et universel de tout nostre royaume... Et à ces causes nous vous mandons et enjoignons qu'incontinent après la réception de la présente vous faictes inhiber et deffendre à son de trompe et cry public, es lieux de nostre dicte ville de Paris accoutumez, et sur les peines que vous verrez au cas appartenir, qu'aucun n'ayt à mettre et exposer ny aussi à prendre ledict escu sol à plus hault prix que de cinquante solz pièce et ledict pistolet de quarante huit. Vous informant si soigneusement et diligemment de ceux qui ont excédé ledict prix, tant à la mise qu'à la recepte, que vous puissiez découvrir qu'ilz seront (qui ils seront), *afin de procéder alencontre d'eulx par telles adjudications de peines, que leur exemple contienne et garde les autres de faire le semblable cy après.* Vous donnerez aussi ordre qu'il s'en face autant en nostre ville de Lyon ; estant bien asseurez que, s'il y est pourveu en ces deux villes là ainsi soigneusement et seurement que requiert l'importance de l'affaire, la mise desdicts escus demeurera en l'estat que nous le désirons... »

L'ordonnance paraîtrait bien sévère pour un modique surhaussement du prix de l'écu d'un sol ou deux seulement, si l'on ne savait que le cours de cet écu, qui était resté fixé à 46 sols pendant tout le règne de Henri II et pendant celui de François II, venait d'être porté tout d'un coup à 50 sols par Charles IX, et cela quelques mois seulement avant la promulgation de cette ordonnance du mois de janvier 1560 (1561). Il y avait donc, en effet, dans ce nouveau surhaussement de la part de ces marchands de Paris et de Lyon à si brève échéance, motif à découragement et à mécontentement pour le souverain, qui pouvait croire que, par cette augmentation récente de 4 sous en une seule fois du cours de l'écu, il avait donné satisfaction à la population, ou plus exactement aux marchands et aux spéculateurs, qui étaient les seuls,

Digitized by Google

en réalité, à profiter de ces élévations du cours de l'écu. Mais, même dans cette hypothèse, la sévérité de cette ordonnance pour une aussi modique élévation du prix de l'écu ne saurait se justifier, si l'on ne pouvait supposer que Catherine de Médicis, dans le fond la véritable inspiratrice de l'ordonnance, n'avait été indirectement prévenue de ce qui se tramait parmi les marchands et de leurs projets au sujet de la formidable augmentation du prix de l'écu qu'ils préparaient et qui allait se produire à brève échéance. Les termes de l'ordonnance vis-à-vis des marchands de Paris et de Lyon, les initiateurs du mouvement, confirment bien cette supposition.

Catherine de Médicis avait été du reste très exactement renseignée, ou sinon ses soupçons étaient très justifiés, car ce n'est plus par sol et par denier que nous allons voir se produire le surhaussement du prix de l'écu d'or. Durant le règne de Charles IX, en effet, envers et contre toutes les ordonnances et de par la seule volonté des marchands, non plus seulement de Paris et de Lyon, mais bien de toute la France, le prix de l'écu de 50 sols s'éleva successivement à 3 livres, puis à 4 et jusqu'à 5 livres, pendant que le roi, impuissant à empêcher ce mouvement désordonné et contraint même de le suivre dans de certaines proportions, portait successivement le cours de cet écu à 2 livres 12 sols ou 52 sols au mois d'août 1568, à 53 sols au mois de novembre 1569 et, enfin, à 54 sols en août 1570.

Le surhaussement du cours de l'écu, que nous avons vu se produire, *du fait des marchands*, dans le règne précédent en vue de spéculations sur les changes, avait des bornes, il était limité par la valeur mondiale du métal contenu dans cette monnaie. Le surhaussement que nous constatons au temps de Charles IX, avec cette même origine, était sans limites : le cours de l'écu étant porté à un chiffre infiniment supérieur à la valeur de l'or qu'il contenait, cette monnaie devenait ainsi *une fiction*, et on ne devait plus entrevoir de bornes à ces agiotages. On s'expliquera, d'un autre côté, la facilité avec laquelle ces marchands devaient faire accepter l'écu pour des prix aussi élevés, en considérant l'attrait qu'avait l'or dès cette époque, en raison de sa rareté, qui commença à se manifester dès les premières années du règne de Charles IX, ainsi que nous en fournit la preuve le payement de cette grosse somme de 30,000 livres effectué exclusivement en monnaie de testons de la valeur de 12 sols pièce au mois de décembre 1564.

Quelles pouvaient bien être les raisons qui poussaient ces marchands à porter le cours de l'écu d'or à un pareil chiffre? Pour répondre à cette question, il faut tout d'abord se rendre compte de la situation et de

Digitized by Google

l'état social à la fin du règne de Henri II, en appréciant l'importance des fortunes que marchands, financiers et spéculateurs de tout genre avaient édifiées dès cette époque, *grâce à la hausse ininterrompue de tous les prix* pendant de si longues années. Les gains réalisés étaient tels que l'état social en avait été profondément modifié et que, en Poitou tout au moins, fiefs, seigneuries et châtellenies ne cessaient de passer, avec une déconcertante rapidité, des mains de la noblesse dans celles des marchands et de la bourgeoisie. Car, procureurs, notaires, avocats, magistrats et autres, tous dans ce siècle de l'argent, on pourrait presque dire sans exception, spéculaient, trafiquaient et s'enrichissaient. C'est cette situation, sur laquelle nous reviendrons dans un prochain chapitre avec beaucoup plus de détails et que les intéressés espéraient bien voir se prolonger de nombreuses années encore, qui s'était trouvée subitement menacée par ce temps d'arrêt dans la crise que nous venons de constater au début du règne de Charles IX, et contre lequel il fallait à tout prix réagir. Pour enrayer la baisse, il s'agissait de fomenter la hausse : antique procédé toujours en usage, et qui explique la campagne organisée par ces marchands de Paris et de Lyon d'abord, et qui ne tarda pas à se répandre dans la France entière, en Poitou notamment. Déjà, sous le règne de Henri II, en registrant le 9 août 1555 l'ordonnance du 23 juillet précédent, la Cour des monnaies s'était énergiquement élevée, nous l'avons vu, contre l'élévation illégale que les marchands, en vue de leurs opérations sur les changes, faisaient subir au cours de l'écu d'or, constatant que cette élévation avait eu une répercussion immédiate sur le prix de toutes les denrées, et depuis lors toutes les ordonnances sans exception n'avaient cessé de fulminer contre ces déplorables errements. Mais les marchands n'avaient eu cure de toutes ces admonestations, ils n'avaient retenu qu'une chose : le parti que l'on pouvait tirer de la hausse de prix de l'écu d'or, et à l'époque où nous sommes arrivés, sous Charles IX, ils profitaient, et sur une vaste échelle, de l'expérience acquise.

Le mécanisme de l'opération était tout à la fois simple et d'un effet certain. Le marchand qui achetait du producteur un lot de marchandises exigeait de lui en le lui payant qu'il prît l'écu pour 3 livres, pendant qu'il ne valait que 55 sols (nous prenons ce chiffre comme nous aurions pu en prendre d'autres) ; le vendeur souscrivait assez facilement à cette proposition, car, s'attendant bien à cette exigence, il avait d'avance dans cette prévision majoré en conséquence le prix de sa marchandise. Le marchand, en revendant ce lot et pour obtenir un prix plus élevé, se targuait près de son client de la hausse que venait de

Digitized by Google

subir le prix de cette marchandise, se gardant bien de lui dire en même temps qu'il avait payé les 3 livres avec un écu de 55 sols ; sans compter que, prévoyant qu'il allait être vraisemblablement dans l'obligation de prendre lui-même en payement un écu de 55 sols pour 3 livres, il augmentait à son tour d'autant (sinon plus) le chiffre prévu pour son bénéfice commercial. On voit facilement ainsi par quelle suite d'enchaînements successifs et dans quelles proportions cet agiotage sur les monnaies, poussé au point que nous avons indiqué, dut non seulement entretenir, mais encore aggraver, cette crise que tous ces marchands redoutaient de voir disparaître. Nous rappellerons que toutes ces majorations de prix devenaient d'autant plus faciles qu'elles s'opéraient au moyen de monnaies sur lesquelles aucune valeur n'était inscrite et qui n'étaient, en somme, que de simples jetons. Du reste, il serait bien impossible, croyons-nous, de trouver une explication plausible à une semblable surélévation du cours de l'écu, qui atteindra bientôt, comme nous allons le voir, 7 et 8 livres, si on ne lui attribuait le but que nous venons de signaler : celui de maintenir une crise des prix qui menaçait alors de disparaître.

Ces troubles monétaires, très inquiétants déjà sous le règne de Charles IX, allaient en arriver promptement, dans le règne suivant, à menacer les plus graves intérêts du royaume.

IV

Règne de Henri III et premières années du règne de Henri IV. Le désordre monétaire devient une véritable menace pour l'intérêt public; Henri III rend l'ordonnance du 20 novembre 1577, qui, en abandonnant le compte par livre et en adoptant le compte par écu, rétablit l'ordre dans les monnaies et stabilise pendant quinze ans le prix des denrées.

Chaque règne a marqué jusqu'ici une étape distincte dans la crise des prix du XVIe siècle ; le règne de Henri III et les premières années du règne de Henri IV vont nous montrer maintenant l'une des phases capitales de la crise.

La marche du pouvoir d'achat de la livre fut sensiblement la même durant le règne de Henri III que pendant le règne précédent ; la durée des règnes étant presque identique et le pouvoir d'achat diminuant de 4 livres dans l'un comme dans l'autre, la hausse des prix se poursuivit dans les mêmes proportions. Mais le désordre monétaire qui entretenait alors cette crise, très compliquée déjà sous le règne de Charles IX, prit

Digitized by Google

subitement dès le début du règne de Henri III des proportions tout à fait exceptionnelles que vont nous indiquer deux documents nouveaux : une lettre de la Cour des monnaies au roi et l'ordonnance qui en fut la conséquence[1].

Disons d'abord que le *cours officiel* de l'écu d'or sol, que Henri III à son avènement au trône avait trouvé fixé à 2 livres 18 sols, fut porté par lui une première fois à 3 livres le 31 mai de l'année 1575, puis à 3 livres 5 sols au milieu de l'année 1577, le 15 juin. Mais toutes ces augmentations n'étaient plus que des manifestations sans portée. Pendant que l'ordonnance du mois de juin 1577 fixait le cours de l'écu à 3 livres 5 sols, il circulait déjà partout pour 3 livres 10 sols, et certains marchands, dans leurs contrats, imposaient souvent à leurs vendeurs de prendre cet écu pour 5 et 6 livres, quelquefois plus. Dans son ordonnance du 20 novembre de cette année 1577, que nous allons examiner longuement un peu plus loin, Henri III nous dira que certains marchands imposaient même le cours de 7 livres et que les juges de ses tribunaux, « par leur négligence et *leur connivence* », toléraient ces agissements en ne tenant aucun compte des ordonnances promulguées. C'était avouer formellement son impuissance.

Dès le mois de juin 1575, effrayée par l'imminence du péril et prenant prétexte de la convocation à Blois des États généraux pour le mois de décembre de cette même année, la Cour des monnaies avait adressé au roi, sous forme de lettre, des remontrances signalant la gravité de la situation. Pour y parer, elle ne voyait qu'un moyen, « rabaisser le prix des monnaies ». La Cour était hantée de cette idée que la seule et unique cause de la hausse des prix provenait de la diminution du pouvoir d'achat de la livre, résultant de la valeur de plus en plus élevée que la royauté et les particuliers n'avaient cessé d'attribuer à l'écu d'or sol dans le cours du siècle, et la valeur de 5, 6 et 7 livres, pour laquelle les marchands s'efforçaient maintenant de faire circuler cet écu, lui faisait entrevoir, et à juste titre, les pires catastrophes. La Cour était dans le vrai, pour une partie, mais nous avons vu que la crise avait eu pour cause initiale un afflux subit de monnaies étrangères et de métaux précieux, supérieur aux besoins du marché, et cette seconde raison échappait à la Cour des monnaies. Elle savait bien, par contre, que toutes les ordonnances jusqu'ici étaient demeurées lettre morte, et, pour éviter qu'il en fût de même de celle qui devait édicter une réduction de

1. La lettre de la Cour des monnaies et toutes les citations que nous faisons de l'ordonnance du 20 novembre 1577 sont tirées du *Traité des monnaies de France* de Le Blanc (Paris, 1690).

Digitized by Google

la valeur de l'écu, elle préconisait deux moyens : abandonner le compte par livre pour adopter le compte par écu et interdire dans le royaume la circulation de toutes les monnaies étrangères, sans exception. L'interdiction des monnaies étrangères était une grave mesure, en raison de leur abondance dans la circulation, dont nous avons pu juger. L'abandon du compte par livre et son remplacement par le compte par écu était une mesure bien plus grave encore : c'était une révolution dans le système monétaire en usage dans le royaume depuis et y compris l'époque mérovingienne !

Cette perspective effraya sans doute les États généraux de Blois, car de la proposition de la Cour des monnaies ils ne retinrent que le projet de ramener à 3 livres le cours de l'écu et rejetèrent les deux conditions essentielles qui complétaient cette réduction et sans lesquelles elle devenait irréalisable : le remplacement du compte par livre par le compte par écu et la suppression des monnaies étrangères. Autant eût valu rejeter le projet en entier. Du reste, très peu de temps après, le 15 juin 1577, malgré la décision des États généraux, Henri III portait *officiellement à 3 livres 5 sols* le prix de l'écu d'or.

La situation s'aggravait encore. La Cour des monnaies revint à la charge. Dans de nouvelles et beaucoup plus pressantes remontrances, elle alla jusqu'à rappeler à Henri III que, dans une circonstance analogue, « le peuple de France, plus avisé qu'il n'est maintenant au fait des monnoyes, et considérant de plus près la bonté intérieure d'icelles, ne voulut recevoir des monnoyes ainsi empirées. Et y eut sédition, pour cette mutation de monnoye, où la personne du Roy fut tenüe quelque temps assiégée... ». La Cour fait ici allusion à une émeute pendant laquelle le peuple de Paris assiégea l'hôtel du Temple, dans lequel Philippe le Bel faisait alors sa résidence, et y pénétra. On ne peut vraiment qu'admirer la fermeté et l'esprit d'indépendance de ces officiers des monnaies, osant lutter ainsi ouvertement contre le roi et contre une partie nombreuse de la population (et l'une des plus riches), qui avait alors tout intérêt à voir se prolonger ces troubles monétaires.

Ces nouvelles remontrances, dit Le Blanc dans son *Traité historique des monnaies*, « furent fort examinées. L'advis de changer le compte de livre à écu fut jugé de telle importance que le Roy, qui était à Pontoise, fit assembler à Paris, chez le cardinal de Bourbon, ce qu'il y avait de gens sçavans au fait des monnaies pour l'examiner. On disputa fort pour et contre ; mais, enfin, on se détermina à suivre l'advis de la Cour des monnaies. L'ordonnance pour cela fut faite au mois de septembre 1577, enregistrée au Parlement les 13 et 18 novembre et à la

Digitized by Google

Cour des monnaies le 20 du même mois ». Le Blanc donne ensuite le texte complet de cette ordonnance, qui ne contient pas moins de trente-cinq articles, sans parler des considérants qui sont en tête et des « Déclarations » qui la suivent pour l'expliquer et la confirmer. Cette ordonnance du 20 novembre 1577 allait prendre une importance telle dans cette crise des prix que nous croyons devoir nous y arrêter quelques instants.

En abandonnant, et cela d'une manière qu'il estimait devoir être irrévocable, la manière de compter usitée dans le royaume de temps immémorial, Henri III prenait une très grave décision ; il crut devoir l'expliquer dans son ordonnance par de longs considérants.

Après avoir exposé que par sa dernière ordonnance, mûrement délibérée par les États tenus à Blois, il s'était efforcé de retenir toutes les espèces d'or et d'argent à leur juste prix et valeur correspondant à leurs poids et titre, Henri III continue : « Mais tant s'en faut que cette ordonnance ait arresté le mal, au contraire les autheurs d'iceluy se sont encore plus témérairement efforcés à le continuer et accroistre, *ce que nos juges, par leur négligence et leur connivence, ont toléré, ne tenant aucun compte de faire observer nos édits*... Pour à quoy pourvoir, ayant recherché tous les remèdes possibles, auroit esté cogneu la principale cause de cet abus procéder du compte à livre : d'autant que ladicte livre estant formée du nombre de 20 sols et lesdicts sols diminuant de leur bonté selon que l'écu hausse, par conséquent la livre est rendue de valeur incertaine et variable selon le prix dudict écu, *que l'on fait valoir, contre nos ordonnances, quelquefois quatre, cinq, six et jusques à sept livres en aucuns lieux*... Et a esté cogneu n'y avoir autre moyen d'y pourvoir et éviter tel dérèglement pour l'advenir, que d'arrester le pied, compte, valeur et estimation de toutes choses sur un fondement solide et non variable, *comme s'est trouvé l'escu sol*, estant toujours demeuré sain et entier en son poids et aloy sans avoir jusques icy souffert aucune altération. Ce qui nous a fait arrester et *résoudre de prendre ledit escu pour pied et fondement de tout compte, valeur et estimation* de quelque chose que ce soit à prix d'argent en nostre royaume, tant du passé que de l'advenir, *avec promesse en foy et parole de Roy, pour nous et nos successeurs, de l'entretenir et conserver pour toujours en son poids et bonté intérieure*, qui est de 2 deniers 15 grains de poids (3 grammes 346) et de 23 karats de loy (au titre de 23.24 d'or fin), sans qu'il puisse à jamais estre altéré ni diminué en ses dits poids et loy, et, sur ce pied et fondement, faire la correspondance de toutes autres espèces, tant d'or que d'argent et de billon, à ce que l'une achète l'autre ».

Digitized by Google

Suivent les trente-cinq articles qui composent cette ordonnance. Les deux premiers, *après avoir institué le compte par écu et fixé la valeur de cet écu à 60 sols* à partir du 1er janvier 1578, donnent le poids, le titre et la valeur de toutes les monnaies d'or, d'argent et de billon, qui doivent permettre l'application de l'ordonnance.

L'article XV interdit l'usage de toutes les monnaies étrangères, à l'exception cependant des *pistolets et des réales d'Espagne*, qu'il met sur le même pied que les monnaies de France. Il autorise en outre, mais momentanément seulement, la circulation des ducats, également d'Espagne, et de ceux de Portugal appelés « Millerets ». Sur ce seul point, l'ordonnance ne donnait pas *complète satisfaction* à la Cour des monnaies. Les articles XXXIII et XXXIV vont nous en fournir la raison. Disons d'abord en passant que, jusqu'à cette date, les monnaies d'or et d'argent d'Espagne avaient toujours été très bien réglées et que leur poids aussi bien que leur titre n'avaient pour ainsi dire pas varié. Quant aux deux articles que nous visons ci-dessus, ils interdisaient aux orfèvres « de faire d'ici à deux ans aucune vaisselle ou ouvrage d'or d'un poids supérieur à 4 onces (122 grammes 376), ny aucune vaisselle ny ouvrage d'argent excédant 2 marcs (489 grammes 505) ». Cette défense, à une époque où les métaux précieux, or et argent (ce dernier métal surtout), continuaient à affluer plus que jamais du Nouveau Monde, aurait lieu de surprendre, si l'on ne pouvait supposer que Henri III prévoyait qu'il allait avoir un urgent et prochain besoin d'une quantité considérable de ces métaux pour l'exécution du programme monétaire institué par les deux premiers articles de l'ordonnance. C'était certainement aussi pour parer dans une certaine mesure à cette éventualité que le roi avait, malgré l'avis contraire de la Cour des monnaies, conservé les monnaies d'or et d'argent espagnoles et certains ducats de Portugal. Nous constaterons bientôt que cette transformation dans la circulation monétaire se fit durement sentir et que les craintes de Henri III, en ce qui concerne les monnaies d'or tout au moins, n'étaient pas de vaines appréhensions.

Dans son *Traité historique des monnaies*, Le Blanc fait suivre cette ordonnance de ces quelques lignes : « On fit ensuite plusieurs déclarations pour confirmer et expliquer cette ordonnance, qui n'eut pas tout le succès qu'on s'en étoit promis, à cause *du malheur des temps* ». Et Le Blanc entend par là la guerre de la Ligue.

Eh oui ! la période aiguë de la guerre de la Ligue viendra bientôt suspendre, momentanément, les bons effets produits par l'ordonnance du 20 novembre 1577, mais ce malheureux événement ne se produira

Digitized by Google

néanmoins en Poitou que seize années après la promulgation de cette ordonnance, c'est-à-dire en 1593. Et jusque-là, pendant ces seize années, cette ordonnance, à laquelle on est loin généralement de reconnaître toute l'importance qu'elle eut réellement et dont elle fournit en Poitou des preuves irréfutables, en mettant fin subitement à l'agiotage sur l'écu d'or et au désordre monétaire, *stabilisera nettement tous les prix* : denrées, marchandises de toute nature, bestiaux, immeubles, etc., prix qui n'avaient jusque-là cessé de progresser sans interruption aucune depuis cinquante ans et plus. Cette stabilisation des prix nous est démontrée d'une façon certaine par la marche du pouvoir d'achat de la livre : durant toute cette période en effet, de 1577 à 1593, le *coefficient* 16 traduit exactement en prix de nos jours (franc or du début de l'année 1914) la valeur vénale de toutes les marchandises. Nous avons dit en débutant sur quelle quantité considérable de denrées, de bestiaux, de marchandises de toute sorte, d'immeubles de tout genre, ont porté pendant quinze ans et plus nos recherches pour établir ce tableau de la marche du pouvoir d'achat de la livre, avec quel soin nous avons vérifié nos calculs, et nous ajouterons qu'il nous serait facile, si nous ne craignions de prolonger outre mesure cette étude déjà trop longue, de reproduire ici, ainsi que nous l'avons fait plus haut pour d'autres périodes, les prix qui ont servi de bases à nos calculs pendant ces seize années de 1577 à 1593. Nous croyons donc pouvoir considérer comme aussi exactes qu'il est possible en pareille matière toutes les indications fournies par ce tableau. Mais ces seize années de stabilisation des prix nous sont en outre confirmées d'une façon positive par un auteur qui écrivait dans les premières années du siècle suivant (en 1612), qui peut faire autorité en pareil cas, *un officier, et non des moindres, de la Cour des monnaies.* Henry Poullain, ancien général de la Cour des monnaies, dans une réponse à Me Godefroi, ancien procureur du roi à la même Cour, nous dit en effet[1] que cette ordonnance de 1577 *demeura en son entier pendant quinze ou seize ans*, et c'est là pour nous un précieux aveu, qui coïncide exactement avec les indications fournies par la marche du pouvoir d'achat de la livre. Quelques pages plus loin, Poullain, qui n'adopte pas cependant sans restrictions cette ordonnance de 1577, ne peut s'empêcher d'ajouter « que le peuple, *travaillé et lassé par le grand surhaussement des monnaies*, reçut cette ordonnance (ainsi que aucuns du temps ont écrit) avec *si grand conten-*

1. Henry Poullain, *Traité des monnoies*, p. 240 et suiv.

Digitized by Google

tement et allégresse[1] », qu'il l'observa de suite, malgré la perte que lui faisait subir la diminution du prix de l'écu. Le fait est qu'en Poitou il résulte de tous les documents de l'époque que, contrairement à ce qui s'était passé pour toutes les ordonnances précédentes sans exception, celle du 20 novembre 1577 fut strictement observée, et aussitôt son apparition. Il suffit d'ouvrir les minutes de notaires pour se convaincre que, dans tous les contrats, les payements sont stipulés par écus, demi-écus, quart d'écus, et qu'ils sont effectués de même. Comme autre monnaie intervient le « franc d'argent », de la valeur de 20 sols, puis quelques testons valant 14 sols 6 deniers et faisant ainsi presque double emploi avec le quart d'écu, qui était, son nom l'indique, de la valeur de 15 sols, puisque l'écu valait 3 livres. Arrivaient ensuite les douzains et autres monnaies de billon. A partir de cette date du 1er janvier 1578 également, on voit disparaître très strictement toutes les monnaies étrangères, à l'exception des monnaies d'Espagne. Et cette ordonnance sera ainsi observée très régulièrement et sans défaillance, en Poitou, aussi longtemps qu'elle aura force de loi, c'est-à-dire jusqu'au mois de septembre de l'année 1602.

Mais cette ordonnance du mois de novembre 1577 ne se contenta pas de stabiliser à 16 francs, jusqu'en 1593, le pouvoir d'achat de la livre, elle maintint en plus invariablement à 3 fr. 14, et cela pendant un quart de siècle[2], la valeur intrinsèque de cette même livre, et c'est là, comme durée, un fait inouï dans l'histoire de nos monnaies, et qui ne s'était pas présenté depuis le règne de saint Louis.

En fait, nous venons de le voir, l'ordonnance de Henri III, en abandonnant le compte par livre et en supprimant ainsi l'agiotage qui portait la valeur de l'écu d'or à des chiffres désordonnés, avait eu l'inappréciable avantage d'arrêter la hausse des prix, qui n'avait cessé de se manifester depuis cinquante ans, et elle eût très vraisemblablement dès cette époque mis définitivement fin à la crise si de malheureux événements politiques, la période aiguë, pour le Poitou, de la guerre de la Ligue, n'étaient venus subitement dominer la situation économique et rallumer une crise à peine éteinte.

C'est cette nouvelle phase que nous allons examiner maintenant.

1. L'auteur cité par Poullain n'est autre que François Garrault, général de la Cour des monnaies à la fin du XVIe siècle. M. Paul Harsin, dans son étude sur l'afflux des métaux précieux au XVIe siècle, donne une appréciation fort juste des « Paradoxes de François Garrault ».

2. Consulter les Tables de M. de Wailly valeur intrinsèque de la livre déduite du cours légal de l'or combiné avec le cours légal de l'argent.

Digitized by Google

V

La guerre de la Ligue. — La paix. La fin de la crise des prix en Poitou.

Les premières années des guerres de religion ne semblent pas avoir eu une sérieuse influence sur la situation économique en Poitou, autrement qu'en facilitant aux agioteurs, sous Charles IX, leurs opérations sur la hausse de l'écu d'or et des autres monnaies, et en apportant une gêne plus ou moins grande dans le transport des marchandises. Car l'insécurité des chemins devint bien vite la caractéristique de ces guerres de religion, qui furent dans le Haut-Poitou[1] une véritable guerre de coupe-jarrets, où l'on trouvait représentées toutes les opinions religieuses et toutes les classes de la société. Il faut bien reconnaître, du reste, que ces guerres de religion ne sauraient être comparées en Poitou, même de très loin, à la guerre de Cent ans, en raison des ruines que celle-ci laissa derrière elle dans toute la région. Il nous a été donné, en ce qui concerne les guerres de religion, de pouvoir juger de leur action sur la situation économique au moyen d'un grand nombre de doléances que les laboureurs (métayers et fermiers) signifiaient à leurs propriétaires par acte notarié, soit pour obtenir la résiliation d'un bail, soit pour solliciter la réduction d'un prix de ferme. Là figurent la plupart du temps des vols de récoltes ou d'animaux, quelquefois, mais bien rarement, l'incendie d'une étable ou d'un bâtiment quelconque de la ferme, mais très souvent aussi on invoque une simple gêne plus ou moins prolongée dans la jouissance de la métairie. Tel ce métayer de la région mirebalaise, qui se plaint de ce que, au cœur de l'hiver, *les gens de guerre* ont mis ses bœufs dehors pour occuper leur étable et y placer leurs chevaux, et qu'un certain nombre de ces malheureux bœufs ont péri en raison de la rigueur de la saison. Mais il n'est pas question de meurtres dans ces doléances, du moins nous ne l'avons jamais constaté, et très rarement d'incendies. La période critique des guerres de religion dans le Haut-Poitou est, du reste, représentée par les dernières années de la guerre de la Ligue.

En ouvrant ses portes au vicomte de La Guierche, le 14 août 1589, Poitiers avait ostensiblement et nettement embrassé le parti de la Ligue, dont La Guierche était le chef avéré en Poitou. Depuis lors, les

1. Le Bas-Poitou fut beaucoup plus éprouvé que le Haut-Poitou par les guerres de religion.

Digitized by Google

troupes royales, sous les ordres du prince de Conti, n'avaient cessé de parcourir la province, enlevant successivement à La Guierche les places et les châteaux forts au fur et à mesure que celui-ci, par des coups de main heureux et au moyen des troupes de la ville, réussissait à s'en emparer. On peut juger par là de l'état de toute la campagne poitevine à cette époque : le transport des denrées ne s'effectuant plus qu'avec de grandes difficultés, tous les prix subissent une forte hausse. Mais, au début de l'année 1593, la situation s'aggrave encore. Un ancien gouverneur de Poitiers, Melchior des Prés, seigneur de Montpezat, établit un véritable blocus de la ville et ses troupes occupent toute la région dans un vaste rayon. Les vivres deviennent rares et les prix éprouvent de nouveau une augmentation considérable. L'année suivante, en 1594, la ville fait sa soumission à Henri IV ; le 5 mai, le maire, Maurice Roatin, annonce au conseil que les négociations ont abouti, dans des conditions du reste très douces pour la ville. Il semblerait qu'alors toutes tribulations eussent dû prendre fin pour le Poitou ; mais Mayenne, furieux de la défection de la ville de Poitiers, envoie dans la province, sous le commandement du duc de Mercœur, un fort contingent de ligueurs, qui occupent la place forte de Mirebeau, tout le Mirebalais, une partie du Loudunais et du Châtelleraudais, cela sans parler de toute la région de Poitiers. Alors commencent pour le Haut-Poitou les années les plus sombres de la guerre, celles dont les campagnes auront le plus à souffrir. C'est jusque dans les faubourgs de la ville qu'auront lieu des escarmouches, que se livreront même de véritables combats. C'était une guerre de représailles, c'est tout dire. Cette situation se prolongera jusqu'aux premiers mois de l'année 1598, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où le dernier des ligueurs de Mayenne aura quitté le Poitou.

Notre tableau du pouvoir d'achat de la livre reproduit bien fidèlement la marche de tous ces événements. Les premières années de l'installation de la Ligue à Poitiers ne semblent pas avoir aggravé sérieusement la situation, mais le blocus de la ville par Montpezat en 1593 et la hausse générale des prix qui en résulte font subitement baisser le pouvoir d'achat de 16 à 14 francs ; puis arrivent les années maudites, de 1594 à 1598, qui le font *s'effondrer au-dessous de 10 francs*, le chiffre le plus bas que nous aurons à enregistrer pendant tout le cours du siècle. En 1598, la guerre est terminée, le calme est revenu : d'un seul bond, de moins de 10 francs le pouvoir d'achat de la livre remonte à 13 francs, prouvant ainsi que *seuls, pendant les dix années qui venaient de s'écouler, les événements politiques avaient influencé sa marche.*

Une fois libéré de ces événements, le pouvoir d'achat se retrouve de

Digitized by Google

nouveau sous l'action de l'ordonnance de l'année 1577. Il ne revient pas au chiffre de 16 francs auquel l'avait stabilisé pendant seize ans cette ordonnance, une partie de ce qui avait disparu était bien définitivement perdu et pour toujours, mais il se fixe à ce chiffre de 13 francs, auquel nous allons le trouver désormais, non plus pour quelques mois, non plus pour quelques années, mais pendant trente ans et plus.

La crise des prix, qui durait depuis quatre-vingts ans, était terminée. Bien que gênée momentanément dans son action par ces douloureux événements de la guerre de la Ligue, *l'ordonnance de Henri III*, aidée de deux phénomènes d'ordre économique que nous allons étudier bientôt, la disparition du royaume de la monnaie d'or et la situation intérieure de l'Espagne à cette époque, en avait eu raison.

De la fin de la crise à cette époque, nous trouvons une preuve certaine dans la stabilisation de tous les prix à partir des deux dernières années du siècle. Nous allons pouvoir en juger en suivant période par période, du règne de Louis XI à celui de Louis XIII, le cours des deux principales denrées : le froment et les bestiaux.

L'hectolitre de froment valait, en Poitou et en prenant la moyenne des cours, de 8 à 10 sols[1] au début du règne de Louis XI, 14 sols vers la fin du règne de François Ier, 21 sols sous Henri II, 35 à 40 sols sous Charles IX et de 50 sols à 3 livres sous Henri III. A partir de cette date se présente, pour le Poitou, la période la plus pénible de la guerre de la Ligue : le prix de l'hectolitre de froment monte à 5 livres en 1590, à 5 livres 12 sols en 1594, à 7 et 8 livres en 1596 ; puis il revient à 6 livres 6 sols en 1597, 5 livres 5 sols en 1598 et, enfin, à 3 livres 10 sols en 1599. On retrouve là, en 1599, les prix du début du règne de Henri III. Désormais, *et pendant trente ans*, jusqu'aux années de famines de 1629 à 1631, le prix de l'hectolitre de froment se maintiendra entre 3 et 4 livres sur le marché de Poitiers. Deux fois seulement dans cette longue période, en 1613 et en 1627, par suite de deux récoltes par trop déficitaires, le prix de l'hectolitre de froment atteindra 5 livres la première fois et 5 livres 10 sols en 1627. Que l'on compare maintenant la stabilité de ces trente années avec la progression continue des prix sous tous les

1. Nous avons déjà cité une partie de ces prix dans notre introduction, et nous avons dit qu'à partir du règne de François Ier ils étaient tirés du marché de Poitiers (manuscrit n° 362 des archives municipales) et que les prix des années antérieures provenaient des fonds des abbayes de Sainte-Croix et de la Trinité, dans les archives départementales de la Vienne. Nous ajouterons que, sous l'Ancien régime, le prix du froment (et nous entendons par là le prix de tous les grains) fut toujours en Poitou, comparativement et de beaucoup, plus élevé que tous les autres prix.

Digitized by Google

règnes à partir de François Ier, et l'on se convaincra sans peine qu'à partir de l'année 1600 la crise des prix était bien terminée.

Les bestiaux vont nous fournir exactement les mêmes indications. Au temps de Louis XI, nous l'avons déjà signalé plusieurs fois, une paire de bœufs se vendait de 11 à 12 livres[1]; sous François Ier, 16[2], 18[3], 20[4] et jusqu'à 25 livres[5]. En 1559, au temps de Henri II, les prix montent à 40 livres[6]. Sous le règne de Charles IX, on trouve le prix de 50 livres en 1560[7], 53 livres la même année le 24 mai[8], de 60 livres en 1570[9]. Le règne de Henri III (époque de stabilisation) nous montre le prix des bœufs à 65 et 71 livres en 1576[10], à 66 livres le 2 novembre 1588[11]. Enfin, dans la première moitié du règne de Henri IV (époque critique de la guerre de la Ligue) les prix atteignent 90[12], 96 livres[13] et 100 livres[14]. A cette époque s'arrête, pour les bestiaux comme pour le froment, la surélévation des prix.

Le journal du seigneur de La Touche-Freyssinet, Jehan Boynet, qui nous a, maintes fois déjà, fourni des indications utiles, va, au moyen de plusieurs comptes de métayage, nous renseigner encore sur le prix des bestiaux dans les vingt premières années du XVIIe siècle[15].

En 1613, dans une estimation de cheptel, trois paires de bœufs sont évaluées : une 91 livres, une autre 78 livres, la troisième 80 livres. En 1616, l'un des métayers de Jehan Boynet vend une paire de bœufs 80 livres. Deux ans après, en 1618, un autre de ses métayers, après avoir vendu une paire de bœufs gras 92 livres, la remplace par une paire de bœufs de travail qu'il paie 82 livres. On le voit, pour les animaux comme pour les grains, les prix se sont stabilisés dans ces vingt premières années du XVIIe siècle, car les prix que nous fournit le journal du seigneur de La Touche-Freyssinet ne sont que légèrement supérieurs

1. Poitiers. Archives municipales : Recueil de Dom Fonteneau, vol. LXX, p. 407.
2. Archives de la Vienne, E^4 27. Min. Chaigneau, 1519, 4 mai.
3. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1535, 18 octobre.
4. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 26 octobre.
5. Ibid., E^4 27. Min. Chauveau, 1543, 26 janvier.
6. Ibid., E^4 27. Min. Chauveau, 1559, 13 mai.
7. Ibid., E^4 27. Min. Pigneteau, 1560, 19 novembre.
8. Ibid., E^4 27. Min. Chauveau, 1562, 24 mai.
9. Ibid., E^4 24. Min. Bourbeau, 1570, 14 octobre.
10. Ibid., E^4 26. Min. Herbaudeau, 1576, 23 septembre.
11. Ibid., E^4 27. Min. Chaigneau, 1588, 2 novembre.
12. Ibid., E^4 6, liasse 5. Min. Doridan, notaire à Charroux, 1600, 30 août.
13. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1599, 23 mai.
14. Ibid., E^4 27. Min. Guyonneau, 1598, 3 mars.
15. Ibid. Dépôt des Archives historiques, manuscrit n° 50. Journal de Jehan Boynet.

Digitized by Google

à ceux du règne de Henri III et de beaucoup inférieurs aux prix de l'époque de la Ligue. Les bestiaux, comme le froment, nous indiquent donc bien que la crise avait pris fin avec le siècle, d'autant que tous les autres prix nous fourniraient des indications analogues.

Le grand facteur de cet heureux résultat fut, selon nous, l'ordonnance de Henri III, mais elle fut puissamment aidée dans son action, nous venons de le dire, par deux phénomènes économiques : la disparition de la monnaie d'or et la terrible crise que traversa l'Espagne vers cette même époque, et qui ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion dans le royaume de France.

A partir du règne de Henri II, la partie la plus intéressante de notre tableau de la circulation monétaire (tableau n° 2) réside dans la quatrième colonne : celle qui fournit le montant des monnaies d'argent et de billon figurant dans chaque payement. Elle nous montre la tendance de ces deux monnaies à se substituer à l'or et, dès les premières années du règne de Charles IX, au mois de décembre 1564, on constate le payement d'une très forte somme, 30,000 livres (720,000 francs, franc or de 1914), uniquement versée, nous dit la quittance annexée à l'acte, « en espèces de testons (monnaie d'argent) de la valeur de 12 sols pièce ». Cette somme était payée par un trésorier de France à Poitiers, Pierre Courtynier, pour le compte du chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand, et l'acte nous donne même ce détail savoureux que six marchands bien connus de la ville, très experts en pareille matière, employèrent soixante-quinze heures à compter et à peser ces 50,000 testons !

Depuis lors, cette tendance va en s'accentuant de jour en jour et, à partir de l'ordonnance du mois de novembre 1577, on peut dire que l'or disparaît complètement des payements, les plus fortes sommes mêmes sont payées en argent et en monnaies de billon. En 1581, au mois de janvier, 5,000 livres sur 6,000 sont payées en argent ; en 1585, 18 juin, un hôtelier de la petite ville de Lussac-les-Châteaux, un nouveau riche, achète différentes rentes moyennant 2,700 livres (43,200 francs), qu'il paie en « francs d'argent, quarts d'écu, testons, demi-francs, réales et douzains », toutes monnaies d'argent, à l'exception des douzains, qui sont une monnaie de billon. Il en est de même, au mois de janvier 1600, d'une somme, énorme pour l'époque, de 31,500 livres. A partir de cette date, et depuis nombre d'années déjà, la règle de ces payements, uniquement en monnaies d'argent et de billon, était devenue tellement générale et sans exception que nous n'avons continué que de loin en loin ce relevé des payements. Henry

Digitized by Google

Poullain, de son côté[1], nous confirme que, dès l'année 1596, tous les receveurs, généraux et particuliers, ne voyaient plus en leurs recettes presque *autres espèces que des douzains*. Jusqu'à quelle époque cette éclipse de l'or se continua-t-elle? Vers 1610, on voit circuler en Poitou quelques pistoles d'Espagne, mais encore peu nombreuses, et Jehan Boynet, dans son journal, nous montre qu'il n'était pas très exactement fixé sur leur valeur. En 1612, il les prend pour 7 livres 4 sols pièce ; l'année suivante, au mois de juillet, il verse 2 pistoles à 7 livres 6 sols l'une. Au mois d'octobre 1614, il écrit : « J'ai presté 300 livres à M. d'Elbène que je lui ai versées en 40 pistoles à 7 livres 10 sols pièce », et il ajoute : « néantmoins, aux marchands elles se mettent à 7 livres 12 sols », semblant vouloir se justifier ainsi d'avoir porté à 7 livres 10 sols les 40 pistoles prêtées à M. d'Elbène. De fait, l'année suivante, 1615, au mois de février, Jehan Boynet n'évalue la pistole qu'à 7 livres 5 sols dans un payement qu'il effectue à cette date. Cette monnaie devait être assez rare encore, on le voit, vers 1612 ou 1615, et la monnaie d'or française n'était vraisemblablement pas beaucoup plus nombreuse, car autrement elle eût servi de base pour évaluer la monnaie d'or étrangère. Du reste, longtemps encore après cette date on voit effectuer de nombreux payements uniquement en monnaie d'argent et de billon. On remarquera, entre autres, dans notre tableau, une grosse somme de 7,000 livres entièrement versées en monnaie d'argent à la date du 29 mars 1621. Que l'on prenne maintenant dans ce même tableau les payements des règnes de François Ier et de Henri II, et l'on constatera qu'à l'époque la monnaie d'argent n'était en quelque sorte, au contraire, qu'une monnaie d'appoint.

Quelles causes peut-on bien attribuer à cette disparition de l'or en Poitou pendant ces trente années, de 1580 à 1610 environ? Nous croyons pouvoir en distinguer plusieurs. Tout d'abord, les proportions prises par les arrivages du métal blanc à partir de la fin du règne de François Ier, c'est-à-dire à partir de la découverte des mines de Potosi. En second lieu, la prohibition d'un certain nombre de monnaies étrangères résultant de l'ordonnance de novembre 1577, et peut-être un effet de l'ensemble de l'ordonnance elle-même. Ensuite, les spéculations sur les changes, qui devaient faire disparaître du royaume de très sérieuses quantités d'or, et, enfin, le nombre formidable de monnaies d'argent créées, conservées ou autorisées par l'ordonnance de Henri III.

En ce qui concerne les arrivages du métal blanc, beaucoup plus abon-

1. Henry Poullain, *Traité des monnoies*, p. 63.

Digitized by Google

dants à partir de la découverte de la mine de Potosi, nous croyons inutile d'insister ; un coup d'œil jeté sur notre tableau des arrivages de métaux précieux en démontrera l'importance et la part qu'ils purent avoir dans la disparition de l'or, après un certain nombre d'années.

La prohibition des monnaies étrangères, dans l'ordonnance de Henri III (on sait qu'elles étaient toutes interdites, à l'exception des monnaies d'Espagne), enlevait de la circulation, pour le Poitou, une quantité appréciable de monnaies d'or des Flandres et d'Angleterre. Mais l'ordonnance en elle-même put contribuer, dans une certaine proportion tout au moins, à cette disparition de l'or, dans laquelle on pourrait voir une protestation des marchands et autres leurs congénères, contre une mesure qui venait de mettre fin à une crise dont ils vivaient et s'enrichissaient depuis de si longues années. La chose ne serait pas impossible.

Les spéculations sur les changes, en se perpétuant sans discontinuité, eurent néanmoins, croyons-nous, la part prépondérante dans ce phénomène de la disparition de la monnaie d'or. Nous avons dit comment ces spéculations se pratiquaient au temps de Henri II, et elles continuaient de la même manière encore dans les premières années du règne de Louis XIII ; l'ordonnance de Sully, du mois de septembre 1602, dont nous allons dire un mot un peu plus loin, n'ayant eu pour effet que de leur donner un nouvel essor. L'ouvrage de Poullain n'est, pour la plus grande partie, qu'une longue dissertation sur ce sujet ; en réalité, la royauté, pas plus que la Cour des monnaies, n'avait jusqu'alors entrevu sous son vrai jour cette question du rapport entre l'or et l'argent dans les monnaies, et nos écus d'or, de Henri II à Louis XIII, ne cessèrent de prendre le chemin de l'étranger. Mais *la surabondance de monnaies d'argent et de billon* à cette même époque, que nous signalons en quatrième lieu, ne dut certainement pas être étrangère non plus à la disparition de l'or. Le programme monétaire de l'ordonnance du mois de novembre 1577 comprenait : deux monnaies d'or, l'écu, d'une valeur de 60 sols, et le demi-écu ; comme monnaies d'argent, le franc d'argent, d'une valeur de 20 sols, le teston, de 14 sols 6 deniers, le quart d'écu, de 15 sols, le demi-quart d'écu, de 7 sols 6 deniers. Venaient ensuite les monnaies de billon : les pièces de 6 blancs, de 2 sols 6 deniers, de 3 blancs, 1 sol 3 deniers, les douzains d'une valeur de 1 sol ou 12 deniers et les dizains de 10 deniers. Le tout était accompagné de pièces de cuivre, le liard de 3 deniers, le double denier et le denier. Aux déjà trop nombreuses monnaies d'argent françaises venaient s'adjoindre les monnaies d'argent espagnoles, qui, à elles seules, formaient un

Digitized by Google

groupe complet ; elles se divisaient en demi-réales de 2 sols 6 deniers, en réales de 5 sols, doubles réales de 10 sols et quadruples réales de 20 sols. En raison sans doute de cette heureuse division, et leur titre étant plus élevé que celui des monnaies d'argent françaises, les réales étaient, en Poitou, d'un usage plus courant que les monnaies nationales. On se trouvait ainsi en présence de deux pièces de 20 sols, le franc d'argent et la quadruple réale ; d'une pièce de 15 sols, le quart d'écu ; une pièce de 14 sols 6 deniers, le teston ; une pièce de 10 sols, la double réale ; une de 7 sols 6 deniers, le demi-quart d'écu ; une de 5 sols, la réale ; une de 2 sols 6 deniers, la demi-réale ; si à cette multitude on ajoute les monnaies de billon, dont certaine valait, nous l'avons vu, 2 sols 6 deniers, comme la demi-réale, et enfin les espèces de cuivre, liards et deniers, on arrive à une quantité invraisemblable de monnaies d'argent, de billon et de cuivre, et on ne dut pas être en somme très surpris de voir, en vertu de la loi de Gresham, « la mauvaise monnaie chasse la bonne », disparaître la monnaie d'or. Pour nous, nous croyons que cette disparition de l'or, qui entraînait par là même la disparition de l'écu d'or sol et de toutes les monnaies de valeur, objets de l'agiotage que nous avons vu se produire antérieurement, ne doit pas être considérée comme un simple épisode dans la crise du XVIe siècle, nous pensons au contraire que, coïncidant avec l'ordonnance de Henri III, elle contribua dans une assez large mesure à y mettre fin.

De leur côté, la situation économique de l'Espagne dans les premières années du XVIIe siècle et la terrible crise monétaire que ce malheureux pays traversa à la même époque ne purent manquer, nous l'avons dit, d'avoir leur répercussion chez nous. Tous les historiens signalent cette crise. Henry Poullain, qui écrivait précisément à cette époque, y consacre dans son volume un très long chapitre, dans lequel il dépeint la situation sous les couleurs les plus sombres. Toutes les monnaies d'or et d'argent ont disparu depuis nombre d'années (Poullain écrivait ceci en 1612), et il ne circule plus que « de méchantes espèces de cuivre ou vil billon », nommées *quartilles*, auxquelles on attribue la valeur d'un quart de réale et qui se trouvent maintenant en si grande abondance que « l'exceds desdictes espèces a fait enchérir le prix de toutes choses nécessaires à la vie humaine, *y a ruiné le trafic*, annéanty beaucoup de familles et de particuliers, et y causera encore plus grande extrémité s'il n'y est promptement pourveu ». Poullain revient par la suite plusieurs fois à la charge et le tableau devient de plus en plus sombre. La noblesse et le bas peuple sont particulièrement atteints, mais on y

Digitized by Google

trouve également des exemples des difficultés qui se présentaient alors dans le trafic entre la France et l'Espagne. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, d'après la description que Poullain vient de faire de la situation dans ce dernier pays. On est même bien convaincu de la rareté des relations commerciales, à cette époque, entre les deux nations ; ce qui fait supposer, nous en avons eu du reste la preuve certaine, que les ducats, pistolets et réales ne circulaient plus alors en Poitou, comme au temps de François Ier ou sous les règnes de Henri II et de Charles IX.

De ce côté donc encore, l'ordonnance de Henri III trouvait un sérieux concours dans sa lutte contre la crise, car de l'afflux monétaire, cause première de la hausse des prix, il n'était plus question, et, en y joignant les bons effets incontestables de cette ordonnance et l'absence totale de monnaie d'or à cette époque même, on explique facilement la disparition définitive de la crise à ce début du XVIIe siècle.

Est-il besoin d'ajouter que, dans ces conditions économiques, l'édit de Sully du 2 septembre 1602 qui, en reprenant le compte par livre proscrit par la précédente ordonnance, aurait dû faire renaître les désordres monétaires et rallumer ainsi une crise à peine éteinte, demeura à ce point de vue sans effet? Le résultat tangible de cette nouvelle ordonnance fut du reste de donner un nouvel essor aux opérations sur les changes en les facilitant. Il ne pouvait en être autrement, et il suffit de lire le travail de Poullain pour en avoir la pleine confirmation. Le principal objectif de Sully dans cette ordonnance de 1602 ne fut-il pas de reprendre l'ancien système monétaire, si opportunément abandonné cependant par Henri III vingt-cinq ans auparavant?

On entrevoit également une autre cause comme ayant concouru à la fin de la crise, une cause générale : une lassitude qui se manifeste de toutes parts alors, dans une population qui semble épuisée par le prodigieux effort qu'elle vient de fournir, dans l'ordre économique comme dans l'ordre social, pendant quatre-vingts ans et plus. Le XVIIe siècle n'est plus un siècle de lutte, c'est un siècle de réalisation : on va jouir des résultats provenant des opérations commerciales, industrielles, financières surtout, effectuées dans le cours du siècle précédent. La crise des prix que nous venons de suivre pendant quatre-vingts ans se terminait de la façon la plus simple et la plus naturelle, sans réaction aucune : les derniers prix pratiqués demeuraient définitivement acquis. Par là, nous n'entendons pas, bien entendu, les prix désordonnés pratiqués pendant les dernières convulsions de la guerre de la Ligue, mais, à trois points près, les prix constatés durant les seize

Digitized by Google

années qui suivirent immédiatement la promulgation de l'ordonnance du mois de novembre 1577. De tous les prix provenant des dix dernières années du règne de Henri IV et des dix premières années du règne de Louis XIII, le pouvoir d'achat de la livre ressort, en effet, à 13 francs, et il est à croire qu'il s'y maintint encore pendant de nombreuses années, car, bien que nous n'ayons pas poussé jusque-là notre étude, les notes isolées que nous avons pu recueillir sur cette époque donnent l'impression bien nette que, à un ou deux points près, le pouvoir d'achat demeura à ce chiffre jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle[1].

Le Poitou s'était prodigieusement enrichi dans le cours du XVIe siècle. Nous en avons une première preuve dans la marche du pouvoir d'achat de la livre, qui se chiffrait à 58 francs au temps de Louis XII, tandis qu'il n'était plus que de 13 francs, nous venons de le voir, vers le milieu du règne de Henri IV. C'est là l'indice, dans ce même laps de temps, d'une formidable augmentation de la valeur de toute chose : denrées, marchandises, immeubles, en un mot de la fortune publique en général, qui avait dû se produire obligatoirement et parallèlement avec cette diminution du pouvoir d'achat. Et cette augmentation n'était pas une augmentation fictive, elle était justifiée, gagée pourrait-on dire, par une circulation *de bonnes monnaies métalliques* non seulement proportionnée à cette augmentation, mais plus considérable encore. Que l'on prenne le tableau n° 2, qui nous fournit cette circulation monétaire, et l'on pourra juger de la progression qui n'a cessé de se produire dans le montant des payements du règne de François Ier à celui de Henri IV. Les sommes de 1,000 et 2,000 livres se présentent certainement plus nombreuses sous ce dernier règne que celles de 100 et 200 livres au temps de François Ier. C'est là la progression que l'on constate dans la circulation monétaire au XVIe siècle en Poitou, et c'est aussi là la preuve de l'enrichissement de cette province à cette époque.

Un relevé des contrats de mariage fait dans nos archives départementales et municipales, en vue de notre étude sur l'état social, nous fournit une progression à peu près identique du chiffre des dots. Dans une famille de marchands de fortune moyenne, la dot d'une jeune fille

1. Une longue application de notre tableau n° 1 nous a amené à apporter, à partir de l'année 1595, une légère modification dans le pouvoir d'achat de la livre, par rapport au chiffre qui figure dans le tableau primitif publié en 1922 et 1925. Cette modification, très modique, ne porte, du reste, que sur quelques centimes.

Digitized by Google

ne dépassait guère 100 ou 200 livres sous François Ier, tandis qu'elle s'élève couramment à 1,000 et 1,500 livres à la fin du siècle. Là encore nous constatons la réalisation de sérieuses fortunes.

De cette richesse nouvellement acquise, on trouve de nombreuses manifestations dès le milieu du siècle, particulièrement chez les marchands. On constate, entre autres, de suggestifs changements dans la maison d'habitation et dans le mobilier. Au début du siècle, seul le rez-de-chaussée des maisons est construit en maçonnerie de moellons et pierres de taille, les étages supérieurs sont édifiés au moyen de cloisons légères enduites sur les deux faces de mortier de chaux et de sable. A partir des règnes de Charles IX et de Henri III, à de rares exceptions près, la maison entière est construite en bonne maçonnerie et certains marchands élèvent de véritables hôtels, enjolivés de fines sculptures, dont quelques-uns sont aujourd'hui encore l'ornement de notre ville; tel le logis de ce marchand, Jehan Beaucé, dont nous reparlerons tout à l'heure. Le mobilier subit une transformation plus complète peut-être, et que l'on suit facilement au moyen des inventaires et de quelques marchés passés avec des ébénistes pour la confection des meubles. Cette transformation du mobilier indique mieux encore les changements qui se sont opérés dans la vie des habitants.

Sous Louis XII et dans les premières années du règne de François Ier, le mobilier, dans toutes les classes de la société en Poitou, est encore très sommaire et très primitif. A part le lit, la literie et quelques grands coffres de chêne ou de noyer, qui servent à serrer le linge, les vêtements, les papiers de famille et les objets précieux, tous les inventaires ne signalent absolument que la table en chêne massif, immeuble du reste par destination[1], accompagnée de bancs de même nature et de quelques escabeaux; c'est là tout ce qui composait le mobilier. Dans certaines familles plus fortunées, on trouvait quelquefois, dans les deux principales pièces de la maison, « une chaire », sorte de fauteuil en bois de chêne et à dossier très élevé formé d'un panneau de menuiserie. Mais bientôt, dès le règne de Henri II, on constate un changement complet. Alors apparaissent : les « lits à l'impérial », les tables à rallonges et « à pattes de griffon[2] », les chaises garnies de cuir et de clous argentés, des « caquetoires » (chaises basses), des « cabinets à deux et trois fenêtres »

1. Dans une bonne partie des baux de l'époque, cette table et ces bancs, désignés sous le nom de « meubles de bois », font partie de la location.

2. Archives de la Vienne, E[4] 24. Min. Jehan Bourbeau, 1568, 29 juin. — René Chessé, marchand et bourgeois de Poitiers, fait la commande d'un mobilier de style Renaissance à Antoine Garnier, marchand menuisier, demeurant faubourg Saint-Jacques, à Châtellerault.

Digitized by Google

(buffets vitrés), des dressoirs, etc. Les murs des maisons garnies de ces mobiliers se tendent de tapisseries « de Felletin » (Aubusson) et des Flandres ; ce sont les marchands qui donnent l'exemple et chez lesquels on constate ces transformations, qui se sont produites en moins de cinquante ans ! Mais la transformation ne se borne pas aux maisons et au mobilier, les bancs de l'Université de Poitiers à cette même époque sont garnis des enfants de ces mêmes marchands, dont beaucoup vont terminer à Paris leurs cours de droit ou de médecine, pendant que certains autres, comme le fils du tanneur Laurent Chessé, se rendent à Lyon pour se spécialiser dans la banque et le commerce de l'argent [1]. A moins encore qu'ils ne complètent leurs études en voyageant en Italie, suivant en cela l'exemple de deux de leurs condisciples, le fils du marchand de bois Nicolas Audebert [2] et celui de ce Jehan Beaucé dont nous parlions plus haut. Jehan Beaucé cumulait les opérations financières et le commerce des métaux précieux avec le fermage d'une vingtaine des plus importantes seigneuries et châtellenies du Poitou. Les deux commerces avaient été fructueux.

Jamais jusqu'alors, on le suppose bien, le Poitou n'avait connu semblable prospérité ! Et c'est cette prospérité, prolongée au siècle suivant, que développèrent encore les années de paix dont Henri IV sut doter la dernière moitié de son règne, jointes à la sage administration de son ministre Sully.

Tel fut pour le Poitou le résultat de ces quatre-vingts années de crise. Pour cette raison, nous n'avons pas voulu voir là une *crise économique*, qui appauvrit généralement au contraire un pays, mais uniquement *une crise des prix*, compliquée de désordres monétaires.

Au tableau que nous venons de tracer de la prospérité en Poitou, il y avait cependant une ombre. Toutes les classes de la société ne profitaient pas de la pluie d'or qui tombait si généreusement sur cette province et l'une d'elles, la noblesse, la noblesse féodale, hantée par la crainte de déroger en trafiquant ou en spéculant, ne connut que le revers de la médaille de cette crise qui en enrichissait tant d'autres. Privée, par la diminution incessante du pouvoir d'achat de la livre, de la majorité de ses revenus, aux prises, d'autre part, avec l'augmenta-

1. Archives de la Vienne, E[4] 27. Min. Chauveau, 1568, 19 mars. Règlement de compte entre René, Georges et Jehan Chessé et leur père Laurent Chessé, ancien tanneur.

2. Ibid., E[4] 27. Min. Chaigneau, 1588, 2 janvier. Inventaire de la succession de Nicolas Audebert, marchand de bois, demeurant grand'rue du Pont-Joubert, à Poitiers. Le fils aîné, Jacques Audebert, réclame une somme qui lui reste due sur la pension que sa mère, Marie Mazurier, devait lui servir pendant *qu'il voyageait en Italie*.

Digitized by Google

tion non moins continue du coût de la vie, elle ne pouvait manquer de succomber. Elle fut en effet, pour une bonne partie, ruinée, dépouillée de ses fiefs et seigneuries, qu'on lui voit, en Poitou, arracher lambeaux par lambeaux durant tout le cours du siècle. C'est même là une pénible et lamentable histoire.

Au bas de l'échelle sociale, une autre classe eut également beaucoup à souffrir du changement qui s'opérait dans la vie économique. Nous l'avons déjà signalé en étudiant la marche des salaires, nous croyons inutile d'y revenir.

De nombreux auteurs, tant de l'époque que de nos jours, se sont occupés de cette crise du XVIe siècle. Nous aurions voulu rapprocher l'opinion de quelques-uns d'entre eux des résultats auxquels nous sommes arrivé nous-même, mais les dimensions de notre étude, déjà beaucoup trop vastes, nous l'interdisent. Disons cependant qu'à l'époque de la crise, seul Jean Bodin, dans sa réplique à M. de Malestroit, entrevit clairement son origine, en l'attribuant à un afflux subit et trop abondant de métaux précieux ; c'est là une clairvoyance à laquelle on rend unanimement hommage aujourd'hui. Parmi les travaux les plus récemment publiés sur ce même sujet, nous citerons l'article de M. Paul Harsin paru dans la *Revue d'histoire économique et sociale*, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Dans quelques lignes qui figurent en tête de son article, lui servant en quelque sorte de préface, l'auteur donne un bref, mais très précis historique de cet afflux de métaux précieux et ses effets sur le marché français. M. Harsin trouve en outre, ainsi que nous l'avons trouvé nous-même, « dans la multiplication des richesses et la prospérité qui se manifestent au début du XVIIe siècle », le bénéfice des opérations du siècle précédent. Nous sommes heureux de nous rencontrer encore avec M. Paul Harsin sur ce point, selon nous très important.

Est-il besoin maintenant, comme conclusion à cette étude, de résumer la marche de la crise que nous venons de suivre étape par étape dans le cours du siècle? Nous ne le pensons pas, ayant déjà inscrit ce résumé dans l'exposé général que nous avons fait en débutant. Nous nous contenterons donc de rappeler ici brièvement : qu'après s'être fait pressentir dès le milieu du règne de Louis XII, la crise des prix éclatait en Poitou dans toute son intensité dans les premières années du règne de François Ier ; que sous Henri II on voit se développer les spéculations sur les changes ; qu'au temps de Charles IX, la hausse des prix semblant vouloir s'arrêter, les marchands et les spéculateurs s'alarment, et qu'au moyen d'un désordre monétaire et d'un agiotage sur l'écu d'or

Digitized by Google

habilement créés ils parviennent à maintenir, en l'aggravant même, une crise qui paraissait alors en voie d'apaisement. Sous Henri III, le désordre monétaire prend des proportions telles que le souverain est contraint de rendre l'ordonnance du mois de novembre 1577, abandonnant ainsi tout en même temps un système monétaire usité dans le royaume depuis l'origine de la monarchie et une partie notable de ses droits régaliens dans l'administration de ses monnaies. Mais, sous l'effet de cette énergique décision, le prix de toutes les marchandises et le pouvoir d'achat de la livre se stabilisaient pendant seize ans ! Jusqu'au jour où, de fâcheux événements politiques arrivant à dominer la situation économique, la crise prend un nouvel essor et atteint son paroxysme. La guerre de la Ligue terminée et la paix rétablie, la situation économique se retrouve sous l'action de l'ordonnance de Henri III, et cette ordonnance, aidée dans les conditions que nous avons indiquées d'un certain nombre de phénomènes d'ordre économique, met définitivement fin à une crise qui s'éternisait depuis plus de quatre-vingts ans. C'est bien ainsi que nous est apparue la crise des prix en Poitou au XVIe siècle.

Notre travail, très incomplet du reste, n'a eu d'autre objet et n'a d'autre prétention, nous l'avons dit dès le début, que de constater, au moyen de documents tirés de nos archives locales, la marche en Poitou de la crise du XVIe siècle. Nous ajouterons en terminant que, dans notre pensée, la présente étude est surtout une introduction en vue d'un autre travail, plus étendu et plus complet, sur la vie économique et l'état social dans cette même province et à la même époque.

Paul RAVEAU.

Digitized by Google

MÉLANGES

LES TOMBES ROYALES D'OUR ET L'HISTOIRE[1]

M. L. Woolley, qui, depuis plusieurs années, dirige les fouilles à Our en Basse-Mésopotamie, dont la tradition fait la patrie d'Abraham, a obtenu, l'an dernier et dans la campagne de cette année, des résultats de la plus haute importance pour l'Histoire et pour l'histoire de la Civilisation. Il s'agit de la découverte des « tombes royales » qui ont révélé l'usage, absolument inconnu jusqu'ici, de sacrifices humains pratiqués à la mort des chefs, en même temps qu'elles ont livré à profusion des objets précieux dont l'art est d'autant plus admirable que ces tombes datent du début de la période historique[2]. M. Woolley a utilisé ses propres fouilles à Our et celles de ses devanciers dans les autres villes de Sumer pour écrire *The Sumerians*, où il retrace l'histoire de la société sumérienne, de ses origines jusqu'au moment de son déclin, c'est-à-dire à l'avènement de la première dynastie babylonienne, soit en gros une période dépassant un millénaire. La personnalité de son auteur confère à cette restitution un très grand intérêt, et nous résumerons ici les points principaux et les plus nouveaux de son exposé.

A mesure que le delta du Tigre et de l'Euphrate se constituait, que les alluvions des deux fleuves créaient des îlots, réunis bientôt en grandes étendues de terre ferme, la vie s'organisait dans cette partie basse de la Mésopotamie qui devait être le pays de Sumer. Tour à tour, trois grandes vagues de peuples y pénétrèrent : d'abord des Sémites, qui continuèrent d'habiter la partie moyenne du pays connu sous le nom d'Akkad, Sémites sédentaires, de civilisation très relative, qui furent désignés par les Sumériens sous le nom de peuples de Martou, et d'Amourrou par les Sémites eux-mêmes. En même temps, dans le nord du bassin des deux fleuves, se fixaient des blonds,

1. A propos de l'ouvrage de M. L. Woolley, *The Sumerians*. Oxford University Press, Londres, Humphrey Milford, 1929, in-8°, 198 p. ; prix : 6 s.

2. G. Contenau, *Les tombes royales d'Our et l'histoire des religions* (*Revue de l'histoire des religions*, juillet-août 1928, paru en 1929). — *Les tombes royales d'Our et l'histoire de l'art* (*Gazette des Beaux-Arts*, juin 1929).

Digitized by Google

à langage « caucasien », très proches des envahisseurs que Sumer-Akkad devait connaître plus tard sous le nom de Gouti, et dont l'avance vers le sud fut arrêtée par l'installation de ces premiers Sémites. Puis vinrent des Bédouins de l'Arabie centrale, tentés par l'assèchement du delta ; ils s'établirent en Sumer, passant de la vie nomade à celle des sédentaires, vague de moindre civilisation que celle qui occupa Akkad.

Enfin survinrent les Sumériens, bruns, qui étaient peut-être un rameau du grand bloc indo-européen, assez ressemblants aux Arabes modernes et qui paraissent avoir eu, eux-mêmes, deux traditions toutes différentes de leur patrie lointaine. Tandis que certains usages, certains procédés de construction suggèrent une origine montagnarde, tout l'ensemble des traditions primitives se localise à Éridou sur le golfe Persique et fait allusion à une civilisation de la mer. On peut encore trouver des traces de la population sumérienne en Afghanistan et en Béloutchistan. Au contraire, les fouilles récentes de la vallée de l'Indus ont fait connaître une civilisation qu'on peut rapprocher sur certains points de celle de Sumer ; elles donnent l'impression qu'il s'agit là d'un rameau apparenté aux Sumériens et venant, comme eux, d'une source commune, mais qu'il ne faut pas y voir un dérivé de la civilisation sumérienne.

La plus ancienne couche d'antiquités trouvées en Sumer consiste en poterie peinte, de qualité moyenne, à décor géométrique ; on en a rencontré notamment à Éridou, à Our, à El-Obéid près d'Our. Comme cette poterie offre des ressemblances avec ce qu'on appelle la céramique du style I *bis* en Élam (Tépé-Moussian près Suse, Bender-Bouchir), on a voulu apparenter les deux céramiques et en faire les manifestations d'une civilisation générale. M. Woolley ne peut l'admettre, car cette céramique, dit-il, appartient à une époque plus haute que celle de l'Élam ; elle peut même être qualifiée de présumérienne. D'ailleurs, une céramique un peu plus récente, puisqu'elle s'accompagne d'écriture pictographique, a été trouvée à Kish, et elle offre des ressemblances plus étroites avec celle de Tépé-Moussian. Cette poterie peinte de Sumer ne sera pas attribuée aux Sémites venus d'Arabie, mais peut-être à ceux d'Akkad, et son abondance dans le sud de Sumer serait un témoin de l'influence, sans doute même politique, des Sémites dans le delta des deux fleuves, avant l'histoire. Nous possédons, d'ailleurs, un site de cette époque dans une installation retrouvée sur un point de El-Obéid, où la poterie peinte s'associe aux outils en pierre taillée et à des huttes de roseaux renforcés de terre glaise, produits d'une civilisation assez primitive.

C'est alors qu'apparaissent les premières données historiques. Vers 2,000 avant notre ère, les Suméro-Akkadiens, utilisant des documents antérieurs ou des traditions, composèrent des listes des souverains ayant régné sur le pays depuis la plus haute antiquité. Il n'est pas indifférent de les reproduire.

Digitized by Google

A. — *Les rois d'avant le Déluge.*

Nom.	Ville.		Durée de règne.
1. Aloulim.	Eridou,	8 sars.	28,800 ans.
2. Alalgar.	Eridou,	10 sars.	36,000 —
3. Enm·nlouanna.	Bad-tibira,	12 sars.	43,200 —
4. Enm ngalanna.	Bad-tibira,	8 sars.	28,800 —
5. Doumouzi, le berger.	Bad-tibira,	10 sars.	36,000 —
6. Ensibzianna.	Larak,	8 sars.	28,800 —
7. Enm·ndouranna.	Sippar,	5 sars.	21,000 —
8. Oubardoudou,	Shourouppak,	5 sars.	18,600 —

Total : 8 rois, 5 villes, 241,200 ans.

Une autre tablette donne :

Nom.	Ville.	Durée de règne.
1. Aloulim.	Habour.	67,200 ans.
2. Alalgar.	Habour.	72,000 —
3.]kidounnou.	Ellasar.	72,000 —
4.]ouk?	Ellasar.	21,600 —
5. Doumouzi, le berger.	Bad-tibira.	28,800 —
6. Enmenlouanna.	Bad-tibira.	21,600 —
7. Ensibzianna.	Larak.	36,000 —
8. Enmendouranna.	Sippar.	72,000 —
9. Aradgin.	Shourouppak.	28,800 —
10. Ziousouddou.	Shourouppak.	36,000 —

Total : 10 rois, 6 villes, 456,000 ans.

A titre de comparaison, nous donnons la liste de Bérose, qui s'accorde avec les précédentes dans leurs grandes lignes :

Nom.	Ville.	Durée de règne.
1. Aloros.	Babylone.	36,000 ans.
2. Alaparos.	Babylone.	10,800 —
3. Amelon.	Pantibiblon.	46,800 —
4. Ammenon.	Pantibiblon.	43,200 —
5. Megalaros.	Pantibiblon.	64,800 —
6. Daonos.	Pantibiblon.	36,000 —
7. Euedorachos.	Pantibiblon.	64,800 —
8. Amempsinos.	Larak.	36,000 —
9. Opartes.	Larak.	28,800 —
10. Xisuthros.	Shourouppak.	64,800 —

Total : 10 rois, 4 villes, 432,000 ans.

« Vint le Déluge, après quoi la royauté descendit du ciel. »

Digitized by Google

B. — *Les rois d'après le Déluge.*

Ire dynastie de Kish

1. Ga-Our,	1,200 ans.	13. Étana, le berger,	1,500 ans.
2. Goula-Nidaba-anna,	960 —	14. Balih,	400 —
3. (?).		15. Enmenounna,	660 —
4. (?).		16. Melam-Kish,	900 —
5. Ba[		17. Barasalnounna,	1,200 —
6. (?).		18. Mesza[,	140 —
7. Galiboum,	360 —	19. Tizkar,	306 —
8. Kaloumoumou,	840 —	20. Ilkou,	900 —
9. Dougagib,	900 —	21. Iltasadoum,	1,200 —
10. Atab,	600 —	22. Enmenbaragisi,	900 —
11. Atabba,	840 —	23. Agga,	625 —
12. Arpioum,	720 —		

Total : 23 rois, 24,510 ans 3 mois 3 jours 1/2.

Ire dynastie d'Érech

1. Meskemgasher, fils du soleil,	325 ans.	6. Our-Noungal,	30 ans.
2. Enmekar,	420 —	7. Outoul-Kalamma,	15 —
3. Le dieu Lougalbanda, le berger,	1,200 —	8. Labasher,	9 —
4. Le dieu Doumouzi, le pêcheur,	100 —	9. Ennounnadanna,	8 —
5. Gilgamesh, seigneur de Koullab,	126 —	10.]hede,	36 —
		11. Melamanna,	6 —
		12. Lougalkiaga,	36 —

Total : 12 rois, 2,310 ans.

Ire dynastie d'Our

1. Mésannipadda,	80 ans.	3. Eloulou,	25 ans
2. Meskem-Nannar,	36 —	4. Baloulou,	36 —

Total : 4 rois, 177 ans.

Dynastie d'Awan

3 rois, 356 ans.

IIe dynastie de Kish

1. Lah,	201 ans.	5. Kou-E,	300 ans.
2. Dadasig,	?	6.]nounna,	180 —
3. Mamagalla,	360 —	7.]bini,	290 —
4. Kalboum,	195 —	8. Lougalmou,	360 —

Total : 8 rois, 3,195 ans.

Dynastie de Hamasi

1. Hadamish, 360 ans.

Total : 1 roi, 360 ans.

Digitized by Google

IIe DYNASTIE D'ÉRECH

1. Énoukdouanna, 420 ans.

Total : 3 (?) rois.

IIe DYNASTIE D'OUR

Total : 4 rois, 108 ans, d'après une liste de Nippour.

DYNASTIE D'ADAB

1. Lougalannimoundou, 90 ans.

Total : 1 roi, 90 ans.

DYNASTIE DE MARI

1. Ansir,	30 ans.	4.]lougalgal,	20 ans.
2. Lougaltarzi,	?	5.]bim,	30 —
3.]lougal,	30 —	6. (?).	9 —

Total : 6 rois, 136 ans.

IIIe DYNASTIE DE KISH

Kou-Baou, la cabaretière, 100 ans.

DYNASTIE D'AKSHAK

1. Ounzi,	30 ans.	4. Pouzour-shahan,	20 ans.
2. Oundaloulou,	6 —	5. Ishouil,	24 —
3. Ourour,	6 —	6. Gimil-Sin,	7 —

Total : 6 rois, 93 ans.

IVe DYNASTIE DE KISH

1. Gimil-Sin,	25 ans	5. Ashdar-Mouti,	11 ans.
2. Our-Ilbaba,	6 — 2/3.	6. Ishme-Shamash,	11 —
3. Zimoudar,	30 —	7. Nanniah,	7 —
4. Ousi-Watar,	7 —		

Total : 7 rois, 97 ans 2/3.

IIIe DYNASTIE D'ÉRECH

Lougalzaggisi, 25 ans.

Puis vient la dynastie d'Agadé.

Comme le remarque M. Woolley, les années de vie attribuées aux anciens rois sont des chiffres inadmissibles ; d'autre part, il apparaît tout de suite que certaines dynasties ne peuvent avoir été successives, mais qu'elles furent plus ou moins contemporaines. Autrement, en partant de dates connues, la première dynastie d'Our verrait son début en 4600, alors qu'il est de 3100 au plus. Malgré tout, les récentes découvertes qui ont fait retrouver à Our et à Obéid des monuments de la première dynastie, donnant le nom de certains rois de la liste, interdisent de rejeter complètement ces données. Ce qu'il en faut retenir, c'est que les Sumériens étaient dans le pays avant une inondation particulièrement forte dont ils avaient gardé le souvenir, et qu'ils se réclamaient d'un long passé.

Digitized by Google

Après le Déluge, viennent la dynastie de Kish et celle d'Érech. Des monuments contemporains de cette période, dont on ne connaît rien d'autre, ont été déblayés dans les fouilles récentes effectuées sur le site de Kish. Pour M. Woolley, il est hors de doute que le palais qu'on y a découvert est plus vieux que la première dynastie d'Our. Il est construit de briques séchées plano-convexes, à impressions digitales sur la face supérieure, destinées à la rétention du mortier ; l'entrée du palais était précédée d'un escalier monumental, les murs étaient décorés de panneaux à même la masse ; le plan comportait une colonnade en briques, et le toit de la grande salle était supporté par des colonnes. On a recueilli des fragments de la décoration murale constituée par des personnages découpés dans les coquilles marines si abondantes dans la région et incrustés sur un fond noir. Ce sont des scènes de guerre, capture de prisonniers, etc... ; les vainqueurs représentés porteurs d'une longue barbe en pointe, les vaincus imberbes. M. Woolley suggère que dans les premiers on pourrait voir les Sémites d'Akkad, dans les seconds les Sumériens du Sud. Ce palais, auquel aucun nom n'est attaché, pourrait être celui d'un roi vassal de la dynastie d'Érech.

Puis, nous atteignons l'époque du cimetière des tombes royales d'Our, que M. Woolley date de 3,500 environ pour les tombes les plus anciennes et du début de la première dynastie d'Our pour les moins anciennes. Ce sont, par ordre d'ancienneté, d'après les noms que l'auteur leur a donnés : 1° la tombe à l'étendard, 2° la tombe du roi, 3° la tombe de la reine, 4° la tombe de Meskalamdoug.

La première dynastie d'Our (3100) vient ensuite, et l'on a retrouvé à El-Obéid le temple construit, au dire des inscriptions, par Annipadda, fils de Mésannipadda, qui figure justement sur les listes royales ; nous entrons ainsi dans la période historique. A ce propos, M. Woolley fait remarquer qu'entre l'art des objets provenant des tombes les plus anciennes et celui des objets provenant d'El-Obéid, il n'y a pas de différence sensible de style ni de technique, malgré le temps écoulé ; il en conclut que « nous sommes en présence d'une civilisation qui, pendant une longue période, a été stationnaire » (p. 42). Dès le quatrième millénaire, l'art sumérien a atteint son apogée, et, par la suite, nous n'en connaissons que la décadence ; l'auteur trace le tableau de ce que dut être la puissance de Sumer et son rayonnement pendant le quatrième millénaire. Les matériaux qu'emploient alors les Sumériens montrent des rapports étroits avec le nord jusqu'à la Cilicie, la Cappadoce et le Caucase, au sud jusqu'au golfe Persique, à l'est jusqu'à la Perse et même jusqu'aux Pamirs, au sud-ouest enfin, sans doute jusqu'à l'Égypte.

Les monuments trouvés dans la plupart de ces pays prouvent que l'influence sumérienne s'y faisait sentir, et c'est probablement à cette époque qu'il faut faire remonter l'établissement en Cappadoce de la colonie dont parleront les textes de Sargon (p. 49).

Digitized by Google

Viennent ensuite la dynastie d'Akskah dont furent contemporains les rois et patési de Tello ; ce sont :

Our-Nina.	Enannatoum II.
Akourgal.	Enétarzi.
Eannatoum Ier.	Lougalanda.
Enannatoum Ier.	Oroukagina.
Entéména.	

Cette époque vit ensuite la troisième dynastie d'Érech, avec un seul roi, Lougalzaggisi, ayant vingt-cinq ans de règne, après quoi vient la dynastie d'Agadé ; nous sommes alors sur un terrain historique ferme. Cependant, les listes intercalent avant cette époque une quatrième dynastie de Kish qui dut chevaucher sur les précédentes.

M. Woolley dépeint ces différentes périodes, notamment la troisième dynastie d'Our dont le fondateur, Our-Nammou, fut, à Our, un grand bâtisseur. Après avoir insisté sur l'activité des monarques de la dynastie, particulièrement dévots au culte du dieu Lune vénéré à Our, il nous décrit l'ensemble des temples qui, sous le nom d'Égishirgal, étaient contenus dans un enclos sacré au pied de la grande tour à étages, la *ziqqourat*. Un monument particulièrement intéressant de cette époque est la stèle, aujourd'hui fragmentaire, que fit élever Our-Nammou ; il s'y est représenté à la fois en roi conquérant et en roi pacifique ; mais ce dernier aspect l'emporte. Nous le voyons devant son dieu et mentionnant les canaux qu'il a creusés, prêt à la construction des temples, ou offrant des sacrifices. A cet égard, la stèle d'Our-Nammou est d'un esprit totalement différent de celle des Vautours et de celle de Naram-Sin, mais elle est expliquée par les nombreux fragments des stèles de Goudéa qui emploient déjà les mêmes thèmes.

L'ouvrage de M. Woolley, illustré de fort belles reproductions, est d'une lecture attachante et donne de l'activité des Sumériens, de leur place dans l'histoire de la civilisation, un exposé d'autant plus remarquable qu'il s'appuie en partie sur les découvertes qui ont rendu leur auteur célèbre.

Il me semble cependant que, sur quelques points, ces découvertes souffrent une légère différence d'interprétation, et j'exposerai maintenant ces quelques divergences. Dans un livre paru récemment, j'ai supposé[1], d'accord en cela avec J. de Morgan, dont l'opinion était partagée par un certain nombre d'archéologues, que les Sumériens peuvent être considérés comme les premiers occupants de la Basse-Mésopotamie. Que cette hypothèse ou celle de M. Woolley soit acceptée, l'une et l'autre assez peu vérifiables d'ailleurs, elles s'accordent sur ce point capital que la civilisation commence avec les Sumériens, qu'elle est leur fait, et c'est la seule chose qui importe.

Leur origine paraît être en relation avec un pays montagneux d'où ils ont

1. *Manuel d'archéologie orientale*, t. I. Paris, Auguste Picard, 1927, p. 112 et suiv.

Digitized by Google

apporté la connaissance du métal l'habitude des constructions en bois et des temples placés sur les hauteurs ; il semble, d'ailleurs, que l'on puisse retrouver les étapes de leur passage, depuis le nord-est, dans certaines stations qui sont des types, au point de vue religieux, de civilisation sumérienne primitive[1]. Les traditions attachées à Éridou peuvent être considérées comme surajoutées ; elles se sont créées du fait des premiers habitants installés dans le Sud ; au contraire, le souvenir de l'origine primitive s'est perdu ; il ne se décèle plus que dans les faits matériels.

Le rapport qui semble exister entre la civilisation de l'Indus et celle de Sumer paraît bien, comme le pense M. Woolley, explicable par des rapports de consanguinité, d'origine commune plus ou moins éloignée, non pas de descendance. Mais il semble que la poterie peinte élamite ne soit pas plus récente que la poterie peinte de Sumer ; elle serait de même date générale. Les sites de l'Élam : Tépé-Moussian et environs, Bender-Bouchir, Persépolis, Anau dans le Turkestan russe, Our, Obéid, Éridou, Kish, même Tello (aux dernières fouilles de M. de Genouillac), en Sumer-Akkad, Sakjé-Geuzi en Syrie, ont fourni une céramique que l'on qualifie style I^{bis} ; elle n'est évidemment pas identique, si l'on considère les ateliers extrêmes, mais elle affecte partout des caractères communs. Je crois même que l'on peut lier plus étroitement qu'on ne l'a fait jusqu'ici la céramique I^{bis} à la céramique I de Suse ; le style I de Suse ne serait qu'une variété, un atelier particulièrement brillant associé à un style général[2]. Attribuer cette céramique peinte et limitée à Sumer est possible, et M. H. Frankfort l'a proposé[3]. Mais si l'on reconnaît que toute cette céramique constitue un bloc, cela revient à réclamer pour toute la civilisation archaïque de l'Asie occidentale, y compris l'Élam, une origine sémitique que la suite des faits contredit actuellement. Le développement logique de cette civilisation, où tout se trouve en germe, est nettement sumérien, comme nous l'avons dit plus haut.

Nous touchons maintenant à la question des listes royales. Plus elles s'éloignent de la période historique pour remonter dans le passé, moins elles sont utilisables, et l'on comprend mal les efforts que l'on a faits pour tirer, au moyen de corrections laborieuses et arbitraires, quelque chose de sensé des listes de rois d'avant le Déluge, par exemple. Comme le pense M. Woolley elles reflètent seulement la certitude d'un long passé, au cours duquel un cataclysme a affecté ces populations, assez pour qu'elles en aient gardé le souvenir. La plupart des dynasties ont été plus ou moins contemporaines ; elles traduisent un état primitif assez semblable à celui de l'Égypte quand elle était en nomes, et ces listes n'ont d'à peu près historiques que les noms

1. *Cambridge Ancient History*, t. I, p. 361 et suiv., 448.

2. G. Contenau, *Early Ceramic Art in Persia*, dans *A Survey of Persian art*. Londres, Arthur Upham Pope, sous presse.

3. H. Frankfort, *Sumerians, Semites, and the Origin of Copper-working* (*Antiquaries Journal*, avril 1928, p. 217-235).

Digitized by Google

auxquels sont affectées des durées de règne en concordance avec la longévité humaine ; le reste est remplissage destiné à masquer l'insuffisance des documents qui ont permis la rédaction des listes.

Tel est le cas de la liste concernant la première dynastie d'Our. Elle nous donne comme fondateur Mésannipadda, suivi de Meshkemnannar. Les tombes royales d'Our ont restitué le sceau de la femme de Mésannipadda, et les fouilles d'Obéid ont fait retrouver des inscriptions qui mentionnent ce roi ; mais elles mentionnent aussi son fils Annipadda, qui fut roi et grand bâtisseur. La liste l'ignore. Il se peut que les quatre-vingts ans de règne de Mésannipadda, où l'on sent le rédacteur perdre pied, soit la somme des règnes du père et du fils, ignoré par ce rédacteur ; donc, historicité, mais historicité relative.

Bien qu'on admette généralement que beaucoup de ces dynasties ont pu être locales et contemporaines, il semble qu'on l'admette avec trop de réticences, et certains archéologues sont conduits à allonger plus que de raison la période protohistorique. Si les dynasties de Kish et d'Érech ont précédé la première d'Our, le palais de Kish se trouve ainsi reculé d'autant dans le passé. La découverte des tombes royales d'Our a contribué à renforcer cette proposition, que je crois excessive. Ces tombes sont, pour les plus anciennes, creusées profondément (9 à 12 mètres), et dans certains des puits, comblés après les funérailles, on a creusé après coup de nouvelles sépultures. D'autre part, les sacrifices humains qui sont attestés par ces tombes ne se retrouvent pas dans des sépultures plus récentes ; rien ne rappelle ce rite, et les textes sont absolument muets sur cette pratique. Aussi, M. Woolley estime qu'il a fallu un temps très long pour qu'on ait assez oublié les premières inhumations pour en pratiquer d'autres dans leur puits, et pour que ces rites soient sortis de la mémoire au point de ne pas laisser de trace. Comme, d'autre part, il reconnaît qu'entre l'art qui nous est révélé par les tombes royales et l'art d'Obéid par exemple, qui est de la première dynastie d'Our, il n'y a pas de différence appréciable, il est obligé d'admettre que cette civilisation est restée très longtemps stationnaire.

La disposition des tombes royales nous montre qu'en certains cas leurs occupants eux-mêmes n'ont pas répugné à des réutilisations du puits funéraire presque immédiates. Juste au-dessus de la tombe du roi, on a creusé celle de la reine, et c'est même pendant les travaux de cette tombe que les ouvriers ont violé et pillé le caveau sous-jacent du roi. D'autres explications que la durée peuvent, d'ailleurs, rendre compte de cette superposition : le désir de dissimuler les tombes riches, ou de participer, comme en Égypte, à l'immortalité que dispense le roi, lorsqu'il s'agit de tombes du commun. Ou bien le souci d'abolir jusqu'au souvenir d'une coutume exécrée ; la dynastie qui imposait ces rites si exceptionnels était peut-être d'origine étrangère. Après son expulsion, l'activité du cimetière reprit comme auparavant, sans tenir compte des tombes antérieures qu'un certain respect de la

Digitized by Google

mort empêcha cependant de bouleverser. On imaginera sans doute bien d'autres explications ; ce qui importe, c'est la conclusion que ces tombes royales sont de date proche les unes des autres, et qu'en totalité elles ne remontent pas, ou guère, au delà de la première dynastie d'Our. Car il paraît impossible d'admettre l'hypothèse d'une civilisation stationnaire pendant plus de cinq cents ans. J'ai énuméré ailleurs[1] les similitudes qu'il y a entre les monuments des tombes d'Our, ceux d'Obéid et même les plus anciens de Tello ; elles dénotent une même époque, grosso-modo. Ce n'est pas que l'art de l'Asie occidentale, où les changements sont moins rapides qu'à notre époque, ne nous livre des motifs identiques, à des siècles de distance ; c'est, au contraire, une caractéristique de cet art ; mais en même temps, il y a changement sur d'autres points. A Our, ce n'est pas le cas ; il s'agirait donc d'une véritable cristallisation des thèmes et de la technique qui reprendraient leur vie et, par suite, leur évolution, après un sommeil de cinq cents ans ; il est bien difficile de l'admettre.

Mais le plus gros argument qu'on puisse opposer à cette hypothèse nous est fourni par l'écriture.

Le palais de Kish a donné une tablette où les signes sont franchement pictographiques[2]. Le site de Fara en fournit quantité où les signes ont légèrement évolué[3], de même pour le site de Jemdet Nasr[4] ; le site de Suse en donne d'autres où l'écriture est d'un système différent, mais où les pictographes sont encore décelables ; or, les tablettes de Suse, qui ne dépassent pas 3,100, portent des empreintes de cylindres analogues à celles de Jemdet Nasr[5] ; ceci fixe la date des tablettes de Fara, qui en sont toutes proches et ne permet guère de situer au delà de 3,200 la tablette de Kish. En outre, le mobilier des tombes royales a livré de l'écriture, soit sur les cylindres-sceaux qu'elles contenaient, soit sur les objets personnels des défunts.

1° Dans la tombe de Meskalamdoug, le nom du personnage est inscrit sur plusieurs vases d'or. Il n'y a plus trace de pictographie dans cette écriture ; c'est de l'écriture linéaire de l'époque de Lougalzaggisi ou du début de la dynastie d'Agadé ; par conséquent, la tombe de Meskalamdoug est datée de cette époque, ce que rien, dans les objets qu'elle contient, ne contredit.

2° La tombe de la reine a donné un cachet à son nom : « Shoubad, la Dame » ; l'écriture, absolument linéaire, se rapprochera de celle d'Our-Nina ; elle est même plus régulière que cette dernière ; la seule trace d'archaïsme est que le signe *shoub*, « la prière », formé à basse époque par le signe de la

1. *Gazette des Beaux-Arts*, article cité.

2. S. Langdon, *Excavations at Kish*, t. I. Paris, Geuthner, 1924, p. 99 et suiv.

3. A. Deimel, *Liste der Archaischen Keilschriftzeichen von Fara*. Leipzig, Hinrichs, 1922.

4. F. Thureau-Dangin, *Revue d'assyriologie*, t. XXII (1925), p. 23. — S. Langdon, *Pictographic inscriptions from Jemdet Nasr*. Oxford University Press, 1928.

5. V. Scheil, *Délégation en Perse*. Paris, Leroux, t. VI, 1907 ; t. XVII, 1923. — L. Legrain, *Délégation en Perse*, t. XVI, 1921.

Digitized by Google

main et celui de la bouche réunis, a ses éléments juxtaposés. Mais il y a plus ; on a trouvé dans cette nécropole un cylindre au nom de « NIN-TUR-NIN, femme de Mésannipadda », le premier roi de la première dynastie d'Our. Le style des scènes du cylindre le ferait dater de l'époque d'Our-Nina ; l'écriture conduit aux mêmes constatations. Si l'on admet un léger archaïsme dans le style du cylindre de Shoubad, nous ne dépassons pour elle que de peu la date de la première dynastie d'Our.

Il semble donc, pour toutes ces raisons, qu'il convient de ramasser davantage la succession des faits. Dans cette hypothèse, le palais de Kish et les plus anciennes tombes royales d'Our précéderaient de bien peu la première dynastie d'Our, si elles ne se confondent avec elle ; mais celle-ci ne saurait admettre, pour les mêmes raisons, un intervalle de plusieurs dynasties, même en partie synchrones, entre elle et l'époque des vieux patési de Tello. Les listes traduisent la multiplicité des petites souverainetés de cités contemporaines dont nous avons un exemple par les luttes de Tello et d'Oumma, que nous connaissons bien ; cinquante ans, cent ans au plus sont admissibles entre le début de la première dynastie d'Our et cette période ; c'est dire que, si Kish et le commencement des tombes royales datent de 3200 à 3150, la première dynastie d'Our de 3100, les monuments de Tello seraient de 3050 à 3000. Si, comme on le veut généralement aujourd'hui, ces derniers monuments sont estimés moins anciens, la date des autres se trouverait abaissée d'autant.

Il est, par contre, un point où l'on ne peut qu'être tout à fait d'accord avec M. Woolley, c'est lorsqu'il exalte l'importance des Sumériens, ce peuple mort il y a quatre mille ans, dont on ignorait l'existence il y en a cinquante, et qui se révèle le grand facteur de la civilisation de l'Asie occidentale. Le parallèle qu'il esquisse entre cette civilisation et celle de l'Égypte primitive n'est pas moins intéressant. On a depuis longtemps reconnu que le développement rapide de la civilisation égyptienne, lorsqu'on atteint l'époque historique, impliquait un apport étranger ; or, cet apport présente tous les caractères asianiques ; les Égyptiens semblent bien avoir eu conscience de leur long passé, car leurs traditions les font passer du règne des héros et des dieux, c'est-à-dire de rien au point de vue historique, à toute une série de rois précédant la première dynastie, comme le font les traditions sumériennes. Avec M. Woolley, on reconnaîtra donc que, si la Grèce dut beaucoup aux Lydiens et aux Hittites, à la Phénicie et à la Crète, à la Babylonie et à l'Égypte, derrière tous ces peuples, il y a Sumer qui les a plus ou moins inspirés.

G. CONTENAU.

Digitized by Google

LE PROBLÈME BALTIQUE
DANS L'HISTOIRE MODERNE[1]

Dès que les côtes maritimes des pays appelés aujourd'hui Allemagne, Danemark, Suède, Finlande, Russie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne se furent couvertes d'habitations permanentes et qu'une partie de leurs habitants eut appris à naviguer, il y eut une question baltique. Chaque peuple, conscient de ses intérêts matériels et moraux, cherchait à la résoudre suivant son point de vue propre ; mais on peut dire, en outre, qu'au-dessus de toutes ces solutions subjectives, et sans les ignorer cependant, la nature géo-politique des pays entourant la mer Baltique tendait à un ordre de choses objectif, adéquat aux forces vitales des sociétés humaines et exprimé en fonction du droit des gens.

Il y a trois ans, un savant américain, M. Charles E. Hill, a examiné ce sujet dans un livre très intéressant : *The Danish Sound Dues and the command of the Baltic*[2]. J'essayerai ici de retracer en grandes lignes, mais d'un autre point de vue, les péripéties de cette lutte prolongée, sans m'attacher spécialement aux querelles du Sund, le problème baltique s'étant aussi localisé autour d'autres nœuds importants, parmi lesquels, en premier lieu, l'embouchure de la Vistule.

Notre sujet est vaste et complexe. Toute une académie pourrait trouver à s'y occuper, et l'on en ferait aisément une bibliothèque[3]. Je ne prétends nullement apporter une réponse donnant pleine satisfaction aux besoins de notre science ; je me propose seulement d'esquisser ce qu'on pourrait appeler un programme, pour coordonner les efforts des historiens des diverses nations, dont le sort est lié à la Baltique. Chronologiquement, la lutte pour cette mer intérieure peut être divisée en six époques : 1° période normande et

1. Communication faite au VIe Congrès international des sciences historiques à Oslo, du août 1928.

2. Durham, North Carolina, Duke University Press, 1926.

3. On aurait pu espérer trouver une synthèse des affaires baltiques dans l'*Histoire générale* de H. F. Helmolt, où l'évolution des divers pays est exposée sur la base de leur géographie. Mais cette publication n'est pas restée fidèle à son plan primitif : on a rattaché le passé de la Baltique aux affaires de l'Europe occidentale, les séparant de l'histoire de la Russie, de la Pologne et des autres pays avec lesquels cette mer était économiquement en liaison. Il en est résulté un grave défaut : alors que l'histoire médiévale de ces contrées est exposée par M. Richard Mayr en un tableau concentré, avec la Hanse au premier plan, la période moderne disparaît, car les événements sont dispersés à travers deux volumes (V et VII).

Digitized by Google

danoise jusqu'au milieu du XIIIe siècle ; 2° période hanséatique, 1250-1535 ; 3° période danoise, 1535-1628 ; 4° période suédoise, 1628-1710 ; 5° période russe, 1710-1900 ; 6° période allemande, 1900-1918.

I

Il est incontestable que les races humaines ne comprennent pas avec une force égale leurs intérêts maritimes : les unes se laissent prévenir ou déloger par les autres. Une opinion représentée dans la science par l'éminent historien de la Hanse, feu Dietrich Schäfer, voit dans les Allemands une nation qui fut jadis refoulée du bord des mers vers l'intérieur des terres[1]. Il explique leur pénétration ultérieure dans l'est et dans le nord comme une récupération du sol perdu. Sans entrer dans les considérations politiques qu'on se plaît à tirer ici et là de cette hypothèse, remarquons qu'il est difficile de nommer refoulement le fait par un peuple guerrier d'abandonner un pays froid et sauvage pour conquérir, par exemple, l'Italie, la Gaule ou l'Espagne. Nous connaissons une autre race, les Slaves, qui, adonnés de bonne heure à l'agriculture, se laissèrent séparer du rivage des mers par les tribus finnoises, les Lettons, les peuples germaniques, les Italiens, les Allemands, les Grecs, les Bulgares, les anciens Pétchénègues et Koumanes, les Tatars et Khazars. Si Poméraniens et Dalmates n'avaient pas existé, on pourrait supposer que cette race slave était entièrement dépourvue d'instincts maritimes. Simple hypothèse, dira-t-on ; mais le fait d'une grande avance prise dans ce domaine par les peuples non slaves n'en reste pas moins certain.

Le même mouvement d'expansion qui conduisit les Normands à la conquête d'une partie de la France, de toute l'Angleterre et de l'Italie méridionale, les jeta sur l'Europe orientale. Askold et Dir, Rurik et Olêg en Ruthénie, les envahisseurs de la Pologne symbolisés dans la légende des « souris du roi Popiel », en sont les protagonistes connus ; les Normands à Iomsborg, près de Wolin en Poméranie, et Kanut le Grand, poursuivirent la même marche à l'époque chrétienne. L'extirpation des Obotrites par Valdemar le Grand, la conquête partielle de l'Estonie et de l'île d'Osel (1206, 1222), l'obligation pour les ducs de Poméranie de se reconnaître tributaires de Waldemar le Vainqueur (1210), l'expédition des Suédois, Norvégiens et Finlandais contre la Grande-Novgorod — qui fut dispersée par le prince Alexandre Nevsky — ferment la période normande de la lutte pour la Baltique. Nous la traitons ici comme un ensemble, malgré la différence qui existait entre les randonnées individuelles des anciens vikings et les entreprises politiques des Valdemar, car l'esprit des envahisseurs était au fond le même : appétit voilé parfois par l'idée d'une mission chrétienne. Parmi les Slaves, le seul État capable d'organiser une résistance sérieuse à ces incur-

1. *Die Hanse. Monographien zur Weltgeschichte.* Bielefeld et Leipzig, 1903, p. 8.

Digitized by Google

sions était la Pologne. Les Poméraniens, ancêtres des Cachoubes d'aujourd'hui, étaient trop faibles pour soutenir l'attaque normande doublée de l'allemande, et trop indépendants pour se soumettre aux rois ou ducs de Pologne, comme Boleslas le Vaillant et Boleslas Bouche-Torse, qui les christianisaient et les contraignaient à payer tribut.

II

Après les Scandinaves, peu nombreux et désunis, ce fut le tour des Allemands. Chose remarquable, leur reflux vers l'est et le nord (*Drang nach Osten*, mais aussi *nach Norden*) s'effectua après l'effondrement des entreprises du Saint-Empire contre Rome et la Lombardie. Apparemment, l'énergie de la nation, arrêtée dans sa marche vers l'occident et dirigée par ordre vers le sud, se retourna spontanément du côté contraire sous la forme de deux entreprises : l'une est *die Deutsche Hanse*, l'autre *der Deutsche Orden*. La Hanse entoure toute la Baltique et la mer du Nord, qui forment ensemble comme une Méditerranée du Nord, et englobe des dizaines de villes et de ports confédérés[1]. L'Ordre teutonique entreprend la conquête de la Poméranie, de la Prusse, de la Lituanie et de la Livonie. La première manie les poids et les mesures ; l'autre lève le crucifix et le glaive. Depuis l'établissement des chevaliers teutoniques en Prusse (1226), leur réunion avec les Porte-Glaives (1237), la première confédération de Lübeck avec Hambourg (1241), puis celle des villes vendes et saxonnes (vers 1256), le destin de la Baltique paraît scellé en faveur des Allemands, au grand détriment des Scandinaves.

Ces derniers reculaient tout en résistant, mais la jalousie héréditaire entre les Danois et les Suédois aboutit à favoriser un *tertius gaudens*. La pomme de discorde était l'Estonie. Pays dont la population indigène, dépourvue de conscience nationale, avait été soumise pendant des siècles à l'oppression militaire et à l'exploitation commerciale des conquérants germaniques, l'Estonie était, pour ainsi dire, sans patrie : ses seigneurs féodaux et ses villes, plantées sur un sol étranger, louvoyaient de manière à s'assurer une protection étrangère, sans tenter de la transformer en domination directe. De 1238 à 1346, le pays appartient au Danemark ; le roi de Suède Magnus Eriksson (1319-1362), qui possédait déjà la Norvège et la Finlande, essaye d'y établir son influence, surtout dans les villes, mais il a trop d'adversaires à combattre : les Russes de Novgorod lui disputent la Finlande orientale ; les chevaliers teutoniques obéirent volontiers à l'empereur Louis de Bavière, qui leur enjoignit d'occuper l'Estonie, pour y soutenir les prétentions du roi Valdemar de Danemark et de son gendre, le margrave de Brandebourg. Le

1. Fr. Bujak, *Le rôle historique de la mer*, dans *Études d'histoire sociale* (*Studja historyczne i społeczne*). Lwów, 1924, p. 50.

Digitized by Google

Danemark préféra vendre ce pays demi-indépendant aux Teutoniques (1346) plutôt qu'y laisser pénétrer les Suédois[1].

Après avoir pris comme base principale Lübeck et appuyé leur bras droit à Visby, les Hanséates monopolisent le grand commerce par voie d'eau dans le Nord : ils pénètrent en Russie (Novgorod), en Suède (Stockholm, Kalmar), au Danemark, en Norvège, en Pologne (Cracovie, Breslau), aux Pays-Bas et même en Angleterre (le Stahlhof à Londres), sans parler de l'Allemagne et de ses dépendances dans le nord-est. Grands partisans de la liberté et de la sûreté du commerce, ils s'en prévalent pour extorquer des privilèges et éliminer toute concurrence non allemande. Heureusement pour tous les concurrents des Allemands, la Pologne réussit à aplanir ses différends avec la Lituanie et à s'unir à elle par un lien dynastique, tandis que les Hanséates ne savaient ni accorder les intérêts de leurs quartiers (*Viertel*), ni bien coordonner leur action vers l'est avec celle de l'Ordre teutonique[2]. Ce fut justement Danzig (Gdansk), la grande ville originairement polonaise, plus tard occupée par les chevaliers, puis devenue allemande et hanséatique, qui, avec Kulm (Chelmno), Elbing, Thorn (Torun), Königsberg, fit les plus grands sacrifices pour secouer le joug teutonique et se réunir à la Pologne sous Casimir Jagellon[3]. Cette divergence entre l'esprit hiérarchique, militariste et bureaucratique de l'Ordre et les tendances plutôt libérales et démocratiques des villes permit à la Pologne de réoccuper sa place sur le bord de la mer[4].

En Scandinavie, l'œuvre des Jagellons, c'est-à-dire la défense des intérêts nationaux contre l'élément allemand, est entreprise par Valdemar IV, surnommé Atterdag. Après une série de terribles revers (la perte de Copenhague, Falsterbo, Helsingborg, etc., 1368-1369), le Danemark, profitant des conflits sociaux dans les villes hanséatiques, regagne la supériorité et crée sous le roi Hans (1481-1513) une flotte[5] capable de lui assurer la domination du Sund pour trois siècles. Par contre, une autre œuvre de Valdemar et de sa fille Marguerite, qu'on peut comparer à celle des Jagellons en Pologne, l'union de Kalmar, eut un succès précaire : leurs successeurs, et notamment ce même roi Hans, combattant l'indépendance des Suédois et les privilèges des Hanséates, contribuèrent à rapprocher les deux adversaires. Le résultat est connu : Christian II, ce célèbre despote rêveur qui croyait pouvoir former un empire scandinave, acheva de s'aliéner les Suédois et

1. Georg v. Rauch, *Sveriges livländska politik under konung Magnus II Eriksson, 1319-1362* (*Historisk Tidskrift*, 1928, p. 117-151).

2. E. Daenell, *Die Blütezeit der Deutschen Hanse*, 2 vol. Berlin, 1905-1905 ; D. Schäfer, *op. cit.*, *passim* ; Richard Mayr, *Die wirtschaftliche Ausdehnung Westeuropas seit den Kreuzzügen*, dans Helmolt, *Weltgeschichte*, VII, p. 13-62.

3. Mayr, p. 33.

4. Hill, p. 8.

5. *Danmark Riges Historie*, III, p. 36-40.

Digitized by Google

perdit toutes ses couronnes. Son successeur, Christian III, de la même maison de Gottorp, s'allia à Gustave Vasa, pour soustraire la Baltique à la prépondérance de Lübeck. La Hanse, déchue de sa puissance sous la direction de Jürgen Wullenwever, perdit ce qui lui restait de cohésion politique et laisse le champ libre aux puissances non allemandes.

III

Parmi ces dernières, le Danemark aspire tout d'abord à l'hégémonie. C'est qu'il possède de temps immémorial trois « fleuves intérieurs » salés : le Sund et les deux Belts. Par là, il peut ouvrir et fermer la Baltique, comme Danzig ouvrait et fermait la Vistule, Stettin l'Oder ou Riga la Dvina[1]. Il développe autour du Sund et des autres détroits tout un système de douanes. Ces péages, établis au XIVe siècle et maintenus contre les protestations de la Hanse, reconnus par l'Europe orientale et occidentale, même par la Suède et le Saint-Empire (traité de Spire, 1544), assurent une espèce de mainmise sur la Baltique, et le château de Kronborg lui sert de Bastille[2]. Nous disons : « une espèce », car le payement d'un « rosenoble » (3 florins rhénans) par navire ou même davantage, pour des denrées transportées, tout désagréable qu'il ait été[3], ne mettait pas sous la dépendance du Danemark les autres États riverains, parfois plus populeux, plus étendus et plus puissants.

Ces États étaient au nombre de trois.

La Pologne possède sous Sigismond Ier (1507-1598) environ 150 kilomètres de littoral sous sa souveraineté immédiate, et autant comme suzeraine du duché de Prusse ; sous Sigismond-Auguste et sous Étienne Bathory, elle acquiert la Livonie, doublant par là son rivage maritime. Sur quoi se fondent ses titres et jusqu'où s'étendent-ils ? Les Jagellons ont incorporé la Prusse du plein gré de ses habitants ; ils respectent sa langue, son autonomie, sa religion, grâce à quoi ce pays ne se soulèvera jamais contre le gouvernement polonais[4]. Une masse importante de l'ancienne population polonaise et cachoube avait survécu aux empiétements des chevaliers teutoniques[5]. De plus, c'est de Pologne que vient la plus grande partie du blé, du bois, du chanvre et des autres matières premières dont les Danzigois font trafic et que les Danois soumettent à leur douane dans le Sund[6]. Sans

1. *Danmark Riges Historie*, III[1], p. 2, 140-200, 254-380.

2. *Sveriges Historia intill XX seklet*, III, p. 3-45, 122-160.

3. Hill, chap. IV.

4. *Pomorie i ziemia Chelminska v prezlosci* (*La Poméranie et le pays de Chelmno dans le passé*), ouvrage collectif. Poznan, 1927 ; voir spécialement p. 92-142.

5. W. Sobieski, *Walka o Pomorie* (*La lutte pour la Poméranie*). Poznan, 1928, livres I et II.

6. *Gdansk*, ouvrage collectif publié sous la direction de St. Kutrzeba. Léopol, 1928 ; R. Rybarski, *Handel polski w XVI. staleciu* (*Le commerce polonais au XVIe siècle*). Poznan, 1928 ; ces auteurs se fondent dans une large mesure sur la publication de Nina Ellinger Bang, *Tabeller over Skibsfart og Varetransport gennem Ovesund, 1497-1600*. Copenhague, 1916-

Digitized by Google

ces produits, les Pays-Bas n'auraient pas de quoi vivre, l'Angleterre et l'Espagne n'auraient pas assez de mâts pour leur marine[1]. Cependant, la Pologne n'a jamais ambitionné un *dominium maris Baltici*, et c'est mal à propos qu'un historien russo-allemand (Forsten) lui attribue une pareille prétention, pour la rejeter d'ailleurs en dernière instance[2]. La Pologne est la dernière à se créer une flotte de guerre et ne possède aucune marine marchande[3], mais elle ne renonce pas à un simple *dominium maris* sur son littoral, c'est-à-dire au droit dont s'autorisaient tous souverains d'Europe d'ouvrir et de fermer la navigation dans leurs ports, d'exercer le droit d'aubaine, d'exiger le premier salut des vaisseaux étrangers, de contrôler la contrebande et de percevoir des droits de douane[4]. Or, cette souveraineté modeste lui sera longtemps contestée par le Saint-Empire, par la ville de Danzig et, avec une jalousie remarquable, par le Danemark.

La seconde puissance qui s'opposait aux ambitions de Copenhague était la Suède. Elle aussi songeait depuis Erik XIV (1560-1568) à dominer la Baltique[5], mais elle s'y prenait autrement. Loin de contester en principe la douane du Sund, elle espérait la partager un jour avec les Danois ; à cet effet, elle n'avait qu'à réannexer la partie méridionale de la péninsule avec Malmö, qui fait face à Copenhague, et Helsingborg, vis-à-vis de Helsingör. En attendant, la maison de Vasa inaugura vers 1560 une poussée annexionniste autour de la Baltique. Mais, à l'embouchure de la Narova et de la Dvina, les Suédois et les Polonais se heurtaient à un troisième rival, le tsar de Moscou.

Les revendications d'Ivan le Terrible se fondaient sur le fait que la ville de Dorpat (aujourd'hui Tartu) avait appartenu cinq cents ans auparavant à un duc de Kiovie et avait porté le nom de Yuriev. Cela lui suffisait pour réclamer toute la Livonie comme patrimoine héréditaire. D'ailleurs, la convoitise du tsar portait plutôt sur le commerce, sur les arts techniques et les armes que sur la navigation[6] ; de celle-ci, il ressentait le besoin, non pour défendre les intérêts économiques de la Moscovie dans la Baltique — son développement naturel étant orienté par ses fleuves vers la mer Noire — mais pour accomplir la grande mission des Ruricovitch, délivrer du « joug » des Jagellons catholiques le reste du pays de langue ruthène et de foi orthodoxe. Les Jagellons, comme les Vasa, refusaient aux Moscovites tout droit d'accès à la Baltique, et Sigismond-Auguste eut beau jeu à représenter le ter-

1922, où l'exportation polonaise figure sous les rubriques de Danzig, de la Prusse orientale, de Stettin et de la Livonie.

1. A. Szelagowski, *La rivalité commerciale entre l'Angleterre et l'Allemagne, la Pologne et la Russie*. Lwów, 1910 (en polonais).

2. G. V. Forsten, *Baltüsky vopros* (*La question baltique*). Pétersbourg, 1893-1894.

3. A. Czotowski, *Marynarka w Polsce* (*La marine en Pologne*). Lwów, 1922.

4. A. Szelagowski, *Walka o Baltyk* (*La lutte pour la Baltique*). Lwów, 1904.

5. *Sveriges historia intill XX seklet*, I et IV, p. 35.

6. S. Soloviev, *Histoire de Russie*, VI, chap. III ; K. Waliszewski, *Ivan le Terrible*, p. 235.

Digitized by Google

rible tsar devant toute la chrétienté comme un digne frère du Grand Turc et le plus épouvantable de tous les maîtres éventuels de la Baltique.

On vit, lors du grand conflit connu sous le nom de guerre de Sept ans dans le Nord (1563-1570), les puissances scandinaves se ranger d'abord selon les passions des souverains, plus tard suivant les intérêts des États. Le Danemark n'avait point d'antagonisme avec la Moscovie en dehors de la Livonie ; la Suède n'en avait pas avec la Pologne[1]. Néanmoins, cette guerre débuta par une série d'étranges combinaisons : le Danemark, allié à la Pologne et à la Hanse, contre la Suède associée avec la Russie. Un renversement des alliances suivit la chute d'Erik XIV (1568) ; ce fut alors que se firent jour deux conceptions hardies, visant à fixer pour toujours l'hégémonie dans cette partie du globe : il s'agissait d'établir le contact avec un partenaire d'outre-mer, afin d'isoler par là même les rivaux et de les tenir en échec. Le Danemark fonde à l'autre extrémité de la mer un royaume de Livonie sous le sceptre du « roi » Magnus et lui procure l'investiture d'Ivan le Terrible (1570)[2]. Le roi de Suède, Jean III, prépare depuis cette même guerre à son fils Sigismond la voie vers le trône de Pologne, ce qui jetterait un pont polono-suédois de Stockholm à Danzig. On sait que ces conceptions ne résistèrent pas à l'épreuve des événements. En définitive, Copenhague maintint (au congrès de Stettin) sa prépondérance contre Stockholm, et la Pologne conserva en fait la capitale de la Livonie contre les attaques des Moscovites. Étienne Bathory sut compléter ce succès par des victoires sur Ivan, mais ne réussit ni à déloger les Suédois de l'Estonie, ni à cimenter une alliance polono-suédoise[4] qui eût repoussé les tsars de la Baltique et brisé le joug fiscal mis par les Danois sur les détroits. Au contraire : de l'union dynastique manquée entre Stockholm et Varsovie naquit une lutte de soixante ans entre ces deux puissances, dont les fruits furent cueillis par les Danois et les Russes.

Frédéric II et Christian IV poussèrent leur jalousie fiscale au delà des limites de toute politique saine et prudente. Le premier provoqua par ses chicanes la plupart des États européens, au point que Philippe II d'Espagne, le pape Grégoire XIII, Bathory et Jean III Vasa songèrent un jour à conquérir et à délivrer le Danemark[3]. Le second, brave et chevaleresque, mais assez mauvais politique, non content d'avoir abaissé Gustave-Adolphe dans la guerre dite de Kalmar (1611-1613), entreprit une série d'empiétements sur l'Empire[4]. Battu par Wallenstein, sauvé par ce même Gustave,

1. Sur les relations amicales entre la Pologne et la Suède, voy. O. Halecki, *La politique scandinave des Jagellons*, dans le *Sixième Congrès international des sciences historiques*. Résumé des communications, p. 389-391.

2. Forsten, I, p. 539.

3. W. Nowodworski, *Relations de la Pologne avec la Suède et le Danemark*, dans la *Revue historique polonaise* (*Przeglad hystorycjny*), 1911.

4. *Ibid.*, p. 28.

Digitized by Google

il vit d'un mauvais œil les Suédois s'établir non seulement en Livonie aux dépens des Polonais (prise de Riga, 1621), mais encore dans cette Allemagne septentrionale que le Danemark avait regardée durant de longs siècles comme son terrain d'expansion[1]. La suite de sa politique acheva d'isoler le Danemark : il négligea les Russes et les Hollandais (depuis 1614 alliés de la Suède) ; il n'osa s'unir ni aux Habsbourgs, ni à la France, et rebuta le roi de Pologne par les obstacles qu'il suscita à ses tentatives pour établir un modeste *dominium maris* à Danzig[2]. Encore une guerre (1643-1645) mal préparée par Christian, et le superbe *dominium maris Baltici* se trouva transféré de Copenhague à Stockholm. En vertu du traité de Christianople, le Danemark élargit les franchises du commerce hollandais dans les détroits ; par le traité de Brömsebro, il cède trois grandes provinces avec l'île de Gotland aux Suédois. Depuis cette date, la thèse des hommes d'État de Copenhague, attribuant au Danemark la souveraineté maritime au sud et à l'est de la ligne Bornholm-Gotland-Osel, n'est plus qu'une pure fiction.

Rien de plus significatif que le nœud d'intérêts économiques et politiques qui se forma alors autour du Sund et de l'embouchure de la Vistule. Au moment où le chancelier Axel Oxenstierna envoyait Torstenson en Jutland et introduisait sous De Geer une escadre hollandaise dans le Sund, il avait déjà en Livonie et en Poméranie une si forte base stratégique et il croyait avoir une si belle situation en Europe, adossé qu'il était à la France et à la Hollande, qu'il se flattait non seulement de conquérir le reste de la péninsule scandinave avec un *condominium* dans le Sund, mais d'annexer du coup le Danemark entier avec la Norvège. Ce devait être un nouvel empire scandinave, mais sous la suprématie suédoise. Quelles auraient été les conséquences d'une telle transformation qui aurait fait de la Baltique un lac intérieur suédois? Il semble que ces guerriers, accueillis autrefois en Livonie comme les bienvenus par une partie de leurs coreligionnaires, se paraient d'une mission libératrice partout où il y avait des protestants : en Prusse, en Poméranie, en Saxe, en Bohême, dans le Holstein. Imbus de ce privilège, ils regardaient avec dédain les procédés prosaïques d'un Nikkel Kock devant Helsingör : « Notre progrès », disait le maréchal De La Gardie en 1643, « repose sur notre propre pays ; le Danemark s'agrandit en suçant la moelle et le sang d'autrui ». Mais à quoi visait la raison d'État des Oxenstierna et par quoi se manifestait-elle, lorsqu'ils élargissaient leur propre pays aux dépens des territoires estoniens, livoniens, polonais, allemands, qu'ils soumettaient avec leurs *hinterland* à une exploitation douanière[3]? Narva, Reval, Riga, Memel, Pillau, Elbing, Kolberg, Stettin ne valaient-ils pas, pris ensemble et du point

1. *Danmark Riges Historie*, III², p. 186, 220, 238 ; Hill, p. 72 et suiv.

2. Hill, p. 109, d'après Fridericia, *Danmarks ydre Politiske Historie*, II, p. 53-54 ; L. Kubala, *Jerzy Ossolinski*. Lwów, 1880, 2 vol.

3. *Sveriges historia intill XX seklet*, V, p. 126, 186, 285.

Digitized by Google

de vue douanier, le péage du Sund[1]? L'Occident fut-il assez aveugle pour ne le pas voir, ou bien trop faible pour s'opposer aux progrès de Gustave-Adolphe et de Charles X?

L'Europe occidentale réagit contre le déplacement des forces dans la Baltique de plusieurs façons. Certains empereurs, comme Maximilien II[2], gardaient le sentiment que la Baltique était leur propre mer orientale, mais cette idée resta chez eux à l'état d'un rêve de puissance. L'Espagne joua de son prestige dans ces contrées et manifesta un vif intérêt pour les affaires polonaises en un temps où son *armada* gisait au fond de l'Atlantique. Elle prétendait ravitailler la Belgique catholique, affamer la Hollande calviniste, occuper à cet effet Alfsborg[3], créer, de concert avec Wallenstein et Sigismond III, une Amirauté de la Baltique[4]; elle n'en avait pas les moyens matériels. L'Angleterre, qui était encore au XVIIe siècle un pays agricole, n'avait pas un besoin urgent du blé polonais, car elle tirait des matières premières de Russie par Arkangel et développait avec succès ses colonies d'Amérique. Quant à la France, elle renonça facilement aux grandes vues que lui avait ouvertes en Livonie le fameux diplomate Dançay[5]; sous Henri IV et sous Richelieu, elle voulut se dédommager dans la Baltique des pertes qu'avaient fait subir à son commerce dans le Levant les guerres turco-persanes; cependant, ce calcul fut subordonné aux considérations de la politique générale, peu applicables aux affaires économiques du Nord. Pourvu que les Habsbourg ne dressent pas leur pavillon au delà du Sund, Richelieu encourage les appétits des Suédois sur terre et ferme les yeux sur l'omnipotence commerciale des Hollandais sur mer. De là les interventions médiatrices des Bourbons dans les querelles de Livonie et du Sund, toujours en faveur de la Suède, presque toujours au détriment de la Pologne et du Danemark. Telle fut la médiation qu'avait préparée Henri IV[6]; tel fut le caractère des bons offices de Charnacé à Altmark (1629)[7] et de Claude d'Avaux à Stuhmsdorf (1635)[8]; tel fut, enfin, le rôle que Mazarin fit jouer au sire de Lunbres au congrès d'Oliva (1660). Faut-il rappeler encore ici les services rendus aux Suédois par La Thuilerie contre les Danois à Brömsebro, ou la pressante intervention de Louis XIV lors des négociations de Nymègue? Non, la France ne se sentait pas appelée à mettre un frein à l'impérialisme

1. C. Wejle, *Sveriges politik mot Polen 1629-1635*. Upsala, 1911.
2. Forsten, I, p. 562 et suiv.
3. Ibid.
4. Gindely, *Die maritimen Pläne der Habsburger* (*Denkschrift. der Akad. in Wien Phil. hist. klasse*, t. XXXIX).
5. A. Richard, *Charles de Dançay, ambassadeur de France en Danemark*. Poitiers, 1910.
6. W. Sobieski, *Henri IV dans ses rapports avec la Pologne et la Suède*. Cracovie, 1907 (en polonais).
7. M. Cichocki, *La médiation de la France dans la trêve d'Altmark*. Cracovie, 1928 (en polonais).
8. A. Szelagowski, *La décomposition de l'Empire et la Pologne à l'époque de Ladislas IV*. Cracovie, 1907 (en polonais).

Digitized by Google

d'Oxenstierna ; ce fut l'œuvre d'une autre nation, qui vivait de la Baltique et dont le tonnage surpassait celui de tous les autres pays commerçant avec le nord-est.

La nation hollandaise jugea avec sang-froid les tendances de la politique libératrice des successeurs de Gustave-Adolphe. Si à Brömsebro elle avait fait tomber le sceptre de la Baltique des mains des Oldenbourg, ce n'était pas pour qu'il se dressât à Stockholm entre celles des Vasa. Une nouvelle « guerre de Sept ans », qui débuta par une attaque des Moscovites sur la Pologne, prouva à toute l'Europe que la Baltique n'était à personne et qu'aucune puissance au monde n'était à même de s'en assurer la maîtrise contre les intérêts, du reste, du monde civilisé.

Qui ne connaît le brillant développement des opérations de Charles X? Il commença sa célèbre carrière en invitant le tsar[1] et l'électeur de Brandebourg à tenter une action commune pour le démembrement de la Pologne, se réservant à l'avance toutes ses provinces côtières. Le royaume de Jean Casimir fut sur le point de succomber après six ans de guerre contre les Cosaques et les Tatars ; son grand-duché de Lituanie était envahi par les Russes. L'idée de défendre la civilisation contre la barbarie orientale n'entrait pour rien dans les plans de Charles-Gustave : ce qui l'intéressait principalement, c'était de réaliser l'*Ost rsjövälde*, une grande puissance encerclant toute la Baltique[2]. A peine entré dans la Grande-Pologne, il trouve des dirigeants démoralisés qui lui offrent la soumission de cette province ; avant d'occuper ce qui restait encore de la Lituanie, il y est attendu par les Radziwill calvinistes, prêts à recevoir de ses mains un fief quasi-autonome[3]. Le jour de l'an 1656, il est le « protecteur » de la monarchie-république des Jagellons ; il court vers le littoral, pour y suivre le judicieux conseil d'Oxenstierna, c'est-à-dire saisir la Pologne à la gorge[4] : mais la Poméranie et Gdansk résistent. En 1657, Charles X est aux prises avec le Danemark, la Moscovie, l'Autriche et le Brandebourg, sans compter les Polonais, qui le chassent de leur territoire. L'année suivante vit un miracle du grand capitaine : les Belts franchis sur la glace, le Danemark écrasé par le traité de Roskilde, ouvrant le Sund aux Suédois, renonçant à la Scanie, prêt à accepter une clause qui le subordonnerait pour toujours à sa rivale : que la Baltique resterait fermée aux forces maritimes des autres puissances[5]. Mais pourquoi s'arrêter en si beau chemin? Pourquoi ne pas engloutir le Danemark tout entier, en sui-

1. Wl. Konopczynski, *La Pologne et la Suède, 1648-1795*. Varsovie, 1924 (en polonais), p. 4 et 293.

2. Nils Edén, *Om grunderna för Karl X Gustafs anfall på Polen* (*Historisk Tidskrift*, 1906, p. 5-45), a essayé de prouver le contraire de notre thèse.

3. Voir en appendice la réplique à l'article publié dans la *Revue historique* par M. Gronski sur le *Traité lituano-suédois de Keindany*.

4. *Sveriges historia intill XX seklet* (Weiball), V, p. 127.

5. *Ibid.*, p. 589 ; *Danmark Riges Historie* (Fridericia), IV, p. 371 et suiv.

Digitized by Google

vant ici encore le programme d'Oxenstierna? Charles X se précipite sur Copenhague.

C'était une faute impardonnable : les puissances occidentales, indifférentes au sort de la Pologne, n'entrevoyaient pas sans appréhension la clôture de la Baltique avec ses richesses naturelles. Deux escadres médiatrices paraissent dans le Sund : les Hollandais y sont pour sauvegarder leurs intérêts en Pologne, les Anglais pour ne pas laisser périr celui qui avait essayé — d'après un mot d'ordre de Cromwell — de rompre la corne sur la tête de la Bête, c'est-à-dire d'abattre la Pologne papiste. Mais Olivier n'est plus et les Anglais rentrent dans leur patrie en proie aux querelles civiles ; le Hollandais De Ruyter sauve le Danemark et, par là même, la liberté de la navigation dans la Baltique[1]. A son tour, le cardinal Mazarin retient la Suède sur le bord du précipice ; en qualité de médiateur à Oliva et à Copenhague, il obtient pour elle la Dvina comme frontière dorénavant pacifiée du côté de la Pologne et le Sund comme frontière avec le Danemark[2].

De tous les rêves des Oldenbourg-Gottorp qui visaient au *dominium maris Baltici*, il ne resta qu'une survivance : le *Sundtoll*, taxe réduite elle-même à peu de chose, depuis que la Hollande et, d'après son exemple, les autres États s'y sont ménagé « les plus grands privilèges ». La question d'un rachat complet de cette douane est mise bientôt à l'ordre du jour par les Provinces-Unies (*Redemptions traktat*, 1649-1653), ainsi que la conception du *Mare clausum*, du « lac intérieur ». Quant à la conception favorite des Oxenstierna, pour laquelle Grotius lui-même ménageait une exception dans sa théorie des mers ouvertes[3], quel est son avenir?

La Suède, couverte d'une gloire inouïe, perd cependant, après la mort de Charles-Gustave, son élan belliqueux. Entraînée dans la guerre de Louis XIV contre la deuxième coalition (1672-1679), elle aurait perdu la Poméranie si le Roi-Soleil n'eût imposé la paix aux Brandebourgeois et aux Danois. Plus tard, elle fut privée de cette amitié puissante par la politique procoalitionniste de Bengt Oxenstierna[4] et dut soutenir presque seule, sous Charles XII, une lutte suprême contre tout le Nord. C'est, on le sait, le Danemark qui, comptant sur l'assistance du roi Auguste II et du tsar Pierre, donna l'impulsion première à la grande guerre du Nord (1700-1721), voulant par là s'ouvrir le chemin du Holstein et reconquérir la Scanie[5]. Cette fois encore les puissances maritimes déployèrent une action commune pour maintenir

1. Hill, p. 169 et suiv.

2. Haumant, *La guerre du Nord*. Paris, 1893 ; A. Walewski, *Histoire de la Pologne délivrée* Cracovie, 1870, I (en pol.) ; L. Kubala, *Les guerres danoises et la paix d'Olvia*. Lwów, 1922 (en pol.).

3. Hill, p. 105.

4. J. F. Carlson, *Sveriges historia under konungarne af Pfalziska huset*, I-III. Stockholm, 1875 et suiv.

5. S. J. Bring, *Karl XII. Till 200-årsdagen av hans död*, ouvrage collectif. Stockholm, 1918 ; la genèse de la grande guerre du Nord y est exposée par Nils Herlitz.

Digitized by Google

l'équilibre dans la Baltique[1] : leurs flottes aident Charles XII à désarmer les Danois (1700), mais elles s'opposent à ce qu'il rétablisse la douane du Sund ; la coalition retient le contingent danois aux Pays-Bas et forme le concert de La Haye pour protéger le commerce avec les possessions suédoises dans l'Empire ; mais elle entrave la diplomatie suédoise dans ses efforts pour exciter la Porte contre la Russie victorieuse. Si l'édifice des Charles et des Gustave s'écroule, si l'échafaudage préparé pour la construction du *Mare clausum* s'effondre, c'est tant mieux pour les consommateurs de l'exportation baltique. Pourtant ce jeu de balance ne suffira pas pour garantir l'équilibre désirable. Après Poltava, Pierre le Grand est le maître de la situation : lui seul saura modérer les convoitises des Hohenzollern sur Stettin et Danzig et contenir les aspirations légitimes, mais faiblement soutenues, de la Pologne à recouvrer la Livonie[2]. Depuis le partage des possessions transbaltiques de la Suède, l'hégémonie dans cette partie de l'Europe passe à la Russie. Mais peut-on parler de sa domination dans la Baltique?

Nous croyons pouvoir répondre que non. Le fondateur de la Russie moderne était un homme d'État baltique ; il mérite ce titre mieux que son adversaire, qui, à en croire les historiens suédois de l'école de Hjärne, se préoccupait plutôt des problèmes de l'Europe orientale que de la Baltique. Pierre le Grand, tant qu'il vécut, poussa les énergies russes bien plus vers l'occident que vers le sud. Après la victoire de Hangö-udd (1714), sa flotte est la plus forte de la Baltique ; il occupe la Courlande, refrène les appétits de Frédéric-Guillaume Ier sur la Prusse polonaise, impose même son protectorat à la Pologne, s'ingère dans les démêlés intérieurs du Mecklembourg, donne sa fille en mariage au duc de Holstein. Ce sont autant de traits d'une politique par excellence baltique. Aussi tous les États maritimes la suivent-ils avec inquiétude et une jalousie marquée. Les Hollandais, très circonspects, souhaitent que la Pologne ait sa part des dépouilles de Charles XII en Livonie[3]. Georges Ier de Hanovre et d'Angleterre cherche à endiguer l'expansion de la Russie et parvient à cimenter avec l'Empereur et la Saxe la fameuse alliance de Vienne (1719) ; ses escadres croisent dans la Baltique, sans pouvoir, d'ailleurs, porter secours aux Suédois[4]. On permet aux Danois de reprendre les droits du Sund des mains des Suédois, plutôt que d'étendre les exemptions de ces dernières sur leurs cessionnaires[5].

Ces inquiétudes tombent d'elles-mêmes bientôt après la mort du tsar réformateur. Anne, Élisabeth et Catherine II agissent en souveraines conti-

1. Hill, p. 199 et suiv.

2. Soloviev, *Histoire de Russie*, vol. XI-XV (en russe).

3. Polevktov, *La question baltique dans la politique de la Russie après la paix de Nystad* (Public. de la Faculté d'hist. et de philologie de Saint-Pétersbourg, 1907, en russe) ; l'auteur cite les archives de Kourakine, IV, p. 225 ; V, p. 139 ; VI, p. 391-392 ; VII, p. 31, 41, 83.

4. J. F. Chance, *George I and the Northern War*. London, 1909.

5. *Danmark Riges Historie* (Holm), V.

Digitized by Google

nentales : leur but immédiat est d'asservir la Pologne ; leur projet plus éloigné, celui de conquérir Constantinople. Le Bosphore éclipse aux yeux de l'Europe l'importance déclinante du Sund : loin de se quereller avec les Danois à propos du célèbre péage, la Russie laisse tomber sa prétention aux « exemptions » et privilèges, formulée en 1724[1], et paye tous les octrois jusqu'en 1782. Pour dominer la Pologne, il faut aux tsarines établir un *modus vivendi* avec la Prusse, ou bien l'anéantir (tâche trop difficile pour Élisabeth Petrovna) ; pour contenir la renaissance de la Suède, elles ont besoin du concours des Danois. Enfin, pour s'assurer la succession des Paléologues, il faut collaborer avec l'Autriche, ou la combattre. La question de la Baltique n'entre pour rien dans tous ces calculs, et même l'acquisition de la Finlande, partie en 1743, partie en 1809, est bien plutôt un acte d'extension territoriale, entrepris pour la sûreté de Pétersbourg, que la préparation d'une expansion maritime.

On évoquera peut-être ici, pour prouver le contraire, le fameux concert ou système du nord de Nikita Panine, cette espèce de repas somptueux où la Pologne et le Danemark assistaient *to eat*, et la Suède et la Pologne *to be eaten*. A notre sens, les papiers du comte Panine ne sentent pas du tout la mer, ni même le hareng. C'est à ce système essentiellement continental, suggéré et applaudi par les Allemands (Korff, J. H. Bernstorff, Saldern, v. d. Asseburg), mais mal calculé par les Russes, que le grand Frédéric dut l'acquisition de la Prusse polonaise, et le Danemark celle du Holstein[2] : c'était juste le contraire de ce que projetait le « testament » de Pierre le Grand. Si la Russie y a gagné la réunion des Ruthènes orthodoxes et « l'indépendance », c'est-à-dire l'annexion des Tatars, ce résultat, bon ou mauvais, démontre que la Baltique était pour Catherine II un moyen politique et non pas un programme. Autrement, elle n'aurait jamais permis à Gustave III de réformer son gouvernement ni de prendre à Svensksund la revanche de Hangöudd. Il est tout naturel qu'une puissance comme la Russie, ayant des intérêts à défendre non seulement dans la Baltique, mais aussi dans les mers Noire et Blanche, avançant à pas de géant vers le Pacifique et préférant le sud au nord, n'ait pu obtenir le *dominium maris Baltici*. Elle a contribué, par contre, à l'agrandissement d'une autre puissance, l'Allemagne unifiée, qui, vers la fin du XIXe siècle, visera à l'hégémonie sur toute la « Méditerranée du Nord ».

Au XIXe siècle, le problème baltique est encore une des « questions » de la diplomatie européenne. Qu'il nous soit permis, au lieu de nous enfoncer dans ce dédale, de nous en tenir à quelques remarques rétrospectives. Nous avons vu défiler — pour ainsi dire à vol d'avion — une longue série de luttes, de rivalités, de plans politiques et de mirages. Deux projets ont spécialement mérité cette dernière dénomination : le mirage de la domination de la Bal-

1. Hill, p. 212 ; Holm, *Danmark Norges Historie, 1720-1814*. Copenhague, I, p. 25.
2. Wl. Konopczynski, *op. cit.*, chap. VI.

Digitized by Google

tique conçu par les possesseurs du Sund et le célèbre *Ostersjövälde* des Gustave. Quel était, à la fin du XVIIIe siècle, le bilan de tant d'efforts?

Les nations du nord-est de l'Europe, après s'être entre-déchirées au cours de cinq siècles, se sont laissé devancer par l'Occident dans tous les domaines. Comment se présentaient alors la navigation, la colonisation, le commerce, l'industrie, l'agriculture, la force militaire même et, *last but not least*, la civilisation morale et intellectuelle des États slaves et scandinaves en face de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne? Au delà du Sund, il y a des puissances océaniques ; en deçà, il n'y a que des États maritimes. Là est la puissance financière ; ici, des gouvernements qui vivent de subsides, pour ne pas dire qu'ils vendent leur amitié. A La Haye, à Versailles, à Whitehall, on décide souvent des affaires de l'Europe orientale, malgré la gigantesque grandeur de la Russie. Y eut-il jamais un Ruyter baltique pour délivrer les capitales occidentales ou un Gambier pour les démolir? A-t-on souvent vu un Charnacé, un La Thuillerie, un Terlon ou un Lumbres slave ou scandinave présider majestueusement à la pacification de l'Occident?

Il semble que de pareilles réflexions n'étaient pas absolument étrangères aux hommes d'État des pays baltiques. On pressentait pour ainsi dire la formule : la Baltique à ses riverains. On tenta de la fermer aux Occidentaux, mais en vain : les Hollandais comme Thijssen, Wassenaer, Ruyter, Tromp, et plus tard les Anglais, comme Montague, Norris, Nelson, Parker, osaient braver la citadelle de Kronborg. On essaya cinq fois de former une ligue pour la défense de la navigation neutre contre les violences des Anglais dans les mers du Nord : en 1691-1693, en 1756 et en 1794, les Danois et les Suédois le firent sous l'influence française ; en 1780, ce fut Panine qui enleva l'honneur d'une pareille initiative à son véritable auteur, André Pierre Bernstorff[1]. Il est vrai qu'après l'échec de la cinquième neutralité armée, en 1800-1801[2], Alexandre Ier fit agréer ses principes à la Grande-Bretagne, mais ce succès, d'ailleurs précaire, fut obtenu dans la proportion du nombre des baïonnettes russes fournies contre la France et non de ses voiles contre Albion.

En considérant ces péripéties du point de vue de l'époque où neuf nations indépendantes jouissent de l'accès à la mer Baltique libre et hospitalière[3], on ne saurait disconvenir que l'histoire apprend à distinguer dans les tendances politiques le sens et le contresens, et que, parmi les forces dont elle nous découvre le jeu, les forces dites morales ne sont pas les moins réelles. Si, dans l'antiquité, le proverbe romain : *Navigare necesse est, vivere non necesse*, exprimait le point de vue d'une seule grande nation, alors maîtresse de la Méditerranée du Sud, au cours du XIXe siècle les paroles classiques dont

1. *Danmark Riges Historie*, IV (Fridericia), p. 660 ; V (Holm), p. 213, 406, 488.
2. *Sveriges Historia* (Stavenow), VIII, p. 238.
3. Cf. l'excellent résumé de M. André Tibal, *Les perspectives sur la Baltique*, dans le *Monde slave*, juillet 1928.

Digitized by Google

Frédéric List s'est servi pour peindre la misère d'une vie sans navigation ont pénétré dans la conscience nationale et internationale. La conception même du *dominium maris Baltici* est enfouie aux archives ; le principe de la Baltique aux plus forts a subi le même sort. Ont triomphé les idées appelées de nos jours wilsoniennes, mais qui répondent en somme à celles que professait la Pologne, le seul grand État dépossédé jadis de son littoral et, par conséquent, condamné à mort : indépendance des nations, leur accès territorial à la mer et liberté de la navigation. Est-ce par une thèse de moraliste que nous entendons clore cet exposé? Notre conclusion s'appuie sur des faits historiques et, si les thèses morales coïncident avec le sens des expériences historiques, c'est tant mieux pour la morale [1].

Ladislas KONOPCZYNSKI.

APPENDICE

Dans l'article sur le *Traité lithuano-suédois de Kieydany* que M. Gronski a publié dans la *Revue historique* (1928, novembre-décembre), il s'efforce d'interpréter la soumission de Janusz Radziwill à Charles-Gustave comme un traité d'union entre la Lituanie et la Suède. Ce point de vue s'accorde parfaitement avec les tendances de la politique actuelle de la Lituanie, mais il est en contradiction flagrante avec les documents historiques. M. Gronski ne paraît pas connaître les ouvrages polonais récents relatifs à cet épisode (par exemple, les œuvres de L. Kubala) et à l'histoire des relations entre la Pologne et la Lituanie ; sa déduction se fonde sur un seul document, dont il admet lui-même la défectuosité, sans essayer d'approfondir la chose là où la vérité reste cachée, c'est-à-dire aux archives d'État de Stockholm.

Selon M. Gronski, Janusz Radziwill, représentant la nation lituanienne, a conclu son pacte avec De La Gardie pour sauver l'intégrité de sa patrie abandonnée par le roi Jean-Casimir. En réalité : 1° le hetman n'avait pas de titre pour agir au nom du grand-duché sans l'assistance au moins des autres ministres et sénateurs — pour ne rien dire du consentement du roi-grand-duc et de la Diète ; 2° il préparait la trahison dès 1648, c'est-à-dire dès un temps où sa patrie n'était atteinte par aucune guerre étrangère ; les preuves s'en trouvent dans le *Sverska Riksrädets Protokoll* ; 3° le roi de Pologne ne se sauva en Silésie qu'après la défection de Radziwill et malgré la capitulation d'Ujscie l'armée polonaise se défendit jusqu'à la fin de l'automne, par conséquent la Pologne n'avait pas rompu l'union avec la Lituanie ; 4° les Radziwill se souciaient si peu de l'intégrité de la Lituanie qu'ils livrèrent aux Suédois dans le pacte de Kieydany la Samogitie avec quelques districts limitrophes ; plus tard, ils adhérèrent au traité de Radnot (du 6 décembre 1656, avec le Brandebourg et les Cosaques), se contentant d'un fief médiocre, pour ne pas revenir sous le sceptre de Jean-Casimir ; 5° la Lituanie ne tarda pas à rejeter

1. « Eine Nation ohne Schiffahrt ist ein Vogel ohne Flügel, ein Filch ohne Flossen, ein Hirsch an der Krücke, ein Ritter mit hölzernem Schwert, ein Helote und ein Knecht der Menschheit. Wer an der See keinen Theil hat, der ist ausgeschlossen von den guten Dingen der Welt, der ist unseres Herrgottes Stiefkind. »

Digitized by Google

l'acte de Kieydany, et le hetman termina ses jours, trois mois après, bloqué par l'arrière-ban de cette province et abandonné de tout le monde ; 6° enfin, ce qui est le plus intéressant, en lisant avec attention le texte réimprimé par M. Gronski d'après Laurent Rudawski, nous y trouvons, outre quelques termes qui choquent même M. Gronski, d'autres expressions témoignant qu'à cette date les pourparlers de Radziwill n'avaient abouti à aucune conclusion formelle. Le hetman et ses clients acceptent avec reconnaissance quelques offres faites par La Gardie concernant les droits des particuliers, et ils « postulent » des garanties constitutionnelles, aussi bien que des stipulations de nature internationale (ligue contre les Moscovites), mais sans le moindre résultat : l'acte du 18 août ne fut signé par aucun plénipotentiaire suédois !

D'ailleurs, si ce texte, appelé justement *Instrumentum Lituanicae deditionis*, portait un caractère bilatéral, il serait impossible d'y voir une union lituano-suédoise : la trahison du connétable de Bourbon avait-elle donc créé une union anglo-bourguignonne? La prétendue union ne fut conclue que deux mois plus tard, après l'irruption des Suédois en Lituanie et sous leur pression ; Pufendorf a donné un récit exact des circonstances de cet événement et Haumant a bien établi sa date (10-20 octobre). M. Gronski, qui n'a pas connu le texte authentique du pacte en question, a pris un projet pour l'acte définitif, lequel, d'ailleurs, n'est en rien comparable à la constitution de Lublin de 1596. Le véritable pacte de Kieydany, du 20 octobre, sera publié dans la *Revue trimestrielle d'histoire* (*Kwartalnik Historyczny*) au cours de l'année prochaine.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

LES ÉTUDES HISTORIQUES ET L'ORIENTALISME

(1925-1929)

La récente publication de la *Revue historique* : *Histoire et historiens depuis cinquante ans*, contient dans son second tome un tableau d'ensemble de la contribution de l'orientalisme aux études historiques. Cette bibliographie critique s'étendait jusqu'aux ouvrages parus en 1925-1926. Je voudrais en donner ici la suite — tout au moins en ce qui concerne l'Inde, l'Asie Centrale et l'Extrême-Orient, car l'Orient ancien relève d'autres disciplines.

Trois ouvrages généraux viennent de paraître sur le sujet qui nous occupe. Le premier en date est l'excellente *Geschichte Ostasiens* de F. E. A. KRAUSE[1]. M. Krause s'était déjà signalé comme sinologue en traduisant les chapitres du *Yuan che* relatifs à Gengis-khan[2]. La solide et claire histoire générale qu'il vient de nous donner, tout en faisant une part très large et même prépondérante aux questions modernes et contemporaines, bénéficie de ces études spécialisées antérieures. L'histoire de la dynastie Ts'ing, récemment renouvelée par les travaux de deux autres savants allemands, E. Haenisch et E. Hauer, est notamment l'objet d'une étude approfondie. Enfin, les diverses régions de l'Extrême-Orient progressent de front, de sorte que c'est bien une histoire générale et non une juxtaposition de monographies qui nous est présentée. Un index très complet fait du livre un instrument de travail commode.

Une autre histoire générale, due à M. Herbert H. GOWEN, vient d'être traduite en français par le commandant LEPAGE sous le titre d'*Histoire de l'Asie*[3]. Écrit pour le grand public américain, l'ouvrage reflète avant tout des préoccupations de politique actuelle : question du Pacifique, problèmes coloniaux, conflits de races, évangélisation, etc. Nous ne ferons donc pas un grief à l'auteur de la façon plus que sommaire dont est traitée l'histoire ancienne, médiévale et même moderne, des pays orientaux jusqu'à l'entrée

1. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1925, 2 vol. in-8°, 400 et 488 p.

2. *Cinghis Han, die Geschichte seines Lebens nach den chinesischen Reichsannalen*, avec des tables généalogiques très complètes. Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung, 1922, in-8°, 110 p.

3. Paris, Payot, 1929, in-8°, 402 p.

Digitized by Google

en scène des Conquistadores. Tout au plus regretterons-nous le ton catégorique de certaines assertions qui risqueraient d'engager le lecteur sur de fausses pistes. Il est imprudent de parler (p. 136) des « Yue-tche ou Turcs », quand les Yue-tche sont peut-être des Scythes indo-européens. Non moins hasardeux de nous dire (p. 52) « qu'il est possible que l'apôtre Thomas ait rencontré les ambassadeurs de Ming-ti lorsqu'ils se rendaient dans l'Inde », car l'évangélisation de saint Thomas aux Indes reste une hypothèse, et la soi-disant ambassade envoyée chez les Yue-tche par l'empereur de Chine Ming-ti pour recueillir des ouvrages bouddhiques a définitivement été classée au nombre des légendes par M. H. MASPERO[1]. C'est proprement la rencontre de deux mythes. — Il est faux que l'empereur Harsha ait été « le dernier représentant de la dynastie Gupta », à laquelle il n'a jamais, à aucun titre, appartenu (p. 61). Aussi surprenante l'assertion avancée (p. 77) sur la fin, en 1221, de Jalâl al-Dîn Mangubertî, fils du dernier shâh de Khwarezm, vaincu par Gengis-khan. « Jalalludin », nous dit-on, « poursuivi jusqu'aux Indes, trouva là une fin historique (*si*) en se lançant dans le vide avec son cheval du haut d'un rocher escarpé qui surplombait l'Indus ». Jalâl al-Dîn survécut si bien au passage de l'Indus qu'on le vit trois ans plus tard rentrer en Perse, y reconstituer un sultanat khwarizmien depuis Kirmân jusqu'à Tabrîz (1224), envahir la Géorgie et piller Tiflis (1226), guerroyer entre temps contre le khalife de Baghdâd (1225), puis contre les Seljûqides de Qôniyâ et contre les Aiyûbides de Damas (1230), et ne succomber qu'en 1231 devant un retour offensif des Mongols. Sa fin dramatique dans les montagnes du Diyâr-bekr, sous les coups d'un paysan kurde qui n'avait pas reconnu le prince fugitif, est même, depuis le récit de Nesawi (traduction Houdas, p. 410), un des épisodes les plus célèbres de l'histoire asiatique.

Ces deux ouvrages développent surtout la partie moderne et contemporaine. L'*Histoire de l'Extrême-Orient* que l'auteur de ces lignes vient de faire paraître[2], s'arrête, au contraire, pour l'Inde à la conquête musulmane, pour l'Extrême-Orient à l'hégémonie européenne. L'auteur a surtout tenté de dresser une bibliographie des travaux des différents spécialistes et de présenter l'état de leurs recherches. Je profite de cette occasion pour signaler une erreur qui s'est glissée page 591, ligne 15, au sujet des campagnes des Siamois contre Angkor. La première prise d'Angkor par les Siamois est bien de 1357, mais la seconde et la plus désastreuse invasion doit être datée de 1404 et non de 1394, comme je l'avais indiqué. Une troisième invasion, accompagnée d'un complet pillage, eut lieu en 1431, et c'est à la suite de cette nouvelle attaque que le roi Poña Yât transporta la capitale du Cambodge d'Angkor à Bassan (1432), puis à Phnom-peñ (1434).

Un ouvrage général que l'historien ne saurait ignorer est la *Mythologie*

1. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1920, p. 95.

2. Dans les *Annales du musée Guimet*, t. XXXIX et XL. Geuthner, 1929. M. Foucher publiera, dans la *Revue historique*, un compte-rendu de cet important ouvrage (N. D. L. R.).

Digitized by Google

asiatique illustrée[1]. C'est, sous la direction de M. P.-L. COUCHOUD, l'œuvre d'une collaboration composée de Cl. HUART, J. HACKIN, R. LINOSSIER, DE WILMAN-GRABOWSKA, H. HARCHAL, H. MASPERO, S. ELISSÉEV. Équipe, on le voit, de première valeur et série de monographies excellentes ; néanmoins, ouvrage à certains égards déficient. Presque tous les chapitres représentent, en eux-mêmes, la meilleure mise au point du sujet, exception faite du chapitre sur la mythologie de la Perse, où l'auteur, comme dans sa *Perse antique* (1925) et dans ses articles de l'*Encyclopédie de l'Islam*, ne semble pas avoir prêté une suffisante attention à l'existence des travaux de Sarre et de Herzfeld, qui ont cependant rénové l'archéologie iranienne ; de plus, on s'étonne de ne pas trouver ici l'étude attendue sur le *Shâh nâmè* : une mythologie grecque qui ignorerait l'*Iliade* ! A cette exception près, il n'y a qu'à louer l'étude entièrement nouvelle de M. Hackin sur la mythologie des Kâfirs, les derniers païens de l'Afghanistan qui est une révélation ; l'étude sur le bouddhisme au Tibet, du même, pages nourries où l'archéologue a fait passer toute sa technicité ; l'étude de R. Linossier sur le bouddhisme dans l'Inde, où l'auteur a bénéficié du précieux répertoire bibliographico-iconographique constitué par cet auteur ; l'étude de M. Henri Maspero sur les religions chinoises, où le savant sinologue a montré comment bouddhisme, taoïsme et confucéisme ont fini par se fondre en un syncrétisme populaire, qui constitue la religion fondamentale de l'Extrême-Orient, etc. Cependant, l'ensemble de ces articles, excellents en eux-mêmes, n'atteint peut-être pas entièrement le but poursuivi. C'est que, pour des raisons à coup sûr étrangères aux désirs du Dr Couchoud, des pans entiers de l'édifice manquent. Rien sur les cultes assyro-chaldéens, qui cependant n'ont pas été sans influencer l'angélologie et la démonologie mazdéennes. Rien sur le jaïnisme, qui, au point de vue actuel, est plus important pour l'Inde que le bouddhisme. Rien sur le Siam, ni sur Ceylan, c'est-à-dire sur la moitié du monde bouddhique : une histoire des croyances des peuples chrétiens qui oublierait Byzance et les chrétiens slaves ! Enfin, et surtout, un désir inexplicable de « faire album » a conduit à supprimer toute référence, toute bibliographie, tout index. L'ouvrage, qui aurait pu être le complément illustré du Chantepie de la Saussaie, reste ainsi, bien malgré ses collaborateurs, d'une utilisation moins commode. Espérons que, dans la réédition prochaine, le Dr Couchoud aura toute liberté pour réaliser intégralement son excellent programme personnel.

Depuis l'apparition d'*Histoire et historiens*, un assez grand nombre de publications sont venues s'ajouter à la bibliographie que M. Masson-Oursel et moi avions esquissée de l'histoire indienne.

En 1926, M. Sylvain LÉVI a fait paraître une vue générale sur l'*Inde et le monde*[2]. Petit livre qui vaut de gros traités. Le premier chapitre, qui reprend

1. Librairie de France, 1928, in-4°, 431 p., 450 gravures en noir, 15 pl. en couleurs.
2. Paris, Champion, in-12, 175 p.

Digitized by Google

le titre de l'ensemble, situe l'indianité dans histoire universelle ; le deuxième, sur « l'humanisme bouddhique », montre quel lien culturel la religion de Çâkyamuni constitua entre les divers pays d'Extrême-Orient, à quel point le sanscrit fut en Asie Centrale, en Chine, au Japon, en Insulinde, un véhicule d'idées, au même titre que le grec dans le monde romain ou le latin dans le monde germanique. Je signale en passant le rôle que M. Sylvain Lévi attribue à l'Iran mazdéen ou gnostique dans la formation du Grand-Véhicule bouddhique (Mahâyâna). Enfin, les chapitres sur la « civilisation brahmanique » et sur la « civilisation bouddhique » seront pour l'historien la plus claire introduction à l'histoire indienne, en même temps que l'indianiste y trouvera une foule d'enseignements nouveaux. Bien qu'il s'agisse surtout ici d'une histoire de la civilisation et des idées (l'histoire pragmatique de l'Inde se réduit, comme le remarque le maître, à bien peu de chose), ce petit volume donne la même impression de pleine beauté historique que la *Vue générale sur l'histoire politique de l'Europe* de Lavisse.

Parmi les études d'ensemble sur les croyances indiennes, il faut également réserver une place à part au livre de H. von Glasenapp, *Brahma und Buddha*[1], qui joint à la science du sanscritiste les souvenirs du voyageur. Du même, des études plus spécialisées, bien qu'encore pleines d'idées générales précieuses, sur l'hindouisme[2] et le jaïnisme[3]. Mais sur le jaïnisme on recommandera particulièrement l'ouvrage de Guérinot, *La religion djaïna, histoire, doctrine, culte, coutumes, institutions*[4]. On sait que M. Guérinot s'était affirmé depuis longtemps comme le maître des études jaïna en Europe. Ses savants ouvrages sur la *bibliographie jaïna* et l'*épigraphie jaïna* l'avaient, mieux que quiconque, préparé à l'œuvre de synthèse qu'il nous donne aujourd'hui.

Parmi les ouvrages généraux, signalons encore S. Radhakrishnan, *Hindu view of Life*[5], étude de philosophie religieuse qui ne saurait laisser l'historien indifférent, l'histoire de l'Inde indienne, il ne faut cesser de le répéter, étant moins l'histoire des États que celle de la société et de ses croyances. Surtout un tel tour d'horizon accompli en compagnie d'un Indien nous renseigne autant et peut-être mieux que les écrits trop personnels d'un Gandhi ou d'un Tagore sur le trouble de l'Inde actuelle : contagion d'idées politiques occidentales et reprise de conscience de l'hindouisme millénaire.

Si nous passons aux études particulières, nous rencontrons tout d'abord le problème des civilisations préaryennes de l'Indus. De 1920 à 1926, en effet, Sir John Marshall, directeur de l' « Archaeological survey of India », et ses

1. Berlin, 1926.
2. Munich, 1922.
3. Berlin, 1925.
4. Paris, Geuthner, 1927.
5. Oxford, 1926 ; traduit en 1927 par M. Masson-Oursel sous le titre : *L'hindouisme et la vie*. Alcan, in-16, 134 p.

Digitized by Google

collaborateurs ont mis au jour à Harappa, au Penjâb, et à Mohen-jo Daro, au Sind, les restes de deux cités de l'époque énéolithique, avec une quantité de sceaux portant des représentations d'animaux et une écriture pictographique encore proche de l'hiéroglyphe. Ces trouvailles présentant une certaine affinité avec le sumérien de la Chaldée protohistorique, on s'était hâté de baptiser « indo-sumérienne » la civilisation préaryenne de l'Indus. Une plus juste appréciation des choses a fait rejeter ce titre dangereux. La faune représentée sur les cachets de l'Indus étant indigène et l'écriture différant malgré tout du précunéiforme, on se contente désormais de noter les ressemblances des deux civilisations sans conclure à leur communauté. Nul doute d'ailleurs qu'il n'ait existé des rapports commerciaux et artistiques entre elles. Bien mieux, la récente découverte en Chaldée, dans les couches sumériennes de Kish, au moins antérieures à 2700 av. J.-C., d'un cachet provenant sûrement de l'Indus, suffit à dater les cités de Harappa et de Mohen-jo Daro. On trouvera l'état de la question dans les divers articles de Sir John MARSHALL, parus soit dans l'*Illustrated London News*[1], soit dans l'*Archaeological Survey of India, Report of 1923-1924*[2]. Signalons, d'autre part, la découverte toute récente (1928, 1929)[3], par M. Herzfeld, de sculptures rupestres sumérisantes en Perse, depuis la région de Persépolis jusqu'à celle de Nehawend. La civilisation préaryenne de l'Indus et la civilisation sumérienne de Chaldée se trouvent rapprochées par cette civilisation sumérisante de l'Iran préaryen. Nous verrons tout à l'heure, à propos des trouvailles d'Andersson en Chine (1923 et suiv.), l'horizon s'élargir jusqu'à nous permettre d'embrasser une civilisation eurasiatique de la poterie peinte, avec foyers régionaux déjà profondément différenciés.

Il sera permis, malgré son titre, de mentionner dans une revue purement historique le livre de L. RENOU sur les *Maîtres de la philologie védique*[4]. Aussi bien, pour l'historien qui trouve toujours l'énigme védique au seuil des origines indiennes, n'est-il pas de lecture plus profitable que les quelques pages, pleines d'élégance, où l'auteur analyse, à travers la personnalité des indianistes les plus notoires, les théories diverses, successives et contradictoires, auxquelles a donné lieu le *Veda*. Leçon de critique historique autant que linguistique, non dépourvue de quelque ironie. — Par ailleurs, l'excellent archéologue indien Ramaprasad CHANDA a tenté de confronter les textes védiques avec les découvertes préaryennes de l'Indus, dont il vient d'être question[5]. La suite naturelle de cette étude sera fournie par l'ouvrage de S. C. SARKAR, *Some aspects of the earliest social history of India (pre-*

1. 6 mars et 27 février 1926, 7 et 14 janvier 1928.
2. Paru en 1926.
3. Cf. *Illustrated London News*, 19 novembre 1927, 11 février 1928, 25 mai et 1er juin 1929.
4. In-8°, 74 p., t. XXXVIII des *Annales du musée Guimet*, 1928 (Geuthner, éditeur).
5. *The Indus valley in the Vedic period* (*Memoirs of the Archaeological Survey of India*, n° 31, 1926).

Digitized by Google

buddhistic ages)[1]. Travail méritoire qui, à la lumière des textes védiques, cherche à reconstituer les conditions d'habitat, le mobilier, le costume, les coutumes matrimoniales des premiers Aryas indiens.

L'histoire épigraphique de l'Inde ne commence qu'avec les inscriptions d'Açoka, magistralement traduites jadis par E. Senart. C'est donc une œuvre bienvenue que la nouvelle édition, mise au courant de toutes les découvertes faites depuis lors, que vient de donner de ces inscriptions M. HULTSCH[2]. Regrettons qu'on n'y retrouve pas l'indispensable carte archéologique qui éclairait l'édition périmée. Sur *Asoka*, il y a lieu de citer une nouvelle monographie, due à M. Radhakumud MOOKERJI[3]. Ouvrage intéressant parce qu'il trace un tableau général de la civilisation indienne au IIIe siècle avant notre ère et qu'il s'enrichit de bonnes reproductions de la sculpture maurya. Cent pages (106-207) sont consacrées à la traduction des édits d'Açoka.

Malgré son titre, c'est encore une histoire de l'Empire maurya que l'*Early history of Bengal* de F. J. MONAHAN[4]. L'auteur utilise la récente découverte de l'*Arthaçâstra* pour tracer un large tableau de la société et du gouvernement indiens au IIIe siècle av. J.-C. Mais il ne faut pas oublier que l'attribution de l'*Arthaçâstra* à un ministre du roi Sandrocottus reste très contestée. Reconnaissons d'ailleurs qu'en tout état de cause, et à un ou deux siècles près, ce texte ne saurait s'écarter très sensiblement de la période étudiée par M. Monahan.

Les diverses dynasties de l'Antiquité — Maurya, Çunga, Andhra — ont fait l'objet de copieuses monographies dans les nouvelles revues historiques de l'Inde. Ces revues, dont la principale est l'*Indian historical Quarterly*, présentent sans doute des articles de valeur assez inégale. Assez souvent une jeune érudition enivrée d'elle-même et peu sûre de ses méthodes se livre à des fantaisies hypercritiques. Que de déductions a inspirées le spécieux rapprochement entre Asuras et Assyriens ! Que d'imprudences ont fait commettre les découvertes « sumériennes » de Harappa et de Mohen-jo Daro ! Il est vrai qu'à ce dernier point de vue l'exemple venait des auteurs européens eux-mêmes : n'avons-nous pas sous les yeux un ouvrage de WADDELL, daté de 1925, *Indo-Sumerians seals*, avec une carte à laquelle ne manque même pas l'itinéraire des paquebots préhistoriques entre Ur et le bas Indus ? Mais, dans l'ensemble, le travail des érudits indiens est loin d'être négligeable. Citons notamment Ramesh Chandra MAZUNDAR, *Observations on Pushyamitra and his empire*[5] ; Srinivasa IYANGAR, *The trade of India from the earliest period up to the end of 2nd century A. D.*[6] ; Y. R. GUPTE,

1. Oxford University Press, in-8°, 225 p.
2. *Corpus inscriptionum indicarum*, I, new edition. Oxford, University Press, 1925.
3. Macmillan, 1928, in-8°, 273 p., 25 planches, 1 bonne carte historique.
4. Oxford University, in-8°, 248 p.
5. *Indian historical Quarterly*, march 1925.
6. *Ibid.*, 1926.

Digitized by Google

Gupta chronology[1]; H. HERAS, *The final defeat of Mihirakula*[2]; Radhakumud MOOKERJI, *Harsha*[3]; Ishwari PRASAD, *History of mediaeval India, from 647 to the Mughal conquest*[4]; R. GOPALAN, *History of the Pallavas*[5]. Des revues historiques locales se sont même fondées, comme le *Quarterly journal of the Andhra historical research society*, qui paraît à Rajahmundry depuis 1926 et se consacre à l'étude si importante de cette partie du Dékhan qui vit fleurir le royaume des Andhra — les *Andarae* de Pline — et la merv illeuse école de sculpture d'Amarâvatî. Enfin, la Greater India Society, fondée à Calcutta en 1925, a entrepris de faire connaître au public indien l'immense champ de ce qui fut jadis l'Inde extérieure — Indochine, Insulinde, Asie Centrale — en publiant une série de petites monographies fort utiles, même pour le public occidental. Signalons notamment *India and Central Asia* de Niranjan Prasad CHAKRAVARTI (1927) et *Ancient Indian culture in Afghanistan* de Upendra Nath GHOSHAL (1928)[6].

Deux ouvrages commodes, avec de bonnes cartes historiques, ont remis à jour nos connaissances sur les rapports entre l'Inde et le monde romain : H. G. RAWLINSON, *Intercourse between India and the Western world from the earliest times to the fall of Rome*[7], et E. H. WARMINGTON, *The commerce between the Roman Empire and India*[8]. Ajoutons-y l'excellente traduction d'Arrien par M. CHANTRAINE, où la science de l'helléniste s'aide de toutes les lumières de l'indianisme[9].

La région et l'archéologie gréco-bouddhiques ont continué à faire l'objet de nombreux travaux. Le maître incontesté du gréco-bouddhique, M. A. FOUCHER, a donné dans les *Études asiatiques* du vingt-cinquième anniversaire de l'École française d'Extrême-Orient [10] (1925), sous le titre modeste de *Notes sur l'itinéraire de Hiuan-tsang en Afghanistan* (t. I, p. 236), une étude de première importance sur la Bactriane et le Caboul gréco-bouddhiques qui complète son travail antérieur sur la *Géographie ancienne du Gandhâra*[11]. Nous voyons désormais se préciser la physionomie de cette région fameuse qui a joué un rôle si important dans l'histoire asiatique avec ses quatre districts principaux : le Kapiça, capitale Kâpiçî (la Kapissa des monnaies gréco-bactriennes), au nord de l'actuel Caboul — le Lampaka, qui est l'actuel Lam-

1. *Journal of Indian history*, IV, 1926.
2. *Indian historical Quarterly*, march 1927.
3. Calcutta et Oxford, 1925-1926. Aussi K. M. PANNIKAR, *Sri Harska of Kanauj monography on history of India in the 7th century A. D.* Bombay, édit. Taraporevala, 1922.
4. Allahabad, 1925.
5. Madras University, 1926.
6. Calcutta, Prabasi Press, 91, Upper Circular Road.
7. Cambridge University, 1926, 2e édit., in-8°, 195 p.
8. Cambridge University, 1928, in-12, 417 p.
9. Collection Budé (1927).
10. Éditions Van Oest.
11. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1901, p. 322.

Digitized by Google

ghân — Nagarahara, la moderne Jalâlâbâd, avec le site voisin de Hadda, le Hi-lo de Hiuan-tsang — et enfin le Gandhâra, avec l'ancienne Purushapura, l'actuel Peshawar. De l'autre côté de l'Indus, au Penjâb, le pays gréco-bouddhique se prolongeait encore dans les plaines de Taxila (ou Takshaçilâ) et de Çâkala (Sialkot). Les fouilles exécutées à Hadda pour le bénéfice du musée Guimet par la mission d'Afghanistan (MM. Godard et Barthoux) nous ont livré tout un peuple de charmantes statuettes, véritables Tanagras gréco-bouddhiques, dont certaines nous causent même la surprise d'appeler, en plein IIIe siècle de notre ère, le gothique. L'historien aura devant elles un autre étonnement : celui de retrouver, dans les figures de démons ou d'ascètes, de véritables ethniques : des Iraniens analogues à ceux de la mosaïque d'Arbèles, des Scythes indo-européens pareils aux Gaulois de l'école de Pergame, des Huns Hephthalites au type mongol, sans parler, sur tel relief de schiste, de princes kushans analogues à celui du célèbre reliquaire de Kanishka. Ainsi l'histoire prend corps sous nos yeux dans les vitrines de nos musées [1].

Plus à l'ouest, à Bâmiyân et à Dokhtar-i Noshirwân, une autre campagne de la Délégation archéologique française, menée par MM. Godard et Hackin, a repéré des fresques allant du IIIe au VIe siècle, où l'art gréco-bouddhique donne la main à l'art sassanide. Ces peintures irano-bouddhiques de Bâmiyân ne présentent pas seulement cet intérêt d'être les premières fresques sassanides connues ; leur portée dépasse même l'horizon indo-iranien, puisque quelques-uns des types qui y figurent se retrouveront jusque sur les fresques de Qizil, près de Kutshâ, des VIe-VIIe siècles, rapportées au « Museum für Völkerkunde » de Berlin par la Mission von Le Coq (cf. A. et Y. Godard et J. Hackin, *Les antiquités bouddhiques de Bâmiyân* [2]). D'autre part, les monnaies rapportées par M. Hackin ont fait l'objet d'une lucide étude de M. G. Bataille, *Notes sur la numismatique des Koushans et des Koushans-shahs sassanides* [3]. Nous touchons là au « puzzle » de la chronologie de Kanishka, qui a naturellement donné lieu à de nouvelles suggestions et hypothèses : signalons celles de L. Bachhofer [4] et de Sten Konow [5].

Attendons, pour voir mûrir la solution de cette énigme chronologique qui tient toute l'histoire indienne en suspens, l'apparition du tome II de la *Cambridge history of India*. Devançant ce volume, le tome III de la même collection vient de paraître sous le titre de *Turks and Afghans* et la direction du colonel Wolseley Haig, professeur de persan à la « School of oriental

1. Voir Hackin, *Revue des Arts asiatiques*, 5e année, n° 2, 1928, p. 65-77 (éditions Van Oest).

2. Tome II des publications de la Délégation française d'Afghanistan. Paris, 1927, in-fol., 113 p., 48 pl. (éditions Van Oest).

3. *Aréthuse*, 1er trimestre, 1928, p. 6-35.

4. *Ostasiatische Zeitschrift*, janvier-juin 1927, p. 21, et *Zeitschrift für Buddhismus*, 1924-1925, p. 4.

5. *Acta Orientalia* de Leyde, VI, 1, 1927, p. 93.

Digitized by Google

studies » de Londres[1]. Ce volume bénéficie d'un sérieux avantage : il est presque entièrement écrit d'une seule main. On n'y trouve donc pas les variations de chronologie qui, d'un chapitre à l'autre, surprenaient le lecteur du premier tome. L'intérêt du récit y gagne également et l'on voit le fleuve de l'histoire indienne suivre régulièrement son cours, depuis l'invasion ghaznévide (chap. II) et ghouride (chap. III), à travers la période de la menace tartare (époque de Balban, chap. IV), jusqu'à la première conquête du Dékhan sous les dynasties Khalji (chap. V) et Taghlaq (chap. VI). Plus délicate était l'époque de l'anarchie musulmane du XIVe et du XVe siècle, correspondant à l'invasion de Tîmûr (chap. VII), puis au gouvernement des Seyyid (chap. VIII) et des Lodi (chap. IX). L'auteur l'a traitée avec un soin particulier, conduisant d'abord, de Dehli, l'histoire générale, puis se transportant dans les divers sultanats musulmans nés du démembrement de l'empire de Dehli pour consacrer à chacun d'eux la monographie d'un chapitre particulier (Jaunpur, Bengale, Kâshmîr, Guzerât, Mâlva, Dékhan bahmanide, puis nouveaux États nés du morcellement du sultanat bahmanide). Du fait du colonel Wolseley Haig et du livre, plus haut cité, d'Ishwari Prasad, cette confuse période de l'histoire indo-musulmane, qui ,hier encore, n'était connue que par des aperçus sommaires de Stanley Lane Poole, se trouve désormais une des mieux élucidées de l'Orient. Le côté hindou de cette histoire est traité par un des meilleurs spécialistes de l'épigraphie et de l'archéologie dravidiennes, Krishnaswamy AYYANGAR, qui a étudié (chap. XVIII) les États indigènes du Sud (Mahârâshtra sous les Rashtrakuta, les seconds Calukya et les Yadava, thalassocratie Cola, Mysore sous les Hoysala, empire de Vijayanagar). M. G. E. HARVEY, auteur d'une élégante *History of Burmah*[2], a donné ici la substance de son livre (chap. XXI). De même M. DE ZILVA-WICKRAMANSINGHE, déjà connu par de savants articles dans les revues archéologiques anglo-cinghalaises, a donné de l'histoire médiévale de son île un résumé qui débrouille les incertitudes, jusque-là presque inextricables, de la chronologie et de l'histoire dynastique des Parakrama Bâhu (chap. XXII). Enfin, Sir John MARSHALL, hier encore directeur de l'*Archaeological Survey of India*, a, dans un dernier chapitre, résumé les travaux de ce service et des services locaux (*Archaeological Survey of the Nizam*, etc.) sur l'architecture et l'art décoratif indo-musulmans avant les Mogols.

Pour l'archéologie et l'art de l'Inde indienne (bouddhisme et brahmanisme) et de l'Inde extérieure (Indo-Chine et Insulinde), nous possédons depuis 1927 un bon manuel général, l'*History of Indian and Indonesian art*, d'Ananda COOMARASWAMY, conservateur des collections indiennes du « Museum of Fine Arts » de Boston[3]. Reconnaissons sans hésitation que c'est le

1. In-8°, 752 p., nombreuses cartes historiques (Cambridge, University Press, 1928).
2. 1925.
3. Gr. in-8°, 295 p. de texte, 128 planches, avec 400 reproductions (Londres, Edward Goldston, éditeur).

Digitized by Google

premier ouvrage de ce genre qui nous donne pleine satisfaction, car l'estimable *History of Fine Art in India and Ceylan* de Vincent SMITH, pour utile et documentée qu'elle fût, témoignait parfois d'une insuffisance de sentiment esthétique et, défaut inattendu chez cet historien, d'une disposition chronologique défectueuse, sans parler de la part trop grande consentie aux influences grecques. A ce dernier égard, l'ouvrage de M. Coomaraswamy risquerait plutôt de tomber dans le défaut contraire : il réduit l'apport gréco-bouddhique au point de voir dans l'école hellénisante du Gandhâra une sorte de succursale des ateliers indigènes de Mathurâ et de faire « inventer » la première figuration du Bouddha non point au Gandhâra, comme M. Foucher l'a établi, mais dans cette même région de Mathurâ, sous les rois Koushans. Il est vrai que l'auteur ne connaissait pas encore les découvertes d'Afghanistan, car une des vitrines constituées par M. Hackin dans la salle de Hadda paraît bien, en montrant, sur le même site, la transition insensible entre le Bouddha apollinien du Gandhâra et les Bouddhas indianisés de Mathurâ, confirmer la thèse de M. Foucher sur « l'origine grecque de l'image du Bouddha ». — Quoi qu'il en soit de ce point de détail, le livre de M. Coomaraswamy, clair, abondamment illustré, d'une remarquable intelligence esthétique, au courant des dernières découvertes archéologiques, présente en outre l'immense avantage de restituer l'archéologie et l'art indiens en chronologie, dynastie par dynastie. Ainsi conçue, l'histoire de l'art est l'illustration parlante, la résurrection même de l'histoire politique.

L'Inde extérieure a donné lieu à deux grandes études d'ensemble. D'une part, l'*Hindoe-javaansche Geschiedenis* de KROM[1] ; d'autre part, l'*Indo-Chine,* dont le tome I vient de paraître sous la direction de M. Georges MASPERO. L'ouvrage de M. Krom, dont une traduction anglaise est escomptée, traite de l'histoire javanaise durant la période indianisante, depuis les premiers siècles de notre ère jusqu'à la chute de l'empire de Majapahit, au XVe siècle. Le professeur Krom, déjà célèbre pour ses deux volumes d'introduction à l'étude de l'art indo-javanais (1919) et pour sa monumentale description du Bôrôbudur (1920), nous donne maintenant une œuvre de même ordre pour l'histoire politique elle-même. On ne s'étonnera point d'y voir traiter avec une maîtrise particulière l'époque sumatranaise de l'histoire de Java, c'est-à-dire l'histoire de ce curieux empire de Çrivijaya (Palembang), dont les sources chinoises nous attestaient l'importance politique et la civilisation indianisante, mais dont la mémoire et le nom lui-même n'ont été restitués que tout récemment par MM. Krom, Coedès et Gabriel Ferrand. Mais l'époque de l'hégémonie de Java oriental n'est pas analysée avec moins de sagacité, par le recoupement des inscriptions, des chroniques locales et des annales chinoises. Signalons notamment (p. 352-359) la restitution de la chronologie

1. In-8°, 494 p., cartes historiques (La Haye, Nijhoff, 1926).

Digitized by Google

et de la topographie de l'invasion mongole, qui intéresse l'histoire générale. Notons aussi, d'ailleurs d'après les travaux ultérieurs de M. Krom lui-même et de M. Coedès, une rectification aux données de cette histoire : la chute de l'empire de Çrîvijaya ne date pas, comme on le croyait, de 1350, mais de 1180 environ[1].

De l'autre grand ouvrage, intitulé *Un empire colonial français, l'Indochine*, publié sous la direction de M. Georges MASPERO[2], le tome I seul a paru. Mais c'est précisément la partie qui contient l'histoire et l'archéologie historique. Chaque chapitre est d'ailleurs traité par les spécialistes les plus qualifiés, la géographie physique par M. CHASSIGNEUX, la géographie humaine par M. Jean BRUNHES, le tableau linguistique — ou plutôt le problème linguistique — par M. Henri MASPERO, dont les opinions s'opposent sur plus d'un point à celles de M. PRZYLUSKI dans les *Langues du monde*. La préhistoire et la protohistoire sont étudiées par M. MANSUY, dont les lecteurs du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* ont suivi, dans les dernières années, les belles découvertes en ce domaine. M. Georges Maspero a écrit toute la partie historique en faisant avancer de front l'histoire du Cambodge, celle du Champa et celle de l'Annam. Nous avions jusqu'ici des histoires particulières de chacun de ces pays ; c'est la première fois qu'on nous présente ainsi une étude d'ensemble : l'histoire de chacun d'eux s'y éclaire de la clarté projetée sur lui par ses voisins. Les grands traits de l'évolution indo-chinoise se dessinent en même temps : période indianisante avec les grands empires indigènes du Sud : Fou-nan, puis empire Khmèr d'une part, Champa de l'autre ; ensuite descente des peuples du Nord, les Siamois au centre, les Annamites à l'est et, avec ces derniers, substitution des influences chinoises aux influences indiennes. Avons-nous besoin de dire que cette étude d'ensemble est étayée sur les dernières découvertes et les plus récentes monographies de l'École française d'Extrême-Orient? Du reste, le directeur de cette monumentale publication, M. Georges Maspero, vient, en réunissant des études parues dans le *T'oung pao* de 1910-1913, de publier un gros volume sur le *Royaume de Champa*[3]. Ce n'est plus seulement une histoire des Chams, rapportant tout ce que l'on sait par les inscriptions sanscrites et les annales chinoises sur ce peuple oublié ; c'est aussi, grâce à l'abondante illustration, un véritable album d'art indochinois.

Pour le Cambodge, je signale l'importante étude de Philippe STERN, conservateur du musée indochinois du Trocadéro, *Le Bayon d'Angkor et l'évolution de l'art khmèr*[4], qui renouvelle la chronologie des principaux monuments d'Angkor : le plus célèbre d'entre eux, le Bayon, daté jusqu'ici des

1. Voir article de M. COEDÈS, dans *Medeelingen der konink. Akad. v. Wetensch., Afdeel. Letterk.*, Deel. 62, ser. B, n° 25. Amsterdam, 1926, p. 109-171.

2. Paris, Van Oest, 1929, in-4°, 354 p., 14 pl. hors texte, 5 cartes, 230 illustrations.

3. Van Oest, 1928, in-8°, 278 p., 40 planches.

4. *Annales du musée Guimet*, série in-12, t. XLVII, 1927 (Geuthner, éditeur).

Digitized by Google

premières années du xe siècle, est reporté à la première moitié du xie. En réalité, c'est toute l'évolution de l'art khmèr qui est pour la première fois fixée en ses traits essentiels.

L'histoire du Siam, forcément laissée hors du plan de M. Georges Maspero, a été, pour la partie ancienne, jusqu'ici si obscure, restituée pièce à pièce par les travaux de M. G. Coedès, alors secrétaire général de l'Institut royal du Siam, récemment présenté par l'Académie des inscriptions pour le poste de directeur de l'École française d'Extrême-Orient : *Recueil des inscriptions du Siam*, t. I : *Inscriptions de Sukhodaya*[1]; *Documents sur l'histoire du Laos occidental*[2]; *Recent archaeological progress in Siam*[3]; *The excavations at P'ong Tuk and their importance for the ancient history of Siam*[4]; *Collections archéologiques du Musée national de Bangkok*[5]. Disons seulement ici que, d'après les travaux épigraphiques et les découvertes archéologiques de M. Coedès, le Siam présiamois, ou tout au moins le bas Ménam, fut jusqu'aux dernières années du xe siècle occupé par des États Môn, dont le plus célèbre fut le Dvâravatî. A partir du xie siècle, ce pays fut plus ou moins directement rattaché à l'Empire khmèr : la statuaire l'atteste, comme les inscriptions. La descente siamoise ne se produisit que dans la seconde moitié du xiiie siècle, peut-être en corrélation avec la pression mongole du côté du Yun-nan. En tout cas, il faut en finir avec la tradition tenace d'États siamois ayant occupé le bassin du bas Ménam dès le haut Moyen Age.

L'Indochine contemporaine a fait l'objet d'une foule d'impressions de voyage et d'études politiques qui sont les sources de l'histoire de demain. Signalons l'*Immense Indo-Chine*[6], par le docteur M. Hepp. Le chapitre sur les *Chinois et l'Indo-Chine* évoque avec sagacité un problème capital.

Pour l'histoire de l'antiquité chinoise, deux volumes de première importance : *La Chine antique*, de M. Henri Maspero[7], et *La civilisation chinoise, la vie publique et la vie privée*, de M. Granet[8], ouvrages conçus sur un plan essentiellement différent et selon des méthodes — je n'ose dire des disciplines — qui se veulent diverses.

Le livre de H. Maspero, qui va des origines à la fondation de l'empire unitaire des Ts'in (221 av. J.-C.), se réclame, d'après son plan lui-même, de la méthode proprement linguistique et historique. Pour chaque grande phase de la protohistoire et de l'histoire archaïque chinoises, l'étude de la civilisation suit le tableau des données politiques. Est-ce à dire que l'auteur accepte

1. Bangkok, 1924, éditions de la Bibliothèque Vajiranana.
2. *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1925.
3. *Indian Art*, 1927 (The India Society, 3 Victoria Street, Londres).
4. *Journ. of Siam Society*, XXI, part 3, march 1928.
5. T. XII de la collection « Ars Asiatica ». Van Oest, 1928.
6. Paris, Peyronnet, in-12, 316 p. ; fait partie des Éditions coloniales.
7. Paris, E. de Boccard, 1927, in-8°, 624 p., t. IV de l'*Histoire du monde*, publiée sous la direction de M. E. Cavaignac.
8. Paris, Renaissance du livre, in-8°, 523 p., t. XXV de l'*Évolution de l'humanité*.

Digitized by Google

comme historiques les éléments fournis comme tels par les compilations officielles du *Tchou chou ki nien*, du *Tch'ouen ts'ieou*, du *Tso-tchouan*, du *Che-ki* et du *Tseu tche t'ong kien kang mou*? Tout au contraire : l'avant-propos dresse au seuil du récit, sur les lacunes, la valeur et l'historicité même des textes traditionnels, une critique préalable. C'est sous cette réserve, qui ne sera jamais perdue de vue, que M. Maspero tente d'esquisser l'évolution du groupement chinois.

Il fait d'abord une fois pour toutes justice des théories qui recherchaient hors de la Chine les origines de ce groupement. Les affinités constatées entre la poterie énéolithique chinoise et la céramique d'Anau et de Suse ne doivent pas faire illusion. Les trouvailles énéolithiques d'Andersson au Ho-nan, au Kan-sou et en Mandchourie, dont nous reparlerons, attestent seulement l'existence, mentionnée plus haut, d'une civilisation eurasiatique de la poterie peinte, avec foyers locaux parfaitement autonomes. Le foyer chinois — les motifs décoratifs céramiques en témoignent — dut, plus que tout autre, posséder cette autonomie, sans s'être fermé pour cela aux influences (mais aux influences seulement) venues de l'Ouest. Reprenant une thèse développée par lui dans les *Annales de géographie*[1], M. Maspero recherche les origines de la civilisation chinoise dans la plaine du bassin moyen et inférieur du Houang-ho. Il y voit se former « un îlot civilisé au milieu des barbares » — les barbares et les civilisés pouvant d'ailleurs être de même race, et les seconds ayant seulement précédé les premiers dans la voie de l'organisation, du fait d'un habitat à vocation plus particulièrement agricole. Au point de vue linguistique et aussi culturel, M. Maspero, résumant ses études antérieures du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, rapproche les Chinois des Thai, des Lolo, des Miao-tseu, des Tibétains et des Birmans. Dans un autre article, paru dans le *Journal asiatique*[2], l'auteur avait entrepris de localiser géographiquement les légendes mythologiques du *Chou-king*. Il reprend ici cette étude pour tracer un tableau élargi de la société et des croyances dans la Chine protohistorique. Quant aux données historiques traditionnelles, elles sortent singulièrement discréditées de cette critique. « Sauf le fait même de l'existence successive des dynasties Yin et Tcheou », conclut M. Maspero, « tout cela est pure légende... Tout ce que les historiens chinois nous racontent des origines de l'Empire, des premiers empereurs et des premières dynasties, n'est qu'une interprétation évhémérique et pseudo-historique, par des lettrés peu critiques, des vieilles légendes religieuses et n'a aucune valeur historique » (p. 34-35). Sans doute a-t-on retrouvé en 1898-1899 des inscriptions archaïques sur écailles de tortue ayant servi à la divination sous les derniers Yin (XIe ou Xe siècle avant notre ère). Mais, de l'avis de M. Maspero, le premier souverain chinois sur lequel nous

1. 1926, p. 138.
2. *Journal asiatique*, 1924, I, 1-100.

Digitized by Google

commencions à être réellement documentés est le roi Siuan, des Tcheou (*circa* 827-782). C'est vers cette époque que l'auteur place un tableau de l'empire féodal des Tcheou ; cet empire, note-t-il, « devait plus ressembler aux empires méditerranéens contemporains qu'à l'État, régulièrement organisé, que se sont plu à décrire les rituels » (p. 105).

Le livre II de l'ouvrage de M. Maspero est consacré à la vie sociale et religieuse dans la Chine archaïque. — A la base, sur des terres à eux périodiquement allouées par le seigneur, les paysans qui cultivent le sol sans le posséder, n'ayant ni culte, ni rites, ni clan. Au-dessus, les patriciens, dont la caractéristique est d'avoir des ancêtres et d'appartenir à un clan, avec un culte particulier à ce clan. On lira avec intérêt les pages de M. Maspero sur l'organisation des terres nobles, tenure ou propriété simple, suivant les cas, sur l'investiture des fiefs par le roi ou par les vassaux, sur le caractère religieux de la royauté chinoise. L'étude de la religion chinoise est constituée de chapitres non moins nourris sur les cultes patriciens, sur l'importance des sorciers qui fournirent à la vie populaire l'élément religieux qui lui manquait, sur le cycle annuel des fêtes religieuses, cycle agraire et cycle ancestral.

Dans le troisième livre, M. Maspero revient aux événements politiques. Il expose ce que nous ont transmis les annales chinoises sur la formation territoriale des grandes principautés aux environs du VIIIe siècle avant notre ère et sur les tentatives d'hégémonie générale de quelques-unes d'entre elles (VIIe-Ve siècle). Il étudie ensuite dans le détail la période dite « des Royaumes Combattants » (IVe siècle), aussi confuse que celle des principautés allemandes à la fin du Moyen Age, puis le triomphe du royaume de Ts'in (IIIe siècle), d'où devait sortir enfin l'Empire chinois unitaire.

Le livre V, consacré à la littérature et à la philosophie antiques, n'est pas le moins important de l'ouvrage. Il nous montre les scribes « élaborant peu à peu une théorie de la royauté qui devait régir tout le développement politique de la Chine jusqu'à la révolution de 1912 ». « Ils partirent des idées religieuses de leur temps sur le roi pour déterminer ses rapports avec le Ciel et avec le peuple. Le roi et la dynastie doivent leur pouvoir au Seigneur d'En-Haut, qui leur a donné le mandat céleste. La conservation n'en dépend pas du roi ni des ministres, mais du Ciel seul, et le mandat céleste n'est pas aisé à garder, car *on ne peut se fier au Ciel* ». — A côté des travaux des scribes, l'école des Devins, travaillant sur la rédaction et l'interprétation des hexagrammes. Sur ces vieilles idées des scribes et des devins, Confucius érige enfin son système d'éthique politique. Ici encore la critique des textes conduit M. Maspero à rejeter presque toute la biographie confucéenne. « Ce qu'on sait du Confucius historique se réduit à peu de chose : quelques noms, quelques dates, le lieu de sa mort, hors cela des anecdotes d'authenticité douteuse ». De plus, « Confucius ne laissa derrière lui aucun écrit ; pour se rendre compte de ses idées, il faut les découvrir dans ce que nous a transmis son école ». Enfin, contrairement à l'opinion courante, « la morale de Confu-

Digitized by Google

cius n'était pas destinée au vulgaire ; foncièrement aristocratique, comme la société de son temps, elle ne s'adressait qu'aux maîtres du peuple ». Tandis que Confucius reprenait ainsi l'œuvre des anciens scribes, celle des anciens devins se développait dans la métaphysique taoïste. M. Maspero montre l'étroite correspondance des première notions taoïques et des trigrammes divinatoires. Sur la personne même du fondateur traditionnel du taoïsme, Lao-tseu, sa critique préalable est aussi radicale que pour Confucius. « Tout ce qu'on peut dire est que, vers la fin du ve siècle, un maître mystique sut fonder un système cohérent, en donnant comme base philosophique le système métaphysique de l'école des Devins à des pratiques d'ascétisme et d'autosuggestion probablement imitées en grande partie des pratiques de certains sorciers. Ni le nom, ni l'origine, ni la date exacte de l'auteur ne sont connus ». Près de cent cinquante pages sont ensuite consacrées à l'étude de la sagesse post-confucéenne jusqu'à la fin des Tcheou. Il est inutile d'insister sur l'importance de ce chapitre, qui jusqu'à présent n'a pas d'équivalent en France pour l'histoire de la pensée chinoise.

L'avant-dernier chapitre (VII), consacré au roman historique et à l'histoire, présente un intérêt particulier pour nos disciplines. Il montre comment un grand nombre d'ouvrages réputés historiques ne sont que des romans ou des adaptations de romans au genre historique proprement dit. Pour ne pas avoir soupçonné ce fait capital, nombre d'orientalistes, jusqu'à ces dernières années, ont été entraînés dans des voies sans issue : que de recherches, par exemple, pour situer en chronologie et en géographie ancienne le voyage du roi Mou dans « les pays d'Occident »! « La distinction », note à ce sujet M. Maspero, « n'était pas très nette entre le roman et l'histoire... Dans quelle mesure (par exemple) le *Kouan-tseu* mêla-t-il l'utopie à la réalité en décrivant l'administration de la principauté de Ts'i?... Quant aux historiens, l'auteur du *Tso tchouan* a utilisé également roman et histoire comme sources de sa grande chronique ». Le texte de ce *Tso tchouan*, qui représente la seule grande œuvre historique de la fin des Tcheou qui nous soit parvenue, est l'objet, de la part de M. Maspero, d'une savante et vigoureuse critique. Il discerne, sous leur amalgame traditionnel, les divers éléments de cette œuvre composite, en retrouve les sources romanesques ou philosophiques, les localise dans le temps et sur le damier féodal. Il suffit de comparer un tel travail aux études parues avant la guerre pour mesurer le progrès réalisé. Les méthodes critiques sont désormais appliquées avec autant de rigueur aux annales archaïques chinoises qu'aux textes bibliques eux-mêmes. C'est assez dire que l'ouvrage de M. Maspero, tout en se présentant dans le cadre et sous la forme accessible d'une histoire générale, constitue, au point de vue des spécialistes, un événement scientifique de premier ordre.

Nous en dirons autant, et pour les mêmes raisons, de la *Civilisation chinoise* de M. GRANET, parue presque en même temps.

Sur la valeur des « annales » archaïques chinoises, de ces « légendes histo-

Digitized by Google

riées » M. Granet professe, avec plus de radicalisme encore, la même opinion que M. Maspero. Ces légendes « décomposées, réduites à l'état de concrétions littéraires, dégradées... pour avoir servi à des entreprises diverses de reconstruction érudite », ces « lambeaux méconnaissables, emmêlés, retaillés, mutilés », M. Granet avait déjà réalisé la « gageure » de les restituer en fonction de l'ancienne société chinoise[1]. Élargissant le cadre de son enquête, il trace aujourd'hui par la même méthode le tableau de la société chinoise — vie publique et vie privée — jusqu'au commencement du IIIe siècle de notre ère.

La première partie du volume — 148 pages sur 503 — traite de l'histoire politique. Tout d'abord l'histoire traditionnelle, résumée d'après Sseu-ma Ts'ien et les textes canoniques : traditions sur les trois dynasties royales et sur l'époque des hégémons, puis sur celle des royaumes combattants ; enfin, sur l'ère impériale des Ts'in et des Han. Après ce rapide rappel, destiné surtout à fournir des points de repère, le livre II de la première partie fait la critique de ces données. M. Granet examine méthodiquement pour « les âges sans chronologie » la valeur des données traditionnelles. Pour le problème de la chronologie archaïque, il objecte que la concordance entre Sseu-ma Ts'ien et les *Annales sur bambou* ne nous donne qu'une sécurité assez précaire, les circonstances les plus troublantes ayant accompagné l'exhumation, au bout de six cents ans, de ces fameuses *Annales*, données par quelques-uns comme le critérium de toute historicité. « Toute l'histoire de la Chine ancienne », conclut M. Granet, « repose sur un système de faux à la fois ingénus et savants. Pour le moment, nous ne disposons d'aucun procédé de filtrage ». Les os divinatoires inscrits, trouvés au Ho-nan et attribués aux Yin, ne semblent d'ailleurs pas contredire certaines listes dynastiques ; aussi M. Granet conclut-il, d'une part, qu' « il y aurait peu de prudence à rejeter en bloc les traditions historiques chinoises » et, d'autre part, que, néanmoins, « la critique philologique n'a aucun moyen d'en tirer, à elle seule, une histoire positive ».

Est-ce à dire que la civilisation en Chine doive être considérée comme récente? M. Granet pense, au contraire, qu'elle plonge fort loin dans le passé. « La langue chinoise, aussi haut qu'on la prenne, peut apparaître comme une langue usée ». De plus, les découvertes de M. Andersson, dont M. Granet trace une claire mise au point, attestent définitivement l'existence du néolithique sur le sol du Ho-nan, du Kan-sou et de la Mandchourie. On ne pourra, à notre sens, qu'approuver M. Granet dans son refus d'adopter une des hypothèses en cours sur la chronologie des pièces du Kan-sou et des pièces du Ho-nan, sur les rapports des premières avec les secondes, et sur leurs relations communes, d'une part, avec la céramique de l'Asie Antérieure, d'autre part, avec l'outillage chinois historique. Aussi bien convient-il d'attendre l'étude d'ensemble que M. Andersson nous promet sur la préhistoire

1. *Fêtes et chansons anciennes de la Chine*, 1919 ; *Danses et légendes de la Chine ancienne*, 1926.

Digitized by Google

chinoise et qui complétera ses savantes monographies du *Geological Survey of China*.

Pour la période féodale ou, du moins, pour la phase de cette période qui commence au VIIIe siècle avant notre ère, M. Granet, renonçant à suivre le détail des événements tel que le présentent des textes dénués d'une historicité suffisante, parvient néanmoins à dégager de ces textes un certain nombre de faits d'ordre trop général pour ne pas s'être imposés aux romanciers-annalistes eux-mêmes. C'est ainsi qu'il retrace, en l'encadrant d'ailleurs dans la géographie physique et la géographie humaine, le tableau des divers États de la Chine féodale, avec leurs voisins barbares et aussi avec les enclaves également barbares qui se maintinrent si longtemps au cœur même de la Confédération chinoise. M. Granet dégage en quelques formules heureuses les grands traits de cette évolution. « Tandis qu'au centre se créait la nation chinoise, à la périphérie s'élevaient des États qui, se proposant d'annexer le centre de la Chine, finirent, eux aussi, par devenir chinois ». — « La période féodale a abouti moins à édifier des États qu'à faire surgir des unités provinciales... Il reste à créer la Chine. Il reste surtout à constituer un État chinois ».

Cette dernière œuvre fut celle des dynasties Ts'in et Han, créatrices de l'unité impériale. M. Granet résume avec un remarquable relief le règne des deux plus grands empereurs chinois de l'antiquité, Ts'in Che Houang-ti et Han Wou-ti. Une telle reconstitution d'ensemble ne va nullement contre la prudence manifestée par l'auteur à l'endroit des sources indigènes : on peut dans le détail des faits éprouver la plus grande méfiance envers Quinte-Curce et dégager néanmoins les caractères généraux de la conquête macédonienne.

La deuxième partie, et la plus importante de l'ouvrage de M. Granet, est consacrée à la société chinoise (p. 165-500). Tout d'abord, le peuple des campagnes (p. 165-208). M. Granet, élargissant ici le sujet traité dans ses études antérieures (*Fêtes et chansons*), trace un tableau saisissant de la vie rurale dans la Chine archaïque et, grâce à l'abondance de ses traductions, sa reconstitution scientifique se double de la plus savoureuse des anthologies (« la vie aux champs », « joutes saisonnières »). L'auteur aborde ensuite, avec la fondation des chefferies, l'étude de la société noble. De la société paysanne à la société noble, le sociologue qu'est M. Granet n'est pas sans discerner la transition possible. « Le lieu saint d'une communauté paysanne (le site consacré des fêtes de printemps) se présente comme le centre ancestral d'une dynastie féodale » (p. 213).

Dans les pages suivantes, le sinologue se double encore du sociologue, ou plutôt les méthodes et les résultats généraux de la vaste enquête menée depuis trente ans par Durkheim et par son école sont mis ici par M. Granet au service de la sinologie. Ce n'est pas l'historien qui s'en plaindra. Nos connaissances sur la protohistoire chinoise, en attendant le développement des dé-

Digitized by Google

couvertes archéologiques entreprises par Andersson, ne pouvaient plus guère s'accroître. Bienvenue soit la méthode qui, faisant bénéficier la sinologie des conquêtes d'une autre discipline, permet de faire rendre aux textes ce qu'à défaut de véracité historique ils sont seulement capables de nous donner : la restitution des vieilles conceptions mystico-sociologiques qui présidèrent à l'organisation de la famille, des confréries et des dynasties agnatiques chinoises. On lira avec un profit particulier le chapitre sur « le seigneur », sur ses « accroissements de prestige », sur sa prééminence, d'autant plus considérable par rapport aux vilains qu'elle entraîne des conséquences métaphysiques : seul le seigneur a assez de vertu pour laisser après lui une âme durable, alors que le vilain meurt tout entier. L'auteur nous montre ensuite, dans un chapitre singulièrement nourri sur la vie publique, les nobles à l'armée (avec des exemples suggestifs sur le jeu de la bataille féodale et les règles de l'honneur chevaleresque), puis les nobles à la cour (et il nous fait toucher du doigt les origines religieuses de l'étiquette chinoise). Nous passons de là au chapitre sur la vie privée, non moins nouveau car il bouleverse ou plutôt « inverse le postulat historique qui est à la base des théories chinoises ». Pour M. Granet, en effet, « la morale civique n'est point une projection de la morale domestique ; c'est, tout au contraire, le droit de la cité féodale qui imprègne la vie domestique ». La piété filiale, loin d'être la base de la société archaïque, est d'origine assez tardive. « Tant que dure l'ordre féodal, les notions de puissance domestique et de filiation n'arrivent point à se combiner assez étroitement pour qu'apparaisse l'idée de puissance paternelle ». Quand cette idée se fait jour, « le fils se tient auprès du père comme le vassal auprès du seigneur, et — rien ne montre mieux les origines féodales du pouvoir paternel — tous les rites... qui créent l'affiliation agnatique ne se distinguent pas de ceux par lesquels on fait acte de vassalité ».

Pour terminer, M. Granet étudie les transformations que provoqua la fondation de l'Empire unitaire des Ts'in et des Han, à commencer par la création du concept d'empereur. En effet, le *Rituel des Tcheou*, qui développe la notion du suzerain Fils du Ciel, est l'œuvre non de cette dynastie préimpériale, mais « d'administrateurs utopistes travaillant au service des Han ». L'auteur montre par des exemples choisis la puissance du « courant mystique » qui, dès les premiers Han, transforma le suzerain Fils du Ciel en souverain autocrate, « concrétion de l'univers », dont « le palais est un microcosme » et dont l'entourage est « l'essence du monde ». En même temps, à la cour du souverain Han se créait la centralisation urbaine, avec une classe d' « hommes nouveaux » qui change à la fois la mentalité et les mœurs.

M. Granet se trouve nous avoir donné ainsi pour la Chine, bien qu'avec d'autres méthodes, l'équivalent de la *Cité antique* de Fustel de Coulanges. L'ouvrage n'est pas moins novateur que ne le fut en son temps celui de Fustel. Il n'est pas destiné à projeter moins de lumière sur son domaine.

Digitized by Google

Après ces deux ouvrages généraux, nous aurions à noter quelques études sur des points de l'histoire chinoise. Sans entrer dans un trop grand détail, signalons A. FORKE, *Ta-Ts'in, das Römische Reich*[1], et R. DES ROTOURS, *Les grands fonctionnaires des provinces de Chine sous les T'ang*[2]. Le premier article met au point la question des connaissances de l'Antiquité chinoise sur l'Empire romain ; le second est un remarquable tableau de la Chine administrative aux VIIe, VIIIe et IXe siècles et complète heureusement pour les régions frontières l'étude de Chavannes sur les *Tou-kiue occidentaux*.

Sur la littérature chinoise, M. Georges MARGOULIÈS vient de publier deux ouvrages d'ensemble intitulés, l'un, le *Kou-wen*[3], l'autre, *Évolution de la prose artistique chinoise*[4]. Il ne s'agit pas seulement ici, malgré la technicité des titres, d'études purement littéraires, mais d'une vue générale (singulièrement profitable pour l'historien) sur l'évolution de l'intelligence chinoise.

L'histoire de la période mongole a été abordée par M. Harold LAMB dans un ouvrage sur *Gengis-khan*, récemment traduit de l'anglais par M. FAGUER[5]. Ce livre rappelle Cahun par l'agencement romanesque, le ton volontiers épique du récit et le souci de ressusciter la couleur locale. Le tort de Cahun fut de donner une geste pour une reconstitution scientifique. C'est exactement le même reproche que nous serions tenté d'adresser à M. Lamb. L'auteur a cependant eu la prétention de faire œuvre critique, puisqu'il nous présente à la fin une bibliographie raisonnée. Malheureusement, cette bibliographie est par elle-même bien curieuse. La compilation de Howorth, *History of the Mongols*[6], est qualifiée d' « ouvrage monumental, de grande valeur » ; une autre compilation du même genre, l'*Histoire de la Chine* de Cordier, est « remarquable à cause de son histoire du contact de la Chine avec l'Occident ». En revanche, les travaux de M. Pelliot et de M. Kurakichi Shiratori ne sont même pas mentionnés. D'étranges lacunes crèvent la trame des faits. Après avoir romancé tout au long la guerre contre les Kéraït, l'auteur escamote en une ligne la défaite des Naïman, qui n'est guère moins importante. Du coup, le rôle de Guchlug devient incompréhensible et la conquête de l'empire Qarâ-Khitâi inexplicable. Du reste, l'ouvrage tout entier semble témoigner d'une singulière indifférence pour la géographie politique du XIIe et du XIIIe siècle. C'est ainsi que M. Lamb fait attaquer l'empire Song par Gengis-khan, en même temps que le Si-Hia, en 1226. L'auteur confond ici l'Empire sino-tongous des Kin (Chine du Nord) avec l'Empire national sudiste des

1. *Ostasiatische Zeitschrift*, janvier-juin 1927, p. 48.

2. *T'oung pao* de M. PELLIOT (édit. John Brill à Leyde), 1927, 3-4, p. 219-233.

3. Geuthner, éditeur, 1927, in-8° (nombreuses traductions de textes historiques).

4. Munich, Encyclopädie-Verlag, 1929, in-8°, 334 p. Dépôt en France aux éditions Geuthner, 13, rue Jacob.

5. In-8°, 1929, 324 p. (librairie Stock, Delamain et Boutelleau, éditeurs).

6. Le tome IV (posthume) de cet ouvrage vient de paraître (Londres, Longmans, in-8°, 378 p.). Il contient, avec des études sur les mœurs, coutumes et croyances des Mongols, l'index de toute la série.

Digitized by Google

Song : la guerre contre ces derniers ne commença que huit ans plus tard, bien après la mort de Gengis-khan, sous son successeur Ogodai, en 1234. A la suite de cette méprise, les faits évoqués ne peuvent se situer sur la carte historique. L'auteur affirme, sous la rubrique des années 1226-1227, que Gengis-khan « ne voulut pas abandonner la conquête militaire du Sung ; il entendait la mener jusqu'au bout. Il resta en selle et fit traverser le fleuve Jaune à son armée » (p. 225). Plus loin, on insiste encore : « Gengis-khan était mort dans la pays de Sung » (p. 227). Les événements rapportés se passent en réalité au Kan-sou, la plus excentrique des provinces chinoises du côté du nord-ouest, à quatre ou cinq cents kilomètres des plus proches frontières song, l'empire song étant d'ailleurs à cette époque plus ou moins allié aux Mongols contre les Kin. L'expression de Cathay, Cathayens, malencontreusement empruntée au russe pour désigner la Chine du Nord, est une autre cause d'erreur. Tantôt ces mots désignent ici la Chine entière (et bien avant l'apparition des K'i-tan) : notamment page 126, où l'on attribue aux « Cathayens » les expéditions de Pan Tch'ao ou de Kao Sien-tche vers le Pamir. Tantôt ils ne s'appliquent qu'aux Khitâi ou K'i-tan proprement dits (comme Yelou Tch'ou-ts'ai). — Enfin, pour ce qui concerne l'édition française, on ne peut que regretter les fantaisies apportées dans la traduction des noms propres. Ces noms sont parfois défigurés au point de devenir méconnaissables. Le Prêtre-Jean (*Presbyter Johannes*), que l'édition anglaise rendait correctement par *Prester John*, devient ici, je ne sais pourquoi, « Jean le Prêtre », et c'est par ce vocable bizarre que le Wang-khan Togril se trouve toujours désigné. Le Vieux de la Montagne, terme qui a un sens historique non moins précis, devient de même « l'Homme de la Montagne » (p. 244), énigme pour le lecteur. Le traducteur aurait également dû se méfier de la transcription anglaise des noms chinois et chercher les équivalents consacrés en transcription française : comment un lecteur non orientaliste devinera-t-il que le « Chin », les « Chins », si souvent cités, désignent non pas la Chine ou les Chinois, mais le Kin ou « Empire d'Or » de nos manuels?

Un point de l'histoire mongole particulièrement intéressant est la conquête de la Transoxiane, pays où le yassak gengiskhanide rencontra pour la première fois l'Islam. Le grand travail que le mongolisant russe W. Barthold a consacré à ce sujet vient de faire l'objet d'une traduction anglaise, revue par l'auteur avec le concours de H. A. R. Gibb et aussi (bien que le nom ne figure pas sur le titre) de Sir Denison Ross (qui a écrit la préface). Le volume, intitulé *Turkestan down to the Mongol invasion*, forme le tome V des *Gibb memorial, new series*[1]. L'introduction (64 p.) est consacrée à une étude critique des sources de l'histoire transoxianaise pour la période irano-turque et arabo-persane comme pour l'époque gengiskhanide. Le premier chapitre traite de la géographie historique de la Transoxiane et des provinces avoisinantes (Khwârezm, Bactriane, steppe turcomane, etc.). Le chapitre II

1. Oxford University Press, 1928, in-8°, 513 p., 1 carte.

Digitized by Google

reconstitue, d'après les sources originales, l'histoire du pays jusqu'au XIIe siècle (luttes des Turco-Iraniens contre les Arabes, gouvernement des Sâmânides, domination des Qarâ-Khânides, interventions des Ghaznévides et des Seljûqides, p. 180-321). Le chapitre III aborde l'histoire des Qarâ-Khitâi et des Shâhs de Khwârezm (XIIe et XIIIe siècles) : période jusqu'ici assez confuse, sur laquelle M. W. Barthold projette une décisive lumière (ses articles de l'*Encyclopédie de l'Islam* sur l'histoire de cette époque comptent aussi parmi les meilleurs que nous connaissions). Enfin, le chapitre IV, consacré à la campagne de Gengis-khan dans l'Empire khwârezmien (p. 381-462), est d'une importance capitale, non seulement pour ce pays, mais pour l'histoire mongole en général. A tout instant — et c'est pur bénéfice pour nous — l'auteur dépasse, en effet, l'horizon transoxianais et nous fait profiter de sa maîtrise sur l'ensemble des questions gengiskhanides. Notons, pages 459-462, un remarquable portrait de Gengis-khan chef de guerre et administrateur. Chemin faisant, M. Barthold, par le simple recoupement des textes chinois, musulmans et mongols qu'il possède également, rectifie nombre d'erreurs traditionnellement admises (la conduite de Gengis-khan lors de la prise de Boukhârâ, par exemple). Une précieuse table chronologique, allant de 681 à 1227 (p. 463-470), et une abondante bibliographie (p. 471-481) complètent cet instrument de travail de toute première valeur.

J'attends l'apparition, d'ailleurs imminente, d'une traduction française[1] pour parler en détail d'un autre excellent ouvrage russe sur l'histoire mongole, le *Gengis-khan* de M. VLADIMIRTSOV.

Sur l'histoire du nestorianisme dans l'Empire mongol, signalons E. A. Wallis BUDGE, *The monks of Kublai Khan, emperor of China*[2]. C'est une adaptation anglaise de l'histoire du moine Rabban Çauma et du patriarche Mar Yabbalaha III, histoire déjà traduite en français en 1895 par J.-B. CHABOT. L'auteur semble ignorer — et on ne peut que le regretter pour la valeur de son information — les études de M. PELLIOT sur le sujet : *Chrétiens d'Asie centrale et d'Extrême-Orient*[3]; *Les Mongols et la Papauté*[4]; *Mongols et papes aux XIIIe et XIVe siècles*[5]. Le même sujet nous a valu l'ouvrage de M. James A. MONTGOMERY, *The history of Yaballaha III, nestorian patriarch and of his vicar Bar Sauma, mongol ambassador to the frankish court*[6]. Il s'agit encore du texte syriaque jadis traduit par l'abbé Chabot, mais la traduction nouvelle (d'ailleurs partielle) qu'en donne M. Montgomery n'en sera pas moins la bienvenue.

Pour la période moderne et contemporaine de l'histoire de la Mongolie, il

1. Geuthner, éditeur.
2. Londres, 1928, in-8°, 335 p., nombreuses illustrations.
3. *T'oung pao*, 1914, p. 633 (Leyde, John Brill, éditeur).
4. *Revue de l'Orient chrétien*, 1922-1923.
5. Séance de l'Institut, 25 octobre 1922.
6. New-York, Columbia University Press, 1927, in-12, 80 p.

Digitized by Google

vient de paraître à Leipzig un ouvrage fort utile, dû à un ancien diplomate russe, M. J. J. KOROSTOVETZ, *Von Cinggis khan zur Sowjetrepublik, eine kurze Geschichte der Mongolei* (avec la collaboration de M. Erich HAUER)[1]. Histoire moderne, disons-nous, puisque la période gengiskhanide n'occupe qu'une dizaine de pages initiales et que, dès la page 21, nous sommes à la dynastie mandchoue. L'ouvrage n'en comble pas moins une regrettable lacune. La précieuse carte finale, avec la localisation des innombrables clans mongols modernes, est un document unique à notre connaissance. Elle permettra de relire plus utilement nombre de livres antérieurs sur la question, notamment l'*Asie centrale au XVIIe siècle* de M. COURANT.

Pour le problème chinois contemporain, ajoutons aux ouvrages cités par M. H. Maspero dans *Histoire et historiens depuis cinquante ans* (II, p. 552) deux livres soigneusement documentés sur l'histoire diplomatique de la Chine contemporaine, écrits par deux hommes dont l'esprit est en même temps plein d'avenir : André DUBOSCQ, *La Chine en face des puissances*[2], et le comte SFORZA, *L'énigme chinoise*[3]. Le mérite de ces deux ouvrages est de s'interdire tout pronostic prématuré, précisément parce que les auteurs se gardent d'oublier le rythme de l'histoire chinoise : « Ce n'est pas pour rien », note le comte Sforza, « que les historiographes de cette histoire millénaire écrivaient brièvement après la chute d'une dynastie ou avant la naissance d'une autre : ici commence la grande anarchie, qui dura cent ou deux cents ans. » — Aux « Documents bleus », M. Georges R. MANUE nous apporte *Sous le signe du Dragon*, c'est-à-dire sur cette Chine en transformation profonde qui est la grande inconnue du monde de demain, une série d'impressions singulièrement vivantes, contribution à la psychologie d'une époque.

Sur l'archéologie et l'histoire de l'art de l'Extrême-Orient, quelques ouvrages, que l'historien ne peut ignorer, intéressent directement la civilisation générale. M. Otto KUMMEL, directeur du Département d'Extrême-Orient du musée de Berlin, nous donne *Die Kunst Chinas, Japans und Koreas*[4]. Ouvrage de tous points excellent, où l'histoire de l'art s'intègre dans l'histoire générale, à la fois nourri de références et plein d'idées générales. Sous un format plus imposant, M. SIRÉN poursuit sa monumentale histoire de l'art chinois[5].

Pour l'archéologie de l'Asie Centrale, M. VON LE COQ a fait paraître les tomes V et VI de sa *Buddhistische Spätantike Mittelasiens;* V : *Neue Bildwerke;* VI (en collaboration avec M. WALDSCHMIDT) : *Neue Bildwerke, Folge,*

1. In-8°, 350 p.
2. Delagrave, 1926.
3. Payot, 1928.
4. Potsdam, éditions Athenaion, gr. in-8°, 198 p., 191 illustrations dans le texte, 12 pl. en couleur.
5. *Histoire des arts anciens de la Chine*, 2 vol. parus ; t. I : *L'époque préhistorique, l'époque Tcheou, l'époque Tch'ou et Ts'in ;* t. II : *L'époque Han, les Six Dynasties*, in-4°, 95 et 120 p. de texte, 108 et 120 planches (éditions Van Oest).

Digitized by Google

mit einem Beitrag über die Darstellungen und den Stil der Wandgemälde aus Qyzil bei Kutscha[1]. Pour ceux qui ne pourraient se procurer ces magnifiques albums, je signale qu'un savant compte-rendu iconographique en a été donné par M. HACKIN[2]. M. VON LE COQ a en même temps publié, sous le titre *Auf Hellas Spüren in Ost-Turkistan*[3], le récit des explorations et des fouilles qui lui ont permis de retrouver une Grèce oubliée dans les sables du Gobi. Son collaborateur, M. WALDSCHMIDT, a, de son côté, donné un résumé des conquêtes archéologiques et historiques des diverses missions allemandes au Turkestan chinois. Cet ouvrage, qui est sous son format réduit un des plus substantiels que nous connaissions, s'intitule : *Gandhâra-Kutscha-Turfân. Eine Einführung in die frühmittelalterische Kunst Zentralasiens*[4]. Par ailleurs, Sir Aurel STEIN vient de publier le bilan de sa troisième expédition dans le Gobi en trois volumes in-4° intitués *Innermost Asia*[5], qui complètent la *Serindia* du même auteur. Un atlas de cartes est joint à cette monumentale publication. Ce n'est pas la partie la moins importante de l'ouvrage, puisque cet atlas, plus complet encore que celui de *Serindia*, contient la localisation de tous les sites archéologiques des vieux pays « tokhariens », « est-iraniens » et saces, depuis la Marche de Touenhouang jusqu'à la Transoxiane et à l'Indus.

Le problème scythique, au nord de cette zone, prend de plus en plus d'importance : jusqu'à quel point les Scythes, ces Iraniens restés nomades, ont-ils influencé la civilisation chinoise archaïque? On trouvera la thèse « scythe » dans les récents ouvrages de M. ROSTOVZEV : *Animal style in South Russia and China*[6] et *Le centre de l'Asie, la Russie, la Chine et le style animal*[7]. On connaît, d'autre part, les découvertes de la mission soviétique du colonel Kozlov à Noïn-ola, près d'Ourga, en Mongolie. Les trouvailles faites dans les kourganes de ce site ont livré des objets très divers, tissus ou récipients de métal, décelant tantôt des influences chinoises, tantôt des influences grecques venues du Bosphore cimmérien ; d'autres pièces se rattachent au style animal « scythique ». Une inscription chinoise déchiffrée par M. Otto Kümmel permet d'attribuer ces pièces aux premières années de notre ère et donc, vraisemblablement, à des rois huns (hiong-nou). Ces découvertes sont étudiées par un de leurs auteurs, M. Gr. BOROVKA, dans un petit ouvrage récemment traduit du russe en anglais : *Scythian art*[8].

L'école japonaise et les japonologues européens qui collaborent avec elle

1. Berlin, Verlag, Dietrich Reimer (Ernst Vohsen), 1925-1928, 2 vol. in-fol.
2. *Revue des Arts asiatiques*, 5e année, II, 1928, p. 116-120 (éditions Van Oest).
3. Leipzig, 1926 (traduction prochaine aux éditions Van Oest).
4. Leipzig, 1925, in-8°, 115 p., 66 pl (Leipzig, Klinkhardt et Biermann).
5. Oxford, Clarendon Press, 4 vol. in-4°, dont un de cartes.
6. Princeton University Press, 1929.
7. In-8°, 46 p., 11 planches. Texte russe et traduction française. Prague, Seminarium Kondakovianum, 1929.
8. Petit in-8°, 111 p., 74 planches (Londres, éditions Benn, 1928).

Digitized by Google

nous ont, au cours de ces dernières années, donné une série d'études importantes.

En 1928 a paru un nouveau volume de la *Bibliography of the Japanese Empire*, par Oskar NACHOD [1]. Ce volume est consacré aux ouvrages et aux articles de revue parus entre 1906 et 1926. Les publications historiques occupent les numéros 8993 à 9088, de la page 712 à la page 718. A l'histoire de la Corée sont consacrés les numéros 8427 à 8620, pages 662-674. On trouvera page 713 la bibliographie des découvertes néolithiques du professeur Hamada Kôsaku.

Le tome III de la *History of Japan* de MURDOCH et YAMAGATA a paru en 1926 [2]. Ce volume, dû à feu J. Murdoch et présenté par J. H. Longford, est consacré à l'époque Tokugawa (1652-1868). Après une soixantaine de pages sur la structure sociale et politique du pays, il étudie règne par règne l'histoire de la dynastie shôgunale. Signalons, pages 91-151, l'importante étude sur la philosophie chinoise néo-confucéenne (système de Tchou-hi), popularisée au Japon par Hayashi Razan et par son école ; il ne s'agit pas seulement là, en effet, de question spéculatives, car le néo-confucéisme exerça une influence profonde sur la politique des Tokuguwa, au point d'être employé comme instrument de gouvernement par le Bakufu. Notons aussi l'excellent chapitre sur la propagande shintoïste qui, à partir du shôgunat de Yenari (1793-1841), remit si bien en honneur les idées de légitimité que la restauration était faite dans les esprits avant même d'avoir été envisagée politiquement. Enfin, les chapitres sur la révolution de Meiji, la chute du Bakufu et la restauration impériale (p. 711-789) comptent parmi les plus nourris de faits de cette excellente histoire.

Une autre *Histoire du Japon*, celle de M. Katsourô HARA, vient d'être traduite en français [3]. L'auteur, qui, dans l'Université japonaise, occupait une chaire d'histoire de l'Europe, semble avoir eu la préoccupation constante d'intégrer l'évolution de son pays dans celle de notre civilisation classique, en établissant d'incessantes analogies entre l'histoire du Japon et celle de l'Occident. Du reste, l'ouvrage tout entier est plein d'idées générales, qui en rendent la lecture immédiatement profitable. S'il y avait un reproche à lui adresser, ce serait précisément d'avoir réduit au minimum l'armature chronologique et la moisson de faits. Le risque d'une telle méthode est de laisser le lecteur dans le vague, malgré la documentation que le spécialiste devine derrière le texte. C'est ce que l'on constatera dès les premières dissertations consacrées aux hypothèses archéologiques, ethnographiques et sociologiques sur les origines japonaises, pages d'ailleurs à tant d'égards si intéressantes (p. 24 et suiv.). Il semble, du reste, comme un japonologue qualifié le faisait observer, que la précision de la pensée japonaise se soit

1. Londres, Goldston ; Leipzig, Hiersemann.
2. In-8°, 823 p. (Londres, Kegan Paul, Trench, Trubner et C°).
3. Payot, 1926, in-8°, 307 p.

Digitized by Google

successivement estompée dans la rédaction anglaise d'abord, dans la traduction française ensuite.

Deux thèses du professeur japonais MATSUMOTO Nobuhiro, reçues à la Sorbonne en 1928, présentent un intérêt considérable. L'une est consacrée à des *Recherches sur quelques thèmes de la mythologie japonaise*[1], l'autre concerne le *Japonais et les langues austro-asiatiques*[2]. Que l'historien ne se détourne pas de ces deux ouvrages en apparence purement techniques. La linguistique et la mythologie arrivent ici à dépasser leur propre horizon. En confirmant réciproquement leurs conclusions particulières, elles finissent par éclairer un problème jusqu'ici sans réponse, celui des origines japonaises. Par le rapprochement du vocabulaire comme par celui des mythes, M. Matsumoto nous fait entrevoir les affinités profondes qui, aux époques préhistoriques ou protohistoriques, unissaient, d'une part, les habitants de l'Archipel japonais, d'autre part, certaines populations de l'Indochine et de l'Insulinde, Khmèrs, Chams, Malais. La préface de M. PRZYLUSKI, qui pose le problème dans toute son ampleur, en montre l'intérêt pour l'histoire générale. — Sur la préhistoire japonaise je signale aussi un précieux article du professeur NAKAYA Jiujiro, *Study of the stone age remains of Japan*. Anthropological Institute, Imperial University of Tokyo, nº 4, 1927 (distribution de la poterie peinte, avec illustrations et carte).

Pour les travaux des archéologues japonais en Corée, signalons notamment HAMADA Kôsaku et UMEHARA Sueji, *The gold crown tomb at Keishu and its treasures*[3]. M. Umehara a résumé lui-même la question dans un article de la *Revue des Arts asiatiques*, traduit par M. ELISSÉEV : *Deux grandes découvertes archéologiques en Corée*[4]. Il s'agit de trouvailles d'époque Han, remarquables par certaines affinités avec les découvertes huniques faites par la mission Kozlov en Mongolie.

La place me manque pour parler de divers ouvrages d'histoire moderne. Mais je ne veux pas attendre un prochain article pour signaler l'étude de M. PRAMATHANATH-BANERJEA, *Indian finance in the days of the Company*[5], et le nouveau livre de Mme Berthe-Georges GAULIS sur le *Nationalisme égyptien*[6]. Je reviendrai prochainement sur l'un et l'autre volume ; de même sur l'*Histoire de la Chine* de M. SOULIÉ DE MORANT[7] que je reçois au moment de donner le bon à tirer de cet article.

René GROUSSET.

1. In-8°, 133 p., 1 carte et des illustrations (Geuthner).
2. Geuthner, in-8°, 115 p.
3. Seoul, publication du Gouvernement général de Corée, 1924.
4. *Revue des Arts asiatiques*, mars 1926, p. 24.
5. Londres, Macmillan, in-8°, 392 p.
6. Berger-Levrault, in-8°, 205 p.
7. Payot, in-8°, 539 p., 7 cartes.

Digitized by Google

HISTOIRE DES PAYS-BAS

(1926-1928)

La dernière revue des travaux historiques consacrés aux Pays-Bas a paru ici en 1917. Il est regrettable que son auteur, M. N. Japikse, n'ait pas pu continuer ses excellents bulletins. Heureusement, M. P. J. Blok, dans son tableau du travail historique néerlandais publié dans *Histoire et historiens depuis cinquante ans*, a comblé en partie cette lacune, en nommant les plus importants des ouvrages parus entre 1917 et 1926. Il serait superflu de parler après lui des publications historiques parues avant 1926. C'est donc avec cette année que commencera notre bulletin.

En présence du grand nombre des travaux qui traitent de l'histoire des Pays-Bas, on peut se demander si les résultats des recherches sur le développement politique, économique, scientifique, religieux et artistique de la Néerlande peuvent être résumés dans un ouvrage ou dans ce qu'on pourrait appeler une histoire de la civilisation néerlandaise, si l'on pourrait exposer dans quelle mesure il s'y est, au cours des temps, formé, des grands courants de la civilisation européenne, une civilisation nationale. Rares ont été les tentatives d'écrire l'histoire de la civilisation néerlandaise, et la raison en est peut-être que notre connaissance de la vie intellectuelle et morale du peuple est encore insuffisante et que même des parties de notre histoire politique et économique ont été trop peu étudiées. Mais on tiendra pour un signe heureux les quelques essais consacrés à exposer le développement de la civilisation néerlandaise. Dans un petit livre de vulgarisation, H. Brugmans[1] s'est efforcé d'en marquer les grandes lignes ; pour lui, cette civilisation a trouvé son expression particulièrement dans les villes, et il insiste fortement sur la différence entre la Renaissance et la Réforme ; préparée au Moyen Age, la Réforme reste, même après le XVIe siècle, très importante pour la vie de toutes les couches de la nation. L'ouvrage de Fischer[2], bien plus considérable que celui de Brugmans, prouve encore mieux que lui la quasi-impossibilité d'écrire une histoire de la civilisation néerlandaise ; les faits qu'il cite étaient en grande partie connus avant son livre, dont la plus grande partie est constituée par des considérations qui, destinées à faire apparaître les liens entre les phénomènes, sont ou superficielles ou incertaines. Aussi n'est-il pas étonnant que les principaux

1. H. Brugmans, *Schets eener Beschavingsgeschiedenis van Nederland* (Volks-Universiteits-Bibliotheek). Haarlem, Bohn, 1928.

2. F. H. Fischer, *Historie en cultuur van het Nederlandsche volk*. Amsterdam, 1927, 396 p.

Digitized by Google

ouvrages généraux sur l'histoire des Pays-Bas, ceux de P. J. Blok[1] et de Gosses et Japiske[2], se bornent exclusivement (ou peu s'en faut) à l'histoire politique. Nous les nommons ici d'autant plus volontiers que de chacun d'eux a paru une nouvelle édition, où l'on peut trouver la bibliographie la plus récente de l'histoire des Pays-Bas. Pour les ouvrages parus entre 1911 et 1920, ils sont indiqués dans la troisième partie du *Répertoire des travaux et essais sur l'histoire néerlandaise* de M. L. Petit, publiée par Mlle H. J. A. Ruys[3].

Les recherches historiques des dernières années ont consacré une attention accrue aux plus anciens temps de l'histoire des Pays-Bas et à leurs plus anciens habitants. La civilisation de ceux-ci avait-elle quelque chose de particulier qui la distinguât de celle des autres pays, et y a-t-il eu une continuité entre le développement de cette plus ancienne civilisation et celle des périodes ultérieures? A. E. van Giffen a développé dans un ample ouvrage, auquel est joint un abondant atlas[4], les conclusions d'un rapport adressé en 1919 au gouvernement des Pays-Bas sur les sépultures hunniques. Il étudie les emplacements, le nombre, la forme extérieure, la structure interne et le contenu de ces tombes en pierre ; il donne en même temps des renseignements détaillés sur les fouilles anciennes et nouvelles et une riche bibliographie ; on peut dire que la structure de ces sépultures hunniques (et les fouilles de van Giffen lui-même y ont beaucoup contribué) est en somme connue ; elles forment un groupe avec celles du nord-ouest de l'Allemagne. Van Giffen croit avoir remarqué des différences entre les poteries de ces sépultures dans l'est et dans l'ouest de la province de Drente ; au reste, le style de ces poteries n'est pas le seul qu'on rencontre dans les Pays-Bas préhistoriques : dans le sud du Limbourg, on a trouvé des traces d'une céramique à bandes originaire du bassin du Danube et, entre les deux civilisations qui se révèlent ainsi, s'est développée le long des fleuves (et aussi en Angleterre) celle que caractérisent les gobelets en forme de cloche des tombes à coupoles. A une période postérieure, cette dernière civilisation se trouve en contact toujours plus grand avec celle des sépultures hunniques. Van Giffen croit aussi pouvoir admettre une continuité entre la civilisation des sépultures hunniques et celle de l'âge de bronze. Naturellement, tout cela est encore bien incertain, et l'auteur exprime plus d'une fois l'espoir que les trouvailles de l'âge de pierre et de l'âge de bronze seront décrites avec au-

1. P. J. Blok, *Geschiedenis van het Nederlandsche volk*. Leiden, Sijthoff, 1923-1926 (cf. *Revue historique*, 1914, p. 376 ; 1917, p. 345).

2. J. H. Gosses et N. Japikse, *Handboek tot de staatkundige geschiedenis van Nederland*. S'Gravenhage, Nijhoff, 1927, xii-915 p.

3. *Repertorium der verhandelingen en bijdragen betreffende de geschiedenis des vaderlands*, bewerkt door H. J. A. Ruys, derde deel. Leiden, Brill, 903 p.

4. A. E. van Giffen, *De Hunebedden in Nederland*. Utrecht, Oosthock, 1925-1927, 2 vol. de texte et un atlas.

Digitized by Google

tant de détail et de soin dans les autres pays qu'elles le sont dans son ouvrage pour les Pays-Bas.

Y a-t-il une continuité entre la civilisation de l'âge de bronze et celle des tribus germaniques des Pays-Bas (Frisons, Saxons et Francs)? P. C. J. A. Boeles, qui a étudié l'histoire de la Frise jusqu'au XIe siècle[1], discute entre autres, dans son introduction, les trouvailles de l'âge de bronze faites dans les plus anciennes parties de la province de Frise, mais sans donner de réponse ferme à cette question. Son travail s'appuie avant tout sur des documents écrits ; il en complète cependant les données par les résultats des fouilles dans les *terpen* de Frise, monticules construits comme protection contre les eaux de la mer. Ces résultats montrent que, dès avant l'ère chrétienne, les Frisons étaient en possession d'une civilisation particulière qui, malgré des influences étrangères, avait son caractère propre. Boeles divise l'époque de ces monticules en trois périodes ; dans la première, qui va jusqu'en 400 av. J.-C., les Frisons ont ressenti l'influence des Romains qui vinrent dans leur pays en soldats ou en marchands ; dans la deuxième (jusque vers 750), les trouvailles de céramique et de monnaies montrent les Frisons tombés dans une large mesure sous l'influence des Anglo-Saxons ; leur commerce était aussi important avec l'Angleterre qu'avec le royaume des Francs ; pour la troisième période, Boeles étudie la *Lex Frisonum*, les possessions du monastère de Fulda en Frise et les incursions des Danois et des Norrois, ce qui le conduit à parler du soi-disant duché de Frise. A côté de son livre, nous citerons les études anthropologiques de Nyessen sur l'origine et l'expansion des Frisons[2] ; par suite de la rareté des matériaux et de l'incertitude de la méthode suivie, les conclusions de l'auteur paraissent souvent hasardeuses. On doit aussi noter la publication, par P. Sipma[3], de la première partie d'un nouveau Cartulaire frison, destiné à remplacer le recueil vieilli des chartes de Schwarzenberg. Bien que Sipma ne donne que peu de notes pour rendre la lecture et l'usage des documents plus facile, son travail constitue un progrès.

Pour le surplus de l'histoire ancienne des Pays-Bas, on peut renvoyer au bulletin du Musée royal des antiquités de Leyde. Parmi les articles parus dans ces dernières années, il faut citer celui de Holwerda sur le Brittenburg, château dont les fondations ont été aperçues, à quelques reprises, par basses eaux au XVIe siècle ; le fait que, sur un certain nombre de vues de l'emplacement de ce château sont reproduites quelques antiquités romaines avait fait croire jusqu'à maintenant qu'il datait de l'époque romaine. Holwerda distingue ces antiquités du château et croit que ce dernier était caro-

1. P. C. J. A. Boeles, *Friesland tot de elfde eeuw, zijn oudste beschaving en geschiedenis.* S'Gravenhage-Leeuwarden, Nijhoff, 1927, 295 p., 48 pl. et carte.

2. D. J. H. Nyessen, *The Passing of the Frisians ; anthropography of Terpia.* 'S Gravenhage, Nijhoff, 1927.

3. *Oudfriesche Oorkonden*, bewerkt door P. Sipma ; I^e deel : 1329-1508. 'S Gravenhage, Nijhoff, 1927, 392 p.

Digitized by Google

lingien ; sa démonstration a d'ailleurs été quelque peu combattue, en particulier par le professeur Blok[1]. Le même recueil contient la description de deux trouvailles d'urnes, l'une près de Goirle (province du Brabant septentrional) et l'autre à Putten (province de Gueldre) ; la dernière, qui date du VIe ou VIIe siècle, a fait apparaître, outre les urnes saxonnes, des urnes mérovingiennes importées[2].

Au XIe siècle, le « duché » de Frise est remplacé par l'évêché des Frisons, Utrecht ; tous deux comprenaient une grande partie des Pays-Bas actuels.

Prenant son point de départ dans les théories d'Imbart de La Tour et de Stutz, M. Post[3] s'occupe d'une question très importante pour l'histoire ancienne de l'évêché d'Utrecht, celle des rapports des églises particulières et de l'autorité épiscopale jusqu'en 1200. A l'origine, pense-t-il, toutes les églises du diocèse d'Utrecht étaient la propriété privée de l'évêque, de l'abbé, du prévôt ou d'un laïque qui en percevait les revenus et en disposait librement. Au XIe siècle se produisit une forte réaction contre l'application aux églises du droit de propriété, mais elle eut, à vrai dire, peu de répercussion dans l'évêché d'Utrecht. Au XIIe, le mouvement de réforme produisit de nouveaux phénomènes : on voulut donner la jouissance du revenu des biens d'église à celui qui remplirait les fonctions ecclésiastiques. Telle fut l'origine des prébendes pastorales des églises particulières : la *persona* a le droit d'usufruit, le seigneur la nue propriété ; ce dernier conserve de l'influence sur la nomination du prêtre et reçoit une partie des dîmes ; vers 1200, le propriétaire de l'église est appelé patron ; il joue un rôle important dans la nomination du prêtre, auquel l'évêque confère la *cura animarum*. Le prêtre a une position indépendante, ce qui amène les couvents et les autres institutions ecclésiastiques à essayer de réunir à leurs biens les fonctions pastorales et les revenus qui y étaient attachés. Il nous semble qu'en examinant les théories sur les églises privées d'après les documents de l'évêché d'Utrecht, M. Post a fait un travail très important ; son livre donne l'impression d'une grande impartialité. Sur l'histoire ultérieure de l'évêché d'Utrecht, nous sommes aussi très bien renseignés, grâce aux recherches de feu l'archiviste d'Utrecht, S. Muller Fzn. Il a publié également d'anciens comptes de l'évêché et les a pourvus d'une copieuse introduction. D'autres comptes épiscopaux ont été publiés dans d'autres recueils[4], et M. K. Heeringa en a

1. J. H. Holwerda, *Afbeeldingen van den Brittenburg ; de Rijnvesting von Karel den Groote* (Oudheidkundige Mededeelingen uit's Rijks Museum van Oudheden te Leiden, 1927, p. 1 et suiv., p. 25 et suiv.). Cf. P. J. Blok, *Brittenburgica* (Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde, 6e série, t. VII, p. 269 et suiv.).

2. A. Remouchamps, *Opgraving van een urnenveld te Goirle ;* J. H. Holwerda, *Een Grafveld bij Putten* (Oudheidkundige Mededeelingen, 1926, p. XCIII et suiv., CX et suiv.).

3. R. R. Post, *Eigenkerken en bischoppelijk gezag in het dioceses Utrecht tot de 13e eeuw* (Bijdragen van het Instituut voor middeleeuwsche geschiedenis der Rijksuniversiteit te Utrecht, t. XIII). Utrecht-Leipzig, 1928, 260 p. ; thèse d'Utrecht.

4. S. Muller Fzn, *De Registers en Rekeningen van het bisdom Utrecht, 1325-1336* (Werken

Digitized by Google

publié un nouveau groupe[1]; son travail comprend : 1° des comptes relatifs à l'autorité séculière de l'évêque : *a)* pour la province d'Utrecht (*Sticht*), 1378-1430; *b)* pour la province d'Overijsel (*Oversticht*), 1492-1508; 2° les comptes de dîmes épiscopales de 1547 à 1556. Cette importante publication s'achèvera par une dernière partie qui comprendra les comptes concernant l'autorité spirituelle des évêques jusqu'en 1573.

Si, au XIe siècle et plus tard, Utrecht est le centre de l'histoire des Pays-Bas, la Hollande lui succède après le XVe siècle. C'est à son développement économique qu'elle dut, pour une bonne part, cette position prééminente. Le professeur R. HÄPKE l'a montré dans une conférence faite à la Société historique d'Utrecht. Mieux que par la théorie de Karl Bücher sur l'économie urbaine fermée, on prendra, d'après lui, une vue de l'activité économique réelle en étudiant les rapports de groupes de villes nées dans des conditions semblables, et les relations de ces groupes avec les régions économiques que l'on rencontre. Häpke constate l'existence dans les Pays-Bas de divers types de ces régions : le plat pays commerçant de Frise, les villes de Groningue et de Middelburg, qui dominent économiquement le plat pays environnant, les villes de Deventer, Kampen et Zutfen, liées par des marchés au plat pays qui les entoure; mais la région économique de beaucoup la plus importante est la Hollande, qui importe et exporte, fabrique et fait naviguer. En suivant le développement économique des Pays-Bas jusque dans le XVIIe siècle, Häpke montre que la région économique de Hollande devait finalement occuper une position dominante dans les Pays-Bas[2]. On peut différer d'avis avec lui au sujet des limites et des caractères des différentes régions économiques du Pays-Bas, mais il est certain que les idées qui résultent des théories scientifiques modernes peuvent aider à comprendre le passé.

En Hollande florissait la vie économique des villes; dans une large mesure, elles étaient, disons-le tout de suite, les centres de la culture intellectuelle. La population du comté de Hollande avant l'apparition des villes avait-elle déjà quelque chose de particulier qui la distinguât des habitants d'autres lieux? J. H. GOSSES répond par l'affirmative dans un livre extrêmement important sur les classes en Hollande et leurs rapports avec l'État[3].

van het Historisch Genootschap te Utrecht, nouv. série, 53 et 54). Utrecht, 1889-1891. Voir de plus : *Codex diplomaticus van het Historisch Genootschap te Utrecht*, 2e série (Utrecht, 1853), p. 252 et suiv., et *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap te Utrecht*, t. XVIII ('S Gravenhage, 1897), p. 123 et suiv.

1. K. HEERINGA, *Rekenigen van het bisdom Utrecht, 1378-1573* (Werken van het Historisch Genootschap te Utrecht, 3e série, 50). Utrecht, Kemink, 1926, 859 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIV, p. 286.

2. R. HÄPKE, *Die Entstehung der holländischen Wirtschaft, ein Beitrag zur Lehre von der ökonomischen Landschaft* (Verslag van de algemeene Vergadering van het Historisch Genootschap te Utrecht op 7 April 1926). Utrecht, Kemink, 1927. Cf. *Rev. histor.*, t. CLXI, p. 337.

3. J. H. GOSSES, *Welgeborenen en Huislieden, onderzoekingen over Standen en Staat in het graafschap Holland*. Groningen-Den Haag, Wolters, 1926, 221 p. (cf. *Rev. histor.*, t. CLIV, p. 245).

Digitized by Google

La division de la population en trois classes dérive, en Hollande, d'une distinction entre les nobles et les roturiers ; les nobles, et les *ministeriales* chevaliers qui se fondirent avec eux, forment, avec un très grand nombre de paysans libres, la classe des gens de bonne naissance (*welgeborenen*). A côté d'eux, se forme une classe de paysans désignés par le nom de *huislieden*, issue d'hommes libres, de gens de service et de censitaires. Pour le paiement de la redevance annuelle (*jaarbede* ou *schot*), le service militaire et l'assistance au tribunal, les deux classes avaient à l'égard du comte des situations différentes. Gosses montre que les *welgeborenen* n'étaient pas compris dans la plus ancienne organisation du comté qui, dans son essence, était frisonne. Les *welgeborenen* seraient une couche plus tardive de la population, qui se serait politiquement élevée au-dessus de la couche plus ancienne. C'est dans le nord du comté (au voisinage de la Frise) que l'influence des *welgeborenen* est le plus faible. Au XVe siècle, l'essor de la monnaie et des villes fait disparaître cette structure sociale et apparaître la division en chevaliers, bourgeois et paysans, dans laquelle les habitants du pays plat sont de plus en plus rejetés à l'arrière-plan.

Les historiens néerlandais ont naturellement toujours accordé beaucoup d'attention au développement des villes. La Commission des publications historiques du royaume résolut dès 1904 de publier un recueil des sources sur la constitution, l'administration et le commerce d'une ville néerlandaise au Moyen Age. On hésita entre plusieurs ; finalement, le choix tomba sur Middelburg, parce qu'il avait été publié peu de documents sur cette ville, et beaucoup sur les autres. W. S. Unger, chargé de cette publication, a pu faire paraître en 1923 son premier volume, qui contient les documents sur l'organisation, la justice, les affaires religieuses, l'assistance aux pauvres et les relations de la ville avec ses environs[1]. Dans une seconde partie, il a publié les documents concernant les finances de la ville (en général des extraits de comptes, à partir de 1365, et des tableaux qui présentent les recettes et les dépenses de la ville, d'année en année, sous leurs différentes rubriques). Il reste à paraître une troisième partie, sur le commerce.

La publication de documents pour servir à l'histoire du commerce avec l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande jusqu'en 1485, due à H. J. Smit, fournit aussi des renseignements sur la vie économique de la Hollande et de la Zélande[2]. C'est dans la seconde moitié du XIIIe siècle que les relations maritimes des Zélandais avec l'Angleterre deviennent importantes : les vaisseaux zélandais portaient la laine anglaise en Brabant et en Flandre. Au XIVe siècle, elle est travaillée en quantités croissantes en Hollande et en Zé-

1. W. S. Unger, *Bronnen tot de geschiedenis van Middelburg in den landsheerlijken tijd*, I (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, 61). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1926, XVI-731 p.

2. H. J. Smit, *Bronnen tot de geschiedenis van den handel met Engeland, Schotland en Ierland*. I (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, 65 et 66). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1928, XXII-1,453 p.

Digitized by Google

lande ; l'affréteur, le négociant en laines, l'industriel et finalement le commerçant en draps occupent une place toujours plus considérable ; les draps fabriqués avec la laine anglaise sont exportés par les Hollandais dans d'autres parties des Pays-Bas et dans la Baltique. Au XVe siècle, l'opposition toujours plus grande entre les négociants hollandais en laines et en draps et les négociants anglais (*merchants adventurers*) conduit à des conflits économiques aigus. Ce développement est mis en lumière par Smit d'après des documents tirés principalement des archives anglaises.

Naturellement, l'exceptionnelle prospérité économique de la Hollande et de la Zélande d'alors exerçait son influence sur le développement intellectuel. Dans un ouvrage en deux volumes, Wouter NIJHOFF[1] cherche à préciser ce que, de 1500 à 1540, les imprimeurs des Pays-Bas possédaient comme matériel technique et ce qu'ils ont produit comme caractères, gravures sur bois, marques typographiques et ornements. Anvers était à la tête de l'imprimerie à cette époque ; mais il est remarquable que l'existence d'imprimeries soit prouvée dans dix-sept villes des Pays-Bas septentrionaux et dans quatre seulement des Pays-Bas méridionaux et que neuf des dix-sept aient été en Hollande.

On sait que la révolte contre l'Espagne a eu son origine surtout en Hollande et en Zélande. Ces provinces n'étaient d'ailleurs calvinistes que dans une mesure limitée. Les gouvernants de la Hollande se distinguaient notoirement par une grande tolérance en matière religieuse et, à cet égard, faisaient une forte opposition aux prédicateurs calvinistes. Beaucoup de personnages influents du XVIe siècle sont connus pour n'avoir pas été partisans violents d'une tendance ecclésiastique déterminée. Ce fut le cas en première ligne pour Érasme, sur les vues politiques de qui Mlle A. W. DE JONGH a écrit une étude intéressante[2]. Érasme était d'esprit très pacifique ; il voulait faire coopérer tous les États à un grand idéal chrétien ; l'administration particulière de chaque État avait, à ses yeux, pour premier devoir de contenir toute envie de dominer, toute aspiration à la puissance et de promouvoir le bien-être de ses sujets, spécialement par des mesures sociales, par l'instruction, par le soin de la santé publique, etc. Ces idées coïncident largement avec celles de Thomas More et contrastent avec celles de Machiavel. Mlle de Jongh conteste qu'Érasme ait été un propagandiste du droit de résistance des sujets. — Dick Volkertsz Coornhert est un personnage qui ressemble beaucoup à Érasme. De bonne heure, il abjura la doctrine de l'Église catholique et devint l'ami de Hendrik Nicolaas, le chef des Familistes. Poursuivi par l'Inquisition, il quitta les Pays-Bas en 1568, mais il y revint temporairement en 1572, définitivement en 1577. Il combattit

1. Wouter Nijhoff, *L'art typographique dans les Pays-Bas pendant les années 1500 à 1540.* I : *Les Pays-Bas septentrionaux*, 17 p. et 737 facs. ; II : *Les Pays-Bas méridionaux*, 40 p. et 1,370 facs. La Haye, Nijhoff, 1926.

2. A. W. DE JONGH, *Erasmus' denkbeelden over Staat en Regeering* (thèse d'Amsterdam). Amsterdam, H. J. Paris, 1928.

Digitized by Google

la domination des Calvinistes aussi vivement que celle des Catholiques et lutta, même après 1577, pour la tolérance ; quant à la doctrine, il semble avoir subi toujours davantage l'influence de Sébastien Franck. L'historiographie néerlandaise s'est beaucoup occupée de lui. B. Becker, qui nous révèle bien des particularités de sa vie, a de plus découvert un certain nombre de ses lettres qui étaient inconnues ; il a, en outre, publié les documents sur le procès qui lui fut fait en 1567 et 1568[1]. — L'historien Emmanuel van Meteren était encore moins qu'Érasme et Coornhert un calviniste rigide. W. D. Verduyn[2] a étudié ses diverses œuvres historiques. Il n'indique pas les sources de l'historien et décrit encore moins sa méthode ; c'est surtout de sa personnalité qu'il s'occupe. La vie de van Meteren a d'ailleurs été intéressante ; il fut longtemps à Londres l'agent de négociants d'Anvers. On remarquera surtout sa lutte contre le Consistoire de la communauté hollandaise à Londres ; il subissait l'influence d'Acontius[3].

Hugo de Groot, qui vécut un peu plus tard que ces trois personnages, doit être mis sur la même ligne qu'eux. En 1917, les historiens hollandais décidèrent une nouvelle édition des œuvres de ce père du droit international. Le tome I des lettres a paru il y a peu de temps, édité par P. C. Molhuysen[4] ; il comprend les années 1597-1618, celles où Grotius fit ses études, puis ses débuts comme juriste et comme pensionnaire de Rotterdam. Molhuysen a publié non seulement 146 lettres jusqu'alors inédites, mais encore beaucoup de documents qui n'avaient été édités jusqu'alors que partiellement ou avec des fautes. Avec une grande maîtrise du sujet, il a daté et commenté les lettres et, dans son introduction, exposé la vie de Grotius jusqu'en 1618. C'est après 1619 qu'elle commence à avoir une importance politique, à la suite des négociations entamées par Grotius avec Jacques Ier d'Angleterre pour arriver à une profession de foi qui pût satisfaire et unir toutes les sectes protestantes.

Nous reviendrons sur le caractère du soulèvement contre l'Espagne et sur les milieux dirigeants de la république des Pays-Bas ; mais voici d'abord, sur cette époque, quelques ouvrages qui se placent un peu à part. La publication par P. J. Blok d'un plan d'assassinat du duc d'Albe, accepté en 1568 par le prince d'Orange, a fait beaucoup de bruit parmi les historiens hollandais[5]. Quoique la lettre qui faisait connaître le fait, trouvée dans les archives

1. B. Becker, *Bronnen tot de kennis van het leven en de werken van D. V. Coorhnert* (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, petite série, 25). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1928, xxxii-365 p. Voir aussi *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis*, 1926, p. 59 et suiv.

2. V. D. Verduyn, *Emmanuel van Meteren*. 'S Gravenhage, Nijhoff, 1926, 224 p., 25 pl.

3. Voir sur lui A. Eekhof, dans *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis*, 1928, p. 57 et suiv.

4. P. C. Molhuyzen, *Briefwisseling van Hugo Grotius*. I : 1597-1618 (Rijks-Geschiedkundige Publicatiën, 64). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1928, xxxiii-659 p.

5. P. J. Blok, *Moordplan tegen Alva, October 1568* (Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde, 6e série, t. IV, p. 1 et suiv., facs.).

Digitized by Google

du duc d'Albe, ne porte aucune trace de falsification, plusieurs historiens pensèrent cependant que Blok en avait admis trop vite l'authenticité ; le prince leur paraissait bien trop haut pour avoir participé à un plan d'assassinat. A. A. VAN SCHELVEN leur a répondu que Guillaume était, lui aussi, un fils de son temps ; il a en outre publié de plus l'interrogatoire en justice d'un certain Christophe de Holstein, qui fut envoyé en 1578 pour tuer Éric de Brunswick ou don Juan d'Autriche ; le prince d'Orange semble avoir aussi été de connivence avec ce plan[1].

Mlle E. H. ROELFSEMA éclaire un autre aspect du soulèvement contre l'Espagne dans un travail sur la sécularisation des biens ecclésiastiques dans la province de Groningue[2]. Les couvents de cette province étaient fort riches. En 1594, il fut résolu d'en verser les revenus dans la caisse commune de la ville de Groningue et des pays limitrophes (qu'on appelait *Ommelanden*), les revenus d'autres établissements ecclésiastiques étant aussi compris dans cette mesure. L'intention originaire était de les employer *ad pios usus*, mais la détresse financière força les États de Groningue à vendre, dès le XVIIe siècle, une partie de ces biens ; au XVIIIe (et surtout vers 1770), cette vente se continua, et en 1811 la province se défit du dernier reste de ses propriétés ecclésiastiques. Mlle Roelfsema a dit là-dessus tout ce qui valait la peine de l'être, mais on aurait été heureux d'apprendre quelque chose de plus en ce qui concerne les acheteurs des biens et l'influence de ces ventes sur la prospérité de la province.

La brochure de Mlle Roelfsema montre aussi clairement le rôle que le particularisme jouait dans les Pays-Bas aux XVIe et XVIIe siècles. En fait, le soulèvement contre l'Espagne ne fut pas seulement un combat pour la liberté du culte, mais aussi pour le maintien des privilèges. Au temps des ducs de Bourgogne, il n'existait pas encore de sentiment national dans les Pays-Bas ; M. J. HUIZINGA l'a montré dans un de ses importants essais, qui, pour la plus grande partie, sont consacrés à l'histoire générale. Ils se distinguent par la finesse de l'analyse de la vie spirituelle, y compris celle des Pays-Bas ; nous noterons encore son exposé sur les opinions politiques et religieuses de Grotius[3]. Pour la connaissance des origines de la république des Pays-Bas et de ses institutions publiques, la grande édition des résolutions prises par les États généraux de 1567 à 1609, qu'a publiée N. JAPIKSE, est une source de la plus haute importance. Le tome IX, paru en 1926,

1. A. A. VAN SCHELVEN, *Een Moordplan van den Vader des Vaderlands?* (Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde, 6e série, t. V, p. 1 et suiv.) ; *Beschuldigingen van Christopher van Holstein omtrent een moordaanslag op Erich van Brunswijk*, 1578 (Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap te Utrecht, t. XLIX, 1928, p. 1 et suiv.).

2. E. H. ROELFSEMA, *De Kloosteren Proosdijgoederen in de provincie Groningen* (thèse de Groningue). Groningen et Den Haag, Wolters, 1928, 123 p.

3. J. HUIZINGA, *Tien studien*. Haarlem, Tjeenk Willink, 1926.

Digitized by Google

comprend les résolutions de 1596 et 1597[1], années qui sont de la plus grande importance pour le développement des institutions républicaines. Quand, vers 1593, il apparut de plus en plus clairement qu'en l'absence des députés des diverses provinces le Conseil d'État ne pouvait résoudre les affaires courantes, les États généraux rendirent jusqu'à un certain point leurs sessions permanentes. Quoique le particularisme des provinces et des villes se fît fortement sentir, ils surent dès cette époque les diriger plus qu'on ne croirait ; en faveur de l'unité agit aussi la grande influence de la province de Hollande et du conseiller pensionnaire Oldenbarneveld. Ce n'est pas dans ce domaine que se fit le moins sentir l'influence des États généraux : il suffit de rappeler les négociations avec la France et l'Angleterre vers 1596. Japikse a rendu plus facile l'usage de sa vaste publication en la divisant en plusieurs parties (affaires étrangères, guerre, finances, affaires ecclésiastiques, commerce, monnaies, etc.) et en y ajoutant une table détaillée.

La décentralisation et le provincialisme se marquèrent aussi fortement dans la marine de la République. C'est ce que montrent très clairement les essais sur l'histoire maritime, où J. E. Elias, après une large introduction sur la période de 1568 à 1652, traite de l'histoire de la première guerre contre l'Angleterre[2]. Si la flotte de la République obtint de grands résultats, ce fut moins grâce à son organisation qu'au mérite de ses chefs qui avaient acquis dans la navigation commerciale une grande expérience nautique. Il en fut ainsi, en particulier, pour Witte Cornelisz de With, dont la vie fut écrite par son beau-fils, Wouter Breman van der Hagen. S. P. L'Honoré Naber a trouvé dans les archives de la famille Schorer une copie jusqu'à présent inconnue de cette biographie et l'a publiée avec d'autres documents concernant de With[3], ajoutant ainsi beaucoup à ce que nous savions de cet amiral. Pour le troisième centenaire de la mort (1629) de l'amiral Piet Hein, la Société historique d'Utrecht a publié un recueil de pièces qui jettent une lumière nouvelle sur les exploits de ce héros populaire[4]. L'Honoré Naber a publié un certain nombre de documents qui proviennent de parents de cet amiral et qui ont trait au voyage qu'il fit au service de la Compagnie des Indes occidentales en 1626, au Brésil et en Afrique et à la capture des galions espagnols dans la baie de Matanzas en 1628. Miss I. A. Wright y a joint un certain nombre de documents intéressants sur cette même capture, tirés des archives de Séville, Simancas et Madrid. De même que pour Pieter

1. N. Japikse, *Resolutiën der Staten-General van 1576 tot 1609*, t. IX, 1596-1597 (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, 62). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1926, XIX-780 p.

2. J. E. Elias, *Schetsen uit de geschiedenis van ons zeewezen*, t. IV et V. 'S Gravenhage, Nijhoff, 1927 et 1928.

3. S. P. L'Honoré Naber, *'t Leven en Bedrijf van vice-admirael de With, zaliger* (Bijdragen en Mededeelingen van het historisch Genootschap te Utrecht, t. XLVII, 1926, p. 47 et suiv.).

4. S. P. L'Honoré Naber en Irene A. Wright, *Piet Heyn en de Zilvervloot* (Werken van het historisch Genootschap te Utrecht, 3e série, 53). Utrecht, Kemink, 1928, CLXXXVII-240 et XXXIX-308 p.

Digitized by Google

Hein, le troisième centenaire de la mort de Ruyter a suscité, en 1907, la publication d'une nouvelle biographie de ce grand amiral, pour remplacer celle qu'avait écrite Brandt au XVIIe siècle. Colenbrander a rassemblé pour ce travail des documents qui furent publiés en 1919 ; mais le soin d'écrire la biographie dut être confié à P. J. BLOK[1]. On rencontre de Ruyter dans toutes les grandes entreprises des Pays-Bas au XVIIe siècle : comme marin, il prit part à la pêche à la baleine et aux croisières en Occident ; comme transporteur et marchand, il visita plusieurs fois la Barbarie et les Antilles ; comme officier de vaisseau, il combattit dans les grandes guerres navales ; après les tristes expériences de la première guerre anglaise, il réorganisa la marine avec Jan de Witt. Le livre, richement illustré, où M. Blok donne de cette vie un récit captivant, est en vérité un monument de la grandeur navale des Pays-Bas.

Quoique la Hollande et la Zélande aient dû dans une large mesure leur position dominante dans les Pays-Bas à leur prospérité économique, on ne peut pas parler d'une unité économique à l'époque de la République. E. BAASCH[2] croit même pouvoir dire que la politique commerciale était alors caractérisée par un individualisme fort développé, suite du particularisme toujours prédominant dans les provinces et dans les villes. Les villes de Hollande et de Zélande donnaient bien le ton à la République en matière économique, mais leurs intérêts étaient encore divergents. Amsterdam, dont les intérêts l'emportaient parfois, s'efforçait, par exemple, d'empêcher la renaissance du commerce d'Anvers, mais elle se heurtait là-dessus à une très sérieuse opposition des villes zélandaises. Il n'y avait pas d'unité dans la politique commerciale de la République ; c'est ainsi que l'industrie demandait sans cesse à être davantage protégée, surtout après les mesures de Colbert et l'établissement de réfugiés français dans les Pays-Bas. Baasch a su particulièrement bien utiliser ce qui a été écrit sur l'histoire économique des Pays-Bas, et il expose un certain nombre de questions particulières. On donnerait volontiers quelques-uns de ces exposés pour avoir une caractéristique nette du développement économique des Pays-Bas. Non que celle-ci manque complètement, mais elle est souvent vague, et on regrette aussi que le Moyen Age soit entièrement laissé de côté.

La publication de N. W. POSTHUMUS[3] sur l'organisation nationale des marchands drapiers montre clairement, elle aussi, combien étaient divergents les intérêts économiques des villes néerlandaises. Cette organisation comprenait beaucoup de grands commerçants en draps étrangers (et en par-

1. P. J. BLOK, *Michiel Adriaansz de Ruyter.* 'S Gravenhage, Nijhoff, 1928, 454 p. et 100 illustrations.

2. Ernst BAASCH, *Holländische Wirtschaftsgeschichte* (Handbuch der Wirtschaftsgeschichte, hrsg von G. Brodnitz). Jena, Fischer, 1927, 632 p.

3. N. W. POSTHUMUS, *De nationale organisatie der lakenkoopers tijdens de Republiek* (Werken van het historisch Genootschap te Utrecht, 3e série, 51). Utrecht, Kemink, 1927, LX-370 p.

Digitized by Google

ticulier anglais) et de nombreux industriels de tout le territoire de la République. Sa naissance se préparait dès le XVIe siècle ; elle doit son origine avant tout à la concurrence avec les *merchants adventurers*, qui, au commencement du XVIIe, sous la direction de Cokayne, s'appliquèrent à ce commerce pour placer dans les Pays-Bas des draps anglais teints et entièrement finis. La publication de POSTHUMUS et celle de Mlle FRIIS sur l'alderman Cokayne se complètent donc admirablement l'une l'autre[1]. L'organisation des marchands de draps subsista de 1616 jusque vers 1655 ; elle disparut alors, parce que la politique économique des diverses villes qui y participaient n'avait pas assez d'unité.

Parmi les autres publications concernant la vie économique au XVIIe siècle, citons d'abord celle de POSTHUMUS sur le commerce des tulipes[2] et la spéculation en bulbes de tulipes en 1636 et 1637. Elle nous présente trois pamphlets et un grand nombre de documents d'archives notariales qui contiennent beaucoup de renseignements non seulement sur la technique de ce commerce, mais encore sur la condition des spéculateurs et sur l'exécution des contrats conclus. Outre ces études de Posthumus, mentionnons la publication de deux listes de prix en italien, établies à la bourse d'Amsterdam pendant les années 1624-1626 ; envoyées par un marchand d'Amsterdam à un secrétaire d'État du grand-duc de Toscane, elles ont été trouvées dans les Archives d'État de Florence par H. W. AECKERLE[3]. On connaissait déjà une liste de ce genre pour 1634, rédigée en français.

En dépit du manque d'unité de la politique commerciale de la République, une œuvre importante fut accomplie dans ce domaine ; l'histoire des Compagnies des Indes orientales et occidentales en donne la preuve. Leur organisation avait cependant ses défauts ; en 1683, la Chambre d'Amsterdam de la Compagnie des Indes orientales nomma une commission chargée de rechercher les défauts du système suivi à cette époque. A cette occasion, Hudde, le bourgmestre d'Amsterdam, exprima le vœu de voir écrire l'histoire de la politique commerciale et du développement de la puissance de la Compagnie. En 1693, l'administration de celle-ci confia ce travail à Pieter van Dam, qui fut, de 1657 à 1706, greffier de la Compagnie. Son ample ouvrage, achevé en 1701, est divisé en cinq livres ; le premier traite de l'érection de la Compagnie, du privilège qui lui fut octroyé, du développement de sa constitution et de son administration, de l'équipement de ses navires et de la vente des produits des Indes, en un mot du fonctionnement de la Compagnie dans les Pays-Bas. Plus d'une fois déjà, on avait projeté de publier

1. Astrid FRIIS, *Alderman Cokayne's project and the cloth trade ; the commercial policy of England in its main aspects 1603-1625*. Copenhagen-London, 1927.

2. N. W. POSTHUMUS, *De speculatie in tulpen in de jaren 1636 en 1637* (Economisch-historisch Jaarboek, 1926, p. 3 et suiv. ; 1927, p. 3 et suiv.). Cf. *Revue historique*, t. CLVIII, p. 362.

3. W. AECKERLE, *Amsterdamer Börsenpreislisten, 1624-1626* (Economisch-historisch Jaarboek, 1927, p. 86 et suiv.). Cf. *Economisch-historisch Jaarboek*, 1926, p. XXXVI.

Digitized by Google

ce travail, qui est extrêmement important pour la connaissance de la Compagnie des Indes orientales, sans arriver jusqu'à ces derniers temps à le faire ; F. W. STAPEL[1] a rendu ce premier livre accessible à tous, en y ajoutant des notes et un glossaire.

Au commerce se rattache, aux XVIIe et XVIIIe siècles, la fondation par des marchands néerlandais, en Russie, dans le Levant, dans les Indes orientales et occidentales, en Amérique et ailleurs, de nombreuses églises néerlandaises qui, sans doute, entretenaient des rapports avec la mère patrie, mais prenaient dans leur milieu étranger un caractère plus ou moins indépendant. L. KNAPPERT[2] a traité dans une intéressante étude l'histoire de ces « églises du commerce », des édifices, de la constitution, de la discipline qu'elles faisaient régner, de l'enseignement qu'elles donnaient et des missions qui en sortaient. Parmi elles était celle des Nouveaux Pays-Bas d'Amérique, dont, d'après A. EEKHOF[3], le premier pasteur fut, en 1628, Jonas Michaelius, sur la vie de qui cet auteur donne des renseignements précieux. Ce qu'il nous apprend sur le différend entre Michaelius et Pieter Minuit, le gouverneur des Nouveaux Pays-Bas, est également intéressant. Il est regrettable que nous n'en sachions pas plus sur ce sujet, car les différends de ce genre furent fréquents avec les fonctionnaires de la Compagnie ; ceux-ci recevaient de faibles traitements et agissaient souvent avec beaucoup d'arbitraire pour grossir leurs revenus. Au commencement du XVIIIe siècle, le gouverneur de la colonie du Cap, Willem van der Stel, fut rappelé à la suite d'un conflit qu'il eut avec les colons. Il y a là-dessus toute une littérature ; mais F. DOMINICUS[4], qui a traité ce sujet, n'approfondit pas les causes économiques du différend. Citons enfin deux opuscules qui traitent de l'expansion de la puissance néerlandaise dans les Indes orientales aux XVIIe et XVIIIe siècles. W. H. DE LEEUW s'occupe de l'établissement sur la côte occidentale de Sumatra en 1602, ZWIER des relations avec le prince de Kandi pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle[5].

Nous avons fait allusion plus haut à la nécessité où la République des Pays-Bas se vit placée par les mesures de Colbert de prendre des dispositions pour protéger sa propre industrie. Dans un ouvrage détaillé, S. ELZINGA montre le grand rôle que jouèrent les facteurs économiques dans les

1. F. W. STAPEL, *Pieter van Dam : Beschrijvinge van de Oostindische Compagnie*, I (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, 63). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1927, XXXIX-772 p.

2. L. KNAPPERT, *Schets van een geschiedenis onzer handelskerken* (Nederlandsch-Archief voor kerkgeschiedenis, 1928, p. 1 et suiv., 81 et suiv.).

3. A. EEKHOF, *Jonas Michaelius, founder of the church in New Netherland*. Leyden, Sijthoff, 1926, 148 p. et nombreuses illustrations.

4. F. C. DOMINICUS, *Het ontslag van Wilhem Adriaen van der Stel*. Rotterdam, Nijgh et van Ditmar, 1928, 107 p. (thèse de Leyde).

5. W. J. H. DE LEEUW, *Het Painansch contract*. Amsterdam, H. J. Paris, 1926 ; W. ZWIER, *Het verdrag van 1766 tusschen de Oostindische Compagnie en den vorst van Kandi*. Amsterdam, H. J. Paris, 1926.

Digitized by Google

relations entre les Pays-Bas et la France de 1660 à 1672. Au milieu du XVIIe siècle, la France se trouvait, au point de vue du développement colonial, en retard sur la République et sur l'Angleterre. Colbert, par ses mesures, s'efforça de donner à l'industrie et au commerce français un essor artificiel, et les tarifs de 1664 à 1667 en particulier conduisirent d'eux-mêmes à une querelle avec la République. Colbert trouva contre lui le bourgmestre d'Amsterdam, van Beuningen, qui, plus que le grand pensionnaire Jan de Witt, était partisan de mesures vigoureuses contre la politique mercantiliste de la France[1]. Naturellement, cette politique causait aussi de l'inquiétude au peuple anglais ; mais cela n'eut guère d'influence sur la marche des événements, car Charles II se lia toujours plus étroitement à Louis XIV. Quand, en 1681, le roi d'Angleterre eut renvoyé son dernier Parlement, il devint complètement dépendant de la France, comme le montrent les dépêches de Thomas Plott et de Thomas Chudleigh, envoyés d'Angleterre à La Haye de 1681 à 1685 ; ces dépêches, en grande partie conservées au *British Museum* de Londres, ont été, il y a peu de temps, publiées par F. A. MIDDLEBUSH[2]. Le traité secret que Louis XIV et Charles II conclurent en 1681 mit le gouvernement anglais dans l'impossibilité de se ranger du côté de l'Espagne dans le conflit que firent naître les arrêts des Chambres de Réunion. La position de Chudleigh à La Haye en fut rendue très difficile ; elle devint intenable quand il agit de concert avec l'envoyé français d'Avaux dans le conflit entre Guillaume III et Amsterdam. Ce conflit a été récemment l'objet d'un travail de Mlle G. H. KURTZ[3]. La politique d'Amsterdam visait plus que celle de Guillaume III au maintien de la paix ; de plus, elle répugnait à une liaison trop étroite avec l'Angleterre. Van Beuningen, qui avait agi de concert avec Orange jusqu'en 1681, changea d'opinion après sa mission en Angleterre (de 1681 à 1683). Amsterdam entama des pourparlers avec d'Avaux ; lorsqu'ils furent ébruités, il en résulta un vif conflit avec le stadhouder. En tout cas, cette attitude d'Amsterdam eut pour effet la conclusion en 1684 d'un armistice avec la France, qui certainement ne répondait pas aux désirs de Guillaume III ; en 1688, il est vrai, la ville soutint le stadhouder dans son expédition en Angleterre. De même que M. Elzinga, Mlle Kurtz a mis en œuvre d'excellente façon beaucoup de documents inédits.

C'est aussi de la seconde moitié du XVIIe siècle que traitent deux ouvrages

1. S. ELZINGA, *Het voorspel van den oorlog van 1672 ; de economisch-politieke betrekkingen tusschen Frankrijk en Nederland in de jaren 1660-1672.* Haarlem, Tjeenk Willink, 1926, 311 p. (cf. *Revue historique*, 1927, t. CLIV, p. 251).

2. F. A. MIDDLEBUSH, *The dispatches of Thomas Plott, 1681-1682, and Thomas Chudleigh, 1682-1685, English envoys at the Hague* (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, petite série 22). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1927, XXXVI-300 p.

3. G. H. KURTZ, *Willen III en Amsterdam, 1683-1685.* Utrecht, Kemink, 1928, 233 p. (thèse d'Utrecht).

Digitized by Google

très importants de N. JAPIKSE : son livre sur Jean de Witt[1], dont il a paru une seconde édition, et sa publication de la correspondance de Guillaume III et de Hans Willem Bentinck[2]. Le duc de Portland l'a autorisé à publier les documents des archives de Welbeck Abbey, qui, quoiqu'une partie de la correspondance de Bentinck semble perdue, contiennent encore sa correspondance avec Guillaume III et toutes sortes de personnages de la République des Pays-Bas, des Pays-Bas méridionaux, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, de France et d'Italie. Japikse a joint à sa publication deux appendices : le premier contient la correspondance de Portland après la mort de Guillaume III ; le second, des documents qui, pour diverses raisons, trouvèrent place dans les archives de Welbeck Abbey, mais qui n'avaient pu être utilisés dans les rubriques précédentes ; on y trouve en particulier des renseignements sur la préparation de l'expédition de 1688 et sur les négociations concernant le partage de la succession d'Espagne après 1697.

Avant de passer au XVIIIe siècle, citons un livre sur le développement de l'architecture au XVIIe siècle, celui de J. THEUNISZ sur l'hôtel de ville d'Enkhuizen[3]. Construit de 1686 à 1688, cet édifice ressemble fort à l'hôtel de ville d'Amsterdam ; il est du style de la Renaissance hollandaise. Theunisz a découvert le livre de caisse du trésorier de la ville, qu'il publie dans son ouvrage, et qui lui a permis de faire connaître nombre de détails sur la construction.

L'industrie des Pays-Bas aux XVIIe et XVIIIe siècles a été l'objet de plusieurs travaux qui contribueront sans doute à préciser nos vues sur la politique économique de la République. Z. W. SNELLER a, dans deux opuscules, retracé le développement des industries du coton et du lin de la Twente jusqu'au début du XIXe siècle. Il nous montre la fabrication du bombasin — produit de l'application de coton sur le lin — apporté d'Italie au Moyen Age dans l'Allemagne du Sud, d'où il est venu en Flandre ; au XVIe siècle, des tisserands flamands de bombasin s'établirent en Westphalie, en Angleterre et dans les Pays-Bas septentrionaux. C'est surtout à Amersfoort, située sur le grand chemin de la région rhénane-westphalienne à Amsterdam, que cette industrie s'épanouit ; elle tirait son coton d'Amsterdam et son lin de la Twente, région où le tissage du bombasin vint se fixer au XVIIIe siècle et où les procédés techniques furent beaucoup améliorés au commencement du XIXe. SNELLER[4] expose en détail l'organisation des in-

1. N. JAPIKSE, *Johann de Witt* (Nederlandsche historische Bibliotheek, IX). Amsterdam, Meulenhoff, 1927 (cf. *Revue historique*, t. CXXI, p. 363).

2. N. JAPIKSE, *Correspondentie van Willem III en Hans Willem Bentinck ;* 1re partie : *Het archief van Welbeck Abbey*, I et II (Rijks Geschiedkundige Publicatiën, petite série, 21 et 24). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1926 et 1928, XCIII-565 et XXXI-832 p.

3. J. THEUNISZ, *Het Stadhuis van Enkhuizen, 1686.* Assen, 1927, illustr. (thèse d'Amsterdam).

4. Z. W. SNELLER, *De Opkomst der Nederlandsche Katoenindustrie* (Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde, 6e série, IV, 1926, p. 237 et suiv., 101 et suiv.) ;

Digitized by Google

dustries qu'il étudie et montre comment elle se rattache aux conditions économiques dans lesquelles se développe chacune d'elles. W. J. SMIT fait de même dans son ouvrage sur l'impression sur coton dans les Pays-Bas [1]. L'application de figures coloriées sur des étoffes de laine et de lin était connue dans les Pays-Bas dès le XVIIe siècle. La peinture sur étoffes de coton était, il est vrai, un art spécial aux Indes ; la Compagnie des Indes orientales faisait, au XVIIe siècle, un commerce important de tissus de coton peint exportés de l'Inde. Après 1678, on commença à Amsterdam et ailleurs à imprimer en couleur sur des cotonnades importées des Indes. Smit s'occupe aussi de la décadence de l'industrie pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, sujet que traite aussi C. VISSER [2] dans un livre sur le trafic de Rotterdam pendant cette période. L'auteur entend par trafic (ou industries de transformation) les branches de l'industrie qui ont leurs racines dans le commerce d'une ville et font subir à certaines matières premières, en vue de la réexportation, des transformations qui en élèvent la valeur. Il traite du raffinage du sucre et du sel, de la brasserie, de la malterie, de la distillerie, de la fabrication de la céruse. La politique mercantiliste des États européens menaça l'existence de ces trafics, mais la politique commerciale de la République des Pays-Bas entreprit, non sans succès, de les protéger. Les problèmes économiques posés par l'auteur et la façon dont il s'efforce de les résoudre rendent son livre très intéressant ; il est seulement dommage que sa documentation ne soit pas toujours suffisante pour permettre des conclusions sûres.

Combien les Néerlandais se sont donné de peine pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle pour faire refleurir leur industrie, on le voit dans l'ouvrage que P. J. VAN WINTER [3] a consacré à la part prise par Amsterdam dans l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Parmi les raisons de l'appui accordé par les Néerlandais aux Américains, la sympathie pour les idées démocratiques qui régnaient en Amérique tient, d'après lui, moins de place que le désir d'augmenter les relations commerciales entretenues par l'intermédiaire des Indes occidentales et l'espoir de conquérir en Amérique de nouveaux marchés pour l'industrie néerlandaise languissante. Les Américains cherchèrent à profiter de l'état d'esprit qui régnait aux Pays-Bas pour y placer des emprunts, à quoi ils réussirent après de longs pourparlers. Provisoirement, le commerce avec l'Amérique resta peu important ; Amsterdam était

De Twentsche Weefnijverheid omstreeks het jaar 1800 (Tijdschrift voor Geschiedenis, 1926, p. 396 et suiv.). Cf. *Revue historique*, 1927, t. CLV, p. 365.

1. W. J. SMIT, *De Katoendrukkerij im Nederland tot 1813*, 1928, 283 p., illustr. (thèse de Rotterdam).

2. C. VISSER, *Verkeersindustrieën te Rotterdam in de tweede helft der achttiende eeuw*, 1927, 212 p. (thèse de Rotterdam). Cf. *Revue historique*, ibid.

3. P. J. VAN WINTER, *Het Aandeel van den Amsterdamschen handel aan den opbouw van het Amerikaansche Gemeenebest*, I (Werken uitgegeven door het Nederlandsch economisch-historisch Archief, 7). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1927, XXXVI-240 p.

Digitized by Google

mal au courant des choses d'Amérique et, aux États-Unis, le manque d'argent continua à se faire sentir après la guerre.

Van Winter a-t-il raison d'attribuer à la sympathie des Hollandais pour la révolte des colonies américaines le motif que nous venons de dire? Nous ne pouvons pas en décider ici, mais il nous paraît certain qu'au XVIIIe siècle l'influence des courants intellectuels ne fut pas moindre que celle des facteurs économiques. Une figure typique de l'histoire des Pays-Bas au XVIIIe siècle est l'historien amsterdamois Jan Wagenaar, à la vie et à l'œuvre duquel R. J. CASTELDIJK a consacré une étude[1]. Au point de vue religieux, il se tint en dehors de l'Église d'État calviniste et mit son espoir dans un christianisme élevé au-dessus des différences de confession; au point de vue politique, il fut un partisan des gouvernements aristocratiques dont il admira la politique de paix; quant aux démocrates, il les exhorta à se soumettre à l'autorité de ces gouvernements établis par Dieu. Castendijk a donné un aperçu des sources imprimées et des livres dont Wagenaar s'est servi pour écrire son histoire; mais il n'en a pas fait autant pour les documents inédits, et on ne peut pas dire qu'il ait exposé de façon exhaustive la méthode que Wagenaar a appliquée à leur utilisation.

Dans une série d'articles de journal, W. G. C. BYVANCK s'était occupé de la transition du XVIIIe au XIXe siècle[2]. Le sujet principal en est le séjour de G. K. van Hogendorp en Prusse jusqu'en 1781 et l'attitude du futur roi Guillaume Ier pendant son exil (1795-1809). Ces articles contiennent nombre de passages intéressants et des peintures excellentes de la situation pendant les périodes en question; ils nous transportent, il est vrai, toujours à l'étranger (en particulier en Allemagne), et beaucoup de ce qui y est dit sur Hogendorp et Guillaume Ier était déjà connu.

La révolution de 1795 a-t-elle troublé violemment l'évolution historique, ou n'a-t-elle été que l'élimination nécessaire de bien des choses qui, dans la pratique, étaient déjà mortes? Dans un opuscule dont on peut espérer qu'il sera promptement transformé en un livre étendu, A. GOSLINGA examine l'attitude que les meneurs de la révolution prirent à l'égard du culte et de l'Église[3]. La République des Pays-Bas unis avait un caractère calviniste; les hommes de 1795 voulaient introduire un christianisme universel, déterminé par la raison; la conséquence fut que l'Église réformée et l'État se détachèrent toujours davantage l'un de l'autre. Après 1801 se produisit une réaction qui voulait donner au christianisme, en tant que religion révélée, une plus grande influence sur la constitution de l'État; mais, après 1813, les

1. R. J. CASTENDIJK, *Jan Wagenaar en zijn vaderlandsche Historie* (thèse d'Utrecht). Schiedam, 1927, 143 p.

2. W. G. C. BYVANCK, *Vaderlandsche figuren op den overgang der achtiende eeuw*. 'S Gravenhage, Nijhoff, 1927, 464 p.

3. A. GOSLINGA, *De Beteekenis van de omwenteling van 1795* (rede uitgesproken op den dies natalis der Vrye Universiteit). Amsterdam, 1927, 40 p.

Digitized by Google

principes de 1795 agirent toujours davantage et conduisirent à un État neutre et séparé de tous les cultes.

La question du rapport entre les institutions du royaume des Pays-Bas après 1813 et celles de la République est également traitée dans un ouvrage sur la consolidation de la royauté, où H. T. COLENBRANDER[1] continue la série de ses travaux sur la fin du XVIIIe et le commencement du XIXe siècle, par un recueil, sous forme très abrégée, des études étendues qu'il avait déjà consacrées aux Constitutions de 1814 et 1815 et à la réunion avec la Belgique. D'après lui, l'influence de Hogendorp, qui voulait, sur bien des points, faire revivre le passé, fut annihilée par Guillaume Ier et par les hommes d'État formés à l'école de Napoléon ; on établit un État unitaire où le roi, despote éclairé, pouvait décider de tout, et où le peuple lui abandonnait tout de bon gré. La réunion avec la Belgique fut une conséquence des négociations des grandes puissances et des désirs de l'Angleterre. Que cette réunion de peuples aussi différents d'intérêts et de religion dût engendrer les plus grandes difficultés, il y avait, à cette époque rationaliste, peu de gens pour le comprendre. Elle échoua, entre autres raisons, à cause de l'aversion des catholiques belges, parce que Guillaume Ier s'efforçait, par l'enseignement et par d'autres moyens, d'accentuer dans son royaume l'empreinte du protestantisme des rationalistes. La lutte pour la liberté de l'enseignement, qui commença vers 1830, se poursuivit aussi dans les Pays-Bas pendant des années ; les calvinistes suivirent très vite les catholiques dans ce combat. On a fait observer que Thorbecke, qui, après 1830, devint de plus en plus le chef des libéraux, demandait, dès l'époque de l'insurrection de la Belgique, que fût donné aux catholiques et aux calvinistes le droit d'avoir des écoles particulières. L. W. G. SCHOLTEN[2] le méconnaît, il est vrai. Lorsque Thorbecke, avant 1848, parle de liberté de l'enseignement, il indique toujours que les particuliers doivent avoir comme l'État le droit de donner ou de faire donner l'enseignement ; mais le caractère de cet enseignement demeure pour lui le même que celui de l'enseignement d'État, protestant et « éclairé », neutre en matière religieuse. — Deux ouvrages importants nous font connaître le cours général de la lutte pour l'école, celui de WITLOX[3] sur le parti catholique et celui de DIEPENHORST[4] sur l'attitude aux États généraux du parti antirévolutionnaire, où se groupaient beaucoup de calvinistes rigides. Witlox traite du règne de Guillaume Ier, Diepenhorst de celui de Guillaume II, qui fut à beaucoup de points de vue favorable aux catholiques.

1. H. T. COLENBRANDER, *Vestiging van het Koninkrijk, 1813-1815* (Nederlandsche Historische Bibliotheek, XV). Amsterdam, Meulenhoff, 1927, 281 p. ; beaucoup d'illustr.

2. L. W. G. SCHOLTEN, *Thorbecke en de vrijheid van onderwijs tot 1848* (thèse d'Utrecht).

3. J. H. J. M. WITLOX, *De katholieke Staatspartij in haar oorsprong en outwikkeling geschetst*, II. 'S Hertogenbosch, Teulings, 1927, 342 p.

4. P. A. DIEPENHORST, *Onze Strijd in de Staten General ;* 1re partie : *De Schoolstrijd.* Amsterdam, 1927.

Digitized by Google

Au point de vue économique, le commencement du XIXe siècle apporta aux Pays-Bas le problème du paupérisme, dans la solution duquel l'État était désormais appelé à intervenir. Guillaume Ier fut secondé sur ce terrain par le général van den Bosch, qui créa en 1818 la Société de bienfaisance. J. J. Westendorp BOERMA a consacré à celle-ci un livre ample et bon[1]. Van den Bosch voulait procurer aux nombreux mendiants et sans-travail une existence heureuse en les employant au défrichement de terres incultes ; la Société n'y réussit pas ; en 1859, l'État dut reprendre ses colonies de mendiants, et elle ne garda que les colonies dites libres.

L'État dut aussi, pendant le règne de Guillaume Ier, intervenir dans la vie économique sur un autre terrain, celui de la protection du commerce et de l'industrie. N. W. POSTHUMUS a donné le tome V de sa grande publication sur la politique commerciale des Pays-Bas au XIXe siècle[2]. Le tome IV traitait des rapports des Pays-Bas avec le *Zollverein* de 1834 à 1839. Le traité de commerce conclu en 1839, mal accueilli en Prusse, fut dénoncé en 1841. De 1841 à 1851, les rapports furent moins bons ; mais lorsqu'en 1851 commença dans les Pays-Bas une période de libre échange de plus en plus large, un nouveau traité fut signé, qui resta en vigueur jusqu'en 1923. Les documents du tome V sont tirés aussi bien des archives allemandes que de celles des Pays-Bas ; d'ailleurs, Posthumus n'a recueilli que peu de pièces pour la période postérieure à 1851.

L'histoire coloniale du pays n'est pas le domaine où se marque le moins le début, avec 1800, d'une nouvelle période. Si la République des Provinces-Unies avait abandonné à de grandes compagnies les territoires d'outre-mer, l'État en reprend désormais le gouvernement. H. T. COLENBRANDER[3], dans son *Histoire coloniale*, expose la nature de ce changement et comment il s'accomplit. En 1815 fut introduit dans les colonies néerlandaises un système libéral, avec liberté du commerce, de l'agriculture et de l'établissement des Européens ; mais il échoua ; le commerce néerlandais dans les Indes ne pouvait pas être restauré sans protection. Le système libéral fut vite abandonné. En 1824 fut créée la Société commerciale néerlandaise, chargée d'importer les marchandises du gouvernement dans l'Inde. L'histoire de cette Société est racontée dans un livre de MANSVELT[4], qui complète, de la façon la plus heureuse, celui de Colenbrander. Ses deux parties sont divisées par la date de 1830. Pour aider la Société commerciale à trouver un

1. J. J. Westendorp BOERMA, *Johannes van den Bosch als sociaal hervormer : de Maatschappij van Weldadigheid* (thèse d'Amsterdam). Groningen, 1927.

2. N. W. POSTHUMUS, *Documenten betreffende de buitenlandsche handelspolitiek van Nederland in de XIXe eeuw*, V (Werken uitgegeven door het Nederlandsch economisch historisch Archief, VI). 'S Gravenhage, Nijhoff, 1927, XV-445 p.

3. H. T. COLENBRANDER, *Koloniale Geschiedenis ;* II : *De West, de Oost tot 1816*, 333 p. ; III : *De Oost sinds 1816*, 252 p. et 31 croquis. 'S Gravenhage, Nijhoff.

4. W. M. MANSVELT, *Geschiedenis der Nederlandsche Handel-Maatschappij*, II. Haarlem, Enschedé, 524 p. et 15 tableaux.

Digitized by Google

grand fret de retour, le général van den Bosch introduisit dans les Indes le « système de culture » ; c'en fut fait du travail et de la culture libres. Comme la Société commerciale avançait au gouvernement de grandes sommes sur la vente de ses récoltes, ils étaient dans la dépendance l'un de l'autre, et le système de culture fut appliqué en conséquence. C'est seulement quand le libéralisme commença à prédominer aux Pays-Bas, vers 1870, que le système fut lentement supprimé et que, de ce fait, la Société commerciale changea de caractère.

L'État néerlandais avait eu l'occasion de montrer ses capacités d'organisation non seulement dans les Indes orientales, mais aussi dans la colonie du Cap, restituée à la République Batave après la paix d'Amiens (1802). Dans un intéressant ouvrage, J. P. VAN DER MERWE expose comment de Mist, qui y fut envoyé comme commissaire général, essaya d'y organiser le gouvernement ; on y voit quelles difficultés il rencontra pendant la courte durée de ses fonctions (jusqu'en 1805) et comment finit l'expérience : en 1806, la colonie dut être remise de nouveau aux Anglais[1].

La politique extérieure du royaume des Pays-Bas pour la période qui nous occupe n'a pas beaucoup attiré l'attention ; signalons, pourtant, en terminant, un livre sur ce sujet, celui de HAMSTRA[2] sur la question du Luxembourg. L'auteur, qui s'est servi de quelques publications récentes et qui a dépouillé les archives du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, arrive à la conclusion que Bismarck n'avait personnellement aucune objection à la cession du Luxembourg à la France, mais que l'action des nationalistes allemands le contraignit à s'y opposer, et c'est ainsi qu'il contribua, malgré lui, à troubler la bonne entente avec la France, au maintien de laquelle il attachait du prix.

H. J. SMIT.

1. J. P. VAN DER MERWE, *Die Kaap onder de Bataafse Republiek, 1803-1806*. Amsterdam, Swets et Zeitlinger, 1926, 384 p., 3 annexes et 1 carte (thèse d'Amsterdam).

2. J. Th. HAMSTRA, *De Luxemburgsche Kwestie* (thèse de Groningue, 1927, 74 p.).

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Sir Arthur EVANS. **The shaft graves and bee-hive tombs of Mycenae and their interrelation.** Londres, Macmillan, 1929. In-4°, XI-93 pages, avec 68 figures dans le texte. Prix : 15 s.

Sir Arthur Evans reprend ici l'étude des tombes mycéniennes, tombes à fosse et tombes à coupole ; il propose, de leur date et leurs rapports, une interprétation toute nouvelle qui vient éclairer l'histoire de Mycènes à l'époque préhellénique.

On admet généralement que ces deux types de sépulture sont de deux périodes différentes, les tombes à fosse caractérisant une première dynastie qui aurait régné jusqu'à l'Helladique Récent I, les tombes à coupole une seconde dynastie qui aurait pris le pouvoir à cette date. La réalité, pour Sir A. Evans, est toute autre : les tombes à coupole, sépultures primitives des princes régnant sur Mycènes depuis l'Helladique Moyen III, ont été vidées sous la menace d'un grand danger. Cadavres et mobilier ont été transportés plus en sûreté à l'intérieur de l'enceinte abritant le palais et déposés dans des fosses creusées à la hâte et toutes à la fois pour cette circonstance. Ces tombes, les premières grandioses et vides, les autres mesquines et pleines d'objets de valeur, appartiennent dès lors à une même dynastie, race de conquérants ayant introduit à Mycènes la culture minoenne. L'analyse minutieuse des documents, les rapprochements que lui suggérera sa science si profonde de la Crète et de tout le monde égéen vont permettre à Sir A. Evans d'établir cette thèse nouvelle.

L'auteur entreprend tout d'abord l'examen détaillé des tombes à fosse. Celles-ci portent des traces de feu, dues non pas à une crémation des morts qui prouverait un ensevelissement direct, mais aux fumigations rituelles dont la coutume est attestée en Crète et à la carbonisation partielle, par décomposition chimique, des coffres de bois qui contenaient les corps recroquevillés sur eux-mêmes. Ces cercueils portaient aussi, cloués ou collés, les nombreux ornements d'or découverts avec les ossements. Les masques, dont l'étroit rebord est percé de trous par où passaient les pointes, les plaques en forme d'octopodes, de papillons ou d'étoiles, qui rappellent de façon frappante les décors peints sur les *larnakes* de Crète ne laissent à l'auteur aucun doute sur ce point. Seule, parmi toutes les autres, la fosse VI, plus petite, plus étroite et située un peu à l'écart, fait nettement exception. Ici ni traces de feu ni coffres de bois. Les os d'un cadavre ont été recueillis dans un angle, quand on ensevelit un second mort dont on allongea le corps : les objets étaient disposés sur le sol avec soin. Or, tous les caractères qui distinguent cette tombe prouvent que deux princes ont été directement enterrés là au cours de l'Helladique Moyen III. Dans les autres fosses, au contraire, les méthodes d'inhumation ne sont pas conformes au principe même de la sépulture. Car la tombe à

Digitized by Google

fosse, qui est à cette date une nouveauté en Argolide, n'est apparentée ni à la position recroquevillée du cadavre, ni à l'emploi du coffre de bois. Sans rapport avec la *ciste*, elle est une forme purement crétoise. D'autre part, les fosses de Mycènes révèlent un entassement hâtif des cercueils et des objets. Sir A. Evans peut donc conclure qu'il n'y a pas eu d'ensevelissements successifs : elles ont été creusées et utilisées toutes à la fois pour abriter des restes retirés d'ailleurs.

Or, le mobilier recueilli là procède de styles et d'époques très divers. L'auteur discerne des objets de fabrique indigène, datant de l'Helladique Moyen III ; d'autres, de facture troadique ou minyenne, sont d'importation égéenne ; mais le plus grand nombre est crétois. De la céramique remontant à la fin de la polychromie (Minoen Moyen III a) voisine avec des tessons portant des motifs naturalistes du Minoen Récent I a, tels que le lierre sacré, ou une déformation locale de thèmes minoens, une sorte de « style colonial » qui date du Minoen Récent I b. De nombreux récipients de métal (aiguières de bronze, gobelets à pied, tasses d'or), presque toutes les armes (épées et rapières, lames de poignard et fers de lance) s'apparentent à des formes crétoises dont les prototypes remontent jusqu'au Minoen Ancien. Le répertoire des décors gravés sur les cachets minoens a inspiré les diverses combinaisons du S et du C, dont s'ornent les plaques d'or et les stèles. Ces dernières, primitivement dressées sans doute dans les tombes à coupole, selon une coutume pratiquée en Crète, ont pu être apportées avec le reste. Bref, ce mobilier permet à Sir A. Evans de reconstituer ainsi l'histoire du site : à l'Helladique Moyen III, durant la période qui suit immédiatement la conquête, coexistent les deux modes, continentale et minoenne. Puis vient une ère où les chefs crétois imposent leur civilisation. L'influence égéenne elle-même s'atténue. Quant à certaines particularités du costume de ces princes, elles n'infirment pas le caractère minoen de la dynastie : le port de la barbe est attesté en Crète ; l'usage de vêtements collants a pu être imposé par un climat plus froid.

Mais où étaient primitivement déposés ces objets d'époques différentes, qui furent par la suite groupés en un même lieu? Ici l'auteur aborde l'étude des tombes à coupoles : il va démontrer qu'elles sont antérieures aux fosses et contemporaines du mobilier. On a pu les répartir en trois classes, d'après la qualité de leur technique. Les mieux construites passent généralement pour les plus récentes. L'interprétation inverse n'est-elle pas plus plausible, nous dit Sir A. Evans, quand nous assistons, tant à Mycènes qu'en Crète, à une décadence de l'architecture depuis le Minoen Récent, quand tous les indices concourent à attribuer aux tombeaux d'Atrée et de Clytemnestre, qui sont les plus beaux du groupe, la date du Minoen Moyen III? En effet, leurs bandes en relief, ornées soit de spirales, soit de demi-rosaces alternant avec des triglyphes, sont en tout point identiques à celles du palais de Cnossos qui remontent à cette époque. Le fronton de leur entrée est annoncé déjà par le linteau triangulaire des *tholoi* de la Messara, prototypes des tombes à coupole. Les diverses combinaisons du S et du C sur quelques plaquettes d'or oubliées lors du déménagement, les médaillons et le décor tressé des jarres jugées trop lourdes et laissées dans le tombeau de Clytemnestre sont aussi empruntés au répertoire courant des motifs qui ornent les objets d'art du palais au Minoen Récent III. Cette étroite connexion entre Mycènes et Cnossos dura jusqu'à la fin du Minoen Récent III. Durant cette période furent construites les autres tombes à coupole. Puis l'auteur constate une brusque interruption, conséquence probable, nous dit-il,

Digitized by Google

du danger pressant qui imposa précisément la réinhumation dans un endroit plus sûr.

Cet ouvrage, dont l'argumentation est rendue plus saisissante par les témoignages d'une abondante illustration, éclaire d'un jour nouveau un point jusqu'alors obscur de l'histoire de Mycènes. Il précise l'image d'une puissante colonie de Cnossos. Il ajoute enfin, à la large fresque que Sir Arthur Evans a entrepris de brosser : reconstitution magistrale de la civilisation crétoise et de tout le monde égéen.

R. Joly.

Comte Du Mesnil du Buisson. **Les ruines d'El-Mishrifé.** *Première campagne de fouilles à Qatna, 1924.* Paris, Geuthner, 1927.

Le site de Mishrifé, à dix-huit kilomètres au nord-est de Homs, avait été signalé depuis longtemps par le P. Ronzevalle, qui publia même d'importantes antiquités provenant de cet endroit. Depuis 1924, M. Du Mesnil du Buisson y poursuit ses recherches et nous donnons ici le résumé de sa première campagne de fouilles. Alors que la plupart des sites de Syrie se présentent comme des collines de ruines, Mishrifé offre l'aspect d'un quadrilatère d'un kilomètre de côté, bordé de fortifications en forme de talus, hauts encore de treize à quinze mètres. C'est en somme une ville sur plan carré défendue par une enceinte comme était la ville de Khorsabad, bâtie près de Ninive par Sargon II, au début du VIIIe siècle av. J.-C. ; mais, auparavant, c'est aux sites dits hyksos qu'on peut le mieux comparer Mishrifé, notamment à Tell-el-Yehudiyeh, situé à cinquante kilomètres au nord du Caire, qui en est un bon spécimen. A l'intérieur du quadrilatère, planté en majeure partie de vignes, quelques éminences marquent d'anciennes agglomérations. Les fouilles exécutées au voisinage des solutions de continuité de l'enceinte ont montré qu'il s'agit d'anciennes portes faites de trois baies placées en enfilade et séparées par deux petites pièces rectangulaires allongées, ce qui est le type de la porte syro-hittite, comme on la rencontre à Zendjirli et à Karkémish ; mais à Mishrifé, deux portes sur quatre sont disposées en chicane par rapport à l'arête de l'enceinte. Après avoir pénétré dans l'ouvrage, on tournait à gauche, on longeait une sorte de couloir, puis on tournait à droite pour déboucher dans la ville.

Un des résultats les plus intéressants de cette première campagne est la découverte d'un grand tombeau collectif ayant la forme générale d'un quadrilatère avec un diverticule en rotonde sur le côté ; on y a découvert les vestiges de quantité d'ossements humains et d'animaux, un mobilier considérable de céramique. Les vases sont la buire à long col et à anse oblique allant de la panse à l'embouchure, des vases ovoïdes, à demi-cols, des cratères et des écuelles. Le décor noir ou rouge est géométrique. Toute cette céramique rappelle soit la céramique des sépultures hyksos, soit celle des sites hittites, notamment la coupe à pied, qu'on désigne généralement du nom de « coupe à champagne ».

Le rapport de la première campagne s'arrête là ; depuis, M. Du Mesnil du Buisson, au cours de quatre campagnes, a élargi les résultats de 1924. On sait maintenant que le site a subi l'influence sumérienne au IIIe millénaire et qu'au début du IIe il était en rapport avec l'Égypte ; il y avait là un grand sanctuaire dédié à Nin-Egal. Des tablettes cunéiformes retrouvées dans les ruines du temple donnent un

Digitized by Google

inventaire des trésors de la déesse ; au moment où elles furent écrites, le fond de la population était analogue à la race qui occupait le Mitanni, car des gloses en langue hourri (celle des Mitanniens) s'y retrouvent. Nous voyons ainsi que l'influence du Mitanni débordait alors ses frontières.

Par ces tablettes, nous apprenons le nom de la ville à cette époque ; c'est Qatna, connue par les lettres de Tell-el-Armana d'une part et, d'autre part, par les textes de Boghaz-Keui, qui mentionnent la destruction de la ville par le grand roi hittite Subbiluliuma, soit vers 1375. De fait, les fouilles ont retrouvé toutes les traces du pillage.

Des plans très clairs, de nombreuses illustrations accompagnent l'exposé de ces recherches qui comptent parmi les plus fructueuses, du point de vue archéologique, qui aient été effectuées en Syrie dans ces dernières années.

G. CONTENAU.

Grace Hadley BEARDSLEY. **The negro in Greek and Roman civilization, a study of the Ethiopian type.** Baltimore, The Johns Hopkins Press ; London, Humphrey Milford, 1929. In-8°, XII-145 pages.

Il n'était pas inattendu que l'après guerre, au pays même qui nous a valu Joséphine Baker, le jazz et « l'impérieuse mélancolie du saxophone », fît naître une nouvelle étude[1] sur le rôle des nègres dans la civilisation gréco-latine. La « galerie éthiopienne » *rétrospective* constituée à Baltimore a déjà cet intérêt qu'elle nous montre pourquoi nous n'avons pas découvert la « magie noire », pas plus que le jeu de l'oie. Les Méditerranéens antiques ont-ils compris les primitifs comme notre génération? Il serait curieux de le rechercher spécialement. Le livre qui prend place, avec le n° IV, dans l'excellente collection Johns Hopkins n'est pas un simple catalogue, bien qu'il soit cela, tout d'abord, avec ses 289 documents si soigneusement assemblés. Deux chapitres (I, XI) étudient le rôle de l'Éthiopie et des Éthiopiens dans la littérature grecque, puis dans la littérature latine ; ils seront instructifs pour tous ceux qu'intéressent en général les tendances à l'exotisme de notre ancienne littérature classique. Dans le reste, qui s'adresse plus spécialement aux archéologues et historiens de l'art, on trouvera, avec une précieuse illustration (24 fig.), bien plus que les éléments d'une étude ethnologique. Car, au passage, sont discutées diverses questions historiques ; par exemple, le rôle des légendes africaines dans le folklore hellénique, la signification des « alabastres au nègre », celle du thème amusant dit du « nègre et crocodile », etc. Un exposé préliminaire sur l'introduction de l'Éthiopien en Grèce permet de faire remonter maintenant à la célèbre fresque minoenne du « Captain of the Black », et même au collier dit des têtes de nègres (M. M. III), peint sur un fragment stuqué de Cnossos, l'apparition dans l'art préhellénique de types soudanais et autres. Travail soigné, et qui sera utile. — L'auteur n'est qu'à demi responsable des quelques lacunes qu'on relèverait dans sa documentation. Je signale, parmi les « addenda » les plus importants qu'on pourrait classer déjà, le petit cavalier négroïde en bronze, repêché en novembre 1928, près d'Histfaea (nord-ouest de l'Eubée). Il prendra une place d'hon-

1. Celle de J. Loewenherz date de 1861 et ne traitait pas le sujet *dans l'ensemble.*

Digitized by Google

neur parmi les grands types hellénistiques. Il eût convenu de mentionner aussi le nouvel alabastre à couverte blanche d'une tombe du Logari à Delphes (Demangel, *Monuments Piot*, XXVI, 1923, appendice à la publication d'un vase de Pasiadès, p. 32) ; et le très beau négrillon d'Aquincum (IIe siècle avant J.-C.), petit bronze à rapprocher notamment de celui de Chalon-sur-Saône (no 214). Toutes les richesses du musée d'Alexandrie n'ont pas été mises à profit, et l'on a oublié la récente étude de M. E. Buschor, *Die Affen-inseln* (*Ath. Mitt.*, LII, 1927, p. 230 et suiv.), à propos d'un lécythe à figures noires où des Silènes chevalins torturent une négresse. Cette représentation est importante, non seulement comme souvenir probable d'un drame satyrique, mais comme témoin des histoires racontées par les marins helléniques sur les îles que l'on croyait alors habitées par des singes.

Ch. PICARD.

A. Puech. **Histoire de la littérature grecque chrétienne.** Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1928. 2 vol. in-8o, 500 et 668 pages.

M. Puech s'est toujours appliqué, avec une prédilection particulière, à l'étude de la littérature chrétienne de langue grecque, et il nous a déjà donné dans ce domaine plusieurs livres de grand intérêt. Le tableau d'ensemble qu'il nous présente maintenant comptera trois volumes, dont le dernier poussera jusqu'à la fin du IVe siècle, jusqu'au temps du plein triomphe des Lettres chrétiennes. Des deux premiers que voici, l'un s'intitule *Le Nouveau Testament* et se répartit en cinq livres : *Les Évangiles ; — Les Épîtres ; — Les Actes des apôtres ; — La Littérature apocalyptique ; — Histoire du texte du Nouveau Testament et de la formation du Canon ;* l'autre étudie la production du *IIe et du IIIe siècles* et il comprend douze livres : *Les Pères apostoliques ; — Les apologistes ; — La polémique contre les hérésies ; — Les Actes des Martyrs au IIe siècle* et *Origines de la poésie chrétienne ; — Le IIIe siècle* (à Alexandrie) ; — *La littérature chrétienne en Palestine et en Syrie au IIIe siècle ; — La littérature chrétienne en Asie Mineure au IIIe siècle ; — La littérature chrétienne grecque en Occident au IIIe siècle ; — Les Actes des Martyrs au IIIe siècle ; — La poésie chrétienne au IIIe siècle ; — Les Apocryphes au IIe et au IIIe siècle.* Il ne s'agit pas proprement d'un manuel, mais plutôt d'une histoire des doctrines et des idées. Et comme les idées, même les plus fécondes, ne suscitent pas toujours de grandes œuvres, qu'à vrai dire il ne faut pas s'attendre à rencontrer beaucoup de grandes œuvres dans cette littérature chrétienne antique, c'est à toutes les formes d'expression de la pensée et de la vie chrétiennes que M. Puech a demandé la substance de son livre. Évidemment, il n'a point négligé la face proprement littéraire du sujet : il a rapproché les auteurs chrétiens de leurs contemporains païens, soucieux de noter aussi bien les inévitables ressemblances, qui les rapprochent, que les différences, qui les séparent. Et aussi, en s'attachant à « suivre dans ses grandes lignes le développement des idées morales et religieuses de l'antiquité chrétienne », il a marqué « celui des formes littéraires qui ont servi à les exprimer ». De cette évolution, il a fixé les principales étapes, en s'efforçant de repérer les influences diverses qui ont agi sur elle et ce qu'elle a pu apporter de nouveau à la somme de la culture antique.

Je n'ai pas besoin de dire que son information est très solide. Quant à sa méthode,

Digitized by Google

elle est faite surtout de circonspection et de prudence. Devant les questions complexes, délicates, souvent plus obscurcies qu'éclairées par les interminables discussions agitées autour d'elles et qui foisonnent dans cette histoire, il prend, si je puis dire, une attitude de bon sens : il pose le problème avec le plus de rigueur et d'impartialité qu'il le peut ; puis il s'attache à ce qu'on sait de certitude. Il ne cherche pas à tout expliquer ; il évite de prendre parti sur de simples interprétations et il se méfie des hypothèses. Ses opinions et impressions personnelles, il les donne avec les précautions de langage et, quand il y a lieu, les hésitations qui conviennent. Telle présentation d'une de ces *croix* de la critique sera regardée à juste titre comme un modèle du genre (cf. t. I, p. 147 et suiv., la discussion touchant *Jn.* 21, ou, p. 154 et suiv., l'exposé des difficultés relatives à la détermination de l'auteur du IVe Évangile). Toutefois, il me semble que, dans certains cas, il rejette une opinion qui lui paraît aventureuse, sans donner ses raisons qu'on aimerait connaître (ex. : t. I, p. 110, à propos de la thèse de Loisy sur la composition de *Lc.*, où nous lisons, sans plus, qu' « il ne semble pas qu'aucun des arguments employés pour l'appuyer ait une véritable solidité ». Conclusion contestable). J'ajoute tout de suite que, dans nombre d'occasions, il est permis, je crois, d'aller, sans manquer à la prudence, plus loin que ne va M. Puech, ou d'affirmer dans tel ou tel sens avec plus de décision. Je donnerai un ou deux exemples dans un instant. Je veux auparavant présenter quelques remarques à propos des indications bibliographiques. Il est entendu qu'elles ne prétendent point à être exhaustives et que, volontairement sommaires, elles cherchent à rester *pratiques*. D'accord ; mais alors, Tillemont et Fabricius à part, à quoi bon citer les ancêtres qui nous viennent du XVIIe et du XVIIIe siècle? Puisqu'il s'agit d'indiquer des répertoires généraux (p. 6), pourquoi pas *The catholic Encyclopaedia* et surtout *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, si commode? Et pourquoi pas, à côté des *Texte und Untersuchungen*, les *Texts and Studies* de Cambridge? Il me semble que, dans la liste des ouvrages généraux (p. 8), j'aurais précisé le titre du *Hdb. zum N. T.* de Lietzmann, dont il faut nécessairement citer la seconde édition qui est en cours de publication. et ajouté l'excellent commentaire de J. Weiss, Heitmüller, Bousset, *Die heilige Schrift des N. T.* Je crois qu'à propos de Jésus (p. 17) des livres de *mise au point*, comme ceux de Heitmüller, *Jesus* (1913), et de Case, *Jesus, a new biography* (1928), rendraient d'appréciables services. Sur le problème synoptique, il serait vraiment indispensable de rappeler que Streeter, *The four Gospels, a study of origins* (1926), dépasse de beaucoup tous les livres qui figurent p. 26. A la bibliographie relative aux Apocryphes (p. 157), j'ajouterais au moins M. R. James, *The apocryphal New Testament* (1924), et E. White, *The Sayings of Jesus from Oxyrynchus* (1920) ; ayant signalé une seconde édition augmentée et améliorée des *Neutestamentliche Apocryphen* de Hennecke (1924), je citerais son toujours indispensable *Hdb. zu den Neutestamentlichen Apokryphen* (1904). Aux livres relatifs à Paul (p. 178 ou 291), j'ajouterais, au moins, celui d'Anderson Smith, *Christianity according to St. Paul* (1927), qui est bien la meilleure introduction que je connaisse à l'étude du paulinisme. Ayant signalé le tome I du grand ouvrage de Foakes (et non *Foates*) Jackson et Kirsopp (et non *Kirksopp*) Lake, *The beginnings of Christianity*, je mentionnerais aussi les deux suivants (1922 et 1926), le t. III nous offrant un instrument d'étude incomparable touchant le texte des *Actes*, et j'ajouterais H. J. Cadbury, *The making of Luke-Acts* (1927), présentation du redoutable problème vraiment

Digitized by Google

excellente. Encore que le *Handbuch* de Lietzmann figure dans la Bibliographie de l'*Introduction*, je rappelerais spécialement, à propos de la littérature apocalyptique (p. 415), le remarquable commentaire de Lohmeyer, *Die Offenbarung des Johannes* (1926). Au t. II, à propos de la *Demonstratio* d'Irénée, je mentionnerais l'édition anglaise d'Armitage Robinson (1920), à cause des notes, et l'édition latine de Simon Weber (1917), à cause de l'apparat critique. Au total, ces additions, et peut-être quelques autres, qui me paraissent éminemment *pratiques*, ne chargeraient pas très lourdement le livre, car je les compenserais par quelques suppressions d'ouvrages, non pas inutiles certes, mais de seconde ou troisième ligne, à mon avis, ou d'usage plus étroit. Aussi bien n'ai-je insisté quelque peu sur cette question de la bibliographie que pour montrer combien il est difficile de s'entendre quand on cherche l'*essentiel* et l'immédiatement utile.

D'ensemble, je souscris pleinement à l'exposé de M. Puech, sous la réserve que j'ai indiquée ci-dessus ; il est rare qu'au fond et même quand il entoure son opinion de points d'interrogation protecteurs, il ne se rallie pas à la conclusion que j'accepte aussi, ou, du moins, qu'il n'ait tendance à pencher pour elle. Et ce n'est pas — soit dit en passant — une mince satisfaction pour la critique libérale que de voir un savant si sage, si réservé, si évidemment désireux de ne rien bouleverser, lui accorder non pas tout des thèses fondamentales auxquelles sa patiente enquête l'a conduite, mais du moins ce qu'elle regarde comme l'essentiel de son acquis. Il m'est naturellement impossible d'examiner ici par le détail tous les points sur les quels je serais disposé à chercher chicane à M. Puech ; comment ne s'en trouverait-il pas dans un livre de 1,200 pages qui traite d'un tel sujet? Je ne m'arrêterai que sur quelques-uns d'entre eux. Je lis (p. 9) que la foi conçue par les Apôtres en la résurrection de Jésus est « par conséquent » la foi en sa divinité. Je n'en crois rien, et la plus ancienne interprétation chrétienne de la résurrection, si les premiers chapitres des *Actes* méritent quelque crédit, aurait même conclu tout à l'opposé, puisqu'elle pensait que Jésus avait été ressuscité par Dieu *pour devenir Messie*. — Jésus, est-il dit p. 20, préparait « l'avènement d'une religion universelle » : assurément, mais c'était sans le savoir et sans le vouloir. — S'est-il donné lui-même pour le Messie (p. 20)? J'en doute fort, et la confession prêtée à Pierre ne me rassure pas. — Le récit de la Passion est peut-être, en effet, « le mieux lié » et « le plus cohérent » des Évangiles (p. 21) ; mais est-ce, en l'espèce, une garantie d'exactitude? Je n'en suis pas convaincu, et la très intéressante hypothèse qui voit une intention liturgique dans l'organisation artificielle de ce récit vaut au moins d'être discutée. — Placer le *Magnificat* dans la bouche d'Élisabeth (p. 94) ne me paraît pas aller « contre tout le sens du morceau », car Élisabeth a de quoi magnifier le Seigneur. On peut discuter et, de fait, les opinions se partagent sur l'attribution du couplet célèbre soit à Marie, soit à Élisabeth, et c'est plutôt la *disposition* que le *sens* du morceau qui me ferait pencher pour Marie. — Certainement, M. Delafosse parle sans savoir quand il attribue dans l'histoire selon Luc le principal rôle à l'imagination, mais n'est-ce pas pousser la réaction un peu plus loin qu'il n'est permis que d'écrire (p. 116) : « Luc respectait certainement trop l'histoire qu'il racontait pour se laisser aller à la tentation de l'embellir »? Je ne risquerais pas grand'chose pour répondre des scrupules historiques de Luc. — M. Puech n'accepte pas (p. 117) que *Lc.* ait été retouché sérieusement par un interpolateur, parce que, sur cette question comme sur celle — corrélative — des *Actes*, il s'est insurgé contre le scepti-

Digitized by Google

cisme de M. Loisy ; mais je ne suis pas certain qu'il ait raison ; il s'en faut. — Je fais toujours les plus prudentes réserves sur la *valeur* historique de *Jn.*, mais je suis pleinement d'accord avec M. Puech (p. 133) sur son *intention* historique, et ce n'est une recommandation ni pour lui ni pour les Synoptiques. Son accord partiel avec *Lc.* ne prouve rien, sinon qu'il s'est servi de *Lc.* quelquefois. — La théorie du *style rythmé* dans les écrits néo-testamentaires n'appartient pas qu'à M. Loisy (p. 118), et j'aurais été content de voir M. Puech poser le problème sur une base plus large et l'examiner sur toutes ses faces. Les études du P. Jousse et l'exploitation tendancieuse qui en a été risquée rendaient peut-être cette opération d'assainissement critique nécessaire. — Je ne crois pas possible d'admettre que la doctrine de *Jn.* aille à identifier le Christ à Dieu, à proclamer qu'il soit, « dans le sens plein du terme, Dieu », parce qu'en ce cas je ne comprendrais plus l'insistance de l'évangéliste sur la subordination rigoureuse du Fils au Père (cf. *Jn.*, 3, 16, 36 ; 4, 19 et suiv. ; en 6, tout le discours sur le *pain de vie ;* etc.). *Jn.* reste dans la ligne de Paul : le Christ représente pour lui une catégorie spéciale de la création, un être divin, *un dieu*, si l'on veut parler la langue courante, pas *Dieu.* — Est-il vraiment probable que *Jn.* ait été connu au début du IIe siècle (p. 149)? Je n'en jurerais pas, parce que les *Lettres* d'Ignace ne m'inspirent aucune confiance et surtout parce que les thèmes développés dans l'Évangile johannique ont pu (suggestion de Bacon) circuler quelque temps isolément avant de venir se bloquer dans notre texte : c'est pourquoi les pseudo-citations de la *Didaché* ou de Justin ne me touchent point. — Je ne sais pas si M. Puech n'exagère pas l'originalité de Paul (p. 179 et 324) ; j'ai jadis partagé cette illusion qui vient de l'Apôtre lui-même ; je fais aujourd'hui des réserves. — Paul n'est pas seulement « un fils de son temps » (p. 184), il est aussi un fils de son milieu : une juiverie de la *diaspora*, établie dans une ville où s'épanouit le syncrétisme et où les dieux du Salut sont installés. — Il est, en effet, « inconcevable » que Saül converti se soit mis à prêcher le Christ sans avoir reçu un rudiment d'instruction chrétienne (p. 185), mais il n'est pas nécessaire de supposer que c'est aux gens de Jérusalem qu'il l'a demandé. Ce qui me paraîtrait à moi « inconcevable » également, c'est qu'il eût pu affirmer son indépendance à l'égard de l'Église mère, comme il l'a fait en *Gal.*, si c'étaient les *Actes* qui disaient vrai. — C'est, à mon sens, une entreprise vaine que d'essayer une conciliation entre *Gal.* et *Actes* (p. 186 et suiv.). Il faut choisir entre deux sons de cloche discordants et renoncer à leur symphonie : il y a dans ce fait un argument très fort contre la composition lucanienne des *Actes*, de nos *Actes*. De cet écrit, d'ailleurs, M. Puech a certainement meilleure opinion que moi. — Ce ne sont pas seulement ses impressions sur le conflit de la chair et de l'intelligence que Paul n'a pas réduites « en système » (p. 306) ; le paulinisme, d'ensemble, n'est pas un système, ni une théologie ; c'est une mystique et, en un sens, un mystère. M. Puech a accepté très sagement l'influence des Mystères de salut sur le Tarsiote (p. 140), mais sans leur attribuer « une importance profonde ». De ce que le christianisme paulinien a bien assimilé les emprunts inconscients qu'il a faits aux Mystères, il ne suit pas que ces emprunts soient tout d'apparence et de surface. Il se peut même qu'ils ne soient pas directs ; je veux dire que la *diaspora* de Tarse les ait réalisés avant la conversion de Paul et les lui ait transmis, déjà mis au point pour son propre usage. Leur valeur d'*explication* et même de *génération* dans le paulinisme ne s'en trouve pas amoindrie. — M. Puech n'a pas confiance dans l'authenticité de *I Petri* (p. 334), mais il prend pour le dire

Digitized by Google

des précautions que je crois superflues : l'épître ne porte pas trace d'une influence directe de Jésus ; elle ne nous apporte aucun reflet de l'histoire évangélique ; elle n'est, à mon sens, intelligible que comme œuvre d'un paulinien, s'adressant à des convertis de la gentilité. — Je suis bien sceptique sur l'authenticité de *Jacques*, en faveur de laquelle M. Puech accepterait « une présomption assez forte » (p. 347) : la tentation était vraiment trop grande d'attribuer une épître au frère du Seigneur, et le « secrétaire grec », rédacteur véritable, vient trop à propos pour que devant lui disparaissent les pénibles difficultés qui nous arrêtent. — Donc, M. Puech a fait effort pour renflouer la réputation des *Actes* (p. 359 et suiv.), mise en péril ces années dernières, et il s'en est, je le crains, quelque peu laissé imposer par Harnack. C'est la partie de son livre où je me sépare le plus complètement de lui. Je trouve qu'il passe vite sur l'ignorance évidente de l'auteur des *Actes* touchant le contenu des *Épîtres* pauliniennes (p. 379) et qu'il fait trop bon marché des différences, des contradictions qui opposent le Paul des uns à celui des autres, des traits, des légendes qui, en *Actes*, attestent un état de la communauté plus évolué que celui dont témoignent les *Épîtres*. Je ne demande pas à Luc, ou au pseudo-Luc, de connaître les scrupules d'un critique moderne, mais je ne le puis prendre pour un naïf qui nous raconte tout ingénument ce qu'il croit exact. La manière dont il *reconstitue* les scènes auxquelles il n'a pas assisté m'inquiète grandement au regard de sa véracité habituelle, et je ne suis pas du tout sûr que son prétendu goût tout antique pour « la vérité synthétique et symbolique » (p. 386) ressemble, même de loin, à l'exactitude, non pas même minutieuse. Assurément, dans ce terrible problème des *Actes*, rien n'est si certain qu'on ne le puisse contester, mais j'ai l'impression qu'en face de l'hypercritique de M. Loisy M. Puech s'est laissé aller à un accès de conservatisme, du reste plus violent que profond, car, dans le détail, on connaît qu'il ne se refuserait pas à de notables conces ions. Pourtant, il donne raison à la version des *Actes* contre celle de Paul lui-même en ce qui regarde les débuts de l'apôtre dans la vie et l'action chrétiennes (p. 391). Je n'arrive pas à comprendre cette préférence et je continue à me demander ce que « le cher médecin » a bien pu apprendre de Paul, au temps où il vivait dans sa familiarité, pour paraître, à ce point, ignorant des idées directrices de son maître et de la position que celui-ci a voulu prendre vis-à-vis des « colonnes » de Jérusalem.

Dans son second volume, M. Puech ne cherche pas à nous donner les illusions qu'il ne se fait pas sur la valeur littéraire des œuvres qu'il étudie ; je ne vois guère qu'une exception : il a montré à l'égard des étranges lettres dites d'Ignace une bienveillance que je ne partage pas. D'Ignace, nous ne savons que ce que nous dit Eusèbe (*H. E.*, III, 36), c'est-à-dire rien du tout, car le soin que prend l'évêque-chroniqueur de se retrancher derrière un prudent λόγος ὃ'ἔχει prouve qu'il ne dispose que d'*on dit*, et la liste épiscopale d'Antioche, qu'il invoque également, ne mérite pas grand crédit. Les seules précisions que produise Eusèbe, il les tire des sept lettres qu'il a et l'usage qu'il en fait ne garantit pas leur authenticité. Contre elle les objections sont très fortes et les arguments que M. Puech leur oppose ne me semblent pas suffisants pour les faire tomber (p. 46 et suiv.). — Je crois (p. 235) que j'aurais insisté sur les vraisemblances relatives à l'existence d'une gnose juive préchrétienne et sur les syncrétismes gnostiques, d'aucuns judaïsants, d'autres christianisants, antérieurs à la grande gnose du second siècle. J'aurais dit plus nettement que M. Puech, pourquoi un Valentin, un Basilide, voire un Marcion ont pu

Digitized by Google

se croire de bons chrétiens et passer pour tels de leur temps, bien plus facilement qu'on ne l'a compris un siècle plus tard. — La tendance de M. Puech est d'opposer la gnose à « la vraie foi » (p. 311) ; le fossé n'était pas sans passerelles et, aujourd'hui même, il nous est parfois difficile de dire si telle ou telle œuvre (exemple : les *Odes de Salomon*) est ou non gnostique. — Je ne crois pas que le montanisme ne soit essentiellement qu'une surexcitation de l'esprit prophétique de l'âge apostolique ; il est surtout une réaction contre l'hellénisation, contre la spiritualisation du christianisme, et son pneumatisme délirant n'est que *la forme* et l'instrument de sa protestation disciplinaire. — Je n'ai pas grande confiance dans le discernement ni même dans l'intelligence d'Épiphane, mais j'ai du mal à croire qu'il aurait épilogué, comme il l'a fait, sur les *Aloges*, ou, du moins, à leur propos, si ces mauvaises têtes se réduisaient au seul Gaius (p. 265), qu'il ne nomme pas. Il est si naturel que la théologie du Logos et sa mystique aient soulevé des protestations et provoqué des résistances ! — Ce ne sont pas seulement « presque tous les païens » (p. 304) qui répugnent au dogme de la résurrection ; j'ai bien peur que ç'ait été d'abord et assez longtemps « presque tous les chrétiens » de culture hellénique. Le nombre des traités *sur la résurrection* suffirait à le prouver et l'épigraphie chrétienne, qui nous apprend d'ordinaire si peu, confirme du moins l'impression que donnent les textes : les épitaphes anciennes où s'affirme l'attente de la résurrection viennent d'ordinaire, même en Occident, d'Orientaux. La conception du salut par la résurrection et celle du salut par l'immortalité de l'âme répondaient à deux représentations anthropologiques divergentes ; leur surprenante conciliation dans la doctrine orthodoxe a demandé quelque effort. — Je ne crois pas du tout que les persécutions du IIIe siècle aient été « menées souvent avec un acharnement féroce » (p. 315). La férocité de quelques épisodes et peut-être celle des intentions réfléchies d'un Dèce ou d'un Valérien ne font point question ; mais l'acharnement, la persévérance, la suite dans l'action menée contre l'Église, je ne les vois pas. C'est bien pourquoi, malgré une première apparence de succès, chaque tentative de coercition faite contre les chrétiens, en ce temps-là, non seulement a échoué, mais a finalement servi leur propagande. Cet insuccès me paraît tenir beaucoup plus à l'incohérence et à l'intermittence de l'effort qu'à la force propre de l'Église (p. 573). — Il en coûte à M. Puech de diminuer « l'immense Origène » et de renoncer à l'admiration de « la science approfondie » de l'illustre Alexandrin (p. 577). Je me résigne plus aisément à convenir que les connaissances d'Origène étaient plus étendues que profondes, qu'elles ressemblaient plus à une érudition d'école qu'à une science véritable, et que sa pensée paraît bien souvent tributaire d'une bonne mémoire plus que d'une réflexion personnelle très originale. Les études d'Eugène de Faye m'ont confirmé dans ces conclusions que j'avais tirées depuis longtemps de mon propre commerce avec les maîtres du διδασκαλεῖον de Pantène.

Je ne veux pas, en prolongeant cette énumération de menus désaccords, donner l'impression que le livre de M. Puech ne me paraît pas excellent. Je pense, au contraire, qu'il l'est. Sa sobriété, sa mesure, la sûreté de son information, la clarté et l'agrément de son exposition attirent et retiennent ; sa prudence rassurera les timides. Il se peut que les autres la dépassent assez vite, mais M. Puech n'en prendra pas d'ombrage. Il lui restera dans tous les cas la satisfaction légitime d'avoir mis à la disposition des étudiants et de tous les hommes cultivés un instrument de travail et un guide, pour les uns, et, pour les autres, une description complète et

Digitized by Google

bien ordonnée d'une région de la littérature grecque où se risque rarement la curiosité des profanes et qui vaut pourtant qu'on l'explore. C'est pourquoi il a bien mérité de la science de l'antiquité chrétienne et de l'histoire des idées.

Ch. GUIGNEBERT.

Heinrich BRUNNER. **Deutsche Rechtsgeschichte.** T. II, 2e édition revue par Claudius Freiher VON SCHWERIN. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1928. In-8°, XVI-934 pages.

Émile CHÉNON. **Histoire générale du droit français public et privé des origines à 1815.** T. I. Paris, Recueil Sirey, 1926. In-8°, 984 pages, 6 planches. — T. II, 1er fascicule, publié par les soins d'Olivier MARTIN, 1929. In-8°, 575 pages, 2 planches.

Historiens et juristes ont longtemps souhaité voir paraître la deuxième édition du grand ouvrage de H. Brunner, qui, traitant de la période franque, n'intéresse pas moins la France que l'Allemagne. La mort de ce maître en 1915 a fait craindre que ce désir ne reçût jamais satisfaction. Brunner n'avait revu du tome II que le tiers environ (jusqu'au § 93). Le zèle pieux de M. von Schwerin a réussi, malgré des obstacles de tout ordre, à mener à bonne fin la revision du reste, et il convient de remercier ce savant. Il a raison de dire, à la fin de son Avertissement, que, en dépit des disparates inévitables qu'entraîne la refonte d'un traité, surtout quand l'auteur n'a pu aller jusqu'au bout de sa tâche, l'ouvrage de Brunner garde toute sa valeur. Les dimensions du livre ont été fortement accrues. De 762 pages (sans la préface), il passe à 934. La première partie, consacrée au droit public, a été fortement développée : le chapitre sur la Royauté renferme, par exemple, 129 pages, au lieu de 94 ; celui qui trait des antécédents du féodalisme (bénéfice, vassalité, immunité) comporte plus de cent pages (p. 328-432). Même la deuxième partie (Procédure) et la troisième (Droit pénal) ont reçu des additions importantes qui les grossissent respectivement de soixante et de trente pages. Il va sans dire que la bibliographie a été mise au courant, surtout des ouvrages allemands.

Sous cette nouvelle forme, l'œuvre de Brunner conserve les qualités qui ont fait sa réputation : sûreté dans la méthode, clarté dans l'exposé, rigueur et décision dans le jugement. La lecture de Brunner donne toujours une impression de sécurité. Avec lui on sait où l'on en est et où l'on va. Par exemple, sur l'origine et le sens de la vassalité, si l'on compare les pages de Brunner aux réticences, aux scrupules infinis de G. Waitz, on appréciera encore mieux la netteté de la pensée de Brunner. Est-ce à dire qu'il soit infaillible? Rien de tel, naturellement. Son attitude au sujet de l'origine des institutions mérovingiennes est incontestablement « germaniste ». Il s'obstine, contre l'évidence, à restreindre la part des influences romaines chez des fonctionnaires tels que le duc ou même le comte. Il n'échappe pas entièrement au reproche que formulait Guizot, il y a un siècle, contre certains savants, ses contemporains, d' « étudier les institutions des Germains en Germanie, puis de les transporter telles quelles dans la Gaule à la suite des Germains », alors que « la société germaine a été modifiée, dénaturée, dissoute par l'invasion, aussi bien que la société romaine ». Brunner n'a pas assez compris que, « dans ce grand

Digitized by Google

bouleversement, l'organisation sociale des vainqueurs a péri, comme celle des vaincus : les uns et les autres n'ont mis en commun que des débris » (*Cours d'histoire moderne*, t. I, 1829, p. 304). Mais il ne faudrait pas non plus exagérer ce travers. Dans l'ensemble, l'ouvrage de Brunner demeure un instrument de travail incomparable et il s'écoulera encore bien du temps avant que, dans son genre, il soit dépassé ou même égalé par un autre.

Le public français a la bonne fortune de posséder une série d'ouvrages remarquables sur les institutions et le droit public de l'ancienne France. Pour la période franque, les livres de Fustel de Coulanges, en dépit d'erreurs et de parti pris, offrent des pages toujours insurpassées. Les *Institutions politiques et administratives* de Paul Viollet, dans leur démarche un peu capricieuse, traduisent bien la pensée inquiète et si originale de leur auteur. La période qui s'étend de 987 à 1328 a trouvé dans le *Manuel* de Luchaire un exposé lucide et rigoureux. Le *Cours de droit public et privé* publié par Brissaud, il y a déjà un quart de siècle, renferme, sous une forme concise, une somme prodigieuse de renseignements. Quant au *Cours* d'Esmein, dont les éditions successives n'épuisent pas le succès, c'est une merveille d'esprit historique encore plus que juridique[1]. Néanmoins, ces beaux livres commencent à dater. Un des professeurs les plus laborieux de la Faculté de droit de Paris, Émile Chénon, a eu le courage d'entreprendre, à la fin de sa vie, une nouvelle *Histoire du droit français public et privé* et de la pousser jusqu'à l'année 1815. La mort a arrêté l'infatigable travailleur, alors qu'il avait achevé à peu près les deux tiers de sa tâche. Le premier tome, paru du vivant de l'auteur, est un gros volume de près de mille pages. Il traite, sous forme d'introduction, de la Gaule romaine (p. 1-108). La première partie, consacrée à la période franque (v^e^-xe siècles), comporte près de 400 pages (p. 109-484). La deuxième période, qualifiée « féodale et coutumière », après un grand chapitre consacré aux sources, étudie l'organisation politique, administrative, militaire, etc., de la féodalité, le régime municipal, l'Église ; il est divisée judicieusement en deux sections : 1° apogée du régime, du xe au xiiie siècle (p. 566-826) ; 2° déclin de la féodalité, aux xive et xve siècles (p. 807-953). Une douzaine de cartes minuscules et sommaires servent de mémento et soutiennent le lecteur peu familier avec la géographie historique.

L'auteur avait pu, en outre, rédiger pour l'impression la partie concernant le droit privé de la période féodale et amorcer l'histoire de la période monarchique, en écrivant deux chapitres, l'un sur l' « histoire externe » (les sources), l'autre sur le droit public, du moins jusqu'en 1789. Son disciple et successeur à la Faculté, M. Olivier Martin, a surveillé la publication du manuscrit qui forme un second volume de 575 pages (dont 312 pour la fin de la période féodale). Pour le reste, il n'existe que des notes de cours sténographiées sans références et sans bibliographie. M. Olivier Martin demande au lecteur, à juste titre, qu'on lui fasse crédit avant qu'il sache le parti qu'il devra tirer de ces matériaux bruts. Il nous est naturellement impossible d'entrer dans le détail d'une œuvre aussi vaste. Signalons seulement quelques points, en dehors des chapitres sur l'Église et le droit canonique, où l'auteur possédait une autorité particulière. En ce qui touche le caractère de la

1. Nous nous reprocherions de passer sous silence le précis d'histoire du droit public et privé publié par M. J. Declareuil (1926), bien qu'aucun exemplaire de cet excellent ouvrage ne semble avoir été adressé à la *Revue historique*.

Digitized by Google

mainmise des Francs sur la Gaule, Chénon repousse les théories exclusivement germanistes ou romanistes (t. I, p. 116-120). Sur les origines et la nature de l'institution par excellence des temps mérovingiens, celle de la royauté, son attitude est éclectique (p. 174). Cependant il pense (p. 178) que le caractère germanique l'emporte. Pour reprendre un jugement de Lavisse, qui lui a échappé, « le roi mérovingien a joué le personnage germanique mieux que le personnage romain » (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1885). C'est seulement à partir des Carolingiens que la royauté, grâce au caractère religieux conféré par l'onction, au sacre, a affecté un idéal élevé du pouvoir, au moins théoriquement.

En ce qui touche les origines du féodalisme, l'auteur repousse (p. 480, et t. II, p. 8) la théorie de Guilhermoz, qui voit dans les premiers vassaux des soldats domestiques. Au début, la vassalité impliquerait des services indéterminés, mais non le service militaire, lequel n'était dû qu'au roi (c'est l'idée de Waitz). Sur le bénéfice (p. 425-432) et sa liaison avec la vassalité (p. 482), Chénon expose les opinions qui s'affrontent depuis un siècle et davantage, sans prendre très nettement parti. Pour la période féodale (1re partie), l'auteur ne pouvait ajouter beaucoup au *Manuel* de Luchaire, bien que celui-ci ait vieilli. Il se refuse à adopter exclusivement sur l'origine de l'émancipation des villes aucune des théories qui se sont fait jour depuis les travaux de ce maître et ceux de Giry en France. Les causes de cette émancipation sont trop complexes pour être ramenées à un seul principe, et Chénon garde son attitude éclectique ici encore (p. 634). Félicitons-le de ne pas adopter la distinction de Luchaire en villes libres et en villes franches, comme si « franchise » n'était pas précisément le mot usité au Moyen Age pour « liberté ».

La seconde section de cette période est peut-être plus utile encore, vu que Luchaire s'arrête à l'avènement des Valois en 1328. De même les pages 1-292 du tome II, consacrées au droit privé et à ses sources. Quant à la troisième partie, ce qui en a paru (p. 313-575) nous aidera à attendre l'ouvrage qu'il faudra bien que quelqu'un nous donne un jour sur le droit public et privé des XVIe et XVIIe siècles. Telle qu'elle se présente à nous, malgré son inachèvement, provisoire, espérons-le, l'*Histoire générale du droit français* de Chénon constitue le « vade-mecum » de l'historien, non moins que du juriste[1].

F. Lot.

1. Une poignée d'observations. Ce qui est dit du Conseil du roi (t. II, p. 420 et suiv.) est confus et peu satisfaisant, comme les travaux antérieurs. Chénon a ignoré le mémoire capital de G. Desjardins (*Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1893) qui donne la clef du problème du sectionnement du Conseil de Henri II à Louis XV.

Je ne suis pas persuadé que le chevage de 4 deniers annuels (t. II, p. 50) fût la caractéristique de la condition servile. Il faudrait spécifier qu'il s'agit surtout de serfs d'église, et la condition réelle de ces serfs de 4 deniers était en fait supérieure souvent à celle des hommes libres. Les travaux de Leo Verriest ont échappé à Chénon. La Cour des monnaies date-t-elle vraiment de 1358 (t. I, p. 881)? Une étude considérable d'Ébel sur cette institution, qui la fait naître dix ans plus tôt, est malheureusement demeurée inédite et n'est connue que par les *Positions des thèses de l'École des chartes*, promotion de 1889. Enfin, il est regrettable, à propos des origines de la Taille (p. 770), que l'auteur n'ait pu avoir connaissance des mémoires de M. Carl Stephenson (*Moyen Age*, 1926) qui ont renouvelé la question.

Digitized by Google

The collected papers of Paul VINOGRADOFF, with a Memoir by the Right Hon. H. A. L. FISHER. Oxford, Clarendon Press, 1928. 2 vol. in-8°, VIII-326 et VIII-509 pages. Prix des deux volumes : 42 s.

Au lendemain de la mort de Maitland, l'Université de Cambridge publiait, sous le titre de *Collected Papers*, un ensemble de mémoires et d'articles du célèbre historien du droit, épars dans un grand nombre de revues de divers pays. De même après la mort du regretté Sir Paul Vinogradoff, dont la disparition laisse un si grand vide parmi les historiens et les juristes du monde entier, l'Université d'Oxford a tenu à lui rendre un honneur identique en éditant deux volumes précédés d'une biographie où le très honorable H. A. L. Fisher fait revivre la noble figure du maître dont nous conservons un souvenir ému et dont nous nous enorgueillissons d'avoir été l'ami. Il faut avant tout savoir gré à Lady Vinogradoff qui, dans un pieux dévouement, a consacré pendant trois années sa pensée et ses efforts à réunir les éléments de ce livre et à les présenter de manière à faire honneur à la mémoire du disparu.

L'histoire sociale, l'histoire du droit, l'histoire anglaise ont beaucoup à prendre dans ces articles. Les articles les plus intéressants et les plus nouveaux sont certainement à nos yeux ceux qui montrent une forme de la pensée de l'auteur assez peu connue en France, et qui semble cependant avoir dominé ses dernières années. Des célèbres conférences qu'il donna dans les Universités des États-Unis en 1923-1924 et qui avaient été disséminées dans diverses revues américaines, il n'était guère aisé d'avoir une idée d'ensemble. Cette idée se dégage, au contraire, très clairement de leur rapprochement dans les *Collected Papers* ; on y voit la pensée du Maître obsédée par le désir de réconcilier avec le passé les événements historiques qui se déroulent sous ses yeux. Sensible à l'étrange pression altruiste qui se manifeste à des degrés divers, mais cependant uniformément, sur tous nos types de sociétés occidentales, hanté par ce conflit entre les tendances individualistes et collectivistes en matière économique, juridique, religieuse et même morale, l'étude sociale basée sur le droit historique lui apparaît comme le diagnostic, qui peut seul éviter les erreurs de gouvernement et indiquer la meilleure voie à suivre dans le domaine législatif et judiciaire. Une masse qui poursuit obstinément une fin se trompe-t-elle tout à fait? On sent le désir de cette âme russe de chercher une explication, je dirai presque une excuse historique aux phénomènes troublants de son époque. Néanmoins, il montre les droits imprescriptibles de l'individu, seule échappatoire à la toute-puissance oppressive de l'État. En somme, sa position entre deux attractions et aussi entre deux craintes est très symptomatique ; plus curieux encore est le fait qu'il ait choisi le sol des États-Unis pour s'y poser en historien, prophète, sans enthousiasme, il est vrai, d'un âge socialiste.

Sous ce jour, on peut mettre à sa vraie place l'œuvre qu'il estimait le couronnement de sa vie, les *Outlines of Historical jurisprudence*, œuvre dont il nous dit lui-même avoir désiré la traduction en langue française, afin d'en assurer la large diffusion. Dès 1913, son plan était mûri. L'article intitulé *L'étude du Droit*[1] insiste déjà sur l'étude comparée de tous les droits anciens, il nous y trace le plan futur des

1. Publié dans les *Collected Papers*, t. II, p. 205-214, d'après les *Essays in legal history*. Oxford, 1913.

Digitized by Google

Outlines. On connaît l'idée même de ce plan. On peut répartir, sous réserve de subdivisions ultérieures, en cinq types principaux les formes de groupement social qui caractérisent l'histoire juridique. Le premier type : Le droit de la Tribu, fit, avec quelques observations préliminaires, l'objet du premier volume paru en 1920[1]. Le second type : Le droit de la Cité, surtout de la cité grecque prise à titre d'exemple, fit la matière du deuxième volume paru en 1922[2]. Le troisième volume devait être consacré au type suivant : *Le droit de l'État théocratique*, et l'auteur se proposait, semble-t-il, de l'examiner au Moyen Age, tant sous la forme du droit musulman et du droit juif que sous la forme occidentale du droit canonique. Cette œuvre, il n'a pu la mener à bonne fin. Le droit canonique surtout, si l'on désire en connaître le jeu normal en Angleterre, requiert de difficiles travaux d'approche, encore à réaliser. Il nous a laissé cependant deux chapitres inédits, l'un intitulé par les éditeurs : *L'Église*[3], où il ne faut guère voir qu'une copieuse moisson d'idées et d'aperçus originaux consignés par l'auteur, afin d'être mis ultérieurement en œuvre ; l'autre : *Sources du Droit*[4], traitant du droit naturel au Moyen Age, spécialement examiné dans la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Nous pouvons nous faire quelque idée de ce que devaient être dans la pensée de Sir P. Vinogradoff les livres consacrés au quatrième type : Le droit des associations individualistes et, au cinquième type : Le droit des associations collectivistes sous ses diverses formes, en examinant les chapitres suivants des *Collected Papers*.

Le Status *ou la condition personnelle en droit moderne*[5]. Maine voyait la société évoluant du *status*, qui délimite par classe la condition personnelle des individus, au « contrat », c'est-à-dire à la libre faculté pour les individus de s'engager les uns envers les autres sous la seule garantie d'un État arbitre. Sir Paul montre, par quelques touches très sûres, que tout au contraire nous marchons à l'heure actuelle, tant en Angleterre que sur le continent, vers la résurrection d'un droit de classes et que l'État moderne, réformateur social, s'attache à la reconstitution de *status*, car quel autre nom donner à la législation propre aux classes ouvrières, aux fonctionnaires, et ainsi de suite?

Types historiques de droit international[6]. C'est une large esquisse historique du droit international, en prenant pour cadre les cinq formes sociales, déjà indiquées. L'auteur semble pourtant y subdiviser le quatrième type en droit des États souverains à base territoriale et droit des associations contractuelles d'individus.

But et méthode du droit[7]. Examen des avantages respectifs de la méthode logique ou dogmatique qui analyse les principes juridiques et leurs conséquences, et de la méthode sociologique, qui recherche les causes des législations et leurs tendances.

La crise du droit moderne[8]. Critique de l'ouvrage d'Ehrlich, *Grundlegung einer Soziologie des Rechts* (1913).

1. *Outlines of Historical jurisprudence*. Vol. I : *Introduction and Tribal Law*. Oxford, 1920. Traduit en français sous le titre *Principes historiques du droit*, par M. Duez et Joüon des Longrais. Paris, 1924.
2. *Outlines*. Vol. II : *The jurisprudence of the Greek City*. Oxford, 1922.
3. *Col. Pap.*, t. II, p. 438-464.
4. *Ibid.*, t. II, p. 465-478.
5. *Ibid.*, t. II, p. 230-238 (*The Canadian Bar Review*, juin 1923).
6. *Ibid.*, t. II, p. 248-318 (*Bibliotheca Visseriana*, vol. I, 1923).
7. *Ibid.*, t. II, p. 319-327 (*Columbia Law Review*, janvier 1924).
8. *Ibid.*, t. II, p. 215-225 (*Yale Law Journal*, janvier 1920).

Digitized by Google

Personnes juridiques[1]. Sous ce titre, l'auteur groupe les corps résultant d'une entente comme les Compagnies industrielles, les corps résultant de la volonté d'un donateur : fondations charitables ou religieuses, les corps résultant d'une force sociale d'attraction : famille, groupements locaux, communautés religieuses, trade-unions même en fait. La conception, l'organisation, le traitement des responsabilités de ces personnes juridiques dépendent des tendances individualistes ou socialistes qui prédominent dans une époque.

Idéal et standard juridiques[2]. L'idée de justice change, quoi qu'on fasse, suivant les époques, et se trouve parfois singulièrement diverger de la législation en vigueur. Cela s'est produit à la fin du monde antique, à la fin du Moyen Age, au XVIIe et au XVIIIe siècle, cela se produit encore de nos jours. Chacune de ces époques traduit son sentiment par l'affirmation chaque fois renaissante d'un prétendu droit naturel que l'histoire nous montre être, suivant le mot si juste de Saleilles, « à contenu variable ». La fermentation sociale de notre époque n'est qu'une tendance qui souvent s'ignore d'accorder des législations conçues dans un temps d'individualisme rationaliste avec les conceptions de justice altruiste, qui prévalent de plus en plus dans les temps nouveaux que nous vivons.

La nature juridique de l'État[3]. Le droit historique se doit de trouver à l'État un fondement qui, pour être variable, n'en doit pas moins être stable : au delà d'un minimum d'attributions souveraines maintenant l'ordre public, il cesse d'exister ; mais, au delà d'un certain accaparement des activités nationales, il suscite de profondes réactions sociales. L'État et la Loi sont les deux aspects d'un même corps organique sans cesse à la poursuite de fins sur lesquelles l'ambiance extérieure exerce une action décisive à la longue.

Le fondement d'une théorie des droits[4]. L'auteur s'élève contre les théories de Ihering et de Duguit qui magnifient l'État, seul chargé de l'arbitrage des intérêts. Le droit ne saurait être qu'un compromis entre la volonté de l'État et la conscience que les hommes ont de leur droit. Pour y trouver un frein aux concepts socialistes, Sir Paul réhabilite dans le droit le facteur subjectif. Il en donne un ingénieux exemple dans la Déclaration des droits de l'homme de 1791, dont il suit la filière historique à travers les bills des colonies d'Amérique, jusqu'aux idées fondamentales du Common Law anglais lui-même.

Quelques problèmes de droit public[5]. On sait que l'Angleterre prétend ne pas avoir de cour ni de droit administratifs ; la supervision des cours de justice s'impose à son administration, et le fonctionnaire y vient personnellement répondre de ses abus de pouvoir, doctrine qui se résume dans l'adage traditionnel : *The King can do no wrong*. Dans les pays continentaux, dont la législation s'inspire du droit romain, la responsabilité civile de l'État, légalement reconnue, a entraîné la création de cours administratives et d'un droit administratif qui agissent parallèlement au pouvoir judiciaire, au lieu de lui être subordonnés. Sir Paul montre que ces deux systèmes trop absolus gagneraient réciproquement à se faire quelques emprunts.

Le problème du droit coutumier[6]. Dans toute doctrine des sources du droit, la cou-

1. *Col. Pap.*, t. II, p. 328-340 (*Columbia Law Review*, juin 1924).
2. *Ibid.*, t. II, p. 341-349 (*Michigan Law Review*, vol. XXIII, n° 1).
3. *Ibid.*, t. II, p. 350-366 (*Ibid.*, n° 2).
4. *Ibid.*, t. II, p. 366-380 (*Yale Law Journal*, nov. 1924).
5. *Ibid.*, t. II, p. 381-401 (*California Law Review*, juillet et septembre 1924).
6. *Ibid.*, t. II, p. 410-422 (*Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft*).

Digitized by Google

tume est importante, parce qu'elle prouve l'apport de la psychologie nationale et du développement traditionnel souvent en antagonisme avec les codifications rationalistes. En Angleterre cette importance est d'autant plus grande que le Common Law se rattache à une origine coutumière, mais partout on doit faire état de ce facteur d'appréciation morale de la communauté, qui dépend largement d'habitudes sociales contractées bien avant d'être invoquées en justice.

Quelques considérations sur les méthodes usitées pour faire la preuve des coutumes juridiques[1]. Les procédés employés dans l'Angleterre du XIIe et du XIIIe siècle pour établir l'existence des coutumes rappellent de près ceux en usage sur le continent. Dès le XIVe siècle, la *Recognition* anglaise, qui exprime par la voix d'un jury l'opinion du pays, s'écarte nettement de notre « enquête par turbe », où prédomine l'opinion des techniciens professionnels.

L'histoire des institutions anglaises a aussi beaucoup à glaner dans les *Collected Papers* de Vinogradoff ; mais certains des articles reproduits eurent en leur temps un tel retentissement que leur réputation n'est plus à faire. L'article sur le *Folkland*[2], où Sir Paul renversa, et non sans bruit alors, la théorie classique de J. Allen : le *folkland* n'est pas la terre de la nation ou du peuple, c'est celle qui est tenue coutumièrement par *folklaw*, en opposition au *bookland* qui était la terre tenue par charte ou livre foncier. Un autre mémorable article sur le *Bookland*[3] s'attaque aux théories de Maitland, en constatant sur ce point l'influence romaine. — *Le transfert de la terre en ancien droit anglais*[4]. Les Memoranda de Medhamstead, qui contiennent une trentaine d'exemples de ventes ou *lanceap*, montrent que le transfert au Xe siècle ne pouvait s'établir qu'à l'encontre de coutumes tribales hostiles à l'aliénation. — Dans l'article sur le *Texte de Bracton*[5], Sir Paul dénonçait à l'opinion savante les regrettables imperfections de l'édition donnée par Sir Travers Twiss, et il dressait déjà le plan d'une nouvelle édition critique, celle que nous devons aujourd'hui au professeur Woodbine. On trouvera dans l'article sur le Registre de notes de Bracton[6] la lettre célèbre où, pour la première fois, est signalé ce document capital du droit du XIIIe siècle, le *Bracton's Notebook*, que Maitland devait publier un peu plus tard. *Les éléments romains dans le traité de Bracton*[7] ont fourni à Sir Paul l'occasion de combattre l'opinion de Maitland qui accusait le grand juriste anglais d'avoir mal compris le droit romain.

Différents articles escortèrent en leur temps l'ouvrage fondamental de Sir Paul sur le vilainage en Angleterre. *Services agricoles*[8] y ajoutent un chapitre intéressant. Le critère anglais du vilainage, l'incertitude des services dus par le vilain, s'établit par suite du refus des cours royales de protéger le vilain en certains cas. Le refus de juridiction fut une cause, non un effet. — La *Fin du vilainage en Angleterre*[9] est une appréciation critique de l'ouvrage de T. W. Page ; Sir Paul y repousse avec bon sens toute solution extrême dans une matière aussi controversée

1. *Col. Pap.*, t. II, p. 402-409 (*Mélanges O. Balzer*, 1925).
2. *Ibid.*, t. I, p. 91-111 (*English Historical Review*, janvier 1893).
3. *Ibid.*, t. I, p. 168-191 (*Mélanges Fitting*. Montpellier, 1908, t. II, p. 499-522).
4. *Ibid.*, t. I, p. 149-167.
5. *Ibid.*, t. I, p. 77-90 (*Quarterly Review*, 1885).
6. *Ibid.*, t. I, p. 297-302 (*Athenaeum*, 19 juillet 1884).
7. *Ibid.*, t. I, p. 236-244 (*Yale Law Journal*, juin 1923).
8. *Ibid.*, t. I, p. 112-128 (*Economic Journal*, t. X, septembre 1900, p. 308-322).
9. *Ibid.*, t. I, p. 129-138 (*English Historical Review*, octobre 1900).

Digitized by Google

que celle de la disparition du servage en Angleterre. *L'histoire du gouvernement local*[1] contient un compte-rendu de l'ouvrage de M. S. et Mme B. Webb sur le manoir et le bourg. *Un exemple de la continuité du système d'openfield*[2] est choisi dans le cas particulier du manoir de Great-Tew (Oxfordshire). Les *By laws* de ce manoir[3] contiennent trois textes du XVIIIe siècle, qui règlent la vie agricole et les amendes pour manquement aux usages du manoir.

D'autres articles intéressent plus spécialement la Grande Charte et l'histoire constitutionnelle. On connaît sur cette matière les idées que Sir Paul exposa dans *Magna Carta. Cl. 39*[4] ; résistant au courant qui porte à trop atténuer l'importance constitutionnelle des revendications des barons, il compare l'acception primitive des termes *nullus liber homo*, *lex terrae*, *judicium parium*, et leur extension ultérieure.

Dans *Quelques problèmes d'histoire du droit anglo-normand*[5], à la recherche des sources juridiques du Common Law de la phase anglo-normande, l'auteur explique sa formation coutumière par une conception d'autonomie juridique des différentes couches sociales : classe militaire, classe non militaire, classe non libre, qui se reflète très bien dans le *judicium parium suorum*, véritable *lex terrae*. — *L'histoire constitutionnelle et les* Year books[6] insiste sur l'importance de ces recueils de jurisprudence pour l'histoire constitutionnelle et spécialement pour l'histoire de la prérogative. — *La pratique des institutions d'État en Angleterre*[7] examine d'un point de vue moderne l'aspect constitutionnel du pays.

Certains articles encore concernent spécialement l'histoire du droit privé. *Les maximes dans l'ancien droit commun anglais*[8]. Pendant cette époque du XIIIe et du XIVe siècle, que l'auteur appelle l'âge scolastique du droit, le droit romain pénètre surtout le droit anglais par la voie de maximes ou brocards, dont on suit le cheminement depuis les théoriciens, qui les ont empruntés au Digeste, jusqu'à la dialectique des avocats et des juges. — *Ralph de Hengham, chef justice de la cour des Plaids communs*[9]. Dix ans après sa disgrâce retentissante, Ralph de Hengham, l'ancien chef juge du Banc du roi, redevient chef juge des Plaids communs et il occupe ce poste de 1301 jusqu'à sa mort en 1311, avec une réelle activité juridique, dont l'auteur nous apporte quelques exemples. — *Raison et conscience dans le droit du XVIe siècle*[10]. La chancellerie, cour de conscience, s'inspirant de principes canoniques pour modeler son Équité, apparaît clairement dans le célèbre *Dialogue* de Christophe Saint-Germain, surtout dans sa première version en latin de 1523, qu'on a trop peu utilisée.

1. *Col. Pap.*, t. I, p. 304-307 (*The Nation*, 2 mai 1908).

2. *Ibid.*, t. I, p. 139-148.

3. *Ibid.*, t. I, p. 286-296.

4. *Ibid.*, t. I, p. 207-221, d'après *Magna charta. Commemoration Essays*, éd. H. E. Malden. Aberdeen, 1917.

5. *Ibid.*, t. II, p. 423-437 (*Revue historique du droit*, avril-juin 1926).

6. *Ibid.*, t. I, p. 192-206 (*Law Quarterly Review*, juillet 1913).

7. *Ibid.*, t. I, p. 308-326 (*Zeitschrift für Politik*, Band II, Heft. II, 1909).

8. *Ibid.*, t. II, p. 239-247 (*Revue historique de droit français et étranger*, 1923).

9. *Ibid.*, t. I, p. 245-252 (*Essays in medieval history* offerts à Th. F. Tout. Manchester, 1925).

10. *Ibid.*, t. II, p. 190-204 (*Law Quarterly Review*, octobre 1908).

Digitized by Google

Signalons aussi quelques articles relatifs au droit antique : *La sanction judiciaire dans Aristote*[1], où l'auteur examine les principes de la justice corrective dans le livre V de la Morale à Nicomaque. *La libre interprétation du droit dans la démocratie athénienne*[2], *Le terrain juridique de la plaidoirie de Démosthène pour Démon contre Zénothémis*[3], *Le droit grec*[4], où l'auteur affirme sa croyance en une unité des conceptions juridiques grecques au-dessus des particularités locales. *L'œuvre de Rome*[5] contient une brève étude de diverses conséquences de la *pax romana*.

Sur le droit scandinave ou germanique, citons : *Race et parenté dans l'ancien droit norvégien et islandais*[6]. — *Le Wergeld et la situation sociale*[7] est consacré à l'arithmétique des rançons pécuniaires de crimes dans les différents types de droit franco-germanique et ses rapports avec l'organisation de la société. *Sur la question du Wergeld*[8] contient une controverse sur le même sujet avec Ph. Heck et B. Hilliger.

Enfin, on trouvera dans les *Collected Papers* quelques articles nécrologiques concernant F. W. Maitland[9], F. Seebohm[10] et L. Mitteis[11], ainsi que deux exposés sur l'enseignement en Angleterre. *L'enseignement de Sir Henry Maine*[12] est la leçon inaugurale du professeur Vinogradoff, remplaçant Sir H. Maine à l'Université d'Oxford. *Oxford et Cambridge vus par des yeux étrangers*[13] est un plaidoyer pour l'adjonction à l'enseignement trop doctrinal des Universités anglaises d'un entraînement pratique réalisé dans des séminaires, qui effectuent des travaux en commun. Sir Paul devait plus tard à Oxford montrer l'exemple dans cette voie comme en témoignent les neuf volumes des *Oxford Studies*.

A la fin des *Collected Papers* se trouve une bibliographie des publications de Sir Paul, par ordre chronologique, mais il faut lire ces deux forts volumes pour avoir une juste idée de la richesse et de l'originalité de sa pensée.

F. JOÜON DES LONGRAIS.

St. John D. SEYMOUR. **Anglo-irish literature, 1200-1582.** Cambridge, at the University Press, 1928, 170 pages. Prix : 12 s. 6 d.

Dans cet ouvrage, M. Seymour s'est proposé de faire connaître une époque littéraire mal connue, celle de la littérature anglo-irlandaise au Moyen Age, c'est-à-

1. *Col. Pap.*, t. II, p. 1-14 (*Columbia Law Review*, novembre 1908).
2. *Ibid.*, t. II, p. 15-23 (*Archiv für Rechts-und Wirthschaftsphilosophie*, octobre 1912).
3. *Ibid.*, t. II, p. 24-35 (*Revue d'histoire du droit*, vol. III, 1921).
4. *Ibid.*, t. II, p. 36-45 (*Encyclopaedia of Religion and Ethics* de Hastings, vol. III, 1914).
5. *Ibid.*, t. I, p. 222-236 (*The Evolution of World peace*, éd. F. S. Marwin).
6. *Ibid.*, t. II, p. 46-83 (*Zeitschrift für Sozial-und Wirthschaftsgeschichte*, t. VIII, 1899).
7. *Ibid.*, t. II, p. 84-152 (*Zeitschrift der Savigny-Stiftung. Germ. Abth.*, t. XXIII, 1902).
8. *Ibid.*, t. II, p. 153-172 (*Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirthschaftsgeschichte*, t. IV. 1905).
9. *Ibid.*, t. I, p. 253-264 (*English Historical Review*, avril 1907, et p. 265-271 compte-rendu des *Collected Papers* de F. W. Maitland paru dans *The Nation* du 15 juillet 1911).
10. *Ibid.*, t. I, p. 272-276 (*The Economic Journal*, juin 1912).
11. *Ibid.*, t. II, p. 226-229 (*Journal of Egyptian Archaeology*, vol. VIII, 1922).
12. *Ibid.*, t. II, p. 173-189 (*Law Quarterly Review*, avril 1904).
13. *Ibid.*, t. I, p. 277-285 (*The Fornightly Review*, vol. XXXVII, 1885).

Digitized by Google

dire les œuvres composées par des auteurs anglais plus ou moins « hibernisés » et écrites non pas dans la langue nationale (le gaélique), mais dans une des trois langues littéraires importées dans le pays par la conquête étrangère : le latin, le français et l'anglais. La première en date des œuvres étudiées par lui est le poème français sur la conquête de l'Irlande au temps de Henri II, bien connu sous le titre : *Le chant de Dermot et du comte*, œuvre composée entre 1200 et 1225, peut-être par Maurice Regan, mais à l'aide de matériaux fournis par un auteur inconnu contemporain des événements. Le dernier chapitre (le ch. x) est tout entier consacré à la vie et à l'œuvre de Richard Stanihurst, qui naquit à Dublin en 1547 et mourut à Bruxelles en 1618. La date de 1582 est celle où ce Richard publia sa traduction anglaise de Virgile, alors que, réfugié aux Pays-Bas et converti au catholicisme romain, il avait définitivement quitté sa patrie, à l'aurore d'une époque nouvelle.

En suivant l'ordre chronologique, les premières œuvres de cette littérature sont en français : d'abord *Le chant de Dermot et du comte*, puis le récit poétique du *Retranchement de New Ross*. Cette ville, appelée en latin *Villa novi pontis* et en français *La novele vile*, fut fondée par Isabelle de Clare, fille de Strongbow, près d'un pont, d'où New Ross prit, en outre, le nom de *Rosponte ;* l'enceinte fut commencée en 1265, et la ville fut détruite par un incendie en 1394. M. Seymour a traduit en entier, dans son livre, ce récit versifié qui ne manque pas d'intérêt, même pour l'histoire. C'est encore en français que Geofroi de Waterford traduisit trois œuvres célèbres au Moyen Age : le *Secreta secretorum*, faussement attribué à Aristote ; le *Roman de Troie*, par Darès le Phrygien, et l'*Histoire de Rome*, par Eutrope. Pour cette dernière œuvre, Geofroi paraît avoir utilisé un manuscrit non interpolé, ce qui facilite l'étude critique de cet autre roman[1].

Geofroi était un dominicain qui mourut vers 1300. C'est à peu près à la même année que le « grand savant et théologien » Richard Fitzgerald naquit à Dundalk. Il était donc Irlandais ; mais c'est à Oxford qu'il alla faire ses études. Nommé (1347) archevêque d'Armagh, d'où son nom d'*Armachanus* sous lequel il a été si souvent cité, il attaqua l'ordre des Frères Mendiants à la fois dans un livre : *De pauperie Salvatoris*, et dans un sermon prêché à la croix de Saint-Paul de Londres : *Defensio curatorum* (1351) ; deux œuvres retentissantes qui l'obligèrent d'aller se défendre devant le pape en Avignon. Son traité *De pauperie*, terminé en 1356, est divisé en sept livres, dont les quatre premiers ont été publiés par la « Wiclif Society » en appendice au *De dominio divino* du célèbre hérésiarque. Fitzgerald peut donc être considéré comme un précurseur de Wycliffe. Il mourut en 1360 sans avoir revu son pays natal. Son animosité contre les *Friars* fut partagée par d'autres Irlandais : Henry Crump, moine cistercien à l'abbaye de Baltinglass, qui fut obligé de se rétracter ; Philippe Norris, qui fut excommunié (1431), mais qui obtint sa grâce, puisqu'il devint doyen de Saint-Patrice de Dublin. Leurs écrits ne valent guère d'être signalés qu'à cause des persécutions dont ils furent les victimes. Il faut, au contraire, tenir le plus grand compte, surtout au point de vue de l'histoire des mœurs, d'un très curieux document rédigé en latin à l'occasion des poursuites dirigées contre Alice Kyteler. Une enquête faite en 1324 dans le diocèse d'Ossory par l'évêque Richard de Ledrede permit de découvrir des actes de sorcellerie com-

1. Ces trois traductions nous sont parvenues dans un seul manuscrit qui appartient à la Bibliothèque nationale et dont M. Seymour donne une cote tout à fait insuffisante (n° 1822).

Digitized by Google

mis par cette femme et plusieurs de ses compagnes. L'évêque l'excommunia ; mais le fils d'Alice trouva un appui dans le sénéchal de Kilkenny, Arnold le Poer, qui fit jeter l'évêque en prison. L'affaire, comme on pense, eut un grand retentissement ; elle est contée tout au long dans le texte de l'enquête, publié jadis par la Camden Society (1843).

Le chapitre v du volume traite des poèmes d'un caractère religieux, qui ont été pour la plupart composés en anglais. M. Seymour publie presque en entier un de ces morceaux dont l'auteur paraît être un franciscain, Michel de Kildare, qui vivait dans les premières années du XIVe siècle. Un autre a sans doute pour auteur l'évêque d'Ossory, dont il vient d'être parlé ; c'est une sorte de cantilène qui met en scène le Christ en croix et qui devait être chantée aux grandes fêtes de l'Église. — Le chapitre VI est consacré à des œuvres d'un caractère laïc. Une d'elles présente un réel intérêt historique ; c'est une épître versifiée en anglais. Elle est adressée à Walter Fitzsimons, archevêque de Dublin, par le maire de Waterford, qui lui reproche vivement d'avoir accueilli l'aventurier Lambert Simnel comme un souverain légitime (1487) ; il veut lui prouver que la couronne appartenait de droit au roi de fait, Henri VII. — Parmi les poèmes satiriques qui font l'objet du chapitre VII, on s'arrête volontiers sur l'amusante pièce : *Le pays de Cocagne*, qui se rattache aux fantaisies goliardiques sur lesquelles M. Seymour passe un peu vite. Il semble ne pas connaître les publications françaises, en particulier les études de feu Ch.-V. Langlois sur les productions de cette singulière veine poétique.

Avec le chapitre VIII, nous arrivons au drame religieux, qui ne paraît pas avoir produit d'œuvres notables, excepté peut-être le « pageant » ou procession des Neuf-Preux (*Nine Worthies*), qui eut un grand succès à Dublin et à Kilkenny dans le cours du XVIe siècle. Les œuvres en prose du XVe siècle occupent le chapitre IX. Là, une place à part est faite à un certain James Yonge, qui s'intitulait « notaire impérial et le plus humble des écrivains et citoyens de Dublin » ; on lui doit deux écrits célèbres : le premier, en latin, raconte la très curieuse visite faite au « Purgatoire de saint Patrice » par un gentilhomme hongrois, Laurent Rathold de Paztho, en 1412 ; l'autre est une traduction anglaise du *Secreta secretorum* de Geofroi de Waterford. C'est, nous dit M. Seymour, « le plus long de tous les travaux écrits en dialecte anglais du Pale (banlieue de Dublin) qui nous soient parvenus » ; il a été exécuté à la demande de James Butler, comte d'Ormond et vice-roi d'Irlande de 1412 à 1419. Il y est beaucoup question des devoirs et des responsabilités qui incombent aux rois.

Quant à Richard Stanihurst, qui clôt la série des auteurs étudiés par M. Seymour, il suffira de dire, ou de rappeler, qu'il naquit à Dublin en 1547 d'une vieille famille bourgeoise, qu'il remporta de brillants succès scolaires au Collège de l'Université d'Oxford ; qu'on lui doit une *Description of Ireland*, compilation sans critique, mais amusante par les fables que l'auteur y débite sans sourciller, et une Continuation des chroniques d'Irlande qui se rapporte uniquement au règne d'Henri VIII. Ces deux ouvrages doivent être mentionnés parce qu'ils constituent le début des grandes *Chronicles* de Holinshed (1577). On a vu plus haut comment Stanihurst quitta l'Irlande et l'Angleterre au moment des persécutions contre les catholiques ; rappelons que, si M. Seymour s'arrête à l'année 1582, c'est parce qu'en cette année-là fut publiée la traduction des quatre premiers livres de l'*Énéide*, qui n'offrent aucun intérêt pour l'Irlande et que la littérature anglaise

Digitized by Google

est en droit de disputer à la littérature anglo-irlandaise désormais épuisée, sans avoir produit en trois siècles aucune œuvre vraiment digne de mémoire. Pouvait-il en être autrement quand on sait la triste condition politique et sociale infligée à ce pays, dépouillé de sa langue et de son génie propres?

Ch. BÉMONT.

P. S. ALLEN et H. M. ALLEN. **Letters of Richard Fox, 1486-1527.** Oxford, at the Clarendon Press, 1929. XVI-180 pages, 5 planches. Prix : 15 s.

Richard Fox (ou Foxe), né en 1447, mort évêque de Winchester le 5 octobre 1528, avait fondé en 1517 à Oxford le collège de Corpus Christi. A l'occasion du quatrième centenaire de la mort de ce prélat, le collège décida de publier un recueil contenant sa correspondance, qui commence en 1486 et se termine le 7 avril 1527 avec la dernière lettre à date certaine. Cette tâche s'imposait naturellement, et à double titre, à M. P. S. Allen, d'abord parce qu'il est actuellement président du collège, ensuite parce qu'il est l'éditeur de l'admirable correspondance d'Érasme, un des correspondants occasionnels du prélat. Bien que ce nouveau travail, qui exigeait de longues recherches et qu'il fallait terminer à une date précise, dût interrompre sa grande œuvre, M. Allen n'hésita pas à l'entreprendre et, s'il croit devoir s'excuser de la hâte qu'il y a mise, c'est par excès de scrupule scientifique. On lui saura le plus grand gré de fournir une contribution nouvelle à l'histoire politique et littéraire d'un temps illustré par les noms d'Érasme et de Wolsey.

En somme, il a pu réunir, tant dans les bibliothèques et les archives du royaume que dans les imprimés, quatre-vingt-onze lettres d'un caractère assez varié : simples billets aux amis ou aux subordonnés du prélat, lettres d'affaires intéressant l'histoire intérieure et extérieure de l'Angleterre pendant les premières années du règne d'Henri VIII. Textes inédits ou déjà publiés, il les a reproduits avec cette minutieuse exactitude, parfois excessive, dont est coutumière l'érudition anglaise ; chacun est précédé d'une analyse sommaire où sont indiquées les sources et discutées les dates, Fox marquant d'ordinaire le lieu, le jour et le mois, mais non l'année. Je crois bien que la critique la plus querelleuse perdrait son temps à éplucher les textes latins et surtout anglais[1]. Je regretterai seulement, pour ma part, que l'Index général ne soit pas aussi complet qu'on pourrait le désirer[2].

La correspondance de Fox présente un vif intérêt. S'il n'occupa jamais une place de premier rang au service du roi ni de l'Église, il fut de l'un et de l'autre un serviteur fidèle, honnête et dévoué. La première mention qu'on ait de lui est de l'année 1484-1485 (Fox avait alors trente-sept à trente-huit ans), quand Richard III opposa son refus à une nomination de Fox comme vicaire de Stepney, parce qu'il était alors « avec notre ennemi Henri Tudor ». Fox était, en effet, dans

1. Dans une lettre latine de 1527 (n° 88), Fisher, évêque de Rochester, celui qui, peu d'années plus tard, devait mériter d'être appelé le « Bienheureux » Fisher, annonce à Fox l'envoi du traité qu'il vient d'écrire en réponse à Œcolampade : *De veritate corporis et sanguinis Christi in Eucharistia ;* à cette occasion, il lui rappelle qu'il doit sa promotion épiscopale à lui, Fox, et non à l'intervention de la mère d'Henri VII.

2. On aurait dû multiplier les renvois aux noms, par exemple à ceux d'Érasme et de Wolsey.

Digitized by Google

l'armée du comte de Richmond à la bataille de Bosworth. Henri VII récompensa largement sa fidélité en le nommant évêque successivement d'Exeter, de Bath et Wells, de Durham, enfin de Winchester, un des plus riches évêchés du royaume ; mais c'est d'abord dans les conseils mêmes du souverain qu'il fut employé comme secrétaire du roi d'abord, puis comme gardien du sceau privé ; c'est à ce titre qu'il fut chargé de négocier le traité d'Étaples (1492) et de conclure l'*Intercursus magnus* (1496). Il fut d'abord le protecteur de Wolsey, et il resta son ami pendant la rapide ascension de l'habile ministre. Aussi Wolsey apparaît-il fréquemment dans cette correspondance et il est intéressant de comparer les lettres qui se rapportent à ce personnage avec la belle biographie que vient d'en écrire M. Pollard.

Plusieurs lettres de Wolsey sont à retenir : en août 1512, il communique à Fox sous le sceau du secret, « car deux personnes seulement savent ce qui est arrivé, le roi et moi » (p. 58), le résultat de la bataille navale livrée le 10 août entre les Anglais et les Français et la perte du *Régent* détruit par la *Cordelière* de Brest qui sombrait avec lui après un combat légendaire. Deux lettres de Fox à Wolsey (nos 58 et 59) fournissent des détails inédits sur une émeute des corps de métiers à Southampton et les mesures à prendre pour donner de justes salaires aux ouvriers (p. 98-99). Dans une autre lettre, écrite en latin (no 67), il traite de la réforme de l'Église envisagée déjà par l'archevêque d'York. Brewer, la publiant pour la première fois, l'avait datée de 1521 ; M. Allen montre qu'elle est de l'année 1519 ; et cette correction a son importance.

Le 18 mai 1516, après vingt-neuf ans de services, Fox résigna ses fonctions comme gardien du *Privy seal*, ce qui ne l'empêcha pas de répondre, malgré son âge avancé, aux ordres de son « très redouté souverain lord, fils et successeur du roi qui m'a fait et promu à la dignité épiscopale » (p. 94) et d'aller, par exemple, faire une enquête sur la situation de la place forte de Calais (avril 1517). Il rend compte de sa mission dans une lettre à Wolsey où il résume en quelque sorte sa biographie. Dans deux lettres latines d'Érasme, du 25 mai 1519 et du 5 mai 1920 (nos 70 et 73, correspondant aux nos 973 et 1099 de l'*Opus epistolarum*, que M. Allen ne mentionne nulle part), Érasme s'autorise de l'amitié que lui a toujours témoignée Fox pour faire taire un certain Édouard Lee qui attaquait en termes diffamatoires sa traduction du *Nouveau Testament*. — Quant au *Corpus Christi College*, il en est fait mention à plusieurs endroits du livre ; le no 60 est une lettre de Fox adressée *presidenti et sociis* de cette maison, lettre où se trouve une première ébauche des statuts. Le volume se termine par le testament de Fox daté du 15 février 1528, n. st., huit mois avant sa mort. Il était inédit.

Ch. Bémont.

Sir Herbert George Fordham. **Maps, their History, Characteristics and Uses.** A Hand-book for teachers, 2e édition. Cambridge, University Press, 1927. In-16, xii-83 pages, 8 pl.

Id. **Some notable Surveyors and Map-Makers of the Sixteenth, Seveteenth and Eighteenth Centuries and their Work.** Ibid., 1929, xii-99 pages, 8 pl.

Sir George Fordham, mort il y a quelques mois, s'était depuis longtemps passionnément occupé des vieilles cartes, des routiers, itinéraires et guides pour voya-

Digitized by Google

geurs. Il avait réuni une remarquable collection de documents qui lui servaient à illustrer ses publications. On le rencontrait en France à presque tous les congrès. Il avait fouillé nos archives. Son œuvre nous intéresse autant que ses compatriotes. Je citerai simplement sa cartographie des provinces françaises, son catalogue des guides-routiers et des itinéraires français.

Il était très préoccupé d'introduire dans l'enseignement à tous les degrés des notions de cartographie. C'est dans cette intention qu'il avait publié en 1921 le premier des deux petits ouvrages dont il est ici question, reproduisant le texte de cinq leçons qu'il avait faites à Cambridge devant les maîtres du comté. De ce volume rapidement épuisé il a donné une seconde édition revue et corrigée. Sir George s'excuse de ce que ce petit traité a forcément de sommaire. En réalité, il s'agit moins d'un manuel que de simples causeries où il insiste plus particulièrement sur la période qui lui est le plus familière, celle qui commence avec les cartes gravées et imprimées, jusqu'au XVIIIe siècle, époque où la cartographie devient vraiment scientifique.

On pourrait dire que le second de ces petits volumes — la dernière œuvre qu'ait publiée Sir George — est le complément du premier. Voulant donner une idée de ce que fut la cartographie du XVIe à la fin du XVIIIe siècle, l'auteur choisit quelques exemples. Pour le XVIe siècle, il étudie l'école anglaise de cartographie au temps d'Élisabeth : Christophe Saxton, qui vécut de 1542 ou 1544 jusqu'au delà de 1608 et publia trente-quatre cartes de comtés, ainsi qu'une grande carte générale de l'Angleterre et des pays de Galles en vingt feuilles. Elle fut complétée plus tard par Philippe Lea, qui ne nomme d'ailleurs pas Saxton, et c'est d'elle que dérive aussi la « Quarter Master Map », publiée en 1644. Saxton eut un émule, Norden, qui travailla avec ses fils et peut lui être comparé pour ses cartes de comtés. Toutes ces cartes, d'après le spécimen qui en est donné, sont encore assez sommaires.

Laissant de côté l'œuvre bien connue de Mercator et d'Ortelius, Sir George étudie, pour le XVIIe siècle, l'école française avec Nicolas Sanson (1600-1667) et ses fils et leurs associés les Jaillot, puis Robert de Vaugondy. Le progrès ici est considérable, Sanson a publié plus de 300 cartes, un atlas général de toutes les parties du monde, des cartes des routes et des rivières de France.

Pour le XVIIIe siècle, aucune hésitation n'est possible. C'est la France qui vient en tête avec la grande carte de Cassini, dont tout le travail préparatoire avait commencé sous la direction de l'Académie des sciences. Mais les anciens procédés restent encore longtemps en usage. Le plus beau type de cartes qui continue alors l'ancienne tradition est celle des provinces autrichiennes des Pays-Bas, exécutée de 1770 à 1778, sous la direction du comte de Ferraris. Elle se compose de 275 feuilles, et chacune d'elles était accompagnée d'un mémoire resté manuscrit, l'ensemble comprenant douze volumes.

En Angleterre, John Cary, le plus remarquable des cartographes du XVIIIe siècle, se rattache aussi à l'ancienne école. En 1784 seulement est mesurée la première base sous la direction du général William Roy. En 1787, le rattachement est opéré, au delà du détroit, avec la triangulation française. En 1791 est créé l'Ordnance Survey, qui est le Service géographique anglais. Dès lors put commencer l'exécution scientifique de la carte. — Cet intéressant petit livre est complété par une bibliographie sommaire.

L. GALLOIS.

Digitized by Google

Henri HAUSER et Augustin RENAUDET. **Les débuts de l'âge moderne.** *La Renaissance et la Réforme.* Paris, Félix Alcan, 1929. In-8°, 639 pages. (*Peuples et civilisations.* Histoire générale publiée sous la direction de L. HALPHEN et Ph. SAGNAC.) Prix : 60 fr.

Cette œuvre était attendue. Telle qu'on nous la présente, elle concerne l'histoire du monde depuis le premier voyage de Christophe Colomb (1492) jusqu'au début des guerres de religion en France (1560). M. Hauser a rédigé les parties ou chapitres relatifs à l'histoire politique, économique, sociale, coloniale et exotique. M. Renaudet a décrit les mouvements religieux, intellectuels et artistiques. Elle ne décevra ni l'étudiant ni le lecteur ordinaire. Elle élargit très sensiblement l'horizon habituel de notre littérature historique. Elle est pleine d'intelligence. Elle résume des informations dont l'étendue semble presque encyclopédique, sans que ni la vue d'ensemble ni la pénétration critique en souffrent. Elle laisse l'impression d'être à peu près complète pour un sujet qui, par définition, comportait les inconvénients de l'universalité. Le parti pris de classification, que l'on ne saurait éviter dans aucune synthèse, n'y est pas exagéré. La vaste érudition de M. Hauser, ses qualités d'observateur « moderne », sa manière d'animer le concret et de le souligner d'un trait expressif ont trouvé là un champ où elles prennent toute leur valeur. Quant à M. Renaudet, historien de la « culture », il a réussi, à force de science, de soin dans la recherche et de finesse dans l'exposé, à nous rendre nouveaux des chemins que l'on croyait rebattus. Bref, c'est un très beau travail, qui devrait retenir l'attention, non seulement des spécialistes, mais d'un large public.

On méconnaîtrait les difficultés et le mérite d'une telle œuvre si l'on prétendait qu'elle ne se prête pas à des corrections de détail ou qu'elle n'appelle aucun complément. Mais, pour les faits dont il nous était loisible de vérifier de près l'exposé, les auteurs échappent à toute faute d'inexactitude ou d'inadvertance qui vaille d'être signalée. La bibliographie qu'ils invoquent n'est pas seulement un répertoire de références : on sent que chaque ouvrage a été lu, pesé, compris.

La tentation que l'on éprouve devant un travail de si grande ampleur est, naturellement, d'y chercher des défauts d'équilibre ou des lacunes. Ainsi, l'importance du règne de Charles-Quint comme cadre et point de départ de courants durables de toute une époque n'y apparaît pas suffisamment. La tradition des historiens français comporte une erreur d'optique en quelque sorte congénitale et que l'on dirait « nationaliste » à l'égard de la grande Espagne. Or, cette grande Espagne a marqué de son empreinte plus ou moins profonde, non seulement l'Europe politique, mais les mœurs, les arts, la littérature, la religion, le commerce. Elle a exercé une influence décisive sur l'évolution et la constitution de l'Église catholique, au moment où la Papauté hésitait entre plusieurs formes d'adaptation. Elle a créé et répandu un type de civilisation qui eut à certains égards un rayonnement plus étendu que le type italien. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que l'Italie du XVIe siècle, tout en développant son génie propre, vécut pratiquement, sauf de courts intervalles, sous le prestige de l'Espagne, et c'est sans doute une des causes pourquoi le même esprit de la Renaissance a produit des résultats si différents dans l'Europe du Nord et dans l'Europe méridionale. Malheureusement, les matériaux de l'histoire de l'Espagne de la grande époque demeurent encore partiellement enfouis dans les archives. La même observation pourrait être faite, toutes

Digitized by Google

proportions gardées, pour l'histoire des rapports entre les États chrétiens de la Méditerranée et le monde musulman. Si banale qu'elle semble, l'histoire de Venise, par exemple, est fort mal connue sous son aspect impérial.

Sur la vie économique et sur l'avènement du capitalisme commercial, M. Hauser a écrit des chapitres qui sont d'un grand historien. Nous regrettons seulement qu'il ne nous ait pas donné un tableau des ruines de la féodalité terrienne et un aperçu du dépérissement économique des biens immenses de l'Église. Quelque importance que l'on doive reconnaître aux initiatives et aux mouvements intellectuels, il est difficile de ne pas remarquer que la révolution politique, morale et sociale du XVIe siècle coïncide, dans l'ordre matériel, non seulement avec la découverte du Nouveau Monde et l'extension des chances de l'Europe, mais aussi avec l'affaissement interne de tout le système économique qu'avait formé le Moyen Age et dont il avait vécu.

MM. Hauser et Renaudet ont laissé de côté ce qui concerne l'histoire des institutions, lacune prévue, sans doute, par le plan de leur ouvrage et de la collection à laquelle il appartient. Nous ne leur en ferons pas reproche. Mais nous craignons qu'échappe ainsi au lecteur un des faits caractéristiques de la Renaissance et dont, plaisanterie à part, nous n'avons pas fini de subir l'influence : l'avènement de la vraie bureaucratie, la bureaucratie paperassière. L'ivresse d'écrire ne s'empara pas seulement des humanistes, elle gagna jusqu'au plus humble fonctionnaire. Les habitudes et l'esprit même des gouvernements en furent changés.

Au total, ce sont moins des objections que des réflexions que provoque un tel livre. Le plan trop traditionnel et trop scolaire, à notre avis, cache à première vue la nouveauté du contenu. Mais on ne serait pas tenté d'en faire la remarque si le livre, précisément, ne révélait pas à la lecture une valeur originale.

Lucien ROMIER.

A. DJIVÉLÉGOV. **Otcherki Italianskogo Vozrojdénia** [*Essais sur la Renaissance en Italie*]. Moskva, 1929.

L'auteur a réuni dans ce volume trois essais sur les représentants du *Cinquecento* italien. Dans l'introduction, il caractérise l' « intelligence », ce qui signifie en russe la classe des intellectuels en Italie, à cette époque. Il se propose, ce qu'on n'avait pas encore tenté de faire, de montrer les origines de cette classe par l'analyse de la société. Le XVe siècle fut en Italie l'époque du capitalisme croissant, dont le déclin commença au siècle suivant, après la prise de Constantinople par les Turcs, la découverte de l'Amérique, de la route maritime aux Indes, les guerres qui dévastèrent la Péninsule. La civilisation urbaine de la Renaissance a partout subi une réaction féodale, excepté à Venise, qui conserva son rôle capitaliste et républicain. Les nouvelles conditions économiques qui rendirent la prépondérance sociale aux grands propriétaires fonciers, alliés aux tyrans, ont eu pour résultat un nouveau régime politique, ce qui ne pouvait pas manquer d'influer sur la culture intellectuelle, surtout après que la réaction féodale et monarchique se fut doublée de la réaction catholique (c'est dans le fascisme actuel que M. Djivélégov voit une analogie de la réaction féodale du XVIe siècle qui tendait aussi à remplacer l'urbanisme par le ruralisme, l'industrie par l'agriculture). Les humanistes italiens ne

Digitized by Google

purent se soustraire à cette réaction médiévale et commencèrent à s'adapter de plus en plus aux classes dirigeantes de l'époque. M. Djivélégov nous représente dans son livre trois figures qui servent d'illustration à sa thèse. Voici Balthasar Castiglione, chevalier, courtisan (*cortegiano*), propriétaire foncier et en même temps représentant de l'humanisme qui ne cherchait autre chose que de concilier l'ancien idéal des intellectuels avec les tendances de la classe féodale. Au contraire, Pierre l'Arétin, fils, pour ainsi dire, adoptif de la République de Venise, héraut des intérêts bourgeois, déclara une guerre acharnée à la réaction au nom des droits de « l'homme, libre par la grâce de Dieu ». La troisième figure représentative dont parle l'auteur est celle de Benvenuto Cellini ; c'était un artiste qui, voulant obstinément « garder son visage », errait d'une ville à l'autre en prolétaire intellectuel. M. Djivélégov a choisi ces trois biographies comme caractérisant non seulement la culture intellectuelle du *Cinquecento*, mais encore les conditions économiques, sociales et politiques dans lesquelles vécurent ces trois intellectuels italiens, précurseurs des intellectuels contemporains. — Le livre de M. Djivélégov, qui prépare encore un ouvrage sur les origines de la Renaissance en Italie, est bien documenté et riche en citations bibliographiques appartenant à différentes langues.

N. Kareiev.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Angleterre. Avec une introduction et des notes par J.-J. Jusserand. T. I (1648-1665) et t. II (1666-1690). Paris, É. de Boccard, 1929. In-8°, LIV-406 et 462 pages.

On sait combien cette grande Collection, dont le premier volume date de 1884, a changé de caractère en cours de route, et surtout dans ces dernières années. Telle qu'elle avait été conçue à l'origine, elle répondait exactement à son titre. Les premiers éditeurs, désignés par la Commission des Archives diplomatiques, ne publièrent, pour chacun des pays où la France était représentée, que les instructions données aux ambassadeurs ou ministres au début de leur mission. Celles-ci étaient assez peu nombreuses, souvent séparées par un assez grand nombre d'années, pendant lesquelles bien des événements étaient survenus, dont la politique royale avait dû tenir compte ; en sorte que la lecture des seules instructions publiées ne donnait de cette politique qu'une idée très incomplète et parfois même assez fausse. Il est vrai que l'Introduction pouvait mettre les choses au point ; et ce sont, en effet, les Introductions qui font le principal intérêt des premiers volumes. Mais les historiens n'en regrettaient pas moins qu'elles ne fussent pas accompagnées de pièces justificatives un peu plus nombreuses. On en vint donc peu à peu, mais de façon assez irrégulière, à joindre aux instructions proprement dites un certain nombre de dépêches du roi ou du secrétaire d'État, qui les complétaient ou les modifiaient. En même temps, certains éditeurs placèrent, en tête de chaque période, une sorte d'introduction particulière, fortement documentée au moyen de la Correspondance ; ils multiplièrent les références et les notes. Le type nouveau a trouvé, en quelque sorte, son achèvement dans les trois volumes consacrés à la Hollande par MM. Émile Bourgeois et Louis André.

Mais j'ai peut-être tort de dire son achèvement, puisque M. Jusserand, qui vient

Digitized by Google

de publier les deux premiers volumes des Instructions aux ambassadeurs et ministres en Angleterre, a cru devoir faire un pas de plus. Il se trouvait, à vrai dire, en présence d'un cas particulier. D'une part, au cours du XVIIe siècle — jusqu'à la révolution de 1688 — l'attitude de la Cour de France à l'égard de l'Angleterre n'a pas varié. Mazarin, comme Richelieu avant lui, puis Louis XIV, ont toujours recherché l'amitié ou, s'il était possible, l'alliance du gouvernement de Londres, quel qu'il fût. Aussi les instructions successives, où le ministre ne manque pas de rappeler les desseins permanents de la politique royale, présentent-elles une certaine monotonie, qui en diminue l'intérêt ; à elles seules, elles ne nous donneraient aucune idée de la diversité des moyens qu'employèrent nos envoyés en Angleterre, dans la poursuite d'une politique immuable. D'autre part, ici plus qu'ailleurs, la diplomatie n'agit pas seulement par les voies officielles. Auprès de Cromwell, ce sont des agents officieux qui préparent la reconnaissance du protectorat par Louis XIV ; plus tard, sous Charles II, puis sous Jacques II, c'est bien souvent par les voies les plus secrètes que Louis XIV cherche à lier à sa politique, à défaut d'une nation qui nous est violemment hostile, un roi qui ne peut se passer de l'argent français. Il suffit de songer à la façon dont fut conclu, à l'insu de la plupart des ministres et après l'intervention personnelle d'Henriette d'Angleterre, le traité de Douvres de 1670 ; au traité du 26 février 1676, que Charles II copia tout entier de sa main et signa en présence de Ruvigny, parce qu'il ne voulait pas que ses secrétaires d'État en eussent connaissance ; enfin à l'extraordinaire « traité verbal » de 1681, par lequel Charles II, contre subsides, promit de suivre docilement les directions de la Cour de France[1]. Comment les instructions officielles suffiraient-elles à nous éclairer sur une politique aussi complexe et qui s'enveloppait de tant de mystère?

L'innovation de M. Jusserand porte d'ailleurs moins sur le nombre et le caractère des documents publiés que sur le commentaire qui les accompagne. Les pièces reproduites *in extenso* sont toutes des instructions ou des dépêches qui tiennent lieu d'instructions. Mais le commentaire s'est encore enrichi. M. Jusserand n'a pas hésité à y insérer d'assez nombreux extraits de la Correspondance ; surtout il l'a développé de telle sorte que nous y trouvons, en réalité, une histoire suivie et presque complète des relations de la France et de l'Angleterre, depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à la révolution de 1688. Dans l'ensemble, sur 839 pages, les instructions (avec les notes, qui nous renseignent, en cours de route, sur les événements et les personnages) n'en occupent que 378, bien moins de la moitié, tandis que le commentaire, pourtant imprimé en petit texte, en prend 461. C'est dire qu'il l'emporte de beaucoup, en étendue, sur les instructions. Il l'emporte aussi en intérêt. Les historiens se réjouiront que M. Jusserand les ait fait aussi largement profiter de la connaissance précise et familière qu'il a du XVIIe siècle anglais.

Je n'entreprendrai pas, dans un compte-rendu qui doit être bref, de dégager de ces deux volumes tout ce qu'ils contiennent d'intéressant et de neuf. Quelques indications suffiront. La politique française en Angleterre y apparaît très simple, parce qu'elle répondait à une nécessité fondamentale. Dès son entrée au Conseil,

1. Dans *English historical Review*, octobre 1929, p. 625-628, M. Grose a publié, d'après les mêmes sources que M. Jusserand, deux rapports sur les « recettes et dépenses faites » par Courtin en 1677 et par Barillon en 1678.

Digitized by Google

Richelieu avait essayé de gagner l'alliance anglaise par le mariage d'Henriette de France et de Charles Ier ; les déceptions qui suivirent ne l'avaient pas découragé. Après la Fronde, ce fut l'entente avec Cromwell qui permit à Mazarin d'obliger l'Espagne à signer la paix des Pyrénées. Après 1661, Louis XIV, à mesure que se développèrent ses entreprises sur le continent, désira de plus en plus une « union étroite » avec Charles II ; il avait en tout cas besoin de sa neutralité, à tout le moins de son abstention. De là l'extraordinaire fixité de la politique française à son égard. Alliance, neutralité, abstention, Louis XIV parvint presque toujours à obtenir l'une ou l'autre, sauf de courts moments où Charles II ne put résister à l'entraînement de l'opinion. Mais il faut bien dire que le succès fut moins obtenu par l'habileté de la diplomatie que par la corruption. Sans doute n'est-il pas d'autre pays en Europe où l'or français ait joué un pareil rôle et procuré à la Cour de France des avantages aussi concrets. Avantages dangereux d'ailleurs, du moins pour l'avenir. On ne peut guère mettre en doute qu'en encourageant Charles II à réunir le plus rarement possible le Parlement, à le proroger ou à le dissoudre chaque fois qu'un nouveau subside lui permettait de s'en passer ; en l'entraînant à suivre une politique trop souvent contraire au vœu presque unanime de la nation et des Communes, il a contribué à détacher l'Angleterre des Stuarts et préparé, hâté tout au moins, la révolution qui les chassa et mit fin à la prépondérance française en Europe. Mais il ne semble pas que Louis XIV l'ait prévu. On est étonné de voir combien il comprenait mal le jeu des partis en Angleterre et quelles illusions il se faisait sur les pouvoirs réels du roi. Il semble convaincu qu'il eût suffi d'un peu de décision et d'énergie pour briser l'opposition parlementaire. Il ne paraît pas douter qu'avec l'appoint de quelques subsides et de quelques troupes Charles II fût parvenu sans trop de peine à rendre son autorité absolue, même en se déclarant catholique. Ce n'est pas qu'il fût mal informé ; car les textes publiés par M. Jusserand font grand honneur à la plupart des agents français à Londres, surtout à trois d'entre eux, Ruvigny, Courtin et Barillon. Je signalerai, à ce propos, parmi les pages les plus intéressantes peut-être des deux volumes, celles que M. Jusserand a consacrées à Honoré Courtin, en particulier à sa dernière ambassade en Angleterre, celle de juillet 1676 à septembre 1677 ; on y verra avec quelle adresse Courtin conduisit les délicates négociations qui empêchèrent alors Charles II de passer de la neutralité à la rupture, malgré la pression des Communes ; on y verra aussi le rôle (beaucoup plus considérable qu'on ne le disait jusqu'ici) que Courtin fit jouer à Charles II, devenu médiateur entre la France et les Provinces-Unies, dans la préparation du premier traité de Nimègue.

M. Jusserand, comme tous ses prédécesseurs, a placé, en tête de son premier volume, une ample et importante Introduction. Il l'a consacrée, non pas tant à un tableau d'ensemble de la politique française en Angleterre de 1648 à 1690 (un pareil tableau eût fait presque double emploi avec les notices qui précèdent ou suivent les instructions) qu'à la politique générale de Louis XIV, à ses ministres, à sa diplomatie. C'est un beau morceau, qui se lit avec grand plaisir. Il pourrait presque (abstraction faite des dernières pages, qui se rapportent plus précisément à l'Angleterre) servir d'Introduction générale à la Collection tout entière.

G. Pagès.

Digitized by Google

Kingsley MARTIN. **French liberal Thought in the XVIIIth century**. London, Ernest Benn, 1929. In-8°, XVIII-313 pages. Prix : 16 s.

Comment s'est constitué, au XVIIIe siècle, le credo révolutionnaire, symbolisé par la formule *liberté, égalité, fraternité,* tel est le véritable sujet de cet intéressant ouvrage, qui dénote une connaissance étendue du XVIIIe siècle français et qui est exposé avec un réel talent. L'auteur a eu l'heureuse idée de montrer dans quel milieu s'est formée la doctrine des penseurs du XVIIIe siècle, de décrire l'état politique, économique et social de la France d'ancien régime. Il essaie de se rendre compte aussi de la propagande de la doctrine ; mais ce développement, ainsi que les quelques pages qui ont été consacrées aux causes de la Révolution, eussent été mieux à leur place à la fin du volume. L'originalité de ce travail, c'est qu'il a pour objet, moins l'étude des divers théoriciens politiques, étudiés isolément, que celle des grands courants de pensée et de leur aspect philosophique. C'est aussi qu'une place est faite à la philosophie générale et au mouvement scientifique du XVIIIe siècle. On ne trouvera donc pas, dans le volume de M. Kingsley Martin, des analyses détaillées des diverses doctrines ; à cet égard, on eût désiré un peu plus de précision et aussi plus de renseignements bibliographiques, que le lecteur anglais eût accueillis avec plaisir.

Ces réserves faites, on doit reconnaître que l'auteur nous a exposé avec intelligence, et d'une façon alerte, les principaux courants de la pensée politique du siècle qui a précédé la Révolution. Ce qu'il dit de Voltaire, de sa lutte contre l'Église, de sa croisade en faveur de l'émancipation de la personne humaine, est vraiment judicieux, mais il aurait pu pousser plus loin l'analyse. L'étude relative à Montesquieu est plus approfondie ; elle montre nettement que, bien que cet écrivain se fût proposé surtout de faire œuvre de science désintéressée, sa conception de la séparation des pouvoirs a exercé une singulière influence sur les faits : la Constitution américaine procède en partie de lui, et les conservateurs à la façon de Burke ont invoqué son patronage.

On ne louera pas moins le chapitre consacré à ce que M. Kingsley Martin appelle la doctrine utilitaire, dont les principaux représentants sont Helvetius et le baron d'Holbach, véritables précurseurs de Bentham. La doctrine démocratique de J.-J. Rousseau a été aussi étudiée avec soin ; peut-être cependant eût-il fallu insister davantage sur son individualisme, qui se manifeste aussi, quoi qu'on en ait dit, dans le *Contrat social*. L'auteur a bien vu que, dans la pratique, Rousseau montre une grande modération et apparaît, à bien des égards, comme un disciple de Montesquieu. Il est regrettable qu'il n'ait pu utiliser les intéressants ouvrages d'A. Schintz, d'Hunter Wright et de R. Hubert, parus récemment, et dont il a été rendu compte ici même. Enfin, un chapitre assez nourri est consacré aux économistes, aux socialistes et communistes ; on montre justement que les doctrines de ces derniers reposent plutôt sur des conceptions morales que sur des conceptions économiques ; dans cette étude, on a fait un large usage de la bonne thèse d'André Lichtenberger.

On a caractérisé assez heureusement le pacifisme du XVIIIe siècle, qu'il s'agisse de Voltaire, qui s'est appliqué surtout à ridiculiser la guerre et les conquérants, ou bien de l'abbé de Saint-Pierre et de Rousseau qui ont vu dans le système fédératif le vrai moyen de faire régner la paix sur la terre. Il est également très juste de dire

Digitized by Google

que la foi révolutionnaire se manifeste, en dernière analyse, par la croyance au progrès ; peut-être même eût-on pu insister davantage sur cette question[1].

M. Kingsley Martin reconnaît tout ce que la pensée française du XVIIIe siècle a pu avoir de fécond. Si, au XIXe siècle, on n'a pu se contenter de son idéal, c'est que des questions nouvelles se sont posées : cet idéal pouvait être celui d'un pays agricole, de petits propriétaires, pour lesquels l'indépendance est la chose essentielle ; à mesure que se développe l'industrie, l'organisation sociale devient la grande affaire. C'est là une vue intéressante, et qui a beaucoup de vrai.

Henri SÉE.

Gibbons Journal to January 28th. 1763. My Journal I, II and III, and Ephemerides. With introductory essays by D. M. Low. Londres, Chatto et Windus, 1929. CXVII-261 pages, 6 illustr. Prix : 17 s. 6 d.

Gibbon, le célèbre auteur de la *Grandeur et décadence de l'Empire romain*, naquit en 1737. Le 24 août 1761, il commença d'écrire le journal de sa vie, d'abord de mémoire pour les premières années, puis au fur et à mesure des événements, mais avec des intervalles. C'est Gibbon lui-même qui l'a distribué en trois parties : la première allant de sa naissance au 4 août 1761, la seconde jusqu'au 16 avril 1762 et la troisième jusqu'au 16 août 1762. Il lui donna une suite intitulée *Ephemerides, or Journal of my actions, studies and opinions*, qui va jusqu'au 28 janvier 1763. Il y joignit encore une continuation en français qui ne figure pas dans le présent volume. Depuis la fin de 1764, il abandonna son entreprise. Plus tard, il recopia son Journal, non sans y faire de nombreuses corrections. Lord Sheffield utilisa cette nouvelle édition quand il publia les *Miscellaneous works* de Gibbon ; mais il se permit la plus grande liberté avec le texte qu'il avait sous les yeux et qui sortit tout défiguré de ses doigts. Le travail de M. Low, qui rétablit le bon texte, mérite, au contraire, toute confiance.

Pour mettre le lecteur en état de comprendre les indications souvent très brèves du texte, M. Low l'a fait précéder d'une longue introduction. Après avoir décrit les manuscrits originaux, il a esquissé l'histoire de la famille Gibbon, qui était de condition fort modeste ; sur Gibbon, au contraire, il fournit des renseignements abondants qu'il a puisés aux meilleures sources. Il peint son enfance attristée par la mort prématurée de sa mère, son adolescence négligée par un père autoritaire, dur, presque uniquement occupé de ses affaires d'argent. Mais à l'Université d'Oxford, où il est immatriculé le 4 avril 1752, Gibbon montre aussitôt la plus vive passion pour l'étude, le désir de tout savoir, la volonté d'approfondir tous les problèmes de l'esprit humain. Il aborde même ceux de la religion avec une telle ferveur qu'il se convertit au catholicisme. Aussitôt son père, anglican rigide, l'expédie à Lausanne et le met entre les mains d'un bon pasteur protestant, Pavillard, qui réussit, non sans peine et après de longues discussions, à ramener le jeune homme à sa religion première. Je ne dis pas à sa foi, car Gibbon eut toujours plus soif de savoir que de croire. A la date de Noël 1754, il écrit dans son Journal : « I am now a good protestant and heartly glad of it ». Une autre épreuve lui était réservée à Lausanne. Introduit dans la famille Curchod, il s'éprit de la fille de la maison, Suzanne, qui

1. L'auteur aurait dû citer la thèse de Delvaille, *L'idée de progrès au XVIIIe siècle.*

Digitized by Google

ne tarda pas à répondre à ses sentiments. Il lui offrit de l'épouser, et elle y consentit avec joie ; mais le père de Gibbon repoussa par de tels arguments le projet d'union avec une étrangère que le fils, s'inclinant devant la volonté paternelle, si forte alors, se soumit et revint en Angleterre. M. Low a publié en appendice la très curieuse correspondance échangée en français — en un excellent français — entre les deux amoureux, dont l'affection réciproque semble d'ailleurs avoir été plus vive que profonde. Sensibles l'un et l'autre, comme c'était la mode de l'être en leur temps, ils étaient trop raisonnables ; ils se complaisaient trop à l'analyse littéraire de leurs sentiments pour se laisser entraîner par la passion. Ils se séparèrent à regret. Dans son livre sur *Le salon de Mme Necker*, M. d'Haussonville blâme Gibbon ; M. Low le défend, non sans de bons arguments et après avoir vu les choses de plus près. Quand il revit Londres après une absence de quatre années où il avait augmenté dans des proportions considérables la somme de ses connaissances livresques et de ses réflexions, Gibbon apportait avec lui un remarquable *Essai sur l'étude de la littérature*, et il avait vingt et un ans (1758).

A cette époque, l'Angleterre était engagée à fond contre la France dans une guerre qui devait durer sept années ; au début, elle pouvait craindre une invasion française. Pour la repousser, on fit revivre les anciennes milices locales, où beaucoup de gentilshommes campagnards briguèrent des emplois, dans l'espoir d'obtenir les faveurs du gouvernement. En 1759, on comptait déjà trente-six bataillons fournis par vingt-trois comtés. Dans la milice du Hampshire, Gibbon obtint d'emblée le grade de capitaine. Le Journal contient beaucoup d'indications utiles ou plaisantes sur la vie des camps, les rivalités des différents corps, les conflits d'autorité entre officiers supérieurs suivant qu'ils appartenaient au parti whig ou tory. Gibbon, tory déclaré comme son père, se plaint de l'indiscipline que ces jalousies propageaient dans la troupe. Il paraît d'ailleurs s'être toujours comporté en homme d'ordre et de devoir. Il n'eut pas l'occasion de se battre, d'abord parce que la milice était destinée à rester en Angleterre, loin des champs de bataille du continent, ensuite parce que toute crainte d'un débarquement ennemi avait été dissipée par la victoire de Hawkes à Quiberon en novembre 1759 ; mais la milice fut maintenue sur pied jusqu'à la démobilisation à la fin de 1762.

La lecture du Journal nous montre que le service laissait au capitaine beaucoup de loisirs. Gibbon les utilisa à sa manière, par l'étude. Ce n'est pas sans quelque effarement qu'on apprend par lui la prodigieuse quantité et l'infinie variété des livres qu'il dévorait. Les œuvres des littérateurs, philosophes, historiens, érudits, savants français y occupent une place de tout premier rang, et l'on ne saurait témoigner trop de reconnaissance à M. Low de nous faire pénétrer à la suite de Gibbon dans le puissant développement littéraire du XVIIIe siècle.

Ch. BÉMONT.

Peter-Richard ROHDEN. **Joseph de Maistre als politischer Theoretiker ; ein Beitrag zur Geschichte des konservativen Staatsgedankens in Frankreich.** München, Verlag der Münchener Drucke, 1929. In-8°, 280 pages. Prix : 15 mk.

En cette étude très approfondie et pénétrante sur Joseph de Maistre, M. Rohden montre aussi une connaissance très étendue de tout ce qui concerne la pensée française des XVIIIe et XIXe siècles. Il marque nettement en quoi son auteur se

Digitized by Google

distingue de romantiques comme Chateaubriand ou de traditionalistes aristocrates comme Montlosier. Peut-être aurait-il fallu insister davantage sur ce qu'il a de commun avec tous les penseurs en qui se manifeste la réaction contre l'esprit du XVIIIe siècle.

Pour comprendre réellement Joseph de Maistre, il est essentiel de connaître les événements de sa vie. Pendant la première partie de son existence, il a servi la dynastie de Savoie en qualité de magistrat. Les événements révolutionnaires l'ont contraint à l'exil ; puis, pendant de longues années, il a été ambassadeur de la maison de Sardaigne auprès du tsar. On s'explique sa haine de la Révolution ; à bien des égards, il a une mentalité d'émigré, bien qu'il ne soit pas complètement d'accord avec les émigrés français. Pour lui, en effet, la Révolution est un événement « étranger », et cependant, M. Rohden le montre fortement, Joseph de Maistre est très Français par la langue et aussi par l'esprit ; on peut dire qu'il aime la France, malgré ses fautes, et qu'il en désire l'intégrité. Mais la France, c'est toujours essentiellement pour lui celle de l'Ancien Régime et il considère qu'elle peut être identifiée avec l'humanité catholique. L'auteur prouve aussi que Joseph de Maistre est moins le défenseur de l'aristocratie même que d'un patriciat, étroitement incorporé à la monarchie. Le catholicisme, il le voit surtout aussi avec des yeux de juriste ; il le considère essentiellement comme une religion de l'État, mais qui, en même temps, doit être étroitement soumise à la suprématie du pape. L'auteur a bien vu qu'un des principaux objectifs de Joseph de Maistre, c'est de combattre ce qu'on appelle l'émancipation des esprits, l'*Aufklärung*. Il prend le contre-pied des idées du XVIIIe siècle ; sans cesse, il fait l'apologie de la tradition et des préjugés. Son grand ennemi, c'est Voltaire, en qui il est bien prêt de voir un suppôt de Satan, et cependant ses procédés de polémique rappellent ceux du patriarche de Ferney ; on a pu dire qu'il était un « Voltaire retourné ». En un mot, Joseph de Maistre est essentiellement antiprotestant, antidémocrate, antioptimiste et surtout antiindividualiste.

Dans un de ses chapitres les plus suggestifs, M. Rohden marque le rôle que joue dans l'esprit de son auteur « l'idée de la durée ». Contrairement aux philosophes du XVIIIe siècle, Joseph de Maistre ne veut rien savoir de l'homme en soi, de l'homme imaginaire et abstrait, tel que le conçoivent les inspirateurs de la Déclaration des droits de l'homme. Pour lui, il n'y a que des Français, des Anglais, des Italiens, etc. Chaque nation a un caractère permanent, qui s'est constitué peu à peu, qui s'est développé, a poussé à la façon d'une plante. C'est aussi la plante qui est « l'image naturelle des pouvoirs légitimes ». Quelle folie de croire que l'on peut créer de toutes pièces une Constitution ! Les droits des peuples ne sont jamais écrits. On s'explique alors comment Joseph de Maistre doit concevoir la souveraineté. La société est antérieure à l'individu ; celui-ci ne peut donc rien contre elle et sans elle. De même, il ne saurait y avoir de nation sans souverain et les droits du peuple ne sont qu'une fantasmagorie métaphysique. Joseph de Maistre condamne donc, non seulement la pure démocratie, mais tout système représentatif ; les sujets ne peuvent faire que des « remontrances ». En dernière analyse, toute la souveraineté doit avoir pour pilier le Saint-Siège, auquel toute nation européenne doit être subordonnée. Le dogme dominera tout et la science devra elle-même lui être soumise.

M. Rohden conclut que, comme penseur, Joseph de Maistre n'est pas représentatif

Digitized by Google

de son époque, comme un Bossuet l'a été pour la France du XVIIe siècle ; il n'a pas parlé pour la France catholique, mais pour une petite coterie d'aristocrates cléricaux. Ses spéculations philosophiques n'ont plus qu'un intérêt de curiosité ; seules restent ses œuvres de propagande, qui constituent d'intéressants documents. On pourrait ajouter que, si l'on a continué à lire Joseph de Maistre, c'est surtout parce qu'il est un maître écrivain, au style vigoureux, aux saillies souvent paradoxales qui rappellent la verve de ces écrivains du XVIIIe siècle, si détestés.

Henri SÉE.

Petrus Aloysius Adrianus VAN MECHELEN. **Zeevart en zeehandel van Rotterdam, 1813-1830.** Rotterdam, impr. Veuve S. Benedictus, 1929. In-8°, 238 pages.

Dans cette excellente thèse, consacrée au *Commerce maritime et à la navigation à Rotterdam* de 1813 à 1830, l'auteur s'est efforcé de résumer et d'interpréter les documents plutôt indigents qui nous font connaître les vicissitudes du développement de ce grand port pendant cette période. En 1816, sa population était de 60,292 âmes ; en 1830, elle avait progressé jusqu'à 72,756. L'augmentation avait donc été de 20 % ; elle fut pour la même période de 3 % à Dordrecht, de 13 % à Flessingue et de 39 % à Anvers. Ces chiffres correspondent à peu près à ce que fut respectivement le développement du commerce et de l'industrie dans ces quatre ports. D'industrie à Rotterdam, il y en avait assez peu d'ailleurs, et celle qui y était exercée était en général une conséquence du « trafic ». La partie de celui-ci qui était comprise dans la navigation en haute mer avait subi de fortes variations de 1795 à 1802, par suite des guerres. Après le renouvellement des hostilités en 1803, elle diminua de nouveau beaucoup. De 1806 à 1808 (premières années du système continental), le commerce en haute mer eut encore une certaine importance. Ensuite, jusqu'à la fin de la domination française, à peine quelques vaisseaux semblent-ils être sortis chaque année des estuaires. Pour la reprise du commerce, on avait fondé de grands espoirs sur la paix ; ils se trouvèrent en grande partie justifiés : en 1814, le nombre des navires quittant Rotterdam s'éleva à 1,263 ; en 1820, il est vrai, il redescendit à 854, mais pour se relever à 968 en 1822, à 1,294 en 1826, à 1,487 en 1827, à 1,752 en 1828 ; pour retomber à 1,404 en 1829 et à 1,370 en 1830. La plus grosse partie de ce trafic était avec l'Angleterre ; mais les Néerlandais y étaient fort désavantagés par l'application de l'acte de navigation de 1651 et par des tarifs spéciaux introduits peu à peu en Angleterre à partir de 1813 en faveur de l'importation directe des denrées étrangères par les vaisseaux anglais. Il en résulta qu'en 1823 438 vaisseaux anglais et seulement 183 vaisseaux néerlandais quittèrent Rotterdam pour les ports anglais, tandis que 445 vaisseaux anglais et seulement 316 vaisseaux néerlandais vinrent dans le même port. En 1830, l'écart avait encore augmenté (816 et 160 à l'arrivée, 772 et 260 au départ). Aussi, le commerce de Rotterdam était-il fortement influencé par les crises de la place de Londres. Le trafic de Rotterdam avec les pays de la Baltique (et surtout avec la Russie) était aussi fort important (380 vaisseaux en moyenne par an). Le commerce avec les autres pays était en 1829 réparti ainsi qu'il suit : France,

Digitized by Google

119 navires à l'arrivée, 139 au départ ; Espagne, 11 et 12 ; Portugal, 32 et 43. Mais le nombre des navires prenant part au commerce avec la France n'était pas la véritable expression de son état ; il allait en réalité en déclinant à cause de nos tarifs toujours plus protectionnistes et qui provoquaient des représailles aux Pays-Bas. Le nombre de navires qui y étaient employés ne se maintenait à peu près constant que parce que les vaisseaux allant à Rotterdam y apportaient des marchandises volumineuses.

Émile LALOY.

Halford Lancaster HOSKINS. **British routes to India.** New-York, Londres, Toronto ; Longmans, Green et Cie, 1928. In-8°, XII-494 pages, index, Prix : 30 s.

Autour de cette idée banale, et comme usée à force d'avoir servi, à savoir du rôle de la route de l'Inde dans la formation et le maintien de l'Empire britannique, M. Hoskins a écrit un livre attachant parce qu'il n'a pas craint de descendre dans le détail, de grouper des faits épars, de faire tourner autour de cette question maîtresse quelques-uns des événements essentiels de la politique de l'Angleterre.

Les routes, et non la route de l'Inde. Quelle que soit la valeur de la route du Cap, sur laquelle des navires spéciaux, les *East Indiamen*, réalisent depuis le milieu du XVIIe siècle de constants progrès en vitesse et en capacité de transport, dès le dernier quart du XVIIIe siècle on songe à faire revivre la route dite de terre — l'*overland route* — par l'Égypte. C'est à l'activité française, au traité de Truquet avec les beys, que l'on doit ce renouveau, que M. Hoskins étudie surtout d'après les travaux de M. Charles-Roux. En des pages dont les revues nous avaient déjà donné la primeur, il conte les efforts obstinés et souvent mal soutenus d'un agent anglais, George Baldwin. Il faut l'expédition de Bonaparte pour ouvrir les yeux à la Cour des Directeurs, lente à suivre les impulsions qui partent de Bombay et Calcutta. Il faut aussi l'apparition du bateau à vapeur, instrument alors médiocre, réservé aux mers closes ou au moins étroites. Trop souvent les dépêches ou passagers envoyés en Égypte par un *steam committee* de l'Inde y devaient attendre la bonne volonté d'un transporteur anglais pour aller joindre à Malte le service, déjà mieux organisé, des vapeurs de l'État français.

Mais on voyait peu à peu renaître d'autres *overland routes*, celle de l'Euphrate, où se lançaient les vapeurs fluviaux. Puis la saisie d'Aden marquait enfin une étape sur la nouvelle route de l'Inde, dont les événements de 1840-1841 allaient révéler le caractère impérial. Concurrence entre ces routes, entre celle de la Mésopotamie où se projette dès le temps de la guerre de Crimée un chemin de fer de Bagdad, mais anglais, et la route égyptienne, où le projet saint-simonien du canal se heurte au projet d'un chemin de fer Alexandrie-Suez. Mais les anathèmes palmerstoniens ne peuvent que retarder l'échéance. Un dernier chapitre expose la politique de la route de l'Inde depuis 1870.

Écrit à l'intention des lecteurs américains, ce livre est une excellente explication de l'histoire du vieux monde.

Henri HAUSER.

Digitized by Google

Bibliographie lorraine. T. VIII : *1er janvier 1924-31 décembre 1925* (40e et 41e années des *Annales de l'Est*). 1 vol. in-8°, x-324 pages. Prix : 30 fr.

Les *Annales de l'Est*, publiées par la Faculté des lettres de Nancy, comptent quarante et une années d'existence ; elles ont d'abord paru sous forme de revue trimestrielle, contenant des leçons professées à la Faculté ou des études d'histoire locale sur la Lorraine ou sur l'Alsace. Depuis 1908, elles se sont partagées en deux séries, une série de fascicules comprenant des sujets divers, chacun d'étendue variable, formant un ouvrage complet, puis des fascicules annuels ou paraissant tous les deux ans, contenant un compte-rendu critique de tous les ouvrages parus dans l'intervalle sur l'archéologie, l'histoire, la littérature, l'art lorrains. Le fascicule de la Bibliographie lorraine que nous signalons est le huitième de cette seconde série et signale les ouvrages et articles parus en 1922 et 1923 ; mais déjà un neuvième fascicule consacré aux ouvrages parus en 1926 et 1927 est en préparation. Signalons immédiatement que trois des fascicules précédents, ceux de 1912 et de 1913, parus avant la guerre, celui de 1922, après la guerre, ont obtenu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une partie du prix Auguste Prost.

Si la Faculté des lettres a pu entreprendre cette tâche, c'est qu'elle possède le maître le plus capable de la mener à bonne fin. M. Robert Parisot y a consacré toute sa science de lotharingiste, toute son activité et tout son talent. C'est lui qui préside au dépouillement des nombreuses revues qui peuvent contenir des articles sur la Lorraine et il semble bien qu'aucun ne lui échappe ; c'est lui qui s'est réservé la plus grande part dans la rédaction. A lui est dû le premier chapitre sur les généralités historiques et les travaux se rapportant à plusieurs périodes avec des comptes-rendus détaillés sur l'*Histoire de Lorraine* d'Ed. Gérardin, sur le *Comté de Dabo* de G. Huffel (le comté faisait partie de l'Alsace avant 1789 ; mais il fut réuni au département de la Meurthe, à l'exception de la commune d'Engenthal) ; par lui aussi sont analysés les travaux sur la période du Moyen Age (395-1500) et sur la période moderne (1500-1766), et l'on peut deviner combien peuvent servir aux auteurs les critiques toujours justes de l'historien de Lorraine. Signalons ses comptes-rendus sur l'œuvre de W. Mommsen, *Richelieu, Elsass und Lothringen* ; sur P. Boyé, *La cour polonaise de Lunéville ;* sur P.-M. Bondois, *Le maréchal de Bassompierre.* Deux périodes historiques seules sont traitées par deux autres maîtres. M. A. Grenier, jadis professeur à la Faculté des lettres de Nancy, aujourd'hui à celle de Strasbourg, a bien voulu signaler, comme précédemment, les découvertes de l'archéologie préhistorique et gallo-romaine sur le sol de la Lorraine, comme dans la *Bibliographie alsacienne* il signale celles qui ont été faites sur le sol alsacien ; nous trouvons, de part et d'autre, les noms de Forrer, Linckenheld, Welter. (Son exposé sur la Lorraine remonte à 1922.) Puis M. Braesch, professeur d'histoire moderne, a rendu compte des ouvrages parus sur la période de 1766 à nos jours, en insistant sur ceux qui concernent la Révolution, sans oublier ceux qui se rapportent à la Sarre et à Sarrelouis.

La Faculté de Nancy possède en M. Charles Bruneau un très distingué professeur de langues et de littératures romanes. Il a relevé dans un très intéressant chapitre de 50 pages les publications sur « les parlers et la littérature populaire de la Lorraine ». L'énumération nous paraît très complète ; elle est en tout cas fort intéressante.

Digitized by Google

Le volume s'achève, comme du reste les volumes précédents, par l'énumération des thèses soutenues dans les diverses Facultés de Nancy et des articles ou des ouvrages dus aux professeurs. On constate ainsi la grande activité de l'Université nancéienne. Mais cette dernière partie traite un sujet bien différent de celui dont nous ont entretenus les sept premiers chapitres. Qu'ont de commun avec une bibliographie lorraine telle formule de chimie ou tel traité de mycologie? J'ajoute que chaque Faculté a suivi pour l'exposé de ses travaux un plan différent. La vraie place de cette bibliographie corporative est dans le fascicule consacré aux travaux de l'Université, imprimé à la fin de chaque année scolaire.

Chr. PFISTER.

I. — F. DOLLINGER. **L'Alsace.** Paris, H. Laurens, 1929. In-4°, 252 pages. 138 gravures et une carte (collection : *Anthologies illustrées. Les provinces françaises*).

II. — Edmond BAPST. **Les sorcières de Bergheim. Épisode de l'histoire d'Alsace.** Strasbourg. In-4°, 179 pages, 4 pl., 2 cartes. Prix : 10 fr.

III. — **Bibliographie alsacienne**, t. III. Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. In-8°, 368 pages. Prix : 40 fr.

I. — Ce volume des *Anthologies illustrées*, un des joyaux de la collection, est dû à l'un des hommes qui connaissent le mieux l'Alsace. M. Dollinger l'a parcourue en tous les sens, de Wissembourg à Ferrette, de la Schlucht ou du Donon au Rhin ; il en a admiré les sites pittoresques sur la montagne et les collines sous-vosgiennes, dans la plaine que limite le grand fleuve. En quelques pages il nous décrit le pays et il justifie la parole de Vidal de la Blache : « L'Alsace n'est pas simplement une portion de la vallée du Rhin ; c'est, dans ce cadre, une contrée distincte ». Après la géographie, l'histoire : c'est un résumé brillant depuis les temps très lointains où le rhinocéros et l'hippopotame vivaient dans la région jusqu'à cette journée du 22 novembre 1918 où les Strasbourgeois délivrés accueillirent l'armée française « par un délire de joie et d'enthousiasme ». Puis, en autant de chapitres, l'auteur nous présente l'Alsace intellectuelle, l'Alsace artistique, les coutumes et l'art populaire, l'Alsace économique ; il analyse de la façon la plus spirituelle le caractère alsacien. Nous lui savons gré d'avoir signalé à ses lecteurs la *Kilbe*, le *Pfiffertag* de Ribeauvillé, l'arbre de Noël et le *Christkindel*, les feux de la Saint-Jean, etc. Tout cet exposé est fait en termes choisis, sévèrement pesés en une langue française impeccable. L'Alsace est célébrée comme elle méritait de l'être.

L'exposé occupe les 118 premières pages du volume. Le reste renferme des morceaux choisis empruntés à divers écrivains et qui forment anthologie. Le choix est judicieux. Avec raison, M. Dollinger a emprunté aux *Commentaires* de César le récit de la défaite d'Arioviste, à Ammien Marcellin celui de la victoire du César Julien près d'Argentorate ; il a donné le texte des serments de Strasbourg du 13 février 842 ; il a reproduit en traduction le beau récit du voyage que fit Gœthe en 1770 à Saverne et à Bouxwiller. Quant à l'illustration, elle est remarquable. M. Dollinger a eu à sa disposition les clichés du cabinet d'estampes de Strasbourg, des archives du Musée historique, de la *Revue alsacienne illustrée* créée jadis par le Dr Bucher et dont il a été l'un des principaux collaborateurs et les clichés Bergeret ; enfin, de-ci de-là, on lit, sous quelque charmant paysage, le nom de Mme F. Dollinger.

Digitized by Google

II. — Bergheim est une jolie petite ville de la Haute-Alsace qui, au recensement de 1921, comptait 1,714 habitants. On l'appelle parfois Oberbergheim, pour la distinguer de Mittelbergheim près de Barr et de Scharrachbergheim, au canton de Wasselonne (Bas-Rhin). La cité faisait partie des territoires autrichiens de l'Alsace ; elle fut occupée par la France à la guerre de Trente ans, cédée par elle en fief à Charles de Sainte-Maure, le futur duc de Montausier, et acquise dans la suite par les comtes de Ribaupierre. Un curé de Bergheim, Eugène Hans, a composé sur l'histoire de cette ville d'intéressants regestes, et voici qu'un ambassadeur de France, M. Edmond Bapst, retiré en amont de cette cité, au château de Reichenberg, qu'il a fait réparer et dont il a raconté récemment l'histoire, a eu la bonne idée de fouiller dans les archives, d'ailleurs mal entretenues, de cette petite cité ; il y a trouvé toute une série de dossiers de procès de sorcellerie qui s'espacent de 1582 à 1630 (un dernier fut jugé en 1683, sous le régime français, après un long intervalle ; ce n'est qu'un « épilogue »).

Il compte le nombre de victimes brûlées vives, pour crime de sorcellerie, par le *Malefiz-Gericht ;* ce tribunal était composé au premier degré de sept notables de la ville que désignait le bailli (*Amtmann*) et au second degré de vingt-quatre autres notables, désignés de même et présidés par le prévôt (*schultheiss*) de Bergheim ou de l'un des deux villages voisins, Rohrschwihr et Roderen. En 1582, il y eut une victime ; en 1586, six (une septième mourut en prison) ; en 1618, quatre ; en 1625, une ; en 1627, quatre ; en 1630, vingt pour un territoire relativement très petit. Ces procès sont intentés pour les motifs les plus futiles ; les femmes font, sous l'influence de la torture, les aveux les plus extraordinaires et à peu près toujours les mêmes. Elles ont rencontré le diable qui porte des noms divers, Péterlé, Läfferlé, Gaspärlé, Kochlöffel, Hemmerlé, etc. ; elles ont eu commerce avec lui et les détails qu'elles donnent sont souvent d'une telle précision que M. Bapst se demande si, en réalité, elles n'ont pas été violées par quelqu'un de ces bandes de soldats de toutes nationalités qui, en ces années de misères et de dévastations, encombraient les chemins d'Alsace, et s'il ne faut pas attribuer à la guerre de Trente ans cette recrudescence des procès de sorcellerie. Mais l'imagination de ces femmes est tellement surexcitée, qu'elles en arrivent à avouer que, chevauchant sur un bâton ou sur un balai, elles ont assisté à des réunions nocturnes dans les airs, qu'elles ont amassé des nuages pour détruire les moissons ou les vendanges, etc., etc.[1]. Et tout cela est admis par les juges comme des vérités ; c'est la conscience tranquille qu'ils condamnent au bûcher ; seul le curé Georges Gull a des doutes ; il sollicite la grâce d'une des prétendues sorcières ; mais il n'est pas écouté et bientôt il est obligé de se démettre de sa cure. Peut-on vraiment en vouloir à ces notables de village, alors qu'ils se conformaient aux préceptes de grands magistrats, comme Jean Bodin, « le Montesquieu du XVIe siècle », dont le *Traité de la Démonomanie des sorciers* avait paru en 1580, comme Nicolas Remy, procureur général de Lorraine, qui publia sa *Démonolâtrie* en 1595 ; comme Henri Boguet, de Dôle, dont le *Discours sur les sorciers* vit le jour à Lyon en 1602? M. Bapst nous montre la répercussion de tels ouvrages en un coin de l'Alsace. O triste raison humaine !

L'ouvrage de M. Bapst est imprimé avec un grand luxe, très beaux caractères, belles planches représentant des vues de Bergheim, cartes des environs. Les amateurs d'alsatiques se le disputeront.

1. M. Bapst a publié en appendice le procès-verbal de quelques-uns de ces procès : il en donne une traduction en français qui me semble très fidèle.

Digitized by Google

III. — A l'exemple de la Faculté des lettres de Nancy, celle de Strasbourg a entrepris une bibliographie alsacienne. Le tome I, paru en 1923, rend compte de tous les ouvrages publiés sur l'Alsace de 1918 à 1921 ; le t. II de ceux qui ont vu le jour pendant les trois années 1922, 1923 et 1924, le présent volume des travaux parus en 1925, 1926 et 1927. L'entreprise est dirigée avec beaucoup de dévouement par M. Albert Grenier, qui reste l'un des fidèles collaborateurs de la *Bibliographie lorraine* ; dix-huit auteurs ont travaillé à la rédaction de ce volume. Tous n'étaient pas prêts au moment où le volume devait paraître ; on a dû rejeter à la fin du volume le chapitre sur l'histoire du Moyen Age et de la Renaissance qui aurait dû paraître au début, et l'on a dû remettre au prochain volume l'analyse des publications de langue allemande se rapportant à l'histoire littéraire de l'Alsace. La division : Géographie manque. Parfois les ouvrages sont simplement indiqués, sans appréciation ; ainsi la plupart de ceux qui se rapportent à l'histoire des arts.

Nous trouvons en ce volume à côté des anciens, MM. Grenier, Kiener, Gillot, Gérock, Laufenburger, Delpech, A. Beaucour, les docteurs Vaucher et Schmutz, de nouveaux collaborateurs qui se sont bien acquittés de leur tâche. M. H. Schaeffer, professeur au lycée Kléber, a signalé et critiqué les ouvrages généraux sur l'histoire d'Alsace et les travaux se rapportant à plusieurs périodes écrits en langue française ; M. Paul Lévy, qui vient de soutenir cette année sa thèse sur l'histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine depuis les lointaines origines jusqu'en 1918, s'est chargé des ouvrages analogues écrits en langue allemande[1], et cette dualité ne laisse pas que de présenter certains inconvénients. M. Gaston Zeller, docteur de l'Université de Strasbourg avec une excellente thèse sur la réunion de Metz à la France et actuellement maître de conférences à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, a signalé les ouvrages sur la période moderne du XVIe au XVIIIe siècle. M. P. Leuilliot conduit le lecteur de 1789 à 1871. Le chapitre des biographies confié au professeur F. Ed. Schnéegans a pris une place importante, près de 50 pages (elles sont disposées par ordre alphabétique). Enfin, M. le professeur Jean Radouant a remplacé M. J. Hamel, parti de Strasbourg, dans la rédaction du chapitre sur le droit privé. Les derniers chapitres sur les questions administratives, juridiques et sociales sont bien à leur place dans une bibliographie de l'Alsace ; il ne s'agit pas seulement de travaux de droit ou de médecine étrangers à la région, mais des grands problèmes de réorganisation, de réadaptation et d'hygiène sociale qui se posent dans le pays à l'heure actuelle, et nous supposons que cette partie de la bibliographie ne sera pas la moins consultée à l'avenir. En somme, ce IIIe volume est digne des précédents ; il fait, comme les deux premiers, honneur à la Faculté des lettres et à l'Université de Strasbourg.

Chr. PFISTER.

1. M. Paul Lévy parle de ces travaux avec compétence. Peut-être a-t-il eu le tort de multiplier les renvois. Ce sont parfois de véritables casse-tête. Voir, p. 42, n° 7 : « Pour mémoire : III, 5, *fg*^bi^ ; 6, *ef* ; 8 *j*. » Nous avons fini par trouver que III signifie le chapitre III, celui dont il est l'auteur, que 5, 6 et 8 désignent des ouvrages collectifs allemands sur l'Alsace indiqués p. 39-40, que les lettres renvoient à quelques-uns des articles de ces ouvrages et dont il avait donné plus haut la liste.

Digitized by Google

Lucy Maynard SALMON. **Why is History rewritten.** New York et Londres, Oxford University Press, 1929. In-8°, XII-217 pages. Prix : 8 s. 6 d.

Ce volume, destiné au grand public et écrit d'ailleurs d'une plume fort alerte, intéressera aussi les historiens de métier. Il ne traite pas de méthodologie ; ce n'est pas non plus un essai de philosophie de l'histoire ; l'auteur s'est occupé seulement de « la nature, de la fonction et de l'histoire de l'histoire ». Miss Salmon montre d'abord ce qui distingue « la nouvelle histoire » de l'ancienne ; c'est qu'elle n'a aucune visée pratique, elle se garde de toute apologie religieuse, patriotique, morale, etc. ; elle n'a comme ambition que la recherche de la vérité.

Pourquoi l'histoire doit-elle être, et sans cesse, écrite à nouveau? Pour des raisons multiples que l'auteur nous expose avec un grand bon sens et même avec beaucoup d'esprit. Des matériaux nouveaux de toute nature sont constamment mis à sa disposition ; elle est servie par les progrès de la division du travail. Les dépôts d'archives, les bibliothèques du monde entier, chaque jour mieux outillés, lui livrent d'innombrables sources de recherches ; l'épigraphie, l'archéologie et même d'autres sciences plus éloignées sont mises à contribution. En même temps, les méthodes critiques font de très grands progrès et souvent mettent à néant les conclusions qui semblaient le plus irréprochables. La base de l'histoire s'est aussi singulièrement élargie ; aujourd'hui, ce n'est plus l'histoire politique qui attire seule l'attention des savants, mais aussi l'histoire économique et sociale, l'histoire du droit, l'histoire de la civilisation, l'histoire des idées, etc. ; rien de ce qui est humain ne leur semble indigne de leurs investigations. Puis, l'interprétation de l'histoire ne cesse de se transformer ; il y a constamment des changements de perspective, de nouvelles questions posées par les événements mêmes de notre temps, comme par le mouvement des idées. Miss Salmon s'efforce de nous en donner un aperçu en montrant comment, en Angleterre et en Amérique, les conceptions des historiens se sont transformées depuis trois quarts de siècle ; ces deux chapitres d' « histoire de l'histoire » seront lus avec intérêt et profit.

Enfin, il y a la façon d'exposer l'histoire, qui diffère selon le public auquel on prétend s'adresser ; elle ne sera pas la même si on veut se faire entendre des professionnels, des étudiants, du grand public. L'auteur note avec raison qu'aujourd'hui les historiens de métier et même les spécialistes ne rougissent plus — bien au contraire — d'écrire des ouvrages de vulgarisation et elle pense que c'est la marque des progrès de la démocratie. On s'explique alors que sans cesse paraissent de nouveaux livres d'histoire de tout acabit et que le flot en monte sans cesse, pour le plus grand profit de notre culture et de notre instruction. Ce que Miss Salmon ne dit pas — mais c'est l'une des réflexions suggérées par son intéressant ouvrage —, c'est que les historiens doivent se résigner à écrire des œuvres toutes provisoires et qui seront vite périmées. Ce qui en subsistera sera anonymement incorporé dans la masse de nos connaissances. Comme le remarquait déjà Renan, les modestes publications des érudits sont destinées à vivre plus longtemps d'une vie personnelle que les plus brillantes généralisations des historiens les plus intelligents, à moins que le charme esthétique de ces dernières ne leur confère un peu de cette immortalité dont jouissent les belles œuvres d'art.

Henri SÉE.

Digitized by Google

Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914. **Documents diplomatiques français (1871-1914)**, publiés par le ministère des Affaires étrangères. 3e série (1911-1914). Tome I : *4 novembre 1911-7 février 1912*. Paris, Imprimerie nationale ; Alfred Costes ; *L'Europe nouvelle*, 1929, XXXI-659 pages. Prix : 68 fr.[1].

En décidant, il y a deux ans, d'ouvrir ses archives, le gouvernement français a causé une grande satisfaction aux historiens qui étudient la diplomatie d'avant-guerre. Ils n'auront pas moins de plaisir à constater comment la tâche a été accomplie. Elle est confiée à une commission de cinquante-cinq membres, présidée par le recteur de l'Université de Paris, M. Charléty. Plus de la moitié d'entre eux sont des historiens et des spécialistes distingués, qui sont chargés de faire la sélection des documents. Il semble bien que la crainte, parfois exprimée, de voir le travail de la commission souffrir de l'adjonction à ces membres de fonctionnaires du quai d'Orsay et de certains ambassadeurs fameux de l'avant-guerre ait été sans fondement, car la commission n'a pas hésité à publier des pièces qui ne laissent rien à désirer pour la franchise, voire le cynisme. Elle a eu accès à tous les documents, y compris les « pièces réservées » du ministère des affaires étrangères, et aux archives des ministères de la guerre, de la marine et des colonies (alors que les rédacteurs de la *Grosse Politik* n'ont pas été autorisés à voir les documents militaires allemands, et que ceux des *British Documents* n'ont pas, en général, utilisé les archives du château de Windsor). Tous les efforts possibles, nous déclare-t-on[2], ont été faits pour découvrir les lacunes qui pouvaient exister dans les documents du quai d'Orsay et les combler en recourant aux archives des ambassades et légations ; de même, on a recherché, quand c'était possible, les « lettres particulières », encore que, « concernant en général moins des problèmes de politique générale que des questions touchant à des personnes », elles n'offrent pas « une source abondante de renseignements ». Pour la période antérieure à 1900, on recourra, dans une certaine mesure, au procédé des extraits ; après cette date, les documents seront, en règle générale, imprimés *in extenso*, exception faite pour les citations d'articles de journaux ; dans tous les cas, les passages non reproduits seront résumés. Les commentaires en marge, contraires à la tradition française, sont rares. Sans prétendre à donner un tableau complet de la diplomatie française à travers le monde depuis 1871, la publication aspire à présenter « tous les faits, mais ceux-là seulement qui pouvaient contribuer à expliquer les oppositions ou les associations d'intérêts entre les grandes puissances européennes ».

A la différence des publications allemande et anglaise, le classement des documents est ici strictement chronologique :

Le classement méthodique a, du point de vue de l'historien, des inconvénients graves ; il dissocie les événements et ne permet plus de saisir les réactions mutuelles qui s'exercent entre des négociations simultanées ; il oblige à découper certains documents, pour en placer les fragments dans des chapitres différents ; il comporte enfin une part d'appréciation subjective qui peut suggérer une orientation. L'ordre chronologique échappe à ces inconvénients ;

1. Ce compte-rendu paraît également dans le *Journal of modern history*, t. I, fasc. 4 (décembre 1929), publié par « The University of Chicago Press ».

2. Dans l'*Introduction générale*, à laquelle sont empruntés les passages cités ici.

Digitized by Google

il permet de comprendre dans quelle atmosphère générale le document a été rédigé ; il donne l'occasion de faire, entre les diverses questions qui se posent à un même moment, les rapprochements indispensables. Il est historique et objectif.

Quiconque a essayé de reconstituer en entier, par exemple, l'histoire de la crise de 1885-1888 au moyen des trois volumes de *Die grosse Politik*, ou celle de la convention anglo-russe de 1907 au moyen des divers chapitres des *British Documents*, appréciera l'exactitude de cette remarque. D'ailleurs, dans chaque volume de la publication française, une « table méthodique » énumérera les documents par sujet.

Les notes en bas de page ont un caractère strictement technique. Elles concernent surtout l'origine, le texte et la transmission des documents et les lacunes qui n'ont pas été comblées ; à l'occasion, elles comportent certaines indications nécessaires pour l'intelligence d'un fait rapporté dans le texte, ou encore des références à des documents étrangers. On a heureusement évité d'imiter les notes apologétiques et tendancieuses de *Die Grosse Politik*. « L'objet de cette publication est de fournir un instrument de travail... Il ne s'agit pas de rechercher une explication, de suggérer une interprétation. »

Les documents seront publiés en trois séries, de quinze à vingt volumes chacune. La première va de 1871 à la fin de l'année 1900 ; la seconde commence en 1901, date où le Maroc apparaît comme le plus grand problème de la diplomatie française, et se termine sur l'accord franco-allemand du 4 novembre 1911 ; la dernière conduit les événements jusqu'au 3 août 1914. Les premiers volumes des deux premières séries seront publiés dans le courant de l'automne 1929 ou pendant l'hiver de 1930[1]. Celui dont nous rendons compte ici, qui a inauguré la publication, est le premier de la troisième série. La présentation typographique est excellente, le caractère, plus espacé que celui des publications allemande ou anglaise, est plus agréable aux yeux. Chaque volume est muni d'un index des personnes. Un trait original est la mention des communications de documents faites par le gouvernement. Les rédacteurs de la publication méritent les félicitations les plus chaleureuses pour l'œuvre qu'ils ont accomplie.

Les 631 documents de ce premier volume traitent de la politique en Europe, en Afrique et en Asie, depuis la conclusion de la convention franco-allemande qui réglait la question marocaine jusqu'au départ de Lord Haldane pour sa mission à Berlin. Pour la France, le principal problème était d'obtenir la ratification de la convention marocaine par les puissances signataires de l'acte d'Algésiras. L'Autriche, tout en étant prête à donner la sienne, souleva la question de « réciprocité » (n° 10), par quoi elle entendait le droit d'émettre des emprunts à Paris. L'ambassadeur de France à Vienne, M. Philippe Crozier, plaida longtemps et éloquemment le pour, soutenant qu'une promesse de neutralité de l'Autriche dans une guerre franco-allemande vaudrait bien un emprunt d'un milliard de francs (nos 153, 168), mais le quai d'Orsay refusa, même avant d'être informé des objections de la Russie (nos 329, 355, 371). Le gouvernement belge était très irrité parce que l'article 16 de la convention du Congo astreignait la France à consulter toutes les puissances avant d'exercer son droit de préemption sur le Congo, au cas où la Belgique se déciderait à disposer de cette colonie, et il tenait ce droit pour « personnel à la France et absolument inaliénable » (n° 325). Il promit sa ratification, mais

1. Celui de la première série vient de paraître.

Digitized by Google

insista pour soumettre le cas au Parlement (n° 373). La Belgique était aussi très ennuyée des discussions qui avaient lieu à propos des droits de l'Allemagne sur le Congo et l'Oubanghi (n° 199). On se demande s'il y a quelque rapport entre ces sujets et les remarques du chef d'état-major belge, quand il observe que la Belgique, avec ses trois corps d'armée, maintient l'équilibre entre la France et l'Allemagne et qu'elle « pourrait choisir sans question de sympathie » (n° 522). La Grande-Bretagne faisait dépendre sa reconnaissance du protectorat français de l'établissement à Tanger d' « un régime absolument international » (nos 337, 348, 597, 606). Les plus grandes difficultés vinrent de l'Espagne. Elle alléguait que l'Allemagne pourrait lui demander des concessions semblables à celles qu'elle obtenait de la France (nos 9, 132), et essaya de faire dépendre son consentement de l'entière satisfaction de ses propres intérêts dans sa zone (nos 85, 86). La France, tout naturellement, répliqua que, de même qu'elle avait donné des compensations à l'Allemagne, l'Espagne devrait lui en donner à elle-même (nos 306, 324). Il fallut faire appel à la Grande-Bretagne pour modérer l'intransigeance espagnole (n° 281), mais les Français étaient disposés à penser que « le temps travaille pour nous » (n° 481) et ne pressèrent pas trop fort l'Espagne. Le volume ne donne pas encore la fin de ces négociations. Le département d'État à Washington prenait de grandes précautions avec le Sénat, de telle sorte que M. Jusserand, l'ambassadeur de France, traita l'affaire personnellement avec les sénateurs Root et Lodge (n° 353). Enfin, le secrétaire d'État Knox accepta de négocier avec la France des traités qui ajusteraient les droits des Américains aux traités existant avec le Maroc (n° 337). Il fut aussi nécessaire de presser le Portugal, qui craignait de blesser l'Espagne (nos 176, 266). Accessoirement, il y avait dans l'affaire une bonne part de spéculation au sujet des colonies portugaises : allaient-elles être vendues à l'Allemagne (n° 538)? Le gouvernement portugais affirma son intention de les conserver à tout prix (nos 334, 359, 569), et le gouvernement anglais nia avoir connaissance d'aucune négociation (n° 617). Mais les ambitions coloniales de l'Allemagne continuèrent à être surveillées de près (nos 358, 390, 447, 487, 591). La note amusante est donnée par l'insistance de l'Allemagne à demander que les preuves de ses desseins sur Mogador fussent supprimées dans le *Livre jaune* français (nos 485, 493, 495, 530).

C'est la guerre de Tripolitaine qui fit naître les plus importants problèmes de cette période. L'Italie était anxieuse d'obtenir des puissances une pression sur la Sublime Porte pour lui faire reconnaître l'annexion de Tripoli (nos 31, 167) et laissa entendre qu'elle pourrait entreprendre une action aux Dardanelles ; mais à Londres on ne vit là qu'un « bluff » (nos 138, 184), et les rapports de Constantinople ne laissaient pas de doute sur l'inutilité d'une pression (nos 100, 118, 284, 430). Évidemment ni la France ni l'Angleterre ne désiraient encourir la mauvaise humeur de la Turquie, et elles n'auraient agi que si toutes les puissances — autrement dit l'Allemagne — s'étaient associées pour faire des représentations (nos 415, 455, 590). D'autre part, la Russie essayait d'exploiter la situation en offrant aux Turcs une alliance en retour de l'ouverture des Détroits. Tant qu'ils n'eurent pas donné leur réponse, le gouvernement russe tint à Rome un langage énergique sur le sujet des Dardanelles (nos 192, 195, 204, 231) ; mais quand son offre eut été refusée, il changea de terrain et proposa une pression à Constantinople, d'abord par la France (n° 407) et ensuite par toutes les puissances (nos 443, 470). L'ambassadeur de France en Turquie était plein de soupçons contre la politique russe (nos 202, 279,

Digitized by Google

426, 443, 465), et le quai d'Orsay faisait des réponses évasives (n° 106, 228, 433). La situation changea brusquement lorsque Sazonov, après une maladie de plusieurs mois, reprit son poste à la fin de 1911 et lorsqu'en France M. Poincaré prit le pouvoir. La Russie exprima le désir qu' « en présence des éventualités de l'Orient la France et la Russie gardent le contact le plus étroit et envisagent de concert toutes les hypothèses qui peuvent se présenter ». M. Poincaré répondit qu'il était « entièrement » de cet avis et prêt à « étudier... les solutions qui pourraient se présenter » (n° 513). Les ambassadeurs en Russie (n° 625) et en Italie (n° 586) approuvèrent l'idée de ces pourparlers, mais leurs collègues en Turquie et en Allemagne avertirent M. Poincaré qu'une très grande prudence serait nécessaire (n°s 541, 544, 577, 598). Le désir de la Russie d'être en contact plus étroit avec la France se marqua encore par une ouverture tendant à l'établissement de « rapports directs » entre les deux états-majors navals (n° 613), sur laquelle M. Poincaré déclara : « Je ne vois que des avantages à l'innovation qui nous est proposée » (n° 618).

Si Sazonov était alarmé des développements qui pourraient se produire dans les Balkans (n° 540), c'était très certainement à cause des négociations serbo-bulgares alors en cours. Mais il n'en dit rien à M. Poincaré, et les diplomates français ne voulaient pas croire à un rapprochement de ce genre (n°s 29, 47, 254), car Ferdinand de Bulgarie était regardé comme austrophile (n°s 104, 129, 181), bien qu'on lui attribuât aussi une perspicacité aiguë à reconnaître le côté où étaient les plus grandes chances (n°s 376, 410). La concentration de troupes en Bosnie (n°s 99, 136, 253, 377) explique probablement les bruits d'après lesquels l'Autriche-Hongrie projetait de réoccuper le sandjak de Novi-Bazar (n°s 418, 477, 508). Que l'on ajoute à cela les intrigues du roi de Monténégro (n°s 378, 477, 630), l'agitation des Malissores (n°s 482, 504) et la situation délicate en Crète (n°s 211, 257, 381, 521, 583, 587, 623), et l'on comprendra l'attention que le gouvernement français portait à la tension anglo-russe en Perse (n°s 180, 258) et les représentations discrètes qu'il fit à Saint-Pétersbourg (n° 357), de même que la prudence et la réserve extrêmes de son attitude à l'égard de la révolution chinoise (n°s 55, 433, 492, 534, 599).

Deux fois au moins se trouve exprimée dans les documents la crainte d'une guerre générale imminente. Dans un télégramme « absolument secret » (n° 565), l'ambassadeur à Berlin constate que le gouvernement allemand « considère comme possible une guerre prochaine », et l'ambassadeur à Rome apprend que son ancien collègue d'Allemagne, le comte de Monts, a écrit à un de ses amis qu'il regardait une guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne comme « inévitable pour le printemps prochain » (n° 574). Si l'on peut mettre cela au compte des ouvertures faites par l'Allemagne à l'Angleterre en vue d'une limitation des armements navals (n° 596), il n'est pas douteux que le gouvernement français prêtait la plus grande attention aux rapports qui annonçaient une augmentation de l'armée allemande (n°s 351, 565, 588), en indiquant que le gouvernement avait la main forcée par la haine croissante de la France qui gagnait le peuple. Les efforts faits par l'Allemagne pour gagner des sympathies en Angleterre en jouant des critiques adressées à Sir Edward Grey pour son attitude dans la crise marocaine ne semblent pas avoir inquiété la France, car les « faits parlent pour nous » (n° 210), et « la mésintelligence de l'Allemagne et de l'Angleterre provenait de causes supérieures et permanentes » (n° 629). La déclaration d'Asquith disant qu'aucun des engagements secrets de l'Angleterre « n'était de date récente » (n° 307) fut notée, mais elle était plus que contre-balan-

Digitized by Google

cée par le fait que l'amirauté anglaise approuvait les dispositions des forces navales françaises dans la Manche et dans la Méditerranée et « se prêterait volontiers à l'étude d'une répartition de la Manche entre les zones d'action des flottilles des deux nations en vue de la lutte contre l'*ennemi commun* » (n° 336) ; ce fut probablement la préface des conversations de 1912.

L'absence d'une publication des documents italiens prête un intérêt particulier à tout ce qui a trait à la politique de ce pays. Aehrenthal résista à la pression de l'opinion publique et à celle de l'archiduc François Ferdinand, qui voulaient obtenir de l'Italie une déclaration de désintéressement en Albanie, parce que, selon l'ambassadeur de France, il désirait se servir de l'Italie comme d'un levier contre l'Allemagne, de la tutelle de laquelle il était impatient de s'émanciper (n°s 74, 310, 313). Le bruit d'une alliance possible de l'Italie, de l'Autriche et de la Russie dans les Balkans causa sur le moment de l'ennui en France (n°s 421, 439, 449), mais fut considérée comme une *combinazione* entre Tittoni et Izvolski (n° 441). L'ambassadeur de France à Constantinople était hostile à ce qu'on détachât l'Italie de la Triple Alliance : « L'Italie, en effet, dans notre groupement, y jouerait fatalement le rôle de provocatrice à l'encontre de l'Autriche » (n° 400). Son collègue de Londres fut d'abord du même avis, mais craignait qu'ayant Tripoli en main l'Italie ne cédât à l'Allemagne « ce dépôt de charbon ou ce port sur la Méditerranée dont l'empereur Guillaume a toujours rêvé ». Sir Arthur Nicolson, le sous-secrétaire d'État permanent des affaires étrangères, partageait les craintes de la France, mais ne réussissait pas à convaincre Grey (n° 518). M. Poincaré jugea évidemment le moment propice à l'action. A l'occasion du règlement des questions du *Manouba* et du *Carthage*, qui avaient été saisis par la flotte italienne, il désirait rappeler publiquement l'accord franco-italien de 1902 et constater que « l'entente qui intervint alors entre la France et l'Italie au sujet du Maroc et de la Tripolitaine fut considérée par l'un et l'autre gouvernement comme une heureuse occasion d'affirmer que l'amitié de deux pays était à l'épreuve de toute éventualité » (n° 554). Le ministre italien répondit, ce qui était assez naturel, que cela « lui attirerait des interrogations diplomatiques gênantes, particulièrement de la part de l'Allemagne », et suggéra une formule plus discrète (n° 563) que M. Poincaré dut accepter (n°s 577, 580).

Précisément parce que les documents traitent d'une douzaine de questions différentes, ils mettent le lecteur à même de « tâter » au jour le jour la situation diplomatique et de voir en action la Triple Alliance et la Triple Entente, bien plus aisément que ne le permettent les *British Documents* et *Die Grosse Politik*. Comme introduction à l'histoire diplomatique en général et comme tableau détaillé du système d'avant-guerre, ce volume peut être également recommandé et aux novices et aux spécialistes.

Bernadotte E. Schmitt.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — René MAUNIER. *Essais sur les groupements sociaux* (Paris, Félix Alcan, 1929, in-16, 120 p.; prix : 12 fr.). — Ce petit volume, écrit d'une plume alerte, témoigne non seulement de connaissances et d'une culture étendues, mais aussi d'un louable talent d'observation, car l'auteur tire bon parti de phénomènes sociaux qu'il a vus en personne, notamment dans l'Afrique du Nord. Après avoir donné une définition judicieuse du groupement social, M. Maunier étudie les trois catégories de groupements qu'il a cru pouvoir distinguer. Ce sont d'abord les groupements de *parenté*, marqués principalement par la tribu et le clan, la famille « agnatique » et la communauté spontanée (« taisible »), telle qu'elle apparaît dans l'ancien droit français. Les groupements de localité comprennent le village et la ville, la nation et l'empire. C'est peut-être une vue un peu étroite des choses de dire que « le village est né du besoin de protection ». En France, la plupart des villages dérivent de l'ancien domaine seigneurial ou des besoins de la culture. Il n'y a nation, dit l'auteur, que s' « il se forme un pouvoir commun : pouvoir de l'opinion et pouvoir de l'État ». L'État ne devait-il pas alors, avant la nation, figurer parmi les groupements de localité? D'autre part, l'unité de la langue n'est pas la condition indispensable de la nation; témoin, la Suisse. — Parmi les groupements d'activité, M. Maunier range la caste et la classe, la corporation de métier et le syndicat professionnel, la compagnie et le cartel, puis des groupements ayant des fins mystiques comme la confrérie et l'ordre monastique; enfin, des réunions de jeu et des équipes de sport. Il y aurait lieu, pensons-nous, de serrer de plus près la notion de classe sociale. Quant à la corporation de métier, elle comprend essentiellement les maîtres. — Dans sa conclusion, l'auteur montre que le groupement social repose toujours sur l'autorité et qu'il est de nature conservatrice, mais, d'autre part, qu'il y a toujours des éléments insubordonnés ou mécontents qui tendent à la révolution ou tout au moins au changement. H. S.

— Eugen VON BÖHM-BAWERK. *Théorie positive du capital*, 1re partie, trad. sur la 3e édition par Camille POLACK (Paris, Marcel Giard, 1929, in-8°, XXVII-496 p.; prix : 70 fr.). — Voici la traduction de la première partie de l'ouvrage bien connu de Böhm-Bawerk, dont la première édition remonte à 1888. Le fait qu'il vient seulement d'être traduit explique sans doute qu'il est moins connu en France que dans les pays de langue anglaise. Dans ce volume, il est essentiellement question de pure théorie économique, et l'auteur n'invoque guère l'histoire. Nous n'avons donc pas qualité pour la discuter. Mais il importe de retenir sa définition du capital : « Nous nommons en général capital un ensemble de moyens d'acquisition de biens. » Böhm-Bawerk distingue ensuite le capital social et le capital privé. Le capital social, c'est un ensemble de produits destinés à servir à une production ultérieure ou capital productif; le capital privé peut être appelé capital lucratif. L'auteur

Digitized by Google

nous explique que la production capitaliste est une production indirecte, mais ce détour permet de la rendre beaucoup plus efficace. Quant aux facteurs de la production, ce sont essentiellement la nature et le travail. Ce sont là les sources du capital ; mais, pour que du capital se produise, il faut auparavant certaines dispositions psychiques, qui font que l'on se résoud à l'épargne. — Le volume comprend plus de 200 pages d'appendices, qui ont principalement pour objet de répondre à des observations ou critiques qui ont été adressées à l'auteur. H. S.

Antiquité. — B. Baldwin Brown. *The art of the cave dweller, a study of the earliest artistic activities of man* (Londres, John Murray, 1928, 1 vol. in-8°, xix-280 p., avec 169 figures ; prix : 18 s.). — Les études consacrées aux manifestations artistiques du paléothique supérieur sont à l'ordre du jour. Après les travaux de MM. Luquet, Breuil et de Saint-Périer, Henri Martin et Herbert Kühn, M. Baldwin Brown réunit en un volume les conférences faites par lui à l'Université d'Édimbourg. L'auteur passe en revue tous les divers aspects de cet art et les illustrations qui accompagnent le texte constituent un bon répertoire de ces manifestations. On peut cependant reprocher à M. Baldwin Brown de laisser son étude sans conclusion. Tout à fait à la fin de son dernier chapitre, il se contente d'opposer l'une à l'autre les deux théories de Hoernes et de H. Kühn, le premier refusant pour ainsi dire tout caractère d'art à ces productions, le second y reconnaissant, au contraire, une des périodes les plus fertiles en beautés de l'humanité. Cette même prudence se retrouve dans la discussion du problème des origines de l'art. L'auteur semble vouloir tenir la balance égale entre les partisans de l'art pour l'art et les défenseurs des origines magiques. Malgré ces incertitudes de doctrine, le présent volume rendra de bons services à tous ceux qui s'intéressent à la préhistoire. L'avant-dernier chapitre apporte d'intéressantes remarques sur les procédés employés par les artistes quaternaires pour rendre la troisième dimension et la perspective.

R. Lantier.

— Baron de Loë. *La Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné.* I : *Les âges de la pierre* (Bruxelles, Vromant et Cie, 1928, 1 vol. in-8°, 261 p., avec 95 fig.). — Il n'est pas facile d'analyser un catalogue de musée, surtout un catalogue aussi complet que celui de M. le baron de Loë, conservateur honoraire des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Les descriptions sont claires, précises, accompagnées d'excellentes reproductions photographiques, de dessins et de plans. Les matériaux ainsi mis à la disposition des travailleurs sont d'importance, en particulier pour l'époque néolithique, si parfaitement représentée en Belgique. Les objets conservés au musée et qui appartiennent à cette période sont groupés sous les rubriques de Tardenoisien, Campignien, Omalien et Robenhausien. Ce ne sont pas seulement de sèches descriptions d'un catalogue que l'on trouvera dans ce volume ; l'auteur expose les conditions de la trouvaille, donne un aperçu du gisement où elle a été effectuée. De bonnes bibliographies accompagnent chaque description et un index général facilite les recherches. R. Lantier.

— Docteur L. Capitan et D. Peyrony. *La Madeleine, son gisement, son industrie, ses œuvres d'art.* Publications de l'Institut international d'anthropologie n° 2 (Paris, E. Nourry, 1928, 1 vol. in-4°, 25 p., avec 19 pl. et 69 fig. ; prix : 40 fr.). — La station de la Madeleine est particulièrement célèbre dans les annales de la préhistoire. Son nom fut jadis choisi par Gabriel de Mortillet pour caractériser

Digitized by Google

l'époque avec laquelle prennent fin les temps paléolithiques. Par un malheureux hasard, aucune publication d'ensemble ne permettait jusqu'à ce jour de prendre une vue d'ensemble des découvertes effectuées dans ce gisement. Le présent volume comble cette lacune et vient à son heure, puisque les fouilles entreprises par les auteurs de 1910 à 1913 ont complètement épuisé les couches archéologiques. On y trouvera « un commentaire donnant, sous une forme succincte et précise, la description des lieux, l'historique des fouilles, un inventaire méthodique et complet de l'industrie et des objets d'art que l'on a trouvés dans les trois couches du gisement ». Dans la plus ancienne, constituée par des sables terreux d'inondation, avec quelques silex de technique solutréenne, des burins, des lames à dos rabattu, des harpons primitifs et des sagaies, on a recueilli les œuvres d'art les plus intéressantes : le bison tournant la tête en palme de renne, le félin d'ivoire et de nombreux croquis sur os, pierre et bois de renne. Ce niveau, comme l'ont remarqué les auteurs, est synchronique des niveaux inférieurs de Gourdan, d'Arudy, du Mas d'Azil, et des deux niveaux inférieurs réunis de Laugerie-Basse et des Marseilles. La couche moyenne, qui a donné des foyers formés par un dallage de cailloux roulés, est caractérisée par la présence de harpons à barbelures unilatérales, de tridents à branches allongées et de sagaies à double biseau. La sculpture en ronde bosse a presque complètement disparu et l'art stylisé qui apparaissait timidement dans le premier niveau domine dans la décoration des objets mobiliers. La couche supérieure a donné des harpons à double rangée de barbelures, de nombreux ciseaux et de petites lames à dos abattu qui sont peut-être le prototype des lames aziliennes. Les bas-reliefs sont rares et l'art schématique atteint son apogée dès la première moitié de cette époque ; vers la fin de celle-ci, la décadence commence à se faire sentir.

Au point de vue de l'histoire de cette période, les fouilles de la Madeleine permettent de suivre « l'évolution faunistique, industrielle et artistique » de ces populations. Entre le Plateau central et les Pyrénées, au Magdalénien, s'est formée une grande province dont la civilisation paraît avoir été assez homogène.

R. Lantier.

— Le tome VII des Mémoires publiés par l'Académie américaine de Rome contient un important article de Miss Inez Scott sur les origines de Rome et la domination étrusque. On y peut, en outre, signaler les plans et dessins de M. Badgeley concernant le Capitole d'Ostie.

— Ém. Espérandieu. *Inscriptions latines de Gaule : Narbonnaise.* Fasc. 1. Ouvrage publié sous les auspices de l'Institut de France (Ernest Leroux, 1929, 128 p.). — Ce fascicule comprend 419 numéros où sont reproduits les fragments d'inscriptions latines avec les restitutions vraisemblables ou certaines et une bibliographie très précise. Arles, Die, Vienne, Genève, y sont abondamment représentées. Le fascicule s'arrête à Nîmes, qui sera terminé dans le suivant.

— Félix Durrbach. *Inscriptions de Délos. Comptes des hiéropes* (nos 372-498) ; *lois ou règlements, contrats d'entreprises et devis* (nos 499-509). Publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au moyen de la fondation du duc de Loubat (Honoré Champion, 1929, gr. in-4°, VIII-350 p.). — Ce très beau volume fait suite aux deux fascicules (1912 et 1913), dus à la collaboration de savants français

Digitized by Google

et allemands dans le recueil des *Inscriptiones Graecae*, t. XI. Après la guerre, un *Choix d'inscriptions de Délos* put, grâce à l'intelligente libéralité du duc de Loubat, paraître en deux fascicules (1921 et 1923) ; puis, au moyen de nouveaux fonds fournis par le donateur, on a entrepris l'œuvre que nous annonçons aujourd'hui, œuvre exclusivement française, ainsi d'ailleurs que les fouilles de Délos qui doivent tant à la longue direction de Théophile Homolle. Le présent volume contient tous les textes encore inédits, faisant suite à ceux des *Inscriptiones Graecae* (depuis le n° 372 jusqu'à 509). Il se termine par un tableau synoptique des magistrats déliens : archontes, hiéropes, trésoriers, pendant la période de l'indépendance délienne, 314-166 av. J.-C. ; enfin, par une série d'additions et corrections, où l'éditeur M. Durrbach a mis à profit un assez grand nombre d'observations présentées au cours de l'impression par M. Maurice Lacroix.

Allemagne. — *The diary of Jörg von Ehingen ;* translated and edited by Malcolm Letts (Londres, H. Milford ; Oxford University Press, 1929, in-4°, 71 p., 9 portraits ; prix : 15 s.). — Jörg (Georges) d'Ehingen était un gentilhomme souabe né près de Rottenbourg sur le Neckar et retiré plus tard à Kilchberg, non loin de Tubingue. Jeune chevalier, il voulut courir le monde pour visiter les cours et parfaire son éducation courtoise et militaire. Au service du duc Albert d'Autriche, il assista à Prague au couronnement de Ladislas V (1453), puis partit pour aller combattre les Turcs à Rhodes, les Maures d'Afrique à Ceuta et ceux d'Espagne à Grenade ; il visita la France de Charles VII, l'Angleterre de Henri VI, l'Écosse de Jacques II (1455-1458), puis rentra dans son pays où il devint un des principaux fonctionnaires à la cour de Wurtemberg. Il mourut à Kilchberg en 1508, à l'âge de quatre-vingts ans. Il a écrit une brève relation de ses voyages et aventures avec peu de précision chronologique, mais non sans charme. Ce qu'il note surtout, c'est le gracieux accueil qu'il reçut en France, en Portugal, en Espagne ; c'est aussi la physionomie des rois auxquels il fut présenté et dont peut-être il a pris sur le vif des croquis utilisés plus tard par un peintre allemand qui illustra le manuscrit de sa relation qui nous est parvenu. De cette relation, rédigée en allemand, M. Letts a donné une bonne traduction accompagnée de neuf portraits qui ont une réelle valeur et comme œuvre d'art et comme témoignage historique ; nous y gagnons de connaître Ladislas V, Charles VII de France, Henri IV de Castille, Henri VI d'Angleterre, Alphonse V de Portugal, Janus II de Chypre, René d'Anjou, Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, Jacques II d'Écosse. Ch. B.

France. — P. Deschamps. *Étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires, de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XIIe siècle* (Paris, Société générale d'impression et d'édition, 1929, in-8°, 86 p. et 35 pl.). — Insister sur l'utilité d'une histoire morphologique de l'alphabet lapidaire au Moyen Age serait, ici, un lieu commun. Car il n'est guère d'historien ni d'archéologue qui n'ait eu l'occasion de constater que, passé la fin du VIIe siècle, terme que s'était assigné Edmond Le Blant pour ses célèbres *Recueils d'inscriptions chrétiennes* et sa *Paléographie des inscriptions latines*, on ne disposait jusqu'à présent d'aucun instrument, et de le déplorer. C'est à peine si quelques contributions provinciales ou locales, relatives pour la plupart au midi de la France, invitaient à tenter la difficile synthèse, lorsqu'en 1876 Robert de Lasteyrie entreprit un *Recueil des inscriptions de la France de Pépin le Bref à la mort de Philippe Ier*, qui lui valut, l'année suivante,

Digitized by Google

le prix ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette distinction, comme le nom de son illustre auteur, sont de sûrs garants de la valeur du mémoire, demeuré pourtant inédit et dont, par malencontre, le manuscrit lui-même s'est égaré. Un archéologue des plus avertis, M. P. Deschamps, vient de reprendre le dessein pour son compte et de le réaliser dans une large mesure. Ajoutant aux documents déjà publiés une riche collection de photographies ou d'estampages de provenance fort variée, il soumit cette abondante matière à une observation méthodique. Par son excellent mémoire, descriptif et critique à souhait, complété par un tableau des transformations de l'alphabet et par une précieuse série de reproductions d'épigraphes de date certaine, véritable histoire morphologique en images conduite jusqu'au déclin du XIIe siècle, les difficultés auxquelles se heurtaient naguère tant d'érudits en mal de fixer l'âge des inscriptions médiévales se trouveront atténuées ou supprimées. Succès oblige. M. P. Deschamps vient de se qualifier pour écrire un manuel d'épigraphie du Moyen Age. Une mine inépuisable, qu'il ne paraît pas avoir utilisée, s'offre à lui : *Le nouveau traité de diplomatique* des Bénédictins, où sont représentées « toutes les écritures lapidaires et métalliques employées depuis 3,000 ans » et reproduits « plus de trente mille caractères choisis sur trois à quatre cent mille ». A. DE BOÜARD.

— Joseph FAUREY. *L'édit de Nantes et la question de la tolérance* (Paris, E. de Boccard, in-8°, 60 p.). — Étude philosophique et politique plutôt qu'étude historique. Toutes les religions sont, en principe, intolérantes ; « la tolérance, quand elle s'exerce, ne peut être que le fruit ou d'une indifférence véritable, ou d'une certaine bonté d'âme, ou d'un commerce plus ou moins habituel avec des personnes opposées à nos opinions et à nos croyances, ou encore de l'humilité et de la charité ». C'est la thèse que l'auteur développe dans les cinq courts chapitres de ce livre : Les origines de l'édit de Nantes ; L'édit de Nantes et Clément VIII ; L'édit de Nantes et la Monarchie ; La révocation de l'édit de Nantes et le libéralisme d'Élie Benoist (Élie Benoist, pasteur réfugié en Hollande, prouva dans son *Histoire de l'édit de Nantes* que cet édit était utile et juste et qu'il aurait dû être perpétuel) ; l'intolérance du libéralisme et l'édit de Nantes de Maurras (vues empruntées à la *Politique religieuse* de ce dernier. Le gouvernement devra s'appuyer contre les sectes à base d'individualisme sur les groupes « archistes », c'est-à-dire ceux qui, comme le catholicisme et le positivisme, enseignent la nécessité de l'organisation politique et morale). C. PF.

— Léon DUBREUIL. *Un révolutionnaire de Basse-Bretagne : Nicolas Armez, 1754-1825* (Paris, Rieder, 1929, in-8°, VI-272 p. Publ. de la Société d'histoire de la Révolution française). — Nicolas Armez n'a pas été un personnage de premier plan, loin de là, et cependant il est assez représentatif de toute une catégorie de révolutionnaires. Aussi faut-il féliciter M. Léon Dubreuil, à qui nous devons tant de bons travaux sur l'histoire de la Révolution en Bretagne, de lui avoir consacré cette consciencieuse étude, puisée aux meilleures sources et pour laquelle il a utilisé les archives de la famille Armez[1]. Issu d'une famille de riches armateurs de Paimpol, entré tard dans les ordres, Nicolas Armez embrasse avec ardeur la cause de la

1. Il paraît moins au courant des derniers travaux parus : il ne cite ni l'excellente thèse de René Durand (*Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire*), ni les publications de l'abbé Aug. Lemasson sur le clergé des Côtes-du-Nord.

Digitized by Google

Révolution, est désigné comme membre de la commission chargée de constituer le département des Côtes-du-Nord, puis devient procureur général syndic de l'administration départementale. Il donne d'ailleurs sa démission à la fin de 1791 et vit dans la retraite jusqu'à la fin de la Convention. Le gouvernement du Directoire le nomme commissaire dans les Côtes-du-Nord, mais, dès octobre 1796, Armez démissionne et dès lors il ne jouera plus de rôle politique actif, bien que conservant une grande influence dans son département.

Armez nous paraît être le type du révolutionnaire, relativement modéré, mais très ferme et qui n'a cessé de rester fidèle à ses idées de 89. Propriétaire de nombreux droits seigneuriaux et convenanciers (il possédait de famille pas mal de terres nobles), il consentit volontiers au sacrifice de ces droits, qui constituaient une bonne partie de sa fortune ; ecclésiastique, il adhéra sans hésiter à la Constitution civile du clergé ; vicaire épiscopal de Vannes, il abdiquera ses fonctions ecclésiastiques, lorsque le représentant en mission le lui ordonnera, en février 1794, mais en s'abstenant de toute déclaration antichrétienne. Sous le Directoire, il combattra énergiquement la chouannerie. On peut dire qu'il restera toujours d'esprit républicain. Le lecteur relèvera encore dans ce volume, agréablement écrit, bien des traits de mœurs, qui caractérisent d'une façon intéressante la société de l'époque. Un index des noms et des matières eût rendu service aux travailleurs.

H. S.

— Dans l'Annuaire de la fédération historique lorraine (1928), M. Braesch étudie la *Valorisation des créances privées dans le département de la Meurthe sous le Directoire*. A un clair et utile tableau des mesures législatives complémentaires de la loi du 5 messidor an V, il joint d'intéressants extraits des archives judiciaires. J'ai peine à croire que les actes notariés n'auraient pu lui fournir des détails, ayant moi-même consulté ces deux sources pour l'Hérault. M. Braesch conclut, comme moi (*Annales historiques de la Révolution française*, 1928), au caractère juridique et à la réalisation effective de cette « stabilisation » régressive. En juin 1797, on ne croyait pas encore à la vertu efficace d'un baptême législatif. — Plus juridique est l'exposé de M. Vincenti dans son *Tribunal civil de Vaucluse sous le Directoire* (thèse de droit. Montpellier, 1928), p. 199-217 et *passim*, p. 248-295, avec d'utiles et neuves indications sur la jurisprudence, dont il a lu les registres avec intelligence.

P.-P. Vd.

— Le centenaire de l'exploration du Sahara par René Caillé a été fêté à Niort, Mauzé et Poitiers en 1928. A cette occasion, de nombreux discours ont été prononcés, où l'historien pourra trouver d'utiles indications. On y a joint la commémoration de deux colonisateurs niortais de l'Afrique : Victor Largeau, décédé en 1897, et son fils, le général Emmanuel Largeau, pacificateur du Tchad, mort au champ d'honneur en 1916. On trouvera ces discours dans la *Revue générale du centre-ouest de la France*, livraison de juin-septembre 1929.

— Maurice Dumolin. *Études de topographie parisienne*, t. I (Paris, sans nom d'éditeur, 386 p.). — L'auteur, bien connu de tous ceux qu'intéressent la topographie et l'histoire de Paris, à qui l'on doit la seconde édition de l'excellent *Guide* du marquis de Rochegude, a, dans ce beau volume, réuni, en les mettant au courant des plus récentes recherches, sept mémoires dispersés en différents recueils. Comme il serait impossible d'analyser par le menu des études qui reposent sur une docu-

Digitized by Google

mentation extrêmement abondante et de première main, nous nous bornerons à une indication sommaire des chapitres. I : *La famille du plan de la tapisserie.* Ce titre doit être expliqué. On sait qu'il a existé un plan de Paris au XVIe siècle ; reporté sur tapisserie, il a disparu dans l'incendie qui a détruit l'Hôtel-de-Ville en 1871. Il nous est connu par un certain nombre de copies qui constituent la « famille du plan ». L'époque où il a été exécuté, les dessins qui en ont été pris, sa valeur archéologique et historique ont été examinés par M. Dumolin avec la critique la plus pénétrante. Voici où aboutissent ses conclusions : il a existé 1° un ancêtre, grande carte murale exécutée en 1524-1529 ; 2° une copie, appelée *la Gouache* (1532-1533), en vraie grandeur de l'original ; 3° deux plans imités en Allemagne : l'un, dit *Münster*, assez grossier (1538) ; l'autre, dit *Braun*, directement copié sur l'original (1570) ; 4° un plan dit de Saint-Victor (1550-1551), gravure très réduite de l'original ; 5° une contrefaçon de cette gravure par Truschet et Hoyauz, ou plan de Belleforest (1572-1575) ; enfin la *Tapisserie*, faite pour le cardinal Charles de Bourbon (1575-1585), « reflet d'un plan plus ancien et plus exact que les reproductions xylographiques de Münster et de ses initiateurs ». Pour être un représentant attardé de la famille, la *Tapisserie* conservait encore fidèlement les traits de l'ancêtre. — II : *L'hôtel de la reine Marguerite*, édifié à partir de 1606 par la femme divorcée d'Henri IV sur des terrains situés entre le Pré-aux-Clercs et la Seine ; après la mort de la reine (1615), il fut mis en vente pour payer ses dettes, puis adjugé (1622) à un consortium de cinq financiers. Le seul souvenir qui en subsiste encore aujourd'hui est le nom de la rue Jacob, rappelant un autel que la reine avait fait élever au patriarche dans sa chapelle. L'auteur suit jusqu'à nos jours l'histoire du terrain, des lots et de leurs propriétaires. — III : *Le quai Malaquais et le quai Voltaire ;* cette dissertation complète jusqu'à un certain point la précédente. — IV : *L'aide de Saint-Sulpice du plan de Gomboust.* La feuille VIII de ce beau plan (publié en 1652) marque entre les rues Bourbon (aujourd'hui de l'Université) et Verneuil une construction avec deux corps de bâtiments et une chapelle pour venir « en aide » à l'église paroissiale, trop petite, trop éloignée, avec un terrain qui devait servir de cimetière. L'auteur expose tout au long les difficultés pécuniaires qui retardèrent la construction de la nouvelle église de Saint-Sulpice. Quant à Servandoni, considéré comme l'architecte du monument, il a fourni seulement le dessin de la façade. — V : *La maison mortuaire de Pascal.* Elle s'élevait sur l'emplacement de l'actuel n° 69 de la rue du Cardinal-Lemoine. — VI : *L'hôtel de Sennetère*, au n° 24 rue de l'Université ; bâti sur un des lots provenant du parc de la reine Marguerite, par un architecte des bâtiments du roi, Thomas Gobert, en 1688-1689, il passa en plusieurs mains avant d'être acquis en 1772 par le comte de Senectère (Saint-Nectaire). Vendu comme bien national en 1795 et finalement acquis par la Ville en 1908, il est aujourd'hui propriété de l'État. — VII : *La maison mortuaire de Saint-Simon.* Elle s'élevait sur l'emplacement du n° 102 de la rue de Grenelle ; détruite lors du prolongement de la rue Saint-Dominique. — Ce sec résumé du livre ne peut donner qu'une vague idée du contenu ; les Parisiens de la rive gauche, de la région que chérissait Anatole France, seront reconnaissants à l'auteur de l'infini détail dont il l'a enrichie. Ch. B.

— Eugène DARRAS. *Le prieuré grandmontain de Notre-Dame-des-Bonshommes du Meynel-lez-Maffliers, 1169-1791* (à Pontoise, chez l'auteur. 83 p., plusieurs illustrations). — Ce mémoire comprend deux parties : 1° une histoire succincte et peu

Digitized by Google

originale de l'ordre de Grandmont, dit aussi des Bonshommes ; 2° une histoire détaillée, au contraire, du prieuré qui fut fondé vers l'an 1168, par Bouchard V de Montmorency, dans un bois voisin de l'Isle-Adam et près du château de Maffliers. Ici, l'auteur a réuni beaucoup de menus faits utiles pour faire connaître les revenus, taxes et charges du prieuré, ainsi que de ses annexes à Clairefontaine et à Montcient-Fontaine ; il dresse la liste de ses prieurs jusqu'à dom Jacques-Noël Razat, qui fut témoin de la dissolution de l'ordre en 1768 et de la sécularisation de ses biens en 1791. Suit une description des bâtiments, de la chapelle et de leurs transformations depuis la Révolution jusqu'à nos jours. On appréciera les pièces justificatives publiées à la fin. Ch. B.

Grande-Bretagne. — Ramsay Muir. *British history ; a survey of the history of all British peoples* (Londres, George Philip et fils, 1929, xx-816 p., 53 cartes et plans dans le texte ; prix : 7 s. 6 d.). — M. Muir, dont nous avons annoncé en son temps la *Short history* en deux volumes (1920-1922), a repris le même sujet en l'abrégeant, mais dans un plus vaste cadre, puisqu'il parle maintenant de « tous les peuples » qui font actuellement partie de l'Empire. Il s'adresse d'ailleurs à un public un peu différent, aux jeunes gens des écoles, à ce qu'on appellerait chez nous les élèves des lycées. C'est un excellent manuel pour l'enseignement secondaire ; tout appareil d'érudition en est expressément banni ; chacun des dix « livres » dont il se compose se termine par une très brève indication des principaux ouvrages auxquels pourraient se référer les élèves les plus studieux et parfois même aussi les professeurs ; mais aucune place n'y est faite aux sources de l'histoire. L'auteur n'hésite même pas à signaler discrètement des ouvrages écrits par des romanciers : Walter Scott, Bernard Shaw, Thackeray, Thomas Hardy, car il estime, et non sans raison, qu'il n'est pas mauvais d'éveiller l'imagination des jeunes lecteurs. D'utiles tableaux généalogiques, un sommaire chronologique, un copieux index terminent utilement le volume que complète un atlas, soit le *Philip's New school atlas of universal history*, que la *Revue historique* a déjà signalé, soit un atlas plus complet : *Historical atlas, mediaeval and modern*. Aux grandes personnes, j'oserais recommander de parcourir au moins les principaux chapitres du livre X sur la Grande Guerre et ses conséquences pour la formation de la plus grande Angleterre. Ch. B.

— *The great roll of the Pipe for the sixth year of the reign of king Richard I, Michelmas 1194*, edited by Doris M. Stenton (t. V, nouvelle série des publications de la Pipe roll Society, 1928. Lincoln, J. W. Ruddock et fils, xxxix-368 p.). — Ce rôle intéresse l'histoire générale par les détails qu'il fournit indirectement sur les négociations avec l'Empereur pour la libération de Richard Cœur de Lion, qui fut relâché le 4 février 1194 après treize mois de captivité, et directement sur les moyens employés pour recueillir les sommes nécessaires à la rançon du prisonnier. On remarquera les mentions assez nombreuses de sommes promises par des particuliers pour être offertes au roi après son retour. Dans la préface, Mme Stenton, à la compétence exceptionnelle de laquelle nous devons cette difficile publication, fait observer que certains menus détails, insignifiants en apparence, permettent de corriger çà et là la chronique de Roger de Howden et, par conséquent aussi, Stubbs, l'éditeur de Howden. De même, elle refait en partie, pièces en main, l'histoire des rapports particulièrement désagréables entre le roi et son frère Geoffroi, archevêque d'York depuis 1191. Comme pour les précédents volumes, celui-ci est muni d'un double index des noms propres et des noms de choses. Richard Cœur

Digitized by Google

de Lion n'est nulle part nommé dans le rôle, mais seulement à la première lettre de son titre [R.] ; il faut le chercher au mot Allemagne. N'aurait-on pas pu, dans la table, renvoyer aux pages de la préface? Ch. B.

— *Visitations of religious houses in the diocese of Lincoln.* Vol. III : *Records of visitations held by William Alnwick, bishop of Lincoln, 1436-1449.* 2e partie publiée par A. Hamilton Thompson (Lincoln, J. W. Ruddock et fils, 1929, p. 220-397 doubles pour le texte et la traduction en regard, plus 399-501 p.). — Avec cette seconde partie, M. Thompson termine les visites pastorales de l'évêque Alnwick. Œuvre considérable, accomplie par le savant éditeur avec le soin le plus méticuleux pour l'établissement du texte qu'il traduit littéralement et commenté avec le zèle le plus éclairé. Certaines de ses notes sont très détaillées : par exemple, p. 288-289, la bibliographie de John Delabere, qui fut évêque de Saint-David en 1447 et résigna sa charge en 1460. Les expressions techniques et rares sont expliquées avec précision ; à cet égard, l'index des matières est extrêmement utile. De même aussi celui des noms de personnes et de lieux, où l'on a pris soin de relever non pas seulement ceux qui figurent dans le texte, mais encore ceux des auteurs de livres, auxquels on renvoie dans le commentaire. Notons en passant l'attribution erronée du *Reductorium morale* à Pierre Berthoire, qui est en réalité Pierre Bersuire ou mieux de Bressuire. Quant au texte, il est au plus haut point instructif. Les dépositions recueillies par l'évêque enquêteur, les « injonctions » qu'il a fait rédiger après chacune de ses visites, montrent de la façon la plus évidente un grand relâchement des mœurs et de la discipline dans les monastères d'hommes et de femmes au milieu du xve siècle. Comme Oxford appartenait au diocèse de Lincoln et comme les collèges de l'Université figuraient parmi les communautés religieuses dont ils étaient astreints à suivre les règles, on aura profit à pénétrer avec un aussi bon guide que M. Thompson dans la vie journalière de Christ Church, de Lincoln, d'Oriel, etc. On remarquera que les peines infligées par l'évêque aux nombreux délinquants sont à l'ordinaire peu redoutables : sévères en parole, assez anodines en fait. Voir, par exemple, les longues « injonctions » faites lors de la visite à l'abbaye de Ramsey (p. 310-319) et mieux encore la dure pénitence infligée d'abord à Richard Gray, « articulo sacrilegii et incestus spiritualis cum domina Elizabetha Wylugby » (p. 347-354), mais qui fut ensuite très adoucie après l'humble confession du coupable, et l'on se demandera si la répression pouvait être efficace. Sans doute, on ne saurait condamner l'institution même du monachisme à cause des fautes individuelles commises par ses membres ; mais leur nombre et leur nature ne pouvaient manquer de la déconsidérer aux yeux des contemporains. — Ch. B.

— Alberto Bertolino. *Bacone e l'economia* (Siena, 1929, in-8°, 65 p. ; extrait des *Studi Senensi*, t. XLIII). — Le chancelier Bacon est moins connu comme économiste que comme philosophe ; en le considérant sous ce premier aspect, M. Bertolino a donc fait une œuvre très utile et son étude témoigne d'une connaissance profonde de l'œuvre du grand penseur. Il nous montre, d'ailleurs, qu'en tant qu'économiste François Bacon reste fidèle à sa méthode expérimentale ; toutes ses considérations reposent sur l'étude des faits et sur l'induction. Il est notamment un des premiers qui se soient rendu compte des services que la statistique est appelée à rendre aux sciences économiques. Les conceptions économiques de Bacon n'ont rien de tranchant, ni d'absolu. Ainsi, il ne condamne pas l'usure en bloc (l'usure entendue au sens du Moyen Age) ; le prêt à intérêt, quand il a pour objet de favo-

Digitized by Google

riser l'activité économique, est légitime et même bienfaisant ; mais le prêt à intérêt stérile est condamnable. Bacon comprend l'importance économique d'une nombreuse population, à la condition que le pays ait des ressources suffisantes pour l'entretenir. L'acquisition des richesses est chose excellente, mais leur répartition judicieuse n'importe pas moins. Il attache une grande importance à l'agriculture, sans méconnaître la place que tiennent dans l'économie le commerce et l'industrie. Sans doute, il est de son temps et il est imbu des conceptions mercantilistes ; mais, féru en même temps d'humanisme, il considère moins encore la quantité des richesses que leur qualité. Son utilitarisme n'est nullement matérialiste. Dans sa conclusion, M. Bertolino montre que la pensée baconienne a exercé une notable influence sur les économistes des XVIIe et XVIIIe siècles. — Henri SÉE.

— Robert R. RUSK. *The training of teachers in Scotland* (Édimbourg, The educational Institute of Scotland, 1928, 158 p.). — Ce petit livre est une mine de renseignements bibliographiques présentés avec méthode sur l'enseignement primaire en Écosse et la formation des instituteurs et institutrices. L'institution des écoles normales, commencée déjà au XVIIIe siècle, se développa au siècle suivant, surtout à l'image du système scolaire de la Prusse, exposé dans le célèbre rapport de Victor Cousin en 1833 ; les progrès furent lents, étant l'œuvre d'initiatives privées, limitées d'abord aux paroisses. Dans une série de chapitres substantiels, l'auteur expose ce qui fut décidé et exécuté par des Sociétés comme celles de l'*Infant school* et de l'*Educational Society* de Glasgow ; par les Églises : *Church of Scotland, Free Church, Episcopal Church* (cette dernière longtemps retardée par la rivalité des deux autres) ; par l'Église catholique, dont la Société du Sacré-Cœur ne fut autorisée à fonder des collèges que vers la fin du dernier siècle ; enfin par les quatre Universités du royaume. Quant à l'État, c'est seulement à partir de 1839 qu'il consentit à donner des subsides, parcimonieusement prêtés, aux établissements scolaires. — Ajoutons qu'en 1929 la librairie William Hodge (Édimbourg) a publié un gros livre intitulé : *The law of education in Scotland*, avec un commentaire par M. R. W. ROXBURGH. Un premier volume (XIII-469 p. ; prix : 42 s.) contient le texte des lois scolaires promulguées de 1872 à 1928, ainsi que d'autres statuts et règlements concernant l'instruction publique. Ch. B.

— M. C. Graham BOTHA, archiviste en chef de l'Union sud-africaine, a rédigé, sous le titre : *The public archives of South Africa* (Le Cap, Cape Times, IX-108 p. ; prix : 6 s. 6 d.), un bref tableau des archives dont il a la garde. Elles sont divisées en deux sections, l'une pour l'Union, l'autre pour les Provinces : Cape Town, Pretoria, Pietermaritzburg et Bloemfontein. On y trouvera, en outre, un rapide exposé sur le fonctionnement des principaux départements.

— Sous le titre général de « Pacific relations series », la librairie Macmillan, associée à la Melbourne University press, a commencé une collection de petits volumes destinés à faire connaître l'Australie. Le n° 1 : *The peopling of Australia*, est composé de onze chapitres dus à autant d'écrivains spécialisés sur le problème de la population, l'immigration, les races, l'organisation urbaine, l'adaptation des Blancs au climat tropical, etc. Le travail a été exécuté sous la direction de MM. P. D. PHILLIPS et G. L. WOOD (Melbourne, 1928, XI-300 p., cartes et croquis dans le texte ; prix : 6 s.). — N° 2. *The Australian mandate for New Guinea*, par F. W. EGGLESTON. C'est un exposé de la discussion engagée par la *Table ronde* pour la création de la « Victoria Branch » de la Société des Nations (149 p. ; prix : 5 s.). —

Digitized by Google

N° 3. *Studies in Australian affairs*, publié par Persia Campbell R. C. Mills et G. V. Portus. Recueil de douze études sur les ressources naturelles de l'Australie, les salaires, l'immigration, les tarifs, les emprunts, la banque, le commerce maritime, les droits et obligations résultant des traités, la défense du pays, le socialisme, le mandat australien en Nouvelle-Guinée et les rapports avec les indigènes Papous (269 p. ; prix : 6 s.). — Peu de considérations générales ; des faits contrôlés et sobrement présentés font de ces petits livres des manuels singulièrement pratiques et instructifs.

Italie. — *The Business Papers of a great Roman family* (« Bulletin of the Business Historical Society », de Boston, sept. 1929). — La « Baker Library » de Boston, consacrée essentiellement à l'histoire économique, voit ses collections d'imprimés et de manuscrits s'enrichir très rapidement. Elle vient d'acquérir quatre-vingt-sept volumes manuscrits, provenant des familles romaines Barberini et Sciarra-Colonna, et concernant la longue période de 1618 à 1816. La famille Barberini, venue de Toscane à Rome, après l'élection du cardinal Barberini comme pape (Urbain VIII), possédait d'importants domaines ruraux dans les États pontificaux. Toute une série de registres sont relatifs à l'administration de ces domaines ; ils contiennent des renseignements de toutes sortes sur le régime seigneurial et agraire. Plus importants encore sont les documents relatifs à des opérations bancaires de toutes sortes, précieux pour l'histoire de la banque à Rome aux XVIIe et XVIIIe siècles ; la banque officielle du Saint-Esprit et le Monte della Pietà sont assez souvent mentionnés. A signaler un registre de dépôts, aussi de nombreux comptes, precieux pour l'histoire des prix, des copies de lettres, etc. La *Society of the Business Historical History* se propose de faire traduire, puis de publier ces documents, en même temps que les papiers d'une branche de la famille de Médicis, déposés à la Baker Library, qui, eux, intéressent surtout la fin du Moyen Age et le XVIe siècle. Voir, à ce sujet, Henri Hauser, *Des archives économiques à Boston* (*Annales d'histoire économique et sociale*, avril 1929). H. S.

Pays-Bas. — David de Kok. *Bijdragen tot de geschiedenis der Nederlandsche Klarissen en Tertiarissen voor de Hervorming* (Utrecht, Kemink, 1927, in-8°, 212 p.). — Ce volume sur l'histoire des Clarisses et du tiers ordre de saint François aux Pays-Bas comprend deux parties. Dans chacune, une savante introduction résume l'histoire de l'Ordre en général et de son expansion dans les Pays-Bas ; les règles, statuts, bulles des papes, règlements épiscopaux et confirmations comtales suivent ensuite. La plupart de ces documents sont en hollandais, quelques-uns en latin. Leur texte a été établi avec le plus grand soin, quand c'était possible par la collation de tous les manuscrits connus. Grâce à ces documents, on peut suivre dans le détail la vie intérieure des couvents néerlandais. Elle différait naturellement bien peu de celle des couvents des mêmes Ordres dans les autres pays, mais les textes publiés avec tant de compétence par M. David De Kok représentent les développements et les commentaires néerlandais des documents latins connus depuis longtemps. Chez les sœurs Tertiaires de saint François, le point débattu était la claustration. On la voit plusieurs fois prescrite par les évêques et les papes. En 1567 et 1568, Pie V renouvelle avec vigueur les ordres déjà donnés par Léon X ; mais en 1572 éclate la révolution qui supprime la plupart de ces cloîtres. Néanmoins, en 1585 et 1597, il y avait encore des couvents du tiers ordre à Delft.

Émile Laloy.

Digitized by Google

— H. J. Smit. *De Rekeningen der graven en gravinnen uit het Heengouwsche huis.* 2e partie, supplément. (Werken uitgegeven door het historisch Genootschap, 3e série, no 54, 2e partie). Utrecht, Kemink, 1929, in-8o, xi-501 p.). — De 1875 à 1878, Hamaker avait publié dans les tomes XXI, XXIV et XXVI de la Société historique d'Utrecht (nouvelle série) les comptes de la maison de Hainaut pour la province de Hollande. En 1879 et 1880, il publia ceux pour la province de Zélande (tomes XXIX et XXX de la même collection). De nombreux comptes ayant été trouvés, qui étaient restés inconnus à Hamaker, M. H. J. Smit fut chargé de continuer cette publication. Il en avait déjà publié un volume ; il vient d'en publier un second, qui concerne à la fois la Hollande et la Zélande. Il contient des comptes pour les années 1311 à 1345. Imprimés avec un soin minutieux et une compétence remarquable, ils fournissent sur l'histoire des comtes, sur l'organisation de leur maison et sur l'étendue de leurs biens des renseignements précieux. Aucun index n'y étant joint, on est en droit de penser que celui qui augmenterait tant la valeur de cette publication en formera le tome III. Émile Laloy.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France

L'Anjou historique. 1929, octobre. — L'abbé Barbotin, aumônier de l'armée catholique et royale de la Vendée, 1762-1848 (son rôle dans les trois guerres de la Vendée. Déporté à Turin, il rentra en France en 1806). — La Revellière-Lépeaux et le « cahier » de Faye, 1789 (en 1789, il était syndic de la paroisse de Faye ; c'est lui qui fit rédiger le cahier de cette paroisse). — La Révolution française et les Angevins (documents divers). — Arrestation du desservant insermenté d'Étiau, 1799. — Un différend entre le préfet de Maine-et-Loire et le sous-préfet de Saumur, 1800 (à cause de la persécution dirigée par le sous-préfet contre les insermentés, au mépris des instructions conciliantes reçues de Fouché par le préfet). — L'arrondissement de Baugé en 1805 (rapport du sous-préfet au préfet sur la situation morale, politique, agricole et commerciale de son arrondissement). — Comment le maire d'Angers sauva le général d'Autichamp (qui avait signé une affiche par laquelle il appelait les Vendéens aux armes, 1832).

Annales du Midi. 1929, janvier-avril. — Henri Jacoubet. Un académicien toulousain du XVIIIe siècle : l'abbé Magi (1721-an IX ; lettré et littérateur frivole, érudit sans critique, il joua un certain rôle, pendant la Révolution, dans Grenade, sa ville natale). — Étienne Delaruelle. Les bas-reliefs de Saint-Sernin.

Annales historiques de Bourgogne. 1929. T. I, fasc. 1 et 2. — Ce fascicule a déjà été signalé et analysé sommairement dans notre précédente livraison, p. 211. Nous donnerons régulièrement l'analyse des suivants. — Fasc. 3. Joseph Calmette. Le mariage de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York (expose le jeu diplomatique entre Louis XI et Édouard IV au sujet de ce mariage, dont les conséquences intéressaient ce qu'on pouvait alors appeler l'équilibre européen). — Claude Brun. Les Blancs ou Anticoncordataires du Charolais (les « Blancs », qui constituaient la « Petite Église », étaient les catholiques intransigeants hostiles aussi bien à la Constitution civile du clergé qu'au Concordat de 1801. Malgré les persécutions dont ils ont été victimes, ils n'ont pas encore complètement disparu : dans le Charolais, on en compte encore plus de deux cents dans seize communes ; ils forment des groupes qui se réunissent à des intervalles rapprochés). — Georges Chabot. Bulletin géographique (et économique. Utile bibliographie). — C. Daville. Les cours d'eau du Jura. Notes de toponymie. — Les congrès de Tournus et de Belfort.

Annales historiques de la Révolution française. 1929, septembre-octobre. — Albert Mathiez. Les élections de l'an V (mécanisme des élections ; leur résultat : la défaite du parti jacobin. Reubell et Barras songent à une dissolution prochaine ;

Digitized by Google

ils sont combattus par Carnot qui prétend défendre la Constitution contre toutes les attaques : leur plan, s'il avait pu être exécuté, aurait épargné au Directoire l'appel aux soldats qui, en faisant le 18 fructidor, préparaient le 18 brumaire). — Georges HARDY. La Révolution française aux colonies. L'affaire Pélage à la Guadeloupe (tentative séparatiste analogue à celle de Saint-Domingue ; le chef était le colonel Pélage, qui chassa le contre-amiral Lacrosse, capitaine général, août 1801, mais qui, fidèle serviteur de la République, accueillit avec empressement Richepanse, envoyé pour réprimer l'insurrection, 1802. Renvoyé en France, il fut d'abord arrêté, sous le coup d'une enquête judiciaire, et enfin relâché avec ses compagnons, 26 novembre 1803, sans jugement, après quinze mois de détention. — Gabriel VAUTHIER. L'enseignement secondaire libre à Paris sous le Directoire. — Jules GROSSART. La politique polonaise de la Révolution française jusqu'aux traités de Bâle ; suite (la mission Barss, 1793-1794, et les hésitations du gouvernement montagnard, qui n'ose s'engager dans une action militaire). — Albert MATHIEZ. La paroisse d'Ermont contre son curé, 1789-1790. — Marcelle IMPERIALI. Note sur le compagnonnage des ouvriers papetiers en Côte-d'Or après la Révolution, 1811. — O'KELLY DE GALWAY. Fouché dénoncé à Bonaparte (4 juillet 1802, par Dubois d'Ossonville).

L'année politique, française et étrangère. 1929, septembre. — Charles LOISEAU. La réconciliation du Vatican et du Quirinal (considérations importantes et d'une grande portée). — Alfred ZIMMERN. L'Empire britannique et la Société des Nations ; chap. III et IV (rapports de l'Empire britannique avec les peuples de couleur ; sa politique en face du problème des nationalités. Étude très fouillée sur le « Commonwealth britannique » par le directeur anglais du Bureau d'études internationales de Genève). = Chroniques nationales. L'Amérique latine de 1926 à 1928, par Max SORRE. — Une vue synthétique de la révolution chinoise, par J.-C. BALET (très instructif).

Bulletin hispanique. 1929, juillet-septembre. — Marcel BATAILLON. Les sources espagnoles de l'*Opus epistolarum Erasmi* (signale beaucoup de recherches à effectuer et de pistes à suivre. L'édition des lettres d'Érasme par M. et Mme Allen est d'ailleurs le meilleur des guides). — E. ROMERA-NAVARRO. La defensa de la lengua española el siglo XVI (long mémoire de 50 p.). — Eugenio MELE. Tra viceré, scienziati e poeti (négociations engagées en 1616 entre Galilée, le vice-roi comte de Lemos, et Bartolomé Leonardo d'Argensola, pour obtenir du gouvernement espagnol qu'il lui achète son droit d'auteur pour une découverte ayant pour objet de déterminer les longitudes en mer). — G. CIROT. Le romance sur la capture de Boabdil. — ID. Inauguration de l'hôtel de l'Institut d'études hispaniques de Paris.

Le Correspondant. 1929, 25 septembre. — A. LUGAN. La lutte religieuse au Mexique et la pacification (c'est après que l'Église eut déclaré ouvertement qu'elle n'a aucun « intérêt particulier à favoriser certains gouvernements ou à être contre eux » que la pacification a pu se réaliser). — Bernard DE LACOMBE. Augustin Cochin, historien de la Révolution (d'après l'ouvrage récent d'Antoine de Meaux). — Joseph BERTHELOOT. Vers la collaboration des classes : aux États-Unis. — R. BASCHET. A Paris, il y a cent ans (rapide esquisse de la vie mondaine en 1829). — Victor-L. TAPIÉ. Le millénaire de saint Wenceslas. = 10 octobre. Baron Jehan DE

Digitized by Google

WITTE. L'abbé de Véri et son Journal. II (nouveaux extraits de ce Journal, dont le t. II vient de paraître. Ils se rapportent aux mois de juin-août de 1776). — DE LANZAC DE LABORIE. Cinq quarts de siècle de notre histoire (analyse le t. III, par M. Gabriel Hanotaux, de l'*Histoire politique*, qui est une des divisions de son *Histoire de la nation française*). — Eugène GODEFROY. Les événements de Palestine (montre que le sionisme fut, à son origine, une manœuvre du gouvernement britannique pour ruiner le prestige et les droits acquis de la France en Palestine. Pour rétablir l'ordre dans ce pays, le seul remède serait d'en charger une puissance catholique et notamment la France. Ce que l'auteur qualifie lui-même « une chimère irréalisable »). — Comte Jean DE PANGE. Théophile Foisset et le prince de Broglie (d'après les lettres échangées entre ces deux personnages en 1855-1870 ; elles intéressent l'histoire du *Correspondant*, de son rôle politique et social, et en même temps celle du « catholicisme libéral »). = 25 octobre. Georges GOYAU. Rome aux écoutes de l'Hindoustan. La visite de Mgr Lépicier, en 1924-1926 (où le P. Alexis Lépicier, archevêque de Tarse, visita l'Hindoustan ; il constitua un évêché pour l'Église syro-malabare, dont les adeptes avaient pris le nom de « chrétiens de saint Thomas » ; il s'efforça, d'une part, de lutter contre l'institution des castes, de l'autre, de faire admettre le dogme de l'infaillibilité par des populations qui ont à un haut degré « le sentiment de l'autorité dans les choses religieuses »). — Baron J. DE WITTE. L'abbé de Véri et son Journal ; suite (d'avril à l'automne de 1777. Intéressantes conversations avec l'empereur Joseph II, lors de son séjour à Paris ; les plans militaires de M. de Saint-Germain ; bienfaisante application des édits de Turgot sur les jurandes et les maîtrises, etc.). — GAILLARD DE CHAMPRIS. Au Canada français. — Armand PRAVIEL. Guy du Faur de Pibrac, 1529-1929 (le littérateur et le diplomate ; chancelier de Marguerite de Navarre ; mort disgracié le 30 mai 1584, à cinquante-cinq ans).

L'Esprit international. International Mind. 1929, 1er octobre. — Nicolas MURRAY BUTLER. Le nouveau centre de gravité (ce centre « s'est déplacé de la politique vers des considérations se rapportant à la production, à la distribution et à la consommation de la richesse »). — Nicolas POLITIS. Le pacte de Paris et le problème du désarmement. — Gaston JÈZE. La ratification de l'accord franco-américain Mellon-Bérenger sur le remboursement des prêts (la ratification « n'a pas réglé le problème des dettes interalliées ; tôt ou tard, il faudra reprendre l'examen de la question »). — Maurice PERNOT. La conférence de La Haye et l'esprit international. — Georges LECHARTIER. Les États-Unis dans le monde d'aujourd'hui ; impressions de voyage. — Otto HOETZSCH. Les relations germano-russes. = Chronique : juin-août 1929 (la conférence de La Haye ; les relations internationales, etc. ; le conflit russo-chinois, etc.). = Documents : le pacte de Paris et le désarmement ; extraits du rapport des experts du Comité Young ; la Banque des règlements internationaux. Accord relatif à l'évacuation de la Rhénanie, 30 août 1929, etc.

La Grande Revue. 1929, juillet. — E. MEYER. Voltaire, seigneur en zone franche (d'après la correspondance de Voltaire). — Georges GUY-GRAND. Les deux Rome. = Août. Maurice WOLF. Allan Kardek, père du spiritisme français (il s'appelait Denizard-Hippolyte-Léon Rivail. Né à Lyon en 1833, c'est en 1854 qu'il entend parler pour la première fois des tables tournantes et qu'il écrit son *Livre des esprits*. Mort en 1869 au moment où il venait de fonder une Société anonyme pour l'exploitation de la *Revue spirite*). — Henri SÉE. Le socialisme et le capitalisme

Digitized by Google

expliqués par Bernard Shaw. = Septembre. Léon CARIAS. Jean-Jacques Rousseau amoureux. I : L'aventure de Mme de Larnage, et les autres. — J.-L. ANDRÉ-BONNET. La Pie-Amérique. — Maurice AUBRY. La nouvelle Allemagne politique.

Journal des Savants. 1929, août-octobre. — A. MERLIN. Rome et les rois africains (d'après les t. VII et VIII de Gsell : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*). — R. DEMANGEL. La Grèce et l'Orient (d'après *Peuples et civilisations*, t. II). — Henri DEHÉRAIN. La mission de Félix Lajard en Perse, 1807-1809, et ses conséquences scientifiques ; 1er article (publie plusieurs lettres et rapports adressés par Lajard à son chef immédiat, le ministre des relations extérieures. Certains ont un intérêt historique, notamment celle du 3 décembre 1808, où Lajard raconte la défaite des troupes russes qui assiégeaient la forteresse d'Érivan).

Mercure de France. 1929, 25 septembre. — Colonel A. RESANOV. Nature de l'organisation soviétique gouvernementale et sociale (« la Russie n'est pas morte ; elle n'est pas vaincue ; elle poursuit le chemin de sa renaissance. Le jour où le peuple russe, se libérant définitivement de l'épouvantable tyrannie soviétique, brisera les chaînes de l'asservissement communiste n'est pas éloigné ». L'auteur est un ancien procureur de la justice militaire de l'armée russe impériale). — Chronique de Glozel (les preuves d'authenticité en préhistoire : celles qu'on n'apporte pas et celles qu'on exige de Glozel. Inscriptions alphabétiformes. Les tessons de Seltsch, Bohême, avec trois figures). = 1er octobre. KADMI-COHEN. Les événements de Palestine. — Raoul DE NOLVA. Mussolini disciple de Nietzsche. — Chronique de Glozel (l'atelier de bracelets en schiste de Montcombroux est-il de l'âge du bronze? Non, déclare le Dr A. Morlet. Quant à l'assassinat de M. Bayle, on déclare tout net que ses expertises « n'offraient pas toute garantie » ; le geste de l'assassin est « sans excuse, mais non sans motif » !) — Maxime REVON. Sur une correspondance de Sainte-Beuve (vive critique de l'édition, par M. Guy de La Batut, de la *Correspondance littéraire* de Sainte-Beuve). = 15 octobre. Charles S. HEYMANS. La vraie Mata-Hari, courtisane et espionne ; suite le 1er novembre. — Étienne BOUGOUIN. Le problème de la Sarre et la négociation franco-allemande. — N. BRIAN-CHANINOV. Études sur la littérature médiévale russe. Les œuvres en prose. — Chronique de Glozel. Gérard DE LACAZE-DUTHIERS. Preuve esthétique de Glozel (art. de 33 pages. « Le nombre des sculptures et gravures est désormais assez considérable pour justifier l'étude d'ensemble que le Dr Morlet va bientôt publier »). = 1er novembre. P. C. SOLBERG et Guy-Charles CROS. Platon et le communisme. — Chronique de Glozel (signes alphabétiformes sur haches polies de la région du Havre ; avec des figures). — L. NACHIN. A propos de la légende du « coup d'éventail » (relève dans l'étude de M. Chaboseau beaucoup de points contestables). — ALQUIER. Une erreur de Renan. Les prétendus trous de sonde dans les nécropoles phéniciennes.

La Révolution française. 1929, juillet-septembre. — Harold A. LARRABEE. Un chapitre peu connu de la vie d'Henri de Saint-Simon ; son rôle dans les négociations de Lille (en août 1797, où il jouait un rôle occulte dans les négociations entre Pitt et le Directoire, celui d'un intrigant actif travaillant pour la paix. Publie le texte intégral de la correspondance échangée par Malmesbury, Grenville et Pitt à ce sujet. A noter une longue dépêche confidentielle de Malmesbury à Grenville, du 14 août ; texte et traduction. Dans cette correspondance, il est question surtout

Digitized by Google

de marchandages et de vénalité). — L. DE CARDENAL. Les subsistances dans le département de la Dordogne, 1789-an IV. — B. MIRKINE-GUETZÉVITCH. La Révolution française et l'idée de renonciation à la guerre. — P. CARON. Danton et Guillaume (on a accusé Danton d'avoir fait mettre en liberté, à la veille des massacres de septembre, un financier véreux, François Guillaume, caissier de la « Maison de secours » et l'on en avait conclu que Danton connaissait d'avance l'ordre de massacre, puisqu'il voulait sauver un ami. Mais le vrai Guillaume s'appelait Jean-Baptiste et était notaire à Paris ; il avait été arrêté le 18 août pour avoir tenu son étude à la disposition de ceux qui voulaient signer la pétition des Vingt-Mille ; il avait été jugé et absous par le peuple le 2 septembre. L'accusation contre Danton tombe donc).

La Révolution de 1848 et les Révolutions du XIXe siècle. 1929, mars-avril. — Paul RAPHAËL. Principal et aumônier au temps de la loi Falloux (peu édifiante histoire des persécutions dirigées pour des causes diverses contre Bonnaire, principal du collège de Gray, et l'abbé Père, aumônier et professeur au collège, 1850-1851. Ce dernier, dénoncé pour ses mœurs relâchées, abandonné par l'archevêque de Besançon, ne fut jamais remplacé dans l'Université. Le recteur était fort ennuyé de cette affaire, toutes les questions, écrit-il, « qui intéressent la morale et la religion » exigeant « la plus grande prudence »). — Michel FOURNEL. Épilogue des Journées marseillaises de juin. Les insurgés devant la Cour d'assises de la Drôme. — H. CHOBAUT. Un document sur l'histoire de la presse républicaine pendant la Monarchie de Juillet (lettre datée de Paris, 24 février 1834, adressée au rédacteur en chef du *Mémorial dieppois* sur papier à en-tête de la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*). — Élie PEYRON. Les révélations de M. Paléologue (complétées et corrigées par des extraits tirés de l'ouvrage d'A. de Bernstorff, sur la guerre de 1870-1871, publié à Berlin en 1906, et d'après les lettres de Bismarck à sa femme. Il y est question surtout des négociations avec le chancelier après Sedan). — Georges RENARD. Un collège sous le Second Empire (le collège de Meaux ; amusants souvenirs de jeunesse).

Revue de Paris. 1929, 1er octobre. — Comte DE FELS. L'Angleterre continue (à La Haye, M. Snowden a, « dans un moment psychologique », rattaché « le fil de la novation travailliste à celui de la tradition anglaise »). — Général CASTELNAU. Sedan et Wilhelmshöhe (on se rappelle les très intéressantes révélations de ce général, aide de camp de Napoléon III, sur Bazaine et la guerre du Mexique. Castelnau suivit son souverain à l'armée du Rhin et, comme pour le Mexique, il a tenu un journal des événements auxquels il fut mêlé. 1re partie : De Saint-Cloud à Sedan, 28 juillet-1er septembre 1870). — Charles SAMARAN. Le chartrier des La Trémoïlle (c'est le premier volume d'une collection d'inventaires d'archives privées, conçu sur le modèle de la « R. Commission on historical mss. ». Il contient l'important inventaire des papiers appartenant à la famille de La Trémoïlle, conservés autrefois à Thouars, et actuellement à Serrant. Cet inventaire a été, de concert avec la direction des Archives nationales, exécuté par M. Charles Samaran, et il est actuellement en vente). — Jean DORSENNE. Bougainville et la Nouvelle-Cythère (ce nom a été donné à Tahiti par Bougainville, qui put y aborder le 2 avril 1768 ; il se complaît à peindre les délices qui les attendaient, lui et ses compagnons. Il quitta l'île le 15 avril, après des adieux déchirants). — Jean YOLÉ. La propriété paysanne (en plein bocage de Vendée ; elle a établi le régime communautaire en

Digitized by Google

même temps qu'elle devenait insensiblement bourgeoise ; particularités du régime successoral). = 15 octobre. Wladimir D'ORMESSON. Une fédération européenne est-elle possible? (« il n'y aura pas de fédération des nations européennes tant qu'il n'y aura pas, sur les principes de paix, fédération non des journalistes, mais des propriétaires et des directeurs de journaux »). — Maurice LANOIRE. A propos d'un centenaire : Edmund Burke. — Général CASTELNAU. Sedan et Wilhelmshöhe. III : La capitulation de Sedan (très intéressant récit des pourparlers qui aboutirent à la capitulation de l'armée tout entière et à la captivité de l'Empereur. Départ de l'Empereur pour Wilhelmshöhe ; en route, il admire la belle tenue de l'armée prussienne ; « pendant un défilé qui a duré plusieurs heures, nous n'avons pas vu un homme qui ne fût régulièrement à sa place et dont la tenue eût pu donner lieu à une observation »). — Pierre FRÉDÉRIC. Irlandais (curieux portraits d'Irlandais qui ont pris une part active aux événements de 1916 et de 1922). = 1er novembre. E.-F. GAUTIER. Le phénomène colonial de 1830 à 1930 au village de Boufarik (c'était en 1830 un simple lieu-dit dans l' « infecte » Mitidja, puis un camp permanent. De 1835 à 1841, les premiers colons eurent à disputer leur vie contre les Arabes et la fièvre. La culture, rendue obligatoire pour les concessionnaires des terres, puis, depuis 1877, la viticulture en firent un centre de plus en plus important d'activité économique). — Général CASTELNAU. Sedan et Wilhelmshöhe ; suite et fin (journal marquant l'emploi des journées par le souverain captif ; détails sur l'intrigue ourdie par Régnier ; on apprend comment l'Impératrice réussit à gagner l'Angleterre après le Quatre-Septembre. Le général est chargé de négocier avec Bismarck les conditions pour la mise en liberté du prisonnier ; il note que le chancelier prussien ne cessa de donner des preuves de ses « dispositions bienveillantes ». Ses souvenirs s'arrêtent au moment où cesse son service auprès de l'Empereur quand il s'embarqua pour l'Angleterre le 19 mars).

Revue des Deux Mondes. 1929, 1er octobre. — Maurice BARRÈS. Mes mémoires (on rapporte ici quelques impressions, souvenirs, opinions littéraires, politiques et religieuses). — Comte KOKOVTZOFF. La vérité sur la tragédie d'Ékaterinenbourg. I : Les faits (étude critique des faits consignés dans l'enquête faite par le juge Sokoloff à Ékaterinenbourg même en 1920, pendant que la ville était occupée par les troupes du général Koltchak). — Pierre DENOYER. La presse et la vie politique aux États-Unis. — J. LUCAS-DUBRETON. Les quatre sergents de La Rochelle. III : Le procès (21 août 1822 ; le réquisitoire par l'avocat général M. de Marchangy ; les débats prirent fin le 5 septembre : Bories, Goubin, Pommier et Raoulx déclarés par le jury « coupables du crime de complot » et condamnés à mort. Une tentative pour les délivrer échoue et ils sont guillotinés, le 21 septembre, en place de Grève. Après, le carbonarisme qui les avait enfantés finit par sombrer « dans l'impuissance et la lâcheté »). — Antoine DE TARLÉ. Idées actuelles sur le salaire. — Louis GILLET. Un grand reportage au XVIe siècle (d'après *La Floride française*, ouvrage richement illustré de dessins exécutés par Le Moyne de Morgues qui avait accompagné Laudonnière dans son expédition de Floride). — L. DE LAUNAY. Les déluges géologiques. = 15 octobre. Fr. DE WITT-GUIZOT. Le long de nos frontières : la question de la Sarre (depuis le haut Moyen Age jusqu'au temps présent. « La Sarre, pays de dialecte allemand, est actuellement un pays de formation allemande soumis aux disciplines prussiennes ». Quant aux Sarrois, leur intérêt « est actuellement dans le *statu quo* »). — Duc DE BROGLIE. Mémoires. Mon second ministère

Digitized by Google

(raconte comment l'opposition des ultra-royalistes l'empêcha de former, comme il en avait formé le plan, une majorité de modérés, la plupart orléanistes. « M. le comte de Chambord n'avait cessé de me faire dire que j'étais le ministre indispensable de la monarchie restaurée, tandis que le plus petit bout de drapeau tricolore aurait mieux fait mon affaire que ces fades compliments »). — Comte KOKOVTZOFF. La vérité sur la tragédie d'Ékaterinenbourg. II : Les responsabilités (elles retombent certainement sur Moscou). — André DEMAISON. Visites à la presse provinciale. V : Bourgogne et région lyonnaise. — Charles DELVERT. Dans l'enseignement secondaire : la guerre à l'histoire (les programmes du baccalauréat limitent l'examen à la période postérieure à 1789. Donc toute l'histoire antérieure à la Révolution est proscrite. Si encore les élèves avaient une idée précise des événements qui se sont accomplis depuis cent cinquante ans ! mais la plupart l'ignorent. Le résultat des examens est navrant). — Paule HENRY-BORDEAUX. Une Anglaise prisonnière des Afghans : Lady Sale à Caboul, 1842 (d'après son Journal, publié à Londres en 1843). — Jacques KULP. Le problème mexicain. Les États-Unis et nous (ce sont les États-Unis qui établirent l'ordre dans ce pays par pénétration pacifique sous forme de chemins de fer, d'exploitations économiques ; ils doivent aussi prendre à leur charge les intérêts européens. Or, la France occupe une situation telle et les pertes qu'elle a subies depuis 1890, par suite des révolutions incessantes, sont si élevées que ses créances doivent être considérées comme privilégiées). — Victor GIRAUD. Victor Hugo, non le poète, mais l'homme. = 1er novembre. Albert PINGAUD. L'Entente et les Balkaniques aux premiers mois de la guerre, août-décembre 1914 (avec une carte). — Amiral BERGASSE DUPETIT-THOUARS. Dupetit-Thouars et l'expédition d'Alger ; documents inédits (c'est lui qui, en 1827, aussitôt après l'affaire du consul Deval, montra la nécessité d'une opération militaire et les moyens qu'il fallait employer ; c'est son plan qui fut adopté par Bourmont et d'Haussez en 1829, puis exécuté l'année suivante avec le résultat que l'on connaît). — Paul JANET. Nos grandes écoles : l'École supérieure d'électricité. — Duc DE BROGLIE. Mémoires. II : Ministère Fourtou, 16 mai-1er juillet 1874. — Victor BÉRARD. Les navigations d'Ulysse. Le savoir de Circé (décrit le pays de Circé, situé au sud des marais Pontins, la demeure de la déesse dans le vallon bénit de San-Benedetto, le départ d'Ulysse et les îles des Sirènes. Circé était « la correspondante et l'élève des pilotes d'Utique ; c'est d'eux qu'elle a reçu le savoir dont nous constatons, après trois mille ans, l'exacte précision dans la bouche d'Ulysse, son disciple »). — Paul HAZARD. Anglais, Français, Espagnols (analyse le récent ouvrage de Salvador de Madariaga, professeur d'espagnol à l'Université d'Oxford). — Louis GILLET. Les eaux-fortes de Rembrandt.

Revue des Études anciennes. 1929, juillet-septembre. — E. CAVAIGNAC. Note sur la chronologie antique (c'est-à-dire sur les deux calendriers, civil et religieux, employés par les Athéniens au ve siècle. Après la restauration démocratique de 410, ils ont pris le parti de les faire coïncider systématiquement). — Léon HERRMANN. La date de l'*Histoire d'Alexandre le Grand* par Quinte-Curce (écrite en février ou mars 41 ap. J.-C. ; une circonstance imprévue, l'assassinat de Caligula, ne permit de la faire paraître que sous Claude). — Louis ROBERT. Recherches épigraphiques. I : Addendum. — Georges MÉAUTIS. La baguette magique (représentée sur un lécyte blanc où Hermès psychopompe règle l'entrée et la sortie des âmes). — Camille JULLIAN. Au champ magique de Glozel. XIII : Paléographie ; fin (reproduit

Digitized by Google

l'inscription authentique de Sextilius qui réunit tous les caractères paléographiques de nos inscriptions magiques). — Paul AEBISCHER. Quelques traces du culte des « Matres » en toponymie, particulièrement dans la Suisse romande. — Camille JULLIAN. Chronique gallo-romaine. — Pierre ROUSSEL. Les mystères d'Éleusis (il n'y a rien à retenir de l'ouvrage de G. Magnien, *Les mystères d'Éleusis*, 1929). = Chronique des études anciennes.

Revue des Études napoléoniennes. 1929, juillet-décembre. — Georges LACOUR-GAYET. Talleyrand et le Premier Consul. — Jules DECHAMPS. Alphonse Karr et le retour des cendres (d'après les *Guêpes* du piquant anecdotier). — François DUTACQ. La politique des grands travaux sous le Second Empire. Les idées et les projets de C.-M. Vaïsse, préfet du Rhône. — Paul MARMOTTAN. Plans des biens de la Couronne sous Napoléon Ier.

Revue historique de droit français et étranger. 1929, n° 3. — Émile JOBBÉ-DUVAL. Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine. Études complémentaires (1° les contrats et la formation des contrats ; la paumée et la libation en commun ; le serment promissoire par la pierre ou par la salive, par la foudre ou le soleil, par le vin du marché. 2° Les vœux). — Émile BRIDREY. Les dernières années de l'ancienne Faculté des droits de Caen, avril 1791-juillet 1792. — Gabriel LEPOINTE. L'évolution de la communauté entre époux dans la ville et châtellenie de Lille. — André LEMAIRE. La « dotation » de l'épouse, de l'époque mérovingienne au XIIIe siècle. — Jean MACQUERON. La controverse classique sur le *jus adcrescendi* en matière d'affranchissement. = Compte-rendu des journées d'histoire du droit tenues à Paris les 6-8 juin 1929. Signalons quelques-unes des communications : H. LÉVY-BRUHL, La lettre de change à Rome ; E. CHAMPEAUX, Les trois conceptions de la Coutume au Moyen Age et leur influence réciproque ; G. DUPONT-FERRIER, Les origines des élections financières ; Fabien THIBAUT, Observations sur le service militaire au XIIe et au XIIIe siècle ; Jacques PIRENNE, Le lien vassalique à l'époque de la première féodalité dans l'ancienne Égypte ; Stefan CZARNOWSKI, Les biens féminins en droit celtique ; Alexandre ECK, L'esclavage en Russie médiévale ; Olivier MARTIN, Le rôle du Conseil du roi dans la protection de la situation juridique des ordres, des provinces et des corps ; Michel LHÉRITIER, Les intendants du XVIIIe siècle et le despotisme éclairé ; Pascal GUÉBIN, Les coutumes de Marmande ; H. LAURENT, Étude sur la juridiction des foires de Champagne ; Fr.-L. GANSHOF, Les juridictions territoriales en Flandre avant le milieu du XIIIe siècle ; Aug. DUMAS, Le lieutenant du roi (depuis la fin du XIIIe siècle) ; Ph. MEYLAN, La formation de la doctrine de la territorialité des coutumes (du XIIIe au XVIe siècle) ; M. GRANDCLAUDE, Les particularités du *De regimine principum* (de saint Thomas d'Aquin) ; M. GINSBURG, Le *prosbul* en droit talmudique (sur la protection légale des classes économiques faibles dans la législation ancienne d'Israël).

La Revue marxiste. 1929, n° 6. — D. RIAZANOV. La doctrine marxiste du mariage. — C. PITARD. La liberté individuelle en régime capitaliste (comment elle est violée en France par la procédure pénale et les procédés de la police). — Organisation du premier Congrès de l'Internationale communiste.

Revue de l'histoire des religions. 1929, juillet-décembre. — Maurice GOGUEL.

Digitized by Google

Un nouveau témoignage non-chrétien sur la tradition évangélique, d'après M. Eisler (discute la valeur historique du témoignage de Thallus d'après lequel les ténèbres miraculeuses qui ont couvert la terre au moment de la mort de Jésus ont été une éclipse de soleil, donc un phénomène tout à fait naturel. Rapport de Luc avec Thallus). — Frédéric MACLER. A propos du « Josèphe » arménien ; note bibliographique (« il se peut qu'il y ait eu, au début du Moyen Age, une version arménienne de Josèphe ; mais on n'en relève pas de traces dans les bibliographies arméniennes »). — L. BARBEDETTE. Malebranche. L'homme. — G. CONTENAU. Les tombes royales d'Our et l'histoire des religions (description des admirables objets trouvés dans ces tombes). — Louis ROBERT. *Isis eleuthera*. — Ch. PICARD. Πότνια Ἀνδρῶν τὲ Θεῶν τέ (note sur le type de la déesse-mère entre deux assesseurs anthropomorphes ; avec trois planches). — Alexander Haggerty KRAPPE. La vision de Balthazar (étude critique sur le célèbre passage de *Daniel*, V ; ce qu'il est devenu dans le *Schach Nameh* de Firdousi et dans les légendes de l'Extrême-Orient). — Henri SEYRIG. Statuette d'un dieu anatolien. — Marcel COHEN. Sur les Sirènes en Abyssinie ; avec une contribution de Roger CHAMBARD. — SIDERSKY. Le sacrifice pascal des Samaritains.

Revue de l'histoire de Versailles. 1928, octobre-décembre. — H. DUCHAUSSOY. Les anciens vignobles de la région de Meudon. — Dr Ed. CHRISTEN. Les courses de chevaux à Versailles (de 1833 à 1870). = 1929, janvier-mars. Charles Hirschauer, 1888-1929 (simple annonce de sa mort). — P. BONNET. La remise en état de Versailles : le bosquet de la Colonnade). — A. HACHETTE. Les Pages, M. Amelot et le théâtre de la Montansier (d'après un dossier des Archives nationales intitulé : « Affaires arrivées à MM. les Pages » au XVIIIe siècle et les minutes du ministre de la Maison du roi, Amelot, qui a pris au sérieux les mauvaises farces jouées par les pages de la Grande-Écurie, sous Louis XVI, et le scandale qu'ils faisaient au théâtre de Mlle Montansier. Ce qu'ils devinrent après la Révolution, d'après les Mémoires du comte d'Hézecques). — Yvonne BEZARD. Saint-Cyriens de l'Empire (sous Napoléon Ier ; d'après les lettres de Charles Loppin de Gemeaux conservées au château de Gemeaux en Côte-d'Or). — Gaston DESTRAIS. A propos d'un portrait de Hoche (donné en 1868 par la municipalité de Versailles à Saint-Saëns, auteur d'une cantate exécutée dans cette ville l'année du centenaire de la naissance de Hoche. C'est un portrait inédit, fait d'après nature et qui appartenait à Victoire Boze, fille du peintre de Louis XVI).

Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin. 1929, avril-juin. — Charles BIÉLER. Henri Lutteroth, 1802-1889 (biographie d'un savant exégète et historien, membre fondateur de la Société de l'histoire du protestantisme. Son père, banquier allemand, était venu s'établir à Paris en 1814 ; lui-même, à partir de 1830, y occupa un rang distingué dans la société protestante). = Documents : L'audience accordée le 8 août 1807 par Napoléon Ier au Consistoire de Paris, etc. — V. BELLENGER. L'amiral de Coligny, sire de Tinténiac en Bretagne. 2e article. — J. PANNIER. Deux documents à joindre à l'iconographie de Luther et de Calvin. = Juillet-septembre. A. SALOMON. Jean de Labadie ; suite et fin (sa pensée religieuse et morale ; ce qu'il doit à Spener et en quoi il en diffère). — Jacques PANNIER. Une première édition (?) des psaumes de Marot imprimée par Étienne Dolet. — P. BEUZART. Un ménage enfermé au château de Guise après la Révocation, 1690-

Digitized by Google

1699. — Lettre de Torcy au gouverneur de l'Alsace, autorisant les protestants réfugiés en Suisse à circuler sur le Rhin, 6 mai 1699. — Les protestants d'Orange après la Révocation. Encore deux documents, 1712. — État civil des protestants ; versements récents aux archives départementales en 1926 et 1927. — V. Bellenger. L'amiral de Coligny, sire de Tinténiac, en Bretagne ; suite et fin. — Jean Bianqui. La première consécration de missionnaires protestants français, 2 mai 1829 (centenaire célébré le 5 mai 1929. Où il est question de trois pasteurs Monod, fils de Jean Monod, « le patriarche de tous les Monod de France »). — Élie Galland. Encore l'affaire Calas (combat pas à pas les conclusions de M. Chassaigne et montre la faiblesse de la plaidoirie de Me Henri-Robert, qui n'a pas vu les documents originaux). — Un ancêtre français du président Hoover (une cousine du président, lequel est Quaker, rapporte, d'après une tradition de la famille, que « ses ancêtres sont venus de France en Palatinat d'abord et qu'ils s'appelaient Hubert, nom devenu, en Suisse, Huvert et, en Amérique, Hoover. Un membre de la famille porte encore le prénom de Conrad Hubert, né à Bergzabern, au sud-ouest de Landau (1507), le célèbre ami et collaborateur de Bucer à Strasbourg »).

Danemark

Historisk Tidsskrift, udgivet af den danske historiske Forening, 6e Binds, 2et Hefte (1929). — Aage Friis. C. N. David, Christian IX og Sir Augustus Paget i November 1863 (les notes prises par David en 1863 sur ses conversations avec Christian et Paget, 15-19 novembre 1863, où fut négociée la promulgation de la constitution commune au Danemark et au Slesvig, sont en général exactes et on peut y avoir confiance ; quand son récit de 1874 est en désaccord avec elles, il doit être rejeté). — Kr. Erslev. Det stockholmske Blodbad (réponse à la dissertation de Lauritz Weibull dans *Scandia* au sujet des exécutions de novembre 1520). — Axel Linvald. Den 6. internationale Historikerkongres i Oslo. — P. D. Steidl. Jacobus de Dacia, en landflygtig Graabroder fra Reformationstiden (Jacobus de Dacia, franciscain de l'époque de la Réforme, était apparenté avec la famille royale de Danemark ; il arriva à Machoacán, Mexique, en 1543 et y vécut longtemps). — Svend Aakjær. Romere og Germaner (éloge du livre de Sture Bolin, *Romains et Germains*, paru à Stockholm, 1927 ; le premier en Scandinavie, il a appliqué les méthodes d'Alph. Dopsch qui ont fait faire de grands progrès à l'histoire de la civilisation et des conditions économiques). — Paul Norlund. Arkæologisk Litteratur (aperçu des ouvrages scandinaves récents). — Aage Friis. Nordiske Undersogelser af de russiske Statsarkiver (recherches scandinaves dans les Archives d'État russes ; son voyage en 1925 l'ayant convaincu que ces Archives renferment d'énormes richesses, aux congrès de Soro et de Copenhague en 1926 il discuta avec d'autres savants scandinaves un plan d'exploration et de reproduction à frais communs. Grâce aux autorisations libéralement données par les Soviets et à l'appui pécuniaire des gouvernements scandinaves, les professeurs Olaf Broch, Halvdan Koht et Carlsson ont déjà fait un travail considérable en 1928. Ses résultats seront mis à la disposition des chercheurs dans les Archives scandinaves). Bel exemple, déjà donné par les Italiens à Simancas, à Barcelone, à Madrid, et par les Américains dans toute l'Europe. Quand donc notre administration saura-t-elle le suivre?

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS

The American historical Review. 1929, octobre. — James G. RANDALL. The interrelation of social and constitutional history (conférence à laquelle a été ajoutée une abondante bibliographie). — William L. WESTERMANN. New historical documents in greek and roman history (d'après les plus récentes découvertes archéologiques et les papyrus). — Francis P. MAGOUN. Jr. Football in medieval England and in middle-english literature (nombreux renvois à des textes du XIVe et du XVe siècle). — Ralph Volney HARLOW. Aspects of revolutionary finance, 1775-1783 (avec un tableau montrant les émissions de papier-monnaie dans les treize États et par le « Continental Congress »). — Edmund C. BURNETT. Perquisites of the President of the National Congress (traitements et indemnités votés au président du Congrès américain de 1775 à 1785). — Henry Elmer BARNES. The German declaration of war on France, the question of telegram mutilations (publie une déclaration qui lui a été, sur sa demande, adressée par le baron de Schœn, au sujet du télégramme expédié le 3 août 1914, de Berlin, à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris. M. de Schœn avait, dans ses Mémoires, affirmé que ce télégramme lui était parvenu mutilé et inintelligible. Dans cette réplique, M. de Schœn conteste les affirmations de M. Poincaré. L'énigme ne paraît pas encore être résolue). — T. F. TSIANG. China after the victory of Taku, June 25, 1859 (publie trois documents de source chinoise sur l'incident créé par le commodore anglais Tattnall quand il voulut forcer l'entrée du Peï-ho en bombardant les forts de Takou).

Foreign affairs. 1929, octobre. — F. W. TAUSSING. The tariff bill and our friends abroad. — André SIEGFRIED. European reactions to american tariff proposals. — The Navies and peace (deux articles sur le désarmement naval, par Philip Kerr et Charles P. Howland). — Sir Basil BLACKETT. The economics of Indian unrest. — K. K. KAWAHAMI. The Russo-Chinese conflict in Manchuria. — Harold S. LASKI. The new test of British labor. — Émile VANDERVELDE. Is communism spreading? (le communisme est plutôt en régression depuis quelques années). — Glenn E. HOOVER. Our Mexican immigrants. — Sir Arnold WILSON. Oil legislation in South America. — Hamilton Fish ARMSTRONG. Venizelos again supreme in Greece. — Jan H. HOFMEYR. South Africa after the elections. — Michael T. FLORINSKY. Russia and Constantinople ; count Kokovtzov's evidence (publie une lettre où le comte Kokovtzov expose la nature de ses rapports avec Sazonov et contredit l'exposé des faits tels qu'ils sont présentés par le prof. Sidney B. Fay dans son livre sur les origines de la guerre. Mais que faut-il au vrai penser de Sazonov, de sa politique agressive et militaire? La question reste posée). — Pierre CRABITÈS. The Nile waters agreement (avec une carte). — H. Hallam HIPWELL. Trade rivalries in Argentina. — William L. LANGER. Some recent books on international relations. — Denys P. MYERS. Source material.

GRANDE-BRETAGNE

The Cambridge historical Journal. Vol. III, n° 1, 1929. — F. M. STENTON. Acta episcoporum (montre combien il serait instructif de publier les actes des évêques anglais au XIIe siècle, documents disséminés dans un grand nombre de cartulaires et autres recueils analogues. Publie et commente plusieurs de ces textes

Digitized by Google

inédits). — Kathleen L. Wood-Legh. The appropriation of parish churches during the reign of Edward III. — T. H. Marshall. Capitalism and the English guilds (complète et parfois corrige le récent ouvrage de Mme Stella Kramer sur les guildes des métiers, surtout de 1550 à 1750). — J. Holland Rose. British West India commerce as a factor of the Napoleonic war (fournit beaucoup de chiffres très significatifs). — C. W. Crawley. Anglo-russian relations 1815-1840 (utilise de nombreux documents d'archives). — Irene M. Harper. The first complete exploration of Hudson's Bay. Pierre-Esprit Radisson and Médard Chouard Groseillers (utilise surtout les journaux de Radisson et de Groseillers qui ont été publiés à très petit nombre d'exemplaires en 1885, et les complète par des pièces d'archives). — C. K. Webster et H. Temperley. The duel between Castlereagh and Canning in 1809 (on expose ici le double point de vue de Castlereagh et de Canning). — I. J. Rousseau. Unpublished letters of Wellington, july-august 1812 (en tout, neuf lettres ou simples billets, adressés au général d'Urban). — F. S. Rodkey. Colonel Campbell's report on Egypt in 1840, with Lord Palmerston's comments (sur l'agriculture, l'administration des terres, des manufactures). — T. S. Tsiang. China, England and Russia in 1860 (publie en traduction anglaise plusieurs documents).

The English historical Review. 1929, octobre. — Miss Evelyn Jamison. The administration of the county of Molise in the twelfth and thirteenth centuries. I (Molise était un comté napolitain établi par les Normands. A l'aide de nombreux documents, dont plusieurs inédits, l'auteur en étudie l'histoire depuis la création du royaume par Roger II jusqu'à sa réorganisation par Charles d'Anjou). — E. Robo. The Black death in the hundred of Farnham (l'étude des « Pipe rolls » de l'évêché de Winchester permet de constater que la peste noire n'a produit aucune perturbation dans la vie agricole ; il y eut seulement un ralentissement dans le travail des champs). — J. R. Tanner. Samuel Pepys and the Trinity House (les minutes du tribunal de cette célèbre confédération chargée d'assurer le développement du commerce et de la navigation jettent un jour nouveau sur l'activité et les capacités de Pepys, qui fut un des hauts fonctionnaires de cette puissante institution). — L. B. Namier. The circular letters. An eighteenth-century whip to members of Parliament (montre comment ces circulaires permirent de discipliner les partis politiques et de les faire voter en ordre compact et non, comme auparavant, en suivant la fantaisie individuelle). — J. E. A. Joliffe. The hidation of Kent. — D. C. Douglas. Some early surveys from the abbey of Abingdon (commentaire critique des données fournies par la chronique d'Abingdon au XIIe siècle). — Clyde L. Grose. French ambassadors' reports on financial relations with members of Parliament, 1677-1681 (publie deux de ces rapports où sont consignées les recettes et dépenses faites pour acheter les votes des membres du Parlement. Ils ajoutent quelques renseignements précis à ceux que fournit en grande abondance M. Jusserand dans les *Instructions aux ambassadeurs, Angleterre*, t. II, p. 201 et suiv.). — Norman Sykes. Bishop Gibson and Sir Robert Walpole (difficultés éprouvées par Walpole pour faire élire Gibson, évêque de Londres, à l'archevêché de Cantorbéry, après la mort de Wake en janvier 1737). — Le doyen de Winchester. A letter of Warren Hastings on the civil service of the East India Company.

The Quarterly Review. 1929, octobre. — Général W. H. H. Waters. The

Digitized by Google

Kaiser after twenty-five years (l'auteur, qui avait eu, avant 1903, des relations personnelles avec Guillaume II et qui le revit à Doorn en 1928, rapporte des déclarations tendant à prouver que l'Allemagne n'a pas voulu la guerre. Parmi les quatorze points du président Wilson, il n'en ait aucun qui « n'ait été violé » par les Alliés). — « Poor persons » in the Law courts (propose des moyens permettant aux pauvres gens de plaider devant les tribunaux anglais). — Ignatius PHAYRE. The new « Civil war » in the United States (lutte contre l'ivrognerie et pour la prohibition). — John COOKE. The child and the State. — Sir Charles OMAN. Wansdyke (expose les résultats auxquels ont conduit les fouilles opérées dans Wansdyke, fossé qui s'étend sur une longueur de plusieurs milles dans la vallée de l'Avon en Somerset ; montre comment on peut résoudre le « mystère » devant lequel s'étaient arrêtés Albany J. Major et Edward Burrow). — H. O. FOXCROFT. The hour of Krassin (à propos de plusieurs ouvrages récents sur Leonid Krassine, Lénine et la Terreur en Russie). — Lord GORELL. The tide of English education (à propos de l'ouvrage de Cyril Norwood : *The English tradition and education*). — Muriel KENT. Rabindranath Tagore and his origins. — Mr. Justice MARSHALL. Lord Lloyd and Egypt.

The Times. Literary Supplement. N° 1443, 26 septembre 1929. — The past and present of toryism (à l'occasion d'une nouvelle édition, revisée, en deux volumes seulement, de la Vie de Disraeli par Monypenny et Buckle). = N° 1444, 3 octobre. Cecil Spring Rice (C. Spring Rice était à la veille de la Grande Guerre ambassadeur de Grande-Bretagne aux États-Unis, où il s'était fait de précieuses amitiés ; sa correspondance personnelle, qui vient d'être publiée, est d'un grand intérêt). = N° 1446, 17 octobre. The legend of Buffalo Bill (vie et aventures de Ned Buntline, dont les récits enflammèrent l'imagination de William Cody, qui rendit célèbre le nom de Buffalo Bill. Cody est mort en 1917). = N° 1448. Lord Lansdowne.

ITALIE

Archivio storico italiano. 7e série, t. XI, 1929, 2e livr. — Mario CASELLA. Il libro di Marco Polo (montre l'importance de l'édition donnée par L. F. Benedetto). — Giuseppe CARACI. Un Italiano nell' alto Egitto ed in Nubia sul finire del secolo XVI ; suite. — Cesare MANARESI. Le qualifiche di « don » e « donna » in Lombardia : 1° fino alla Rivoluzione francese ; 2° nel periodo della Restaurazione (longue étude sur l'emploi de ces titres nobiliaires introduits en Lombardie par l'Espagne ; réglementation par le gouvernement autrichien avant la Révolution et après son rétablissement en 1815. L'Autriche refusa d'attribuer à ces titres une distinction nobiliaire, parce qu'elle voulait mettre sur un pied d'égalité les titres lombards-vénitiens avec ceux des pays héréditaires). — Egildo GENTILE. I manoscritti di Carlo de Lellis (Carlo de Lellis avait été chargé, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, de dépouiller les registres de la chancellerie angevine, aragonaise et espagnole ; ses copies remplissent vingt-neuf volumes récemment acquis par l'État pour les archives d'État de Naples. Brève énumération de leur contenu). — Giovanni MISCHJ. Il « fondo Ghizzi » della biblioteca communale di Castiglione Fiorentino (Giuseppe Ghizzi, 1824-1893, avait réuni de très nombreux documents pour l'histoire de Castiglione Fiorentino, sa patrie). — Alceste GIORGETTI. Ludwig von Pastor (art. nécrologique).

Digitized by Google

Archivio storico per le provincie Napoletane. Nouvelle série, t. XIV, fasc. 1-4, 30 mai 1929. — M. Schipa. Sicilia e Italia sotto Federico II di Suevia (brillant résumé en cent pages de la vie et de l'œuvre de Frédéric II, le précurseur. Le rêve de l'empereur, qui voulait donner l'unité à l'Italie, ne s'est réalisé que de nos jours). — Adele Scandone. Le tristi reyne di Napoli. 1er article : Giovanna III e Giovanna IV d'Aragona (deux biographies très documentées). — Benedetto Croce. Un' inedita farsa cavaiola di Vincenzo Braca (l'expression « farsa cavaiola » désigne une école où sont mélangés les conditions sociales, les âges et les sexes, où règnent l'indiscipline et l'ignorance ; elle tire son nom de la ville de la Cava. Ce type scolaire donna lieu à des compositions burlesques : l'une, par exemple, *Lo maestro de scola*, publiée en 1884 par Torraca ; l'autre, *La maestra*, qui est ici publiée pour la première fois). — Ernesto M. Martini. La vita e le opere di Camillo Tutini (historien napolitain mort vers 1670). — Francesco Lemmi. Nelson a Napoli nel giugno del 1799 (publie une soixantaine de lettres adressées la plupart à Micheroux par le cardinal Ruffo). — G. Paladino. La congiura del « Monaco », 1830-1833 (raconte, d'après les pièces même du procès, la conspiration ourdie contre le roi Ferdinand II, conspiration à laquelle prit part le frère Angelo Peluso ; mais c'est à tort qu'on a voulu faire de ce « moine » le principal instigateur et le chef de l'entreprise. Arrêté, il dénonça Francesco Vitale comme principal auteur du mouvement. Il fut condamné à mort avec Vitale et un troisième complice, d'Ascoli, à qui l'on avait promis la vie sauve en raison de ses dénonciations. A tous trois d'ailleurs, le roi fit grâce, 20 septembre 1833. « Le Bourbon tenait à montrer que, dans son royaume, tout allait bien et qu'il n'était pas nécessaire de faire intervenir l'étranger [c'est-à-dire les lois autrichiennes] pour maintenir l'ordre ». Peluso resta en prison jusqu'en 1848 ; l'amnistie le rendit alors à la liberté). — Nicola Nicolini. La città di Napoli nell' anno della battaglia di Lepanto (d'après les dépêches du résident vénitien).

Archivio Veneto. Ve série, vol. V, 1929. Anno VII E. F., nos 9-10. — Roberto Cessi. Pacta Veneta. II : Dal « Pactum Lothari » al « Foedus Ottonis » (étudie surtout le problème des textes relatifs au règne d'Otton II. Le pacte de 983, favorable aux intérêts vénitiens, prépare la renaissance économique et politique de la République. En appendice, texte des accords de 977, 983 et 992). — Giovanna Magnante. L'acquisto dell' isola di Cipro da parte della Repubblica di Venezia (conquête de l'île par Jacques le Bâtard de Lusignan, 1460-1464, et ses rapports avec la République. Sa mort, 7 juillet 1473, donna l'île à Venise. La révolte de Famagouste n'eut d'autre effet que de fortifier sa domination). — Pio Paschini. Il priorato Cluniacense di Pontida nella seconda metà del quattrocento, secondo i documenti Vaticani. — P. Davide da Portogruaro. Il P. Giacinto dei conti Natta da Casale e la sua opera, attraverso i dispacci degli ambasciatori veneti, 1621-1627 ; suite et fin (rôle politique d'un Père capucin au début de la guerre de Trente ans). — Mauro Kravjansky, capucin. Il processo degli Uscocchi (guerre de deux ans, 1592-1593, faite par Venise aux réfugiés serbes qui, sous le nom d'Uscoques, fournissaient des mercenaires aussi bien à l'Empereur qu'à Venise ; en combattant les Uscoques rebelles, Venise luttait indirectement contre l'Empereur). — L. Cesarini Sforza. « Tiralli » (cette expression est une forme, en dialecte ladin, de Tirol). — Luigi Pasolli. La personalità di Scipione Maffei e lo svolgimento dei suoi studi storici sino alla « Verona illustrata ». 1er article (expose comment, après

Digitized by Google

le triomphe remporté au théâtre avec sa tragédie de *Mérope*, Maffei fut attiré vers l'histoire et surtout vers l'histoire de Vérone, sa ville natale). — Giovanni GAMBARIN. Il Mazzini, il Tommaseo, il Manin et la difesa di Venezia (utilise et publie beaucoup de lettres des années 1848-1849). — C. CONTESSA. Echi del centenario della nascità di Emanuele Filiberto di Savoia (longue analyse des ouvrages récemment publiés à l'occasion de ce centenaire). = Nécrologie. Bernardo Benussi (historien de l'Istrie ; longue bibliographie) ; Mgr Sebastiano Rumor (fécond polygraphe, auteur réputé d'une *Bibliografia storica* pour la ville et la province de Vicence), et Giovanni Smirich (auteur de travaux intéressants sur Zara).

Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques. 6e série, t. IV, 1928, fasc. 7-10. — R. PARIBENI. La statua dello scriba « Pšent âhê » nel Museo egizio Vaticano (avec transcription et traduction). — C. SAUMAGNE. Observations sur le tracé de la « Fossa regia » (il faut le chercher sur les frontières du *limes* romain entre l'*Africa vetus* et le royaume numide devenu l'*Africa nova*. Avec deux cartes).

Rivista storica italiana. 1929, fasc. 3. — Giorgio FALCO. L'incominti di storia Cassinese dall' VIII all' XI secolo (histoire du mont Cassin : à l'époque lombarde et au temps de Charlemagne). = C.-r.

NORVÈGE

Historisk Tidsskrift. Oslo, 5e série, t. VII, 4e fasc. — Halvdan KOHT. Innleg i stridsspursmål (réponse à Johan Schreiner ; on ne peut calculer les dates des premiers rois norvégiens qu'en comptant par générations, et cela conduit à les placer à une époque plus récente). — Asgaut STEINNES. Gamal myntrekning endå ein gong (nouvelle étude sur l'ancien système monétaire norvégien : la *livre* romaine de 1287 ayant consisté non de 288 tareni (6,912 grains), mais de 360 tareni (7,200 grains), 1 marc pesé *moneta subtilis* (égal à 480 deniers pesés) a été équivalent à 2 marcs comptés de *grossa moneta* (égal à 192 deniers pesés) ; l'identité de la *moneta subtilis* et des deniers pesés semble assurée, mais il n'y a pas eu identité entre la *grossa moneta* et les deniers noirs). — Amund B. LARSEN junior (deux documents sur la Peste noire dans le Vermland). — Didrik Arup SEIP. Fredsavtale mellom kongene Albrekt og Håkon 1369? (le traité de paix entre les rois Albert et Håkon en 1369 est-il le document dont il publie les fragments)? — ID. Er « Gonge-Rolv drikkehorn » islandsk? (la corne à boire de Gonge-Rolv, qui est conservée au Museo Nazionale de Florence, est plutôt norvégienne qu'islandaise). = Tome VIII, 5e fasc. Oscar Albert JOHNSEN. Kilder i utenlandske samlinger til norsk Handels- og Sjofartshistorie i nyere tid, 16-18 århundre (dresse un tableau des sources relatives à l'histoire du commerce et de la navigation des Norvégiens qui sont conservées dans des collections étrangères). — Hans TOLL. Målet och sätten for Sigvat Skalds Svitjodsresa (étude sur la langue et le lieu du Voyage à Svitjod du skalde Sigvat). — Johan SCHREINER. Magnus Olavssons hjemkomst fra Gardarike (raconte comment Magnus Olavsson est revenu du royaume de Garda). — ID. Slaget på Fitjar (sur la bataille de Fitjar, dont la date peut être fixée à l'année 960). E. L.

PAYS-BAS

Tidjschrift voor geschiedenis. 1929, 3e livr. — L. G. VAN APELDOORN.

Digitized by Google

Kerk en Staat (l'Église et l'État aux Pays-Bas d'après *Kerk en Staat* de J. Th. De Visser). — C. J. Snijders en R. Dufour. Het onstaan van den Wereldoorlog (les origines de la guerre mondiale). — Fr. de Witt Huberts. Afstammelingen van Prins Maurits ; fin (les descendants du prince Maurice d'Orange). — T. S. Jansma. Het archief der Merchants Adventurers en de groote brand van Londen (les archives des Merchants Adventurers et le grand incendie de Londres). — F. en M. Hudig. Een werk over Rubens en zijne eeuw (un ouvrage sur Rubens et son temps, par Prims, Sabbe, De Meyere, Delen et Lambotte). H. S.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Ault (Warren Ortman). Court rolls of the abbey of Ramsey. *E. H. R.*, 1929, 648 (c.-r. à lire, par H. E. Cam).

Benson (E. F.). Ferdinand Magellan. *T.*, n° 1447 (remarquable).

Bourgoing (Jean de). Papiers intimes et Journal du duc de Reichstadt provenant des archives de son précepteur, le comte Maurice Dietrichstein ; trad. publ. par *Étienne Kruger. R. ét. nap.*, n° 188.

Braudel (F.). Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577. *B. hisp.*, 1929, 286 (bibliographie très abondante et utile).

Brinkmann (C.). Wirtschafts- und Sozialgeschichte. *T. G.*, 1929, n° 3 (important c.-r. par Z. W. Sneller).

Brosses (Charles de). Lettres du président de Brosses à Ch.-C. Loppin de Gemeaux ; publ. par *Yvonne Bezard. A. Bourg*, I, 258 (cette correspondance permet de fixer pour la première fois l'origine des *Lettres d'Italie*).

Broughton (T. R. S.). The romanization of Africa proconsularis. *R. ét. anc.*, 1929, 272.

Browne (C. R.). Maori witchery ; native life in New Zealand. *T.*, n° 1444 (l'auteur raconte ce qu'il a vu pendant les quatre années qu'il passa en New Zealand comme gouverneur britannique ; les Maoris ont créé toutes les difficultés possibles pour empêcher les Anglais d'établir chez eux un chemin de fer. La sorcellerie tient peu de place dans son livre).

Bullón y Fernandez (Eloy). Un colaborador de los Reyes católicos : el doctor Palacios Rubios y sus obras *B. hisp.*, 1929, 280 (bonne biographie de ce personnage qui fut membre du Conseil royal, président de la Mesta et qui travailla aux mesures propres à protéger les Indiens. Mort en 1524).

Burdach (Konrad). Briefwechsel des Cola di Rienzo. *A. st. it.*, 1929, 355.

Butler (Sir *Geoffrey*) et *Macobby (Simon).* The development of international law. *E. H. R.*, 1929, 667 (important).

Butt-Thompson (capitaine *F. W.*). West african secret societies ; their organisation, officials and teaching. *T.*, n° 1444 (plein d'utiles renseignements).

Cadbury (Henry J.). The making of the Luke-acts. *R. H. Rel.*, 1928, 116 (M. Goguel discute les conclusions de l'auteur).

Calendar of Wynn (of Gwydir) papers, 1515-

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. Bourg. = Annales de Bourgogne. — *A. H. R.* = American historical Review. — *A. H. R. F.* = Annales historiques de la Révolution française. — *A. M.* = Annales du Midi. — *A. st. it.* = Archivio storico italiano. — *A. V.* = Archivio veneto. — *B. hisp.* = Bulletin hispanique. — *B. H. Prot.* = Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme. — *Corr.* = Correspondant. — *E. H. R.* = English historical review. — *Espr. intern.* = L'esprit international. — *H. T. O.* = Historisk Tijdskrift Oslo. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. ét. nap.* = Revue des études napoléoniennes. — *Rév. fr.* = La Révolution française. — *R. H. Dr.* = Revue historique de droit. — *R. H. dipl.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. H. Rel.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. st. it.* = Rivista storica italiana. — *Sc.* = Scientia. — *T.* = *Times*, supplément littéraire. — *T. G.* = Tijdsgeschiedenis.

Digitized by Google

1690. *E. H. R.*, 1929, 670 (important pour l'histoire de la Galles septentrionale).

Campbell (R. J.). Livingstone ; a new biography. *T.*, n° 1448 (remarquable).

Cardenal (L. de). La province pendant la Révolution. Histoire des clubs jacobins, 1789-1795. *Rév. fr.*, 1929, 278 (remarquable).

Carra de Vaux (baron). Les penseurs de l'Islam, t. III-V. *J. S.*, 1929, 380.

Cavaignac (Eugène). La paix romaine. *R. ét. anc.*, 1929, 273 (assez vives critiques sur le plan).

Cessi (Roberto). Venezia ducale. II : L'età eroica. *A. V.*, 1929, 399 (ce tome II se rapporte aux années 827-1027. Très important et original).

Charles-Roux (François). Les échelles de Syrie et de Palestine au XVIIIe siècle. *A. H. R.*, 1929, 115 (instructif).

Chartrou (Josèphe). L'Anjou de 1109 à 1151. *E. H. R.*, 1929, 646 (c.-r. par F. M. Powicke).

Chénon (Émile). Histoire générale du droit français public et privé, des origines à 1815. *R. H. Dr.* (c.-r. par Paul Fournier).

Christ (Karl). Tragédie du siège de Cabrière ; ein kalvinistisches Drama der Reformationszeit. *A. M.* (poème de 1,780 vers, composé vers 1566-1568, sur le massacre, en 1545, de la garnison et des habitants de Cabrière, par le président Jean de Meynier d'Oppède).

Ciaceri (Emanuele). Storia della Magna Grecia. *R. st. it.*, 1929, 271 (c.-r. approfondi par Giulio Giannelli).

Clara Rhodos. Studi e materiali pubblicati a cura dell' Istituto storico archeologico di Rodi. *R. st. it.*, 1929, 325 (important).

Clark (Pierce). Napoleon self-destroyed. *A. H. R.*, 1929, 165 (c'est Napoléon soumis à un examen de psycho-analyse ; l'auteur en prend à son aise avec les faits).

Corradi (Giuseppe). Gaio Gracco e le sue leggi. *R. st. it.*, 1929, 274 (étude très précise et érudite).

Coulton (G. G.). Five centuries of religion. III : The friars and the dead weight of tradition. *R. H. Rel.*, 1928, 161 (œuvre monumentale).

Couturier (J.). Le « Book of Common prayer » de l'Église anglicane. *R. H. Rel.*, 1928, 167 (précis, bien documenté).

Croce (Benedetto). Storia d'Italia, 1871-1915. *R. st. it.*, 1929, 310.

Darwin (Bernard). The english public school. *T.*, n° 1446.

Dawes (Elizabeth A. S.). The Alexiad of the princess Anna Comnena. *E. H. R.*, 1929, 645 (assez bonne traduction d'un texte important).

Dearle (N. B.). An economic chronicle of the Great War for Great Britain and Ireland, 1914-1919. *T.*, n° 1447 (on doit ce livre à la Fondation Carnegie).

Dedieu (J.). Instabilité du protestantisme. *B. H. prot.*, 1929, 332 (« il faudrait au moins un volume pour réfuter l'abbé Dedieu »).

Delaporte (M. Y.). Les mss. enluminés de la bibliothèque de Chartres. *T.*, n° 1446.

Deléage (André). La formation d'un grand domaine à la haute époque : Perrecy-les-Forges. *A. Bourg.*, I, 268.

De Ridder (A.). La crise de la neutralité belge de 1848 ; le dossier diplomatique. *A. H. R.*, 1929, 109.

Dickinson (Edwin De Witt). A selection of cases and other readings on the law of the Nations, chiefly as it is interpreted and applied by british and american courts. *T.*, n° 1448.

Dictionary of American biography. Vol. I-II. *A. H. R.*, 1929, 119 (très long c.-r. par A. M. Schlesinger, qui fait un grand éloge de l'entreprise et relève un certain nombre d'erreurs).

Dijkstra (R.). Gedenkboek der Nederduitsche hervormde Gemeente van Amsterdam. *T. G.*, 1929, n° 3 (mémorial de l'Église réformée d'Amsterdam).

Disraeli. Letters of Disraeli to Lady Bradford and Lady Chesterfield ; publ. par le marquis *de Zetland*. *T.*, n° 1444 (complète heureusement les renseignements que M. Buckle avait déjà tirés de cette correspondance).

Donner (Gustav Adolf). Kardinal Wilhelm von Sabina. *H. T. O.*, 28, v. (il fut plusieurs fois légat dans les pays baltiques et scandinaves de 1220 à 1247).

Doria (comte *A.*). Louis Tocqué. *Corr.*, 1929, 25 oct. (importante étude sur un bon portraitiste, Louis Tocqué, 1696-1779).

Drews (Arthur). Das Markus Evangelium als Zeugnis gegen die Geschichtlickeit Jesu. *R. H. Rel.*, 1929, 133 (P. Alfaric refuse, comme Drews, toute valeur historique à l'évangile de Marc).

Duason (Jón). Gronlands statsretslige Stilling i Middelalderen. *H. T. O.*, 28, IV (montre la place occupée par le Groenland dans le droit public du Moyen-Age).

Dupont-Ferrier (G.). La formation de l'État français et de l'unité française, des origines au milieu du XVIe siècle. *B. H. Prot.*, 1929, 207 (on relève ici quelques apprécia-

Digitized by Google

tions contestables sur les guerres de religion).

Ebersolt (Jean). Orient et Occident. *R. H. Rel.*, 1928, 142 (l'auteur conteste la thèse de Pirenne suivant laquelle l'invasion islamique aurait obligé l'Europe à vivre dans l'isolement).

Elias (Johan E.). Schetten uit de geschiedenis van ons Zeewezen. *T. G.*, 1929, n° 3 (sur la marine hollandaise au XVIIe siècle).

Emerson (Rupert). State and sovereignty in modern Germany. *A. H. R.*, 1929, 112 (étude de théorie, non d'histoire politique).

Evers (Hans Gerhard). Staat aus dem Stein. Denkmäler, Geschichte und Bedeutung der ægyptischen Plastik während des mittleren Reiches. *T.*, n° 1445.

Farinelli (Arturo). Italia e Spagna. Letterature moderne. *B. hisp.*, 1929, 282 (recueil d'essais déjà publiés, mais qu'il importait de remettre en circulation).

Favre (Jean). Trois campagnes en Vivarais, 1628-1629. *B. H. Prot.*, 1929, 202.

Foresti (A.). Aneddoti della vita di Francesco Petrarca. *R. st. it.*, 1929, 330 (intéressant, mais non toujours convainquant).

Fosca (François). Tintoret. *T.*, n° 1443.

Fox-Davies (Arthur Charles). Armorial families. A directory of gentlemen of coat-armour, 7e édit. *T.*, n° 1446.

Franc (Julien). La colonisation de la Mitidja. *T.*, n° 1445 (important).

Fraysse (Pierre). Jean-Joseph Rigouard. *A. H. R. F.*, 1929, 520 (quelques documents intéressants, mais fort mal mis en œuvre, sur un évêque constitutionnel du Var).

Frazer (J.-G.). Le rameau d'or; édition abrégée et nouvelle traduction par *Lady Frazer. Sc.*, 1929, n° 10.

Fremantle (A. F.). England in the XIXth century. *T.*, n° 1445 (bien documenté et intéressant).

Friedländer (Max J.). Die altniederländische Malerei. *T. G.*, 1929, n° 3 (important c.-r. par Hudig).

Gabel (Leona C.). Benefit of clergy in England in the later middle ages. *A. H. R.*, 1929, 156.

Gadd (C. J.). History and monuments of Ur. *T.*, n° 1444.

Gain (André). La Restauration et les biens des émigrés. Liste des émigrés, déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle. *A. H. R. F.*, 1929, 506 (résumé par A. Mathiez de ces deux thèses qui ont valu à leur auteur la mention très honorable).

Gallerand (abbé *J.*). Les Cultes sous la Terreur en Loir-et-Cher, 1792-1795. *Rév. fr.*, 1929, 274 (ouvrage de grande valeur).

Gandilhon (A.). Contribution à l'histoire de l'argentier Jacques Cœur. *A. M.*, 1929, 103.

Gaster (Moses). The tittled Bible; a model codex of the Pentateuch; a dissertation on the history of the tittles. *T.*, n° 1446 (très important).

Gautherot (Gustave). La conquête d'Alger, d'après les papiers inédits du maréchal de Bourmont. *T.*, n° 1445.

Gazier (Cécile). Histoire du monastère de Port-Royal. *Corr.*, 1929, 25 oct. (remarquable).

Gee (J. A.). The life and works of Thomas Lupset; with a critical text of the original treatises and the letters. *T.*, n° 1445 (excellente étude sur l'humanisme anglais au XVIe siècle).

Geer (Walter). Napoleon and his family. The story of a Corsican clan. *T.*, n° 1445.

Giblin (R. W.). Early history of Tasmania; the geographical era. *E. H. R.*, 1929, 686.

Glotz (Gustave). La cité grecque. *E. H. R.*, 1929, 673 (important; mais l'annotation n'est pas assez sûre).

Golubovich (le P. *Girolamo*). Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente francescano. 3e série : Documenti, t. I. *R. H. Rel.*, 1928 (nouvelle série où le P. Teodosio Somigli étudie l'activité des Franciscains en Éthiopie au XVIIe et au XVIIIe siècle. Très important).

Gottschalk (Louis R.). The era of the French revolution 1715-1815. *A. H. R.*, 1929, 105.

Gotwald (William Kurtz). Ecclesiastical censure of the end of the XVth century. *R. H. Dr.*, 1929, 621.

Gougaud (dom *Louis*). Ermites et reclus. *R. H. Rel.*, 1928, 166.

Goulven (J.). Les mellahs de Rabat-Salé. *J. S.*, 1929, 380 (bonne étude sur les communautés juives que les sultans Mérinides ont isolées dans un quartier spécial de chacune des grandes cités marocaines).

Graham (Stephen). Peter the Great. *T.*, n° 1444 (écrit pour le grand public).

Groag (Edmund). Hannibal als Politiker. *A. H. R.*, 1929, 89 (instructif; l'auteur a trop négligé les travaux anglais et américains).

Gualazzini (Ugo). I mercanti di Cremona, 1183-1260-1927. *A. st. it.*, 1929, 345.

Guichen (vicomte *de*). Les grandes questions

Digitized by Google

européennes et la diplomatie des Grandes Puissances sous la seconde République française. T. II : 1er mai 1850-1er décembre 1852. *R. H. dipl.*, 1929, 359.

Gun (W. T.). Studies of hereditary ability. *E. H. R.*, 1929, 691.

Guttmann (Michael). Das Judentum und seine Umwelt. *R. H. Rel.*, 1929, 141 (important).

Gwynn (Denis). David O'Connell, the Liberator. *T.*, 1445 (biographie vivante et intelligente).

— *(Stephen)*. The letters and friendships of Sir Cecil Spring Rice. *T.*, n° 1444 (très importante correspondance d'un diplomate qui, au service du Foreign office, avait déjà séjourné en Allemagne et en Russie avant d'être nommé ambassadeur à Washington en 1913).

Hägerström (Axel). Der römische Obligationsbegriff im Lichte der allgemeinen römischen Rechtsanschauung. *R. H. Dr.*, 1929, 603 (œuvre originale et de vaste synthèse).

Haig (colonel Sir *Wolseley*). Turks and Afghans. *A. H. R.*, 1929, 117 (c'est le t. III de la *Cambridge History of India*. Important).

Hampe (Karl). Ein sizilischer Legatenbericht an Innocenz III aus dem Jahre 1204. *A. st. it.*, 1929, 333.

Harrison (Ada). Christina of Sweden. *T.*, n° 1443.

Hensen (A.). De twee eerste bischoppen van Haarlem in de 16e eeuw. *T. G.*, 1929, n° 3.

Hertz (*J. H.* the chief Rabbi). The Pentateuch and Haftorahs. Hebrew text, english translation and commentary. *T.*, n° 1448 (le commentaire prête fort le flanc à la critique).

Hippolite de Rome. Philosophumena ou Réfutation de toutes les hérésies; première traduction française par *A. Souville*. *R. H. Rel.*, 1928, 144 (c.-r. par H. Delafosse).

Historische opstellen opgedragen aan Prof. Dr. H. Brugmans. *A. H. R.*, 1929, 91 (mélanges d'histoire économique et sociale offerts au prof. Brugmans pour son enseignement pendant vingt-cinq ans à l'Université d'Amsterdam).

Hjelholt (Holger). Treitschke og Slesvig-Holsten. *H. T. K.*, IX, VI, 2 (justifie insuffisamment son sous-titre : Le libéralisme allemand et la politique de Bismarck dans la question du Slesvig-Holstein).

Hobley (C. W.). Kenya from chartered Company to Crown colony. *T.*, n° 1447.

Holdsworth (William Searle). Some lessons from our legal history. *A. H. R.*, 1929, 98.

Hole (Hugh Marshall). Lobenguela. *T.*, n° 1448 (utile biographie du « roi » des Metabele). *T.*, n° 1448.

Hollsteiner (J.) et *Finke (Heinrich)*. Acta concilii Constanciensis. T. IV et dernier. *E. H. R.*, 1929, 652 (important; très bon index).

Howe (M. A. De Wolfe). James Ford Rhodes, american historian. *A. H. R.*, 1929, 141 (agréable portrait d'un gentleman américain, qui ne fut pas un grand historien).

Ibarra (Ed.). España bajo las Austrias. *R. st. it.*, 1929, 332.

Jacquemyns (G.). Histoire de la crise économique des Flandres, 1845-1850. *A. H. R.*, 1929, 108 (remarquable).

Jakubec (J.). Joh. A. Comenius. *B. H. Prot.*, 1929, 203 (brochure qui résume exactement ce qu'il faut savoir de Comenius).

James (E. O.). The stone age. *Sc.*, 1929, n° 10 (utile manuel élémentaire de préhistoire, destiné au grand public).

Kaniecka (Sister *Mary Simplicia*). Vita sancti Ambrosii, Mediolanensis episcopi, a Paulino, ejus notario, ad B. Augustinum conscripta. *R. ét. anc.*, 1929, 278 (médiocre).

Kent (R. G.) et *Newbold (W. R.)*. The cipher of Roger Bacon. *E. H. R.*, 1929, 677 (les hypothèses de Kent et de Newbold sont inadmissibles. Le prétendu ms. autographe de Bacon pourrait bien être du XVe siècle).

Kingsmill (Hugh). After Puritanism, 1850-1900. *T.*, n° 1447 (essaie de montrer le déclin du puritanisme en esquissant la biographie du doyen Farrar, de Samuel Butler, de Frank Harris et de W. T. Stead).

Klinkenberg (P.). De Restauratie, 1815-1830. *T. G.*, 1929, n° 3.

Knappert (L.). Schets van eene Geschiedenis onzer Handelskerken. *T. G.*, 1929, n° 3.

Knopp (Friedrich). Die Stellung Friedrichs II und seiner beiden Söhne zu den deutschen Städten. *A. st. it.*, 1929, 354.

Kohn (H.). Geschichte der nationalen Bewegung im Orient. *T.*, n° 1443 (remarquable, avec une bonne bibliographie).

Konetzke (Richard). Die Politik des Grafen Aranda. *E. H. R.*, 1929, 660 (excellente monographie).

Digitized by Google

Krerich (Antonio). Documenti per la storia di Spalato, 1341-1414. *A. st. it.*, 1929, 331.

La Garenne (G.-M. de). Le problème des « Frères du Seigneur ». *R. H. Rel.*, 1928, 120 (M. Goguel repousse la combinaison imaginée par l'auteur).

Lammens (H.). L'Arabie occidentale avant l'hégire. *R. H. Rel.*, 1928, 125 (recueil de six articles sur la situation des Chrétiens et des Juifs à La Mecque, au culte des bétyles, à la vendetta, etc.).

Lapaquellerie (Yvon). Émile Combes. *M. Fr.*, n° 753 (étude faite d'après les papiers de l'ex-président et en particulier de ses mémoires).

Lasocki (comte *Sigismond*). Un diplomate polonais au Congrès d'Arras 1435. *A. Bourg.*, I, 254 (c'est Nicolas, prévôt ou doyen de Cracovie ; utile contribution à l'histoire générale).

Laurens (Adolphe). Précis d'histoire de la guerre navale 1914-1918. *T.*, n° 1445 (très bon précis par le directeur de la Section historique au ministère de la Marine).

La Vaccara (Luigi). La Reale Udienza ; contributo alla storia delle istituzioni Sarde durante il periodo spagnolo e sabaudo. *R. H. Dr.*, 1929, 622 (bonne monographie sur l'Audience royale, magistrature qui fut créée par Philippe II en 1564 et qui a subsisté jusqu'en 1847).

Lebègue (R.). Le Mystère des Actes des Apôtres, contribution à l'étude de l'humanisme et du protestantisme français au XVIe siècle. *B. H. Prot.*, 1929, 327.

Léger (Ch.-P.). Histoire municipale de Châtillon-sur-Seine, avant et pendant la Révolution. *A. Bourg.*, I, 262 (quelques documents nouveaux ; mais l'auteur ignore tout de l'art d'écrire).

Leite de Vasconcellos (J.). Antroponimia Portuguesa. *T.*, n° 1445 (important pour l'histoire des races qui ont peuplé le Portugal).

Lemmi (Francesco). La politica estera di Carlo Alberto nei suoi primi anni di regno. *R. st. it.*, 1929, 305 (excellent).

Lewis (M. G.). Journal of a West India proprietor, 1815-1817 ; publ. par *Mona Wilson. T.*, n° 1444 (curieux récit d'un voyage à la Jamaïque).

Linderbauer (*B.*, O. S. B.). S. Benedicti regula monasteriorum. *R. st. it.*, 1929, 277 (complète, sans la remplacer, l'édition de Butler).

Lisini (Alessandro). La cavalleria del Medio evo, e l'origine delle decorazioni equestri. *A. V.*, 1929, 412.

Lorédan (J.). Mme de Lavalette, née Beauharnais, 1781-1855. *Rév. fr.*, 1929, 282 (très intéressant).

Lot (Ferdinand). La fin du monde antique et le début du Moyen Age. *E. H. R.*, 1929, 674 (remarquable).

Lucas (A.). Ancient egyptian materials. *Sc.*, 1929, n° 10 (montre les services que la chimie peut rendre à l'archéologie, en classant les matières premières connues des anciens Égyptiens).

Lugano (abbé *P.*, O. S. B.). L'Italia benedettina. *R. st. it.*, 1929, 278 (recueil de mémoires publiés par des moines du mont Cassin à l'occasion du centenaire de l'abbaye).

Luquet (G.-H.). L'art et la religion des hommes fossiles. *Sc.*, 1929, n° 10 (livre plein de faits, de bon sens et de vues originales).

Magrini (Luciano). Il dramma di Serajevo. *T.*, n° 1426 (relation très détaillée d'un correspondant de guerre qui prit part à la retraite désastreuse de l'armée serbe à travers les monts d'Albanie. Il affirme que le gouvernement serbe a connu l'existence du complot et qu'il a timidement essayé de le dénoncer à Berchtold. Quant aux origines de la guerre, il fait retomber la plus grande responsabilité sur la Russie).

Manteyer (G. de). Les origines chrétiennes : Lérins et Jersey, les bases insulaires des Gaules au Ve siècle ; l'extension tardive des masses rurales de l'Église primitive de Lyon. *R. ét. anc.*, 1929, 253.

Markov (Serge Vladimirovitch). How we tried to save the tsaritsa ; trad. par *F. S. Flint* and *D. F. Tait. T.*, n° 1445 (assez insignifiant).

Masi (Gino). Il popolo a Firenze alla fine del dugento. *R. st. it.*, 1929, 336 (étude critique sur *populus* et *plebs*).

Mathieson (W. L.). Great Britain and the Slave trade. *T.*, n° 1446.

Mathiez (Albert). La réaction thermidorienne. *Corr.*, 1929, 25 oct. (« volume de tout premier ordre », mais qui appelle « de nombreuses réserves »).

Maugham (T. H.). The case of J. Calas. *B. H. Prot.*, 1929, 330 (ses preuves de l'innocence de Calas sont irréfutables. É. Galland relève un assez grand nombre de faits inexacts).

Maurice (général Sir *Frederick*). British strategy. A study of the application of the principles of war. *T.*, n° 1446 (ni cartes ni index).

May (J. Lewis). Cardinal Newman. *T.*, n° 1447.

Meza (général *de*). Krigs-Dagboger 1849-

Digitized by Google

1851. *H. T. K.*, IX, VI, 2 (biographie du général par *K. C. Rockstroh ;* son journal de guerre, 1849-1851, devait servir de base à ses Souvenirs ; de là ses qualités et ses lacunes).

Moore (Thomas Ewing). Peter's City ; an account of the origin, development and solution of the Roman question. *T.*, n° 1444 (écrit du point de vue du Vatican, avec un vif éloge de Mussolini).

Moreland (W. H.). The agrarian system of Moslem India. *T.*, n° 1447.

Murray (A. Victor). The school in the bush ; a critical study of the theory and practice of native education in Africa. *T.*, n° 1448.

Namier (L. B.). The structure of politics at the accession of George III. *E. H. R.*, 1929, 657 (remarquable).

Nash (Mrs. *E. Gee*). The Hansa, its history and romance. *T.*, n° 1444 (beaucoup d'érudition mal servie par le style).

Newman (L. Israel). Jewish influence on christian reform movements. *R. H. Rel.*, 1928, 160 (très riche de faits et d'idées).

Newton (Lord). Lord Lansdowne ; a biography. *T.*, n° 1448.

Nicolini (F.). Sulla vita civile, letteraria e religiosa Napoletana alla fine del seicento. *R. st. it.*, 1929, 339.

Parlett (Sir *Harold*). A brief account of diplomatic events in Manchuria. *Espr. intern.*, 1929, 661 (exposition claire, information sûre).

Parra-Pérez (C.). Bolivar ; contribucion al estudio de sus ideas politicas. *T.*, n° 1446.

Pérez Bustamente (C.). Los orígines del gobierno virreinal en las Indias españolas. Don Antonio de Mendoza, primer virrey de la Nueva España, 1535-1550. *B. Hisp.*, 1929, 279 (étude vivante et consciencieuse ; beaucoup de documents intéressants).

Philippoteaux (A.). Recherches sur les origines du protestantisme dans la principauté de Sedan. T. II : 1535-1562, et t. III : 1562-1574. *B. H. Prot.*, 1929, 209.

Powys's (T. F.). An interpretation of Genesis. *T.*, n° 1448 (ajoute encore à l'obscurité du texte).

Pufendorf (Samuel von). De officio hominis et civis juxta legem naturalem libri duo. Texte par *W. Schücking* et trad. par *F. G. Moore* et *H. F. Wright. E. H. R.*, 1929, 689.

Ragatz (Lowel J.). The fall of the Planter class in the British Caribbean, 1763-1833. *A. H. R.*, 1929, 131.

Rammelkampf (Charles Henry). Illinois college ; a centennial history, 1829-1929. *A. H. R.*, 1929, 184.

Randall (John Herman). Our changing civilization ; how science and machine are reconstructing modern life. *A. H. R.*, 1929, 83 (étudie les changements apportés à la civilisation par le laboratoire, le progrès des sciences).

Rasputine (Marie). The real Rasputine. *T.*, n° 1445 (défense de Raspoutine par sa propre fille).

Reitz (Deneys). Commando ; a Boer journal of the Boer war. *T.*, n° 1447 (important témoignage sur toute la guerre des Boers).

Rice (C. Spring). Voir *Gwynn (Stephen).*

Rittel (Rud.). Geschichte des Volks Israël. Vol. III. *R. H. Rel.*, 1928, 156 (important pour l'histoire de la captivité de Babylone et de l'organisation de la nouvelle communauté juive).

Roberts (P. E.). India under Wellesley. *T.*, n° 1445 (habile défense de Wellesley contre d'importants détracteurs).

Robertson (William Spence). The diary of Francisco de Miranda tour of the United States, 1783-1784. *T.*, n° 1443 (Miranda est connu en France, par son rôle dans la campagne de Belgique en 1793 ; le récit de son voyage aux États-Unis ne manque pas d'intérêt. Texte, avec traduction en anglais).

Roussel (Pierre), Cloché (Paul) et *Grousset (René).* La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine. *R. ét. anc.*, 1929, 265 (remarquable).

Roy-Chevrier (J.). Dans l'ombre du passé de Chalon-sur-Saône, t. II. *A. Bourg.*, I, 257 (utile réunion de mémoires déjà publiés).

Saburov. Memoirs, or Bismarck and Russia ; publ. par *J. Y. Simpson. T.*, n° 1448 (n'ajoute pas beaucoup à ce qu'on savait déjà).

Saurat (Denis). Milton et le matérialisme chrétien en Angleterre. *R. H. Rel.*, 1928, 153 (met en relief l'importance de la Cabbale, renforcée par celle de Robert Fludd, cabbaliste émérite et fort célèbre en son temps).

Schuman (Frederick Lewis). American policy towards Russia since 1917. *T.*, n° 1447 (si les conclusions de l'auteur sont justes, les relations diplomatiques entre les Soviets et les États-Unis ne pourront être renouées que si les Soviets reconnaissent les principes américains).

Scott (Ernest). Australian discovery by sea. *T.*, n° 1443 (publie les journaux et rela-

Digitized by Google

tions des navigateurs qui ont découvert l'Australie.

Scott-Giles (C. Wilfred). The romance of heraldy. *T.*, n° 1448 (curieux et instructif).

Sells (Arthur Lytton). The early life and adventures of Jean-Jacques Rousseau. *T.*, n° 1446.

Selosse (Louis). L'île de Serk. Un État féodal au XXe siècle. *R. H. Dr.*, 1929, 623.

Seymour (St. John). Anglo-irish literature 1200-1582. *T.*, n° 1443 (indispensable pour l'étude de l'histoire de l'Irlande médiévale).

Sforza (Giovanni). Documenti inediti per servire alla vita di Lodovico Ariosto. *R. st. it.*, 1929, 292 (beaucoup de documents et, dans le nombre, la correspondance de l'Arioste, commissaire général du duc Alfonse Ier d'Este, 1522-1525).

Shannon (Edgar Finlay). Chaucer and the roman poets. *T.*, n° 1443 (note l'influence exercée par Ovide sur Chaucer).

Silvagni (U.). Il cardinal Mazzarino. *R. st. it.*, 1929, 296 (c.-r. de R. Quazza, l'auteur compétent de la *Guerre pour la succession de Mantoue*).

— Fra gli errori della storia. *Ibid.*, 345 (sans ordre et sans critique).

Smit (H. J.). Bronnen tot de geschiedenis van der handel met Engeland, Schottland en Ireland. 1re partie : 1150-1485. *T. G.*, 1929, n° 3.

— *(W. J.).* De katoendrukkerij in Nederland tot 1813. *T. G.*, 1929, n° 3 (étude sur l'industrie des toiles imprimées aux Pays-Bas).

Sneller (Z. W.). Unie van Utrecht en plakkaat van Verlatinge. *T. G.*, 1929, n° 3.

Sorbelli (Albano). Cronica gestorum ac factorum memorabilium civitatis Bononie, edita a fr. Hyeronimo de Bursellis. *A. st. it.*, 1929, 336 (fin du texte avec la continuation de Vincenzo Spargiati. Intéressant pour le XVe siècle).

Sosnosky (Th. von). Erzherzog Franz Ferdinand. *A. st. it.*, 1929, 370 (biographie écrite par un admirateur de l'archiduc ; avec quelques documents inédits).

Speculum religionis. Being essays and studies in religion and literature from Plato to von Hügel, presented to Claude F. Montefiore. *T.*, n° 1444.

Stein (Ernest). Geschichte des Spätrömischen Reiches. T. I. *E. H. R.*, 1929, 642 (livre tout à fait au courant, facile à lire et instructif).

— (Sister *James Aloysius*). Encomium of saint Gregory, bishop of Nissa, on his brother saint Basil archbishop of Cappadocian Caesarea. *R. ét. anc.*, 1929, 278.

Steindorff (Georg). Die Kunst der Ægypter. Bauten, Plastik, Kunstgewerbe. *T.*, n° 1445.

Stevens (Henry). The first delineation of the New World, and the first use of the name of America on a printed map. *T.*, n° 1448 (travail considérable).

Sthamer (Eduard). Original und Register in der sizilischen Verwaltung Karls I von Anjou. *A. st. it.*, 1929, 330 (important).

Stieve (Friedrich). Germany and Europe. *E. H. R.*, 1929, 663 (bon résumé de l'histoire politique de 1871 à 1914 ; H. Temperley relève un certain nombre d'assertions contestables, notamment en ce qui concerne l'Angleterre).

Strakhovsky (L.). L'empereur Nicolas Ier et l'esprit national russe. *A. H. R.*, 1929, 106 (considérations générales sur le règne de Nicolas Ier).

Stryker (Lloyd Paul). Andrew Johnson ; a study in courage. *T.*, n° 1447 (réhabilitation fortement documentée du président).

Sutterlin (Berthold). Die Politik Kaiser Friedrichs II, und die römischen Kardinäle in den Jahren 1239-1250. *A. st. it.*, 1929, 353.

Tallone (Armando). Parlamento sabaudo. 1re partie, t. I : 1285-1385. *A. st. it.*, 1929, 335 (c'est le début d'un important recueil de documents relatifs au Parlement de Savoie).

Thomas (Henry) et *Morison (Stanley).* Andres Brun, calligrapher of Saragossa. *T.*, n° 1443 (remarquable).

Turiello (M.). Agrippa d'Aubigné. *B. H. Prot.*, 1929, 336 (« c'est par la lecture de cet ouvrage qu'on devrait s'initier à l'œuvre de d'Aubigné »).

Vaes (Maurice). Corneille de Wael. Le Journal de Jean Brueghel. *T. G.*, 1929, n° 3.

Valentini (Roberto). Johannis Antonii Campani de vita et gestis Braccii. *A. st. it.*, 1929, 338.

Vandervelde (Émile). Le pays d'Israël. *R. P.*, 1er octobre 1929 (consciencieuse enquête sur la colonisation juive en Palestine).

Vandiver (Clarence A.). The fur trade and early western exploration. *A. H. R.*, 1929, 173 (recueil d'anecdotes d'un médiocre intérêt).

Vaux de Foletier (F. de). Histoire d'Aunis et de Saintonge. *A. H. R. F.*, 1929, 510 (la partie sur la Révolution est sans va-

Digitized by Google

leur). *B. H. Prot.*, 1929, 205 (beaucoup d'erreurs ou de lacunes en ce qui touche le protestantisme).

Vehse (Otto). Die amtliche Propaganda in der Staatskunst Kaiser Frederichs II. *A. st. it.*, 1929, 353.

Venturi (Adolfo). Storia dell' Arte italiana. Vol. IX : La pittura del '500. *R. st. it.*, 1929, 294.

— *(Lionello)*. La critique d'art en Italie à l'époque de la Renaissance. *R. st. it.*, 1929, 287.

Vidal. Charles-Albert et le Risorgimento italien, 1831-1848. *R. st. it.*, 1929, 301 (tout à fait insuffisant).

Vinaccia (G.). L'alba della umanità e dell' arte. La civiltà paleo-europea attraverso la sua arte. *Sc.*, 1929, n° 10 (utile manuel, bien que la bibliographie soit insuffisante et l'exposé trop sommaire).

Vossler (Karl). Mediaeval culture ; an introduction to Dante and his time. *A. H. R.* (trad. d'après la 2e édition allemande de cette œuvre monumentale).

Weinbaum (Martin). Verfassungsgeschichte Londons 1066-1268. *T.*, n° 1448 (bon travail critique ; contient du nouveau).

Wesselski (Albert). Angelo Polizianos Tagebuch, 1477-1479. *A. st. it.*, 1929, 358 (excellente édition).

White (Walter). Rope and faggot ; a biography of Judge Lynch. *T.*, n° 1446 (très bonne étude sur la loi de Lynch, son auteur et son application aux États-Unis).

Whitson (Agnès M.). The constitutional development of Jamaica, 1660-1729. *A. H. R.*, 1929, 128.

Wigmore (John Henry). A panorama of the world's legal systems. *R. H. Dr.*, 1929, 601 (admirable tableau des seize principaux systèmes juridiques du monde ancien et moderne). *A. H. R.*, 1929, 86 (importante étude comparée des législations mortes et vivantes).

Willocx (abbé *F.*). L'introduction des décrets du concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la principauté de Liége. *E. H. R.*, 1929, 656 (bonne étude, qui résout de nombreuses énigmes). *A. H. R.*, 1929, 99 (utilise de nombreux documents d'archives).

Willison (Sir *John*). Sir George Parkin ; a biography. *T.*, n° 1448 (fait bien connaître l'homme que Cecil Rhodes avait, dans son testament, désigné pour organiser l'enseignement public dans l'Afrique méridionale).

Wingfield-Stratford (Esmé). The history of British civilization. *A. H. R.*, 1929, 96 (considérations générales sur les hommes et sur les événements).

Wriston (Henry Merritt). Executive agents in American foreign relations. *T.*, n° 1443.

Wrong (George M.). The rise and fall of New France. *A. H. R.*, 1929, 126.

Wylie (James Hamilton) et *Vaugh (William Templeton)*. The reign of Henry V. *T.*, n° 1447 (cette fin de la biographie de Henry V est due à M. Vaugh utilisant les notes laissées par feu Wylie).

Zwener (Samuel M.). Across the world of Islam. *T.*, n° 1447.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — A la séance publique annuelle des cinq Académies (25 octobre 1929) ont été lues, outre le discours du président sur l'activité de l'Institut pendant l'année, les communications suivantes : 1° *Les derniers jours de Valentine Visconti, duchesse d'Orléans, 23 novembre 1407-4 décembre 1408*, par M. Alfred Coville, délégué par l'Académie des inscriptions ; 2° *Le cinquième centenaire de Jean Gerson*, par le baron Ernest Seillière, délégué par l'Académie des sciences morales et politiques ; 3° *La mort de Buckingham*, par le duc de La Force, délégué de l'Académie française ; 4° *Une première au XVIIIe siècle*, par M. Adolphe Boschot, délégué de l'Académie des Beaux-Arts (il s'agit de la représentation, en 1769, du *Déserteur*, par le compositeur Monsigny).

— Comité français des sciences historiques. — Ce Comité a tenu, le 21 octobre, à la Sorbonne, son assemblée ordinaire. Dans une réunion précédente, M. Glotz, qui assumait la présidence depuis la mort de M. Homolle, avait demandé à être déchargé de ses fonctions ; les secrétaires avaient désiré, eux aussi, ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat. Le nouveau bureau, constitué en avril, a pour président M. Coville, pour vice-présidents MM. Prentout et Fournier. Le secrétaire général est M. Renouvin, le secrétaire adjoint M. Depréaux. M. Espinas a conservé les fonctions de trésorier.

En ouvrant l'assemblée du 21 octobre, M. Coville, après avoir rendu hommage à l'œuvre du bureau précédent, a montré à quelle nécessité répond le Comité, à quelles difficultés psychologiques et matérielles se heurte pourtant son développement. Le groupement des historiens français n'a pas seulement pour but d'établir une liaison nécessaire entre ses membres et le Comité international des sciences historiques ; il doit chercher aussi à réaliser, en France même, une cohésion des efforts et à favoriser une meilleure organisation du travail historique. Il réussira dans cette double tâche, si les traditions individualistes ne l'empêchent pas de grouper tous les concours.

I. — *Au point de vue international*, l'assemblée a eu surtout à examiner les résultats des travaux du Comité international, qui a tenu session à Venise au début de mai. Le rapport présenté par le secrétaire général a indiqué quelle collaboration les Commissions internationales demandent aux Comités nationaux pour assurer le succès de leurs entreprises : le Comité international va publier incessamment le premier volume de son *Annuaire de bibliographie historique* (dont M. Pierre Caron a dirigé la rédaction et l'impression). Il a mis sur pied un projet de *Bibliographie internationale de la presse ;* il va établir une *Liste des diplomates* depuis 1648. Pour l'histoire constitutionnelle, l'iconographie historique, la chronologie, des commissions spéciales ont établi ou commencent à établir un programme de travail. Dans toutes ces commissions, la France est représentée. Le Comité français a désigné,

Digitized by Google

en outre, pour organiser le travail qui lui incombe, des « correspondants nationaux » qui seront en liaison permanente avec le Comité international.

II. — *Au point de vue national*, la tâche immédiate du Comité français est l'organisation du second Congrès des historiens français, dont il sera parlé ci-après.

Le Comité français a décidé, en outre, de mettre à l'étude quelques projets relatifs à l'organisation du travail historique en France. Sur l'initiative de M. Eisenmann, il a envisagé la formation d'une commission qui établirait un système pratique de transcription phonétique pour les noms propres étrangers, en particulier pour les noms slaves et orientaux.

Après la séance ordinaire du Comité, une assemblée générale extraordinaire a étudié et adopté un projet de revision des statuts, tant pour mettre ces statuts en harmonie avec le texte-type admis par le Conseil d'État que pour répartir plus clairement les attributions des organes du Comité : assemblée générale, conseil permanent et bureau. Ces nouveaux statuts seront mis en vigueur au printemps 1930.

— Le Deuxième Congrès national des sciences historiques aura lieu à Alger du 14 au 16 avril 1930. Il sera divisé en deux groupes :

1er *groupe* : Histoire de l'Afrique du Nord et du bassin méditerranéen (dans ce groupe, toutes les communications, même de caractère exclusivement local, seront acceptées).

2e *groupe* : Histoire générale (le bureau du Comité a reçu mission d'exercer une sélection parmi les sujets de communications qui lui seront présentés).

Ces deux groupes seront divisés en sections.

Des excursions sont prévues ; elles auront lieu du 17 au 23 avril. L'une dans les centres musulmans (Ténès, Tlemcen, Nedranah, avec visites d'Oran, d'Orléansville et de Nemours), l'autre dans les centres antiques (Djemila, Timgad, Bône, Tebessa, Madaure).

La prochaine chronique donnera des détails précis à ce sujet.

Le droit d'inscription au Congrès est de 50 fr. par tête. Les titres des communications devront être adressés à M. Pierre Renouvin, secrétaire général du Comité français des sciences historiques, 2, boulevard Saint-Germain, Paris — et les adhésions au Congrès à M. Jean Alazard, professeur à la Faculté des lettres, rue Michelet, Alger. — Dernier délai d'inscription : 15 février 1930[1].

— Collection du Centenaire de l'Algérie. — Pour « dresser le bilan de l'œuvre accomplie, depuis 1830, bilan à la fois économique, intellectuel et social, et exposer ce que nous savons sur l'Algérie, après un siècle d'occupation », la Commission des publications du Centenaire, présidée par M. Tailliart, recteur de l'Académie d'Alger, a entrepris une collection « d'ouvrages basés sur une documentation sérieuse, accompagnés d'une bibliographie et accessibles au grand public... ; d'une part, des historiques qui retraceront la suite des efforts tentés et qui préciseront les résultats acquis, aussi bien dans le domaine de la politique et de l'administration que dans celui des recherches scientifiques ; — de l'autre, des travaux sur des sujets d'ordre général, qui seront autant de mises au point de nos connaissances sur l'Algérie ».

Cette collection, qui peut servir de suite à l'exploration scientifique de l'Algérie,

1. Pour tout ce qui concerne les transports et le logement, les congressistes devront s'adresser uniquement à M. Dorange (30, boulevard des Capucines, Paris).

Digitized by Google

entreprise sous la monarchie de Juillet et qui fut, en son temps, une œuvre remarquable, comprend cinq sections : I. Institutions politiques, administratives et financières de l'Algérie ; — Politique indigène. — II. Inventaire scientifique et mise en valeur du sol. — III. Études géographiques. — IV. Études archéologiques et historiques. — V. Vie intellectuelle et artistique ; instruction publique.

Tous les ouvrages parus à ce jour n'ont évidemment pas une valeur égale. L'étude d'Edm. et Ét. SERGENT et L. PARROT, *La découverte de Laveran, Constantine* (Masson, 1929, in-8°, 48 p.), est bien mince, et l'on peut demander quel intérêt documentaire peuvent présenter les belles planches qui reproduisent des vues de Constantine, de l'entrée de l'hôpital militaire, des chambres de malades et même l'inscription célébrant la découverte de l'hématozoaire du paludisme, en 1880. Il faut espérer que les autres ouvrages de la IIe section auront une plus grande utilité.

La section d'archéologie et d'histoire a été inaugurée par un ouvrage suggestif de Ch. SCHEFER, *La politique coloniale de la monarchie de Juillet. L'Algérie et l'évolution de la colonisation française* (Champion, 1928, 541 p.). Dans la section de géographie, J. FRANC a publié un gros livre, *La colonisation de la Mitidja* (Champion, 1928, in-4°, 758 p., pl. et cartes), où il a mis en œuvre une documentation considérable. Enfin vient de sortir, dans la section d'archéologie et d'histoire, l'*Iconographie historique de l'Algérie, depuis le XVIe siècle jusqu'en 1871* (Plon, 1929, in-fol.) de G. ESQUER, fruit de vingt années de recherches effectuées par l'homme le plus averti et le mieux placé par ses fonctions. Ce recueil sera pour les historiens et les artistes d'une valeur incomparable.

C'est en 1930 que l'activité de la Commission des publications prendra son plein développement. Sont actuellement sous presse : *Cent ans de colonisation. Études au microscope*, par E.-F. GAUTIER ; *L'exploration zoologique de l'Algérie du XVIIIe siècle à 1930*, par SEURAT ; *Les ports de l'Algérie*, par BALENSI ; *Les faïences algériennes*, par le général BROUSSAUD ; *L'Orient nord-africain et les artistes*, par J. ALAZARD ; *Le costume algérien*, par G. MARÇAIS ; *Alger. Études de géographie et d'histoire urbaines*, par L. LESPÈS ; *L'Algérie agricole* et *L'Algérie industrielle*, par DEMONTÈS ; *Cent ans de finances*, par M. DOUEL ; *Les forêts*, par MARC. — Viendront ensuite : *La Régence d'Alger en 1830*, par G. YVER ; *La Kabylie*, par M. LARNAUDE ; *L'âge de pierre*, par REYGASSE ; *L'armée d'Afrique*, par le général AZAN ; *L'assistance et l'hygiène en Algérie*, par le Dr L. RAYNAUD ; *Les recherches géologiques en Algérie, depuis 1830*, par SAVORNIN.

Beaucoup de ces ouvrages présentent un intérêt capital. Certains même, comme celui de Lespès, sont l'aboutissement d'une vie de recherches. D'autres auront un intérêt de circonstance et serviront de repoussoirs aux œuvres vraiment scientifiques. Il n'a pas appartenu à la Commission que la collection ne fût un inventaire complet des connaissances actuelles de l'Algérie. Le Centenaire a des raisons que la raison scientifique ne connaît pas.

Quoi qu'il en soit, cette collection sera, peut-être, la principale réalisation du Centenaire. Après avoir souri d'une telle entreprise, on l'oppose, comme un argument massif à ceux qui prétendent que le Centenaire sera uniquement prétexte à fantaisies. Si les ouvrages paraissent, et dans une présentation impeccable, le principal mérite en revient à G. Esquer, archiviste du gouvernement général, érudit, mais aussi homme d'action qui sait stimuler bureaux, imprimeurs, collaborateurs.

Digitized by Google

La *Revue historique* ne pouvait rester à l'écart d'une telle activité scientifique. Elle publiera dans la collection du Centenaire un ouvrage appelé à rendre de réels services. Les spécialistes les plus autorisés présenteront, en quelques pages, ce qui a été fait et ce qui reste à faire en matière d'histoire algérienne. Ainsi seront traités, successivement, la géographie ; la géographie de l'histoire ; l'anthropologie ; la préhistoire ; l'antiquité ; le christianisme ; l'Algérie musulmane ; l'Islam ; l'art musulman ; l'occupation espagnole ; la conquête et la colonisation ; les problèmes indigènes et le droit musulman ; la littérature ; l'art ; les sources de l'histoire ; l'université. Une étude liminaire de M. Stéphane Gsell dégagera les vues d'ensemble. Ainsi sera-t-il aisé, en consultant cet ouvrage, de connaître les points principaux sur lesquel sont porté les efforts des savants, les ouvrages qui ont fourni une contribution essentielle au progrès des études historiques, les résultats fondamentaux que l'on peut considérer comme acquis, enfin les directions dans lesquelles les recherches peuvent ou doivent s'engager. Ch.-A. Julien.

— L'Association Guillaume Budé, qui publie de si intéressantes et utiles collections, s'est trouvée amenée par le succès même de son entreprise à rechercher les moyens d'établir entre ses membres des relations plus étroites, favorables au développement de son œuvre. Attachée à faire rayonner la culture classique, elle a pensé qu'il convenait tout d'abord de leur offrir l'occasion de connaître les lieux où cette civilisation a pris naissance. Aussi organise-t-elle, pour les vacances de Pâques 1930, un voyage en Grèce, d'une durée de vingt jours de Marseille à Marseille, qui comprend la visite de Corfou et de Delphes, un séjour de quatre jours à Athènes, puis la visite d'Épidaure, de Mycène, de Délos, de Candie et Knossos, d'Olympie. Les conditions sont des plus favorables, mais le nombre des passagers ne pourra dépasser 200. Sont admis à s'inscrire, outre les membres de l'Association Guillaume Budé, ceux de certaines organisations qui poursuivent un but analogue au sien et entretiennent avec elle des relations d'amitié. Parmi ces organisations, l'Association a bien voulu ranger la *Revue historique*, de quoi nous la remercions vivement, et elle l'a priée de grouper les demandes d'inscription ou de renseignements de ses abonnés ou lecteurs. Ces demandes doivent donc être adressées, le plus rapidement possible, au bureau de la *Revue*.

— La Société d'histoire du droit a profité de ses « journées » de juin 1929 pour offrir à son président, M. Paul Fournier, le volume de *Mélanges* que lui ont dédié, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, ses élèves et ses amis. Le discours qu'a prononcé à cette occasion M. Glotz, vice-président de la Société, est un juste hommage rendu aux travaux et à l'action de M. Fournier ; la réponse de celui-ci jette un intéressant regard en arrière sur sa vie de savant. Les *Mélanges*, élégamment édités comme premier volume de la *Bibliothèque d'histoire du droit*, comprennent les articles dont voici l'énumération :

Bibliographie des travaux de M. Paul Fournier. — Appleton (Ch.). L'affranchissement *vindictata* ne s'appliquait anciennement qu'aux esclaves pour dettes. — Berlière (Dom Ursmer). Le droit de gîte épiscopal lors d'une joyeuse entrée. — Boyer (G.). Notes sur la jurisprudence toulousaine du XVe siècle en matière de *privilegium fori*. — Buckland (W. W.). D. XLIV. 2. 21. 3, and *res judicata*. — Champeaux (E.). Quelques observations qui doivent précéder une étude du personat au XIe siècle. — Collinet (Paul). *Justa causa* et *bona fides* dans l'usucapion d'après les *Institutes* de Gaïus. — Cornil (G.). Causes et conséquences de l'ap-

Digitized by Google

parition tardive de l'*animus novandi*. — Cuq (Édouard). Les lois d'Auguste sur les déclarations de naissance. — Daudet (Pierre). Le livre d'audience de la cour d'un bas-justicier en Gévaudan au XIVe siècle. — Dillay (Madeleine). Le « service » annuel en deniers des fiefs de la région angevine. — Dumas (Auguste). Dieu nous garde de l'*et cætera* du notaire. — Dupont-Ferrier (Gustave). Le rôle des commissaires royaux dans le gouvernement de la France, spécialement du XIVe au XVIe siècle. — Duquesne (J.). L'*in integrum restitutio ob dolum*. — Espinas (G.). Les manants dans le droit urbain en Flandre au Moyen Age. — Faletti (L.). Note sur l'emploi du terme *forma* dans les textes juridiques. — Fliniaux (A.). L'évolution du concept de clause pénale chez les canonistes du Moyen Age (origine des art. 1152-1226 et suivants du Code civil français). — Fournier (Pierre-Fr.). Rectifications d'actes de l'état civil par les administrations du département du Puy-de-Dôme entre 1792 et 1802. — Ganshof (F. L.). Depuis quand en France a-t-on pu être vassal de plusieurs seigneurs? — Garaud (M.). Les coutumes poitevines et angoumoises de la donation par provision de corps. — Genestal (R.). La patrimonialité de l'archidiaconat dans la province ecclésiastique de Rouen. — Gessler (J.). Notes sur le droit d'arsin et d'abattis. — Grand (Roger). Le conflit de la coutume et du droit écrit dans la « reconnaissance » d'une commune d'Auvergne au XIIe siècle. — Grandclaude (M.). Liste d'assises remontant au premier royaume de Jérusalem (1099-1187). — Harsin (P.). Un précurseur liégeois de Domat : Vincent de la Hamaide. — Haskins (Charles H.). Formulary of the officialité de Rouen. — Kan (J. van). L'unification du droit et les résistances des jurisconsultes sous l'ancien régime. — Lagarde (Georges de). Sur l'interprétation d'un texte d'Aristote. — Le Bras (Gabriel). Les deux formes de la *Dacheriana*. — Lemaire (A.). Origine de la règle *Nullum sine dote fiat conjugium*. — Lepointe (G.). A qui incombe la charge de la portion congrue? — Lesne (Mgr). *Praebenda*. Le sens primitif du terme prébende. — Lévy-Bruhl (H.). Note sur l'assistance obligatoire en cas d'incendie (d'après quelques textes septentrionaux de la première partie du Moyen Age). — Lot (Ferdinand). La *Vita Viviani* et la domination wisigothique en Aquitaine. — Lyon (Ernest). Un manuscrit inédit de Beaumanoir. — Martin (Olivier). La nomination aux offices royaux au XVIe siècle d'après les pratiques de la chancellerie. — Martroye (F.). L'affaire *indicia*. Une sentence de saint Ambroise. — Meylan (Ph.). Les statuts réels et personnels dans la doctrine de du Moulin. — Meynial (E.). Note sur l'histoire du dol et de la violence dans les contrats de notre ancien droit français. — Monier (Raymond). L'administration et la condition juridique des habitants de la ville d'Arras au XIIe siècle. — Mor (C. G.). *Di un trattato di Floro di Lione sui privilegi de' chierici*. — Naber (J. C.). *De* Petri exceptionum *patria et annis*. — Nicolau (Mathieu). Les dispositions d'origine romano-byzantine dans le code civil roumain. — Perrot (Ernest). Le *Registrum Curie Officialis Lingonensis*. — Petot (P.). La Commendise personnelle. — Pirenne (J.). Essai sur l'évolution du droit de famille en Égypte sous l'ancien Empire. — Pirenne (R.). De l'entretien des fous et des prodigues dans l'ancien droit coutumier français. — Radin (Max). Caput et σῶμα. — Regnault (Henri). L'insinuation des actes emportant transfert de propriété à titre onéreux dans l'ancien droit français. — Senarclens (A. de). La maxime *Pretium debet esse verum, certum, iustum*. — Tarre (Jean). Sur les origines arlésiennes de la collection canonique dite *Hispana*. — Thibault (F.). Essai de solution du problème des *Colliberti*. — Thomas (Paul). Le « Wienenchement » au XIIIe siècle dans quelques

Digitized by Google

communautés rurales. — VALLS-TABERNER (F.). Le juriste catalan Pierre de Cardona, cardinal de l'Église romaine sous Alexandre III. — VIARD (P. P.). Les protestants français et la dîme au XVIIe siècle. — VISSCHER (Fernand DE). La *Lex Poetelia Papiria* et le régime des délits privés au Ve siècle de Rome. — WESTRUP (C. W.). Le « roi » de l'Odyssée. — ZULUETA (F. DE). L'histoire du droit de l'antiquité.

Allemagne. — Aux côtés de la Commission historique de Bavière, qui publie la grande collection des *Deutsche Geschichtsquellen des XIX. Jahrhunderts* (cf. *Histoire et historiens depuis cinquante ans*, t. I, p. 29), est venue se placer, l'an dernier, une Commission historique d'Empire, appelée à faire connaître l'histoire du nouvel empire allemand. Dans la forme d'une association subventionnée, qui se recrute par cooptation et se donne elle-même son président et ses vice-présidents (leur nomination par le président d'Empire n'est qu'une confirmation), elle réunit, avec les directeurs des plus importants dépôts d'archives, un certain nombre des historiens les plus connus d'Allemagne. Sous la présidence de M. Meinecke, assisté comme vice-présidents de MM. Oncken et Brandenburg, elle comptait pour membres, à son origine, MM. Delbrück, Finke, W. Gœtz, Hansen, Hartung, Herkner, Hintze, Hoetzsch, Kehr, Marcks, G. Mayer, v. Mertz, Riedner, Schreiber, Schulte, Schumacher et Triepel. Les premières publications qu'elle a décidé d'entreprendre portent sur : 1° la politique extérieure de la Prusse et de l'Empire de 1858 à 1871 ; 2° la bibliographie critique de la littérature politique consacrée aux questions nationales durant la même période ; 3° les procès-verbaux des conseils de la couronne et des conseils des ministres de Prusse, également de 1858 à 1871 ; 4° les origines de la Constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord et de celle de l'Empire ; 5° celles de la Constitution de Weimar. On a voulu s'attacher en même temps à la période de la fondation de l'Empire et au passé le plus récent. Les séries consacrées à la politique extérieure auront la forme de publications de documents, celles qui auront trait à la vie intérieure de l'Empire seront des exposés faits sur les documents, dont un petit nombre pourront être donnés en appendice.

Tchécoslovaquie. — Les élèves et les amis de M. Jaroslav BIDLO, professeur d'histoire de l'Europe orientale à l'Université de Prague, lui ont offert à l'occasion de son soixantième anniversaire de naissance un beau volume de *Mélanges*, consacré à l'histoire de l'Europe orientale et des Slaves (*Sbornik věnovaný Jaroslavu Bidlovi, profesoru Karlovy university, k šedesátým narozeninám*. Prague, 1928). Des résumés en français, placés à la fin du volume, mettent à la portée des lecteurs qui n'ont pas l'usage du tchèque l'essentiel du contenu des articles, dont voici la liste :

En tête, liste des travaux de M. Bidlo. — Section I : *Théorie de l'histoire*. Marcel HANDELSMAN, Le caractère de la connaissance historique. — Section II : *Histoire de Byzance et du bassin oriental de la Méditerranée*. Albin STOCKY, Les rapports de la Bohême avec l'Orient dans l'antiquité ; Josef DOBIAŠ, Les influences orientales dans le bassin du Danube sous l'Empire romain ; Grga NOVAK, Où se trouvait la *Justiniana Prima*? Frentišek DVORNIK, Manuel Ier et Vladislas II, roi de Bohême ; M. ANDREIEFF, La conception du souverain idéal formulée par Théodore II Lascaris ; Bedřich MENDL, L'origine des corporations et l'*Eparchikon biblion* byzantin ; N. OKOUNEFF, L'église à trois coupoles en Serbie ; N. BELAEF, Miniatures d'un manuscrit grec daté du XIIIe siècle ; N. JORGA, Les chroniques byzan-

Digitized by Google

tines en Roumanie ; Ilie BARBULESCU, Les deux écoles littéraires en Roumanie et chez les Slaves cyrilliques ; Josef MACUREK, Les Slaves vus par les chroniqueurs roumains ; Ludmila MATIEGKOVA, Le séjour de M. Kabátnik au Caire ; Karel STLOUKAL, Un projet de ligne internationale européenne à la fin du XVIe siècle. — Section III : *Histoire des Slaves*. Miloš WEINGART, Les facteurs politiques et sociaux dans les anciens idiomes littéraires slaves, surtout dans le slavon rituel ; Franciszke BUJAK, L'unité politico-administrative des Slaves occidentaux du Xe au XIIe siècle ; Stanislaw ZAKRZEWSKI, Les limites orientales dans la charte de Prague de 1086 ; V. VOJTIŠEK, Sur la valeur historique de la charte de la ville de Hodoniˇn ; Josef ŠUSTA La première expédition de Přemysl II Otakar en Prusse ; Václav NOVOTNY, Quand a été écrite « Chronique très jolie » sur Jan Žižka ; Jaroslav PROKES, La réplique de Palec aux quatre articles de Prague ; Josef VOLF, Vaclav Hlaváč, imprimeur morave ; Jan PTASNIK, Vit Stosz et sa famille ; Stanislaw KOT, La répercussion des destinées de la Bohême dans la littérature politique de la Pologne au XVIe siècle ; Waclaw SOBIESKI, Guillaume de Rožmberk et Jan Zamojski ; Václav LETOŠNIK, La mission de Venceslas Berka de Dubé de Rychmburk à la cour de Pologne, en 1593 ; Bohumil VYDRA, L'écho des événements de Pologne à la fin du XVIIIe siècle, dans les périodiques tchèques de la renaissance nationale ; V. A. FRANCEV, Les débuts de l'activité scientifique de W. A. Maciejowski ; Otakar ODLOŽILIK, Daniel Ernest Jablonsky et les Serbes de Lusace ; Mychajlo HRUŠEVSKYJ, L'union des Slaves orientaux et l'expansion vers les Balkans en 1654-1655 ; Jan RYPKA, Aus der Korrespondez der Hohen Pforte mit Bogdan Chmelnicki ; D. DOROŠENKO, Les « Annales de la Petite-Russie » de J. Scherer et leur place dans l'historiographie ukrainienne ; Louis EISENMANN, Un document inconnu sur l'Ukraine en 1855 ; Jiři HORAK, « Martin Puškar » de Václav Beneš-Třebizsky ; František TICHY, Contribution à l'étude de la civilisation littéraire en Russie subcarpathique ; A. KIZEVETTER, La question slave et les décabristes ; A. FLOROVSKIJ, Un décabriste tchèque ; Evgenij LJACKIJ, Petite page d'un album historique ; M. MURKO, Le nom de « Yougoslavie » ; Ferdo Šišić, Le nom de « Yougoslavie » ; Milan PRELOG, Ce qu'il advint de certains « pèlerins de Moscou » après leur retour de Russie ; Milada PAULOVA, L'origine de la « Résolution de Rjeka » ; Jan B. NOVAK, La Fédération des Sociétés historiques de l'Europe orientale.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Aegarter (Emmanuel). Joachim de Flore, l'Évangile éternel, 119.

Allen (P. S.) et *Allen (H. M.)*. Letters of Richard Fox, 1486-1527, 387.

Andriašev (O.). Narys istorii kolonizacii sjeverskoj zemli do počatku XVI roku, 145.

Annuaire de la Fédération historique lorraine, année 1928, 181.

Baasch (Ernst). Holländische Wirtschaftsgeschichte, 356.

Bagalii (Dmitro J.). Avtobiografia, 135.

— Dekabrysty na Ukrajni, 145.

— Istoria Slobodskoj Ukraïny, 140.

— Narys istorii Ukraïny na socialno-ekonomičnomu hrunti, t. I, 135.

— Narys Ukraïnskoj istoriografii, 135.

Bapst (Edmond). Les sorcières de Bergheim, 402.

Baranovič (O.). Narysy magnatskoho hospodstva na pivdni Volyni u XVII v., 141.

— Panske misto za Polskoj deržavy, 142.

Barthold (W.). Turkestan down to the Mongol invasion, 340.

Barwick (G. F.). The Aslib Directory; a guide of sources of specialized information in Great Britain and Ireland, 184.

Basilievič (V.). Dekabryst Jušnjevskyj ta Ibnjedič, 146.

Batiffol (Pierre). Saint Grégoire le Grand, 114.

Baynes (Norman H.). John Bagnell Bury, 1861-1927, 183.

Beardsley (Grace Hadley). The negro in Greek and Roman civilization, a study of the Ethiopan type, 369.

Becker (B.). Bronnen tot de kennis van het leven en de werken van D. V. Coorhnert, 353.

Bertolino (Alberto). Bacone e l'economia, 414.

— Di alcune idee sulla popolazione nel pensiero di un illuminista, 161.

— Il problema della popolazione nel pensiero di G. Filangieri e le sue relazioni con le correnti intellettuali del secolo XVIII, 161.

— La politica economica di Fénelon e il pensiero politico ed economico del suo tempo, 161.

Bertolino (Alberto). Locke economista, 161.

Bertrand (Louis). Philippe II à l'Escorial, 154.

— Philippe II : une ténébreuse affaire, 154.

Bibliographie alsacienne, t. III, 402.

Bibliographie lorraine, t. VIII, 401.

Bigard (Louis). L'office claustral du trésorier de l'abbaye de Saint-Denis, 182.

Blok (P. J.). Geschiedenis von het Nederlandsche volk, 347.

— Michiel Adriaansz de Ruyter, 356.

— Moord plantegen Alva (october 1568), 353.

Böhm-Bawerk (Eugen von). Théorie positive du capital, 406.

Boeles (P. C. J. A.). Friesland tot de elfde eeuw, zijn oudste beschaving en geschiedenis, 348.

Boerma (J. J. Westendorp). Johannes van den Bosch als sociaal hervormer, 364.

Borisionok (S.). Karnyi Zmist *potoka* Ruskoï Pravdy, 144.

— Utvorennie professijnoj advocatury v Litovsko-Ruskoj deržavi, 145.

Borovka (Gr.). Scythian art, 343.

Botha (M. C. Graham). The public archives of South-Africa, 415.

Bourdillon (A. F. C.). The Order of Minoresses in England, 113.

Brackmann (Albert). Germania Pontificia, vol. II, pars II, 101.

Brown (B. Baldwin). The art of the cave dweller, 407.

Brugmans (H.). Schets eener Beschavingsgeschiedenis van Nederland, 346.

Brunner (Heinrich). Deutsche Rechtsgeschichte, t. II, 376.

Bruyne (Edgar de). Saint Thomas d'Aquin, le milieu, l'homme, la vision du monde, 124.

Budge (E. A. Wallis). The monks of Kublai Khan, emperor of China, 341.

Byvanck (W. G. C.). Vaderlandsche figuren op den overgang der achtiende eeuw, 362.

Cahen-Salvador (Georges). Les prisonniers de guerre, 1914-1919, 179.

Digitized by Google

Cambridge (The) History of the British Empire, vol. I, 168.
Capitan (Dr *L.*) et *Peyrony (D.)*. La Madeleine, son gisement, son industrie, ses œuvres d'art, 407.
Cassou (Jean). La vie de Philippe II, 154.
Castendijk (R. J.). Jan Wagenaar en zijn vaderlandsche Historie, 362.
Čerkasskyj (J.). Hromadskyi (Kopnyi) sud na Ukraïni-Russi XVI-XVIII v, 138.
— Povolannia nad trupom zabytoho, 145.
— Sudovij reformy hetmana gr. K. H. Razumovskoho, 139.
Chakravarti (Niranjan Prasad). India and Central Asia, 327.
Chamson (André). Clio ou l'histoire sans les historiens, 175.
Chanda (Ramaprasad). The Indus valley in the Vedic period, 325.
Chappée (Julien). Archives du Cogner, 150.
Chénon (Émile). Histoire générale du droit français public et privé, des origines à 1815, t. I et II, 376.
Coedès (G.). Collections archéologiques du Musée national de Bangkok, 332.
— Recueil des inscriptions du Siam ; t. I : Inscriptions de Sukhodaya, 332.
Colenbrander (H. T.). Koloniale Geschiedenis, t. II, 364.
— Vestiging van het Koninkrijk, 1813-1815, 363.
Coomaraswamy (Ananda). History of Indian and Indonesian art, 329.
Couchoud (P.-L.). Mythologie asiatique illustrée, 322.
Coulton (G. G.). Five centuries of religion, vol. II, 106.
Crouzet (Paul) et *Fournier (Armand)*. Les ponts romains ; t. I : Du latin à l'anglais, 182.

Darras (Eugène). Le prieuré grandmontain de Notre-Dame-des-Bonshommes du Meynel-lez-Maffliers, 412.
Dayre (Jean). Jérôme Cardan, 1501-1576, 181.
Delehaye (Hippolyte). Sanctus, essai sur le culte des saints dans l'antiquité, 105.
Demangel (R.). Le tumulus dit de Protésilas, 149.
Deschamps (Paul). Études sur la paléographie des inscriptions lapidaires, 409.
Dessubré (M.). Bibliographie de l'ordre des Templiers, 111.
Devoghel (E.). La question romaine sous Pie XI et Mussolini, 185.
Diepenhorst (P. A.). Onze strijd in de Staten general ; 1re partie : De Schoolstrijd, 363.
Djivélégov (A.). Otcherki Italiouskogo Vozrojdénia, 391.
Dobrov (O.). Pravo nie sbikhidnoho spadkuvannja zooitovskom statutom, 145.
Dobrovolski (L.). Decembriana, 146.
Documents diplomatiques français, 1871-1914, t. I, 406.
Dollinger (F.). L'Alsace, 402.
Dominicus (F. C.). Het ontslag van Wilhelm Adriaen van der Stel, 358.
Dragomanov (M.) et *Franko (J.)*. Listuvannja J. Franka i M. Dragomanova, 140.
Duboscq (André). La Chine en face des puissances, 342.
Dubreuil (Léon). Un révolutionnaire de Basse-Bretagne, 410.
Dubrulle (M.). Les registres d'Urbain V, 1362-1363, 129.
Du Mesnil du Buisson (comte). Les ruines d'El-Mishrifé, 368.
Dumolin (Maurice). Études de topographie parisienne, 411.
Dumser (Jean). Confession d'un autonomiste alsacien-lorrain, 180.
Durbach (Félix). Inscriptions de Délos, 408.
Durham, Flaherty, Wells. Essay in criticism, by members of the Department of English University of California, t. I, 183.

Eekhof (A.). Jonas Michaelius, founder of the church in New Netherland, 358.
Eggleston (F. W.). The Australian mandate for New Guinea, 415.
Eichborn (Kurt von). Das Soll und Haben von Eichborn und Co. in 200 Jahren, 170.
Elias (J. E.). Schetsen uit de geschiedenis van ons zeewezen, t. IV et V, 355.
Elzinga (S.). Het voorspel van den oorlog van 1672, 358.
En souvenir d'Henry Cochin, 178.
Espérandieu (Ém.). Inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise, 408.
Evans (Sir *Arthur*). The shaft graves and bee-hive tombs of Mycenae and their interrelation, 366.

Faurey (Joseph). L'édit de Nantes et la question de la tolérance, 410.
Fedorenko (E.). Z istorii monastyrskoho hospodarstva na Livoberežji, XVII-XVIII v, 142.
Ferrara (Orestes). Machiavel, 159.
— The Private Correspondence of Nicolo Machiavelli, 159.
Ferré (J.). Le Livre de l'expérience des vrais fidèles, par sainte Angèle de Foligno, 123.
Fiérens (Alphonse). Lettres d'Urbain V, 1362-1370, t. I, 130.

Digitized by Google

Finke (Heinrich). Acta concilii Constanciensis, t. IV, 130.
Fischer (F. H.). Historie en cultur van het Nederlandsche volk, 346.
Fliche (Augustin). La chrétienté médiévale, 100.
Fontaine (George). Pontigny, abbaye cistercienne, 110.
Fordham (Sir *Herbert George*). Maps, their history, characteristics and uses, 388.
— Some notable Surveyors and Mape-makers of the sixteenth, seventeenth and eighteenth Centuries and their Work, 388.
Foucher (A.). Notes sur l'itinéraire de Hiuan-tsang en Afghanistan, 327.
Fougères (G.), Contenau (G.), Grousset (R.), Jouguet (P.), Lesquier (J.). Les premières civilisations, nouvelle édition, 177.
Friedländer (Ina). Die päpstlichen Legaten in Deutschland und Italien am Ende des XII Jahrhunderts, 118.
Friis (Astrid). Alderman Cokayne's project and the cloth trade, 357.

Gardiner (Edmund G.). Notes in the « Matière de Bretagne » in Italy, 183.
Gauthiez (Pierre). Vie de Bianca Capello, 185.
Gennari (Lucien). L'Italie qui vient, 185.
Gerbi (Antonello). La politica del settecento. Storia di un' idea, 163.
Ghoshal (Upendra Nath). Ancient Indian culture in Afghanistan, 327.
Giffen (A. E. van). De Hunebedden in Nederland, 347.
Glasenapp (H. von). Brahma und Buddha, 324.
Godard (A. et *Y.)* et *Hackin (J.).* Les antiquités bouddhiques de Bâmiyân, 328.
Gopalan (R.). History of the Pallavas, 327.
Goslinga (A.). De Beteekenis van de omwenteling van 1795, 362.
Gosses (J. H.). Welgeborenen en Huislieden, 350.
— et *Japiske (N.).* Handboek tot de staatkundige geschiedenis van Nederland, 347.
Gotwald (William Kurtz). Ecclesiastical Censure at the end of the fifteenth century, 132.
Gougaud (Louis). Ermites et reclus, études sur d'anciennes formes de vie religieuse, 107.
Gowen (Herbert H.). Histoire de l'Asie, 321.
Graham (Rose). Two records of plate and vestments from Beaulieu abbey in 1399, 185.
Granet (M.). La civilisation chinoise, la vie publique et la vie privée, 332.
Gratien (P.). Histoire de la fondation et de l'évolution de l'ordre des Frères Mineurs au XIIIe siècle, 121.
Grousset (René). Histoire de l'Extrême-Orient, 322.
Guérinot. La religion djaïna, 324.
Guilbert (E.). Saint Vaast, fondateur de l'Église d'Arras, 114.

Häpke (R.). Die Enstehung der holländischen Wirtschaft, 350.
Haig (Wolseley). Turks and Afghans (Cambridge history of India, III), 328.
Hamada (Kôsaku) et *Umehara (Sueji).* The gold crown tomb at Keishu and its treasures, 345.
Hamstra (J. Th.). De Luxemburgsche kwestie, 365.
Hara (Katsourô). Histoire du Japon, 344.
Harris (C. R. S.). Duns Scotus, 124.
Harvey (G. E.). History of Burmah, 329.
Hauser (Henri) et *Renaudet (Augustin).* Les débuts de l'âge moderne. La Renaissance et la Réforme, 390.
Heeringa (K.). Rekenigen van het bisdom Utrecht, 1378-1573, 350.
Heijman (Hugo Th.). Untersuchungen über die Prämonstratenser-Gewohnheiten, 110.
Hepp (M.). L'immense Indo-Chine, 332.
Herassimcuk (V.). Smert Ivana Vyhovskoho, 137.
Hilpisch (Stephanus). Die Doppelklöster. Entstehung und Organisation, 108.
Hintze (Hedwig). Bürgerliche und sozialistische Geschichtsschreiber der französischen Revolution : Taine, Aulard, Jaurès, Mathiez, 179.
Hœpffner (Ernest). Les poésies de Bernart Marti, 179.
Holwerda (J. H.). Afbeeldingen van den Brittenburg ; de Rijnvesting von Karel den Grote, 329.
Hoskins (Halford Lancaster). British routes to India, 400.
Howorth. History of the Mongols, t. IV, 339.
Hruševskij (A.). Hetmanski zemelni Universaly 1660-1670 rokiv, 138.
— Universaly ta gramaty levaberežnym ratusam u. XVII v., 137.
— *(M.).* Istorija Ukraïny-Russi, 134.
Hubert (René). Rousseau et l'Encyclopédie. Essai sur la formation des idées politiques de Rousseau, 1742-1756, 163.
Huizinga (N. J.). Tien studien, 354.
Hultsch (M.). Corpus inscriptionum indicarum, 326.
Hunt (Arthur S.). A greek cryptogram, 183.

Inge (W. R.). Plotinus, 183.

Digitized by Google

Ivanyckyj-Vassilenko (S.). Deržavske zemlevolodinnia polskoj šliakhty v Hetmanscjni, 138.
— Zakony pro opiku nad niedolitkami v džerelakh Magdeburgskoho prava Zakhidnoï Russi i Hetmanščyny, 145.

Jakovliv (A.). Dogovir Hetmana B. Khmelnijckoho z Moskvojau z 1654, 136.
— Statti B. Khmelnijckoho v redakcii 1659 roku, 137.
Japiske (N.). Corrispondentie van Willem III en Hans Willem Bentinck; 1re partie, t. I et II, 360.
— Johann de Witt, 360.
— Resolutien der Staten-General van 1576 tot 1609, t. IX, 354.
Javornyckyj (D.). Košovyi otaman O. M. Hladkyi, 140.
Javorskyj (M.). Korotka istorija Ukraïny, 136.
— Narysy istorii revolucijnoj borotby na Ukraïni, 136.
Jeppersen (Otto). Monosyllabism in English, 183.
Joelson (Olga). Die Papstwahlen des 13. Jahrhunderts bis zur Einführung der Conclaveordnung Gregore X, 122.
Johnsen (O. A.). Aktstykker til de norske Staendermöders Historie, 1548-1661, t. I, 186.
Jongh (A. W. de). Erasmus' denkbeelden over Staat en Regeering, 352.
Juškov (S.). Ustav knjazja Vsevoloda, 144.
Jusserand (J. J.). Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Angleterre, t. I et II, 1648-1690, 392.

Klepacki (P.). Hospodarstvo Dikanskoho maetku, 142.
Knappert (L.). Schets van een geschiedenis onzer handelskerken, 358.
Kok (David de). Bijdragen tot de geschiedenis der Nederlandsche Klarissen en Tertiarissen voor de Hervorming, 416.
Kordt (V.). Čužozjomni podorozni po skhidniei Evropi do 1700 roku, 145.
Korostovetz (J. J.). Von Cinggis Khan zur Sowjetrepublik; eine kurze Geschichte der Mongolei, 342.
Kostomarov (N.). Naukovo-publicystycnii polemicni pisannja Kostomarova, 140.
Kozačenko (A.). Dekabryst knjaz S. G. Volkonskyi jak poměščik, 146.
Krause (F. E. A.). Cinghis Han; die Geschichte seines Lebens nach den chinesischen Reichsannalen, 321.
— Geschichte Ostasiens, 321.
Krom. Hindœ-javaansche Geschiedenis, 330.
Kummel (Otto). Die Kunst Chinas, Japans und Koreas, 342.
Kurtz (Mlle *G. H.*). Willen III en Amsterdam, 1683-1685, 359.

Lacombe (Georges). Prepositini cancellarii Parisiensis (1206-1210) opera omnia, I, 119.
Lamb (Harold). Gengis-Khan, 339.
Lanouvelle (E. de). Le bienheureux Urbain V et la chrétienté au milieu du XIVe siècle, 130.
Lecacheux (Paul). L'exemption de Montivilliers, 109.
Le Coq (M. von). Auf Hellas Spüren in Ost-Turkistan, 343.
— Buddistische spätantike Mittelasiens, t. V et VI, 342.
Leeuw (W. H. de). Het Painansch contract, 358.
Lehman (B. H.). The art of Lytton Strachey, 183.
Letts (Malcolm). The diary of Jörg von Ehingen, 409.
Lévi (Sylvain). L'Inde et le monde, 323.
Little (A. G.). Roger Bacon, 183.
Loë (baron *de*). La Belgique ancienne, 407.
Low (D. M.). Gibbons Journal to January 28th 1763, 396.

Machiavel. Le Prince, traduction de Colonna d'Istria, 159.
Mac-Naught (John Campbell). The Celtic Church and the see of Peter, 115.
Mandzuk (J.). Hoholivska sotnja kiivskoho polku 1766 r., 142.
Mansvelt (W. M.). Geschiedenis der Nederlandsche Handel-Maatschappij, 364.
Manue (Georges R.). Sous le signe du Dragon, 342.
Margouliès (Georges). Kou-wen, 339.
— L'évolution de la prose artistique chinoise, 339.
Marshall (Sir *John*). Archaeological Survey of India, Report of 1923-1924, 325.
Martin (Gaston). Manuel d'histoire de la franc-maçonnerie française, 180.
— *(Kingsley)*. French liberal thought in the XVIII century, 395.
Maspero (Georges). Indo-Chine, t. I, 330.
— Le royaume de Champa, 331.
— Un empire colonial français, l'Indo-Chine, t. I, 331.
— *(Henri)*. La Chine antique, 332.
Mathis (P. Burkhard). Die Privilegien des Franziskanerordens bis zum Konzil von Vienne, 1311, 111.

Digitized by Google

Matsumoto (Nobuhiro). Le japonais et les langues austro-asiatiques, 345.
— Recherches sur quelques thèmes de la mythologie japonaise, 345.
Maunier (René). Essais sur les groupements sociaux, 406.
Maximeiko (M.). Pro smerdiv Ruskoï Pravdy, 144.
— Systema Ruskoï Pravdy v ii pošyrenii redakcii, 144.
Mc Beath (William) et *Marcham (Frank)*. Court rolls of the bishop of London's manor of Hornsey, 184.
Mémoires de la British Academy, t. XIV et XV, 183.
Merkwe (J. P. van der). Die Kaap onder de Bataafse Republiek, 1803-1806, 364.
Middlebush (F. A.). The dispatches of Thomas Plott (1681-1682) and Thomas Chudleigh (1682-1685), 359.
Mills (Persia Campbell R. C.) et *Portus (G. V.)*. Studies in Australian affairs, 416.
Mjakovskyi (B.). Epizod 1827 roku v maetku Podzio, 146.
Modezalevskyi (B.). Z listuvannja Dekabristiv, 146.
Molhuysen (P. C.). Briefwisseling van Hugo Grotius, t. I, 253.
Monahan (F. J.). Early history of Bengala, 326.
Montet (Pierre). Byblos et l'Égypte ; quatre campagnes de fouilles à Gebeil, 177.
Montgomery (James A.). The history of Yaballaha III, 341.
Mookerji (Radhakumud). Asoka, 326.
— Harsha, 327.
Muir (Ramsay). British history, 413.
Murdoch (J.) et *Yamagata*. History of Japan, t. III, 344.
Murray (Jessie). La vie de saint Eustache, 179.

Naber (S. P. L'Honoré). Piet Heyn en de Zilvervloot, 355.
Nachod (Oskar). Bibliography of the Japanese Empire, 344.
Nakaya (Jiujiro). Study of the stone age remains of Japan, 345.
Naročnyckyi (O.). Spravy pro plodonosje zemel Novgorod - Severskoho namiestnijstva, 1787-1797, 142.
Nijhoff (Wouter). L'art typographique dans les Pays-Bas pendant les années 1500 à 1540, 352.
Nissen (Élisabeth). Les chansons attribuées à Guiot de Dijon et Jocelin, 178.
Novyckyj (V.). Snêmy ruskoï zemli x-xii vv, 143.
Nyessen (D. J. H.). The passing of the Frisians, anthropography of Terpia, 348.

Ogloblin (O.). Dogovir Petro Ivanienka z Krymom 1692 roku, 137.
— Tranzitnyj torg Ukrajny za peršoï poloviny xix storiċja, 141.
Ohnsorge (Werner). Die Legaten Alexanders III im ersten Jahrzent seines Pontificats, 1159-1169, 118.
Oksman (J.). Sekretne slidstvo pro « Ispoved Nalivajka » K. F. Ryleeva, 146.
Okynšević (L.). Heneralna Staršino na livoberežnii Ukraïni xvii-xviii v, 138.
— Prikaz Malyie Rossii Moskovskoï derzavy xvii v, 137.
Ovčorenko (E.). Zemelna vlastnist u Slobidskoj Ukrajni u xvii-xviii v, 142.

Pannikar (K. M.). Sri Harsha of Kanauj, 327.
Parkhomenko (V.). Do pytannja pro polityku hetmana Samojlovića, 137.
Parks (George Bruner). Richard Hakluyt and the english Voyages, 152.
Petersen (Holger). La vie de saint Eustache, 178.
Petrovski (M.). Z lehend Khmelnijckyny, 137.
Petrun (Th.). Skhidnia meža velikoho knjazstva litovskoho v 30-kh rokakh xv storiċja, 144.
Philipps (P. D.) et *Wood (G. L.)*. The peopling of Australia, 415.
Piatnicka (S.). Prikaz Velikja Rossii, 137.
Pičeta (V.). Krestjanje tjeglyie vo vtoroj polovinje xvi veka v velikom Kniazestve litovskom, 144.
Plassart (A.). Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe, 147.
Pleyel (Kleo). Die Politik Nikolaus V, 131.
Pokrovski (N.). Pages d'histoire, 175.
Polonska - Vassilenkova (N.). Manifest 3 serpnia 1775 v svitli čočasnykh idicei, 139.
— Z istorii ostannykh čaiv Zaporozja, 139.
Popov (H.). Lucki tribunal 1578 roku, 144.
Popov-Lenski (J.). Lilburne et les niveleurs, 160.
Post (R. R.). Eigenkerken en bischoppelijk gezag in het dioceses Utrecht tot de 13e eeuw, 349.
Posthumius (N. W.). De nationale organisatie der lakenkoopers tijdens de Republiek, 356.
— De speculatie in tulpen in de jaren 1636 en 1637, 357.
— Documenten betreffende de buiten-

Digitized by Google

landsche handelspolitiek van Nederland in de XIXe eeuw, 364.
Prasad (Ishwari). History of mediaeval India, from 647 to the Mughal conquest, 327.
Prekov (V.). Bunt siromy na Zaporožji, 139.
Prévité-Orton (M.). The Defensor Pacis of Marsilius of Padua, 128.
Puech (Aimé). Histoire de la littérature grecque chrétienne, 370.
Pustoviit (J.). Misto Koselec v 60-kh rokakh XVIII v, 142.

Radhakrishnan (S.). Hindu view of life, 324.
Rand (Edward Kennard). Founders of the Middle Ages, 113.
Rawlinson (H. G.). Intercourse between India and the Western world from the earliest times to the fall of Rome, 327.
Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Angleterre ; t. I et II, 1648-1690, publ. p. *J. J. Jusserand*, 392.
Renou (L.). Les maîtres de la philologie védique, 325.
Reuter (Abiah Elisabeth). Königtum und Episkopat in Portugal im 13. Jahrhundert, 150.
Revello (José Torre). Documentos referentes à la historia Argentina en la Real Academia de historia de Madrid, 187.
— Noticias historicas sobre la Recopilacion de Indias, 187.
Riabinin-Suliarevski (A.). Z revoluciinoho Ukraïnskoho rukhu 1860-kh rokiv, 146.
Rjabinin-Skliarevski (O.). Zaporiski bunty Dunajciv 1771-1774 rokiv, 139.
Roelfsema (Mlle *E. H.*). De Kloosteren Proosdijgœderen in de provincie Groningen, 354.
Rohden (Peter Richard). Joseph de Maistre als politischer Theoretiker, 397.
Romanovskyi (V.). Do istorii budgetnoho prava hetmanščyny za Kyryla Razumovskoho, 139.
Rostovzev (M.). Animal style in South Russia and China, 343.
— Le centre de l'Asie, la Russie, la Chine et le style animal, 343.
Rozov (V.). Ukrajnski hramoty, t. I, 144.
Rusk (Robert R.). The training of teachers in Scotland, 415.
Ruys (Mlle *H. J. A.*). Repertorium der verhandelingen en bijdragen betreffende de geschiedenis des vaderlands, 347.

Sabatier (Paul). Le « Speculum Perfectionis », ou Mémoires de Frère Léon, t. I, texte latin, 120.
Sainte-Julienne (Clotilde de). Sainte Julienne de Cornillon et l'établissement de la Fête-Dieu, 122.
Salmon (Lucy Meynerd Salmon). Why is History rewritten, 405.
Samraj (S.). Economičnyj stan kosakiv Poltavskoho polku v 1767 r, 142.
— Kiiskva Kozaccjna 1855 roku, 146.
Sarkar (S. C.). Some aspects of the earliest social of India. Prebuddhistic ages, 325.
Ščerbina (V.). Do pytannja pro statti B. Khmelnijckoho, 137.
Schinz (Albert). La pensée de Jean-Jacques Rousseau, 163.
Scholten (L. W. G.). Thorbecke en de vrijheid van onderwijs tot 1848, 363.
Scholz (Richard). Aegidius Romanus, De Ecclesiastica potestate, 125.
Serrier (G.). Recherches concernant le mariage contrat-sacrement, 104.
Seymour (St. John D.). Anglo-irish literature, 1200-1582, 384.
Sforza (comte). L'énigme chinoise, 342.
Shaw (Bernard). Guide de la femme intelligente en présence du socialisme et du capitalisme, 184.
Sicinskyj (E.). Oboronni zamky Zakhidnjoho Podillja, 141.
Sipma (P.). Oudfriesche Oorkonden ; I^e dell : 1329-1508, 348.
Sirén (M.). Histoire des arts anciens de la Chine, t. I et II, 342.
Skazkin (S.). La fin de l'alliance austro-germano-russe, t. I, 174.
Slabčenko (M.). Eskizy z istorii prav, po kotorym suditsja malorossiiski narod, 139.
— Socialno-pravova organisacja Siči Zaporoskoj, 139.
— Materialy do ekonomičnosocialnoj istorii Ukraïny XIX stolettja, t. I, 136.
— Organisacia khoziaïstva Ukraïny ot Khmelnyčeiny do mirovoj vojny, 4 vol., 136.
Smirnov (P. P.). Volžski sliakh i starodavni Rusy, 143.
Smit (H. J.). Bronnen tot de geschiedenis van den handel met Engeland, Schotland en Ierland, 351.
— De Katoendrukkerij im Nederland tot 1813, 361.
— De Rekeningen der graven en gravinnen uit het Henegouwsche huis, 417.
Sneller (Z. W.). De Opkomst der Nederlandsche Katoenindustrie, 360.
Souter (A.) et *Adcock*. James Smith Reid, 1846-1926, 183.
Stapel (F. W.). Pieter van Dam, t. I, 358.
Steed (Henry Wickham). Mes souvenirs.

Digitized by Google

Trente années de vie politique en Europe, 172.
Stein (Sir *Aurel*). Innermost Asia, 343.
Stenton (Doris M.). The great roll of the Pipe 6 Richard I, 418.
Stern (Philippe). Le Bayon d'Angkor et l'évolution de l'art khmèr, 331.
Stewart (George R.). The moral Chaucer, 183.
Sturler (J. de). Les manuscrits du cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, 178.
Susloparîv (M.). Hajdamasčina v 80-kh rokakh XVIII stolittia, 140.

Tatarinova-Bagaliivna (O.). Narysy z istorij vijskovykh poselen na Ukrajni, 146.
Theunisz (J.). Het Stadhuis van Enkhuizen, 1686, 360.
Thompson (A. Hamilton). Visitations of religious houses, t. III, 1436-1449, 414.
Tiščenko (M.). Narysy istorii torgovli livoberežnoj Ukrajny z Krymom u XVIII st., 141.
— *(N.)*. Huralne pravo ta pravo šynkuvaty horilkoju v livoberežnoj Ukrajni, 141.
Tkačenko (M.). Humanščina v XVI-XVII v, 142.
— Kanivskaja sotnja Perejasdavskoho polku, 142.
— Misto Ostior v. XVII-XVIII vv, 142.
Tomašivski (S.). Do istorii perelomu Khmelnijckyny, 137.
Törne (P. O. de). Don Juan d'Autriche et les projets de conquête de l'Angleterre, 154.

Unger (W. S.). Bronnen tot de geschiedenis van Middelburg, 351.

Van der Lande (J. C. L.). Discours sur les relations hollando-belges, 186.
Van Mechelen (Petrus Aloysius Adrianus). Zeevart en zeehandel van Rotterdam, 399.
Vassilenko (N.). Prava, po korotym suditsja malorossiski narod, 139.
— Territoria Ukraïny XVII viku, 139.
Verduyn (V. D.). Emmanuel van Meteren, 353.
Veretennikov (V.). Z istorii peršikh rokiv katerininskoj heneral-prokuratury, 145.
Villard (James). Progress of mediaeval studies in the United States of America, 183.
Vinogradoff (Paul). The collected papers of Paul Vinogradoff, 379.
Visser (C.). Verkeersindustrieën te Rotterdam in de tweede helft der achttiende eeuw, 361.
Voosen (Élie). Papauté et pouvoir civil à l'époque de Grégoire VII, 115.

Waddel. Indo-Sumerians seals, 326.
Wahrmund (Ludwig). Quellen zur Geschichte des Römisch-kanonischen Processes im Mittelalter, t. IV, 102.
Waldschmidt (M.). Gandhâra - Kutscha-Turfân, 343.
Warmington (E. H.). The commerce between the Roman Empire and India, 327.
Warner (H. J.). The Albigensian Heresy, t. II, 119.
Wehrlé (René). De la coutume dans le droit canonique, 102.
Weill (Raymond). Études d'égyptologie, t. II, 177.
Wells (Chauncey W.). Thackeray and the Victorian compromise, 183.
Wilson (J. Dever). The Elizabethan Shakespeare, 184.
Winter (P. J. van). Het Aandeel van den Amsterdamschen handel aan den Opbouw van het Amerikaansche Gemeenebest, t. I, 361.
Witlox (J. H. J. M.). De katholieke Staatspartij in haar oorsprong en outwikkeling geschetst, 363.
Wright (Ernest Hunter). The meaning of Rousseau, 163.

Zanutto (Silvio). Bibliografia etiopica, 186.
Zwier (W.). Het verdrag van 1766 tusschen de Oostindische Compagnie en den vorst van Kandi, 358.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

CHARLES-ROUX (François). La mission du comte Walewski en Égypte, 1840. 45

GOGUEL (Maurice). Jésus et le Messianisme politique. Examen de la théorie de M. Robert Eisler 217

RAVEAU (Paul). La crise des prix au XVIe siècle en Poitou. 1, 268

MÉLANGES

CARCOPINO (Jérôme). L'Afrique au dernier siècle de la République romaine. . 86

CONTENAU (G.). Les tombes royales d'Our et l'Histoire. 294

KONOPCZYNSKI (Ladislas). Le problème baltique dans l'histoire moderne. . 305

REINACH (Salomon). Une séance du Sénat romain sous Tibère. 95

BULLETIN HISTORIQUE

Les études historiques et l'orientalisme, 1925-1929, par René GROUSSET . . 321

Histoire ecclésiastique du Moyen Age, par E. JORDAN 100

Histoire des Pays-Bas, 1926-1928, par H. J. SMIT 346

Histoire ukrainienne, 1917-1928, par G. GAUTIER 133

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

ALLEN (P. S. et H. M.). Letters of Richard Fox, 1486-1527 (**Ch. Bémont**) . . 387

Archives du Cogner (**Ph. Lauer**). 150

BAPST (Edmond). Les sorcières de Bergheim (**Chr. Pfister**) 403

BEARDSLEY (Grace Hadley). The negro in Greek and roman civilization (**Ch. Picard**) 369

BERTOLINO (Albert). Locke economista 161

BERTRAND (Louis). Philippe II à l'Escorial (**H. Hauser**). 154

— Philippe II. Une ténébreuse affaire (**Id.**) 156

Bibliographie alsacienne (**Chr. Pfister**). 404

Bibliographie lorraine (**Id.**) 401

BRUNNER (Heinrich). Deutsche Rechtsgeschichte II² (**Ferdinand Lot**). . . . 376

Cambridge history of the British Empire. Vol. I (**H. Hauser**). 168

CASSOU (Jean). La vie de Philippe V (**Id.**) 158

Digitized by Google

Pages

CHAMSON (André). Clio, ou l'histoire sans les historiens (**H. Sée**). 176
CHÉNON (Émile). Histoire générale du droit français (**Ferdinand Lot**) 377
Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914 (**B. E. Schmitt**) 406
DEMANGEL (R.). Fouilles du corps d'occupation français à Constantinople (**P. Cloché**) 149
DJIVÉLÉGOV (A.). Essais sur la Renaissance en Italie (**N. Kareiev**) 391
Documents diplomatiques français relatifs à la guerre de 1914 (**Bernadotte E. Schmitt**) 406
DOLLINGER (F.). L'Alsace (**Chr. Pfister**) 402
DU MESNIL DU BUISSON (comte). Les ruines d'El-Mishrifé (**G. Contenau**) . . 368
EICHBORN (Kurt VON). Das Soll und Haben von Eichborn u. C° (**H. Hauser**). 170
EVANS (Sir Arthur). The shaft graves and bee-hive tombs of Mycenae (**R. Joly**) 366
FERRARA (Orestes). Machiavel (**H. Hauser**). 159
— The private correspondence of N. Machiavelli (**Id.**). 160
FORDHAM (Sir Herbert George). Maps, their history, characteristic and uses (**L. Gallois**). 388
— Some notable surveyors and map-makers (**Id.**) 389
GERBI (Antonello). La politica del settecento (**H. Sée**). 167
Gibbons Journal and Ephemerides (**Ch. Bémont**). 396
HAUSER (Henri) et RENAUDET (Augustin). Les débuts de l'âge moderne (**L. Romier**) 390
HOSKINS (Lancaster). British routes to India (**H. Hauser**). 400
HUBERT (René). Rousseau et l'Encyclopédie (**H. Sée**). 166
JUSSERAND (J.-J.). Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Angleterre, 1648-1690 (**G. Pagès**). 392
KERALLAIN (René DE). Bougainville à l'armée du comte de Grasse (**Ch. Bémont**). 167
MACHIAVEL. Le Prince (**H. Hauser**) 159
— Private correspondence (**Id.**) 160
MARTIN (Kingsley). French liberal thought in the XVIIIth. century (**H. Sée**). . 395
PARKS (George Bruner). Richard Hakluyt and the english voyages (**L. Gallois**). 152
PLASSART (A.). Exploration archéologique de Délos (**P. Cloché**). 147
POKROWSKY (M. N.). Pages d'histoire (**H. Sée**). 175
POPOV-LENSKY (J.). Lilburne et les Niveleurs (**N. Kareiev**) 161
PUECH (Aimé). Histoire de la littérature grecque chrétienne (**Ch. Guignebert**). 370
REUTER (Abiah Elisabeth). Königtum und Episkopat in Portugal im 13 Jahrh. (**Marcel Bataillon**) 150
ROHDEN (Peter Richard). Joseph de Maistre als politischer Theoretiker (**H. Sée**). 397
SALMON (Lucy Maynard). Why is History rewritter (**Id.**) 405
SCHINZ (Albert). La pensée de J.-J. Rousseau (**Id.**) 163
SEYMOUR (St. John D.). Anglo-irish literature, 1200-1583 (**Ch. Bémont**). . . 384

Digitized by Google

Pages
SKAZKIN (S.). La fin de l'alliance austro-germano-russe (**N. Kareiev**) 174
STEED (Henry Wickham). Mes souvenirs (**L. Eisenmann**) 172
TÖRNE (P. O. DE). Don Juan d'Autriche et les projets de conquête de l'Angleterre (**H. Hauser**) 157
VAN MECHELEN (Adrianus). Zeevart en zeehandel van Rotterdam, 1813-1830 (**É. Laloy**) 399
VINOGRADOFF (Sir Paul). Collected papers (**Jollon des Longrais**) 379
WRIGHT (E. H.). The meaning of Rousseau (**H. Sée**) 164

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Histoire générale, 411. — Antiquité, 177, 412. — Allemagne, 177, 414 ; France, 177, 414 ; Grande-Bretagne, 183, 418 ; Italie et Saint-Siège, 185, 421 ; Norvège, 186 ; Pays-Bas, 186, 421 ; République argentine, 187.

CORRESPONDANCE : Lettre de M. Raymond de Rigné, 187.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Bulletin, 188. Anjou historique, 423. Annales du Midi, 423 ; historiques de Bourgogne, 423 ; de la Révolution française, 189, 423. Année politique, française et étrangère, 188, 424. Bulletin de la Société d'histoire moderne, 189. Bulletin hispanique, 424. Carnet de la Sabretache, 189. Correspondant, 189, 424. Esprit international, 425. Grande Revue, 425. Journal des Savants, 190, 426. Mercure de France, 190, 426. Révolution française, 426. La Révolution de 1848, 427. Revue archéologique, 191. Revue de l'histoire des religions, 430 ; de l'histoire de Versailles, 431. Revue de Paris, 192, 427 ; de synthèse historique, 193 ; des Deux Mondes, 193, 428 ; des études anciennes, 429 ; des études historiques, 194 ; des études napoléoniennes, 194, 430 ; des questions historiques, 195. Revue d'histoire diplomatique, 195. Revue d'histoire de l'Église de France, 195. Revue historique de Bordeaux, 196. Revue historique de droit, 196, 430. Revue marxiste, 430. Scientia, 201. Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin, 431.

Allemagne. Historisches Jahrbuch, 196.

Belgique. Académie royale. Bulletin de la classe des lettres, 197. Revue belge de philologie et d'histoire, 197.

Danemark. Historisk Tidsskrift, 432.

États-Unis. American historical Review, 197, 433. Economic history Review, 198. Foreign affairs, 433. Journal of modern history, 198. Speculum, 198.

Grande-Bretagne. Bulletin of the John Rylands library, Manchester, 199. Cambridge historical Journal, 433. English historical Review, 199, 434. History, 200. Quarterly Review, 200, 434. The Times. Literary supplement, 200, 435.

Digitized by Google

Italie. Archivio storico italiano, 435. Archivio storico per le provincie Napoletane, 436. Archivio veneto, 436. Atti e Memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna, 201. Historia, 201. Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, 437. Rivista storica italiana, 437.

Norvège. Historisk Tidsskrift, 437.

Pays-Bas. Tijdschrift voor Geschiedenis, 437.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS, 202, 438.

CHRONIQUE : Allemagne, 451 ; Espagne, 211 ; États-Unis, 212 ; France, 210, 446 ; Grande-Bretagne, 212 ; Italie, 213 ; Pays-Bas, 214 ; Suède, 214 ; Suisse, 214 ; Tchécoslovaquie, 216, 451.

NÉCROLOGIE : France : Ch. Hirschauer, 210 ; Jean Psichari, 210 ; Émile Senart, 210. — Grande-Bretagne : Mrs. Green, 21 ; F. T. Tout, 212. — Italie : Pietro Egidi, 213 ; Rodolfo Lanciani, 213. — Suisse : Francis de Crue, 214. — Tchécoslovaquie, Joroslav Goll, 216.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE, 453.

TABLE DES MATIÈRES, 460.

Le gérant : R. LISBONNE.

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR, A NOGENT-LE-ROTROU. — 1930.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Abrantès (d'). Mémoires de la duchesse d'Abrantès, avec une introduction de G. Girard ; t. III : Souvenirs historiques sur le Consulat. Cité des livres, 1929, 310 p.

Acts of the Privy Council of England, 1617-1619. Londres, H. M's Stationary office, 1929, 570 p. ; prix : 1 £ 15 s.

Adair (E. R.). The exterritoriality of ambassadors in the XVI and XVIIth centuries. Londres, Longmans, 1929, XII-282 p. ; prix : 21 s.

Allix (André). L'Oisans au Moyen Age. Étude de géographie historique en haute montagne. Honoré Champion, 1929, 255 p., 1 carte.

Ammoun (Fouad). La Syrie criminelle. Essai sur la criminalité en Syrie, au Liban, dans l'État des Alouites et en Palestine anglaise. Marcel Giard, 1929, LI-495 p. ; prix : 70 fr.

Asakawa (K.). The documents of Iriki illustrative of the development of the feudal institutions of Japan. New-Haven, Yale University Press ; Londres, H. Milford, 1929, XVI-442 p. ; prix : 35 s.

Audigier (Pierre-Jacques). William Pitt et la politique financière de l'Angleterre. Jouve, 1929, 278 p.

Auswærtige (die) Politik des deutschen Reiches 1871-1914. Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 4 vol., x-799, 749, 730 et 877 p. ; prix : 160 m.

Barton (Sir *Dunbar Plunket*). The amazing career of Bernadotte, 1763-1844. Londres, John Murray, x-396 p., illustr., 3 cartes ; prix : 21 s.

Baynes (Norman H.). A bibliography of the works of J. B. Bury. Cambridge University Press, 1929, 284 p.

Boes (J.). De Lieve ; eerste kunstmatige verbindung tusschen Gent en de zee. Gand, impr. Siffer, 1929, 64 p.

Böhm-Bawerk (Eugen von). Théorie positiviste du Capital, 1re partie ; trad. par *Camille Polack*. Marcel Giard, 1929, XXVII-496 p. ; prix : 70 fr.

Bouteville. Correspondance ; publ. par *Eugène Hubert*, t. I (Académie royale de Belgique. Commission royale d'histoire). Bruxelles, M. Lamertin, in-4°, LIII-562 p.).

Calendar of plea and memoranda rolls A. D. 1364-1381 ; edited by *A. H. Thomas*. Cambridge University Press, 1929, LXIV, 359 p. ; prix : 15 s.

Cambridge History of the War ; vol. V : British India : 1497-1858 ; edited by *H. H. Dodwell*. Londres, Cambridge University Press, 1929, 680 p. ; prix : 30 sh.

Camon (général). La manœuvre libératrice du maréchal Pilsudski contre les Bolcheviks, août 1920. Félix Alcan, 1929, in-12, 125 p. ; prix : 12 fr.

Campbell (Persia), *Mills (R. C.)* et *Portus (G. V.)*. Studies in Australian affairs. Melbourne University Press, 1928, 269 p. ; prix : 6 s.

Cardew (Sir *Alexander*). The White mutiny. A forgotten episode in the history of Indian army. Londres, Constable, 1929, XII-264 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Cazenave de La Roche (commandant). Louis XVII ou l'otage de la Révolution, d'après des documents inédits. Honoré Champion, 1929, 326 p. ; prix : 12 fr.

Celier (Léonce). Les Filles de la Charité. Bernard Grasset (« Les grands ordres monastiques »), 272 p. ; prix : 12 fr.

Cérenville (Bernard de) et *Gilliard (Charles)*. Moudon sous le régime savoyard (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XIV). Lausanne, Payot, 1929, 731 p., illustr. et plans ; prix : 20 fr. suisses.

Clemenceau-Jacquemaire (Madeleine). Vie de Madame Roland, t. I et II. Édit. Jules Tallandier ; prix : 25 fr. chaque.

Dami (Aldo). La Hongrie de demain. Critique des programmes revisionnistes. André Delpeuch, 1929, 227 p., 1 carte.

De Ridder (A.). La crise de la neutralité belge de 1848. Le dossier diplomatique, t. II. Bruxelles, Kiessling, 1928, 329 p.

Doubleday (H. A.) et *Howard de Walden* (Lord). The complete peerage, or. A his-

Digitized by Google

tory of the House of Lords and all its members from the earliest times, by *G. E. C.;* nouv. édit. remaniée; vol. VII : Husee to Lincolnshire. Londres, The St. Catherine Press, 1929, gr. in-8°, 753 p.; prix : 3 £ 13 s. 6 d.

Dubreuil (Léon). Histoire des insurrections de l'Ouest, t. I. — Les Éditions Rieder, 328 p.; prix : 30 fr.

— Un révolutionnaire de Basse-Bretagne : Nicolas Armez, 1754-1825. Éditions Rieder, 1929, VI-272 p.; prix : 30 fr.

Ebersolt (Jean). Orient et occident. Recherches sur les influences byzantines et orientales en France avant les Croisades. Paris et Bruxelles, G. Van Œst, 1928, in-4°, 116 p., 26 pl.

Edmond (Estève). Byron et le romantisme français. Essai sur la fortune et l'influence de l'œuvre de Byron en France, de 1812 à 1850. Boivin, 1929, XVI-560 p.; prix : 60 fr.

Eggleston (F. W.). The Australian mandate for New Guinea. Record of Round table discussion. Melbourne University Press, 1928, 149 p.; prix : 5 s.

Ehingen. The diary of Jörg von Ehingen; translated and edited by *Malcolm Letts.* Oxford University Press. Londres, Humphrey Milford, 1929. In-4°, 72 p., 9 portraits et 12 illustrations; prix : 15 s.

Enthoven (H. E.). Van Tanger to Agadir. Utrecht, Kemink et fils [s. d.], 223 p. et 1 carte; prix : 2 fl. 90.

Erben (Wilhelm). Kriegsgeschichte des Mittelalters. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1929.

Esch (Dr *Anneliese*). Die Ehedispense Johanns XXII, und ihre Beziehung zur Politik. Berlin, Emil Ebering, 1929 (Historische Studien, n° 183), 77 p.

Estarvielle (Jacques). Monsieur de Montespan. Firmin-Didot, 1929, 172 p.; prix : 20 fr.

Faurey (Joseph). L'Édit de Nantes et la question de la tolérance. E. de Boccard, 1929, 60 p.

Ferrara (Orestes). The private correspondence of Nicolo Machiavelli. Baltimore, the Johns Hopkins Press. Londres, Humphrey Milford, 1929, XII-130 p.; prix : 2 dol. 25 c.

Fish (T.). Assyriology in England during and since the war. Manchester, the Manchester-University, 1929, 12 p.; prix : 1 s.

Fripp (Edgard I.). Shakespeare's haunts near Stratford. Oxford University Press. Londres, Humphrey Milford, 1929, 160 p.; prix : 5 s.

Gasc-Desfossés (Édouard). La Révolution française; IV : Le Directoire et le Dix-huit brumaire. Gabriel Beauchesne, 1929, 356 p.; prix : 25 fr.

Gazier (Cécile). Histoire du monastère de Port-Royal. Librairie académique, 1929, XIX-474 p.; prix : 30 fr.

Goodman (A. W.). Chartulary of Winchester Cathedral, edited in english. Winchester, Warren et fils, 1927, LXXVIII-284 p.; prix : 25 s.

Gottlob (Theodor). Der abendländische Chorepiskopat. Bonn, K. Schröder, 1928, XVI-149 p.; prix : 5 m.

Greene (Evarts B) et *Morris (Richard B.).* A guide to the principal sources for early american history (1600-1800) in the City of New-York. New-York, Columbia University Press, 1929, 355 p.

Hackett (Francis). Henry VIII. Londres, Jonathan Cape, 543 p.; prix : 12 s. 6 d.

Herbillon (Jules). Les cultes de Patras avec une prosopographie Patréenne. Baltimore, Th. Johns Hopkins Press, XVI-183 p.; prix : 3 doll.

Hewitt (H. J.). Medieval Cheshire. An economic and social history of Cheshire in the reigns of the three Edwards. Manchester University Press, 1929, XXIV-212 p., 1 carte; prix : 21 s.

His (Rudolf). Geschichte des deutschen Strafrechtes bis zur Karolina. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1928, XV-188 p.; prix : 9 m.

Holborn (Hajo). Ulrich von Hutten. Leipzig, Quelle et Meyer, 1929, 176 p.; prix : 5 m.

Jansen (Jonas). Björkötraktaten. En episode i europæish Storpolitik. Oslo, Grœndal et fils, 1929, 216 p.

Johnsen (Oscar Albert). Aktstykker til de norske Staendermoders historie, 1548-1661, vol. I. Oslo, Jacob Dybwad, 1929, VI-754 p.

Judicial cases concerning american Slavery and the Negro; edited by *Helen Tunnicliff Catteral;* t. II : Cases of the Courts of North Carolina, South Carolina and Tennessee. Washington, Carnegie Institution, 1929, 661 p.

Kauffmann Kohler (Dr). The origins of Synagogue and Church. Londres, Macmillan, 1929, 296 p.

Laistner (M. L. W.). A survey of Ancient history to the death of Constantine. New-York, Heath and Co, 1929, XIII-613 p.; prix : 3 doll. 80.

Lehugeur (Paul). Le Conseil royal de Philippe le Long, 1316-1321. Pont-à-Mousson, impr. L. Bloch, 23 p.

Lemmens (*Leonhard*, O. F. M.). Geschichte

Digitized by Google

der Franziskanermissionen. Münster i W., Aschendorff, 1929, xx-376 p. ; prix : 10 m.

Lévy (Paul). Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine ; t. I : Des origines à la Révolution française ; t. II : De la Révolution française à 1918. Les Belles-Lettres, 1929, 403, 563 p. et 1 carte ; prix : 40 et 50 fr.

Lowe (J. E.). Magic in greek and latin literature. Oxford, Basil Blackwell, 1929, VII-136 p. ; prix : 6 s.

Mallié (Augusto S.). Acuerdos del extinguido Cabillo de Buenos Aires. Libros XL-XLIV, años 1777 e 1781. Buenos-Aires, 1929, 796 p.

Martène (dom). Histoire de la Congrégation de Saint-Maur ; t. II : 1630-1645. A. Picard, 1929, IV-295 p.

Martin (Gaston). Manuel d'histoire de la franc-maçonnerie française. Les Presses universitaires de France, 1929, XII-278 p. ; prix : 12 fr.

— *(Kingsley)*. Franch liberal thought in the XVIIIth century. Londres, E. Benn, 1929, XVIII-313 p. ; prix : 16 s.

Muir (Ramsay). British history. A survey of the history of all the British peoples. Londres, George Philip et fils, 1929, XX-816 p., 53 cartes et plans ; prix : 7 s. 6 d.

Pascaud (Christiane). L'évolution de la Contribution mobilière et son organisation actuelle dans la ville de Nantes. Savenay, impr. Roumegoux, 1929, 148 p. ; prix : 25 fr.

Phillips (P. D.) et *Wood (G. L.)*. The peopling of Australia. Melbourne University Press, 1927, XI-300 p. ; prix : 6 s.

Poëte (Marcel). Introduction à l'urbanisme. L'évolution des villes ; la leçon de l'antiquité. Boivin, 360 p., 32 pl. ; prix : 35 fr.

Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen, tome XLI : Mai-octobre 1778 ; publ. par *G. Berthold Volz*. Leipzig, Quelle et Meyer, 1929, 640 p.

Prunel (Mgr *Louis*). Saint-Germain d'Auxerre, 378-448. Victor Lecoffre (« les Saints »), 188 p. ; prix : 8 fr. 25.

Rassow (Peter). Die Chronik des Pedro Giron, und andere Quellen zur Geschichte Kaiser Karls V in Madrider archiven und Bibliotheken. Breslau, M. et H. Marcus, 1929, 35 p. ; prix : 2 mk. 25.

Rigné (Raymond de). Jehanne d'Arc, héroïne du droit. Les véritables causes de son abandon et de sa condamnation. Paris, chez l'auteur, 187, rue Saint-Jacques, 1929, XX-170 p. ; prix : 25 fr.

Robertson (D. S.). A handbook of greek and roman architecture. Cambridge, at the University Press, 1929, XXIV-406 p., 135 illustr. et 24 pl. ; prix : 25 s.

Rufer (Alfred). Pestalozzi. Die Französische Revolution und die Helvetik. Berne, Paul Haupt, 1928, VIII-267 p. ; prix : 6 fr. suisses.

Schnabel (Franz). Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert ; I Bd. : Die Grundlagen. Fribourg-en-B., 1929, XI-625 p. ; prix : 13 m. 50.

Schünemann (Konrad). Die Entstehung des Städtewesens in Südosteuropa, t. I. Breslau et Oppeln, Priebatsch [s. d.], 149 p.

Seymour (St. John D.). Anglo-irish literature 1200-1582. Cambridge, at the University Press, 1929, 170 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Simpson (J. Y.). The Saburov memoirs, or Bismarck and Russia. Being fresh light on the Leage of the three emperors. Cambridge, at the University Press, 1929, IX-304 p.

Sol (Eugène). Le Vieux Quercy. E. Nourry [1929], 432 p.

Soulié (Maurice). Autour de l'Aigle enchaîné Le complot du Champ-d'Asile. Marpon et Cie, 1929, 225 p. ; prix : 15 fr.

Spadoni (Domenico). Per la prima guerra d'indipendenza italiana nel 1815. Proclami, decreti, appelli ed inni. Pavie, Istituto Pavese di arti grafiche. 1929, an. VII, 421 p. ; prix : 25 l.

Stein (Sir *Aurel*). On Alexander's track to the Indus. Macmillan, 1929, 182 p. ; prix : 21 s.

Stevenson (J.). Studies in Eusebius. Cambridge University Press, 1929, VI-145 p. ; prix : 6 s.

Streeter (Burnett Hillman). The primitive Church, studied with special reference to the origins of the christian ministry. Londres, Macmillan, 1929, XII-312 p. ; prix : 8 s. 6 d.

Studî medievali, vol. II, fasc. 1, 1929. Turin, Giovanni Chiantore, 273 p.

Temple (William Johnston). Diaries, 1780-1796 ; publ. par *Louis Bettany*. Oxford, at the Clarendon Press, LXXVI-197 p. ; prix : 21 s.

Terry (William H.). Judge Jenkins. Londres, 1929, 176 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Thompson (J. M.). An historical geography of Europe, 800-1789. Oxford, at the Clarendon Press, 1929, VII-152 p. ; prix : 5 s.

— *(James Westfall)*. Feudal Germany. The University of Chicago Press, 1928, XXIII-710 p. ; prix : 22 s. 6 d.

Thorndike (Lynn). Science and thought in the fifteenth century. Studies in the history of medicine and surgery, natural and

Digitized by Google

mathematical science, philosophy and politics. New-York, Columbia University Press, 1929, XII-387 p. et 10 pl.

Trentin (Silvio). Les transformations récentes du droit public italien, de la charte de Charles-Albert à la création de l'État fasciste. Préface de *Julien Bonnecase*. Marcel Giard, 1929, XXIII-696 p. ; prix : 100 fr.

Trésors (les) des bibliothèques de France. IX. Les éditions G. Van Oest, 1929, in-4°, 45 p., 21 planches.

Trotsky (Léon). La Révolution défigurée. Les éditions Rieder, 1929, 214 p. ; prix : 15 fr.

Vanlande (René). Chez les Pères blancs : Tunisie, Kabylie, Sahara. J. Peyronnet, 1929, 212 p.

Vast (Dr *Albert*). Un faux dauphin. Hervagault et le mystère du Temple, 1781-1812. Payot, 1929, 324 p. ; prix : 35 fr.

Vernadsky (George). A history of Russia. New Haven (Conn.), Yale University Press ; Londres, Humphrey Milford, 1929, XIX-397 p. ; prix : 18 s.

Viard (Paul-Émile). Les pactes adjoints aux contrats en droit romain classique. Librairie du Recueil Sirey, 1929, 153 p.

Vinogradoff (Paul). Roman law in Medieval Europe, 2e édit., avec préface par *F. de Zulueta*. Oxford, at the Clarendon Press, 1929, 155 p. ; prix : 5 s.

Vossler (Otto). Die amerikanischen Revolutionsideale in ihren Verhältnis zu den Europäischen. Münich et Berlin, R. Oldenbourg, 1929, 198 p. ; prix : 8 m. 50.

Wagner (F.). Les poèmes héroïques de l'Edda et la saga des Völsungs ; trad. fr. d'après le texte original islandais. Ernest Leroux, 1929, 276 p. ; prix : 40 fr.

Weill (Raymond). Études d'égyptologie ; II : Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne. Compléments. Geuthner, 1928, 63 p.

Wiener (Harold M.). The composition of Judges, II, 11, to I, Kings II, 46. Leipzig, Hinrichs, 1929, 39 p. in-4° à 2 colonnes ; prix : 5 m.

Wilson (maréchal Sir *Henry*). Journal, 1914-1922. Publié par le général Sir *C. E. Callwell*, et trad. par le commandant *Lhopital*. Payot, 1929, 544 p. ; prix : 40 fr.

Woolf (Bertram Lee). The authority of Jesus and its foundations. A study in the four Gospels and the Acts. Londres, Allen et Unwin, 1929, 301 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Wylie (J. H.) et *Vaugh (W. T.)*. The reign of Henry V ; vol. III : 1415-1422. Cambridge University Press, 1929, XV-555 p. ; prix : 30 s.

Yearbooks of Richard II, 1389-1390 ; publ. par *Theodore F. T. Plucknett*, 1929, L-1-166 pages doubles, plus 167-205.

Zühlke (Herbert). Die Rolle des Fernen Ostens in den politischen Beziehungen des Mächte, 1895-1905. Berlin, Emil Ebering, 1929, VII-279 p.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Aldanov (Marc A.). 9 Thermidor. Roman traduit du russe. Victor Attinger, 1929, in-12, 320 p. ; prix : 15 fr.

Astley (H. J. D.). Biblical Anthropology compared with and illustrated by the folklore of Europe and the customs of primitive peoples. London, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1929, 262 p. ; prix : 13 sh. 6 d.

Azan (général P.). Les Belges sur l'Yser. Berger-Levrault, 1929, IX-101 p., ill.

Babelon (Jean). Choix de bronzes et de terres cuites des collections de Janzé et Oppermann. Van Oest, 1929, in-4°, 40 p., XXIV pl.

Bariatinsky (prince *Vladimir*). Le mystère d'Alexandre Ier, 1825 ou 1864? Payot, 176 p. ; prix : 20 fr.

Batiffol (Louis). Biographie du cardinal de Retz. Hachette, 1929, 251 p. ; prix : 45 fr.

Below (Georg von). Aus Sozial und Wirtschaftsgeschichte. Stuttgart, W. Kohlhammer 1928, 569 p. ; prix : 6 m. 50.

Benson (E. F.). Ferdinand Magellan. Londres, John Lane [1929], 262 p.

Berlière (Dom *Ursmer*, O. S. B.). Les collectoiries pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai (Analecta vaticano-belgica, vol. X). Rome, Institut historique belge ; Bruxelles, Lamertin ; Paris, Champion, 1929, 900 p.

Bertrand (Jean Toussaint). Histoire de l'Amérique espagnole. Éditions Spes, 1929, 2 vol. T. I : L'époque précolombienne ; la conquête ; l'époque coloniale, 453 p. ; t. II : Les guerres de l'Indépendance ; la période contemporaine, 469 p.

Bigham (Clive). The kings of England 1066-1901. Londres, John Murray, 1929, 522 p., 36 portraits ; prix : 21 s.

Boüard (Alain de). Manuel de diplomatique française et pontificale. A. Picard, 1929, 387 p. et 1 album.

Bréhier (Émile). Histoire de la philosophie ; t. II : La philosophie moderne ; I : Le XVIIe siècle. Félix Alcan, 1929, 314 p. ; prix : 20 fr.

Brewster (E. H.). Gotama le Bouddha. Sa vie. D'après les écritures palies. Avec une préface de *C. A. F. Rhys Davids*. Payot, 1929, 285 p., ill. ; prix : 25 fr.

Bridge (John S. C.). A history of France from the death of Louis XI. T. III et IV. Oxford, at the Clarendon Press, 1929, 2 vol., 313 et 311 p. ; prix : 16 s. le vol.

Cabrol (Dom). La prière des premiers chrétiens. Grasset, 1929, in-12, 379 p. ; prix : 12 fr.

Calvin (Jean). Épître à tous amateurs de Jésus-Christ, 1535. Fischbacher, 1929, 56 p. ; prix : 10 fr.

Cartellieri (Alexander). Otto III, Kaiser der Römer (Beiträge zur thüringischen und sächsischen Geschichte, Festchrift für O. Dobenecker. Iena, 1929). Weimar, Böhlau.

Cavaignac (Eugène). Le monde méditerranéen jusqu'au IVe siècle av. J.-C. (Histoire du monde), II. É. de Boccard, 1929, 708 p. et pl. ; prix : 60 fr.

Célarié (Henriette). La prise d'Alger. Hachette, in-12, 128 p. ; prix : 7 fr.

Chaplet (Pierre). La famille en Russie soviétique, étude historique et juridique (Bibliothèque de l'Institut de droit comparé de Lyon, t. XXVI). Giard, 1929, 388 p. ; prix : 50 fr.

Chavance (René). Un galérien de qualité. Marpon, in-16, 230 p. ; prix : 15 fr.

Chessin (Serge de). La nuit qui vient de l'Orient. Hachette, 1929, in-12, 255 p. ; prix : 12 fr.

Chollier (Antoine). Alger et sa région. Grenoble, B. Arthaud, 1929, 176 p., ill.

Ciampini (Raffaele). Napoleone visto dai contemporanei. Torino, Bocca, 1930, 347 p. ; prix : 25 lire.

Clark (G. N.). The seventeenth century. Oxford, at the Clarendon Press, 372 p., 7 cartes ; prix : 15 s.

Clemenceau-Jacquemaire (Madeleine). Vie

Digitized by Google

de Mme Roland. Jules Tallandier, 1929, 2 vol., 287 et 291 p., ill.

Comune di Milano, Annuario storico-statistico, 1924 e 1925. Milan, s. d. [1929], 722 p.

Constans (L.-A.). Guide illustré des campagnes de César en Gaule. Société d'édition « Les Belles-Lettres », 132 p., ill. ; prix : 15 fr.

Deck (Suzanne). Étude sur la forêt d'Eu (Bibliothèque d'histoire du droit normand, 2e série, t. II). Caen, Jouan et Bigot, 1929.

Delaisi (Francis). Les deux Europes. Payot, 1929, 254 p. ; prix : 20 fr.

Documents diplomatiques français (1871-1914), 1re série (1871-1900). T. I (10 mai 1871-30 juin 1875). Costes, 1929, 496 p.

Ducaunnès-Duval (Gaston). Ville de Bordeaux. Inventaire sommaire des Archives municipales. Période révolutionnaire (1789-an VIII), t. IV. Bordeaux, Imprimerie nouvelle, F. Pech, 1929, in-4°, 604 p.

Duret (abbé *D.*). Notions élémentaires d'architecture religieuse. Letouzey, 1930, 368 p.

Erman (Adolf). Mein Werden und mein Wirken. Leipzig, Quelle et Meyer, 1929, cart., 303 p., 12 pl. ; prix : 12 m.

Esme (Jean d'). Empereur de Madagascar. A la Revue française, 1929, in-12, 367 p. ; prix : 12 fr.

Esquer (Gabriel). Les commencements d'un empire. La prise d'Alger, 1830 (nouvelle édition revue, augmentée et illustrée). Larose, 1929, 570 p., ill. et cartes.

Et-Tamgrouti (Abou-l-Hasan Ali ben Mohammed). En-Nafhat Il-Miskiga Fi-S-Sifarat Et. Tourkiya. Relation d'une ambassade marocaine en Turquie (1589-1591) ; traduite et annotée par le lieutenant-colonel *H. de Castries*. Geuthner, 1929, 130 p. ; prix : 50 fr.

Fisher (Lillian Estelle). The intendant system in Spanish America. Berkeley, University of California Press, 1929, 385 p.

Fliche (Augustin). La chrétienté médiévale, 395-1254 (collection Histoire du monde, t. VII[2]). E. de Boccard, 1929 ; prix : 40 fr.

Forester (C. S.). Nelson. Londres, John Lane, s. d. [1929], 265 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Fremantle (A. F.). England in the nineteenth century (1801-1805). Londres, George Allen, 1929, 555 p. ; prix : 16 s.

Gaston-Martin. Nantes au XVIIIe siècle. L'administration de Gérard Mellier (1709-1720-1729). T. I. Les Presses universitaires de France, 1928, 500 p.

George (André). Paris, Versailles, Saint-Germain, Saint-Denis, Chantilly, Fontainebleau. Hachette, 1929 (collection les Guides bleus), 468 p., 93 plans ; prix : 35 fr.

Girard (Georges). Les trois glorieuses. Firmin-Didot, 1929, 244 p. ; prix : 25 fr.

Giraud (Victor). Port-Royal de Sainte-Beuve. Mellotée, in-12.

Griscom (Acton). The Historia regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth. Londres, Longmans, 1929, 672 p., ill. ; prix : 42 s.

Grosdidier de Matons (Marcel). Metz, Laurens, 1929, 160 p., ill. ; prix : 18 fr.

Gwynn (Stephen). The letters and friendships of Sir Cecil Spring-Rice. A record. Londres, Constable, 1929, 2 vol., 504 et 462 p. ; prix : 30 s.

Haskins (Charles Homer). Studies in mediaeval culture. Oxford, at the Clarendon Press, 1929, cart., 295 p. ; prix : 18 s.

Hauser (Henri). Histoire diplomatique de l'Europe (1871-1914). Les Presses universitaires de France, 1929, 2 vol., 476 et 389 p. ; prix : 50 fr. le vol.

Hatt (Jacques). Les colloques françois et allemands de Daniel Martin, publiés avec une introduction et des notes d'après l'édition de 1627. Société d'éditions « Les Belles-Lettres », 1929 (publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 49), 189 p. ; prix : 25 fr.

Hallays (André). Regnard. Berger-Levrault, 1929, in-16, 167 p. ; prix : 10 fr.

Hertz (Dr *J. H.*). The Pentateuch and Haftorahs. Hebrew Text, English translation and commentary, edited by The Chief Rabbi. Genesis. Oxford University Press, 1929, 544 p. ; prix : 21 s.

Humbert (commandant). Bazaine et le drame de Metz. Hachette, 1929, in-12, 123 p. ; prix : 7 fr.

Jeans (Sir *James*). The Universe around us. Cambridge, at the University Press, 1929, 352 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Kohn (Hans). Geschichte der nationalen Bewegung im Orient. Berlin, Kurt Vowinckel, 1929, 377 p.

Koth (Halvdan). Les luttes des paysans en Norvège du XVIe au XIXe siècle ; trad. fr. de *E. Guerre*. Payot, 1929, 317 p. ; prix : 40 fr.

Krakowski (Édouard). Une philosophie de l'amour et de la beauté. L'esthétique de Plotin et son influence. 1929, 273 p.

Laborde (Fernand). La Tunisie économique. Tunis, 1929, 58 p.

Larcher (commandant *M.*). La Grande Guerre dans les Balkans. Direction de la guerre. Payot, 1929, 301 p. ; prix : 30 fr.

Lavedan (Pierre), *Lizop (Raymond)* et *Sa-*

Digitized by Google

pène (Bertrand). Les fouilles de Saint-Bertrand de Comminges (Lugdunum Convenarum), 1920-1929. Toulouse, Ed. Privat, 1929, 62 p. et XX planches hors texte (extrait des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. XVII).

Lemoine (Henri). Le démolisseur de la Bastille. Perrin, 1929, in-12, 230 p.; prix : 15 fr.

Leonard (Irving A.). Don Carlos de Sigüenza y Gongora. A mexican savant of the seventeenth century. Berkeley, University of California Press, 1929 (University of California Publications in History, t. XVIII), 1929, XII-287 p.

Levi-Provençal (E.). Extraits des historiens arabes du Maroc. Textes d'explication à l'usage des étudiants, 2e édit. Larose, 1929.

Loukomski (G. K.). Les Russes. Rieder, 1929, LX-75 p.; prix : 20 fr.

Ludwig (Emil). Bismarck; traduction française de *A. Lecourt.* Payot, 1929, 591 p., 16 héliogr.; prix : 40 fr.

— Juli 14. Berlin, Ernst Rowohlt, 1929, in-12, 246 p.

Maisonneufve (le P. *Thomé de*). L'invasion du Dauphiné en 1692. Grenoble, Didier et Richard, 1929, 159 p.

Marcel-Robillard. Chartres et la Beauce chartraine. Grenoble, B. Arthaud, 1929, 148 p., ill.

Martineau (Alfred). Les dernières années de Dupleix. Ses dettes, son procès avec la Compagnie des Indes. Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, 1929, 184 p.

Mélanges Paul Fournier. Librairie du Recueil Sirey, 1929, 812 p.; prix : 140 fr.

Michel (Antoine). La mission du général Hédouville à Saint-Domingue. T. I. Port-au-Prince, 1929, 270 p. et portrait.

Mirkine-Guetzevitch (B.) et *Tibal (A.).* La Tchécoslovaquie. Delagrave, 1929, in-12, 119 p.

Monier (Raymond). L'administration et la condition juridique des habitants de la ville d'Arras au XIIe siècle. Recueil Sirey, 1929 (extrait des *Mélanges Paul Fournier*).

Monsabert (Dom *Pierre de*). Le monastère de Ligugé. Étude historique. Abbaye Saint-Martin de Ligugé, 1929, 289 p. (collection Moines et monastères, n° 7).

Moon (George Foot). Judaïsm in the first centuries of the christian era. The age of the tannaim. Harvard University Press, 1927, 2 vol., 552 et 486 p., 2e édit.; prix : 10 s. chaque.

Mühlmann (Carl). Deutschland und die Türkei 1913-1914. Berlin, Walter Rothschild, 1929, 104 p.

Murray (Robert H.). Studies in the english social and political thinkers of the nineteenth century. I : From Malthus to Kingsley; II : From Herbert Spencer to Ramsay Mac Donald. Cambridge, Heffer, 2 vol., 474 et 452 p.; prix : 12 s. 6 d. chacun.

Nemours (colonel). Histoire de la captivité et de la mort de Toussaint-Louverture. Notre pèlerinage au fort de Joux. Berger-Levrault, 1929, 320 p.; prix : 15 fr.

Ockham (Guglielmi de). Epistola ad fratres minores. Oxford, Basil Blackwell, 1929, in-16, 55 p.; prix : 8 s.

Paul Sabatier, 1858-1928 (British Society of franciscan studies). Manchester, The University Press, 1929, 14 p.; prix : 1 s.

Platon. Le banquet. « Les Belles-Lettres », 1929, 223 p.

Platonov (S.). Boris Godounov, tsar de Russie (1598-1605). Payot, 1929, 269 p., ill.; prix : 25 fr.

Poëte (Marcel). Introduction à l'urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'antiquité. Boivin, 1929, 360 p.; prix : 35 fr.

Pottier (E.). Vases antiques du Louvre. Index analytique des trois fascicules (salles A et G). Hachette, 1929, in-4°, 10 p.

Pourtalès (Guy de). Nietzsche en Italie. Grasset, 1929, in-12, 229 p.

Pouzet (Ph.). L'Anglais Jean, dit Bellesmains (1122-1204?), évêque de Poitiers, puis archevêque de Lyon (1162-1182, 1182-1193). Lyon, Camus et Carnet, 1927.

Psellos. Chronographie, ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077). T. II; texte établi et traduit par *Émile Renault.* Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1928, 200 p.

Publications de la Société de l'Histoire de la guerre. La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. Documents officiels publiés par le ministère allemand des Affaires étrangères; t. VIII : 7 mai 1891-13 octobre 1893; traduit par *H. Audouin.* Costes, 1929, 405 p.; prix : 80 fr.

Reynier (Gustave). Le femme au XVIIIe siècle. Jules Tallandier, 1929, 276 p., ill.

Rimbault (Paul). Alger, 1830-1930. Les grandes figures du Centenaire. Larose, 1929, 277 p., cartes.

Rivière (Jean). Le modernisme dans l'Église. Étude d'histoire religieuse contemporaine. Letouzey, 1929, 589 p.

Digitized by Google

Rodocanachi (E.). Histoire de Rome. Le pontificat de Jules II, 1503-1513. Hachette, 1928, in-4°, 196 p.

Roland (Mme). Mémoires particuliers. Firmin-Didot, 1929, 219 p.

Roland-Manuel. Manuel de Falla. Éditions Cahiers d'art, 1930 [paru en 1929], 64 p., ill. ; prix : 20 fr.

Rolland (Romain). Essai sur la mystique et l'action de l'Inde vivante. Le vie de Ramakrishna. Stock, 1930 [paru en 1929], in-12, 318 p.

Rousset (lieutenant-colonel). La France sous la Troisième République. Trente ans d'histoire, 1871-1900. La République conservatrice ; t. I : Présidence de M. Thiers ; t. II : Présidence du maréchal Mac-Mahon. Jules Tallandier, s. d. [1929], 2 vol., 486 et 594 p.

Rufer (Alfred). Pestalozzi ; die Französische Revolution und die Helvetie. Berne, Haupt, 1928, 270 p.

Saintoyant (J.). La colonisation française sous l'Ancien régime (du XVe siècle à 1789) ; t. I : Du XVe siècle au traité d'Utrecht (1713) ; t. II : Du traité d'Utrecht à 1789. Renaissance du livre, 1929, 2 vol., 419 et 486 p. ; prix : 35 fr.

Salmon (Lucy Maynard). Why is history rewritten. Oxford, University Press, 1929, 217 p. ; prix : 8 s.

Schweizer (Jules). Le cardinal Louis de Lapalud et son procès pour la possession du siège épiscopal de Lausanne. Félix Alcan, 1929, 200 p. (Études d'histoire et de philosophie religieuses publiées par la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, n° 20).

Sée (Henri). Évolution et révolution. Flammarion, 1929, 260 p. ; prix : 12 fr.

Simpson (Lesley Byrd). The Encomienda in New Spain. Forced native labor in the Spanish Colonies, 1492-1550. Berkelsy, University of California Press, 1929, 297 p.

Soulié (Maurice). Les journées de février 1848. Payot, 1929, 255 p. ; prix : 18 fr.

Tchai Tsoun-tchun. Essai historique et analytique sur la situation internationale de la Chine. Conséquence des traités sino-étrangers. Geuthner, 1929, 235 p.

Ting Tchao-Ts'ing. Les descriptions de la Chine par les Français (1650-1750). Geuthner, 1928, 113 p. ; prix : 30 fr.

Tsing Tung chun. De la production et du commerce de la soie en Chine (Études et documents publiés par l'Institut franco-chinois de Lyon, t. IV). Geuthner, 1928, 228 p. ; prix : 50 fr.

Toynbee (Margaret R.). Louis of Toulouse and the process of canonisation in the fourteenth century. Manchester, University Press, 1929, 266 p.

Turquan (Joseph) et *Auriac (Jules d').* Les frères de Louis XVI. Monsieur le comte d'Artois. Émile-Paul, 1929, 317 p. ; prix : 20 fr.

Van der Osten (H. H.). Explorations in hittite Asia Minor, 1927-1928 (Oriental Institute Communications, n° 6). The University of Chicago Press, 1929, 153 p., ill.

Vidal (Mgr *J.-M.*). Henri de Sponde, recteur de Saint-Louis-des-Français, evêque de Pamiers (1568-1643). Rome, Desclée, et Paris, Picard, 1929 (Bibliothèque de Saint-Louis-des-Français à Rome, III), 262 p.

Villiers (baron *Marc de*). La Louisiane. Histoire de son nom et de ses frontières successives, 1681-1819 (Publications de la Société des Américanistes de Paris). Adrien Maisonneuve, 1929, 74 p. et carte.

Völter (Dr *Daniel*). Glozel und die Einwanderung von Semiten im heutigen französischen Departement Allier um 700 v. Chr. Strassburg, Ed. Heitz, 1929, 222 p. et pl. ; prix : 85 fr.

Williams (Charles). A myth of Shakespeare. Londres, Humphrey Milford, 1929, in-16, cart., 146 p. ; prix : 5 s.

Willson (Beckles). L'ambassade d'Angleterre (1814-1920). Un siècle de relations diplomatiques franco-britanniques ; trad. de l'anglais par *Edmond Dupuybaudy.* Payot, 1929, 295 p. ; prix : 25 fr.

Walberg (E.). La tradition hagiographique de saint Thomas Becket avant la fin du XIIe siècle. Droz, 1929, 187 p.

Woodward (E. L.). Three studies in europeanconservatism : Metternich, Guizot, The catholic church. Londres, Constable, 1929, 350 p. ; prix : 15 s.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils,per t.162-163

Revue historique (Paris, France)
Revue historique.

3 1951 001 371 401 J

Digitized by Google